



**Programme de recherches  
« Pratiques interculturelles dans les institutions patrimoniales »**

**Pratiques (inter)culturelles et institution d'un patrimoine :  
50 ans d'activité au CCO Jean-Pierre Lachaize  
Villeurbanne (Rhône)**

Centre Max Weber - Centre culturel œcuménique (CCO) - Le Rize

Rapport final

Décembre 2013

Nous souhaitons remercier ici les personnes qui ont été engagées dans la recherche-action :

Maurice Bardel, Dominique Belkis, Eliane Benbanaste, Olivier Chatelan, David Chevalier, Pierre Corbier, Xavier De La Selle, Christina Firmino, Geneviève Gibert, Fernanda Leite, Michel Rautenberg, Fabienne Tanon, Benjamin Vanderlick.

Ainsi que celles qui ont œuvré auparavant et à nos côtés aux différentes étapes et chantiers de la recherche-action.

Nous remercions particulièrement les bénévoles et les professionnels du CCO qui nous ont accueillis et associés à leurs convictions et à leurs actions. Merci enfin aux membres des associations, aux artistes, amateurs et amis du CCO qui ont acceptés de nous faire part de ce que le CCO représente pour eux.

« Le monde commun se définit comme le monde que les hommes instituent par leurs échanges et leurs dialogues pour s'y rencontrer entre les hommes par delà leurs appartenances particulières à des mondes communautaires. De ce monde commun, ils sont responsables précisément parce qu'ils n'y appartiennent pas. Ce monde commun ne s'exprime jamais comme être-en-commun d'un même monde » Tassin, 1999 :153.

## Table des matières

<b>INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>I - LA TRAME DE L'HISTOIRE - LA TRAME DES MEMOIRES</b>	<b>10</b>
<b>I-1 UN PROJET DE RECHERCHE-ACTION DANS LA PERSPECTIVE DES 50 ANS DU CCO</b>	<b>10</b>
I-1- 1- UN PROJET DIRIGE PAR LE CCO : PROBLEMATISATION ET EPREUVE DES IDENTITES	10
I-1-2- LA DYNAMIQUE DES INTERETS DE CHACUN AU SERVICE DU CCO	12
<b>I-2 – RECONSTITUTION D'UNE MEMOIRE SOCIALE ET CONSTRUCTION DE PANS D'HISTOIRE</b>	<b>14</b>
I.2.1 – L’AFFIRMATION D’UN PROJET D’AUMONERIE ETUDIANTE DANS SES SINGULARITES	16
1.2.2. L’ART DU PARADOXE : L’ARRIVEE D’UNE COMMUNAUTE MARISTE PERÇUE COMME LE SIGNE D’UNE PHASE DE LAÏCISATION	21
1.2.3. LE TEMPS DE L’OUVERTURE... ET DES DEBATS QUI L’ACCOMPAGNENT	23
1.2.4 – UN DYNAMISME DEMULTIPLIE : ENTRE ACTIVISME ET VIE ASSOCIATIVE, LOCAL ET INTERNATIONAL	29
1.2.5 - UNE RECONNAISSANCE COMME « INSTITUTION CULTURELLE PROFESSIONNELLE » PARTIELLEMENT ASSUMEE	34
1.2.6. LUTTER ET ... FAIRE FACE	39
<b>II – LA FORCE D'UN PATRIMOINE FAIBLE : UNE FABRIQUE DE L'(INTER)CULTURALITE EN PRATIQUES</b>	<b>43</b>
<b>II-1 – COMMENT PEUT-ON PATRIMONIALISER L'INTERCULTURALITE ? UNE NOUVELLE PROBLEMATISATION QUI NE VA PAS DE SOI.</b>	<b>44</b>
II – 1 – 1- DONNER DE L'AMPLEUR AU PROJET : ENROLEMENT DE NOUVEAUX ACTEURS ET EPREUVE DE LEGITIMITES	44
II-1-2 – DEUX INTERETS EN CONCURRENCE OU CONVERGENCE ? LE CONCEPT DE PATRIMOINE ET LA PERSPECTIVE DU DEMENAGEMENT	45
II – 1- 3 – LA COMMEMORATION DES 50 ANS DU CCO : ENROLEMENT DANS L'ACTION ET ENJEUX DE REPRESENTATION	49
<b>II- 2 – FACE A LA PLURALITE : LE MONDE DANS LE CCO, LE CCO DANS LE MONDE</b>	<b>52</b>
II-2- 1- L'HYPOTHESE D'UN PATRIMOINE IMPROPRE	52
II-2 -2 – HOSPITALITE : ACCUEIL ET ETHIQUE DE L'AMITIE	59
II-2-3 – ACCOMPAGNEMENT ET CAPACITATION	79
II-2.3.1. « C'EST LA VALEUR DE L'EXPERIENCE QUI FAIT PATRIMOINE » : L'EXPERIENCE BOOK SPRINT EN MIROIR	80
II-2 -3 -2 – UN REGIME DE SOLIDARITE EN ACTES	88
II – 3 – FABRIQUER L'INTERCULTURALITE : LE PARI DE PAROLES SUR PLACE	102
II-3-1. LES CONJONCTIONS ET RECOMPOSITIONS D'UNE ACTION INTER...	104
II-3 -2- LA FORMULE « PAROLES SUR PLACE »	115
II-3-3 - ETHNOGRAPHIE DE L'EVENEMENT « PAROLES SUR PLACE » 2013	121
<b>LES COMPETENCES AU RASSEMBLEMENT</b>	<b>150</b>
<b>III- « LA TRACE D'UN PAS NE VAUT COMME TRACE QUE PAR LA MARCHE DONT ELLE TEMOIGNE »</b>	<b>153</b>
<b>III – 1. UN « CAS » QUI DONNE MATIERE A PENSER ET A AGIR</b>	<b>153</b>
III – 1-1. UNE NOUVELLE FORME D'ACTION PATRIMONIALE	153
III- 1.2 - DES EPREUVES TRANSVERSALES : L'ELABORATION COLLECTIVE D'UN MONDE PARTAGE ET SA MISE EN INTELLIGIBILITE	157
<b>III – 2 - CRE'ACTIVITE : ENTRE TEMPS DE L'EXPERIMENTATION ET TEMPS DE LA CONSTRUCTION</b>	<b>160</b>
III – 2-1 - DES EXPERIMENTATIONS (INTER)CULTURELLES COMME MODE D'ACTIVATION CITOYENNE	161

III.2.2 -L'INTENTIONNALITE POLITIQUE DU PROJET ARTISTIQUE	163
III.2.3 - COMMENT PEUT-ON QUALIFIER CES EXPERIENCES ?	170
<b>III- 3 : LES DROITS CULTURELS : D'UNE VOIE POUR INVENTER UNE INSTANCE ETHIQUE AU CCO... AU RENOUELEMENT DES CONCEPTIONS DU PATRIMOINE ?</b>	<b>182</b>
<b>III-3-1 – ARRIVEE DES DROITS CULTURELS AU CCO ET DECALAGES HORAIRES...</b>	<b>183</b>
III-3-1-1- UNE DEMARCHE ENTREPRISE	183
III-3-1-2 -DES ECHANGES (INTERCULTURELS) DE PRATIQUES ENTRE UNE DIVERSITE D'ACTEURS ET UN QUESTIONNEMENT RENOUELE SUR LES PROJETS PARTICIPATIFS	187
<b>III-3-1-2: LE CCO, DEJA ACTEUR D'UNE APPROCHE BASEE SUR LES DROITS HUMAINS COMPRENANT LES DROITS CULTURELS ?</b>	<b>189</b>
<b>III-3-2 LES DROITS CULTURELS MIS EN DEBAT AU CCO</b>	<b>192</b>
III-3-2-1 : L'EPREUVE DE L' « EXPOSITION » DES DROITS CULTURELS	192
III-3-2-2. LES DROITS CULTURELS : UNE ETHIQUE QUI CHERCHE SON EFFECTIVITE DANS L'INTERROGATION DES PRATIQUES	200
III-3-2-3- LES DROITS CULTURELS ENONCES COMME TELS PEUVENT-ILS DEVENIR UN REFERENTIEL DU CCO ?	203
<b>III-3-3 – LES DROITS CULTURELS HEURISTIQUES POUR REPENSER LES CONCEPTIONS DU « PATRIMOINE » ?</b>	<b>206</b>
<b><u>VERS QUELQUES SUITES ET PROJETS A VENIR ....</u></b>	<b>210</b>
<b><u>BIBLIOGRAPHIE</u></b>	<b>213</b>
RECHERCHES CONDUITES PAR ET AUTOUR DU CCO	213
OUVRAGES GENERAUX	213
<b><u>ANNEXES</u></b>	<b>216</b>

## Introduction

Le présent document rend compte d'une recherche-action qui a eu pour cadre le CCO Jean-Pierre Lachaize à Villeurbanne, associé au Centre Max Weber et au RIZE<sup>1</sup>.

Ce Centre Culturel œcuménique s'est engagé depuis 2008, dans la perspective de ses 50 ans qui ont eu lieu en 2013, dans un processus de retour sur son histoire. Benjamin Vanderlick soulignait au début de ce processus que « L'équipe actuelle est attentive à la transmission de cette histoire, qui fait la richesse et l'originalité du lieu, aux nouvelles générations amenées à côtoyer le CCO. Plutôt que de se questionner sur sa légitimité à se réclamer ou non « lieu de mémoire de l'immigration », il mène quotidiennement un travail de mémoire sur lui-même. Il sait tirer une richesse de la mouvance humaniste chrétienne qui l'a fait naître et des apports avec la société en mutation qui a fait évoluer l'équipement pour sans cesse l'adapter au mieux à la réalité des populations en recherche de reconnaissance, de légitimité, de cadres d'expression.»<sup>2</sup>.

La recherche-action financée par le programme de recherche ministériel « Pratiques interculturelles dans les institutions patrimoniales » a constitué, nous le verrons, à la fois un prolongement et une dérivation de ce projet.

La proposition que nous faisons dans ce projet de recherche-action était d'examiner d'abord comment s'est mise en place dans la durée une pratique originale de l'interculturalité ; puis de se demander si la démarche engagée au CCO – « institution » reconnue de l'interculturalité dans la région -, correspondait à une logique de patrimonialisation : comment alors celle-ci se met-elle en place et qu'est-ce que cette démarche nous dit de la construction du rapport d'un lieu comme celui-ci à l'altérité et à la mémoire ? Nous proposons « de comprendre comment l'altérité et l'interculturalité se patrimonialisent au CCO », proposition que nous avons alors qualifiée de « formule peut-être un peu provocante ». Sans doute ne savions nous pas tout à fait à ce moment là à qui s'adressait la provocation ! Mais nous avons commencé à sentir, plus qu'à le comprendre, le défi que nous nous étions lancé...

La démarche de recherche-action dans laquelle s'inscrit ce projet s'est voulue pragmatique au moins à deux sens du terme : Au sens le plus commun d'abord, en se coulant dans une appellation déjà donnée par le CCO à ce qu'il avait engagé. Le CCO lui-même avait initié un processus de recherche articulé à des actions de valorisation de celle-ci d'une part et d'autre part, il considère l'activité de recherche comme une action qu'il mène au même titre que d'autres. Plusieurs des salariés ou membres du C.A. ayant une formation en sciences

---

<sup>1</sup> Le **Rize** est un espace de culture et d'échange qui regroupe une médiathèque, les archives municipales, des espaces d'exposition et de programmation à Villeurbanne.

<sup>2</sup> Etude menée par Benjamin Vanderlick « *Les actions mémorielles liées à l'immigration en Rhône-Alpes : entre reconnaissance symbolique en enjeux de patrimonialisation* » réalisée en 2008 pour le ministère de la culture et de la communication.

humaines, menant des activités d'études et de recherche au CCO ou avec lui, et le CCO ayant contribué à des études avec des chercheurs.

Ensuite au sens théorique du terme, en référence à la philosophie pragmatiste, qui considère l'enquête comme un processus expérimental de résolution d'un problème avec une communauté d'enquêteurs qui comprend les chercheurs et ceux qui sont concernés les questions qu'il s'agit de traiter : ici « que faisons nous des 50 ans du CCO ? ». Dans cette approche, l'objet n'est pas déjà constitué, et il ne s'agit pas de choisir les outils pour en prendre la mesure. C'est en expérimentant dans le cours de l'enquête des hypothèses que l'on trouve progressivement des prises qui constituent alors autant de données pour résoudre la question (Zask, 2004). Nous avons ainsi défini, en accord avec les acteurs du CCO, les principes d'un dispositif d'enquête qui, plutôt que de répondre à une exigence méthodologique qui serait définie a priori, du haut de la science, prenne au sérieux le triple rapport d'obligation dans lequel le mettrait ce terrain :

- « Ne pas transmettre pour transmettre » : les 50 ans sont un prétexte pour s'arrêter, voir où en est le CCO et identifier les questions qui doivent permettre de définir l'avenir. Le projet n'est pas une recherche *sur* le CCO mais *pour* nourrir les dynamiques interculturelles, ici et ailleurs.
- « Faire avec » plutôt que de gloser sur le « vivre ensemble » : le dispositif d'enquête doit être fidèle à la co-construction qui est au cœur des modes de fonctionnement du CCO.
- « Se préoccuper des autres » c'est à dire mettre en partage ce qu'on explore là. Ce projet se donne pour visée d'inventer des formes de restitution qui font pleinement place aux modes d'action, de réflexion et d'expression du lieu (café-citoyens, manifestations dans l'espace-public, création artistique, exposition...).

Sur un plan théorique, cette approche pragmatique invite à considérer le patrimoine moins comme un objet que comme une activité, s'inscrivant ainsi dans le cadre du renouvellement des recherches sur le patrimoine qui privilégient le processus social de mise en mémoire et en patrimoine. Nous sommes également attentifs à la façon dont ces activités sont fabriquées et fabriquent des acteurs-réseaux, c'est à dire dont elles relient des humains, des humains à des non-humains (des lieux, des images, des concepts, des références culturelles...) selon des chaînes complexes d'attachements. (Latour, 1991). Le patrimoine consisterait ainsi en un faire-faire : mélange de ce dont les personnes, les pratiques, les choses sont faites et qui les définissent et de ce qu'elles fabriquent et permettent de faire.

Le présent rapport examinera ainsi comment s'opèrent ici des processus singuliers de patrimonialisation qui relèvent sans doute moins d'un « faire patrimoine de l'interculturalité » que d'un faire droit à l'invention des patrimoines.

Le parti-pris d'écriture qui a été le nôtre dans ce rapport, et qui lui donne cette dimension quelque peu « hors norme », consiste à retisser ensemble et à proposer une lecture des différentes étapes que l'ensemble de ce processus de recherche-action a connues. Finalement, l'un des acquis essentiels de la recherche conduite sous l'égide du ministère de la culture c'est de prendre la mesure de l'importance que revêt pour le CCO la réflexion qu'il mène sur ce qu'il fait, que chacun mène sur ce qu'il y fait ou y a fait, et que le CCO mène avec d'autres, dont nous faisons partie, sur ce qu'il convient de faire. Notre choix a donc été : Premièrement de restituer ce qui peut être considéré comme des acquis des analyses antérieures. Deuxièmement de faire place à ces voix en reprenant la matière brute des nombreux entretiens qui avaient été auparavant mobilisées seulement comme des bribes illustrant une analyse. Et troisièmement, de prendre le temps de décrire les pratiques où se

construit dans le dialogue artistique ou intellectuel de l'inter(culturel)<sup>3</sup>. Tout cela biensûr s'enchevêtre quelque peu car on ne saurait rendre compte, sans le trahir, du foisonnement du CCO depuis 50 ans de façon tout à fait claire et ordonnée !

Par ailleurs, afin de répondre à la question de ce qui fait patrimoine au CCO, il nous a été nécessaire de comprendre le processus dans lequel nous étions pris, la recherche-action constituant le moyen par lequel le CCO a choisi de faire retour sur ses 50 ans.

Nous nous sommes appuyés pour cela sur le cadre d'analyse proposé par Michel Callon (1986), et repris par Anne Gillet et Christine Audoux (2011) dans un texte sur les recherches partenariales et la co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs. Selon cette approche « *Le partenariat de recherche est un processus de traduction, d'interaction, d'apprentissage qui engage un ensemble d'inter-actants. Dans lequel les partenaires de recherche :*

- *établissent un énoncé problématique qui définit et relie leurs identités ;*
- *mettent en œuvre une série d'actions qui traduisent leurs intérêts propres et communs dans une mise en dispositif*
- *définissent des rôles, en liens avec leurs identités et avec leurs intérêts au sein d'une organisation singulière*
- *mobilisent des acteurs tiers dont les capacités de représentation permettent la justification du partenariat et l'engagement des partenaires*
- *confrontent leur référentiel de savoirs pour en élaborer un autre, propre à leur système d'énonciation.*

*Au cours de ce processus, le dispositif partenarial se construit au travers de plusieurs épreuves : celle de la traduction des identités, de la reconnaissance des intérêts, de la légitimité, de la capacité à mobiliser d'autres acteurs et du référentiel épistémique de chacun. L'issue de ces épreuves, vécues individuellement et socialement, trouve son développement dans le degré de co-construction des savoirs.»* Deux autres épreuves transversales sont identifiées : la première, liée directement à la construction des savoirs, qui est celle de véridiction, et la deuxième, liée au processus de collaboration qui est l'épreuve de mutualité.

Au delà de la construction des savoirs, les processus de recherche partenariale ou de recherche-action, tel que le présent programme de recherche entend l'encourager entre associations et institutions patrimoniales, ne sauraient se limiter à produire des *savoirs*. Il est bien pour nous question qu'il fasse faire, ou du moins qu'il expérimente des façons de faire d'une part et que, d'autre part, il provoque des effets au delà du champ du savoir : notamment des effets de reconnaissance. En ce sens, dans une perspective pragmatiste qui rejoint aussi le souci de responsabilité pointé par H.Arendt, nous sommes attentifs aux conséquences de l'action dans leur portée politique<sup>4</sup>.

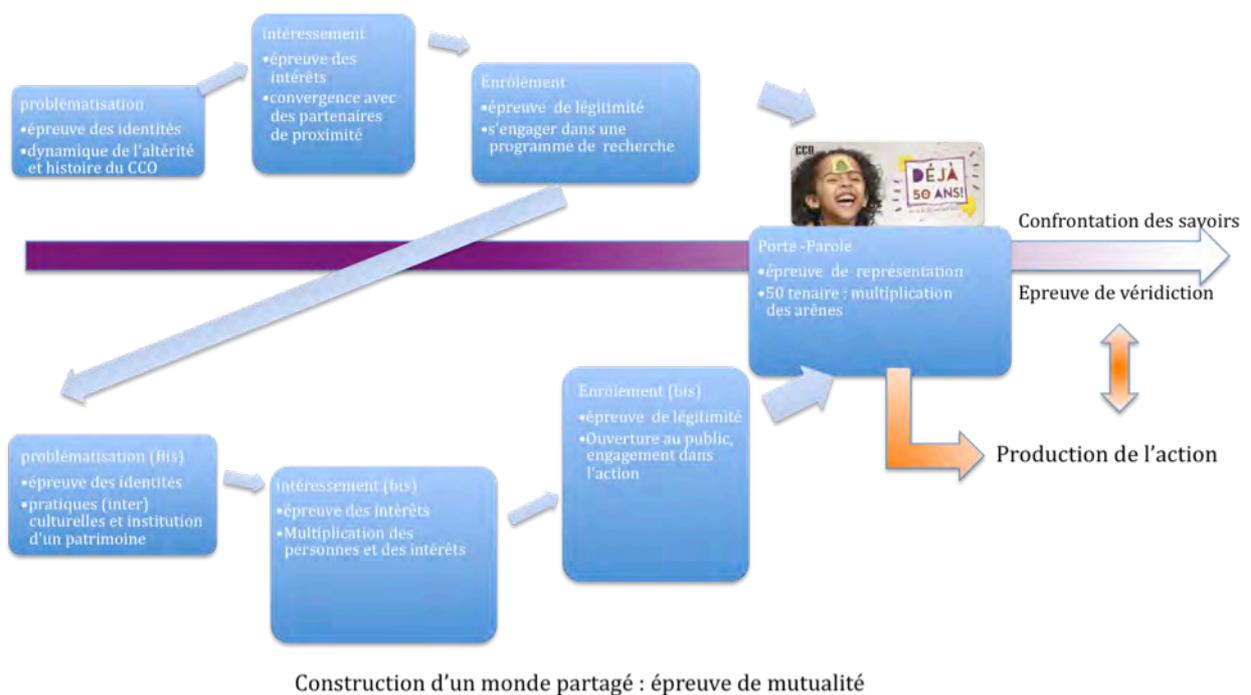
---

<sup>3</sup> Les polices de caractère choisies signalent la diversité des auteurs. Le texte du rapport lui-même est en police calibri. Les textes des diverses transcriptions et notes ethnographiques sont en police cambria, ceux des autres mémoires et articles en times.

<sup>4</sup> « En se reconnaissant dans l'action qu'il engage, l'agent décide d'assumer par avance les conséquences immédiates mais imprévisibles et irréversibles que son action produira en rencontrant le réseau des

Le processus « type » de coopération décrit par Callon comporte 5 étapes. Il se trouve — mais c'est souvent le cas car ces collaborations se fondent sur une antériorité de relations construites dans le temps — que la phase de recherche qui a bénéficié d'un financement de la part du ministère de la culture constitue une seconde boucle de coopération. La réponse à l'appel à projet a ainsi constitué à la fois un moment de légitimation et de mobilisation de nouveaux acteurs, mais elle a introduit une nouvelle problématisation : autour de la question patrimoniale.

Les phases et les épreuves du processus de coopération au cours de la recherche-action au CCO  
(utilisant le modèle proposé par Audoux, Gillet, 2011)



relations humaines. Ce qui donne sens à la responsabilité politique est une sorte de *renoncement* : j'accepte d'emblée que l'action que j'amorce puisse m'échapper et qu'en ce sens elle ne soit pas entièrement intelligible comme « mon » action. C'est l'assomption des conséquences produites par la rencontre avec la pluralité humaine qui fait la grandeur de mon action. La responsabilité politique demande donc conjointement de se reconnaître comme acteur des événements de sa vie, - et non l'auteur- de ses actes en assumant leurs conséquences. » Gérôme Truc ( 2008, p. 25)

Le processus de travail que nous avons engagé s'est inscrit dans le cadre d'une dynamique déjà existante : celui d'une recherche-action qui avait pour principe à la fois de produire des connaissances et des analyses sur le CCO en y associant ses membres actifs, mais aussi de produire des événements et des créations artistiques, d'organiser des moments de réflexions et des échanges avec d'autres, de commémorer le cinquantenaire sous une forme qui restait à définir. La proposition méthodologique initiale consistait à imaginer des formes d'ateliers partagés entre l'équipe du présent contrat de recherche et les membres du CCO et plus largement en associant les personnes qui seraient intéressées à y contribuer. Dans la perspective pragmatique indiquée, le pari était de faire de la recherche l'un des lieux du processus en cours d'institution d'un patrimoine du CCO. L'analyse des pratiques interculturelles que nous prévoyions, le travail historique déjà initié, la reprise des matériaux déjà accumulés, les nouvelles collectes de mémoire et autres productions en cours au CCO pendant le temps de la recherche constituant autant d'actions de patrimonialisation qu'il s'agissait d'interroger comme telles. Chaque chapitre présentera ainsi la façon dont ces épreuves se sont posées à nous, tentera d'en éclairer les motifs et exposera la façon dont nous avons tenté de les résoudre. Le lecteur qui souhaiterait se faire d'abord une idée plus « méta » de ce processus de collaboration pourrait presque faire d'abord une lecture transversale des points I de chaque chapitre.

Le premier chapitre de ce rapport présentera la façon dont le CCO a d'abord entrepris de retracer sa mémoire et son histoire au travers du traitement de sources archivistiques et d'entretiens qui constitue exploration historique et mémorielle. La problématisation se fait là en termes de reconstitution de son histoire sociale et de dynamiques de l'altérité. Nous verrons la façon dont cette étape fait référence, en ce qui concerne sa démarche comme du point de vue des contenus produits et construit une vision partagée, même si certains points peuvent faire discussion. Les intérêts de chacun y trouvant place sous l'égide du CCO maître d'ouvrage.

Le second chapitre présente le redéploiement de la recherche autour de la question des pratiques (inter)culturelles et de l'institution d'un patrimoine au CCO et les déplacements que cela opère pour les acteurs engagés initialement. Ce chapitre s'attache à montrer ce qui est apparu comme un paradoxe du CCO : une difficulté à faire ou à se reconnaître un patrimoine en propre. Les opérations et actions concrètes mises en œuvre au cours de la recherche-action et les pratiques du CCO seront décrites et lues comme autant de pratiques où se fabriquent, se transmettent des façons de faire (inter)culturelles auxquelles les gens tiennent et qui les font tenir.

Enfin le troisième chapitre fera état des questionnements à l'œuvre au CCO et auxquelles l'équipe de recherche a contribué ou dans lesquels elle s'est trouvée embarquée : la première autour des expérimentations qui visent l'activation citoyenne, la seconde autour des droits culturels qui constituent un nouveau chantier pour le CCO.

## I - La trame de l'histoire - la trame des mémoires

### I-1 Un projet de recherche-action dans la perspective des 50 ans du CCO

En 2008, la direction du CCO et son CA prennent pour occasion l'année européenne du dialogue interculturel pour amorcer une recherche action sur l'histoire sociale du CCO. Se constitue là une première étape décisive du processus à venir.

#### I -1- 1- Un projet dirigé par le CCO : Problématisation et épreuve des identités

Comme indiqué, en introduction nous exposerons à chaque début de chapitre, en quoi consistent les étapes de construction de la collaboration et quelles sont les épreuves correspondantes telles que proposées par Callon et reprises par Audoux et Gillet (*en italique dans le texte*) avant d'en détailler les modalités pour la situation qui nous concerne.

*La phase de problématisation, est celle qui donne corps au partenariat. Dans laquelle une question ou un énoncé a pour effet de « problématiser toute une série d'acteurs, c'est à dire d'établir de façon hypothétique leur identité et ce qui les relie. » Chacun s'efforce à ce que l'énoncé forge l'objet de façon à ce qu'il corresponde à ses intérêts explicites. Il y a là une première traduction des attentes et intentions de chacun : dans les modalités d'associations prévues et l'objet de l'association dessiné.*

En 2008, le CCO joue un rôle central dans la définition du projet, et notamment sa directrice, soutenue par son CA. Il s'agit d'investir le CCO d'un projet qui l'oriente pour plusieurs années. Le CCO dans cette étape est à la fois maître d'œuvre et maître d'ouvrage. Il construit son histoire et sa recherche.

La problématique est rédigée par sa directrice, Fernanda Leite et se nourrit des travaux antérieurs qu'elle même a produits ou qu'elle a conduits au sein du CCO, notamment en collaboration avec Benjamin Vanderlick, membre du CA et Michel Rautenberg.

« Nous faisons l'hypothèse que le CCO est un laboratoire où s'expérimente une nouvelle manière d'appréhender les questions liées à la gestion de l'altérité et de la pluralité dans l'espace public. Dans un contexte de mondialisation des échanges et face aux enjeux majeurs de recrudescence des crispations identitaires il est urgent de mettre en valeur des pratiques innovantes de construction d'un espace commun capable de « prendre en souci » les différentes manières d'être au monde. Nous souhaitons interroger l'histoire même du lieu, sa mémoire sociale, les pratiques mises en œuvre au sein du projet du CCO, les modes particuliers de rencontre avec les différentes vagues migratoires, la place de pépinière qu'il a pu avoir dans la structuration de paroles associatives et artistiques, de défense des droits de l'étranger et des minorités »

La mise en place du projet passe toutefois par une première épreuve d'identité puisqu'il a fallu convaincre les membres du CA de « faire entrer » des chercheurs qui auraient non pas pour rôle de « prendre pour objet le CCO », mais d'accompagner la réflexion du CCO sur lui-même. Ceci se négocie relativement facilement dans la mesure où les chercheurs mobilisés

accompagnent déjà le CCO depuis de nombreuses années, mais la négociation n'est pas close pour les étapes à venir.

Michel Rautenberg<sup>5</sup> est sollicité dans cette phase comme expert « scientifique » sur les orientations choisies et pour sa capacité à mobiliser des étudiants pouvant réaliser le recueil de données attendu par la structure.

Benjamin Vanderlick<sup>6</sup> est également associé au projet, au titre de Traces en Rhône-Alpes, forum régional des mémoires d'immigrés. Ce réseau régional d'initiatives liées à la mémoire de l'immigration est identifié comme pouvant « faciliter la diffusion des travaux de cette Recherche-Action auprès des acteurs régionaux et apporter des ressources complémentaires avec les initiatives d'autres acteurs locaux ». Il est attendu que les relais avec la CNHI et d'autres initiatives nationales seront ainsi facilités.

Le Rize (archives municipales de Villeurbanne et centre mémoires et sociétés), représenté par son directeur, Xavier De la Selle, est associé pour sa compétence dans le traitement des archives, son rôle de conseil et d'expertise par rapport au traitement et à l'avenir des archives associatives du CCO. Le Rize pourra aussi participer au travail sur la mémoire sociale du CCO *via* l'accueil d'une résidence d'un chercheur, ou à l'occasion de la restitution avec un artiste. Il s'agit pour le Rize de contribuer à nourrir les mémoires villeurbannaises en accompagnant un acteur du territoire qui fait retour sur son histoire.

Le projet vise aussi à ne pas cantonner la recherche-action à une dimension scientifique mais à la déployer sur un versant plus artistique et évènementiel : notamment à travers la sollicitation d'artistes qui puissent donner une autre lecture ou interprétation de ce qu'est le CCO (fresque, vidéo) ; en intégrant dans la programmation du CCO les thématiques qui sont au coeur du projet (Paroles sur Place 2008 s'appuie sur le texte de la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de 2005 de l'Unesco), ou en faisant le lien avec des évènements fortement connectés aux questions qui sont en jeu ici (journée d'étude "Les archives de l'immigration : repérer, collecter, valoriser", le 20 novembre 2008 au Rize à Villeurbanne.)

A ce stade une première traduction s'est opérée : le CCO n'est plus tout à fait le même actant une fois qu'il (s')est constitué en laboratoire et ce à double titre. Laboratoire où s'expérimenteraient des pratiques spécifiques et (potentiel) laboratoire de recherches. Du

---

<sup>5</sup> Direction du mémoire de DESS « Développement culturel et direction de projet » de Fernanda Leite en 2003, Lyon 2. Comité de pilotage du colloque « Les associations face aux politiques publiques d'intégration » dont le CCO est un des acteurs fort en 2005, Recherche-action sur les ressources artistiques des associations communautaires fréquentant le CCO en 2007, Comité de suivi de la recherche menée pour la DRAC par Christine Hamel sous la direction de Fernanda Leite « Rendre visible et accompagner les expressions de la diversité culturelle à travers des parcours artistiques en Rhône Alpes. » nov. 2007. Cette étude fera l'objet d'une table -ronde de présentation, qui est aussi l'occasion du lancement de la recherche-action.

<sup>6</sup> Vanderlick Benjamin, rapport d'étude « *les actions mémorielles liées à l'immigration en Rhône-Alpes : entre reconnaissance symbolique en enjeux de patrimonialisation* » réalisé pour le ministère de la culture et de la communication, 2008. *Un lieu associatif et culturel de l'immigration : le Centre Culturel Oecuménique Jean-Pierre Lachaize (CCO)*, « lieu nécessaire pour la société pluraliste »<sup>6</sup> depuis 45 ans, présentation en mai 2008.

point de vue d'une lecture en terme de processus de patrimonialisation (qui ne viendra comme problématique affirmée en ces termes qu'après), le CCO amorce bien là quelque chose de cet ordre.

### **I-1-2- La dynamique des intérêts de chacun au service du CCO**

*La phase d'intéressement dont parle Callon est le moment au cours duquel se dessine précisément de qui et de quoi l'association sera faite : Quels sont les actants –y compris non humains (budget, méthodes, espaces de travail...) - et leur poids, l'intensité de la part qu'ils prennent dans le déroulement de l'action et des interactions. Il y a là une seconde traduction entre les intérêts des acteurs et les différents investissements de tout ordre qui vont les relier. « Cette deuxième étape d'intéressement est au coeur du dispositif de coopération dont l'enjeu est de solidifier les alliances projetées dans la problématisation. Tous les éléments mobilisés et reliés à partir de l'énoncé de départ ont pour objectif d'opérer une traduction entre les intérêts de chacun. Leur association constitue une mise à l'épreuve des capacités de reconnaissance des intérêts engagés et de leur mise en dispositif au travers des différentes actions entreprises. »*

*Cette phase s'articule avec une phase d' enrôlement : qui va mettre à l'épreuve les légitimités de chacun et conduire à reposer le projet de recherche-action. (Nous y reviendrons à la fin de cette partie). Lors de cette étape, il s'agit de définir et de coordonner les rôles. Elle aboutit à la définition d'une organisation, qui est définie comme un agencement des ressources investies dans un dispositif partenarial.*

A partir de 2008 et en 2009 et 2010 un ensemble d'opérations vont ainsi se réaliser. Dans cette phase le CCO continue de rester un actant central du projet parvenant à faire converger les intérêts de chacun autour de son intérêt et à agencer (en partie) les ressources nécessaires à l'avancement des diverses actions prévues.

Le CCO lance le processus avec Paroles sur place, événement participatif qui ouvre chaque année sa saison et tient lieu, comme nous le verrons, de moment de « rentrée des associations » en choisissant cette année là la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de 2005 de l'Unesco comme texte servant de support à la création artistique, décliné en plus de 13 langues. Il obtient pour cette opération le label européen du dialogue interculturel.

La réalisation d'une frise historique participative avec Christina Firmino invite chacun à associer son histoire à celle du CCO, événements personnels et événements plus globaux<sup>7</sup>. La collaboration avec Christina Firmino se poursuivra avec la réalisation d'un documentaire poétique « les bateaux de Thésée » qui se nourrit des images d'archives du CCO, des archives de la recherche elle-même (les entretiens filmés) et d'images faites par Christina elle-même (entretiens et prise d'images lors d'évènements du CCO). Il se noue ici plus que le seul intérêt

---

<sup>7</sup> « ChrOnoSMOS constitue une démarche participative et évolutive pour que la recherche questionne aussi d'autres lieux en relation avec l'histoire du CCO. La diversification des formes et des langages dans le développement de la recherche permet de toucher un public dense et varié, sensible à la démarche qui offre de multiples entrées. L'intérêt de ChrOnoSMOS est de pouvoir recontextualiser l'histoire du CCO à une échelle plus grande. Il peut aussi être intéressant de s'arrêter sur les perceptions de personnes qui ne connaissent pas le CCO. » Présentation sur le site internet du CCO.

respectif d'une artiste pour un objet riche à explorer (le foisonnement du CCO) et d'une structure qui souhaite proposer une « réflexion/ réflexion » d'ordre artistique. Nous reviendrons plus avant sur les traductions multiples que ce film opère puisqu'il a été au fil de la recherche un point de rendez-vous régulier.

En 2009, un classement des archives est réalisé avec l'appui du RIZE. L'intérêt du Rize se limite ici à assurer une prestation de qualité afin que ces archives puissent être utilisables à l'avenir, dans un souci de préservation qui relève de sa compétence et de sa mission fondamentale. Cet intérêt est précieux pour le CCO qui a jusqu'alors géré ses archives comme des objets encombrants, entassés dans des placards qui débordent. Le temps et les moyens dont dispose le CCO n'aboutira toutefois pas à une phase analytique de celles-ci.

Laetitia Hamouche réalisera pour sa part un mémoire de Master 1<sup>8</sup>, dans le cadre d'un stage de 3 mois au CCO, sous la double direction de Fernanda Leite et de Michel Rautenberg. Ce cadre permet de définir de façon précise les étapes de la recherche, le protocole de celle-ci. Il est notamment le support d'un processus de travail partagé avec les membres du CA du CCO qui sont mis à contribution pour élaborer un tableau récapitulatif des étapes de l'histoire du lieu, les événements sociaux, politiques, locaux auxquels ils relient cela et les personnalités auxquels ils l'associent. Outre la matière intéressante ainsi collectée, la démarche permet d'activer la mémoire et la participation de chacun dans un processus collaboratif qui fait sens. Le choix des personnes à interroger est ainsi décidé avec les membres du CA impliqués dans la recherche et ceux-ci ont été conduits chaque fois que possible avec un membre du CA. Ils ont été dûment répertoriés, filmés, retranscrits, archivés (15 entretiens sont ainsi réalisés). En outre l'ensemble des CCO –infos (petit journal d'information du CCO couvrant la période de 1988 à 2000) fait l'objet d'un dépouillement et d'une synthèse. Ce travail produit ainsi un matériau précieux à plusieurs titres en tant qu'il porte trace de cet investissement collectif et qu'il permettra de fait une analyse fine de ce qu'est le CCO (cf infra chapitre 1-2 et chapitre 2).

Il est notable que la félicité dans laquelle se réalise ce travail ne se renouvelle pas l'année suivante dans le cadre d'un stage qui porte sur l'ancrage territorial du CCO. Le suivi du stage n'est pas assuré par un enseignant-chercheur proche du CCO, il se réalise en binôme avec une autre étudiante Alice Karlowska (architecte de formation) qui n'a pas la même connaissance du CCO que Laetitia. Il s'agit d'explorer la façon dont le CCO est identifié par des gens du quartier, quelles attaches se manifestent avec le territoire environnant. Mais les témoignages recueillis sont peu loquaces, les lieux de lutte anciennement investis par les gens du CCO n'ont pas gardé trace de ces moments forts et les modalités de conduite de l'enquête sur ces questions se révèlent peu pertinentes. Nous comprendrons effectivement que c'est moins dans les lieux que le CCO s'inscrit que dans les relations interpersonnelles que se joue sa présence ici ou là.

Du côté artistique, à nouveau, le site du CCO indique que : « la Cie Ohmart a été accueillie en résidence au CCO à l'automne 2009 pour une restitution publique en mars 2010, à l'occasion du festival Théâtre Réalités. Son travail a porté sur la mémoire des lieux, la photo et sur la notion de l'archivage. Sténoact est un projet qui rassemble une photographe, une comédienne et un musicien dans l'espace public autour d'une caravane transformée en

---

<sup>8</sup> *S'ouvrir à la diversité et gérer l'altérité. Mémoire sociale des dynamiques propres à l'histoire du centre culturel œcuménique à Villeurbanne*, Mémoire de Master 1 Sociologie et anthropologie, université Jean Monnet, Saint -Etienne, sous la direction de Michel Rautenberg, Juin 2009.

chambre photographique sonorisée<sup>9</sup> ». Mais cette expérience n'a pas été mentionnée ou fait l'objet de reprises par la suite.

Du côté de l'histoire du CCO, l'hypothèse d'une collaboration avec le LAHRA est discutée avec Michèle Zancarini-Fournel, dont les travaux portent sur les questions féministes et la contestation de 1968. Mais celle-ci ne sera finalement pas en mesure de s'engager dans le projet personnellement ou au travers d'étudiants sur ces champs de recherche. C'est Olivier Chatelan, dont les travaux portent notamment sur le rôle des catholiques dans l'expertise urbaine et les engagements militants urbains, qui s'associera au projet. Sa bonne connaissance des réseaux catholiques de la région lyonnaise et son intérêt pour comprendre leur rôle à l'échelle de l'agglomération va rencontrer l'intérêt du CCO pour retracer ce pan relativement méconnu de son histoire et resituer le CCO dans un mouvement plus large. Cette étape est perçue comme ayant opéré une inflexion particulière de l'objet, ou pour le dire dans des termes calloniens pour avoir produit une nouvelle traduction de la problématique, en accentuant le caractère religieux de l'histoire du CCO au détriment des dimensions militantes et politiques, ce que Olivier Chatelan réfute, nous y reviendrons. L'orientation des recherches et les deux articles ont été produits « à la demande » de la direction du CCO, au regard des pistes identifiées par Olivier Chatelan à partir des archives et discutées au sein du comité de pilotage. C'est le CCO qui les prend en charge financièrement et qui garde de ce point de vue l'initiative sur ce volet de la recherche-action. Ces deux volets ont donné lieu à des présentations publiques sous forme de table ronde qui ont été l'occasion d'inviter des anciens du CCO et de générer de nouveaux témoignages à cette occasion (*Cf. infra*).

Le Rize accompagne cette première phase de la recherche-action par une présence régulière au comité de pilotage. Il va jouer un rôle important de soutien à l'idée d'engager la recherche dans une étape nouvelle avec la réponse à l'appel à projet du ministère de la culture, en tant que membre du GIS IPAPIC.

## I-2 – Reconstitution d'une mémoire sociale et construction de pans d'histoire

Ces premières étapes de recherche-action se sont donné pour tâche de collecter de la matière, nous pouvons même dire qu'il s'est agi de la constituer, et de dessiner à partir de là les contours et les lignes forces de ce qui pourrait être alors la « mémoire sociale » du CCO. Ces éléments sont déjà disponibles<sup>10</sup>, mais il nous paraît à la fois nécessaire de redonner au lecteur qui ne les connaît pas la trame de ce qui a été élaboré là et de la mettre en perspective

---

<sup>9</sup> Trois étapes sont présentées sur le site du CCO : 1) La Captation au CCO : En Mars, la caravane, transformée en chambre photographique parlante, invite 4 femmes ayant eu ou ayant un lien avec l'histoire du CCO, à fabriquer des images et à livrer une parole. 2) L'archivage : Les entretiens sont alors retranscrits, les images sténopés étiquetés et conservés en vue de la restitution finale. 3) Le spectacle : Pour Théâtre Réalités 2010, la caravane revient au CCO le 27 mars. Ce moment est l'occasion de revivre en direct l'histoire intime du CCO à travers le témoignage de ces femmes. Une image latente est révélée autour d'une installation associant théâtre, composition sonore, installation photographique et scénographique.

<sup>10</sup> Le mémoire de Laetitia Hamouche est en ligne sur le site du CCO. Ce qui en soi est une information notable sur la valeur qui lui est accordée. Deux articles ont été rédigés par Olivier Chatelan que l'on trouve sur le site du CCO à la rubrique « *les 50 ans on l'a fait* » mais pas à celle de la recherche-action qui ne donne qu'un résumé. Ils sont présentés ici en annexe.

dans ces différentes dimensions. Ainsi l'essai d'histoire constitué en 2009 est-il complété par des matériaux que nous avons directement repris dans les entretiens ou documents produits pour l'écrire. Nous faisons ici le choix de donner à lire ces témoignages de l'histoire du CCO tels que le dispositif spécifique des entretiens les a fait émerger, c'est à dire en proposant souvent des situations de dialogue avec un membre du CA actuel d'une part et en demandant aux personnes de faire le lien entre histoire du CCO et contexte historique d'autre part<sup>11</sup>. Dans un deuxième temps chaque « étape » identifiée est mise en regard des articles historiques produits par la suite, à partir des archives écrites. Ce croisement de regard, tout en documentant ce qui se passe au CCO des années 60 aux années 2000 donnera à voir le processus en cours d'écriture de cette histoire.

En aucun cas il ne s'agit toutefois de produire ici un récit qui prétendrait être « complet » sur le CCO. Ce dont nous avons fait l'expérience c'est justement de nous trouver dans une situation un peu paradoxale : à la fois le terrain n'était pas vierge, il y a déjà une production relativement riche et documentée (mémoires sur divers thèmes et actions menées par le CCO, rapports d'étude pilotés par le CCO, mémoire sur le CCO, travail d'histoire en cours), et en même temps la sollicitation de la mémoire de ceux qui sont encore là, comme les archives à disposition demeurent relativement partielles. On retient les grands moments plus que les actions quotidiennes, les archives portent la trace des nécessités de financement, de communication, de justification des actions, mais ne sont pas une chronique de la vie d'un lieu. De plus, nous le verrons *LE CCO* n'est pas quelque chose que l'on peut facilement cerner dans son unicité. Et enfin, les pratiques « interculturelles » ne se laissent pas, par définition, forcément identifier en tant que telles (du moins ce n'est peut-être pas là où les choses sont affichées telles qu'elles s'y opèrent le plus) et elles ne laissent pas nécessairement de traces. Ainsi pour compléter le récit il eut fallu continuer de recueillir bien davantage de matériau : le projet initial prévoyait un total de 70 entretiens<sup>12</sup>.

La trame de la mémoire et les pans d'histoire ainsi éclairés sont autant de portes qu'il s'agirait d'ouvrir mais dont l'exploration ne pourrait se faire qu'au delà du CCO, même si celui-ci en a souvent été un des carrefours, un des lieux porteurs, une condition de faisabilité voire de félicité de ce qui est advenu. Ainsi, on verra émerger au fil de l'essai d'histoire que retrace Laetitia Hamouche et dans les entretiens qui s'étaient donné vocation à faire ressurgir ces liens, comme dans les écrits de Olivier Chatelan de multiples entrées possibles :

- le rôle des mouvements chrétiens auprès du milieu étudiant (JEC/JOC) et d'un quartier populaire dans la période les années 60-70.
- les débats qui faisaient rage dans les milieux étudiants et militants sur la guerre d'Algérie, le féminisme, les divers mouvements communistes, maoïstes...
- les conflits nationaux et internationaux dont les victimes trouvent ici un lieu de refuge et pour continuer la lutte (l'Indochine, le Chili, les Kurdes, les Palestiniens...).
- les mouvements de revendications et de lutte contre l'exclusion (les luttes pour le logement et contre certains projets d'aménagement urbain, la question du chômage)
- les formes prises par la lutte contre le racisme (la marche pour l'égalité et contre le racisme, le combat contre le FN, ...)

---

<sup>11</sup> Cf. en annexe à titre d'exemple l'une des grilles d'entretien.

<sup>12</sup> Nous nous sommes orientés vers d'autres types d'approches même si des entretiens ont continué d'être réalisés par Anne Aubry et Fabienne Tanon. Cf. infra.

- la présence des immigrations de main d'oeuvre et la façon dont elles s'inscrivent dans un espace local
- l'évolution des pratiques artistiques et des formes d'expression culturelles propre à chaque époque et au croisement que le lieu rend possible.
- l'évolution des politiques sociales et culturelles qui soutiennent et orientent ce qui émerge au CCO. (DSQ, politique de la ville, émergence culturelle, ...)
- etc.

Si chacune de ces dimensions est bien présente, elle n'est que très partiellement documentable d'un point de vue archivistique comme d'un point de vue mémoriel, du moins à s'en tenir au sein du CCO. Olivier Chatelan a exploré pour sa part plus précisément le temps des fondations du CCO et ses évolutions pour lequel les archives donnaient des prises et il poursuivra sur la place faite aux communautés<sup>13</sup>. L'évolution des expressions culturelles pourrait sans doute davantage donner matière à analyse : L'objectif initial du CCO n'était pas d'établir une analyse chronologique de ce type, ça n'a pas été non plus celui de la seconde phase de la recherche<sup>14</sup>. Car, en dépit de la recherche-action qui s'engage là, le CCO n'est pas une institution patrimoniale, ce n'est pas une qualité substantive qu'on pourrait lui associer, nous reviendrons là dessus dans le deuxième chapitre.

## **I.2.1 – L'affirmation d'un projet d'aumônerie étudiante dans ses singularités**

### **1.2.1.1. Les débuts de l'aumônerie étudiante<sup>15</sup> : récits et mémoire**

Après de longues études en philosophie puis en théologie à Lyon, Jean Latreille<sup>16</sup> est nommé prêtre au milieu des années 1950. Il fut ensuite mandaté comme aumônier des étudiants par l'Eglise de Lyon dès le démarrage du nouveau campus universitaire de l'INSA. Mais, très vite, l'ampleur des activités liées à l'aumônerie posait le problème du lieu. L'Archevêché de Lyon a alors accepté de financer l'achat (et donc de devenir propriétaire) d'un terrain de la rue Georges Courteline<sup>17</sup>.

La construction de locaux sur ce terrain devait permettre, dans la conception du lieu par Jean Latreille, d'établir un espace de dialogue, de rencontre, d'échanges, de réflexion et surtout de liberté d'expression (dans le sens où ce lieu permettait à chacun d'être entendu dans sa différence) pour favoriser la réussite des étudiants, quelles que soient leurs origines et leurs croyances.

Les habitants du quartier n'allaient pas spontanément et régulièrement au CCO (des actions pour l'alphabétisation avaient été mises en place au CCO, et les habitants répondaient quelquefois à des invitations pour se rendre à un concert, une conférence ou une messe). Le CCO n'était pas une

---

<sup>13</sup> Les apports de cette contribution seront davantage repris dans la deuxième partie.

<sup>14</sup> De ce point de vue la perspective est plus anthropologique et politique d'une plongée dans l'épaisseur des pratiques (inter)culturelles au CCO, ce que nous proposons à partir du point II-2.

<sup>15</sup> Ce sous-titre comme ceux de même niveau qui suivront est directement emprunté au mémoire de Laetitia Hamouche. Les parties de texte en format 10 sont issues du mémoire Laetitia Hamouche. Les extraits d'entretien en encadré ont été réalisés à ce moment mais sont mobilisés dans la phase actuelle d'écriture.

<sup>16</sup> Né en 1926, Jean Latreille est issu d'une famille d'universitaires : son père était doyen de la faculté des Lettres de Lyon. Il est ordonné prêtre en 1954.

<sup>17</sup> C'est au cours de l'année 1964 que l'Association Diocésaine a négocié l'achat d'un terrain pour les activités du CCO, par Bail amphytéotique. Il s'agira du 39 rue Georges Courteline, adresse actuelle du CCO.

simple aumônerie dans laquelle se réunissaient catholiques et protestants, mais la dimension œcuménique de ce lieu allait bien au-delà dès la conception de cette structure.

#### **Extrait entretien avec Jean Latreille /Laetitia Hamouche<sup>18</sup>**

Jean Latreille : Centre culturel c'était mon idée...

Maurice Bardel : C'est important que tu précises ça parce que enfin, tu vois c'est important que tu précises ce que tu voulais derrière ces mots, enfin les trois mots Centre-Culturel-Œcuménique, ça paraît important parce que finalement euh, dès le début t'as pas parlé d'aumônerie...

J : Oh, si.

M : Enfin oui, t'en as parlé mais si tu veux on aurait pu parler de l'aumônerie de l'INSA simplement, c'était l'aumônerie mais ça n'avait pas le nom, tu as pris un autre nom.

J : Oui.

M : Et pourquoi t'as choisi les trois mots...

L : Ces termes là, pourquoi un centre, pourquoi culturel et pourquoi œcuménique ?

L : Culturel pour que ça intéresse toutes les mentalités. Dans la colonne que Capelle avait fait mettre en bas des escaliers, il y avait les euh, d'un côté les cours, de l'autre côté les manifestations genre conférence, et au milieu la colonne aumônerie, et non seulement les protestants mettaient des papiers à côté des miens, mais la libre pensée mettait les papiers dans la colonne aumônerie.

M : Oui, c'est-à-dire, en parlant centre culturel œcuménique, on dépassait la notion de confessionnalité hein, ce qui était visé c'était tout ce qui touchait le domaine de l'esprit d'une certaine façon...

J : Oui oui.

M : ...que celui-ci trouve une concrétisation du côté de la foi catholique, que ça le trouve du côté de la foi juïque ou que ça le trouve du côté de la libre pensée comme tu dis. D'accord.

J : Oui oui. J'avais les meilleurs contacts avec le responsable du groupe athée, qui venait me causer, qui venait me dire "voilà ce que j'ai compris, expliquez moi autre chose", ou alors "je ne suis pas d'accord". Je me rappelle quand il est venu me dire "j'ai compris ce que vous appelez Dieu au cours de physique quantique", alors je lui ai dit "explique moi, ça m'intéresse", et bien "au cours de physique quantique je sais qu'il y a des atomes qu'on n'arrive pas à localiser mais on est sûr qu'ils existent quand même, Dieu ça doit être quelque chose comme ça", *rire*, c'est rigolo comme définition. »

(...)

L : Alors on voit [sur la photo] une pancarte devant avec écrit Centre Culturel Catholique et Protestant.

J : C'est pas moi qui ai lancé le mot œcuménique, je le considérais comme un mot difficile.

M : Ah, c'est pas toi qui a lancé le mot œcuménique, ah ouais ?

J : Moi, j'avais lancé CCA, Centre Culturel pour les Aumôneries.

M : Ah oui, c'était au point de départ. Et qui c'est qui a pensé à œcuménique...

J : La voix publique. »

Le Centre culturel a été jugé trop exigu (rappelons qu'il était ouvert à toutes les facultés) dès le premier bilan après son ouverture (le premier trimestre de l'année scolaire 1967-68). Les problèmes sociaux politiques de l'époque ont été un véritable moteur du dialogue au CCO, ce qui fût davantage accentué dès 1968 ; les rencontres entre populations différentes étaient alors une évidence et la laïcisation du lieu une nécessité.

#### **Extrait entretien Jean Latreille/ Laetitia Hamouche**

Maurice Bardel : Il y avait aussi une forte implication, enfin ça va se cristalliser sans doute avec 68, mais une forte implication disons aussi dans les problèmes de société, il y a vraiment entrecroisement des problèmes de société et des problèmes éventuellement de l'église à l'époque.

---

<sup>18</sup> Réalisé le 16 février 2009, avec Maurice Bardel, membre du CA du CCO.

Jean Latreille : Tout à fait. Et je parlais de la guerre d'Algérie.

M : Oui, la guerre d'Algérie c'est vrai que ça a marqué sérieusement les années 60, c'est lourd la guerre d'Algérie.

J : C'était à peine fini en Indochine d'ailleurs.

M : 54 la fin de l'Indochine et 62 la fin de l'Algérie.

J : C'est ça.

Laetitia : Oui.

M : Et puis après il y a 68, mai 68, c'est quand même une succession...

J : Et dans tous ces cas-là mon idée à moi c'était qu'à la messe du dimanche il fallait parler de tout ça, il ne fallait pas que la messe du dimanche soit...passe sous silence qu'il y avait des problèmes dans la société. La tentation de toutes les messes c'est de dire on est réunis pour prier le Seigneur, alors on oublie tous nos soucis, mais non pas du tout, moi je crois qu'on les apporte. J'avais proposé que celui qui présentait les intentions de prière arrive avec un journal à la main, au micro, pour que tout le monde voie que ça partait du journal.

M : Et les étudiants là qui donc euh, en fait à cette époque là...tu as fait allusion à la présence d'étudiants marocains entre autres, effectivement parce que l'INSA a tout de suite eu une population étrangère, euh moi je vois les choses de beaucoup plus tard, mais j'ai l'impression que la présence, et tu as évoqué les étudiants africains avec qui du coup tu proposais des vacances euh, voilà, je trouve que la présence des populations d'origine africaine a beaucoup marqué au début la vie du CCO. Parce que y'a eu tout de suite cette ouverture à cette population-là me semble t-il, et ces populations, c'est peut-être plus vrai, après je sais pas, c'est là que tu peux dire, ont eu tendance elles-mêmes à s'organiser entre elles...

J : Exactement.

M : ...enfin la communauté, tu as, je sais pas quoi, tu as la communauté congolaise (*parmi d'autres*)...

J : Il y avait trois communautés vietnamiennes, une communauté communiste, une communauté anti-communiste officielle, et une communauté qui se disait neutre, et ils tenaient un congrès dans le CCO.

L : A quelle époque ? Dans les débuts ?

J : Dans les débuts oui. Je revois encore les Vietnamiens du service d'ordre, qui faisaient le tour de la maison, sans arrêt, pendant que la réunion avait lieu à l'intérieur.

L : Et ils venaient faire quoi au CCO, discuter entre eux, échanger ?

J : Oui, sur le plan politique. Et peut-être sur le plan militaire, j'espère que c'était pas trop militaire.

M : Oui, dès le début, dès le début, de par la volonté de....le CCO a été quand même un lieu qui...lieu d'accueil...

J : Oui.

M : ...allez, en parlant comme aujourd'hui, lieu d'accueil de la diversité.

J : Oui.

M : *Rire*, qui est un terme d'aujourd'hui, je pense que c'était pas le terme de l'époque. Mais il me semble que c'est un peu ça, il y a eu cette accroche assez forte avec toute cette population euh...

J : Avec l'atmosphère d'un monde où les partis étaient, aujourd'hui il y a peu de gens qui se réclament d'un parti, ou sur le bout des lèvres. On est socialiste mais...Tandis qu'à cette époque là il fallait que tout le monde soit communiste, c'était la seule chose qui était scientifique.

M : Oui, pas de salut sans ça, *rire*.

J : Ah oui, absolument. Et en 68 alors, les communistes étaient devenus l'aile droite, il fallait être plus à gauche oui, communiste.

L : Et, est-ce que vous vous rappelez quels étaient les différents groupes qui fréquentaient le CCO au tout début ?

M : Y'avait des groupes différents ?

J : Très très différents.

L : Alors vous dites qu'il y avait les communistes, les non communistes...

J : C'est ça, il y avait les Malgaches, les Vietnamiens, les conférences Saint Vincent de Paul et, qu'est-ce qu'on pouvait imaginer, *rire*. Toutes sortes de...le maximum de choses. »

La loi de l'offre et de la demande n'a pas fait exception à Villeurbanne lorsque les nombreux comités d'habitants et diverses associations qui émergeaient après 1968 avaient besoin d'un lieu pour se réunir. Ce sera en février 1970, après le constat d'une nécessité d'augmenter la capacité du centre, ainsi que « des besoins d'un quartier démunis de salles de réunion » (extrait du rapport de l'assemblée générale de Février 1970) que l'assemblée décide la construction d'une grande salle polyvalente et des locaux adjoints. Jusqu'en 1972/3, le Père Latreille, le Père Lapierre et les étudiants qui fréquentaient le lieu ont réuni leurs compétences et leurs volontés pour faire vivre le CCO.

#### **Extrait entretien Jean Latreille**

Jean Latreille : « je m'aperçois que j'ai beaucoup trop dit "je" dans la conversation. Euh, j'ai l'impression que j'ai fait comme si le CCO reposait sur ma personne, ce qui n'est pas vrai du tout. Mon idée dès le début était que les étudiants étaient assez grands pour se gouverner eux-mêmes, à condition que je les aide. »

(...)

Maurice Bardel : Quel était le lien, est-ce qu'il y avait un lien à l'époque avec le quartier ?

Jean Latreille : Alors les étudiants n'avaient pas tardé à chercher le lien avec le quartier. Par exemple il y avait un ciné-club sur le quartier, et ils sont restés en masse, mais ils ont tellement voulu leur film à eux, qui était un film d'avant-garde, que les gens du quartier ne sont plus venus, ils ont coulé le ciné-club.

M : Ah oui, donc il y avait quand même un problème de communication entre la population locale de Croix-Luizet et la population étudiante.

J : Ça a été féroce. La barrière était vraiment une frontière. Et il y avait des expéditions, les étudiants partaient en expédition avec leurs deux-chevaux et des extincteurs contre des gars du quartier, y'a eu des bagarres à coups de chaînes de vélos. Ça a été vraiment très dur. Et là aussi il fallait que les catholiques se bougent. Je me rappelle avoir fait venir un responsable de, comment ça s'appelle, AJD ah oui, y'avait des copains qui avaient fondé les AJD...

M : Ah oui, les amis du jeudi et dimanche.

J : Et bein tu sais comment ils s'appelaient : Association de Jeunes Délinquants, *rire*.

M : Ah bon, attend qui c'est qui les appelait comme ça ? Les jeunes du groupe ?

J : Le fondateur, non non, le fondateur du groupe, qui a été bâtonnier en 48.

M : Ah ouais, parce que les AJD continuent à exister et à faire du boulot...

J : Ils ont changé de titre. Ils avaient démarré avec Association de Jeunes Délinquants, moyennant quoi à chaque fois qu'ils se présentaient quelque part on les foutait dehors, *rire*. Alors ils ont changé de titre, ils ont gardé AJD, mais ils l'ont appelé les amis du jeudi et dimanche.

L : Pourquoi est-ce qu'il y avait une telle confrontation entre les jeunes étudiants et les jeunes du quartier ?

J : Très simplement par jalousie réciproque. Les gars du quartier trouvaient que ces jeunes bourgeois qui venaient et qui occupaient leur quartier, qui chipaient leurs filles étaient très gênants et il n'y a pas eu de possibilité de contact au début, alors avec plusieurs on a réussi à établir quelques contacts, redonne moi le nom, tu en as connu beaucoup du monde ouvrier du quartier (*il s'adresse à Maurice Bardel*)...

M : Laurini. Jo Laurini, qui est devenu après, président du CCO.

#### **1.2.1.2. Le moment fondateur: le Centre culturel comme aumônerie d'étudiants (1963-1968)<sup>19</sup> : vue de l'histoire**

Concernant ce premier épisode de l'histoire de CCO, l'étude historique proposée par Olivier

---

<sup>19</sup> Ce sous-titre, comme ceux de même niveau qui suivront, est directement emprunté à l'article de Olivier Chatelan.

Chatelan a permis de détailler précisément qu'elles avaient été les négociations et arrangements entre les instances religieuses, les protestants et les catholiques et nous renvoyons le lecteur en annexe 3.1. Nous soulignerons seulement ici les points de décalage ou au contraire ceux qui nous semblent faire particulièrement sens dans ce volet.

Cet article relève d'abord une dimension qui était jusque là peu ressortie des récits et n'avait pas été retenue dans la lecture des archives : celle du rôle du patronat lyonnais.

« Le premier bureau de janvier 1963 est exclusivement composé de ces industriels<sup>20</sup>. Cette présence du haut patronat n'est pas si surprenante : au réseau d'amis du père de Jean Latreille s'ajoute la volonté des industriels de connaître et d'encadrer, y compris par l'éducation religieuse, de futurs ingénieurs fiables sous tous rapports<sup>21</sup>. Cette prépondérance de la bourgeoisie lyonnaise se lit également dans les contacts suscités pour obtenir des fonds. »

L'ancrage à Villeurbanne et dans une mouvance de gauche, dès ce moment là pourtant, du CCO rend sans doute cette dimension historique plus difficilement affichable.

Un autre aspect semble important à souligner qui concerne le rôle joué dans le dialogue « œcuménique » et la façon dont celui-ci a contribué à définir les contours des modes de fonctionnement et de l'ouverture de CCO. Aspect qui apparaît dans les entretiens réalisés en 2009 que nous avons repris ci-dessus peut-être un peu sous-estimé.

« Les protestants tiennent à ce que l'animation soit le fait des jeunes eux-mêmes et un premier bilan dressé par le Conseil d'administration en janvier 1968 loue son bon fonctionnement. Un coutumier est rédigé en 1967 qui « doit permettre aux communautés de vivre une vie équilibrée », comportant « prise de conscience de soi par la prière et prise de conscience des autres par la rencontre fraternelle ». Un planning des réunions prévues doit permettre aux groupes de réserver des salles, « permettant à chacun de conserver son visage propre et sa liberté, tout en évitant l'étanchéité des uns aux autres<sup>22</sup> ». L'Assemblée générale extraordinaire du 30 juin 1967 modifie les statuts originels pour permettre aux étudiants de participer au conseil d'administration du Centre. Désormais, la composition du CA sera établie comme suit : un tiers de membres fondateurs ou bienfaiteurs ; un tiers d'étudiants considérés comme « membres actifs » ; les aumôniers et représentants des mouvements complétant le dernier tiers.

Ce temps des origines contient en son sein des éléments qui sont appelés à perdurer et à marquer l'identité du lieu. Le premier porte sur l'interprétation ambiguë des buts de l'association. Pour la partie protestante (FFACE), « la liberté politique comme la possibilité de la discussion politique sur ce qui se passera dans le Centre apparaissent capitales ». À cet égard, les locaux doivent être mis à disposition de qui les demanderait. La naissance d'un mouvement étudiant, plus que celui d'une simple aumônerie, paraît primordiale pour la partie protestante<sup>23</sup>. Côté catholique, le projet a été conçu à l'origine pour « faire quelque chose ensemble [avec les protestants] sur le plan théologique » et donner un lieu de culte aux étudiants du nouveau campus.

Cette possible divergence, que les protestants appellent également « disparité des options de travail », initie des procédures ou des rites qui constituent le deuxième élément appelé à perdurer. D'une part, habitude est prise d'énumérer le nom des groupes qui

---

<sup>20</sup> Lombard est président, Dupré-Latour vice-président, Gilly secrétaire et Martin trésorier.

<sup>21</sup> Entretien de Jean Latreille avec Laetitia Hamouche.

<sup>22</sup> ACCO3, lettre de Gérard Peloux de l'Alliance des équipes unionistes de France (région Rhône-Alpes) à Jean Latreille, 23 mai 1967.

<sup>23</sup> Idem.

fréquentent le Centre culturel. Faire régulièrement cette liste permet « une prise de conscience de la diversité », comme si l'identité de l'association avait pour point de départ la coexistence de communautés différentes dans un lieu unique. Cette spécificité du Centre culturel peut expliquer au moins en partie l'importance accordée à la gestion des locaux par l'intermédiaire du planning : l'enjeu spatial est prégnant dès les débuts de l'association, qui naît d'abord d'une absence de lieu de culte et de réunion. D'autre part, est régulièrement réaffirmé le refus d'une utilisation pure et simple des locaux, au nom de la responsabilité des communautés et des individus qui les fréquentent : « Tout sera fait pour éliminer la mentalité de consommateur » assure le projet de coutumier de 1967. » (p.5)

Ces questions vont continuer de se poser dans la phase identifiée par O. Chatelan comme un tournant pour le CCO de 68 à 74 où celui-ci s'installe et agrandit rapidement ses locaux au 39 rue Courteline... au risque de mettre ses finances en péril.

## **1.2.2. L'art du paradoxe : l'arrivée d'une communauté mariste perçue comme le signe d'une phase de laïcisation**

### **1.2.2.1. Vers une laïcisation du projet**

Le début des années 1970 marque un premier tournant dans la trajectoire du CCO.

Les dons et les cotisations diminuent, contrairement à la participation aux frais pour l'occupation des salles qui ne fait qu'augmenter, de nombreuses activités se développent alors au CCO. De plus, c'est aussi en 1974 que le président P. Comby quitte le CCO et cède la place à une communauté de Frères Maristes déjà intégrée dans le quartier.

Parallèlement aux liens que ces derniers vont intensifier avec les habitants et poursuivre avec les étudiants, une Formation Chrétienne Permanente est mise en place au CCO pour favoriser le contact entre étudiants et personnes en activité, et les activités de l'aumônerie se poursuivent au milieu des années 1970 (messe du dimanche, groupes de réflexion, conférences du mercredi...) malgré une désaffection pour les débats et les conférences du mercredi.

Les premières questions autour des possibilités nouvelles d'utilisation du centre, autour aussi de la recherche de subventions (conseil général, Jeunesse et Sports, Municipalité), et de la redéfinition des rapports entre l'archevêché, l'aumônerie, l'agglomération et le Centre se posent en 1975.

C'est en 1978, que la municipalité a accordé à l'association une subvention et un éventuel concours. Le CCO a accepté « à condition que l'Association reste libre de l'utilisation qu'elle entend faire du Centre » (selon le rapport de l'assemblée générale du 27 Janvier 1978).

A cette même époque, de nouvelles demandes émanaient dans le domaine du théâtre et de la formation professionnelle au CCO.

En 1975, en partant du constat qu'un groupe d'adolescents fréquentait régulièrement le CCO sans y pratiquer d'activité particulière, Jean-Pierre Lachaize proposait qu'un animateur à temps partiel prenne en charge une certaine animation du quartier. Le Président Peysson répondit à cela qu'une ouverture du Centre au quartier n'est pas la vocation première de la maison, mais que si le centre ne peut pas être utilisé davantage par les étudiants, alors une autre orientation pourrait éventuellement permettre de répondre aux besoins du quartier, « dans le même sens, le centre peut être le lieu d'expression pour des chanteurs ou des groupes dont le message mérite d'être entendu » (extrait de l'assemblée générale du 21 Avril 1975). Le Centre devait être agrandi et une grande salle devait être construite pour « offrir aux groupes les plus divers un lieu d'expression » (extrait de l'assemblée générale de 1978).

### 1.2.2.2. Le relais par la communauté mariste

L'analyse proposée dans l'article de Olivier Chatelan à ce chapitre recoupe, en les précisant, les étapes brossées là, il s'appuie d'ailleurs sur les mêmes archives et sélectionne certains des extraits déjà retenus ici quoique de façon plus large. Les remarques faites à ce sujet pointent le paradoxe de la façon dont cette époque est perçue après coup comme un moment de laïcisation.

« Dans la mémoire de l'association, la venue de la communauté mariste sera en ce sens considérée comme un changement de cap important : pour les 30 ans du CCO [il s'agit en fait des 25 ans], une brochure de présentation explique que dans l'histoire de l'association, « le grand tournant s'est situé en 1974 avec l'arrivée d'une équipe d'animateurs remplaçant l'équipe d'aumôniers<sup>24</sup> ». Mais qui est désigné sous ce vocable d'« animateurs » : le groupe qui se constitue autour de Jean-Pierre Lachaize pour la programmation des concerts ? Si Paul Bissardon est « gestionnaire » du Centre culturel, il refuse le terme d'« animateur ».

Ce relais pris par l'animation ne peut se réduire à une reconstruction *a posteriori* par les militants. Dès 1975, Jean-Pierre Lachaize s'inquiète de la présence d'un groupe d'adolescents oisifs dans le CCO : « Pour l'instant nous nous contentons de les laisser entrer. Nous n'avons rien à leur proposer. Peut-être y a-t-il là une place pour un animateur à temps partiel qui prendrait en charge une certaine animation du quartier ». La réponse du président Peysson mérite d'être citée car elle donne à voir un tournant dans les orientations du Centre : « M. le président fait remarquer que cette ouverture du CCO au quartier n'est pas la vocation première de la maison. Mais s'il s'avère effectivement que le Centre ne peut pas être utilisé davantage par les étudiants il faut prendre une autre orientation et répondre à ces besoins du quartier. Dans le même sens, le Centre peut être le lieu d'expression pour des chanteurs ou des groupes dont le message mérite d'être entendu<sup>25</sup> ». Un Comité d'animation voit le jour en 1976 qui entend ne plus « limiter le Centre à la "simple" location de salles mais [le] lancer dans des propositions d'animation du quartier<sup>26</sup> », pour devenir un véritable « entrepreneur culturel<sup>27</sup> ». (p.10)

Par ailleurs une information notable est pointée qui permet de repérer l'apparition du terme œcuménique : « C'est également au début des années Bissardon que l'association change de nom pour devenir le Centre culturel *œcuménique* (janvier 1976)<sup>28</sup>. Cette nouvelle appellation est à considérer avec prudence, car les aspects religieux deviennent de fait moins centraux dans l'identité du lieu et il faut sans doute entendre l'œcuménisme au sens où l'emploie Paul Bissardon, qui évoque « l'évolution du CCO surtout aumônerie d'étudiants au CCO lieu de liberté, d'accueil et de rencontre de tous ceux et celles qui travaillent à une promotion de l'homme<sup>29</sup> ». C'est à cette époque qu'est créée la formule appelée à être rappelée à chaque fois que se pose la question de l'identité du CCO : « Nous ne voulons pas être seulement des loueurs de salles, mais participer à la promotion réelle de l'homme<sup>30</sup> ».

Reste que la formule ne clôt pas les débats !

---

<sup>24</sup> ACCO5, brochure sur l'assemblée générale du 13 avril 1994.

<sup>25</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 21 avril 1975.

<sup>26</sup> ACCO4, rapport moral du 29 janvier 1981.

<sup>27</sup> ACCO4, compte-rendu du conseil d'administration du 16 janvier 1980.

<sup>28</sup> ACCO1, procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 janvier 1976.

<sup>29</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 28 janvier 1977.

<sup>30</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 27 janvier 1978.

La tendance que l'on relève ici à transformer les attestations de la dimension religieuse du passé du CCO en quelque chose d'un autre ordre se retrouveront dans la façon même dont est reçu le travail d'histoire dont les acteurs du CCO regrettent qu'il mette trop l'accent sur la dimension religieuse, ce dont Olivier Chatelan se défend. A ses yeux, l'historien (quelle que soit l'orientation thématique de ses travaux) ne peut minimiser l'importance des origines religieuses du CCO et les effets de cet enracinement originel, au moins jusque dans les années 1970-1980. Les statuts fondateurs, l'œcuménisme de départ, les personnalités de Jean Latreille, des frères maristes, de Bernard Meuret et de Jean-Pierre Lachaize dominent fortement les échanges et les orientations du CCO. La trajectoire d'un bon nombre de membres de la direction et de l'animation du CCO, jusque dans les années 1990 au moins, est typique de celle de "catholiques de gauche" qui poursuivent des engagements à distance de l'Eglise, en refoulant un passé devenu honteux voire parfois encombrant. Autrement dit, comme pour un certain nombre de mouvements ou de d'associations des années 1960-1970, l'histoire du CCO est aussi celle d'une recomposition des militantismes d'origine chrétienne, à l'épreuve du gauchisme et de la guerre d'Algérie<sup>31</sup>. Ces engagements ne sont plus nécessairement confessionnels. Ils se greffent, dans ces années-là, sur d'autres formes de militantisme plus radicales et plus laïques.

### **1.2.3. Le temps de l'ouverture... et des débats qui l'accompagnent**

#### **1.2.3.1 . L'ouverture au quartier**

Le comité d'animation est né en 1976 pour s'occuper de l'animation du quartier (spectacles, après-midi pour enfants et autres animations de rue). Cette association se réunissait au CCO pour organiser des concerts afin d'animer le quartier. Au début des années 1980, l'équipe du CCO engage un premier, puis un deuxième salarié (qui sera le premier salarié laïc du CCO) pour gérer les tâches quotidiennes que nécessitent les activités du CCO, qui commencent à s'intensifier dès 1980. L'équipe du CCO a travaillé pour mettre au point une réflexion autour du projet culturel du CCO en 1982, chose qui n'avait jamais été faite par écrit jusqu'alors. Ce travail était nécessaire pour que le CCO définisse plus précisément les buts de son action et les méthodes employées, qui ont évolué depuis l'ouverture du CCO. Le CCO n'était déjà à l'époque pas qu'une structure culturelle mais aussi une structure très présente dans la vie associative régionale, ce qui lui vaut d'être reconnue au début des années 1980 comme « lieu d'expression diversifiée » par les médias (cf. coupure de presse archivée au CCO).

L'arrivée du premier salarié non religieux au sein de l'équipe marque en 1981 le début d'une nouvelle étape pour le CCO. Il s'agissait alors selon le contrat de travail de Guy Corona (deuxième salarié du CCO arrivé pour soutenir le premier salarié) d'« intensifier l'action du CCO au niveau des propositions d'animation », pour cela l'animateur salarié devait « être à l'écoute du quartier », rechercher « toute action d'animation adaptée au quartier » et organiser ces actions en collaboration avec le Comité d'Animation et le Comité Consultatif. Le salarié devait aussi gérer toute une série de « tâches habituelles » telles que le contact avec les groupes utilisateurs, les

---

<sup>31</sup> Voir par exemple Denis Pelletier, *La crise catholique. Religion, société, politique en France (1965-1978)*, Paris, Payot, 2002.

relations extérieures, l'accueil, l'information, le secrétariat, la comptabilité, la gestion, la photocopie, l'entretien, la mise en place de matériel son et autre (contrat de travail). Le CCO accueillait aussi des objecteurs de conscience dès le début des années 1980 afin que ces derniers puissent y effectuer leur service civil.

### **Entretien Guy Corona / Laetitia Hamouche<sup>32</sup>**

Guy Corona : Moi j'avais envie de m'impliquer dans des mouvements de quartier, donc le CCO à Villeurbanne c'est l'endroit rêvé, c'est là où vraiment il y avait une vie, une âme, il y avait une âme ici. Il y avait une âme, il y avait tous les frères Maristes et le Comité d'animation, Jean-Pierre Lachaize, Paul Bissardon. Tout ça ça faisait, il y avait une espèce de... Si vous vouliez vous impliquer à l'époque dans quelque chose c'était au CCO qu'il fallait venir quoi... dans les mouvements de quartier. Avant j'ai participé à un autre comité de quartier, on s'était battu pour sauvegarder un parc, qui a été sauvegardé, aujourd'hui c'est un parc ; à l'époque c'était à l'arrivée de Charles Hernu à Villeurbanne, c'était en 77 donc, 1977 et c'est là où j'ai connu le comité d'animation je crois, c'est lors de ces actions. Je m'étais déjà impliqué dans un autre quartier, et puis après je suis venu ici parce que...il y avait un charisme, peut être le charisme de Jean-Pierre Lachaize ou le charisme du CCO, c'était en 77 ouais (...)

L : C'est comme ça vous dites, que vous avez connu le comité d'animation de Buers/Croix-Luizet ?

G : Oui, parce qu'ils sont venus. Parce que comme il se passait quelque chose, eux ils sont venus en tant que militants, et c'est comme ça qu'on s'est connu. C'est eux après qui m'ont ramené. Alors nous on a fini l'action qu'on avait à faire dans le quartier, et puis ensuite je me suis retrouvé... voilà, l'action était terminée et je suis allé au CCO parce que là il se passait toujours quelque chose, déjà au niveau des animations, organisation de concerts, de spectacles.

L : D'accord, et à cette époque là 1980-1981 est ce que vous vous souvenez du contexte social, des luttes, des gros mouvements qu'il a pu y avoir ?

G : 81, arrivée de François Mitterrand, donc forcément une transition hein, donc c'est l'époque... Moi j'ai été embauché le 1<sup>er</sup> Janvier 81, Mitterrand est arrivé le 10 Mai 81, un espèce de grand basculement, à l'époque c'était, après avoir eu des gouvernements de droite pendant je ne sais pas combien de décennies, bon l'arrivée de la gauche tout ça, a été un immense espoir, ou je ne sais pas trop quoi, *rire*. Enfin bon, ça changeait en tous cas. Ça brassait.

L : Ouais, après il y a eu 83, la marche pour l'égalité et contre le racisme, ça ça vient après...

G : C'est vrai, à l'époque il y avait tous les groupes Carte de Séjour, euh, toute cette mouvance immigrée Beur, mais à l'époque on ne disait pas beur.

L : Si, cette marche pour l'égalité et contre le racisme en 83 a été réinterprétée par les médias comme la marche des beurs, donc à l'époque on disait bien "beur".

En 1985, en partant du constat que l'échange et la rencontre sont rarement spontanés, les administrateurs du CCO situaient le rôle de l'association qui était de créer une dynamique d'échanges et de rencontres.

Au milieu des années 1980, de multiples activités sont développées au CCO et l'équipe du CCO définit cette structure comme une association au service des autres associations qui se doit d'être à l'écoute des autres, d'aider les associations qui démarrent, d'être un lieu d'information, et de lancer des idées. Mais à cette même époque, un nouveau pas a été franchi, qui va au-delà de l'accueil, de l'écoute pour les membres du CCO : « le CCO a été, avec d'autres partenaires, le promoteur d'actions » (extrait de l'assemblée générale de 1986). Conscients des difficultés en matière de logement et d'emploi, les membres du C.A et les permanents s'investissaient dans des luttes associatives en direction de chacun de ces deux problèmes, souvent liés entre eux. Le CCO a donc aidé à la mise en place de deux associations : l'ADL<sup>33</sup> et l'AVDL<sup>34</sup>. Des actions menées par

<sup>32</sup> Réalisé le 18 mars 2009.

<sup>33</sup> Association pour le droit au logement

chacune de ces associations se sont faites en étroite collaboration entre le CCO et d'autres partenaires. Afin de mieux cerner ce qui se vit sur le quartier, le CCO travaillait avec les deux centres sociaux et médico-sociaux, la C.S.F, le COVASE, le Comité de quartier des Buers, de Cusset, le foyer Sonacotra, les jeunes Arabes de Lyon et de la Banlieue, la CIMADE ... « Forts de notre action et de son impact sur l'agglomération, nous sommes de plus en plus reconnus comme partenaires et prestataires de services fiables » (extrait de l'assemblée générale de 1986).

**Guy Corona** : « c'est un lieu de militants aussi, enfin c'était un lieu de militants, c'était un lieu où tous les gens qui avaient envie de dire quelque chose, de faire quelque chose ils pouvaient le faire. Et tout ça, avec l'accord et l'aide de la Mairie, qui a toujours aidé ce lieu, en tous cas toujours sous la municipalité socialiste, la municipalité socialiste est là depuis 1977 sans discontinuer, et moi je suis arrivé en 81, donc la municipalité a toujours soutenu ce centre culturel un petit peu atypique, un petit peu dérangent, dans lequel des fois il y avait sûrement des associations qui critiquaient la mairie d'ailleurs mais bon, c'était quand même de médiance de gauche on va dire, donc c'était moins gênant aussi. Le CCO était en fait toléré et par la mairie, et par l'évêché parce que l'évêché n'est pas supposé non plus s'impliquer dans des actions militantes, de gauche, c'est peut être pas sa vocation première, mais il soutenait, comme il a soutenu La Cimade, voilà. La Cimade c'est aussi ce genre d'organisme, qui n'a rien à voir avec le CCO mais enfin qui venait là de temps en temps oui. »

Cette reconnaissance influait alors positivement sur les moyens financiers. La municipalité, consciente du rôle du CCO devait augmenter conséquemment sa subvention. Le FAS est passé d'une subvention d'activités à une subvention globale pour fonctionnement. Le Conseil Général est lui aussi passé d'une subvention d'équipement à une subvention de fonctionnement. La surcharge d'activités a nécessité la formation d'une nouvelle équipe. La première femme salariée est alors embauchée comme permanente au CCO (Dominique Duteil).

Dès 1987, dans un contexte national économique marqué par l'augmentation du chômage et le développement d'une société duale entre ceux "qui ont" et ceux "qui n'ont pas", la thématique sécuritaire se développe et les "échelles de valeur" se modifient (le travail, les loisirs trouvent une traduction législative ou règlementaire et produit des exclus tels que les jeunes, les immigrés, les chômeurs...); au niveau international, on remarque que les phénomènes d'exclusion s'opèrent entre nations (fracture Nord/Sud). Face à ces profonds malaises sociaux, l'équipe du CCO souligne la nécessité de porter attention aux exclus, aux laissés pour compte et réaffirme le rôle d'accueil et de soutien de l'association en définissant le CCO comme « un lieu d'accueil, un lieu d'information, un lieu d'analyse et de prospective, un lieu de "germination" pour favoriser l'émergence de groupes ou d'associations adaptés » (extrait du rapport d'assemblée générale de 1987).

### 1.2.3. Quelle identité pour le CCO ?

La lecture historique aboutit à poser plus frontalement la question de l'identité du CCO au travers de cette période. Il semble que cela tienne pour une part à l'attention portée plus spécifiquement au CCO comme organisation et aux sources consultées pour lesquelles un ciblage a été fait davantage sur les archives institutionnelles : nous verrons dans la partie qui suit immédiatement que la chronique faite en 2009 faisait davantage part aux projets et actions faites *au* CCO plutôt qu'à la vie *du* CCO. Pour une autre part sans doute cette interrogation portée par l'historien à l'identité du CCO tient-elle au contexte dans lequel il écrit cette histoire : à savoir celui de la recherche-action qui précisément vient interroger ce

---

<sup>34</sup> Association Villeurbannaise pour le Développement Local.

qui fait patrimoine au CCO. Et donc vient justement questionner le CCO à cet endroit d'une continuité « identitaire » dans le temps.

Cette période (1982-1990) est identifiée comme étant celle *d'une association au service des associations*, et c'est le foisonnement qui caractérise les activités du CCO qui viendrait requestionner les buts et les modalités de fonctionnement du CCO. L'article identifie la vivacité des débats et aussi les moyens que le CCO se donne pour prendre en charge collectivement ces discussions. Nous reviendrons sur ces manières de faire qui sont tout à fait significatives dans le début de la deuxième partie.

« L'année 1982 marque donc un troisième tournant dans l'histoire du CCO : au moment où l'association s'inquiète de chercher un remplaçant pour Paul Bissardon, ses membres actifs reviennent sur des questions de fond, qui structurent la vie de ce lieu atypique : « à quoi sert le CCO ? » s'interrogent les membres du conseil consultatif en décembre 1981. Parmi les réponses : le Centre culturel sert à l'expression et la reconquête du pouvoir perdu de l'homme, confisqué par les « monopolisateurs », ou encore à une action de désaliénation en fournissant à tous un minimum en matière culturelle, afin d'offrir des prises sur la vie et d'encourager les initiatives<sup>35</sup>. L'animation proposée au CCO n'est donc pas neutre sur le plan politique et certains adhérents critiquent ce militantisme qui ne serait que concession à une mode passagère, en faisant comme si le Centre avait les moyens de ses ambitions : « L'an dernier, la formule sacrée, le dogme était : "enraciner le CCO dans le quartier". Cette année on nous demande d'enregistrer une fois pour toutes que cette formule n'a plus cours, qu'elle laisse la place à une autre qui s'énonce : "engageons-nous". L'animateur doit être quelqu'un qui est au fait de toutes les luttes et qui aide l'association à se prononcer sur tout (...). Le fait de changer de formule ne va pas provoquer une grande émotion dans la population étant donné que rien n'a été fait dans ce sens, il y aura peu de gens pour se rendre compte du changement (...). Qu'est-ce qui nous permet de dire que l'orientation n'était pas bonne puisque rien n'a été tenté dans cette direction ? Comment une association qui n'a pas une grande détermination pour sa vie propre va tout d'un coup devenir capable de se prononcer tous azimuts, de s'engager fermement et lucidement aux côtés des militants<sup>36</sup> ? (...) ». La période qui s'ouvre avec le départ de Paul Bissardon est de fait marquée par un accompagnement plus étroit des associations qui fréquentent la rue Courteline. (p.11)

Un « projet d'action » est rédigé en 1982 pour donner une cohérence aux initiatives du Centre culturel. Le but de l'association reste large : « administrer un lieu et organiser son animation de façon qu'il permette la réalisation d'activités culturelles et politiques, et qu'il participe le mieux possible au développement de la prise de conscience, de l'expression et de la réflexion critique des participants ». En terme d'objectifs, les formulations restent elles aussi suffisamment floues pour englober l'ensemble des activités déjà présentes rue Courteline : « s'orienter principalement vers l'accueil de toute personne et de tout groupe susceptibles d'être intéressés par le lieu, et ceux dont l'action encourage l'individu à vouloir acquérir ou à se donner les moyens d'acquérir des prises sur sa vie personnelle et sociale ». C'est finalement par la négative que le CCO se définit le mieux, comme structure à la fois anti-sectaire et anti-extrémiste : « En conséquence, l'association se refuse d'accueillir ceux dont l'action se situe dans les faits à l'opposé de celle décrite plus haut<sup>37</sup> ». (p.14).

---

<sup>35</sup> ACCO4, notes de préparation pour le Conseil consultatif, 2 décembre 1981.

<sup>36</sup> ACCO4, texte anonyme, pochette « 1981 ».

<sup>37</sup> ACCO4, texte du projet d'action, 1982.

Les débats reprennent quelques années plus tard...comme un quasi rituel.

« Pensé à la fois comme lieu d'expression des exclus (et plus particulièrement des immigrés), comme promoteur d'actions culturelles, comme mouvement de défense de l'emploi et du droit au logement et carrefour de la vie associative locale et régionale, le CCO est une organisation atypique, qui éprouve des difficultés à donner une visibilité à ses réalisations, au point de déstabiliser certains de ses interlocuteurs. Pour preuve, ce partenaire de l'association qui s'interroge à voix haute après visionnage d'un montage vidéo censé résumer l'action du CCO : « J'ai du mal à saisir l'essentiel. Plein de choses qui s'accumulent. C'est quoi ? Quels objectifs de fond ? En tant que directeur de centre social, rien n'apparaît de travail en commun<sup>38</sup> ». Cette tendance « ubiquiste » de l'association préoccupe également l'équipe de direction et d'animation du Centre culturel, ne serait-ce que pour des raisons matérielles : l'effectif des permanents et des bénévoles ne permet pas d'agir sur tous les tableaux<sup>39</sup> et une partie d'entre eux souhaitent « sortir du flou<sup>40</sup> ».

En 1989 est donc lancée une opération « remue-méninges » qui prend la forme de plusieurs étapes. Est d'abord envoyé aux membres de l'association un questionnaire, qui se décompose en trois rubriques : « Que représente le CCO pour vous ? Qu'aimeriez-vous y trouver en plus de ce qui existe déjà ? Qu'est-ce qui vous gêne au CCO<sup>41</sup> ? ». À la première question sont proposées plusieurs réponses possibles, qui montrent la diversité des représentations des adhérents : « un certain nombre de salles à louer à un tarif intéressant ? Un espace de liberté culturelle ? Un espace de liberté politique ? Un lieu où l'accueil est agréable ? Un lieu à caractère confessionnel ? Un lieu type centre social ? Un lieu type MJC ? Une maison de quartier ? Un lieu indéfinissable (sic) parce que : activités très diverses ; objectifs pas assez précisés ; autres raisons ? ». Le troisième item est également accompagné de suggestions : « Opinions trop prononcées ? Options pas assez prononcées ? Manque d'efficacité de l'équipe ? Sous-utilisation du CCO ? Manque de compétences techniques ? ». Dans un deuxième temps, les réponses sont lues et synthétisées par un extérieur au CCO, Bernard Husson, directeur de l'Institut d'études sociales<sup>42</sup>. Husson joue le rôle d'animateur lors du débat proposé lors de l'assemblée générale du 22 mars 1989. Enfin, une journée de réflexion rassemble à Saint-Martin-la-Plaine (Loire) en mai 1989 l'ensemble de l'équipe du CCO (animateurs et membres du CA) pour procéder à un « déballage » et tenter de définir quelques priorités pour l'avenir.

S'il est difficile en quelques lignes de rendre compte de la richesse des réponses conservées dans les archives de l'association, on peut néanmoins dresser quelques constats. D'une façon ou d'une autre, les présents de Saint-Martin-la-Plaine partagent le sentiment d'un flou sur la définition même de l'objet CCO mais « l'envie de plus de rigueur » ou la volonté de « définir le message du CCO » exprimées par certains membres n'est pas partagée par tous. Reviennent souvent dans les réponses : le respect des droits de l'homme et la promotion de l'humain, la liberté de manœuvre et la vigilance face aux événements, mais très peu la dimension religieuse, ni comme source de l'engagement, ni en tant qu'activité fondatrice de l'association. Dans les réponses au questionnaire, c'est autour de la liberté politique que les propos sont les plus développés. Ancrée à gauche, l'association ne doit pas, pour plusieurs membres, devenir un lieu de militantisme partisan ou apparaître comme un concurrent d'autres

---

<sup>38</sup> ACCO5, notes sur l'assemblée générale du 17 mars 1988.

<sup>39</sup> Ce constat est récurrent dans les rapports moraux de l'association. Voir par exemple : ACCO5, rapport moral de l'assemblée générale du 22 mars 1989.

<sup>40</sup> ACCO5, compte-rendu de la journée de réflexion de Saint-Martin-la-Plaine du 21 mai 1989.

<sup>41</sup> ACCO5, compte-rendu d'activités 1988.

<sup>42</sup> L'Institut d'études sociales créé en 1958 est un département de la Faculté d'économie de l'Université Pierre-Mendès-France-Grenoble 2.

mouvements ou associations, même si beaucoup revendiquent la nécessité de définir une ou des stratégies d'action<sup>43</sup>. On peut esquisser une série de couples dialectiques qui résument l'objet des débats en cette année 1989 :

- engagement militant et idéologique ou respect des différences et des sensibilités dans un sens apolitique.
- les objectifs sont à préciser ou la diversité et l'accueil suffisent à définir l' « esprit » CCO.
- l'échelle locale et de la ville ou l'échelle nationale et internationale.
- gestion ou animation et disponibilité de l'équipe.
- dépannage d'urgence ou réflexion et recul ou vigilance.
- création d'événements ou accompagnement dans le cadre de partenariats.
- lieu de parole ou d'action.
- spécificité ou banalisation du CCO.
- liberté à l'égard des financeurs et autofinancement ou recherche de subventions.
- plus généralement : quelle est la nature du lien avec les autres associations : partenariat, concurrence, aide et promotion, coordination, formation à l'animation et aux stratégies d'action, documentation ?

À l'issue de la journée de Saint-Martin-la-Plaine, « il semble à tous que nous sommes d'accord sur le fond, même si celui-ci n'a pas été expressément formulé faute de temps<sup>44</sup> ». Deux priorités sont malgré tout dégagées des discussions pour la fin d'année 1989 : le CCO comme « tête de réseau associatif » et « la lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes ». Une charte est adoptée par le Conseil d'administration en février 1990. Elle définit le CCO comme « une équipe, des bâtiments au service de la vie associative, une association, au service d'un projet : favoriser une dynamique d'expression, de rencontre et de solidarité au plan local comme au plan international ; promouvoir un développement individuel et collectif dans toutes ses dimensions : culturelle et politique, sociale et religieuse<sup>45</sup> ». Dans le rapport moral de l'année 1989 figurent cependant d'autres définitions du Centre culturel : « Le CCO comme lieu d'accueil, lieu original – notamment en ce qu'il "tient le bout du local et de l'international" – lieu d'émergence d'initiatives et d'associations, lieu d'initiatives dans un cadre partenarial ». Il s'agit de mettre des mots sur « le sens d'une fidélité<sup>46</sup> ». Mais au moment où les membres actifs de l'association tentent de définir plus précisément la nature et les objectifs de leur travail, l'offre de partenariat en provenance de l'État *via* le Développement social des quartiers (DSQ) vient bousculer les perspectives. » (p.15,16)

La forte intellectualisation et le constant questionnement des responsables du CCO tout au long de son histoire sur ce que sont ce lieu, ses objectifs, ce qu'on y fait constitue une hypothèse formulée par Olivier Chatelan pour expliquer la longévité de cette structure dans le temps. Nous verrons dans le chapitre suivant comment cette réflexivité se manifeste dans de l'agir collectif, dont nous identifions ici une première occurrence : un temps de regroupement qui donne lieu à une charte.

---

<sup>43</sup> ACCO5, réponses au questionnaire, notes manuscrites, compte-rendu de la journée de réflexion de Saint-Martin-la-Plaine du 21 mai 1989.

<sup>44</sup> ACCO5, compte-rendu de la journée de réflexion de Saint-Martin-la-Plaine du 21 mai 1989.

<sup>45</sup> ACCO5, présentation de la Charte du 26 février 1990.

<sup>46</sup> ACCO5, compte-rendu de l'assemblée générale du 28 mars 1990.

## 1.2.4 – Un dynamisme démultiplié : entre activisme et vie associative, local et international

### 1.2.4.1 Des actions militantes multipliées par les membres de l'association

Le CCO a cristallisé sa préoccupation de la rencontre et de l'échange par l'organisation d'un certain nombre d'évènements en 1988. : Le forum des cultures avec les associations utilisatrices du CCO, le festival Création Jeunes, la Pêche des chômeurs avec Guy Bertil, Théâtragone, les échanges avec l'Algérie.. Un certain nombre d'entre eux ont pu être menés grâce à une nouvelle subvention de la Mairie, la collaboration avec des partenaires Inter- Services Migrants, le Comité Villeurbannais d'Actions socio-éducatives et le partenariat avec des associations présentes au CCO.

En 1988 le CCO fêtait ses 25 ans d'existence. Cet évènement lui a permis de faire le point sur ce qu'il a été et sur ce qu'il deviendra. Bernard Meuret, sociologue et membre du Conseil d'administration du CCO à cette époque, a pris le temps de rédiger un article pour l'occasion. Il s'agit d'une sorte de bilan de « l'aventure socio-culturelle » du CCO, qu'il percevait en plusieurs étapes. Pour faire face aux problèmes de la société (chômage, misère, racisme, guerre...), l'équipe proposait l'adhésion à une association revendiquant le droit au logement (Association Villeurbannaise pour le Droit au Logement) ou la participation à un stage d'expression pour chômeurs "chôme qui peut".

Le CCO ne concevait pas seulement les rencontres entre cultures différentes à l'échelle de Villeurbanne, mais aussi sur un plan international, singulièrement avec le peuple algérien. Soulignons simplement que même si cette relation avec le peuple algérien émanait davantage des personnalités qui impulsaient ces rencontres que de la structure du CCO, les deux sont tout de même intimement liés. Une amitié s'était déjà nouée lorsque des membres du CCO avaient emmené 14 garçons de Croix-Luizet en Algérie en été 1983, pour mieux faire connaissance avec leurs origines et visiter leurs familles. Comme l'échange n'existe pas sans réciprocité, le projet "jeunes" a vu le jour cinq ans après. En Janvier 1988, le CCO avait élaboré un programme autour des souhaits de jeunes gens de la Wilaya de Bouira, en Algérie. Alors que l'accueil d'un groupe de jeunes Algériens de Lakhdaria n'était encore qu'un projet, le CCO prévoyait déjà la mise en place d'un accueil dans des familles françaises et immigrées, ainsi qu'un programme d'activités pour leur faire découvrir la ville, les quartiers, les paysages (une journée à la montagne et une excursion à Peaugres, des rencontres sportives, et des échanges avec les "jeunes beurs" du quartier ». Cette rencontre a été enrichissante pour les deux parties, et a permis de rendre compte de l'importance des échanges.

Le lien avec Lakhdaria s'est maintenu. Après les femmes accueillies en Octobre 1989, une douzaine de jeunes de 17 à 20 ans (garçons et filles) de l'auberge de jeunes sont attendus le 22 Mars 1990. Ils seront hébergés pendant 10 jours dans des familles d'accueil du quartier. L'échange avec l'Algérie aurait pu en rester là...mais tout n'est pas si simple lorsque les concepts d'amitié et d'échange réciproque s'entremêlent. Après ces échanges, les liens d'amitié qui se sont créés ont nourri un projet de retour en Algérie. Cette idée s'est concrétisée pour la période des fêtes de fin d'année 1988. Deux animateurs du CCO ont emmené 13 jeunes Villeurbannais d'origine algérienne découvrir leur pays d'une autre manière (avec la collaboration de la MAJO des Charpennes : foyer de jeunes travailleurs). Après ce séjour, les jeunes ont réalisé l'inexactitude de l'idée qu'ils se faisaient de l'Algérie, un imaginaire véhiculé par le milieu familial, la presse, les préjugés...

Au milieu des années 1989, le CCO rend compte d'un ras le bol des habitants lié à la montée de la délinquance des derniers mois dans le quartier, le bruit, la drogue au vu et au su de tous, et une certaine peur du monde des jeunes et enfants qui peuplent le quartier. Les centres sociaux, centres médico-sociaux, l'AVDL et le CCO ont interpellé la municipalité pour un renforcement des

intervenants sociaux sur le quartier, une réhabilitation du quartier et une re-mobilisation des habitants afin de les associer au devenir de leur quartier.

L'acuité du CCO au monde et aux hommes qui le composent n'a cessé de se manifester au cours de la période 1988-1990. Multiplication des échanges culturels et des liens amicaux entre deux pays partageant un passé commun qui pèse encore lourd dans l'inconscient collectif et individuel de chaque côté de la méditerranée ; organisation d'un forum des cultures dans une logique d'ouverture vers l'Autre culture par la compréhension ; redynamisation des personnes en difficulté par l'expression artistique... Une panoplie d'actions qui témoignent de la personnalité du CCO et de ses préoccupations au crépuscule des années 1980.

#### **Extrait d'entretien Agnès Voisin / Laetitia Hamouche<sup>47</sup>**

Agnès Voisin : « La perception première que j'ai eu du CCO c'est ce soutien à la vie associative, et la vie associative plutôt engagée, enfin c'est pas non plus n'importe quelle association qui était au CCO, voilà (*léger temps de silence*.)

L : Mhmm, est-ce que vous vous souvenez du contexte social de l'époque ?

A : (*léger temps de silence*) Euh...

L : Mouvements sociaux, luttes...

A : Alors comme je vous disais moi je, j'arrivais d'Afrique, donc je venais de passer trois ans en Afrique, donc non, j'avoue que je me souviens pas très bien, si ce n'est que ça a été quand même le début d'une période assez faste pour les associations dans le social, puisque y'a eu plusieurs lois ; la loi pour les bénéficiaires du RMI en 88, loi pour le logement en 90, enfin bon, qui ont donc permis à des associations comme l'AVDL de se développer assez rapidement à cette époque et d'embaucher. Donc au niveau social, une dynamique qui était possible. Après pour le reste euh, (*léger temps de silence*).

L : Est-ce que vous étiez engagée de façon militante en Afrique, ou est-ce que vous êtes partie pour une autre raison ?

A : Non, c'était euh, je suis partie avec "Frère des hommes", une organisation non gouvernementale, pour vivre et travailler dans un bidonville, donc c'était quand même assez militant, *rire*. Et puis auparavant j'avais travaillé comme assistante sociale pendant deux ans, à la DDASS de la Gironde, et en fait j'ai répondu à cette offre d'emploi de l'AVDL, parce que j'avais l'impression que c'était la possibilité de concilier un engagement militant avec un engagement professionnel, et que comme j'avais deux enfants et demi, *rire*, à l'époque pour moi c'était important d'avoir un engagement professionnel qui était aussi un engagement militant.(...)

Pour moi le CCO c'était quand même Jean-Pierre quoi, parce que bon, c'est vrai que, d'abord c'était un grand militant, qui avait un grand dynamisme et qui, qui tirait, qui tirait beaucoup, hein qui impulsait, qui tirait, qui était exigeant dans son militantisme, mais qui du coup voilà, mettait du mouvement, de la vie, de l'engagement et c'était quand même très, très porteur quoi. Donc c'est vrai que pour moi, le CCO est vraiment rattaché quand même à la figure de, à l'image de Jean-Pierre Lachaize, euh même si il était pas, pas tout seul bien sûr, *rire*. Voilà, y'avait à l'époque des liens relativement importants entre l'équipe de l'AVDL, donc qui s'est étoffée peu à peu hein, donc j'étais on va dire seule salariée en 88 mais très vite l'équipe s'est étoffée, donc pendant plusieurs années on a été euh, 4, 5, 6 de l'AVDL au CCO, et il y avait des liens assez forts avec l'équipe du CCO hein. Je me rappelle, alors je sais plus, je me demandais tout à l'heure si c'était tous les matins, au moins le mardi matin à la réunion d'équipe de part et d'autre, mais je, j'ai un grand souvenir des petits-déjeuners, on faisait la pause vers dix heures et demi. Donc toute l'équipe d'AVDL rejoignait l'équipe du CCO et y'avait toujours quelqu'un qui apportait les croissants, ou un gâteau fait maison, et tous les matins on avait vraiment le petit déjeuner quoi, *rire*. Et il me semble bien que c'était tous les jours.

G : Ah oui, à cette époque.

<sup>47</sup> Entretien réalisé le 6 février 2009, accompagnée de Geneviève Gibert.

A : oui, oui oui. Et, et voilà et c'était, c'était peut-être à l'époque où on savait prendre ce temps là, *rire*, et c'est important parce que du coup voilà ça fait des liens, une émulation et on repartait au boulot gonflés, *rire*. Donc y'avait des liens forts quand même par le biais des petits-déjeuners entre l'équipe du CCO, l'équipe de l'AVDL, Jean-Pierre étant bien l'articulation puisqu'il était donc directeur du CCO et au conseil d'administration de l'AVDL et, et puis l'AVDL avait aussi un objecteur de conscience, y'en avait plusieurs au CCO, donc y'avait aussi ce lien qui se faisait par le biais des objecteurs de conscience, voilà, et puis après au niveau d'actions plus militantes de l'AVDL, puisque c'est quand même une association qui était du moins dans toutes ses premières années militante, avec des actions un petit peu percutantes parfois hein, toujours emmenées par Jean-Pierre bein le CCO souvent, était aussi un, un lot de, de gens qu'on pouvait solliciter pour telle ou telle action, un vivier, voilà de militants qui pouvaient soutenir la cause du logement quand y'en avait besoin. Donc y'avait quand même selon moi des liens étroits dans cet engagement socio-politique pour le droit au logement.

(...)

A : au niveau du logement, outre l'accompagnement enfin ce soutien à l'AVDL pendant des années, donc après en 97 l'AVDL est partie, mais au début des années 2000, enfin 2000-2005, je sais plus exactement, avec la crise du logement euh, le CCO a organisé deux ou trois manifestations autour de cette question hein, de la question du logement, parce que dans un contexte de crise hein, avec le souci de sensibiliser les citoyens lambda sur le problème du logement et donc en s'appuyant sur les associations un peu spécialisées sur le domaine du logement, mais se saisissant, dans un contexte de crise de cette question, donc je pense qu'il y a cette capacité là effectivement, à se saisir de crises sociales. Bon, sur la question des réfugiés c'est pareil. Enfin, y'a eu ces dernières années plusieurs évènements, ou débats, ou autre autour de cette question, parce que, parce que y'a quand même un problème de société autour de cette question. Après je, je après comme ça, je sais pas trop...

L : Geneviève peut vous aider, *rire*.

G : Je peux intervenir, parce que là, *rire*...

L : Ah, *rire*, je sens que ça commence à monter, *rire* ...

A : Y'a plein de choses auxquelles moi je suis passée à côté hein, parce que *rire*.

G : Non, au niveau logement, en 2008 aussi,...

A : Oui, oui oui.

G : edonc c'est des questions un peu récurrentes hein qui reviennent. Y'a eu en effet, tu parlais des réfugiés, des immigrés, y'a eu ces grèves de la faim, et puis Kurdes notamment.

A : Oui, oui effectivement.

L : Vous avez été présente à ce moment là ? (*en s'adressant à Agnès Voisin*).

A : Je oui, enfin peu présente mais enfin, informée, je me rappelle être passée deux, trois fois.

G : Et puis y'a eu ce mouvement contre l'extrême droite dans les années...début des années 2000. *Bref moment de silence*. Lieu de résistance.

A : Oui aussi oui. C'est vrai que j'étais moins impliquée, j'étais plus ah si j'étais encore, j'étais revenue à l'AVDL mais on n'était plus dans ces locaux, c'est vrai que j'ai moins des souvenirs de cette lutte là. Par contre effectivement les grèves de la faim, maintenant oui, j'ai des images précises qui me, qui me reviennent. Donc effectivement le CCO est au cœur de l'actualité.

G : Oui, c'est ce que t'as ressenti.

A : Oui, c'est vraiment ce que j'ai ressenti. Justement la dynamique c'est le fait qu'il n'y a pas de routine, c'est jamais devenu, parce que ça aurait pu hein, c'est jamais devenu à mon sens une association qui gère des choses, qui gère des activités. Y'a un certain nombre quand même de structures, des centres sociaux par exemple qui sont devenus un petit peu des gestionnaires de services, même si ces services sont intéressants. La dimension de gestion, voilà ça tourne, les gens viennent, s'inscrivent, ils repartent en consommateurs. J'ai jamais ressenti ça au CCO, y'a toujours eu ce dynamisme qui fait que bein on est attentif au contexte, on s'implique sur les questions de société on avance toujours quoi. Ca c'est vraiment une spécificité du CCO.

G : Et ensemble.

A : Et on avance ensemble. Et c'est vrai qu'en y réfléchissant je me dis que je ne connais pas d'autre lieu qui ait vraiment cette caractéristique et qui réussit dans la durée comme ça, à garder

ce, ce dynamisme et et ce brassage quoi, sans s'arrêter à un fonctionnement, à la gestion d'activités quoi, ça va bien au-delà.

L : Lorsqu'on parlait des grèves de la faim il y a quelques secondes vous avez dit "y'a des images qui me reviennent maintenant", est ce que vous pouvez nous les faire partager ?

A : Bein, c'est des images de ces personnes, je revois la salle où ils étaient hein, avec les matelas et, *rire*, et cette présence de Jean-Pierre qui était là, *rire* euh, c'est cette image qui m'est venue quoi quand...de cette solidarité aussi de gens qui passaient. Y'avait beaucoup de gens qui passaient. On venait un petit moment, on était là avec eux et puis ; et puis on repartait, je vous dis, moi j'étais relativement peu associée, c'était en quelle année ça ?

G : Je me souviens pas exactement, parce que y'avait eu les grèves des Kurdes, ça ça devait être vers les années 2000, 2004. Y'en a eu plusieurs. Y'en a eu une très forte là vers les années 2003, 2004 et puis y'a eu euh, avant le décès de Jean-Pierre, la double peine...

A : Oui.

G : ... la grève de la faim de Lila entre autres, entre autres...

L : Lila Boughessa.

G : Bou... Boughessa Oui, Boughessa qui avait fait la grève de la faim. Deuxième grève de la faim, y'avait aussi, j'apporte ça pour précision, la question de la double peine était posée très fortement, y'avait une grève très importante qui s'était passée dans des locaux de je ne sais plus quelle association dans le troisième mais le CCO était directement en lien, c'est-à-dire tout ne se passait pas au CCO, le CCO était engagé aussi ailleurs que dans ses locaux.

A : Oui, oui. Oui parce que y'avait quand même des liens étroits avec des associations extérieures, notamment la CIMADE par exemple pour la question des, des sans-papiers, des réfugiés...

G : Tout à fait, c'est la période où Jean-Pierre travaillait à la CIMADE aussi. Ca a poussé dans les liens, dans les actions avec d'autres partenaires. Et puis tu le disais tout à l'heure, le charisme de, *rire*.

A : de Jean-Pierre oui, ça, c'est sûr, *rire*. Mais Jean-Pierre n'était pas seul, y'avait vraiment des gens bein, comme Geneviève avec lui euh, d'autres, d'autres aussi. Y'avait quand même, enfin je vois bien Jean-Pierre aussi en lien avec d'autres fortes personnalités, parce que c'était quand même une forte personnalité, je pense notamment à Jean Costil, bien avant même que Jean-Pierre ne travaille à la CIMADE, Jean Costil était quand même aussi dans le coin ; je pense à André Gachet aussi, bon des gens qui ont quand même euh, *rire*, un charisme euh, d'engagement et de militantisme particulièrement fort. Lachaize n'était pas non plus isolé, c'était Jean-Pierre Lachaize avec un réseau qui euh, se nourrissait aussi, euh, et je suppose qui entretenait leur militantisme, *rire*, je sais pas comment le dire, mais y'avait quand même un mouvement voilà. Après je pense qu'il y a eu beaucoup de gens je pense, qui ont moins de présence ne serait-ce qu'en temps, parce que lui aussi il a été directeur pendant longtemps donc effectivement, on le voyait, *rire*. Mais, qui ont fait un beau boulot, enfin je pense à plein d'administrateurs, alors là je pense aux plus récents, mais qui sont quand même des gens qui ont une présence euh, qui est assez importante quoi. Moi je suis marquée quand même par comment le CCO a réussi à préserver euh, une présence d'administrateurs vraiment engagés. Les associations rament beaucoup aujourd'hui hein, la plupart des associations rament quand même beaucoup à trouver des administrateurs qui s'engagent, et puis qui ne se contentent pas de venir aux C.A, qui sont voilà partie prenante, avec leurs capacités, un ça va être la gestion, l'autre ça va être autre chose. Mais y'a quand même cette dynamique associative que le CCO a voulu conserver. Voilà, c'est quand même tout un tas de gens le CCO. »

Cet entretien montre de façon tout à fait intéressante la dynamique d'enchaînement des actions : l'entrecroisement des engagements et la façon dont le réseau des militants permet la mobilisation rapide d'un nombre important de personne pour se solidariser à une cause et agir collectivement pour mener des actions. Ce récit est typique de ceux recueillis sur le CCO : il consitue les « hauts faits » de cette période fortement militante où l'on se lançait dans la bataille avec vigueur ; il en demeure quelques occurrences plus ponctuelles dans la période

récente ainsi l'hébergement d'urgence d'une famille en 2012 par exemple. Cela fait figure d'âge d'or pour les plus anciens. Les élus actuels de gauche de la métropole lyonnaise y ont d'ailleurs fait leurs premières armes et s'en souviennent avec nostalgie, comme l'ont montré leurs témoignages très personnels lors du cinquantenaire du CCO.

**Extrait d'entretien Jean Paul Gras / Laetitia Hamouche<sup>48</sup>**

JP : Ce qui me revient le plus c'était les moments avec le logement, les comités de quartier, à cette époque là on était un peu fous quoi, maintenant on est un peu plus sur la réserve, c'est vrai.

L : Qu'est ce qui vous a fait changé comme ça ? "Changé" non, mais calmé *rire* ?

JP : *Temps de silence*. Je sais pas, on était un peu fous peut être parce que justement on s'en foutait, il n'y avait pas de professionnel, de fait donc on pouvait y aller, tandis que là il faut trouver des sous, tu vois on est un peu plus sur la réserve. Alors d'un autre côté ça permet aussi de faire vivre une structure où s'il n'y avait que des bénévoles ne vivrait sûrement plus aujourd'hui, dans le contexte actuel ça m'étonnerait que ça puisse tourner.(...)

L : Ouais, vous avez parlé de lutte pour le logement, est ce qu'il y a d'autres mouvements qui vous ont marqué ? Pas évènements, mais vraiment mouvements.

JP : Oui, alors il y a eu des mouvements par rapport aux listes électorales municipales, puisqu'on a présenté des listes unitaires avec des membres, alors à cette époque là je crois que ça s'appelait l'OCT, Organisation Communiste des Travailleurs, des gens d'associations tu vois, des gens de la ligue communiste révolutionnaire, des gens qui étaient impliqués au niveau des comités de quartiers aussi, notamment Philippe Videllier, qui est un historien et qui a écrit pas mal de livres, donc il était sur les listes, Jean-Pierre, Philippe Jacobelli enfin tu vois les gens quoi. Et là on se réunissait ici, et c'est là qu'on faisait des affiches pour les listes tu vois, on peignait des grandes affiches "votez untel, votez la liste", voilà donc ça c'était ici. C'était sympa, ces listes c'était aussi un petit peu aussi autour de l'écologie, tu vois c'était au début de l'écologie suite à la bataille de la Sainte Famille, il y avait beaucoup de béton qui s'installait sur la ville, et puis c'était la ville vendue aux promoteurs ; de ces premières campagnes je ne me rappelle plus du nom de la liste, ça devait être gauche quelque chose tu vois, je ne sais pas si ça ne s'appelait pas Gauche Autrement même, un truc comme ça, donc c'était un peu fédérateur, il n'y a pas eu d'élus mais ça faisait une sacrée dynamique. Il y avait des réunions ici, après on allait coller des affiches, on distribuait des tracts, c'était un moment important. On a mené plusieurs campagnes électorales là, et il y a eu une liste qui s'est appelée après... on a fait la lutte pour les listes Juquin à une époque, alors là je ne sais plus de la date, c'était après 81, c'est pareil c'était des listes municipales, ou pas municipales, Juquin s'était présenté comme président aux présidentielles, on faisait des comités Juquin ici, donc là pareil on allait coller des affiches et tout. Donc ça c'était plus tard hein, les listes Juquin (en 1987).

L : Et les premières c'était dans les années 90 non ?

JP : Non non, bien avant. Je pense que c'était au moment où Hernu est passé, c'était peut être la première campagne où il y avait Hernu, ça je suis sûr qu'il y a des archives là-dessus où l'on retrouve ça, il y a des gens qui ont des archives là-dessus, Pierre Corbier y était dans la liste.

L : Ah oui !

JP : Oui, il y avait Pierre Corbier, ouais ouais il y avait pas mal de gens, Paul Vermande, des gens comme ça. Je suis sûr qu'il y a eu plusieurs campagnes. C'était folklo hein, on allait coller des

---

<sup>48</sup> Entretien réalisé les 4 et 18 mars 2009, en deux temps, accompagnée de Geneviève Gibert.

affiches à 5 heures du matin, il y avait toujours la police ou des trucs comme ça, des actions euh... Maintenant il y a prescription, je ne sais pas si je l'ai déjà dit l'autre jour, on écrivait un peu sur les murs "CRS hors du quartier".

#### **1.2.4.2. 1989-1990 comme moment charnière dans l'histoire du CCO**

Les dynamiques repérées dans l'essai d'histoire réalisé par Laetitia Hamouche sur la période de années 80-90 conduiront à des formes plus instituées qui se préparent tout au long de cette période et dont les entretiens portent le témoignage : recrutement de salariés, mise en place de politiques publiques dans le champ de l'exclusion et de l'intégration et particulièrement dans celui du développement social des quartiers. Ces transformations vont conduire à une institutionnalisation plus forte des pratiques qui ont cours au CCO. C'est ce moment charnière de l'histoire du CCO qui sera retenu dans la périodisation proposée dans l'article pour déterminer une quatrième phase des années 90 aux années 2000 : « du DSQ à la professionnalisation de la gestion des projets ». Nous y reviendrons donc à la fin du point suivant.

#### **1.2.5 - Une reconnaissance comme « institution culturelle professionnelle » partiellement assumée**

##### **1.2.5.1 Vers une professionnalisation et une certaine conception de la culture**

Solidarité et entraide... A l'aube des années 1990, voilà deux notions que le CCO continuait d'appliquer à l'échelle internationale. Le 25 septembre 1991, Jean-Pierre Lachaize participait à la Caravane de la Paix en Yougoslavie. Ce dernier fut mandaté par le CCO pour rejoindre ce mouvement dont le but ultime était de délivrer un message de paix pour favoriser les négociations et refuser la guerre. Avec le soutien de la ville de Villeurbanne, le CCO a recueilli 20 tonnes de nourriture et 25 000 francs pour la Bosnie (40 bénévoles ont fait une collecte ainsi que des centres sociaux et des écoles. Un concert dans lequel Jimmy Oihid et Black Triton ont joué gratuitement a permis de compléter les fonds).

Parallèlement au combat pour le soutien aux peuples, les actions militantes du CCO s'appliquaient aussi à l'échelle locale. En 1992 et pour la quatrième année consécutive, Guy Bertil a organisé un stage de 8 jours pour permettre à 103 chômeurs (140 inscrits à la base) d'acquérir des techniques d'expression théâtrale. L'année suivante, Guy Bertil a organisé deux stages de dynamisation par le théâtre (Pêche et Comedy). Plus de cent participants et des résultats encourageants dans les recherches d'emploi. Le CCO multipliait les actions en faveur des personnes en difficulté économique. Il participait aux actions organisées par l'association RMI 692 qui siégeait dans ses locaux.

Dès le début de l'année 1990, le CCO projetait déjà d'organiser des manifestations culturelles sur un thème précis pour établir un échange entre les différentes cultures (puisque un fonctionnement en circuit fermé des associations étrangères a été constaté).

Le CCO a organisé toute une série d'événements divers en 1992 pour traiter les questions qui touchent au racisme, l'expulsion, les exclusions, les minorités, la banlieue, la Palestine, les solidarités diverses... Les choix de ces nombreux projets étaient guidés par le souci de favoriser l'émergence de groupes et la mise en place d'animations sur les quartiers, de valoriser la culture

des quartiers pour une meilleure insertion et valorisation de ces derniers et par la volonté de travailler en partenariat avec les différentes structures qui existent : écoles, centres sociaux, associations diverses... « le CCO n'organise rien seul » (extrait du CCO infos numéro 12, qui correspond au livret édité à la fin de l'année 1992).

L'Assemblée Générale, qui s'est déroulée en 1991 a soulevé des interrogations relatives à l'identité du CCO pour le maintien de sa place de « carrefour ».

Le rôle de référent culturel du CCO dans la politique DSQ était perçu comme l'occasion de découvrir la culture du quartier et de favoriser les échanges culturels, l'occasion de mettre en place des actions nouvelles et porteuses. Mais le Conseil d'Administration était assez méfiant à l'égard des conséquences que pourrait engendrer un tel rôle : perte d'identité, perte de la dimension morale du CCO, éventuel manque de moyens pour mener à terme des actions engagées ? Le DSQ ne devait pas ébranler les principes fondamentaux de la structure, et en particulier ne devait pas être une entrave aux principes de solidarité, d'entraide, de tremplin pour la citoyenneté, et enfin de lieu d'expression et de défense des "sans autres lieux". Des doutes pesaient sur le maintien de l'identité propre du CCO, mais après deux ans de politique DSQ, le CCO pouvait commencer à prendre du recul sur cette dernière (en 1993) et jugeait cette expérience d'assez positive.

Les trois associations ADL, AVDL et CCO ont fait le choix d'organiser leurs assemblées générales le même jour (mercredi 13 Avril 1994), afin de donner lieu à un débat placé sous le thème de l'exclusion, puisque chacune lutte à sa manière contre l'exclusion de l'emploi, du logement, de la culture. « Ces trois associations ont acquis reconnaissance et légitimité dans leurs actions » (extrait du CCO info édité au début de l'année 1994). Avec ses 30 ans d'existence, le CCO faisait figure de "grand frère".

Pour faire un point sur l'évolution de l'association, les administrateurs considéraient que le CCO avait acquis une certaine maturité par l'expérience, la connaissance et la reconnaissance par les milieux associatifs (de l'action culturelle, l'action sociale et l'action humanitaire) et de nombreux partenaires. Le CCO était alors reconnu comme un point ressource important, et un point d'appui du Réseau Information Gestion constitué par les principaux ministères, partenaires des associations.

Pour la première fois en 1994, plusieurs associations du Tonkin (centre social, association des terrasses du Tonkin, association sportive du Tonkin) et les éducatrices de la SLEA ont contacté le CCO pour créer un évènement culturel sur le quartier pendant les vacances. C'était un lieu ressource (pour les associations, les administrations, les collectivités locales et les structures sociales), un lieu de rencontres et d'échanges (pour les associations, les groupes ou les individus), un lieu d'émergence culturelle (rencontres entre groupes artistiques différents, animations et formations pour des projets culturels très divers (le poste de référent culturel Frédérique Delarive a été maintenu grâce au Contrat de Ville de la Mairie avec l'aide du FAS), un lieu de médiation culturelle (travail en lien avec les équipements culturels de Villeurbanne pour faire participer les publics des quartiers aux programmes culturels), une oreille attentive (aux problèmes sociaux).

#### **Extrait d'entretien avec Frédérique Delarive/ Laetitia Hamouche<sup>49</sup>**

Frédérique Delarive : La position délicate d'être entre guillemets "conseiller technique sur des projets culturels, socioculturels", et ne pas avoir les financements, donc moi ça me mettait en porte à faux. On me demandait mon conseil technique au niveau du budget par exemple d'un projet, donc voilà et après t'avais... Enfin il y a des trucs qui se sont passés et qui étaient bizarres quand même par rapport aux centres sociaux, par rapport à tout ça quoi.

L : C'est-à-dire ?

---

<sup>49</sup> Réalisé le lundi 9 mars 2009, avec Fernanda Leite.

F : Le fait que le ... ça aurait dû être à mon avis... Enfin bon, après je pense qu'il y a un agent de développement culturel municipal maintenant...

Fernanda : Oui, depuis des années.

F : Voilà. Parce que mon positionnement n'était pas évident quand même. Ni j'étais municipale, ni j'étais associative ; on me demandait des conseils techniques sur des projets culturels, je donnais mon avis, mais c'était la mairie qui décidait, mais il fallait passer par moi... enfin voilà quoi, c'était le bordel.

Il est intéressant de voir comment le CCO était perçu par certaines personnalités politiques. A l'occasion des élections municipales 1995, le CCO a adressé un questionnaire à tous les candidats, et a reçu les réponses de Pierre Bouquet (VNH), Gilbert Chabroux (rassembler pour Villeurbanne) et Marc Fraysse (UDF/RPR "Vivre Villeurbanne"). Le couple vie associative/gestion de la cité constituait le fil conducteur des questions qui leur ont été posées.

Selon ces trois personnalités politiques, le CCO c'est : « le respect de la diversité dans un cadre républicain » ; « c'est un lieu d'expression irremplaçable, un lieu de rassemblement qui correspond réellement à sa vocation d'œcuménisme. Le CCO est certainement le symbole de cette volonté de dialogue, de concertation qui caractérise à Villeurbanne les relations avec le milieu associatif. Cette recherche de démocratie participative permet de confronter des points de vue parfois divergents, d'arriver à des solutions d'entente, des compromis pour arriver à cette exigence fondamentale : vivre ensemble » ; « lieu par excellence permettant aux associations, moyennant quelques exigences parfaitement normales, de s'informer, de se réunir, d'échanger inter-culturellement et de s'exprimer ».

Le discours de ces personnalités politiques consiste à percevoir le CCO comme une structure qui contribue activement à promouvoir le principe de citoyenneté, et donc comme une structure d'utilité politique mais avec la particularité d'être affranchie de tout parti politique.

L'action du CCO depuis plusieurs années sur le terrain culturel visait à tisser des passerelles entre les différentes formes d'expression culturelle existant sur la ville. « Quand les jeunes notamment accèdent à une forme de reconnaissance sociale par le culturel, ils sont un peu moins violents, un peu moins déstructurés : cela leur permet de se reconnaître eux-mêmes et de rencontrer les autres » (extrait du CCO infos numéro 19, qui correspond au livret édité au début de l'année 1996).

On parle en 1996 beaucoup de citoyenneté. Le développement du lien citoyen passe, d'une part par la reconnaissance des cultures. C'est pour cette raison que le CCO continuait de soutenir la Semaine culturelle Kurde.

#### **Extrait entretien Philippe Delpy /Laetitia Hammouche. 10 Février 2009<sup>50</sup>**

Philippe Delpy : « Quelque chose qui me semblait important, c'était d'être effectivement alors plus ou moins institutionnel. Quand je suis passé au FAS ensuite au FASILD, à l'ACSE c'est évident que c'est très institutionnel, mais c'était cette possibilité de faire levier entre, je dirais, ce qui est marginal et ce qui est officiel. C'est-à-dire que le CCO me semblait tellement un lieu entre deux choses, entre plusieurs choses, entre les émergences, entre les épiphénomènes, entre les gens qui refusaient les institutions et puis, un outil très responsable qui s'appelait le CCO, et qui était en capacité de faire ce pontage entre les deux, et moi dans mon rôle institutionnel, ça me semblait aussi intéressant de pouvoir défendre ce travail du CCO, sans être en porte à faux par rapport à l'institutionnel. Voilà, je crois que l'avantage que j'avais c'était de voir, de voir quel était l'intérêt du CCO pour la société, ça fait un peu prétentieux de dire ça.....mais euh c'était un peu ça ; et de rassurer le CCO en disant " vous pouvez y aller, c'est pas parce que vous allez avoir du fric public

---

<sup>50</sup> Chargé de mission à l'ACSE. Membre du Conseil d'Administration du CCO. Année de la première fréquentation du CCO : 2000. Entretien réalisé avec Pierre Corbier, membre du CA du CCO.

par exemple, que vous n'avez plus le droit d'exister, que vous n'avez plus le droit d'avoir votre pensée etc. "ou que "nous n'avons plus le droit, parce que je me sentais impliqué aussi". Voilà, donc toujours cet effet levier qui me semblait important. (...) »

« Et puis il y a un enjeu aussi qui me semble important, le CCO n'avait absolument pas conscience de ce qu'il était en capacité d'apporter, ça ça m'a toujours surpris. Et c'est pour ça que je disais, moi j'ai travaillé quand j'étais à Grenoble j'étais permanent de "peuples et cultures" et je travaillais sur les échanges internationaux, et beaucoup sur les mouvements alternatifs, qui étaient principalement, enfin dont on trouvait les Allemands très forts, et en France on n'avait pas grand-chose en alternatif. Donc euh, à Grenoble y'avait eu une tentative de squat culturel, Montpellier y'avait effectivement à travers XX donc qui était un groupe de musique, toute une euh, des friches ; mais ça ne mordait pas sur la France. Alors que le CCO était tout à fait dans cette épure là, mais on ne connaissait pas le CCO. Et le CCO n'avais pas conscience, parce qu'il n'était pas lui-même en relation avec d'autres expériences etc., hein, n'avait pas conscience euh, de, enfin de la rareté du lieu qu'il représentait et de ce qu'il était en capacité de faire, produire. Voilà, donc ça ç'a été c'est quelque chose qui m'a semblé effectivement important à un moment de porter, et de dire au CCO "mais attendez ce que vous faites y'en n'a pas d'autres qui le font, qui peuvent le faire", c'est pour ça qu'avec..... On avait beaucoup appuyé pour faire reconnaître le CCO euh, dans cet entre-deux institutionnel.»

« Donc pour le FAS, le CCO était le lieu où les associations pouvaient s'organiser. Les associations immigrées pouvaient euh...ça rentrait tout à fait dans la politique de, du FAS. La DRAC c'est bien plus, effectivement, c'est plus un côté...une question personnelle...d'un individu ; même si ça devrait être une position institutionnelle. Mais tout ce qui est diversité culturelle et autre, c'est encore pas euh, accueilli par la DRAC enfin par l'institution culture. L'Etat euh, préfecture euh, n'a jamais reconnu, ... c'est que...y'a eu les sous-préfets qui sont venus, ou les préfets à l'égalité des chances, par contre ne sont pas venus les délégués de l'Etat, les délégués du préfet..... Et ça a toujours été difficile, enfin moi, dans mes rapports institutionnels donc euh, FASILD et ACSE avec eux, ça n'a jamais été, ça n'a jamais coulé de source le CCO. Ils finançaient parce que la ville le reconnaissait comme l'outil nécessaire dans la politique de la ville, mais euh, je ne les ai jamais vus ici euh, je ne les ai jamais vus dans des soirées. »

### 1.2.5.2 Des années DSQ à la professionnalisation de la gestion de projets

Les données chiffrées rapportées à partir des archives permettent de mesurer le basculement structurel qui s'est opéré, et les résistances que cela a provoquées.

Olivier Chatelan indique « 1990 a été perçue *a posteriori* comme une année charnière dans l'histoire du CCO : en raison de l'intense effort collectif de réflexion et de réflexivité qui [a été] évoqué mais également parce que c'est l'année où l'association devient un partenaire privilégié des pouvoirs publics, en tant qu'acteur culturel à l'échelle locale et nationale.

La situation financière et les soutiens : Au cours des trois années pendant lesquelles le CCO est engagé dans la procédure de développement social des quartiers (DSQ), le budget de l'association change d'envergure : le total des subventions du FAS accordées au seul titre du DSQ s'élève à 1 095 000 francs entre 1991 et 1994 ; pour la Ville de Villeurbanne, la dotation DSQ représente, entre 1993 et 1994, 370 000 francs<sup>51</sup>. À ces soutiens s'ajoutent : les

---

<sup>51</sup> Ces chiffres s'appuient sur les données disponibles dans les documents conservés en ACCO5. Ils sont à prendre comme un minimum.

subventions dites de fonctionnement accordées au CCO par le FAS et la municipalité, des subsides de la CEE/UE (pour la première fois en 1995), des aides de la DRAC, du Conseil général et de la Préfecture du Rhône, enfin une subvention pour l'accueil des objecteurs de conscience. Contrepartie de ces soutiens : la parole est donnée aux financeurs des projets culturels de l'association, qui justifient leur partenariat avec le CCO. Andrée Chazalotte, pour le FAS, et Colette Jacquot, de l'Inter-Service-Migrants, souhaitent encourager l'affirmation des populations immigrées, permise par l'action culturelle de l'association. Pour Benoît Guillemont (de la DRAC), le rôle du CCO est d'être une structure capable de repérer les capacités sur le terrain autour de trois enjeux : la mémoire associée à l'identité, l'émergence culturelle et la création artistique, ce que confirme également Jean Grane le chef de projet DSQ. Du côté de la municipalité, on salue l'évolution du CCO sur le sens de l'expression « démocratisation de la culture » : l'adjoint délégué à la culture, Jean-Paul Bret, apprécie que l'accès au plus grand nombre ne s'effectue plus au détriment de la qualité artistique, comme cela avait pu être le cas « il y a quelques années ». Pour autant, il ne saurait être question, chez une partie des membres de la direction, d'expertiser les résultats obtenus : lorsque le FAS évoque en 1993 la nécessité d'« évaluer ces expériences afin de faire des choix », les réactions sont immédiates. Jean-Pierre Lachaize est inquiet pour l'identité même du CCO : « C'est dangereux de ne parler que d'évaluation. Qu'est-ce qu'on fait de la dynamique qui a été suscitée ? Quel support continue-t-on à être ? ». Il propose sur un ton provocateur d'appliquer cette évaluation à la politique culturelle menée par la Ville de Villeurbanne pour en contester les fondements. Le président Maurice Bardel souligne quant à lui que les critères d'évaluation auraient dû être présentés au départ, même s'il reconnaît le besoin d'un certain professionnalisme<sup>52</sup>. L'histoire récente du CCO montre qu'il sera entendu. » (p. 17)

Dans les entretiens recueillis, mais aussi dans les échanges moins formalisés que nous avons pu avoir au cours de la recherche une formule récurrente revient, presque toujours la même : « le CCO est très militant, enfin *était* ». Cette vision souvent exprimée avec cette reprise/remise au passé est souvent suivie du constat que depuis les années 2000 un tournant plus « culturel » a été pris (mais nous voyons que celui-ci était déjà bien amorcé). Cette hésitation sur le temps employé marque pourtant bien que le CCO n'en a pas tout à fait fini avec son caractère militant, mais que ce qualificatif ne peut plus s'appliquer directement, plus aussi facilement. Ce tournant est à la fois pleinement assumé, mais il est imputé à la professionnalisation et à la nécessité de rechercher des financements qui serait devenu le souci premier. Dans le même temps, il correspond à une orientation faite en pleine conscience sur la base des compétences des salariés et notamment de sa nouvelle directrice comme nous allons le voir. Presque immédiatement, il est dit aussi que l'entrée culturelle permet, nous le verrons dans le troisième chapitre, de prendre place autrement dans le débat public. Cette interrogation pourrait être comprise comme une note de nostalgie, assez classique dans la bouche des vieux militants qui regrettent le temps des engagements forts (Ion, 1997) et c'est sans doute ce qu'elle est en partie. Toutefois, dans la perspective patrimoniale qui nous intéresse, c'est là que se trouve en fait la question de fond qui ne va pas cesser de ressurgir dans notre parcours : ce qui relie le passé et le présent. Qu'est-ce que le CCO était, qu'est-ce qu'il est et qu'est-ce qu'il peut être ? A quoi tient finalement le cœur de son projet ?

---

<sup>52</sup> ACCO5, comptes-rendus des assemblées générales des 15 avril 1992 et 14 avril 1993.

## 1.2.6. Lutter et ... faire face

### 1.2.6.1. Faire face à une crise sans précédent

En 1997, l'engagement militant du CCO s'épanouissait dans la lutte contre le racisme. Mais cet engagement "sans complexe" a suscité l'offensive de certains groupes d'extrême droite en 1998.

En 1998, le CCO avait pour projet de rendre plus visible et volontariste son action (« lieu interculturel, ouvert, alternatif, accueillant à bras ouverts les manifestations militantes ou culturelles issues du mouvement associatif local », extrait du CCO infos numéro 22, de Mai 1998) par l'élaboration d'une "saison" ; la salle de spectacle du CCO était un outil de dynamisation du travail de fond mené par les associations, un miroir, un tremplin. Pour rendre visible son travail de fond, le CCO a mis en place une saison 98-99 composée d'évènements associatifs, culturels et militants. Cette programmation comprenait des manifestations produites, co-produites ou soutenues par le CCO.

#### Extrait entretien Kader Souifi/laetitia Hamouche

Kader Souifi : « j'habitais Boulevard du 11 Novembre donc pas très loin d'ici, *rire*. Donc là je suis stable à Villeurbanne, je suis Villeurbannais, je travaille sur le campus de la Doua et là je suis un peu plus dans une phase où je m'engage dans un militantisme plus soutenu, effectif. Je parlais tout à l'heure de SOS, donc j'étais à SOS (racisme) à cette époque là, en 96 plus précisément j'y suis rentré, comme sympathisant au début, et là je suis dans cette vie militante. Donc là, y'a le contexte du militantisme des années 90, c'est euh, on lutte contre le racisme, on lutte on va dire pour les valeurs, pour les principes, l'égalité mais globalement, le contexte c'est toujours pareil, c'est difficile. Il faut arriver à réussir l'intégration, alors je reprends même les termes de l'époque, "il faut réussir l'intégration républicaine". Et là où je vous disais tout à l'heure que moi j'avais quand même un souci à un moment donné, alors là c'est la fin des années 90, quand j'ai quand même une divergence assez forte avec un discours qui était "le modèle d'intégration à la française n'a pas globalement réussi, il a sur-réussi, c'est un exemple pour l'humanité toute entière", alors c'est une phrase que j'invente pas, elle est de Malek Bouti, président de SOS Racisme. Et là fondamentalement il y a une divergence parce que moi, je suis à cette époque là convaincu qu'il y a quand même de grosses difficultés économiques, sociales, et que là-dessus on y rajoute, alors je dit "on y rajoute" parce que c'est bien intentionnellement qu'on a ethnicisé la problématique économique et sociale et qu'on a ramené le problème à un défaut d'intégration d'une partie de la population qui euh, a des handicaps, non seulement sociaux, mais a aussi des handicaps culturels, et que c'est ce décalage culturel qui se surajoute aux difficultés euh d'accès à l'éducation, à l'emploi etc., donc on dit à des gens qui ont des handicaps sociaux et en plus culturels : mais grâce au modèle assimilationniste, on arrive quand même à faire mieux que d'autres pays qui n'ont pas le même modèle d'intégration. Bon, les années 90 sont les années de l'intégration, (...) l'action publique sur l'intégration elle se fait dans les années 90. Alors bon, y'a pas toujours de lien de cause à effet, mais le...moi je suis arrivé, non, le truc qui est important parce que j'allais oublier ça et quand même ce qui est important, quand je suis arrivé moi, à Villeurbanne, je vais vous dire un truc, j'arrive de Toulouse en octobre 90. J'arrive de Toulouse et qu'est-ce que je vois à la télé, je vois des voitures qui brûlent à Vaulx-en-Velin, c'est ça que je vois moi à la télé.(...)

Moi j'arrive dans ce contexte là, je me dis c'est quoi cette grosse ville de fous où il y a des tas de problèmes, parce que Toulouse, pour nous tout allait bien quoi, la ville rose euh, pas de problème, pas de banlieue qui brûle, rien. En tous cas moi j'arrive là au début, y'a ça et euh, ce moment donc où les banlieues lyonnaises rebrûlaient, parce qu'elle avaient déjà brûlées en 81, (...) Et la revendication d'égalité et de lutte contre le racisme, puisque c'était la marche pour l'égalité et contre le racisme, cette marche là, c'était des citoyens qui revendiquaient tout simplement des valeurs, et en particulier la valeur de l'égalité, et qui dénonçaient les actes et les propos racistes ; et donc la marche pour l'égalité et contre le racisme, vous verrez rien d'autre sur les banderoles de l'époque que ça, en décembre de 83. Et puis finalement les médias et le politique ont dit que

c'était la marche des beurs, donc ethnicisation déjà de, du mouvement social de jeunes citoyens, qui passe d'une problématique sociale et économique à une problématique ethnique, et c'est ce que je disais tout à l'heure, des jeunes qui étaient pas juste handicapés sociaux, mais qui avaient des handicaps culturels, puisqu'on a dit que c'était la marche des beurs, et le terme jeunes issus de l'immigration ça a été inventé dans les années 80. Et, et donc petit à petit, en l'espace de 10 ans se met en place une politique d'intégration, pour intégrer les gens qui avaient un écart culturel. Et le, la création du haut commissariat à l'intégration c'est en 91, et puis après tout ce qui découle derrière euh, politique de la ville, la politique d'intégration et la politique de la ville, c'est-à-dire euh, du droit spécifique pour certaines personnes dans certains quartiers, c'est les années 90. Donc le contexte social des années 90, c'est une politique d'intégration pour certains quartiers où on a une jeunesse, en général issue de l'immigration ou des immigrations, post-coloniale, et euh, il faut faire quelque chose pour eux. Et euh, SOS Racisme où j'ai milité dans les années 95 à 2000 c'était tout à fait dans cette logique là, la logique où il y avait le FAS, qui est devenu le FASILD euh, et puis la logique où il y avait la CODAC, ça vous dit quelque chose ?

L : FASILD oui, mais CODAC ?

K : Commission d'accès au droit à la citoyenneté et puis après la création du numéro 114 pour pouvoir dénoncer les actes et les propos racistes euh, le GELD euh, groupe d'étude et de lutte contre les discriminations, tout ça c'est les années 90. Et on est complètement dans la lutte pour l'intégration (...)

En tous cas, pour nous il y a un échec dans la compréhension du problème, c'est-à-dire que des jeunes ont revendiqué tout simplement l'égalité, juste l'égalité, et on leur répond, vous avez raison, y'a des problèmes de racisme donc on va lutter contre le racisme, vous avez raison, vous n'accédez pas à l'emploi donc on va vous aider à vous intégrer, vous avez des problèmes. Donc en fait ça a été deux mauvaises réponses à une bonne question au début des années 80, puis jusqu'à la fin des années 90 donc 20 ans plus tard, rien, c'est-à-dire que la situation n'a pas changé par rapport tout simplement aux valeurs, par rapport à la valeur égalité on n'a pas su apporter euh, les bonnes réponses, peut-être que les outils utilisés n'étaient pas bien appropriés, et du coup on se retrouvait en face de, de personnes militantes dans le milieu associatif qui vous expliquent que ça a super réussi et que les autres pays devraient faire pareil, moi là je comprends pas. Et donc effectivement l'idée après de, de venir vers une autre forme d'action, donc qui est l'action d'ARCAD, c'était euh, revenons un peu à du concret, commençons par le début qui est euh, on va retravailler, il faut sensibiliser, il faut prévenir, il faut éduquer pour déjà qu'on comprenne le problème et dans sa complexité, pas qu'on soit dans un discours très bête du style liberté égalité fraternité euh, les valeurs républicaines, black-blanc-beur, euh on est tous égaux etc. Là on est dans l'incantation, on est dans la dénonciation à la limite quand on dit c'est pas normal que, mais on n'est pas dans l'action. C'est-à-dire, comment concrètement on peut faire changer les pratiques ; on peut pas faire changer les pratiques pour faire évoluer le système si euh, les gens ne comprennent pas le sens et les enjeux, donc si y'a pas de sens on fait rien. Et donc nous on a dit, on va sur des projets euh, d'éducation, de sensibilisation sur le long terme, mais avec euh, tous, sur tous les critères de discriminations possibles, comment on arrive à travailler concrètement sur le champ de l'accès à l'éducation, de l'accès à la formation, de l'accès à l'emploi, et puis voilà. Donc nous on est parti les premières années à faire que ça...

L : Le projet de ARCAD il était tel quel au début...

K : Le projet il est là, tel quel. C'était on va aller dans les lycées, dans les collèges, dans les centres sociaux, dans les MJC et, puis ça durera 20 ans, ça durera 30 ans, il ne faut pas dire qu'on va résoudre le problème, c'est un travail continu, c'est un travail perpétuel de toujours éduquer, sensibiliser, informer, parce que voilà, il n'y aura pas de recette miracle, les générations se succèdent, donc commençons à travailler avec des publics minoritaires, plutôt des jeunes publics et puis essayons après de faire d'autres actions de sensibilisation tous publics, mais le projet d'ARCAD il part comme ça, ».

En 1998, l'association a rencontré de graves problèmes structurels et conjoncturels<sup>53</sup>. De Janvier à Juin 99, le CCO n'a proposé aucune activité comportant des risques financiers de production. Une suspension des évènements devait permettre de se consacrer à la résolution de la crise. Seules les manifestations bénéficiant de subventions ont pu être maintenues (Odys's Art, Bruit de la passion, Paroles sur Place...). Ces temps forts illustrent la volonté du CCO de créer des liens sociaux, de maintenir un espace d'accueil, d'échanges et de vigilance branché en permanence sur l'actualité et les droits de l'homme.

Après le départ de Jean-Pierre Lachaize (1997), à l'époque chargé de la direction du CCO, le nouveau responsable qui lui a succédé durant 1 an environ n'a pas su et peut-être pas pu gérer la structure sans secousses. Riche de charisme et d'envergure, Jean-Pierre Lachaize centralisait un certain nombre de choses relatives à la gestion du Centre. Son départ ne pouvait alors qu'ébranler la vie du Centre<sup>54</sup>. Lorsque le moment des bilans et de l'assemblée générale est arrivé en 1998, les administrateurs ont compris qu'il fallait réagir face à la crise à laquelle ils devaient faire face pour maintenir la structure. Le directeur de l'époque ne peut que quitter le CCO. Fernanda Leite, chargée de la vie associative au CCO, est alors désignée par les administrateurs pour lui succéder temporairement jusqu'à ce qu'une autre personne puisse se charger de la direction du CCO. Fernanda a su remarquablement redresser la situation critique du CCO et n'a pas quitté ce poste depuis.

L'année 2000 fut très active et les projets se sont multipliés : multimédia, un site web opérationnel, demande accrue de locaux de répétition, résidence, concrétisation de réseaux professionnels, réflexion partagée avec les partenaires sur le sens et l'évolution des actions du CCO... L'année 2000 a marqué l'affirmation du CCO comme lieu culturel à part entière. La reconnaissance par le ministère de la culture du CCO comme lieu ressource aux pratiques culturelles amateurs a rendu possible l'installation d'une compagnie en résidence tout au long de la saison 2000/2001.

Le CCO a fait le point sur les facteurs qui ont contribué au redressement de la situation.

Les conférences, expo, concerts donnaient un moment de visibilité aux associations de défense des droits de l'homme, aux associations à but humanitaires, aux associations militantes. Le CCO participait à plusieurs collectifs nés d'associations antifascistes, de défense des droits de l'homme ou issus de l'immigration. Les objectifs du CCO pour les années à venir étaient définis de la manière suivante : « Etre un lieu de réflexion et de vigilance, être à l'écoute active des mouvements sociaux et aux signes de repli de la société » ... (extrait du CCO infos numéro 25, qui correspond au dernier CCO info édité en 2000).

La chronique s'arrête ainsi en 2000, en même temps que dans les archives on trouve le dernier numéro du *CCO info* dont Laetitia Hamouche a fait la synthèse qui sert en partie de trame à cette reconstitution historique. Après ce sont des plaquettes plus ciblées qui relayeront la communication du CCO, sur le CCO lui-même, ne faisant plus état des associations hébergées en son sein. La nécessité de clarifier le message est invoquée pour expliquer ce choix : valoriser ce que fait le CCO en tant que tel, ce qu'il porte directement, ne pas s'attribuer ce que font les associations présentes en son sein.

---

<sup>53</sup> L'article de Olivier Chatelan donne davantage de précisions sur les difficultés financières et de gestion que connaît le CCO à ce moment là. Une crise de confiance entre les membres du CA et l'équipe de salariés marque cette crise qui touche à la gestion mais aussi au management de l'équipe. Nous reviendrons par la suite sur ce point.

<sup>54</sup> Le centre était co-géré par Bruno Hérial, homosexuel et anticlérical convaincu qui a pour sa part fortement contribué à ancrer le CCO dans les actions de soutien aux associations. C'est donc d'un double remplacement de figure haute en couleur qu'il s'agit.

De la même façon les étapes historiques balisées par l'historien établissent les choses jusqu'en 2000, même si quelques références sont faites à ce qui advient au delà.

« Le changement de nom de l'association (devenant en juin 2003 le « CCO-Jean-Pierre Lachaize ») et surtout la modification des statuts qui l'accompagne deux ans plus tard marquent résolument le passage à des problématiques contemporaines sécularisées : l'origine religieuse est mentionnée en préambule pour mémoire ; l'adjectif « œcuménique » est redéfini dans un sens plus laïc (« c'est-à-dire ouvert à l'universel dans une volonté de dialogue pour construire un vivre ensemble dans toute la terre habitée ») ; enfin, la déclinaison des différents types d'activités (réflexives, religieuses, politiques, artistiques, syndicales, sportives) est abandonnée au profit d'une double orientation : « concilier l'ancrage local et une présence à l'échelle de l'agglomération ; promouvoir l'homme à travers une attention particulière aux exclus, afin de leur permettre de "prendre la parole"<sup>55</sup> ».

L'association, et ceux qui la portent, connaîtront des moments intenses, avec des projets internationaux notamment dans le cadre de la biennale de Danse et de programmes européens, des défis de professionnalisations (notamment celle des objecteurs), qui vont être accompagnés par le développement nécessaires et toujours incertain de nouveaux moyens financiers. Enfin des épreuves personnelles sont traversées au cours desquelles la solidarité collective va se manifester pour tenir le cap. Il resterait à faire une analyse de cette période très riche : tout se passe finalement comme si la perspective « patrimoniale » et les pans d'histoire déjà écrits, avait contribué dans le processus même de notre collaboration à effacer cette période. On sait que la mémoire a toujours besoin d'un temps d'oubli avant que ne s'engage un travail de reprise, sans doute en est-il de même ici.

De plus, alors que nous nous étions engagés ensemble autour de la recherche-action sur les 50 ans d'activités au CCO, c'est la question d'un prochain déménagement de celui-ci qui est devenue l'actualité importante pour son CA et son équipe. Le diocèse a manifesté depuis quelques années déjà sa volonté de récupérer son terrain (ou de le vendre), et les nuisances sonores provoquées par les concerts et soirées festives pour le voisinage limitent cet usage des locaux qui constitue pourtant une des ressources de la structure en contexte de restriction des subventions. Cette actualité est venue bousculer la temporalité de la recherche et sa place même dans les priorités du CCO, mais elle lui offre un observatoire de ce à quoi les gens du CCO et autour du CCO tiennent : ce qu'il importe de préserver et de poursuivre. Bref ce qui pourrait faire patrimoine.

---

<sup>55</sup> ACCO6, procès-verbaux des assemblées extraordinaires des 5 juin 2003 et 23 juin 2005.

## II – La force d'un patrimoine faible : une fabrique de l'(inter)culturalité en pratiques

Les questions posées dans l'extrait d'entretien que nous avons choisis en guise d'introduction sont pour la première celle qui se pose au CCO et pour la seconde celle que pose la recherche. Les réponses qui y sont faites, d'abord par la négative puis en suggérant de conserver les possibilités de surprise et d'ouverture au monde donne à voir remarquablement ce dont il sera question tout au long de ce chapitre.

**Entretien Marie-Claire Corbier, (militante Association Solidarité France Palestine / Fabienne Tanon, Juillet 2012).**

F - Et alors, dans un futur un peu idéal comment on pourrait imaginer le futur CCO ? Qu'est-ce que vous aimeriez pour le futur CCO ?

MC - Je le définirais négativement, je ne veux pas une maison de la culture, je ne veux pas un parti politique, je ne veux pas non plus heu... bon ce qu'on a écarté. Il y a des associations que l'on a écartées qui voulaient faire leurs trucs, mais que l'on n'a pas voulu. Les associations musulmanes par exemple. Personne vous en a parlé mais c'était un problème ici. Les associations musulmanes qui voulaient avoir leurs boîtes aux lettres au CCO et qui ne sont pas du tout dans les principes du CCO.

F :Ah ! donc là il y a eu un souci

MC - Oui ce n'est pas un conflit, mais des tensions. Il ne faut pas les laisser prendre part au CCO parce qu'ils sont... je veux dire, ils sont...contre les principes du CCO.

F - C'est-à-dire d'ouverture, de dialogue, d'égalité ?

MC - Oui tout à fait. -

F -On m'a parlé de l'événement de Tarik Ramadan qui était venu faire une conférence ici.

MC- Oui, oh c'est vieux ! Tarik Ramadan oui c'est ça. Bein c'est toujours un problème. Moi je ne suis pas contre Tarik Ramadan, il faut aussi que ces gens là puissent parler, par rapport à cette époque il a un discours qui est lisse. Alors comment on fait avec ces choses là ? C'est vrai que je n'aimerais pas que Tarik Ramadan vienne toujours ici. C'est vrai qu'il a un discours lisse, c'est qu'il y a peut-être un autre discours ailleurs. Soyons sincère ce n'est pas la peine qu'il soit là au CCO.

F : Et dans les associations musulmanes qui ont été écartées elles ont été sur un côté prosélytisme ?

MC- Oui. Voilà c'est ça. Donc c'est vrai que c'est toujours pareil, on n'a pas envie de prosélytisme, alors qu'il y a quand même des groupes cathos qui viennent mais ce n'est pas la même chose, ils viennent ils sont... bon....

F - Il y a encore des associations de statures chrétiennes qui viennent ici ?

MC- Oui je pense oui. Il faudrait demander. Mais je pense que oui, une fois par mois, une fois par semaine qui viennent ici, mais ce n'est pas des prosélytes, ils ne font pas de prosélytisme.

F -Oui.

MC- Je ne sais pas le CCO il me plaît comme il est.

F - Est-ce que vous aimeriez qu'il change ou est-ce que vous aimeriez qu'il reste comme il est ?

MC- Il nous a appris. Il nous a appris qu'il fallait faire le vide pour trouver d'autres formes. Il faut faire le vide un peu ici, mais bon... pfouuu c'est difficile imaginez, enfin je n'ai pas envie d'imaginer qu'il va être très différent de ce qu'il est.

F - Vous seriez pour le garder comme il est ?

MC- Moui et puis...

F - Avec des petits points à améliorer peut-être

MC- Oui comme il est, mais en même temps qu'il nous surprenne.

F - Ah !

MC- Qu'il nous surprenne

F -Qu'il continue à vous surprendre.

MC- Qu'il continue à nous surprendre. Et pas bon il a été comme ça, et comment il va être ailleurs, qu'il refasse la même structure ce n'est pas possible. Je veux garder son esprit mais je veux aussi qu'il nous surprenne mais je ne peux pas dire comment. (...)

**F - On va finir et ce sera là ma dernière question : Est-ce qu'on peut dire qu'au CCO il y a matière à constituer un patrimoine ?**

MC- Déjà il faudrait définir le patrimoine.

F- Est-ce qu'il y aurait des choses à valoriser, à transmettre et qui pourraient constituer un patrimoine ?

MC- Moi j'aurais envie de dire non. Parce que la vie militante elle ne peut pas, elle se répète pas, les autres générations ils font autrement, ils ne sont pas dans les mêmes actions. On ne peut pas refaire mai 68...

F- C'est sûr.

MC- Alors moi je dirais non. La question de l'accueil c'est quand même une question, c'était des cathos qui étaient là, l'accueil aux autres, est-ce qu'on peut dire que c'est du patrimoine, ça appartient à tout le monde ça, on ne peut pas dire que ça appartient au CCO, la question de l'accueil, de la lutte, de ne pas s'endormir, de l'interrogation, ce sont des choses qui appartiennent à tous.

F - Ca appartient à tous, mais est-ce que ce n'est pas un peu mieux ou un peu plus pratiqué ici que dans d'autres lieux ?

MC- Oui c'est ça, garder cette forte proposition pour comprendre le monde qui nous entoure. »

## **II-1 – Comment peut-on patrimonialiser l'interculturalité ? Une nouvelle problématisation qui ne va pas de soi.**

### **II – 1 – 1- Donner de l'ampleur au projet : enrôlement de nouveaux acteurs et épreuve de légitimités**

Nous avons vu que lors de la première période de la recherche-action de 2008 à 2010 les liens du CCO avec l'université de Saint Etienne et le Rize ont permis des réalisations intéressantes pour amorcer le projet, mais ont montré leurs limites (archivage de base et second mémoire qui ne donnent pas les résultats escomptés). Ce niveau de collaboration s'avère trop peu consistant pour tenir la distance jusqu'en 2013, date du cinquantenaire, et l'enjeu apparaît de trouver des modalités pour donner plus de corps à la recherche-action. On passe ainsi à la troisième phase du processus :

*Lors de cette troisième étape « il s'agit de définir et de coordonner les rôles. Elle aboutit à la définition d'une organisation, que nous définirons comme un agencement des ressources » investies dans un dispositif partenarial. Cette phase correspond à une troisième épreuve : celle de la légitimité des actants. Alors que l'on rentre dans des rôles de coopération plus approfondis chacun va devoir s'engager plus avant déterminant la place qu'il va jouer précisément dans la recherche-action. Les auteurs (Audoux, Gillet) soulignent que dans les situations qu'elles ont étudiées on observe souvent à ce stade des formes de délégation par la nomination d'un chargé de projet ou le recrutement d'un post-doctorant au mieux. Cela*

*constitue, selon elles, souvent une « ruse » pour sortir de l'épreuve de légitimité à laquelle confronte cette phase pour les partenaires.*

Le relatif épuisement des ressources du seul acteur associatif (le CCO) va imposer d'enrôler davantage les ressources des autres acteurs et va conduire par là à leur donner une place plus centrale : chercheurs et institution patrimoniale. Le Lahra, propose la collaboration de Olivier Chatelan, avec lequel le CCO contractualise directement. Mais le Lahra ne pourra s'engager en tant qu'institution dans cette phase, c'est donc le Centre Max Weber qui va être davantage mis à contribution. Au delà du stage ou du mémoire de Master, la légitimité d'un véritable travail de recherche est visée. L'idée d'un projet de thèse en CIFRE est alors proposée par Michel Rautenberg. Mais il s'avère que les contraintes d'un tel cadre qui suppose de pouvoir garantir trois ans de salaire ne sont pas accessibles au CCO.

Parallèlement le GIS IPAPIC a été créé et deux des acteurs du projet en sont membres. Le lancement de l'appel à projet de recherche par le ministère de la culture constitue alors une opportunité qui permet de donner de la grandeur et une nouvelle perspective à ce qui est entrepris là.

Ceci conduit à un enrôlement large de plusieurs acteurs, et notamment de nombreux chercheurs : le porteur du projet ne peut être le chercheur compagnon de route du CCO de longue date, il est donc fait appel à Claire Autant-Dorier, qui a engagé des coopérations avec le CCO sur un autre aspect depuis trois ans (développement d'un Master autour de l'action communautaire) et dont l'une des étudiantes issue de ce master serait justement intéressée pour poursuivre une thèse. C'est précisément une attention portée aux savoirs faire et à l'expérience singulière du CCO comme quelque chose susceptible *d'être transmis* aux étudiants, ou du moins de nourrir les contenus de formation, qui avait justifié d'associer Fernanda Leite au comité de pilotage de celui-ci.

Il est intéressant de remarquer que le GIS, comme le CCO, s'adosent tous les deux à l'année européenne du dialogue interculturel pour justifier de la pertinence de leur projet : cette symétrie constitue un effet de légitimité croisé bouclant ainsi l'effet de reconnaissance de la recherche entreprise. L'épreuve de légitimité qui se joue là est celle de la capacité à faire véritablement recherche pour le CCO comme acteur qui a déjà produit des travaux de recherches (réponses à des appels à étude, mémoires) et pour le laboratoire au delà de fournir des étudiants : comment faire recherche commune ? Car s'il y a en partie « ruse » par la mise en place d'une doctorante, le projet se donne bien pour horizon de faire le terrain à plusieurs et de ne pas déléguer la production de la recherche et de la collaboration à ce seul actant.

Ce que le schéma d'analyse de Audoux et Gillet nous permet d'éclairer spécifiquement à ce stade, c'est que ce projet de recherche en répondant à l'étape 3 d'enrôlement nous a conduit à rentrer alors dans un nouveau cycle de problématisation/ intéressement/ enrôlement. Faisant subir des traductions relativement importantes à l'objet de départ, alors même que l'objectif en était de mieux le « servir ».

## **II -1-2 – Deux intérêts en concurrence ou convergence ? Le concept de patrimoine et la perspective du déménagement**

- Phase de problématisation (bis) et nouvelle épreuve d'identités en 2011 :

L'appel à projet du ministère sur les pratiques interculturelles dans les institutions patrimoniales amène une nouvelle problématisation et de nouveaux actants. La nouvelle problématisation fait place à la question de la patrimonialisation alors que dans le projet initial il n'était pas objet en soi d'interrogation, le processus à l'œuvre ne se disait pas explicitement en terme de « processus de patrimonialisation ». Et ce terme ne va pas faire sens d'emblée pour les personnes impliquées au CCO

Pratiquement aussi, alors que le CCO était l'acteur principal, il se trouve de fait par le format même du portage de la réponse par le laboratoire CMW et par cette nouvelle problématisation dépossédé de ce rôle de maître d'ouvrage. Ceux qui étaient ses partenaires (RIZE et CMW) sont dans cette nouvelle configuration d'abord des membres du GIS IPAPIC, initié par le Ministère de la culture dont l'appel à projet émane... ce n'est plus la même identité qui prévaut. Dans les échanges, s'ils font part de leur intérêt pour le sujet, ils apportent des éléments sur les réflexions qui ont eu lieu au sein du GIS, les termes contenus dans l'appel à projet, les orientations qui peuvent être attendues... Enfin il y a prolifération des chercheurs : Anne Aubry, pressentie pour une thèse en Cifre, pourra l'initier grâce à une allocation du laboratoire (Le CCO perd le contrôle direct que lui aurait donné le format plus intégré de la CIFRE initialement imaginée). Claire Autant-Dorier devient responsable de la recherche-action. Dominique Belkis y est également associée, et Fabienne Tanon rejoindra ensuite l'équipe, ayant par ailleurs participé à quelques réunions du GIS et manifesté son intérêt pour le projet. Elles sont donc d'abord attachées au projet avant de l'être au CCO, même si leurs intérêts respectifs pour les problématiques de l'asile et de la mémoire et de l'interculturalité les placent bien au cœur des questions qui importent au CCO.

Si les membres du CCO acceptent l'idée d'une présence plus forte de chercheurs et notamment d'une personne en thèse c'est avec notamment l'idée (la promesse ?) de quelqu'un qui puisse aussi animer des temps de réflexions type café-citoyen et contribuer aux activités ordinaires du CCO. Reste qu'il faut parvenir à faire équipe collectivement. Les membres du CA déjà engagés dans le premier comité de pilotage de la recherche (Geneviève Gibert, Maurice Bardel, Pierre Corbier, Benjamin Vanderlick, David Chevalier), au côté de Fernanda Leite, de Xavier de la Selle (duRize) sont présents et attentifs à ce qui se noue avec la nouvelle équipe de recherche.

La formulation de la réponse à l'appel à projet se fait dans le cadre de ce comité de pilotage recomposé, à partir d'une reprise des écrits qui ont été faits dans la phase de problématisation antérieure qui pour partie sont déjà en phase avec l'appel à projet. Les termes de celui-ci sont mis en discussion et les nouvelles orientations sont proposées. La problématisation s'est écrite ainsi à partir de la reprise des comptes-rendus de séances qui reprennent les mots des personnes présentes. Des ajouts, relectures et corrections des uns et des autres sont effectuées dans le texte (apports théoriques, précisions sur les étapes antérieures). Les membres du CCO ont fortement contribué aux hypothèses proposées comme aux propositions de méthodes collaboratives imaginées (et sur ce volet particulièrement Geneviève Gibert). Une insistance particulière est mise sur le fait que la recherche se tient dans un rapport d'obligation vis à vis des acteurs et du lieu auquel elle s'attache par ce projet. Il semble là y avoir un accord fort sur ce point.

Mais si ce travail de problématisation a bien été fait ensemble, il donne lieu à un réel déplacement des identités engagées là par chacun : par exemple les qualités et rôles des membres du CA ne figurent pas dans le projet de recherche, ce n'est pas dans les attendus de

ce type de dossier. Le Ministère et le GIS à titre divers deviennent de fait des actants, l'Université, via le laboratoire aussi, comme institution, va le devenir au travers des modalités de gestion lourde qu'elle impose en regard des modes de fonctionnement habituels d'une association. Et la problématisation elle-même se déplace : alors que pour le CCO il s'agit d'une nouvelle phase dans le processus qu'il a initié, l'approche socio-anthropologique venant se situer aux côtés des autres approches déjà engagées (il s'agit de documenter les pratiques inter-culturelles au CCO, comprendre comment elles opèrent), le projet tel que présenté prétend englober l'ensemble du processus, en tant que processus de patrimonialisation des pratiques interculturelles pour en faire l'analyse socio-anthropologique. Si l'on se réfère au schéma proposé en introduction pour les uns c'est la première boucle qui englobe la seconde, pour les autres c'est la seconde qui a vocation à réinterroger la première. Il y a là un décalage, qui n'est pas encore alors perçu comme une mésentente, sur ce qui est l'objet et sur qui le tient. Cela ne se révélera plus tard, qu'au moment de l'épreuve des enrôlements.

- **Construire l'intéressement, faire l'épreuve des intérêts - Phase 2 (bis) : 2012**

La mise en œuvre de la recherche-action engage donc de nouvelles modalités de travail : en mars 2012 Anne Aubry initie son travail de thèse en immersion au CCO sur le principe d'une « résidence » de recherche. Les productions antérieures donnent lieu à des relectures, à une prise de connaissance nécessaire : cela construit l'intérêt des chercheurs pour le CCO. Des acteurs sont (re)-sollicités par Anne et Fabienne pour des entretiens exploratoires (voir Annexe 2).

Rapidement, la question des intérêts au sens trivial se pose : le CCO est en difficulté financière, son engagement dans la recherche-action devient donc un luxe qu'il peut difficilement s'offrir sans moyens en interne. Et il s'agit plus fondamentalement de s'assurer que ce ne sont pas seulement les chercheurs qui vont oeuvrer mais de se donner les moyens de faire des choses ensemble : de mettre la recherche en action. Entre temps la thèse a pu être financée sur des moyens propres du laboratoire (allocation) ce qui va permettre, avec l'accord du ministère que le budget soit revu : cette épreuve est donc dépassée relativement facilement.

Sur le terrain, les méthodes proposées sous forme de « chantiers » collectifs peinent un peu à se mettre en place : nous rencontrons des difficultés à dégager du temps pour les chercheurs comme pour les acteurs de terrain sur des formats de collaboration qui supposent de faire ensemble. Et surtout sur des formes expérimentales : intermédiaire entre la collecte, l'immersion ethnographique, le chantier de fouille. Dans un premier temps c'est le chantier « lecture d'archives » qui prend le plus facilement, fort de la continuité des opérations déjà engagées et d'un souci pratique : du côté des professionnels il y a intérêt à ranger les armoires et bureaux parce qu'on ne s'y retrouve plus ! Fabien Marquet (responsable du secteur culturel) et Fernanda Leite ouvrent leurs armoires. Du côté des membres du CA qui y participent on espère tomber sur quelques trésors enfouis<sup>56</sup> et du côté de la recherche on escompte repérer là un matériau sur la vie du CCO que les archives plus administratives n'ont pas encore livré.

---

<sup>56</sup> Nous en trouverons un d'ailleurs, enfoui sous un amas de dossiers : le commentaire d'un ancien diaporama fait à la main qui retrace toute une partie de l'histoire de la lutte du terrain de la Sainte Famille (1973 à 1975).

Pendant les premières semaines nous avons été dans un certain flou et des discussions sur les rôles et attributions de chacun : comme chercheur doit-on entrer dans l'action ou bien seulement en dire quelque chose ? Faut-il proposer des supports théorico-conceptuels pour étayer l'action comme cela nous est demandé ? En quoi les actions de recherche peuvent-elles être des activités *du* CCO, de ses acteurs, pour ne pas les déposséder ? Jusqu'à quel point les chercheurs travaillent-ils *avec* le CCO (plutôt que *sur* ou *pour* celui-ci) ? Font-ils « leur part » de travail ?

Un nouvel intérêt va émerger à ce stade qui va dès lors prendre une place importante dans le processus, mais en partie aussi venir en interférence à celui-ci : la question du déménagement futur du CCO. Le CCO est confronté à des difficultés de locaux qui pèsent sur son fonctionnement actuel et la perspective d'un changement de lieu prend forme et se confirme au printemps 2012. La directrice et le bureau proposent alors à l'équipe de la recherche-action et au CA de connecter les deux réflexions qui entrent en résonance et cristallisent les intérêts des actants côté CCO. Nous participons (Michel Rautenberg et Claire Autant-Dorier) au mois de mai à un WE de réflexion hors les murs à ce sujet. Cette question du déménagement devient de fait un enjeu majeur qui engage une réflexion du CCO sur son projet et qui ne saurait être déconnectée du travail engagé sur son passé. Dominique Belkis reprendra le suivi de ce projet et un chantier « fabrique du CCO de demain » sera ouvert. Un bout de chemin sera ainsi fait ensemble autour de cet enjeu : les temporalités et attentes réciproques se déferont de nouveau par la suite<sup>57</sup>.

Dans ce contexte, la commémoration du cinquantième comme « événement-projet » prend également une autre dimension. Du côté du CCO l'intérêt à organiser un événement qui soit l'occasion de fédérer et de communiquer largement dans une période critique devient un enjeu fort. Du côté de l'université faire de cet événement un temps d'expérimentation de la participation du public aux chantiers de recherche que nous commençons à initier nous semblait plus pertinent que d'attendre des « résultats » de ces chantiers pour pouvoir les restituer à un public. En outre, la date prévue en janvier 2012 coïncidait avec celle des journées d'étude du Master InPACT, permettant de nourrir mutuellement les événements. Chacun avait donc intérêt à s'embarquer dans la construction commune d'un dispositif de commémoration du cinquantième qui permette d'expérimenter des formats de recherche et d'actions participatifs (voir en Annexe 4 le programme du cinquantième).

Dans cette épreuve d'intéressement, le Rize ne trouve plus là un intérêt immédiat à participer. C'est assez paradoxal puisque le programme de recherche met au centre du questionnement les institutions patrimoniales : dans cette seconde « boucle » il aurait pu prendre beaucoup plus de place : Est-ce que le type d'action très événementiel, fait dans une certaine urgence, n'est justement pas du type de ce qu'une institution patrimoniale peut faire ? Est-ce que le centrage qui s'opère sur les enjeux du projet du CCO ne nous a pas permis de tenir dans le

---

<sup>57</sup> Les négociations entre le CCO et la ville ont imposé leur propre tempo et les attentes à l'égard du chercheur était de pouvoir produire des supports et de la matière pour donner corps au projet. La posture de Dominique Belkis a consisté plutôt à vouloir interroger le CCO sur la façon dont il définissait justement les personnes concernées et les étapes de la négociation. Au delà de ce désaccord, celle-ci a par ailleurs été contrainte de se désengager du présent projet car elle a repris la responsabilité du Master InPACT laissée par Claire Autant-Dorier pendant sa délégation CNRS et elle était également prise par son engagement dans d'autres collaborations.

même temps la question des enjeux de patrimonialisation que cela pose à une autre échelle ? Nous verrons que cette question ne pourra être ressaisie que dans un après coup.

## **II – 1- 3 – La commémoration des 50 ans du CCO : enrôlement dans l’action et enjeux de représentation**

### **- Phase 3 (bis) : enrôlement et épreuve de légitimité**

Avec le projet de réaliser en janvier un moment fort de commémoration des 50 ans du CCO nous rentrons, à nouveau et pour ce cycle de coopération, dans une phase d’enrôlement qui sera particulièrement intense. Cette perspective concrète va mettre chacun en action, et nous faire éprouver les rythmes de fonctionnement propres au CCO<sup>58</sup>.

Le projet de faire événement pour le cinquantenaire va constituer un véritable dispositif pour définir et coordonner les rôles de chacun. Le projet de cinquantenaire en engageant chacun dans des rôles plus actifs va permettre de résoudre (en partie et de façon transitoire) un certain nombre d’épreuves de légitimité qui faisaient obstacle.

Du temps est consacré à la mise en oeuvre du projet, les chantiers ouverts permettent à chacun des chercheurs de s’investir dans une place et le caractère multiple de l’événement semble pouvoir permettre de connecter les différentes dimensions à l’oeuvre. Les acteurs du CCO vont également s’embarquer plus collectivement dans le projet qui dépasse le seul cadre de la recherche tout en s’y connectant. Ainsi les professionnels du CCO se trouvent de fait engagés dans l’action du cinquantenaire alors qu’ils étaient jusque là plutôt témoins de la recherche.

Ainsi le projet de Labo des connexions<sup>59</sup> permet de concrétiser le travail mené depuis plusieurs semaines par Anne Aubry sur les réseaux qui se construisent à travers les projets conduits au CCO (analyse de théat’Réalités). L’atelier « speed dating interculturelité » propose de donner à entendre et de mettre en débat les entretiens réalisés par Fabienne Tanon. L’atelier « Fabrique du CCO de demain » donne à voir la réflexion déjà amorcée par l’équipe du CCO et propose au public de participer à définir ce qu’il rêve pour le futur CCO. Le projet de book sprint est l’occasion de mobiliser des personnes ressources, d’orienter la reprise des archives dans la perspective de ce projet d’écriture collective et de négocier ensemble des modalités même de cette oeuvre commune. Pour chaque atelier se pose la question du lieu, de la décoration, des installations techniques qui mettent chaque fois à contribution les bénévoles, les professionnels, les chercheurs. Enfin les discussions sur les journées d’étude, la

---

<sup>58</sup> Nous avons présenté dans le rapport intermédiaire ces temporalités de l’événement et ce que chaque moment engage : 1° temps long des grandes orientations, 2° un temps de construction du projet spécifique de commémoration des « 50 ans », 3° un temps des préparatifs caractérisé par une accélération et un sentiment d’urgence, 4° un temps de la réalisation : moment de condensation du temps et de l’espace, et on ajouterait un 5° temps : celui du bilan et de l’analyse. Nous examinerons cela de façon plus approfondie au travers de l’événement récurrent que représente « Paroles sur place » au CCO.

<sup>59</sup> Nous ne détaillons pas ici en quoi consiste chaque chantier : nous renvoyons la lecture au programme du cinquantenaire en annexe 4 où une présentation en est faite.

table ronde, la conférence-débat amènent des échanges sur ce qu'il nous importe d'aborder, de proposer et la façon de le faire.

Une des caractéristiques importantes à souligner est que cette phase conduit à enrôler à nouveau plus largement autour du projet. Une artiste québécoise, des collègues sociologues et artistes, deux chercheuse/architecte, des collègues géographes, une équipe de personnes volontaires pour faire l'expérience du book-sprint (membres du CA et personnes issues d'associations ou artistes hébergés au CCO, une autre captée via le site internet), deux têtes d'affiche... et plus largement donner place au public dans la contribution aux chantiers<sup>60</sup>. Ceci n'est sans doute pas propre à cette recherche-action, c'est bien le signe que la dynamique s'enclenche. Cette dynamique relève bien du même mode de fonctionnement que celui qui a habituellement cours au CCO : il s'agit tout à la fois d'inventer, de faire foisonner, d'ouvrir des possibles, de mobiliser les ressources de chacun et dans le même temps de s'assurer que les choses vont tenir : autrement dit de gouverner le projet. Trouver des moyens, distribuer les tâches, maîtriser la communication. On voit là en pratique comment s'active un « patrimoine » et comment dans le même temps cet événement a donné à voir celui-ci au travers des diverses « manifestations » qui se sont tenues.

Mais il est paradoxal de constater que pour faire recherche et trouver des rôles il ait fallu faire appel à d'autres : Il y a nécessité à fabriquer de nouvelles médiations pour faire advenir un objet commun. Sans doute est-ce là aussi une « ruse » ou une façon de contourner l'épreuve de la coproduction : si l'objectif n'est de fait pas de constituer « scientifiquement » le patrimoine du CCO pour le livrer le jour J, l'enjeu est tout de même de dessiner ensemble les modalités de sa constitution. Or l'urgence de la préparation de l'événement nous cantonne parfois dans sa dimension très pratique : budget, organisation matérielle, production de la communication... Ceci nous a mis face à un double effet, celui de nous situer comme acteur et partie prenante dans cet événement majeur pour le CCO, sans avoir pris véritablement le temps pour discuter de notre position de chercheur dans cette action. Nous avons une double casquette en quelque sorte, et certains se sont vus en charge d'atelier sans avoir eu le temps d'en définir vraiment les contours ni de le mettre à l'épreuve d'un questionnement méthodologique quant à notre démarche d'ensemble.

Il semblait impossible d'être à la fois dans la production de l'événement commémoratif, de « faire patrimoine » et dans la production d'une analyse du patrimoine du CCO. Et le sentiment est alors fort pour les uns d'une certaine « improductivité » des chercheurs et pour les autres d'une impossibilité à ouvrir la boîte noire : le CCO semble avoir un discours déjà parfaitement construit et bien rôdé qui sature l'espace. La proposition d'analyse que nous avons faite à ce moment n'est alors pas entendable :

Lors de la table ronde l'intervention faite par Claire Autant-Dorier porte sur l'idée que les éléments d'histoire sont peu appropriés par les acteurs du CCO (nous faisons référence ici à l'aspect religieux de celle-ci notamment comme nous avons pu le relever plus haut) : « Ce qui est raconté, transmis ce sont plutôt les grands principes d'accueil, d'accompagnement, de militantisme et les expériences collectives qui y sont liées. (Depuis 25 ans les mêmes mots sont repris). Les récits entendus ou lus débordent souvent au delà des contours stricts du CCO. Geneviève « on est venus parce que l'esprit nous convenait bien mais avec nos bagages ». Et inversement les personnes qui fréquentent le CCO se construisent de nouveaux bagages à emporter ailleurs : l'accompagnement qu'elles y trouvent ici, qui

---

<sup>60</sup> A la fin du programme détaillé du cinquantenaire figure une présentation de chacun des intervenants .

consiste simplement parfois en l'ouverture d'un espace de liberté, donne des capacités à agir. Il s'agit moins de faire trace que de s'engager dans la relation et de faire advenir des choses : « œuvrer en commun ». L'interculturalité ce serait justement le caractère impropre du patrimoine fabriqué en commun qui s'exprime ici : il apparaît non appropriable par lui-même. Il y a extériorité à l'intérieur et intériorisation de ce qui se passe à l'extérieur. De ce point de vue, l'interculturalité ne serait pas un résultat ou une technique pour faire des médiations ENTRE des entités que l'on s'est évertué à séparer en créant des catégories : C'est une dimension politique de l'action.

Dire du CCO que son patrimoine est « impropre » sur la scène du cinquantenaire n'est pas compréhensible<sup>61</sup>. Il nous faudra encore parcourir un cheminement important, à la fois pour mesurer pourquoi et en même temps pour donner sens à ce qui n'était alors qu'une intuition avancée sans prendre les précautions qui s'imposaient. Inversement, la richesse de ce qui était dit et la force de ce qui est à l'œuvre là demeurait d'une certaine façon inaccessible tant que nous n'avions pas fait l'épreuve de cet engagement et de sa relecture ; et cela le demeure en partie puisque l'engagement aurait demandé d'être sans doute plus grand.

Dans la perception que l'on pouvait en avoir à ce moment là, tout se passe comme si le CCO n'avait pas grand chose à apprendre de la recherche, et souhaitait garder une forte maîtrise à la fois de l'histoire et des valeurs et à plus forte raison une maîtrise sur le futur qui est un enjeu essentiel. Cela tient au fait que se jouent dans ce moment également d'autres enjeux, de l'ordre de la représentation.

#### **- Phase 4 : Porte-parole/ épreuve de la représentation**

*Cette phase garantit que les partenaires impliqués représentent une communauté plus grande. Leur capacité de représentation, ainsi que leur capacité à parler de manière légitime au nom d'autres permet la « mobilisation d'alliés ». Elle permet aussi la fabrication d'arènes de légitimité dans lesquelles les partenaires peuvent faire voir les résultats et leur implication. (Organisation d'événements pour ancrer la recherche, lui donner une légitimité sociale ; comité de pilotage élargi, journées de formation). Le choix d'un porte-parole peut permettre l'émergence d'un espace neutre où quelque chose d'autre se construit : une connaissance à la croisée des mondes propres des acteurs entre pratiques et connaissances avérées.*

De ce point de vue, le moment du cinquantenaire est un moment d'ouverture d'arènes multiples. Cela est presque vertigineux ! Le temps des journées d'étude vis à vis du laboratoire et des formations de master. Le temps des ateliers avec le public des « proches » du CCO où l'on entend produire la recherche elle-même. La diffusion du film *Les bateaux de Thésée* qui raconte le CCO et met en abîme déjà le processus de recherche en cours<sup>62</sup>. Le temps de la table ronde qui rassemble davantage le public des « anciens » et son ouverture officielle avec

---

<sup>61</sup> Ces mêmes mots, écrits dans le présent rapport d'abord seulement en note, alors même qu'ils avaient déjà été repris dans le rapport intermédiaire et redits dans des temps de comité de pilotage, ont au contraire retenu l'attention de Fernanda Leite comme étant une analyse originale et intéressante méritant mieux qu'une simple note de bas de page. La partie suivante de ce chapitre s'attache à la développer.

<sup>62</sup> Il faut souligner que la réalisation de ce film, initié par le CCO a fait médiation, nous réunissant régulièrement autour des étapes de son montage. Le film « Les bateaux de Thésée » de Christina Firmino a su capter et traduire de manière très juste à la fois le CCO et ce que le processus de recherche-action tentait de construire. Il relie les entretiens, les images, les sons, les archives, dans une trame poétique qui articule la reconstitution d'une histoire et l'évocation de ce qu'est le CCO. Le travail de la vidéo rend ainsi possible ce que ce présent texte peine parfois à restituer. C'est cela aussi que l'on apprend au CCO...

les acteurs politiques et institutionnels clés pour le CCO, la conférence-débat avec la présence du ministère de la culture en la personne de la responsable du présent programme et des figures de renom international, le temps « festif » de fin de journée. La prolifération des formats dit sans doute quelque chose des multiples épreuves de représentation qu'il s'agissait de passer et du défi quasi impossible qu'il s'agissait de surmonter. Et pourtant, comme le dit le site internet du CCO, et comme l'attestent les multiples vidéo et documents en ligne, « *les 50 ans, on l'a fait !* » : Nous avons bien en cela « performé » quelque chose<sup>63</sup>.

D'autres épreuves de représentations se jouent parallèlement qui déplacent la recherche dans des espaces spécifiques : les temps de présentation de la recherche lors des rencontres au Ministère, la publication à venir des articles de Olivier Chatelan, le présent rapport, la thèse de Anne Aubry, de même que les suites envisagées avec le RIZE.

Malgré ces obstacles et ces épreuves, des processus de traduction s'opèrent néanmoins, dans l'expérience même du faire ensemble à différents niveaux, autour de ce qui se formule non pas tant comme étant le patrimoine du CCO que comme son « esprit » ou le « cœur de son projet » (ce sera l'objet de la suite de ce chapitre) et autour de deux objets de réflexion et d'action : la créativité et les droits culturels (ce sera l'objet du troisième chapitre).

## II- 2 – Face à la pluralité : le monde dans le CCO, le CCO dans le monde

### II-2- 1- L'hypothèse d'un patrimoine impropre

Nous relevons dans l'histoire du CCO que celui-ci s'est constitué comme un « carrefour » : les gens viennent au CCO avec ce qu'ils sont et ce qu'ils font par ailleurs. Ce qu'ils font là, ils le déploient aussi ailleurs (les bals folk, le théâtre, penser les alternatives écologiques), ce qu'ils ont découvert avec le CCO ils le recherchent aussi dans d'autres espaces (s'émanciper de son rôle de mère, aimer la danse africaine, militer pour le droit au logement...) et inversement. Le patrimoine du CCO est ainsi constitué de ce dont chacun est porteur et qu'il met en partage : les liens au CCO ne se constituant pas sur le mode de l'exclusivité mais sur celui de la combinaison. Et ce que cela produit est de l'ordre de la dynamique, pour reprendre les termes initiaux du projet de recherche et du mémoire de Laetitia Hamouche, plus que de la cumulativité.

C'est cette première caractéristique qui nous a conduit à parler de caractère « impropre » du patrimoine du CCO. Il nous faut clarifier ici l'usage de cette notion « d'impropre » sur un plan plus théorique, le terme pouvant apparaître en soi seulement péjoratif (ce qu'il a pu être d'ailleurs). La propension des acteurs du CCO à dire à la fois « c'était le CCO, mais ce n'était pas le CCO » renvoie fortement à ce que Jacques Rancière analyse du côté des luttes ouvrières et des sans-parts, lorsque ceux se rallient ou que certains se joignent à la cause de l'autre sous la bannière de noms « impropres » : « nous sommes les prolétaires ». Le nom choisi situe ceux qui s'en réclament dans une impossibilité même d'être ce qu'ils affichent être : « nous

---

<sup>63</sup>Voir sur le site du CCO la programmation du cinquantième, et l'ensemble des vidéos. [http://www.cco-villeurbanne.org/spip.php?article2302&var\\_mode=calcul](http://www.cco-villeurbanne.org/spip.php?article2302&var_mode=calcul), voir la revue de presse qui élargit encore ces arènes : <http://www.cco-villeurbanne.org/spip.php?rubrique137>.

sommes les damnés de la terre ». On agit comme sujet politique dans la faille entre deux identités dont on ne peut assumer aucune. Le principe n'est pas de renforcer les limites (ou bien ceci ou bien cela) mais d'affirmer le « et » ceci et cela : « Nous sommes tous des Juifs Allemands ».

« La logique de la subjectivation politique est aussi une hétérologie, une logique de l'autre, selon trois déterminations de l'altérité. Premièrement elle n'est jamais la simple affirmation d'une identité, elle est toujours en même temps le déni d'une identité imposée par un autre, fixée par la logique policière (au sens de gestion politique de l'ordre). La police veut en effet des noms « exacts », qui marquent l'assignation des gens à leur place et à leur travail. La politique elle est affaire de noms « impropres », de misnomers qui articulent une faille et manifestent un tort. (...) Deuxièmement, elle est une démonstration : qui suppose un autre auquel on s'adresse, même si cet autre refuse la conséquence. Elle est la constitution d'un lieu commun. Elle ouvre la polémique, le traitement du tort, et la démonstration de l'égalité. (...) Troisièmement, la logique de subjectivation comporte toujours une identification impossible. »<sup>64</sup>

Nous avons vu combien, dans l'histoire du CCO la question de l'ouverture de la polémique et du traitement d'un tort pour faire démonstration de l'égalité était une dimension essentielle. Pour Rancière, ce qui fonde l'égalité dans les diverses luttes ce n'est pas l'invocation de celle-ci mais le fait d'argumenter sur les effets pratiques que doit avoir cette égalité de principe. Dire que le patrimoine du CCO a quelque chose « d'impropre » nous semble ainsi particulièrement intéressant pour saisir la dimension interculturelle dans sa portée politique : « le lieu de manifestation de la différence n'est pas le « propre » d'un groupe ou sa culture. C'est le topo d'un argument. Et le lieu d'exposition de ce topo est un intervalle. (...) un être-ensemble comme être-entre : entre les noms, les identités ou les cultures »<sup>65</sup>. Pour les personnes « c'est la formation d'un *un* qui n'est pas un *soi* mais la relation d'un *soi* à un autre. (...) un processus de subjectivation est ainsi un processus de désidentification et de déclassification. »

Cette dimension « impropre » est donc le signe d'une manière d'agir et de penser au CCO qui tient à des dimensions fondamentales de ce qui constitue son « patrimoine ». C'est en proposant de travailler autour de la notion « d'esprit du CCO » en septembre 2013<sup>66</sup>, et à partir d'une charte qui avait été établie en 1994 que nous avons pu éclaircir ce qui faisait la force de ce patrimoine paradoxalement « faible ». Nous explorerons dans ce chapitre de quoi sont constituées ces forces après avoir d'abord posé l'hypothèse principale qui la sous-tend.

## II-2- 1- 1. De l'esprit CCO en passant par la charte

Le point de départ de l'atelier, intitulé : « Comprendre l'usage de la notion d'esprit des lieux ou Esprit CCO par les acteurs du CCO ». Afin de ne pas lancer une vaste discussion d'ordre très

---

<sup>64</sup> J.Rancière (1991), « Politique, identification, subjectivation » in *Aux bords du politique*, folio, essais, 1998, (première édition Osiris, 1990), p.121.

<sup>65</sup> op.cit. p. 122.

<sup>66</sup> Cet atelier prend place dans une journée de séminaire consacrée à la question des droits culturels. Nous reviendrons dans la troisième partie sur ce que cette question des droits culturels engage au CCO, et sur ce qu'elle fait faire à la recherche elle-même. La notion d'esprit du lieu était notamment apparue au centre d'un schéma représentant le CCO, lors d'un premier atelier de réflexion qui avait réuni salariés et membres du CA au mois de mai 2012 pour une réflexion sur l'hypothèse de son futur déménagement. Mais Olivier Chatelan la relève déjà lors du remue-méninges qui avait eu lieu à St Martin La plaine en 1989 !

général, nous avons proposé de travailler dans cet atelier à partir du « CCO info » de 1994 (voir Annexe 5). Celui-ci présente plusieurs caractéristiques :

- Il appelle à l'assemblée générale qui s'est tenue à cette date de façon conjointe avec l'ADL et AVDL<sup>67</sup>. Deux associations fondées au CCO, et dont les membres et réseaux sont fortement entremêlés. Les trois associations proposent de réfléchir ensemble à ce qui les unit dans une même lutte contre l'exclusion (exclusion économique, exclusion du logement, exclusion culturelle).
- Dans le rapport moral du CCO, il est fait retour sur une périodisation historique du CCO : il y a là un regard en arrière sur ce qui aurait constitué des étapes : 63- 73 aumônerie étudiante, 73 – 89 nouvelle équipe caractérisée par l'ouverture au quartier, au monde et aux questions de société, 89 – 93 qui est caractérisé comme la réactualisation du 2° C de CCO avec le rôle de référent Culturel avec le DSQ, la période est présentée comme une entrée en maturité.
- Dans ce document est alors présenté un travail de réflexion qui a été conduit sur cette notion de culture et qui a conduit à la rédaction d'une Charte. Cette Charte définit la Culture comme un outil pour Communiquer, Recevoir, Exister, Perfectionner.

Ce moment semblait donc historiquement cristalliser un temps fort du CCO, un moment d'affirmation important de ses valeurs, comme un moment de manifestation pratique des attachements collectifs avec la présence au sein de l'AG des 3 associations. Dans l'ensemble des *CCO info* consultés, nous avons extrait celui-ci car on y retrouve de façon intéressante ce que les récits et témoignages recueillis dans le cours de la recherche action évoquent de façon récurrente : l'action commune et souvent confondue de ces 3 associations, la réflexion partagée sur les objets et notions qui sont au cœur de l'action, et même les questions sur le nom du CCO ou le débat sur l'usage des locaux à travers un petit questionnaire humoristique. Et enfin l'objet de cette charte : la culture est au cœur de la question des droits culturels dont le CCO se saisit aujourd'hui. Mais paradoxalement ce dont nous n'avions jamais entendu parler c'est de l'existence d'une Charte ! Le fait que cette charte n'ait pas fait mémoire nous intriguait. Par ailleurs les termes utilisés (la culture comme « outil ») nous semblaient suffisamment gênants et datés pour être susceptibles de provoquer la discussion, voire la polémique. Les mettre en regard des termes de l'AG de 2012 pouvait permettre d'identifier les transformations de l'esprit CCO, les continuités malgré le changement de vocabulaire (indexé fortement au contexte DSQ notamment). Dans le même temps la notion « d'outil » pour problématique qu'elle soit renvoie à une question pratique qu'il nous intéressait de mettre en débat dans cette journée : comment l'esprit CCO prend corps concrètement ? Dans quoi les grands principes, les grandes valeurs qui font l'esprit CCO s'incarnent-ils ? Quels en sont les outils très concrets mais aussi les contraintes, difficultés dans la mise en œuvre quotidienne ?<sup>68</sup> Ces questions ont finalement assez bien joué leur office : elles ont suscité des réactions, elles ont été contestées, déplacées, alimentées, mises en discussion.

---

<sup>67</sup> Association Droit au Logement et Association Développement Local de Villeurbanne.

<sup>68</sup> Il nous a semblé intéressant de proposer au débat les notions énoncés dans cette Charte sans en donner les contenus de l'époque et en posant 3 questions un peu « brutes » :

1 ) Comment fait-on de la Culture un outil pour communiquer / Recevoir/ exister/ perfectionner ?

2 ) Quels sont les outils pour communiquer .... au CCO au delà de la culture ?

3 ) Examinez une situation qui a fait problème ? qu'est ce qui a été mis en débat ? pourquoi cela a-t-il été problématique ?

Or cette entrée par la charte permet d'ouvrir des interrogations intéressantes en articulation avec des pistes d'analyses que nous avons amorcées.

« En raison de leur caractère général, de leur valeur essentiellement procédurale et de la relative autonomie qu'elles concèdent à leurs signataires les chartes sont des textes peu prescriptifs. Leur adoption n'est pas un acte de fondation. Elle constitue au mieux une étape, un moment privilégié dans le temps continu de la collaboration entre les acteurs et ne prend sens que dans la durée de cette coopération. Les chartes, de ce point de vue apparaissent comme des textes « faibles ». Ne pourrait-on pas en guise de conclusion très provisoire (et en paraphrasant Granovetter, the « *strength of the weak ties* »), avancer l'idée, que c'est justement de cette faiblesse que les chartes pourraient tenir leur force et leur performativité ? En effet, tout en proclamant l'existence d'un collectif, tout en affirmant publiquement l'existence d'une entité, les chartes restent très allusives sur les facteurs constitutifs de ce « nous » qu'elles énoncent. La très grande majorité d'entre elles maintiennent, en effet, un écart entre, d'une part l'affirmation de grands principes dont la reconnaissance est censée faire lien et, d'autre part, des pratiques, présentes et à venir, appelées à matérialiser ce lien. Ce faisant elles dessinent un espace vide dont le contenu est largement à construire. »<sup>69</sup>

Si l'analogie avec le CCO ne saurait être complète entre le type de charte dont il s'agit dans ce texte et celle qui est proposée par le CCO on trouve là un écho significatif.

La charte faite en 1994 apparaît ainsi bien comme une étape, un moment privilégié de la vie du CCO, mais aussi de la vie des collectifs qui y prennent place plus largement, et au delà, de ceux avec lesquels ils s'attachent : puisqu'il s'agit bien pour le CCO de régler par cette charte la façon dont il entend se relier au DSQ. Définir la culture dans cette charte, c'est certes reprendre en partie les mots du DSQ (perfectionner notamment) mais en y mettant les valeurs du CCO. Le sens de fait ne vient pas de l'existence formelle du texte, mais de la durée de la coopération : et l'engagement du CCO dans les politiques d'émergence culturelle se poursuivra de fait. Non sans interrogations et débats : et il est significatif que le cadre de la charte ait été mobilisé là. Mais si performativité il y a ici, elle tient sans doute moins à la charte elle-même, puisqu'elle tombe rapidement dans l'oubli qu'aux termes qui y seront discutés ou à l'instance de discussion que cela a constituée. Ainsi la charte n'est pas un texte de fondation.

## II-2- 1- 2. La force d'un patrimoine faible

Ce qui fait la force de la charte ce serait la faiblesse de ce qu'elle institue, au même titre que dans la théorie des réseaux les liens faibles selon Granovetter tirent leur force du fait qu'ils permettent d'activer facilement, rapidement et sans coûts (affectif ou financier) trop important un nombre significatif de personnes, de ressources, etc ... Cette hypothèse fait écho

---

Le troisième chapitre de ce rapport reviendra sur la problématique plus générale dans laquelle cet atelier prenait place : sur la question des droits culturels.

<sup>69</sup> Christine Dourlens « Action collective, engagements privés : la régulation par les chartes » *Ce qui nous relie*, L'Aube, 2000, p. 330. L'article porte sur des Chartes qui rassemblent des acteurs hétérogènes dans le champ de l'intervention sociale et médico sociale. Nous devons à Anne -Sophie Haeringer de nous avoir réintroduit à ce texte, en réalisant un travail de reprise du séminaire conduit l'année dernière dans l'équipe « politique de la connaissance » du centre Max weber autour de la question de l'expérimentation dont un axe s'intéressait à l'éthique (un autre axe s'est intéressé à l'esthétique dont les journées d'étude qui ont eu lieu au CCO).

à un double titre aux analyses que nous avons commencé à élaborer : en tant qu'elle renvoie à la notion de réseau et en tant qu'elle fait écho à la notion de patrimoine impropre.

Le CCO par son caractère associatif n'est pas une « institution » culturelle, et encore moins une institution patrimoniale. La façon dont il institue les choses tient plus aux connections qu'il opère, aux personnes qu'il mobilise, aux lieux qu'il connecte. Dès lors que l'on cherche à saisir ce qui fait patrimoine, nous l'avons signalé, on bute sur des archives très partielles, les récits recueillis raccrochent le CCO à d'autres lieux, d'autres luttes, des choses qui ne se passaient pas seulement AU CCO et avec des gens DU CCO. C'est dans cette perspective qu'il a semblé intéressant pour Anne Aubry de faire une analyse des connexions à partir de Théat'réalités, puis de proposer le Labo des connexions (afin de comprendre le CCO comme un cœur de réseaux) et que d'autre part j'ai développé l'idée de patrimoine impropre.

Or l'échange que nous avons eu en avril et le commentaire que Michel Rautenberg y a apporté rejoignent la réflexion sur les chartes.

*Olivier Chatelan: « Sur les années 80, il y a un manque d'archives or je suis compétent là dessus, pas sur les archives orales. L'entrée par le territoire n'avait pas marché peut-être parce que cela avait été mal fait. Plutôt que de creuser chronologiquement on pourrait creuser par une entrée territoriale, mais ça veut dire que le CCO n'est plus au centre de cette histoire. Ex. sur la sainte famille j'ai compris tard que ce n'était pas les militants DU CCO. Si on fait cela on sort du CCO. »*

*Claire : « C'est cela l'intérêt : mieux comprendre le caractère impropre du patrimoine du CCO, mais ça nous dit bien ce qu'est le CCO comme catalyseur, il faudrait comprendre pourquoi cela prend place là et permet en partie que cela advienne, mais ne pas tout indexer au CCO. »*

*Michel « Mais je crois que Claire a raison : je comprends bien l'impatience de Fernanda devant la « faiblesse » des matériaux concrets. Ce qui émerge, de cette difficulté même de « trouver » le patrimoine du CCO, c'est qu'il est « impropre » au sens de « non propre », qui n'appartient par « en propre » à ses acteurs, comme une église appartient à ses paroissiens, un château à ses châtelains ou une recette de tartiflette à ses Savoyards ; c'est le patrimoine qu'on pourrait appeler aussi « faible » sur lequel travaillent aujourd'hui des anthropologues, et comme pour les « liens faibles » de Granovetter, ce patrimoine faible est d'autant plus puissant qu'il est peu institué, qu'il se construit à bas bruit, ce qui permet de multiplier les effets de levier, les liaisons avec d'autres... Il est efficace car ouvert, n'enferme pas sur des récits canoniques ou des images iconiques ou des lieux à protéger. Il relève de ce que Herzfeld nommait « L'intimité culturelle » dont l'expression passe par la connivence et l'humour plutôt que par les grandes déclarations et les récits construits. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de discours construits au CCO, mais ceux ci n'ont pas le caractère « institutionnel » de ceux qu'on entend dans les commémorations et certains musées. »*

A suivre l'analyse sur les chartes, le caractère « impropre » ou « faible » du patrimoine du CCO dirait donc quelque chose d'essentiel inversement à la force de mobilisation qui l'anime. Si nous avons pu nous accorder dans ce séminaire à minima sur le fait que le patrimoine serait « ce qui fait sens et continuité », nous constatons alors que ce qui fait continuité au CCO c'est justement sa capacité à ouvrir des possibles, qui tient à la part de vide essentielle que Hélène Hatzfeld soulignait à la fin du séminaire. Vide qui est aussi évoqué par Christine Dourlens dans son texte. Car si c'est bien « en effet, à chacun qu'il revient de traduire, sous forme d'actions

concrètes, les grandes finalités auxquelles il adhère, de rechercher les voies d'une adéquation entre la poursuite de sa logique propre et les objectifs communs » on voit que le seul patrimoine qui saurait valoir c'est celui de poursuivre cette recherche. « Ce qui suppose l'exercice toujours renouvelé d'un jugement et implique, par conséquent, la prise de risque et l'incertitude inhérentes à toute prise de position. » Ce mode de fonctionnement semble bien constituer une modalité fondamentale de régulation des moments de crise ou de doute pour le CCO, puisqu'en 1989 c'est déjà une charte qui finalisait les réflexions menées à St Martin la plaine. Charte qui en tant que telle ne fait pas plus référence que celle de 1994 : ce qui fait référence c'est la nécessité de débattre.

Notre hypothèse est que c'est au cœur même de cette définition du patrimoine que prend place la question de l'inter-culturel. Il semblerait que ce soit justement dans cette qualité qui n'en est pas une (im-propre) que la place de l'altérité soit possible. Ce serait bien parce qu'il n'y a pas là une conception réifiée d'un « nous » attachée à une vision « objectivée » de l'identité et de la conservation de celle-ci que l'Autre a une place. Cette conception d'un patrimoine non appropriable ouvre à la traduction des cultures selon la perspective ouverte par Derrida<sup>70</sup>.

### **II-2- 1- 3. Un patrimoine qui s'actualise dans de l'agir collectif**

Même si la charte ne fait pas date, elle constitue bien un document particulièrement intéressant pour comprendre comment à cette époque là se joue la tension entre privatisation et publicisation dont parle également C. Doullens : alors que le CCO est engagé depuis 3 ans dans le DSQ et se voit contraint d'utiliser le vocabulaire de cette politique publique, le travail fait sur les termes est un moyen d'affirmer la liberté-lien à ce dispositif. Rédiger une charte permettrait de tenir la bonne distance. Il se joue toutefois là un jeu d'attachement/ détachement vis à vis du DSQ : sans perdre ce qu'on était avant, il y a un enjeu éthique de positionnement alors que l'entrée dans le DSQ posait problème « on se retrouve à gérer du DSQ » peut-on lire dans les comptes-rendus d'AG. Cela a pu constituer un « espace de confrontation ». Il est intéressant de noter que les termes proposés dans l'atelier en 2013 continuent de provoquer le débat. Les grands principes qui sont dessinés en 1994 ne sont pas totalement récusés ou hors sujet en 2013.

La charte en elle-même n'a sans doute pas eu dans le temps une grande efficacité comme « outil », du moins nous n'avons sans doute pas les moyens de le mesurer. Par contre le CCO a eu et continue à avoir à régler la tension entre privatisation de l'action et publicisation ; entre fonctionnement dans le noyau des proches qui tiennent l'esprit CCO et branchement en réseau avec d'autres : ceux qui viennent et que l'on fait venir dans le lieu et les partenaires avec lesquels développer des actions et des projets. Les contours du collectif et les ramifications de ceux qui sont concernés sont sans cesse en définition dans l'action, comme les objectifs et principes qui les relient. La charte peut ainsi être considérée comme un temps d'agir collectif et à ce titre on peut repérer d'autres formes d'agir collectif qui font tenir le CCO avant et depuis 1994. Dans l'espace d'incertitude dans lequel est pris le CCO, à la fois dans ses modalités même d'existence, et à fortiori dans le contexte économique dans lequel il évolue, il doit sans cesse trouver ce qui pourrait constituer des « équivalents fonctionnels de

---

<sup>70</sup> Jacques Derrida, *Le monolinguisme de l'Autre, ou la prothèse de l'origine*. Paris, Galilée, 1996. On se référera notamment à la revue transeuropéennes et aux travaux d'Etienne Balibar pour une application à la culture de cette conception de la langue.

la charte », c'est à dire des espaces où puissent être posés le « sens de l'action, sans la réduire au respect d'un ensemble de règles et de disposition normatives, afin d'impulser une dynamique » et des moments où chacun « sous le regard des autres, est appelé à justifier de son action et à partager les questions et les incertitudes inhérentes à celle-ci. » Les discussions que nous avons pu avoir lors de la journée du 26 septembre ont permis de mettre à jour une dimension que C. Doullens relève ici « dans le contexte d'une personnalisation de l'action, cette prise de risque incombe, en grande partie, à des personnes sur qui repose la responsabilité de la négociation des transgressions nécessitées par la gestion de ces tensions. »

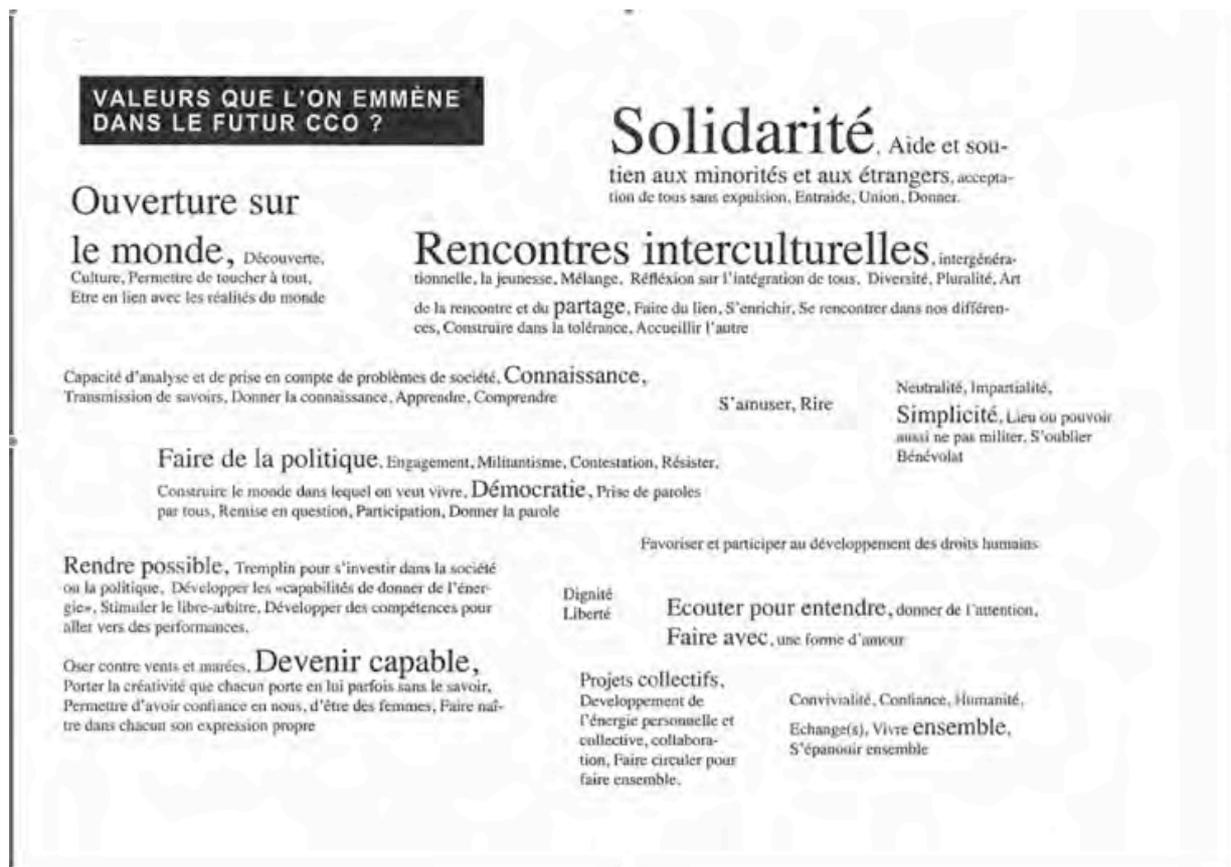
Ces tensions se manifestent au CCO entre maîtrise et ouverture, entre faire institution et rester dans des dynamiques de questionnement, développer des projets et saisir l'émergent, entre délivrer une parole et laisser s'exprimer les paroles multiples, éventuellement discordantes, transmettre un patrimoine et ne pas imposer un héritage.

Le CCO a ainsi recours à divers espaces et formats, d'une part en tant que collectif pour régler en son sein les engagements de chacun (et notamment ceux entre bénévoles, professionnels, objecteurs-services civiques, associations hébergées...) et au delà avec les partenaires récurrents avec lesquels le CCO travaille (les MJC et centres sociaux, les associations qui oeuvrent dans le champ du social, les acteurs culturels...) , comme avec ceux dont il dépend (financeurs et acteurs publics) pour régler les collaborations et leur nature : les AG, Paroles sur place, Théat'réalités, les cafés-citoyens.... Mais aussi la recherche-action, les temps de réflexion en cours sur le déménagement en interne et avec la ville de Villeurbanne, l'approche par les droits culturels sont sans doute de cet ordre. Dans ces différentes instances il s'agit de tenir « l'esprit CCO ».

En quoi consiste donc cet « esprit CCO » ? Dans les chantiers ouverts, comme les entretiens, et les divers écrits nous avons récolté un discours commun particulièrement récurrent autour de certains mots clés. On les retrouve par exemple au travers de ce que les personnes qui ont participé à l'atelier « fabrique du CCO » lors du cinquantenaire ont exprimé comme étant « les valeurs que l'on emmène dans le futur CCO »<sup>71</sup>. Il se manifeste là quelque chose à quoi l'on tient au CCO, ou pour le CCO, puisque des personnes extérieures au CCO se disent également attachées à ce que le CCO puisse préserver cela. Cet esprit nous paraît recouvrir trois dimensions fortement articulées que nous allons maintenant explorer : l'hospitalité, la capacitation, la réalisation ou création. Nous avons cherché à comprendre à quels enjeux et à quelles pratiques concrètes faisaient écho ces termes. De quelles façons cela se transmet et se transforme ou peut parfois être mis en échec ou pris à défaut.

---

<sup>71</sup> Les participants étaient invités dans un premier temps à choisir les personnes, les activités et les valeurs qu'ils souhaitaient emporter dans le futur CCO, matérialisés sous forme de petits playmobils et étiquettes. Pour ensuite les disposer dans des boîtes en carton où ils devaient alors bricoler des éléments en papier et carton pour indiquer ce qui leur importait de trouver dans les bâtiments du futur CCO et dans son environnement. Cet atelier a donné ainsi lieu à la réalisation de 21 boîtes faites par une ou plusieurs personnes.



## II-2 -2 – Hospitalité : Accueil et éthique de l'amitié

### II-2.2.1 - De la communauté à la pluralité

#### Atelier « fabrique du CCO », janvier 2012<sup>72</sup>

Participante 1- « J'essaie d'imaginer le futur bâtiment du CCO, moi je le vois très ouvert avec beaucoup de lieux de croisements, justement pas comme il est conçu, aujourd'hui pas comme il est conçu, dans un bâtiment qui a été modifié, alimenté, complété au fur et à mesure. Je trouve que ce serait intéressant de concevoir un bâtiment où d'emblée les rencontres elles sont possibles, où les possibles ils soient... possibles. C'est à dire qu'il y ait des espaces où l'on soit en créativité, sans être isolés, sans ignorer les autres, en construisant du commun à chaque fois.

AdP : Vous connaissez bien le CCO, ça fait longtemps que vous connaissez le CCO ?

P1 - Ça fait longtemps que je viens au CCO comme utilisatrice du CCO depuis je sais pas on va dire, on va dire depuis 30, 40 ans. Et j'aime bien la vie du CCO, et j'aimerais vraiment qu'il ait un bâtiment du coup qui corresponde à cette vie qui a toujours existé au CCO et qui lui a toujours permis de permettre cette vie improbable qui a permis des révoltes, de l'émergence culturelle, de l'expression artistique. Donc j'ai envie d'imaginer des ronds... »

<sup>72</sup> Extrait de la vidéo réalisée par Arnaud de Paris. Site CCO.

Participante 2 : « Au CCO c'est l'accueil, au CCO on est bien accueilli. On vient au CCO pour la solidarité on vient pour la mixité, parce qu'au CCO il y a la mixité qu'on le veuille ou pas et puis plein de choses, mais c'est ce qui me vient juste à l'esprit, y'a plein. Puis on vient à l'AG du CCO puisque nos associations sont domiciliées aux CCO, il y a une des associations qui est domiciliée depuis 30 ans au CCO : Ecole maternelle pour tous. Mais c'est plutôt, la solidarité, la chaleur, c'est la chaleur quand on vient là, tout le monde « bonjour » c'est important. Il y a des gens ils viennent de chez eux ils ne parlent à personne, ils ne saluent personne et ils arrivent là, tout le monde leur dit « bonjour, vous ça va », c'est important. C'est le plaisir de travailler en équipe, en groupe comme ça. »

Lors d'un premier entretien que nous avons réalisé au début de la recherche avec Geneviève Gibert<sup>73</sup> celle-ci nous a fait part du fait que tous les 3 ans depuis 15 ans elle se dit que c'est la dernière fois qu'elle reconduit sa place au CA, parce qu'elle pense qu'il est important de renouveler les personnes et les compétences et que le pouvoir circule. Mais, nous dit-elle, un sentiment de responsabilité vis à vis de ce lieu où chacun peut s'exprimer l'oblige à ne pas lâcher. Il faut tenir l'idée directrice selon laquelle « chacun a sa place dans la société et qu'il faut l'aider à la prendre ; mais sans savoir vraiment où l'on va ». « Il faut tenir la visée ensemble, mais les détours sont possibles », « c'est un projet toujours en projet, jamais fini, mais l'alternative de lâcher ne se pose pas, on se sent responsable de ce lieu atypique. »

La responsabilité qui s'exprime là, semble-t-il fort simplement et modestement, est d'ordre pleinement politique : elle manifeste l'articulation entre l'accueil ordinaire et quotidien de l'autre dans sa diversité et le fait d'assumer, au delà de la communauté, l'humanité dans sa pluralité.

« Appartenir à l'humanité, c'est avant tout appartenir à une des innombrables communautés particulières créées par l'homme afin d'agencer l'infinie pluralité. Cette appartenance est première naissance au monde, elle n'est pas choisie : nous venons toujours au monde parmi d'autres hommes au sein d'une communauté particulière. Mais le propre de la politique est ensuite de créer des espaces communs au delà des mondes communautaires ; et le surgissement de chacun comme individu singulier dans cet autre monde est une seconde naissance. « La politique prend naissance dans *l'espace-qui-est-entre-les* hommes, donc dans quelque chose de fondamentalement extérieur à l'homme. Il n'existe donc pas une substance véritablement politique. La politique prend naissance dans l'espace intermédiaire et se constitue en relation. »<sup>74</sup>

La façon dont Jérôme Truc<sup>75</sup> fait découler de cette conception de la politique chez Arendt une certaine conception de la responsabilité face à la pluralité nous paraît particulièrement intéressante à mettre en regard de ce qui se joue au CCO, dans la durée, comme chaque fois que se fait l'accueil de l'autre.

Il montre ainsi que le partage de la responsabilité *dans* la communauté engage la dimension morale de *ce que* je suis (c'est là l'individu dont il est question). Mais la responsabilité ne peut se limiter pour Arendt à ce niveau, puisque nos actions débordent par leurs effets notre seule

---

<sup>73</sup> Cet entretien avait été sollicité par Olivier Chatelan qui voulait certaines précisions sur des points aveugles des archives et les modalités d'articulations entre les engagements militants des membres du CA au CCO et par ailleurs (notamment autour de la lutte pour le terrain de la Sainte Famille), Dominique Belkis et Claire Autant-Dorier ont profité de cette occasion pour participer à cet échange.

<sup>74</sup> H. Arendt, *Qu'est ce que la politique ?* p. 42, cité par G. Truc.

<sup>75</sup> Jérôme Truc, *Assumer l'humanité. Hannah Arendt : la responsabilité face à la pluralité*, ed. de Bruxelles, 2008.

communauté et que nous sommes face à la pluralité des autres. La dimension politique se joue au delà *pour* le monde et engage donc *qui* je suis. C'est à dire celui que je me révèle être dans mes actions. Cela renvoie ici à la *personne* qui est un sujet pensant aux conséquences de ses actes. Il ne s'agit pas d'une part distribuée de responsabilité due au fait d'une appartenance à un groupe mais d'assumer avec tous les hommes un tort commis (l'existence de l'injustice en général) dans la solidarité et face à la pluralité. La responsabilité se construit dans le monde commun politique : celui de la liberté du sujet qui assume ses actes<sup>76</sup>.

Nous retenons, avec Jérôme Truc (2008 : 54) la définition suivante du politique comme institution du monde commun qui semble particulièrement pertinente pour saisir ce qui est en jeu au CCO :

« Le monde commun se définit comme le monde que les hommes instituent par leurs échanges et leurs dialogues (par l'action donc et avant tout par la parole) pour s'y rencontrer entre hommes, par delà toutes leurs appartenances particulières à des mondes communautaires. De ce monde commun ils sont responsables précisément parce qu'ils n'y appartiennent pas. Ils ne sont pas membres du monde commun, mais ils en répondent en tant qu'ils appartiennent à d'autres mondes. « Les expériences particulières des mondes particuliers assumés par la parole (...) donnent lieu à un monde commun (...). *Ce monde commun ne s'exprime jamais comme être-en-commun d'un même monde* »<sup>77</sup> ».

Du côté du CCO quels sont les éléments<sup>78</sup> qui peuvent permettre de conforter l'hypothèse selon laquelle ce principe de responsabilité serait à l'œuvre et par là même de valider la nature politique du monde commun qui se fabriquerait là ?

Car cela ne va pas de soi : Jérôme Truc souligne que le refus de la responsabilité d'assumer ce fardeau s'accompagne d'un repli sur la sphère privée et d'une préoccupation pour le salut de l'homme, en lieu et place d'un souci pour le monde, et il ajoute que cela serait en accord avec la morale chrétienne selon Arendt<sup>79</sup>. Comment dans ce cas comprendre que le CCO prenne en souci le monde tout en s'inscrivant historiquement dans cette morale chrétienne ?

Premièrement, il semble que le CCO se démarque de la seule morale chrétienne « canonique » en s'inscrivant dans l'œcuménisme et l'*action* chrétienne plus que dans une œuvre de salut de l'âme. J. Latreille fait d'emblée référence à la JEC et se préoccupe plus de liberté que de salut. Olivier Chatelan relève ainsi que « Jean Latreille propose lui aussi son propre questionnaire à destination des étudiants étrangers de la Doua, non à des fins statistiques comme le père Leroy pour le Secrétariat diocésain de la pastorale, mais pour faciliter les conditions d'accueil de ces jeunes au CCO »<sup>80</sup>. JP Lachaize poursuivra nettement

---

<sup>76</sup> G. Truc, op.cit. p. 54 à 56.

<sup>77</sup> E. Tassin, *Le Trésor perdu. Hannah Arendt, l'intelligence de l'action politique*, Paris, Payot, 1999. p. 534.

<sup>78</sup> Au delà de la rencontre avec Geneviève Gibert qui ne laisse guère de doute ! Et que je voudrais personnellement remercier ici pour m'avoir fait partager son regard sur le monde. Voir à ce sujet l'expérience conduite à Vénissieux par le groupe du mardi avec lequel elle a œuvré à rendre le monde plus juste : *Vivre aux Minguettes, Des habitants parlent et agissent*, Edition Mario Mella, Lyon, 2005. Les archives de ce groupe ont été déposées aux archives municipales et mériteraient d'ailleurs que l'on s'y intéresse.

<sup>79</sup> Op.cit, note 124, p.56 : « [la morale chrétienne] a toujours affirmé que chacun doit s'occuper de ses affaires et que la responsabilité politique est avant tout un fardeau » H. Arendt, *condition de l'homme moderne*, p. 100).

<sup>80</sup> Le questionnaire situe le CCO au 38 rue de l'Hippodrome. Il date donc d'avant l'été 1967, date d'achèvement des travaux de la rue Courteline. O.Chatelan « Le Centre culturel œcuménique (CCO) et

ce détachement, et la façon d'assumer l'héritage du militantisme chrétien est, nous l'avons vu, davantage fait de détachement que de retour aux sources. Deuxièmement, le CCO s'affranchit des *principes* de la morale chrétienne en accueillant justement en *pratique* la pluralité. Tout se passe comme si, ici, la théorie de Arendt avait été faite acte : en faisant place à la pluralité on ne pouvait qu'être responsable pour le monde, mais encore fallait-il justement l'assumer.

**Extrait de l'intervention de Paul Bissardon à la table ronde, mercredi 13 juin 2012**

Pour les 50 ans du CCO :

« J'étais un enseignant. Un enseignant aime les choses claires, organisées, en ordre. Le CCO est, était tout sauf cela ; on ne sait jamais si les gens qui ont réservé viendront, combien ils seront, ce qu'ils feront, à quelle heure ils partiront, comment ils laisseront les locaux. Pour moi personnellement, cela n'a pas été facile à vivre. Il s'agit là de la dimension matérielle de ma fonction. Les déplacements, il faudrait dire, les ébranlements, les plus importants auxquels j'étais appelé se situaient ailleurs.

La mission d'un prêtre, d'un religieux est d'annoncer explicitement le message évangélique. Rien de tel ne m'était demandé. Rien de tel n'était souhaitable. Il s'agissait d'annoncer la Bonne Nouvelle par un bon accueil.

La liturgie pratiquée au CCO ne correspondait pas à ce qui se vivait en paroisse. Elle était novatrice, elle faisait appel à la participation. Elle misait sur la responsabilité des acteurs. J'ai entrevu là une ouverture, de nouvelles possibilités de célébrer, de faire Eglise.

J'avais, de l'œcuménisme, une perception intellectuelle. Je n'avais jamais rencontré de pasteur. J'en avais maintenant un en face de moi à table, régulièrement. Je suis passé de l'œcuménisme cérébral à l'œcuménisme vécu.

Les mercredis du CCO, programmés, organisés par l'aumônerie de la fac et concrètement par le dominicain Louis Trouillet abordaient les sujets les plus divers, particulièrement les questions sensibles du moment. De grandes pointures venaient s'y exprimer. Les conférences alimentaient nos échanges pendant des semaines au cours des repas de midi que l'équipe prenait ensemble presque quotidiennement.

J'avais définitivement rangé la chanson dans la catégorie des divertissements sans portée. L'équipe d'animation autour de Jean-Pierre Lachaize, organisait des concerts En alliant la beauté musicale à la force poétique des textes, elle est devenue, pour moi, un mode d'expression des préoccupations, des aspirations de mes contemporains. Je dirais un peu la même chose des troupes de théâtre que nous avons été amenés à accueillir.

J'ai vu venir au CCO : les écologistes, les antinucléaires, les antimilitaristes, les insoumis, les objecteurs de conscience, les antiapartheid, le MAN... Je n'avais pas été formé à porter un regard positif sur tout ce monde contestataire. Ce qui sentait la contestation avait quelque chose de suspect.

Je n'ai pas encore tout à fait fini de réfléchir à ce que signifie "**accueillir**". Un accueil est-il synonyme d'approbation ? En accueillant, ne laisse-t-on pas croire au groupe que l'on est d'accord sur tout ce qu'il fait et sur la manière dont il s'y prend ?

Les organisateurs mettaient des affiches, distribuaient des tracts portant l'indication du lieu de la manifestation. Comment les habitants du quartier percevaient-ils ces annonces ? N'étaient-ils pas déroutés, d'observer que tel groupe était accueilli par les "curés" ?

Si les choses étaient claires pour nous, l'étaient-elles pour les organisateurs, pour les participants,

---

l'accompagnement des étrangers, du début des années 1960 à la fin des années 1980 ». Nous renvoyons le lecteur à cet article qui documente remarquablement la diversité et l'ampleur des groupes accueillis et des formes prises par cet accueil.

pour l'extérieur ? Il aurait fallu que nous communiquions pour que le signe donné soit lisible, compréhensible. Il aurait fallu expliquer le sens que nous donnions à l'accueil effectué, quelque part, au nom de l'Eglise.

J'étais envoyé par ma congrégation, rémunéré par le diocèse. Les institutions : le diocèse, la congrégation, ne nous demandaient pas de comptes. Pourquoi ne le faisaient-elles pas ? Avaient-elles peur de s'entendre dire sur certains points, elles n'étaient pas très à jour. Sans doute appréhendaient-elles un peu d'avoir à dialoguer avec cette équipe aux convictions solides, motivée dans son action et prête à la défendre. Sans doute se disaient-elles qu'il valait mieux ne pas venir mettre les pieds dans ce qui pouvait leur apparaître comme un terrain miné, dangereux. (...)

Le CCO a été une chance pour moi. Je ne dis pas cela pour vous faire plaisir, ce soir. Ce que j'ai dit, je le pense. Je n'ai pas toujours eu une pensée aussi positive sur ces huit années. Des obscurités, des interrogations demeurent.

Rassurez-vous, l'homme que vous avez devant vous est le même que celui qui vous a quittés en juin 82. En huit ans on ne refait pas un homme. Rigide j'étais, rigide je resterai.

Les fonctions que j'ai assurées au CCO m'ont ouvert les yeux sur ce que vivent les gens dans un quartier. Elles ont ancré en moi la conviction qu'un religieux ne peut pas se contenter d'habiter un quartier mais qu'il a, lui aussi, à y prendre des engagements. Elles m'ont sensibilisé à des problèmes qui m'étaient, **concrètement**, étrangers. Elles m'ont donné une autre conception de l'Eglise, de la mission du chrétien, du religieux. L'équipe était constituée d'un dominicain et de deux prêtres oratoriens qui nous emmenaient dans les hautes sphères de la théologie. A leur contact j'ai découvert comment on pouvait être profondément attaché à l'Eglise et prendre des distances avec l'institution. Exprimer son désaccord avec le pape n'était pas, forcément, faire du mauvais esprit.

En quittant le CCO, je m'étais juré que, jamais je ne retournerais dans une maison d'accueil. Après deux années à l'IES (Institut des Etudes Sociales) j'en ai repris pour dix-sept ans à St-Martin-la-Plaine. Je suis maintenant à Paris et heureux d'y être, dans une maison qui accueille des gens de passage et des étudiants dont beaucoup d'étrangers. »

Ce témoignage est particulièrement remarquable à plusieurs égards : il est livré à l'occasion de la table ronde organisé pour la première présentation de l'article de Olivier Chatelan alors que P. Bissardon n'avait pas souhaité être interviewé dans un premier temps. La sollicitation qui lui est faite ici est de dire en quoi son parcours a été marqué par le CCO. Il est notable qu'il l'accepte après qu'un travail historique ait été mené. Ce témoignage, à ce moment là, lui permet d'indiquer les difficultés et réticences qu'il a pu avoir et en même temps il manifeste là de façon très claire la façon dont le CCO lui a fait faire des choses et continue même au delà à transformer sa trajectoire : « l'obligeant » à retourner dans une maison d'accueil !

On mesure là l'exigence de ce lieu pour les personnes qui y sont engagées. Il tient au basculement qu'il impose de la tolérance à l'hospitalité. La tradition oecuménique de tolérance se trouve là débordée et Paul Bissardon se retrouve à assumer plus qu'il ne se sentait préparé pour le faire et missionné pour le faire. Et pourtant on peut dire que le CCO le lui fait faire, et ce faisant il le fait faire au CCO.

## II – 2.2.2. Le passage de la tolérance à l'hospitalité : Une politique de l'amitié

Gérôme Truc souligne que la tolérance n'est pas politique elle relève du domaine social, moral et avant tout religieux puisque comme le rappelle J.Derrida : « La tolérance est une vertu chrétienne et en l'occurrence catholique. Le chrétien doit tolérer le non –chrétien, mais surtout le catholique doit laisser vivre le protestant »<sup>81</sup>. La tolérance ne permet pas l'action en commun dans un monde ouvert. C'est une hospitalité conditionnelle, circonspecte et prudente. Accueillir l'étranger dans le respect de son entière singularité relève en revanche d'une hospitalité pure, qui est une vertu se manifestant dans l'acte même d'accueillir. Or selon Derrida, c'est dans le dialogue entre ces deux types d'hospitalité que réside la possibilité concrète d'une assumption de nos responsabilités face aux étrangers. Ces dialogues s'organisent concrètement à travers des instances spécifiques que le CCO se donne : Les mercredis du CCO<sup>82</sup>, les cafés citoyens notamment. Il est significatif que dans la charte de 1994 le terme de « recevoir » était utilisé : lors de notre séminaire du 26 septembre il a été vu comme ne correspondant plus à l'expression des valeurs du CCO actuelles. C'est la notion d'« hospitalité » qui a été mobilisée dans le sens où cette notion renverrait plus à la dimension de « l'accueil de l'autre en soi et de soi en l'autre » et donc à une forme de réciprocité permettant le mouvement de chacun<sup>83</sup>.

« Les responsabilités (politiques, juridiques, éthiques) ont leur lieu, si elles ont leur lieu, dans cette transaction, chaque fois unique comme événement entre ces deux hospitalités l'inconditionnelle et la conditionnelle. »<sup>84</sup>

**Extrait d'entretien Jean Latreille, en dialogue avec Maurice Bardel :**

**Jean Latreille :** « J'essaie de montrer que j'ai compris en vous rappelant la fameuse formule « ma liberté s'arrête là où commence la liberté d'autrui », et moi je dis c'est la formule la plus fautive que je connaisse, parce qu'il faut dire ma liberté s'épanouit quand elle rencontre la liberté d'un autre.

M : Oui, c'est vrai.

L : Oui, il vient de résumer un peu ce qu'on vient de dire...

M : Oui, mais ta formule aussi elle s'arrête euh, oui elle s'épanouit quand elle rencontre la liberté de l'autre...

L : Il faudrait y rajouter quelque chose...

M : ...parce que si elle rencontre la liberté de l'autre, elle rencontre quelque chose de différent, elle rencontre la diversité d'une certaine façon. Et c'est bien dans cette rencontre de la diversité que la liberté grandit d'une certaine façon. »

Il y a une frontière entre hospitalité (politique) et tolérance (sociale), mais on ne peut se passer de la transaction et d'autre part la prise en compte de la totalité de la responsabilité pour le monde de la pluralité reste un horizon qui constitue une sorte d'héroïsme démocratique inatteignable.

---

<sup>81</sup> J. Derrida « Auto-immunités, suivies réels et symboliques » in J. Derrida et J.Habermas , *Le « concept » de 11 septembre. Dialogues à New-York (octobre-décembre 2001), avec Giovanna Borradori*, Paris Galilée, 2004, p.185. Cf G.Truc p. 135 à 137.

<sup>82</sup> Ainsi que Olivier Chatelan les repère dans les années 70 comme des table-rondes-débats organisées dans lesquelles sont invitées les groupes d'étrangers présents au CCO afin qu'ils parlent de leur pays pour en montrer les enjeux contemporains.

<sup>83</sup> Dans la continuité de ces réflexions et en lien avec le projet de déménagement qui les mettent en perspective un café philo a été proposé cet automne autour de cette notion d'hospitalité.

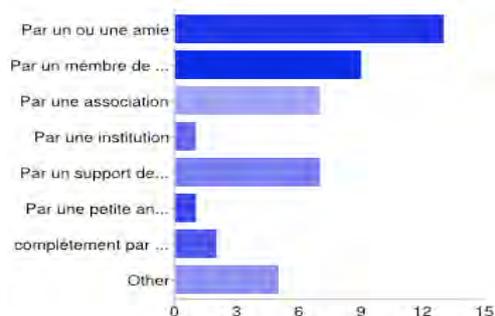
<sup>84</sup> Ibid, p. 189.

En deçà de cet horizon héroïque G. Truc insiste sur une dimension qui nous paraît encore une fois pertinente pour saisir ce qui est en jeu dans les situations que nous observons au CCO : il défend le principe d'une politique de l'amitié qu'il distingue d'une logique de fraternité qui consiste en un lien parmi ceux qui sont mis au ban et soudés par la souffrance. L'amitié suppose au contraire dialogue et respect, maintient d'une distance et ouvre à l'hospitalité : « De mon ami je respecte la singularité personnelle, c'est à dire que j'accueille cette singularité dans le monde commun comme égale de la mienne ; et je ne me contente aucunement de tolérer son existence. Suivant Arendt il faut reconnaître que le respect de la pluralité humaine n'a que très peu à voir avec la tolérance au sens courant (...) mais beaucoup par contre avec le don de l'amitié, l'ouverture au monde, et finalement, le véritable amour des hommes. » (De l'humanité en de sombres temps, p. 36).

La place que tient au CCO la dimension amicale des relations est tout à fait frappante : le mémoire de Laetitia Hamouche en fait état, Anne Aubry en a de nouveau fait l'expérience dans son immersion au sein de la structure et dans l'exploration des activités mises en place par le CCO. Les multiples témoignages en attestent à l'image de l'extrait que nous avons placé en début de cette partie qui renvoie à la « chaleur » des relations. Le laboratoire des connexions nous en a donné l'aperçu suivant :

### Labo des connexions<sup>85</sup> :

#### - Comment avez vous connu le CCO :



Bien souvent les réponses combinent plusieurs types de mise en connexion (asso + support de com'), (ami + membre de ma famille), (ami, fils d'un membre du CA + association militante : Organisation Communiste Libertaire), (Ami + support de com'), (asso + support de com'), (ami + association AFPS + support de com')

Les précisions demandées par le questionnaire font ressortir des connexions « historiques » : Les objecteurs de conscience, Aumônerie de l'INSA, Jean-Pierre Lachaize, La Compagnie Skémée, Années 80, un ancien agent d'accueil.

La notion d'amitié ressort très fréquemment même lorsqu'elle est associée à un autre lien (asso ou support com'). Le cinquantenaire fait ressortir la dimension affective de la mise en lien. Une

<sup>85</sup> Le labo des connexions visait à cartographier les relations, mais aussi à géolocaliser les personnes. Les résultats permettent ainsi de connecter les personnes qui fréquentent le CCO à Villeurbanne, à la Région lyonnaise et souvent bien au delà, ainsi évidemment qu'à plusieurs endroits du monde. Toutefois, les questions prévues ne nous ont malheureusement pas permis de faire le lien assez précisément entre ces localisations multiples et les activités et attachements que les personnes ont spécifiquement avec le CCO. C'est pourquoi il n'en est pas fait de traitement dans ce rapport.

fois mise en lien avec le CCO, les contacts sont entretenus par des supports de communication (mails, newsletters, site internet etc.). L'amitié jouerait ainsi un rôle d'opérateur essentiel dans l'articulation entre le « commun » et l' « interculturel ».

- **Quelles sont les personnes rencontrées par le biais du CCO ?**

Il y avait en premier lieu des grandes catégories proposées. La personne devait ensuite faire mention des personnes rencontrées et les géolocaliser.



**Autres** : des personnes que j'aime / des personnes qui font des trucs auxquels je crois / Je ne sais pas j'arrive / une personne qui travaille au CCO / mes amis / c'est avec des amis que nous avons fréquenté le CCO.

Il est étonnant qu'il y ait « mêmes valeurs que les miennes » et « personnes que je n'aurais jamais rencontrées sans le CCO » dans les réponses d'une même personne. Le rôle de la structure pourrait être de mettre en lien des personnes qui ont les mêmes valeurs et qui pourtant n'arriveraient pas à se rencontrer sans une structure comme le CCO.

Encore une fois, la notion d'amitié ressort fortement. Les relations générées par le CCO semblent teintées d'affect. Pour être en commun et peut-être même agir en commun, la dimension affective serait une donnée à ne pas négliger. Une structure comme le CCO ne serait-elle pas le moyen de pallier à la froideur et à la rationalité des « plans d'action » ou « dispositifs » générés par d'autres types d'institutions ? La part d'affect dans les pratiques « interculturelles » semble revêtir une importance non négligeable.

Le Labo des connexions lui-même comme moment de manifestation permet d'identifier cette part, puisque c'est à cet atelier, animé par Anne que les personnes, notamment les jeunes, qui travaillent au CCO auront à cœur de venir contribuer.

Cette qualité du lien apparaît ainsi comme recherchée dans les interactions qui s'établissent au CCO, on est attentif à ce qu'elle puisse advenir : face à la souffrance justement et au risque de repli sur la seule fraternité l'ouverture offerte par l'amitié apparaît comme une possibilité de faire lien<sup>86</sup>. Elle se présente sous les simples traits d'abord de la civilité ordinaire du bonjour, pour se développer ensuite du côté de moments et d'espaces de convivialité et

<sup>86</sup> Jean Latreille quittera d'ailleurs le CCO pour fonder SOS amitié.

d'écoute, pour enfin se déployer dans le débat et le faire ensemble. Mais l'amitié a aussi ses exigences.

#### **Extrait d'entretien Kader Souifi / Laetitia Hamouche**

« Le CCO c'est pas une administration, le CCO c'est des gens. C'est des gens enfin, c'est tout ce temps qu'on passe à parler, pas forcément que dans des trucs officiels, c'est tout ce temps qu'on passe et je répète quand on arrive ici c'est... on discute avec les gens etc. ...et donc petit à petit...alors moi la question quasiment je la retournerais au CCO, comment le CCO nous a vu évoluer, comment à un moment donné aussi euh...parce que finalement la place qu'on a ici, ou notre implication qu'on a ici elle peut pas euh, enfin elle peut pas être que de notre fait euh, c'est une relation à deux qui se passe. Et quand je dis à deux en réalité c'est...on parle du CCO mais en réalité c'est pas à deux, c'est à 10, c'est à 20 parce que c'est toutes les autres assoc qu'on retrouve après sur d'autres activités, dans Paroles sur Place on fait des choses ensemble et tout, mais c'est petit à petit quand on comprend tout ça... Alors nous, y'a depuis 3 ans le concert qu'on fait chaque année et qui fait des choses, et donc du coup c'est ces gens qui font qu'à un moment donné on arrive à trouver une place dans le truc, on trouve une place. En tous cas elle devient naturelle et pour nous et pour le CCO peut-être. Donc la place qu'on y a euh, Pierre tu peux répondre... »

(...) P : Voilà et après donc quand on a vu que, ARCAD c'était une association solide, qui avait une implication qui nous plaisait au sens euh, nous militants je veux dire de manière globale, on est content que ARCAD travaille là-dessus, parce qu'on pense que c'est important, et dans le projet du CCO euh, c'est, c'est une valeur concrète du projet qu'on a, donc pour nous aussi c'est pas innocent, on a demandé à ARCAD si il n'y avait pas quelqu'un qui voulait entrer au C.A, au conseil d'administration, ça c'est fait comme ça. Et pour nous c'était ça, on peut pas faire plus, on peut demander à Kader d'être président, *rire*, de me remplacer, moi j'aimerais bien, il y a une place de libre qui se libère au mois de juin, *rire*...

K : *Rire*, la place de président, on est tous président de quelque chose hein si on veut.

P : Donc voilà, donc euh, l'essentiel c'est que, en même temps c'est un retour de la part de l'association, qui pour nous est important, qui dit "bein oui, je pense que c'est important qu'on puisse être dans le CCO" voilà. Il y a un espèce de euh, c'est pas phénomène amoureux, je te donne, tu me donnes...

K : Ecoute, il y a quelque chose qui n'est pas loin de ça quand même, parce que quand on parle tout à l'heure d'une difficulté, enfin d'une douleur de séparation c'est pas qu'une douleur de séparation parce que si, si c'est une séparation genre si on était que dans une relation de, de client, *rire*, avec voilà, client/fournisseur... ça donnerait pas ce que qu'il se passe maintenant. Et donc du coup euh, ça veut dire que cette relation, on en parlait tout à l'heure, parents/enfants peut-être, d'une certaine façon on a été un petit peu, voilà on a un petit peu grandi ici, on a eu euh, voilà quoi, peut-être un regard un peu paternel je sais pas, ou maternel ce qu'on veut, ça dépend si c'est Pierre ou si c'est Fernanda, *rire*. En tous cas ça veut dire que cette amitié, si on ne veut pas parler de cette relation d'amour parents/enfants, c'est une amitié qui est une relation en fait durable, extrêmement durable, c'est pas juste "ça y'est, je suis grand, je vais prendre mon appart et les vieux ils ne vont pas me faire chier", c'est pas ça le départ, si il y un départ c'est pas ça. Cette relation elle est, elle est dans le temps, elle est dans la durée, j'aime pas le mot éternité qui me fait peur, mais elle est longue, elle est durable. Voilà donc, parce que on est parti sur l'essentiel quoi, au début "c'est quoi vos valeurs", et quand on a compris aussi que c'était quelque chose auquel en tous cas, la lutte contre les discriminations mais au-delà euh, les valeurs d'égalité, des valeurs ici de mixité, de mixité sociale, de mixité culturelle, tous les projets artistiques ont aussi cette dimension là, bein nous on se retrouve complètement là dedans et on est parti de ça d'abord. C'est-à-dire qu'on était "sûr" entre guillemets qu'on avait des bonnes raisons de, de partager un bout de vie au plus proche et puis après de vivre ensemble sans partager le même appartement quoi.

L : On parlait de pépinière, vous parliez de pépinière associative tout à l'heure mais vous seriez aussi d'accord pour parler de maternage ?

K : *Rire*, le mot pépinière il a été mieux choisi je trouve qu'ils ont bien fait d'utiliser le mot pépinière mais euh, oui je dirais de la bienveillance, vraiment de la bienveillance, c'est-à-dire que, on regarde les difficultés qu'ont les associations à se développer, on regarde etc. etc. et puis en même temps, il se passe parfois, ou il peut se passer des crises d'adolescence aussi hein, *rire*, avec "mais si, mais là...", mais bon, il se trouve qu'on n'a pas été des, des ados trop difficiles pour le CCO, je crois hein, *rire*.

Si l'amitié peut être vue comme une condition pour faire du commun sur le registre de la solidarité, il se pourrait inversement que des façons proliférantes de faire exister de la citoyenneté en contrebande puisse également faire naître des relations amicales. Voici la façon dont Kader Souifi relate ainsi la relation nouée avec Fabien Marquet :

**Kader Souifi** : Donc euh, ici il s'est passé quelque chose de super important et je dois en parler, je dois en parler. Voilà, Fabien, Fabien Marquet. Fabien Marquet, il s'est passé quelque chose d'assez fort, de très très fort même, c'était au début de 2007, où bein voilà c'était une période de campagne électorale, et nous aussi on essaie de faire la promotion de la citoyenneté et on parle de voter, de l'importance d'aller voter etc. Ca va vous faire rigoler parce que tout à l'heure je vous ai dit je suis ni électeur ni éligible, et pourtant je vote, voilà, *rire*. Là je vois, c'est interrogatif ça, *rire* (*il s'adresse à Laetitia dont l'expression du visage semble s'interroger*). (...)

Y'a eu 2007 les présidentielles, et avant 2007 il y avait eu d'autres élections, *court moment de silence*. Non bein, si si si, pardon ça y'est ça y'est je me rappelle parfaitement, parfaitement, ça y'est ça me revient. En 2007, 2007 euh, y'avait eu toute une campagne avant 2007 pour que les gens s'inscrivent sur les listes machin, alors nous c'est pas trop notre truc forcément, mais le truc qui est important c'est, je vote là où je vis bon ça a été dit plein de fois, donc on essaie de militer aussi pour le droit de vote des résidents. Et donc euh, parmi les directives européennes ça en fait parti, de permettre, non, (*il se reprend*) que les différents états membres mettent en place après au niveau législatif des lois pour autoriser les résidents, y compris non européens, donc non communautaires à voter au moins aux scrutins locaux. Donc ça c'est une directive européenne, y'a un certain nombre d'états membres qui respectent déjà ça, et puis y'a un certain nombre d'états, *rire*, dont la France qui ne le respectent pas. Et donc euh, on milite pour le droit de vote des résidents, et puis à un moment donné il fallait trouver un moyen intelligent de le faire, et l'idée qu'on avait eu, c'était de travailler sur quelque chose qu'on va appeler le don de citoyenneté. Alors le don de citoyenneté ça correspond à quoi, bein ça correspond à une situation qui est la suivante : il y a de moins en moins de gens qui ont envie d'aller voter parce que ils trouvent soit que l'offre politique est trop uniforme et pas attractive, soit que de toute façon ça sert à rien, en tous cas ils ne se retrouvent pas dans l'offre et ils ne vont pas voter. Donc il y a des gens qui ne vont plus voter alors qu'ils ont quand même des valeurs et qui sont citoyens, mais ils y vont pas. Alors ils y vont pas bein parce qu'on prend pas en compte les votes blancs, pour des tas de raisons. Alors y'a ceux qui peuvent voter qui votent pas. Et à côté y'a des gens comme moi qui voudraient voter et qui ne peuvent pas, parce que, on a définitivement dit que la nationalité c'était la condition pour la citoyenneté, parce que la citoyenneté c'est ceux qui votent. Donc y'a pas d'autre définition, un citoyen en France c'est quelqu'un qui vote, c'est pas quelqu'un qui participe à la vie de la cité mais c'est quelqu'un qui vote. Et on réduit la citoyenneté au fait d'aller, de participer aux différents scrutins. Cette réduction là, à moi elle me pose un problème. Et donc on invente ce concept de don de citoyenneté, où évidemment y'a des questions de donneurs compatibles, *rire*, c'est évident, et donc si quelqu'un dit moi j'ai pas envie d'aller voter, mais ça m'embête que toi tu ne puisse pas aller voter, bein écoute j'irais pour toi, porter ta voix, donc c'est ça le don de citoyenneté. Et en fait je porte ta voix parce que je porte ma voix aussi, mais du coup ça a du sens que j'y aille, et donc c'est ce partage à un moment donné qu'on peut faire. Et donc je l'ai expérimenté en fait sur la présidentielle, où j'ai trouvé une concitoyenne voilà, *rire*, qui m'a permis de m'exprimer aux

présidentielles de 2007. Et donc évidemment euh, j'ai pas pu aller mettre le bulletin dans l'urne, mais quand même la personne met le bulletin dans l'urne en fonction de ce qu'on a décidé, donc ce qui me permet de m'exprimer, et au moment où elle met le bulletin dans l'urne elle m'envoie un SMS où il y a marqué "a voté", donc j'entend le "a voté", et donc j'ai pu voter au premier et deuxième tour de 2007 grâce à ce don de citoyenneté, et quand j'avais dans un des apéros du CCO, j'avais parlé de ce don de citoyenneté, et bien spontanément l'effet 1h 22 min 31, Fabien est venu vers moi après en me disant, "bon moi j'avais prévu de ne pas aller voter aux municipales etc., et aux cantonales", c'est ça, et là je, je serais d'accord. Donc voilà comment Fabien est devenu mon confrère de citoyenneté. Et ça c'est des trucs euh, ça c'est un truc, moi euh, un des moments qui m'a vraiment marqué ici, et voilà c'est parti d'un apéro où j'ai raconté cette histoire et où il y a ça qui est devenu fort et c'était super important parce que bien...

L : Ah d'accord, je vois maintenant le lien avec Fabien, vous avez répété cette histoire...

K : On a répété cette histoire aux municipales, et c'est parti ici du CCO, et quand il a reçu le matériel électoral, il m'a envoyé chez moi, il m'a fait parvenir tout le matériel électoral et on a procédé de la même façon, et donc "a voté", magnifique. Voilà, donc j'ai pu voter. Alors 2007 je vote à tout, alors c'est presque un petit peu gênant parce que c'est facile pour moi, *rire*, je n'ai pas besoin à aller dans l'isoloir, *rire*...

P : T'as pas besoin de prendre la nationalité alors...

K : Pas besoin de prendre la nationalité, mais en même temps c'est... Nous à l'époque on avait participé à ce qu'on appelle les votations citoyennes, c'est-à-dire on demande aux gens etc., d'aller dire si ils sont oui ou non d'accord avec le droit de vote des étrangers, et là c'est dans une logique où on va s'occuper des problèmes des pauvres gens qui ne peuvent pas voter, alors que là c'est vachement plus intime et c'est... on partage quelque chose. Et donc par... Comme ça, de concitoyens, on partage quelque chose. C'est comme le don du sang, voilà. Et pour moi c'est vachement plus puissant, c'est à un niveau d'intimité et de confiance qui fait que là ça a du sens. Ça, c'était possible au CCO.

Il s'agit bien là, d'inventer une véritable politique de l'amitié : faire don à un ami de sa capacité à voter. Contourner par les moyens des relations nouées entre humains ce que les formes instituées de la participation politique n'autorisent pas : faire entendre la voix de ceux qui ne comptent pas par le débordement de l'amitié.

C'est à cette charnière de l'institué et du non institué que les personnes qui fréquentent le CCO aiment et savent opérer. S'il s'agit ici d'un arrangement que engage les personnes à titre personnel et non professionnel, ce savoir faire est ensuite réinvestit dans le CCO, dans des actions construites ensemble soit sur un registre militant qui s'institutionnalise sous forme associative (sur le droit au logement, la lutte contre le racisme, ...) soit sur un registre professionnel qui permet à d'autres de se faire reconnaître dans des espaces institués. C'est un savoir faire qu'on reconnaît ainsi au CCO : reconnaître ce qui émerge, ce qui n'est que potentiel et parvenir à lui faire prendre forme, à l'instituer. Nous le verrons dans le troisième point.

Mais la question du débordement se retourne parfois de façon plus douloureuse, ce régime amical et cette responsabilité forte assumée présentent de fait des fragilités, des limites qui tiennent pour une part aux exigences qu'il impose et pour une autre part au flou qu'il laisse : l'ouverture à la pluralité rencontre des frontières dont la délimitation n'est pas toujours facile à établir.

### II.2.2.3 – Limites et risques d'un régime de responsabilité et d'amitié

Cet aspect des choses, qui constitue forcément une dimension moins valorisante et plus problématique de la mémoire du CCO, a été abordé dans les entretiens et dans des discussions plus informelles que nous avons pu avoir avec les membres du CCO. Mais elle est peu présente ou assez euphémisée dans les écrits qui ont été produits jusqu'à présent. Il faut en outre noter que toute une part de discours sans doute plus négatifs sur le CCO qui pourrait être tenue par des personnes qui ont souhaité le quitter ou par celles qui en ont été licenciées échappe par définition à l'actuel processus. Pourtant les membres du CCO ne fuient pas le conflit, la volonté et la capacité à identifier les désaccords sont revendiquées comme une modalité importante pour entrer en relation, et cela a lieu régulièrement.

#### - La nécessité du détachement face à des attachements vécus comme pesants

Une première déclinaison peut se donner à lire du caractère parfois pesant de ces relations amicales denses fondées sur la force de convictions militantes qui imposent un engagement relativement exclusif. Si le témoignage qui suit peut donner à voir comment cela provoque des voies de sortie, on peut sans doute trouver une des raisons qui expliquent pourquoi les nouvelles formes de militantisme ont finalement assez peu pris place dans l'espace du CCO, comme le notait lors de l'un de nos échanges son président, David Chevalier.

#### - Extrait d'entretien avec Guy Corona/ Laetitia Hamouche

Guy Corona : « Alors le souvenir que j'en garde... En même temps, et c'est pour ça que je l'ai fermé aussi cette parenthèse à une époque, je garde en même temps un, *temps de silence*, un excellent souvenir, parce que quand vous êtes avec des gens qui sont impliqués, parce que quand vous êtes avec des gens qui se bougent, parce que quand vous êtes avec des gens qui ont envie de faire changer les choses, forcément, dont je faisais partie d'ailleurs, forcément c'est très excitant et j'ai beaucoup de respect pour tous ces gens là, pour nous qui avons cette mentalité. Mais en même temps à un moment j'ai trouvé ça très sclérosant. D'ailleurs je constate avec étonnement que 25 ans après il y a des noms de gens qui sont toujours impliqués dans le CCO, qui étaient déjà impliqués à l'époque, ça veut dire qu'ils n'ont pas changé d'idées en 25 ans quoi. Je suis parti de ce monde parce que j'avais envie de changer d'idées, j'avais envie de voir autre chose, j'avais envie de découvrir la vie telle qu'elle, pas une vie protégée, pas une vie où l'on croit que les choses elles sont comme ça ; parce que la mentalité aussi du militantisme de gauche, tout ça, je trouve que c'est hyper sclérosant, moi j'ai monté des boîtes, j'ai vu plein de choses, j'ai vu la réalité, la réalité d'être employeur, la réalité des banques, la réalité des clients, et j'ai appris beaucoup beaucoup beaucoup de choses, et j'ai vu que le monde n'était pas blanc et noir, et qu'il était très compliqué, et que dès qu'on a une idée, une solution qui est simple alors c'est qu'on s'est trompé, c'est qu'on se trompe. Au moins j'ai appris ça pendant toutes ces années. Aujourd'hui je revois des collègues et sincèrement pendant des années j'ai fui tous ces gens, ah c'est enregistré..., c'est vrai, non pas parce que je les méprisais, pas du tout hein, j'ai dit du bien d'eux, j'ai dit du bien des gens qui se bagarrent, et peut être que c'est eux qui avaient raison hein, donc ce n'est pas du tout un jugement de valeur. Mais moi il fallait que je m'échappe de ça pour pouvoir vivre d'autres expériences et pour pouvoir aussi, voilà voir d'autres réalités. »

Une seconde déclinaison s'inscrit davantage au sein même du fonctionnement du CCO, l'exigence et la force de l'engagement qui sont essentiels à la dynamique du CCO peut

apparaitre comme problématique pour les individus à titre personnel ou pour la conduite des projets et des actions. La figure emblématique et charismatique de Jean-Pierre Lachaize incarnait totalement ce mode de relation fondé sur l'amitié et une capacité exceptionnelle à mobiliser les autres, à leur donner confiance. Mais ces relations nouées sur un contrat de confiance de personne à personne avant de s'établir de façon formelle, administrative peuvent avoir des limites : la crise que le CCO a traversée à son départ tient en partie à cette excessive personnalisation, même si d'autres causes ont été identifiées<sup>87</sup>.

**Extrait d'entretien Frédérique Delarive/ Laetitia Hamouche**

Laetitia : Quels souvenirs vous en gardez ?

F : J'en n'ai pas, je ne peux pas vous répondre en fait, parce que c'est très flou, c'était Jean-Pierre qui était très en avant là-dessus, moi j'étais en contact, j'ai rencontré des gens, mais voilà quoi c'était pas...

Fernanda : Il y avait une bonne complicité avec Jean-Pierre par rapport à vos...

F : On faisait un bon tandem ouais. Il y avait une belle relation oui.

Fernanda : Et le départ de Jean-Pierre n'a pas été spécialement peut être facile à vivre...

F : Non, très difficile.

Fernanda : Parce qu'il y a eu un passage un peu à vide en terme de direction déjà, Jean-Pierre étant parti. C'était un peu difficile quoi, mais au CCO ça a été particulièrement dur parce que derrière il n'y avait personne quoi. Avec le changement du DSQ, DSU il y avait un grand flottement quoi, c'était un peu en même temps ou pas ?

F : Non, il était là Jean-Pierre, DSQ, DSU il était présent déjà. Après je ne me rappelle, plus quand est ce qu'il est vraiment parti. Le départ de Jean-Pierre ça a été spécial.

(...)

Frédérique : (...) Je vois surtout ma mission, tu vois les ambiguïtés qu'il y a eu dans ce poste, le fait qu'il y a eu énormément de choses qui passaient par l'intermédiaire de Jean-Pierre Lachaize, et qu'ensuite une fois qu'il s'en va : qui fait quoi ? Comment ? A qui on fait confiance ? Enfin tu vois, tout ça. Ca c'est un truc qu'il faut pas je pense dans une association, qui ne va pas quoi. »

Dans les modalités actuelles de fonctionnement les missions professionnelles et les activités de chacun sont davantage formalisées et des enseignements de cette période ont été tirés dans l'organisation des relations entre le CA et l'équipe professionnelle et avec les partenaires. Mais, et c'est sans doute fondamental et inhérent à ce qu'est le CCO, l'engagement des personnes dans l'action, l'établissement de relations personnelles au delà de la simple collaboration et l'attachement à des personnalités fortes qui incarnent le CCO demeurent des moteurs de la dynamique du lieu... au risque de nouvelles crises et d'avoir parfois du mal à trouver de nouvelles recrues qui soient prêtes à adopter l'ensemble de ces dimensions au delà du contrat de travail.

**Extrait de l'entretien avec Fabien Marquet, du 6- 2012, par F Tanon**

F M : « Ce lieu avait avant tout un message militant de gauche, très à gauche, y compris dans les associations présentes. Les discours étaient très militants et politisés par les personnes internes comme par les associations, avec accueil et suivi des grévistes de la faim. C'était un militantisme

---

<sup>87</sup> Notamment dans les compétences de la personne qui lui fera suite en matière de gestion budgétaire et en ce qui concerne la capacité à tenir un cap, des orientations et des principes clairs en interne entre CA et personnels, comme vis à vis des demandes qui parviennent des associations et des partenaires extérieurs.

très engagé sur le terrain, dans la rue. Par exemple, sur le champ, on pouvait partir s'enchaîner à la préfecture en soutien aux grévistes de la faim.

(...) Le CCO c'était un engagement personnel, une orientation à vie. A présent, c'est une structure au versant beaucoup plus artistique que militante.

(...) En équivalent temps plein il y a cinq ou neuf personnes en tant que salariés permanents administratifs : huit, dont cinq qui y sont depuis plus de 10 ans (*plus la directrice*). Et pour le service civil volontaire ils sont 5. L'engagement dans l'action sociale, artistique, est le ciment du CCO. Ca demande beaucoup de temps, d'énergie, un don de soi. Un investissement personnel fort qui peut être au détriment d'une vie personnelle. Ici ça fait une sorte de famille quelque part. Moi-même j'ai eu une rupture dû à cela. »

#### **Extrait de l'entretien avec Chantal, du 24- 5- 2012, par F Tanon**

C : « Jean-Pierre Lachaize c'est le militant actif, sans cesse à l'écoute des autres.(...) Il était impliqué jour et nuit, sans cesse en mouvement, du sol aux murs, plus toutes les actions extérieures, impliquant tout le monde avec lui et mobilisant les gens même la nuit. On ne pouvait rien refuser à Jean-Pierre !

(...) Fernanda est nommée directrice. Elle a redressé la barre en deux ans ! Tant qu'elle est là, le CCO ira bien. Si elle part, quid du CCO ? Mais cela dépend aussi du personnel qui doit être tout le temps dynamique, réactif, créatif, peu exigeant côté financier et très mobilisé et mobilisable. Le fort impact du charisme des dirigeants explique qu'il y ait plus ou moins les membres du personnel derrière. Ceci est une fragilité du CCO, car ce n'est pas une structure solide, autonome qui s'assure. Il faut travailler beaucoup, sur beaucoup de projets différents pour avoir des subventions, toujours remises en cause. Donc l'instabilité financière oblige à s'impliquer fortement sur le plan personnel.

C'est donc très difficile de recruter quelqu'un, on croit embaucher la merveille et puis sur place, rien ne va. La personnalité compte beaucoup ! Il faut être militant dans l'âme, mais militant de terrain, pas un militant de parti. Il faut trouver quelqu'un capable de faire des bilans et des dossiers administratifs poussés et en même temps d'être créatif et mobilisé dans l'action. Donc il faut être polyvalent !»

L'accueil et l'hospitalité dont nous avons parlé de façon globale et auquel il est également fait souvent référence comme quelque chose d'unifié a pourtant également connu d'importantes évolutions. Réalisé de façon inconditionnelle et absolument ouvert il a été modifié avec la professionnalisation de l'équipe. Ce que des permanents religieux, célibataires avec une petite équipe qui travaillait en proximité avec le territoire pouvaient se permettre de faire ne semble plus « gérable » dans le cadre d'une structure qui compte une dizaine de salariés et fonctionne à une échelle plus large. Plus profondément sans doute c'est le positionnement de la structure qui a évolué que pointe ici sa directrice.

#### **Extrait d'entretien F. Delarive, en dialogue avec Fernanda Leite / Laetitia Hamouche**

Fernanda : « j'ai vu des relations très proches avec des gens en très grande précarité, que je ne vois plus maintenant ; enfin les chemins du CCO vers ces personnes ou de ces personnes au CCO sont moins directs, si elle va rentrer dans une asso et qu'elle va au CCO, elle va trouver sa place mais il y a moins... Entre ton travail, Jean-Pierre, tu vois vous étiez des personnalités qui arrivaient davantage à parler individuellement à ces personnes...

Frédérique : Oui oui il y avait un contact très direct.

Fernanda : ... et maintenant c'est plus des actions, c'est plus flou, c'est moins concret avec des vrais gens... Même si c'est toujours convivial, la réalité c'est que des personnes en grande précarité trouvent moins facilement la porte du CCO, tu vois elles vont réussir moins facilement. Je me rappelle Fatima qui était ... à n'importe quelle heure, et que vous bossiez et qui vous emmerdait...

F : Et Ali Fekhi ?

Fernanda : Ali Fekhi est parti.

L : C'était des gens du personnel du CCO ?

Fernanda : Non non c'était des artistes très précaires qui étaient en contact avec Fred et maintenant. Les gens qui fréquentent sont moins comme ça quoi. Si il y a toujours ..., en tous cas de ma place à moi j'ai l'impression de le voir moins, avant ils déboulaient dans le bureau, on ne pouvait pas faire autrement que parler avec eux, maintenant c'est impensable ça, il faut me prendre en rendez-vous sinon on ne me voit pas, et avant ils déboulaient, *rire.* »

Dans les récits recueillis aujourd'hui l'hospitalité fait toujours référence, mais si elle est devenue actuellement un sujet de réflexion central dans le cadre du projet de déménagement, c'est sans doute autant dans sa problématique que pour l'évidence de son actualisation qu'elle l'est. Comment dans un espace nouveau lui donner forme ? Comment la maintenir alors que les activités se sont considérablement multipliées et que chacun est pris dans de multiples tâches et missions ?

Le film réalisé par Christina Firmino le donne à voir. Lorsque l'on vient au CCO, on est accueilli par Jeanne, aux heures où elle y est... sinon il y a un rideau de fer. Le hall donne sur des portes fermées, dont elle doit, trousseau à la main, ouvrir les verrous pour dévoiler des pièces qui ne sont accessibles que pour les personnes qui les ont réservées, qui y ont accès pour des activités dûment répertoriées dans le planning.

Au premier étage le petit hall du pallier donne sur une porte sur laquelle une affichette rappelle au visiteur qu'il doit s'être fait annoncer par l'accueil du rez-de-chaussée, une sonnette lui permet sinon de se faire ouvrir. En attendant des chaises métalliques lui permettent de patienter face à un distributeur de boisson et sucreries et à un présentoir de flyers. Dans l'enfilade, un couloir, des portes elles aussi fermées le plus souvent. Pourtant cette description ne fait pas justice au lieu, toujours prompt à se métamorphoser dans l'événement : qu'il soit festif ou militant ou que l'on y ait justement ses entrées... et nombreuses sont ces occasions et ceux qui les ont justement. Le prix libre ou la gratuité sont des signes symboliques forts de cette volonté d'accueil qui demeure, malgré parfois des difficultés à tenir.

Lors du séminaire du 26 septembre, sur les droits culturels, l'atelier que nous avons mené le matin sur « l'esprit CCO » a conduit à une discussion sur la façon dont, en pratique il était possible de tenir le sens et de parvenir à mettre en œuvre les valeurs auxquelles on tient.

Hélène Hatzfeld : Moi, je vois tous les jours dans notre ministère le souci de trouver les bonnes compétences, mettre les gens dans les bonnes cases, et ça ça s'oppose à quoi : réfléchir au sens de ses pratiques de ses valeurs, pas seulement de bien organiser, et pas seulement de maîtriser. (...) On est en plein dans ce débat là. Le CCO c'est très intéressant ce qu'il fait parce qu'il est dans ce débat là.

JM Lucas : C'est pour ça que je ne dirais pas que l'universel existe ou n'existe pas : l'universel est un choix éthique, c'est un choix de valeur qui s'éprouve. On fait le choix de l'unité du genre humain. Mais il faut d'abord poser. On fait ce choix de valeur, et cette valeur est tout le temps

remise en cause, parce que l'association vient, vient pas, le voisin se plaint. Mais il y a un dispositif éthique qui est tout le temps en fonctionnement dans le CCO, vous le faites en pratique, qui permet de, et je voudrais ça le voir nommé. Comment on fait ?

HH : C'est continuellement à l'épreuve, c'est toujours nié dans les faits, mais comment on fait ? comment on crée dans les faits, de l'entre de, du commun. Sans dire d'avance ce qui fera universel (...) »

Jonathan Cardaillac<sup>88</sup> : « Mais pour partager je trouve qu'il faut avoir du temps, et le problème aussi c'est que à vouloir partager avec le plus grand nombre on se retrouve sans avoir suffisamment le temps d'avoir un vrai partage que ce soit avec n'importe quelle culture, communautés, ceci cela. Et même dans des accompagnements de projets ou des choses comme ça. Moi je le vois tous les jours concrètement. La salle de musique elle est là-bas, il y a beaucoup beaucoup d'artistes ou d'amateurs, ou peu importe leur statut, si on peut parler de statut, et qui sont dans cette salle et qui viennent tous les jours. Le truc c'est qu'il n'y en a pas la moitié que je connais réellement, y'en a pas la moitié avec qui je peux avoir le temps de discuter, parce que je suis surchargé. Mais comme tous les postes aussi, on est bien d'accord. Je ne défends pas mon cas, je défends pas mon cas du tout. Je pense que je ne suis pas à plaindre. Mais le problème c'est que moi je subis des dégradations de matériel, du vol, des choses comme ça parce que j'ai pas assez de proximité avec ces gens là, par manque de temps. Parce que on veut louer on veut louer et puis finalement on prend pas le temps de vérifier après chaque location de vérifier qu'il manque rien, de demander comment ça c'est passé, (c'est peut-être un tort que j'ai aussi de pas prendre ce temps que j'ai pas) de pouvoir aussi savoir aussi ce qu'ils veulent de plus, de moins. Parce que c'est eux aussi qui font vivre ce truc ! Là je parle de la salle de musique, parce que c'est la salle de musique, mais ailleurs c'est la même chose, dans une salle de réunion c'est un lieu d'échange, c'est le même problème. En fait c'est le problème qu'on a ici. Et c'est pour ça que quand on lit les documents : avoir 300 asso c'est bien. Avant il y en avait un peu moins tant mieux, enfin tant pis, tant mieux tant pis, je sais pas. C'est pas à moi de le dire. Mais ce que je veux dire c'est que c'est pas le nombre qui doit faire la popularité du CCO : ça existe depuis 50 ans c'est bon. Le risque, c'est d'arriver à un cercle vicieux c'est justement qu'on va arriver à se dépopulariser à vouloir être trop populaire. Après, je ne sais pas si je devrais dire ça comme ça, mais c'est comme ça que je le ressens et que je le pense : parce que finalement les gens ils ont besoin d'être écoutés dans la société dans laquelle on vit. Ils sont contents de venir ici parce que c'est accessible, mais finalement si on les écoute pas, ils ont l'impression que c'est tellement accessible qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent. Donc je ne sais pas si on va vers une perfection ou ... vers une cata [complète une autre voix]...ou vers une catastrophe. Moi je le vois il y a de plus en plus dégradations, de mal-être avec les voisins. (...) »

Lucas : Il y a un concept qui fonctionnerait bien c'est le concept de réification, c'est lorsqu'on a une action qui au fond se fait dans la fonctionnalité : l'autre a une fonction, on l'accueille etc.. et on oublie la reconnaissance ou on oublie la personne en tant qu'elle est porteuse d'un incommensurable, d'une émotion, d'une histoire etc... et quand on commence à être dans la réification on est dans la fonction, comme la fonction urbaine. Et effectivement c'est un peu normal pour Auchan ou, mais au CCO c'est antinomique avec l'idée même de son existence, de sa volonté de dire les valeurs. Et je vous rappelle quand même, parce que ça nous dépasse, mais c'est quand même la réalité, que pour la cour Européenne de justice, une association qui a des activités c'est une association qui a des activités économiques qui est soumise aux règles de la concurrence, alors que toute la discussion montre que l'enjeu pour vous c'est la relation, au sens de monsieur Glissant, au sens de personne à personne et pas une activité qui donne lieu à une offre et une demande. »

- En fait on est presque victimes de notre succès. »

---

<sup>88</sup> Régisseur au CCO.

Ces considérations engagent, nous le verrons, des considérations éthiques : ce n'est pas un hasard si ce débat émerge là. La scène ainsi proposée, et plus largement la réflexion qui s'engage au CCO sur les Droits culturels, constituent bien des instances que celui-ci se donne pour repenser et agir à ce propos.

### - Les risques d'un accueil trop ouvert : « l'affaire UJM<sup>89</sup> »

Nous voudrions évoquer enfin pour terminer sur ce point une situation critique qui dépasse sans doute les seules limites inhérentes au régime « amical » qui a cours au CCO et qui vient poser de façon plus aigüe la question de la place de l'Autre au CCO. Cette situation se pose sur des enjeux de fond, mais révèle bien la façon dont cela se noue « dans les pratiques ordinaires » du CCO. Il est révélateur que cette « affaire » touche à une question sensible : celle de l'Islam. Car le CCO est bien pris dans les mêmes questions et dans les mêmes embarras à ce sujet que le reste de la société, sans doute de façon plus critique encore qu'il ne se retient pas de s'y engager franchement. Du moins dans le feu de l'action... car par la suite ces questions problématiques sont peu reprises.

Olivier Chatelan relevait que la question de la place de l'Islam apparaissait comme un point aveugle au CCO<sup>90</sup>. Nous ne pouvons toutefois pas dire qu'il n'y ait eu à proprement parler évitement dans les échanges que nous avons pu avoir à ce sujet avec les différents acteurs du CCO, malgré tout cela est souvent résumé en des formules un peu lapidaires : « Le jour où on a vu qu'ils voulaient séparer les hommes et les femmes dans la salle on a dit non » ou encore « on a viré l'Islam des Buers ». La situation sur le moment a pourtant semble-t-il été plus compliquée que ne le laisse penser ces remarques. Et la question se pose de la façon dont on continue de s'en saisir ou dont le sujet aurait ainsi été clos. Il y a là sans doute un point de tension entre accepter la pluralité et tracer une frontière. Construire un jugement ou se réfugier derrière des préjugés.

#### **Extrait d'entretien Hubert Marel / Laetitia Hamouche<sup>91</sup>.**

*Cet entretien avait commencé, comme les autres, par une discussion sur la possibilité pour H.Marel de valider cette transcription. C'est par ce biais que le caractère sensible du sujet se révèle.*

Laetitia : Je prévois aussi de les retranscrire, d'où la présence du magnétophone. Si vous voulez, je vous enverrai la retranscription.

Hubert Marel : Oui...J'ai eu des fois des problèmes parce que bon alors, par les journalistes j'ai été beaucoup sollicité quoi, donc, une fois j'ai eu un problème, avec une journaliste enfin comment ça s'appelle, la communauté urbaine de Lyon là, qui m'avait transcrit l'inverse de ce que j'avais dit...

Mireille Payrat : Ouhhh (*rire*).

---

<sup>89</sup> Union des Jeunes Musulmans

<sup>90</sup> Pour une analyse plus générale de la place que le CCO fait au religieux comme « simple composante de l'identité des personnes », mais en veillant à ce que le religieux ne soit pas le principe fédérateur des associations accueillies, on se référera au 3<sup>e</sup> point de son article sur l'accompagnement des étrangers.

<sup>91</sup> Entretien réalisé le 27 janvier 2009, accompagnée de Mireille Payrat.

H : Enfin, le sens. Oui, j'avais fait le pataquès, j'avais même mis le préfet dedans, enfin, oui parce que moi quand je m'y mets (*rire*) non mais à l'époque, *rire*.

M : *Rire*, tu t'étais fait réhabiliter.

H : Oui parce que c'était l'histoire de l'UJM.

M : Et oui, ça c'est grave hein.

H : Et donc on me mettait comme en tant qu'éducateur de Vénissieux, donc je donnais ma caution à Tariq Ramadan, carrément...

M : Alors que c'était tout l'inverse (*rire*)...

H : Alors que c'était l'inverse. Alors il a fallu que je...Et c'est dommage, parce que la, la personne, j'ai pas pu la voir après, mais il a fallu tout reprendre. (...) c'était l'inverse de ma pensée, donc, ça pouvait pas...En plus là j'étais à la CRIPI, donc auprès du préfet de région... euh, j'ai dit attends mais on va où là !

M : Et puis c'était quelque chose à enjeu là.

H : Ouais et du coup ils s'étaient fendus d'un erratum qu'ils avaient envoyé de nouveau à tous les décideurs de la région Rhône-Alpes.

L : D'où euh, la nécessité non, mais l'intérêt d'avoir un retour aussi de ce qui a été...

H : Mais je l'avais eu le retour, j'avais envoyé les corrections et elle a mis, elle a mis, l'ancienne, le truc qui avait été...

L : Ah, elle a quand même mis le...

H : Ouais, alors est ce qu'il y a eu une erreur, est-ce qu'il y a pas eu d'erreur...C'était bizarre parce que j'arrivais juste avant l'UJM, enfin tous les islamistes là, qui étaient à l'époque en cours dans le coin ; moi qui était violemment contre euh, le côté sectaire, etc. quoi qui était plutôt pour l'ouverture totale, et là euh, l'islamisme arrivait vraiment, méchamment quoi, donc j'étais monté au créneau. Et donc j'ai dit, j'ai corrigé le truc, et on a mis, là on a remis ce qui avait été dit avant, alors que j'avais pas dit comme ça, et ça préparait les trucs de l'UJM et, non non. Ca, ça a été une mauvaise, je me disais, c'est terminé, je donnerais plus du tout d'interview.

M : Bein, surtout que c'était un sujet euh, délicat.

*Il revient ensuite dans l'entretien à cette affaire.*

Hubert Marrel : Et puis on a eu, Tariq Ramadan, etc.

Mireille Payrat : Y'a eu des ratés, hein, bien sûr.

L : C'est-à-dire ?

H : Et bein, un frère musulman quoi, le fameux Tariq Ramadan. Et puis donc là j'étais assez au courant des choses, et j'ai dit aux copains du CCO "attention, vous savez que celui qui vient là il est dangereux quoi". Il est venu, y'a eu 700 jeunes quand même hein, garçons et filles des quartiers, et pas seulement des...de lycéens, tout ça. Et lui, il a une façon, c'est un frère musulman, il est de, il était en Suisse quoi. Vous connaissez pas ?

R : Union des jeunes musulmans.

M : Mais lui, il est bien, son grand-père n'était pas le fondateur des frères musulmans ?

H : Si si, des frères musulmans d'Egypte, oui, d'Egypte, oui oui. Puis Nasser les a fait sortir...

M : Oui oui, il les a, il les a éjectés.

H : Et donc ils se sont réfugiés à Genève...

M : Ah oui, en Suisse

H : Et donc les, les frères Ramadans, Hani et Tariq Ramadan sont les, les héros euh, H-E-R-A-U-T, de, de l'Islam, des frères musulmans. Mais il est très fin, Tariq Ramadan. C'est un type très fin, prof d'université, islamologue etc., et il est, c'est un grand orateur, c'est-à-dire il sait parler, il va pas gueuler, il, au contraire, il baisse la voix quand les choses sont très importantes. Et, c'est quelqu'un qui a un discours, en disant "acceptez de souffrir, acceptons les difficultés qu'il y a", pendant la première partie de son discours c'est ça. Et puis après, il, il a un style des choses, où il dit, attention mais "un jour vous vous en sortirez, un jour on vaincra, un jour" enfin etc., une façon, très, comment, enrobé quoi, c'est un type très fin. Et, on a, on a été confronté à ça quoi parce que le copain, Christian Delorme, qui était le prêtre, vous en avez entendu parler de Christian Delorme ?

L : Oui...

M : C'est la marche des beurs...

H : Voilà, la marche des jeunes, tout ça quoi. Donc qui est prêtre, curé, et c'est lui qui, il a aidé à, à, il était interdit de séjour en France et lui, il à tout fait pour qu'il revienne en France. Par envie euh...

M : D'œcuménisme...

H : Charité chrétienne...

L : Comment ?

M : D'œcuménisme.

H : Mais l'autre l'a suivi, il en a profité, il en a profité et l'autre une fois qu'il était en France et bein, il a fait des alliances avec la fédération des oeuvres laïques etc., etc., tout en instillant son truc, enfin il sait très bien parler sur les quartiers etc. Donc au CCO il est venu, et voilà donc le lendemain j'en ai parlé au bureau, je leur ai dit voilà qui est Tariq Ramadan, tac-tac tac-tac, j'ai eu plein d'infos, et puis le lendemain la DST téléphone et dit "vous savez qui est Tariq Ramadan ? Oui, bien voilà, il va venir, et on va vous expliquer...", *rire*, mais c'est pas vrai, *rire*, quelqu'un au bureau de C.A qui nous l'a dit, et puis on s'est retrouvé avec le mec de la DST après, et effectivement. Après c'est fini, ils sont plus jamais revenus...

M : Le fait est que la maison est quand même ouverte à, à tous, et à toutes, quand on connaît pas pourquoi on lui aurait refusé nous l'accès au CCO quoi...

H : Alors le danger c'est que, il y ait une envie, alors y'a une envie de, toujours prégnante de ces mouvements, de venir au CCO.

M : Mhmm, toujours.

H : Parce que pour eux c'est un symbole...

(...)

M : Et là maintenant ils veulent venir par l'intermédiaire d'une association qui s'appelle CRI là hein, contre l'islamophobie, enfin je sais pas ce que ça veut dire C.R, C.R ça veut dire quoi ?

M : Oh là, j'sais plus te le dire.

H : Bon, C.R contre l'islamophobie. Ils ont pas leur place au CCO là, par rapport à ça ?

M : C'est très difficile là, on est coincés.

H : En plus celui qui le fait je le connais, il était formateur dans mon équipe de formateurs. »

Ce seul témoignage, qui plus est sur le seul événement « Tariq Ramadan », ne saurait donner les clés pour une analyse de la façon dont le CCO prend en compte l'Islam, et notamment l'Islam arabe (car d'autres islams, notamment noir, sont présents au CCO qui ne relèvent pas dans le contexte français et international du même imaginaire). Mais on retrouve dans la trame de ce récit des résonances fortes avec ce que nous avons décrit de l'esprit CCO : sur le mode d'entrée « dans la place » du personnage. Il est introduit là par le biais d'un prêtre et pas n'importe lequel ! Une figure forte du militantisme lyonnais auprès des populations migrantes et, qui plus est, qualifié ici de « copain » qui aurait agi par souci d'œcuménisme. Tous les ingrédients sont réunis ! Ensuite, concernant les nouvelles tentatives d'entrée du CRI, c'est cette fois d'une part le registre d'action de l'association (la lutte contre une forme de racisme) et d'autre part le régime de relation personnelle qui pourrait justifier de l'acceptation de ce collectif : « je le connais ».

Se pose là précisément la question des frontières et de l'exercice du jugement. L'hospitalité, fondée sur l'amitié s'est trouvée ici débordée, faisant entrer dans le monde commun celui là même qui en dénie les principes<sup>92</sup>. La tentation est forte face à cela d'ériger des frontières et de juger une fois pour toute que « ceux-là » n'ont pas leur place ici. Et pourtant on tente

---

<sup>92</sup> Dans l'entretien qui ouvrait ce chapitre, il est sans doute significatif que ce soit cette figure du prosélytisme religieux qui était convoquée alors qu'il s'agissait de définir en creux *ce que ne devrait pas être* le nouveau CCO.

d'évaluer de nouveau dans quelle mesure cela est possible en activant des principes de jugement : que défendent-ils ? qui sont-ils ?

« Accepter de juger à nouveaux frais les hommes que je tenais jusqu'ici pour barbares, c'est prendre le risque de découvrir ma responsabilité à leur égard et cela n'est guère plaisant.(...) Ici se comprennent pleinement l'enjeu et la signification d'une « heuristique du courage », telle que Gérôme Truc l'identifie chez Hannah Arendt. Face aux parias, il s'agit d'avoir le courage de se demander si nous ne sommes pas aussi dans une certaine mesure responsables de conséquences ayant affecté ces hommes dont nous pensions jusqu'à présent qu'ils étaient extérieurs à notre monde d'hommes responsables<sup>93</sup>. Se pose là le dilemme des frontières du monde commun : Que faisons nous lorsque nous disons qu'un homme est étranger ? Jusqu'où sommes nous responsables ? A partir de quel seuil faut-il exclure ou maintenir l'hospitalité, à partir de quel seuil faut-il exclure pour maintenir au contraire l'hospitalité possible ?

Ainsi, pour fonctionner, il faut que s'exerce un jugement renouvelé, en dialogue avec ceux qu'il s'agit d'évaluer et non que la connaissance et l'antériorité fonctionnent comme des justifications commodes. Le CCO s'est depuis doté d'outils afin de préciser les conditions dans lesquelles il accepte d'accueillir des associations et des activités, notamment en énonçant les principes fondamentaux qu'il faut respecter et en s'inscrivant dans des principes de non discriminations. Mais, comme nous avons pu l'observer, la présence « de longue date » et les amitiés anciennes peuvent cependant parfois conduire à faire l'économie de l'examen précis des objectifs et activités actuels d'une association quand se pose la légitimité de sa présence au CCO. Inversement, les incidents et mauvaises expériences peuvent conduire à vouloir se protéger et à instaurer des limites à priori à l'encontre de certains. Il est parfois des patrimoines passifs...

C'est inversement au versant actif du patrimoine du CCO, que la partie suivante va nous réintroduire maintenant.

---

<sup>93</sup> Op.cit, p.110.

## II-2-3 – Accompagnement et capacitation

Le rôle de « capacitation » s'inscrit dans la continuité directe de l'hospitalité qui caractérise le CCO. Accueillir les gens comme ils sont c'est être attentif à ce qu'ils aspirent également à être et à devenir. Les collectifs, les associations, les gens venus là à divers titres sont engagés ici pour développer ce qui leur importe, sans être importunés ou s'ils le souhaitent en y étant aidés. Ils contribuent à faire vivre le lieu en termes d'occupation des locaux, de contribution aux événements programmés par le CCO (nous y reviendrons dans le dernier point), et financièrement aussi. Ce qu'ils y font caractérise aussi les qualités et valeurs du lieu, les réinterpellent parfois. Dans les témoignages recueillis la possibilité de faire ici ce que l'on n'aurait pas pu faire ailleurs revient fortement, et c'est d'ailleurs là que se manifeste un attachement émotionnel au lieu « CCO » dès lors qu'on évoque un possible déménagement (Heinich, 2012). C'est notamment à l'occasion de l'atelier « speed dating interculturelité » que l'on a pu entendre s'exprimer le plus fortement cette dimension. Les personnes venues là faisant part, à l'écoute du témoignage des autres, de leur propre attachement au CCO. Elles y expriment en particulier en quoi le CCO a été pour elles un tremplin et un lieu d'effervescence et d'ébullition. Fabienne Tanon relève à plusieurs reprises l'expression « Le CCO c'est un lieu culte ! »<sup>94</sup>. Cet attachement émotionnel n'est pas exclusif d'ailleurs d'attachements plus utilitaristes. Toutefois être accompagnés, pouvoir devenir capables suppose plus qu'un espace de possible : il se joue là une dimension importante de ce qui se transmet au CCO, selon des modalités plus ou moins formalisées, identifiées ou reconnues que nous allons tenter d'analyser ici.

**Extrait entretien Marie Claire Corbier militante association AFPS (association solidarité France Palestine), dont le mari a été président du CCO. / réalisé par Fabienne Tanon, Juillet 2012.**

« Il a été porteur parce qu'il proposait un lieu. Je crois que c'est ça, on commence par des moyens matériels. Je ne me souviens pas si on payait ou pas, j'ai fait tellement de réunions ici. Donc c'était un lieu, et puis après c'était une sorte d'endroit où on était sûr de rencontrer des gens pour nous aider à penser, pas à faire du tricot... j'ai fait des pâtes ici, il me semble bien que c'était là, parce qu'on fait partie d'un groupe qui rassemblait des Italiennes et il me semble qu'on était venu faire des pâtes au CCO

Fabienne : C'était des lasagnes ?

Non c'était des pâtes carrément, on découpait des grandes plaques pour faire des pâtes, des lasagnes aussi peut-être. Il me semble que c'était au CCO, parce que les centres sociaux étaient beaucoup moins ouverts pour des gens comme nous. Il fallait être adhérent. On pouvait faire des groupes de paroles dans les centres sociaux, mais ils ne voulaient pas que ce soit politique. C'est politique, pas politique ? Ici au CCO on était sûr qu'on pouvait être accueilli à condition qu'on ne soit pas terroriste.

F - Donc ici vous étiez sûr d'être accueilli ?

---

<sup>94</sup> « Lieu culte » souvent mis en regard et en lien d'un autre lieu important : La maison des passages avec laquelle des circulations et des fécondations réciproques s'opèrent. Paradoxalement c'est dans cet atelier où il était question d'interculturalité que la mention du lieu CCO est revenue plus fortement, alors que l'attachement au bâtiment lui-même s'est peu manifesté dans l'atelier « fabrique du CCO de demain » : la rupture annoncée y étant sans doute déjà acceptée.

X - Oui, on pouvait négocier une salle, négocier le matériel de sérigraphie. Je pense qu'on devait payer des feuilles je ne sais plus comment on faisait. Et ça c'est pour moi... Maintenant on le voit, chaque fois qu'on veut militer quelque part, savoir si on va avoir la salle, si ceci, si cela, il faut remplir des papiers, etc. Il y avait rien de tout cela. C'était un lieu très ouvert. (...) Avec le CCO on était sûr qu'on pouvait trouver une solution. Et donc pour moi c'est très important ça.

F - D'accord.

X - Puis donc de rencontrer des gens qui nous forçaient à penser. Parce que c'est vrai qu'on ne pense pas tout seul, on pense avec des autres. Les réunions, les films, toutes les idées qui ont été agitées, les apéros citoyens, tout ça, bien entendu c'est vraiment aussi, quelque chose qui est...

F - ...très porteur

X - ...qui est porteur et encore maintenant, parce que ça nous aide, après on peut retourner chez nous et réfléchir autour de ce qui a été dit. Mais je pense qu'on est là dans quelque chose qui ne nous laisse pas nous assoupir dans nos certitudes. Enfin pour moi ça a été vraiment...

### **II-2.3.1. « C'est la valeur de l'expérience qui fait patrimoine » : l'expérience Book sprint en miroir**

L'expérimentation, devenue projet, dont il va être question ici nous paraît significative de la fonction capacitante que le CCO réalise pour ceux qui le côtoient et s'y engagent. Lorsque la proposition de book-sprint est faite dans la perspective du cinquantenaire, l'idée de se lancer dans une performance d'écriture collective a rapidement suscité l'enthousiasme : La forme permettait d'être en cohérence avec les modes de faire du CCO et la question à traiter. Mais cela demeurait à ce stade un pari : Julie Chateauvert est au Québec ! Ensuite, le « recrutement » des sprinteurs a fonctionné par la mobilisation personnelle de chacun qui a répondu plus souvent par attachement au lieu et à ceux qui leur faisaient la proposition ou pour tenter l'aventure qu'en mesurant totalement la nature de ce qui était attendu. La confiance et l'amitié ont été ici les premières conseillères. Ensuite l'expérience est vécue, le « book » est réalisé, il est distribué sous forme de clé USB le jour du cinquantenaire et mis en ligne sur le site du CCO. Enfin, après l'expérience un véritable travail de reprise est fait : sur les satisfactions, les frustrations, les envies. Il en ressort ce qui en a été acquis, le sens que chacun veut y mettre, et ce qu'il importe de transmettre. Or ce n'est pas sur le contenu de « l'œuvre » que le groupe va vouloir transmettre mais sur le fait de transmettre cette expérience. In fine, le groupe s'est tout à fait autonomisé et de la recherche et du suivi et temps de bilans accompagnés par la direction du CCO et la responsable de la recherche-action... le projet qui est présenté ci-dessous ne figure donc pas ici comme un résultat « en propre » de la recherche-action, évidemment !

Ce document a été rédigé à l'automne 2013, par une partie des « sprinteurs » issue du groupe de départ : Anne Aubry (membre recherche-action), Eliane Benbanaste (membre du CA), Marie-Ange Byard (membre du CA, suivi à distance), Jean-Pierre Corduant (membre du CA), Louise Herbin (membre du CA), Geneviève Gibert (membre CA et du copil RA), Romain Goujon (Association Grand ensemble et membre du CA), Lydie Mariller (public du CCO, ancienne membre d'Odyss'art, venue parce qu'elle a lu l'annonce du book sprint sur le site du CCO)<sup>95</sup>.

---

<sup>95</sup> Avait également participé au book sprint Christine Adjahi (conteuse, association Do Masse, n'était plus disponible pour poursuivre avec le groupe l'écriture du projet), Patricia Faivre (ex membre d'Odyss'art, n'était plus disponible pour poursuivre avec le groupe l'écriture du projet), Romain Goujon (association Grand Ensemble, n'était plus disponible pour poursuivre avec le groupe l'écriture du projet), Hadda Djaber (comédienne et metteuse en scène, Compagnie Leila Soleil dont la déception et les critiques ont également

Nous présentons ici in extenso ce projet, malgré sa longueur, car chaque élément manifeste très précisément la traduction que le groupe fait de son expérience et la façon dont il souhaite la transmettre : Etre vigilant notamment par rapport aux difficultés éventuelles qu'ils ont eux mêmes rencontrées (la difficulté à écrire à plusieurs, le fait que tout le monde n'a pu être présent de façon continue dans le processus de collaboration par exemple).

---

## **Projet de transmission de la méthode book-sprint**

### **1) Historique du projet :**

A l'occasion du cinquantenaire du CCO de Villeurbanne, un groupe de personnes volontaires a vécu une expérience singulière : la réalisation d'un book-sprint.

**Un Book-Sprint est une méthode d'écriture collaborative qui consiste en la rédaction intensive d'un document en quelques jours, sur un sujet prédéterminé et préparé à l'avance, par une équipe d'une douzaine de personnes, aidées parfois de collaborateurs en ligne qui en complètent la rédaction. Provenant du milieu du logiciel libre, il s'inspire à la fois sur le plan technologique et sur le plan du travail collaboratif des principes de l'Open Source qui valorisent la contribution de chacun à la mesure de ses moyens et de ses envies.**

Pour réaliser ce book-sprint, le CCO a invité Julie Chateaubert, artiste performeuse québécoise, militante féministe et chercheuse sur la poésie en langue des signes. Son expérience dans la conduite de cette méthode d'écriture collective a permis de mener à bien le processus. Julie Chateaubert est intervenue dans la phase préparatoire des book-sprinteurs et dans la phase intensive du travail d'écriture afin d'animer et coordonner la production collective et partagée. Durant tout le processus, elle a su confronter les membres du groupe du book-sprint aux différentes étapes de son déroulement.

Cette méthode a été l'occasion pour les book-sprinteurs de témoigner collectivement de leur propre expérience du CCO et de réaliser un document écrit (cf annexe). Bien plus encore, une véritable dynamique de groupe a vu le jour. Vivre chaque étape du processus book-sprint a été pour les participants une expérience collective riche de la découverte de cette mise en lien par l'écriture afin de « produire » une œuvre commune.

**Les membres du groupe ont décidé de mettre en partage et de transmettre leur propre expérience vécue. Essaimer cette méthode de travail collectif auprès de divers publics est l'objet de ce projet.**

### **2) Problématique et intérêt de la méthode book-sprint pour y répondre :**

Dans bon nombre de projets, l'heure est à la « participation active » sous toutes ses formes ou

---

alimenté la façon dont le groupe a conçu la proposition faite ici. Car tout n'a pas été que consensuel et joyeux !)

encore à l' « inter -> » dans toutes ses dimensions. Malgré cet allant de nombreux acteurs de terrain, nous pouvons aisément faire le constat que **certaines personnes sont privées de la possibilité de rendre leurs expressions publiques, de les mettre en partage dans des espaces communs**. Leurs expertises ne rentrent pas dans les processus de capitalisation du savoir et d'élaboration de perspectives communes puisqu'elles en sont d'emblée exclues.

Or, pour rester dans l'idée de faire société avec ceux qui sont là, tout autour de nous, il est essentiel que chacun puisse avoir voix au chapitre. Nous avons toujours besoin de renégocier nos marges, d'aller à leur rencontre, pour éviter l'indifférence ou la perte de ressources. Nous pensons que là se situe la vie démocratique d'une société et donc son bien-fondé. Dans une société, aucun être humain ne devrait vivre dans l'isolement, sans possibilité de s'exprimer avec d'autres, sans partager ses propres expériences avec d'autres.

La méthode book-sprint crée un espace où est mise en exergue la capacité d'expression des personnes. Mais la méthode book-sprint va plus loin encore, c'est aussi la possibilité **d'expérimenter l'impact de l'expression de l'autre sur soi et de soi sur l'autre**.

Si « Faire avec » peut être vu comme une restriction, une contrainte dans son pouvoir d'agir ou d'expression, dans l'expérimentation de la méthode book-sprint il s'agit de s'attacher au **détachement du « je » pour entrer dans d'autres règles du jeu**. L'autre est un enrichissement parce qu'il vient s'intéresser à ma production, à ma façon de voir les choses, mais aussi la déranger, la bousculer. Chaque expression est directement travaillée par d'autres expressions. L'expression n'est plus posée comme un aboutissement en soi, comme la propriété de son auteur mais est enrichie par les différentes interactions provoquées par la situation et la méthode elle-même. La problématique explorée devient commune, non seulement en capitalisant les savoirs des uns et des autres sur la question, mais aussi parce qu'elle est directement en jeu avec l'autre, les avis divergents sont au même endroit, dans le même espace pour créer une œuvre hétérogène et commune à la fois.

Nous, booksprinteurs, sommes convaincus que se trouve là une méthode propice à l'expression et aux échanges ; **l'expression des différences étant portée dans un même espace, d'une voix commune**.

La méthode book-sprint permet non seulement de **décloisonner « de l'intérieur »** par l'expérience vécue, à travers l'hétérogénéité du groupe constitué, mais aussi de **décloisonner « à l'extérieur »** parce qu'elle permet de créer une œuvre partageable à d'autres.

En effet, nous connaissons **les conséquences désastreuses des cloisonnements** dans une société : **manque** de compréhension des uns et des autres provoquant rejets et violences, crispations identitaires où chacun trouve une forme de protection dans ses retranchements (quels qu'ils soient) et **perte** des dynamiques essentielles aux processus identitaires permettant le développement des personnes en toute liberté.

Cette méthode s'adresse à toutes les « catégories » de personnes qui souhaitent donner leur expertise sur une situation choisie afin justement de dépasser ces mêmes « catégories ».

**Ce que permet la méthode book-sprint en quelques mots :**

- **Ouverture à de nouvelles formes de participation et rencontre de l'altérité par la constitution d'un groupe hétérogène.**
- **Acquisition et partage de connaissances, développement et évolution des expressions de chacun des membres du groupe.**
- **Confiance en soi et confiance au groupe.**

- **Exploration de la créativité de chacun**
- **.Développement d'un esprit de groupe et d'une intelligence collective**

### 3) **Finalité du projet :**

Transmettre et accompagner la méthode book-sprint dans divers types de lieux publics de l'agglomération lyonnaise (centre sociaux, MJC, et autres)

### 4) **Déclinaisons des objectifs et méthodes :**

- **Objectif I :** Transmettre une méthode de travail collaboratif
- ☞ **Méthode :**

a) Constituer une présentation écrite destinée aux structures.

b) Quelques-uns d'entre nous seront formés au logiciel booki, en amont, pour savoir en parler et répondre aux interrogations techniques que pourront avoir les interlocuteurs.

c) Rencontrer des structures partenaires du CCO ou autres pour partager notre expérience et leur présenter le projet de manière à ce qu'elles aient envie de s'investir dans la production d'un booksprint et si elles le souhaitent essayer à leur tour.

- **Objectif II :** Créer un « commun » inter culturel et générationnel pour répondre à la fracture sociale
- ☞ **Méthode :**

a) Partir de notre expérience : la constitution d'un groupe hétérogène composé de personnes ayant des expériences de vie différentes et des liens plus ou moins forts avec le CCO.

b) Laisser aux structures le choix du groupe tout en évoquant notre expérience basée sur une participation volontaire.

c) Donner une place essentielle aux relations, aux échanges, au temps de partage d'expériences qui permettent le développement de toute personne comprise dans sa singularité.

d) Passer du participatif au contributif et faire que l'expérience vécue soit objectivée en éléments de méthodes applicables à d'autres types de méthodes collectives.

### 5) **A qui s'adresse le projet ?**

A partir du moment où l'on parle de communication, d'échange, d'imagination, de reprise de confiance en soi, de reconnaissance, **le book sprint peut s'adresser à toute personne.**

**L'hétérogénéité du groupe** est une donnée importante de sa constitution. Pour autant un groupe de pairs (jeunes, personnes âgées, prisonniers, travailleurs sociaux...) peut aussi devenir hétérogène puisque la méthode favorise l'expression de la singularité de chacun.

En priorité nous avons envie de nous adresser aux structures qui agissent auprès de publics qui n'ont pas toujours les moyens d'être entendus. Nous pensons aux centres sociaux ou MJC de certains quartiers stigmatisés par exemple. Mais également à certains collèges ou lycées, les foyers de jeunes travailleurs ou les étudiants... Mais il y a aussi ceux qui sont le plus loin du débat, ceux qui sont en prison. La rencontre peut se faire aussi avec des personnes que l'on côtoie tous les jours, parce qu'on est engagé dans la même activité, que l'on vit dans le même quartier, avec lesquelles on partage la même condition sociale. Ce peut être un groupe engagé dans un même objectif pour « trouver ensemble » des solutions à sa recherche sociale, syndicale, politique. Alors toute association est concernée. Les personnes que l'on entend rarement peuvent, par le biais d'une diffusion Internet des écrits du groupe, faire connaître leurs

propos (qu'ils soient d'ordre social, sociétal, ou pure création artistique) au plus grand nombre. De toute façon on avance à la condition que les animateurs sachent développer un esprit de groupe et soient attentifs à chacun.

Précisons qu'il n'est pas indispensable, pour participer au book sprint, de maîtriser l'outil informatique avec toutes ses complexités. L'outil informatique peut même faciliter l'écriture à celui qui a peur de l'écriture. Il n'est pas nécessaire non plus de maîtriser l'écriture : une séquence orale peut leur être proposée par l'animateur qui se chargera de reconduire ce texte vers l'écriture.

#### **7) Le comité de pilotage du projet :**

##### **QUI :**

Il se compose des membres du groupe ayant vécu l'expérience Booksprint réalisée au CCO pour le cinquantenaire et d'une personne extérieure (responsable de structure d'association, ou autre... peut-être du CCO). S'ajouteront à ce noyau, une ou plusieurs personnes des structures partenaires.

Tous les membres sont porteurs de l'envie de transmettre et prêts à intervenir ponctuellement à l'extérieur.

##### **SON ROLE :**

Tout d'abord, il s'agira de rencontrer les structures intermédiaires. Ensuite, ceux du groupe qui le souhaitent, pourront accompagner sur place le booksprint, non pas sur toute sa durée, mais à certains moments, quand cela s'avèrera nécessaire.

Le groupe est garant de la transmission, il fait part de son expérience dans des réunions en amont et pendant le projet. Il peut aider à trouver des solutions, répondre à des questions...

#### **8) L'animation du processus :**

*Exemple de déroulement d'un cycle booksprint :*

*1) choix d'un thème général avec la participation de tous. Doit être défini et mûri par le groupe sur 2 ou 3 séances avant le lancement du booksprint. Temps pour construire la cohésion du groupe, à partir de la connaissance réciproque.*

*2) Lancement du booksprint. (phase d'écriture libre)*

*3) Création des chapitres (structuration)*

*4) Intervention de chacun dans les chapitres (rédaction). Les textes sont mis en commun, chacun peut intervenir dans les textes : discussions, vérification, préparation*

*5) processus de re-construction*

*6) publication*

*7) évaluation, bilan*

##### **QUI :**

- un animateur performant dans cette technique

- un technicien informatique

- un des membres de la structure qui connaît le groupe

Cette formule est modulable. La constitution de l'équipe se fera en fonction de la structure partenaire et du groupe qui participera. Ainsi elle sera la plus adaptée possible.

### **SON ROLE :**

L'équipe aura non seulement un rôle de mise en place et d'accompagnement dans la réalisation du projet, mais elle devra aussi prendre en compte les conditions particulières qui sont propres au booksprint.

Au-delà d'une création littéraire d'un groupe de personnes, pendant un temps donné, l'expérience, de par la proximité et le lieu délimité, est un véritable foyer d'échange de points de vue. C'est un appel à la proposition individuelle, au service du collectif qui s'empare des écrits de chacun, se les approprie, pour étoffer le propos ou, à l'inverse, l'estomper, y apporter des précisions. Dans ces conditions, seul **un objectif commun et un lâcher-prise total**, permettent le bon déroulement du projet et son aboutissement. **Le challenge est à la portée de tous mais les règles du jeu doivent être clairement définies en amont et tout au long de l'écriture, soit par le groupe lui-même, soit par les animateurs.** Le thème est choisi par le groupe participant ainsi que le choix narratif.

Le book sprint ne peut exister que parce qu'il y a échanges, que parce qu'il y a l'Autre. L'autre, celui qui va accepter d'être face à lui-même, face à son écriture et l'autre qui va s'introduire dans l'écrit de son ou de ses coéquipiers, et cela dans l'anonymat. Même si l'on a choisi ensemble le sujet, les participants peuvent craindre de n'avoir pas grand-chose à dire. Mais la pensée de chacun va être nourrie par celle de l'autre qui va l'amener dans un jeu de découvertes, d'idées, de styles – écriture libre, liberté des mots, de là découle l'imagination.

On réfléchit dans le texte de l'autre, on s'introduit dans son texte, mais dans le sien propre aussi. Chacun, peu à peu, peut sortir de ses blocages, de ses retenues, de ce qui l'empêche d'être lui-même. L'humour même peut y être exprimé.

Certes, cette écriture n'est pas magique, parfois rien n'avance, l'écriture peut paraître ne pas avancer. **Personne n'est expert**, les rencontres peuvent paraître insolites, inattendues et pourtant on arrive à exprimer ce que l'on n'exprime jamais. On a tout son temps, on peut effacer, transformer, revenir sur sa pensée. Le book sprint est un tremplin pour reprendre confiance en soi, pour oser parler, pour prendre contact. Il permet de construire une œuvre, alors il est **un risque**, celui de la rencontre avec l'autre qui va peut-être vous détourner de vos habitudes. Il ouvre à de nouvelles formes de participation, favorise la créativité ; il est **un jeu avec l'autre**. Nouvelle forme de citoyenneté.

### **AVANT**

- **Définir clairement son rôle et les objectifs du projet pour énoncer des règles claires à la structure partenaire et aux participants.**
- **Pour se préparer et préparer les futurs participants à l'échange de points de vue, un travail autour de la perception peut être à réfléchir...**
- **L'équipe d'animation devra être bien formée techniquement à l'outil et se mettre en lien avec le comité de pilotage.**
- **Anticiper les problématiques**

L'équipe devra veiller à ce que **chacun des participants qui s'engage à être là durant toute la durée** de l'expérience trouve sa place et respecte les écrits de chacun.

La confrontation des points de vue devant toujours s'effectuer dans **le calme et le respect**.

L'équipe devra faire preuve d'une grande **capacité d'adaptation pour réagir** en fonction des propositions et des réactions pendant le processus d'écriture. Tout cela dans la bonne humeur, la **convivialité** étant une condition importante du bon déroulement du projet.

L'équipe d'animation devra veiller à l'**équilibre**, palier les **problèmes liés à la technique et aux problèmes individuels** et plus personnels de chacun. Certaines personnes vont être à l'aise avec l'écriture. D'autres le seront moins. Même chose pour ce qui est de l'outil informatique. Il se peut que la personne en charge de la partie plutôt technique soit d'avantage sollicitée que celle plus attachée à la rédaction des écrits et la cohésion du groupe. Cela peut aussi être l'inverse. Mais cela aura été pensé en amont, notamment au moment de la constitution de l'équipe d'animation.

Débriefing régulièrement et **faire des points avec le comité de pilotage** si besoin.

#### **PENDANT**

- **Ecouter, accompagner, faciliter, guider (humainement et techniquement)**
- **Rappeler les règles, consignes du « jeu »**
- **Garant du respect : faire évoluer sa pensée à partir de l'écriture de l'autre sans la « démolir »**
- **Organiser un espace de détente, convivial et propice au bien-être**

L'équipe d'animation devra faire son propre bilan et être là pour le bilan avec le comité de pilotage.

#### **APRES**

- **Evaluation**
- **Perspectives**

### **9) Les activités prévues et résultats attendus :**

**Finalité :** Transmettre la méthode book-sprint à des structures intermédiaires/partenaires de l'agglomération lyonnaise.

<b>Activités prévues</b>	<b>Résultats attendus</b>
Etablir une liste des structures intermédiaires possibles en fonction de notre démarche de transmission d'expérience collective	Des intermédiaires / structures d'appui sont clairement identifiés et pourront être démarchés.
Visite des intermédiaires. Présentation du projet aux partenaires en spécifiant le rôle du comité de pilotage transmetteur et précisions du partenariat.	Nous avons désormais des partenaires précis acceptant de nous recevoir. Des dates de rendez-vous sont prises. Un partenariat est possible, les rôles de chacun sont clairement identifiés : comité de pilotage transmetteur apporte une méthode et un suivi. Les

	intermédiaires portent le projet book-sprint. / constitution du groupe.
Le comité de pilotage (par l'intermédiaire du facilitateur/de la facilitatrice) assure la transmission de la méthode book-sprint en organisant des réunions de formation.	Les partenaires intermédiaires se forment à la méthode book-sprint et identifient les publics susceptibles de prendre part au processus.
Ecriture d'un projet et de son calendrier, propre à chaque structure. (animateur en charge du projet avec animateur de la structure)	Les différentes phases du processus book-sprint sont clairement identifiées et jalonnées sur un calendrier.
Mobilisation de publics et constitution des groupes dans chaque structure ciblée.	Les différents groupes de book-sprinteurs se forment et établissent leur propre calendrier dans la période impartie.
Travail des book-sprinteurs : choix du thème à traiter et des formes choisies pour le traiter. Réunions de préparation et dynamique de groupe.	Les différents groupes de book-sprinteurs travaillent leur thème et commencent à imaginer les formes d'expression possibles et éventuellement les ouvertures sur l'extérieur souhaitées.
La phase intensive de production	Sur une semaine, les différents groupes produisent leur œuvre collective.
Phases de restitution publique	Les différentes restitutions auront été travaillées dans chaque projet.
Bilan et perspectives	Les book-sprinteurs évaluent leur expérience collective et peuvent émettre des perspectives suivant les dynamiques de groupes créées.

***Le projet présente ensuite un calendrier de présentation du projet au CCO et un budget prévisionnel. Ainsi qu'une précision sur les éléments techniques :*** Il est impératif de disposer d'une salle conviviale dédiée à cette action, pendant 3 à 5 jours, équipée d'ordinateurs préparés booki (au sein de la structure partenaire ou au CCO). Chacun doit avoir un ordinateur. La technique ne doit pas bloquer le processus.

De l'expérimentation devenue projet se lit le mode de déploiement singulier par lequel passe la mise en capacité : il ne s'agissait pas là de personnes in-capables, pour autant elles ne se sentaient pas toutes également légitimes pour écrire l'histoire du CCO. Or, cette expérience les a mises en capacité de le faire. Et plus encore, la reprise de cette expérimentation lui donne sa propre autonomie. Il est à noter que pouvoir dire et attester de ses paroles et actes nécessite une confiance en sa propre capacité qui ne s'éprouve qu'en étant mise en pratique et dans sa reconnaissance par autrui. Pour Ricoeur, c'est l'un des trois pouvoirs fondamentaux

qu'il comprend sous le terme de capacités : les deux autres étant : le pouvoir d'agir, et le pouvoir « de rassembler sa propre vie dans un récit intelligible et acceptable » (Ricoeur 1990 : 88). À ces pouvoirs, s'ajoutent ceux liés de l'ascription et de l'assomption d'une responsabilité qui consistent à reconnaître ses actions et à les assumer<sup>96</sup>. La fragilité se situe au sein même du pouvoir dire, car justement, chacun ne peut pas dire, du moins pas avec la même puissance, ni avec la même croyance en sa légitimité à dire et à recevoir l'approbation d'autrui (non pas une approbation accrochée à ce qui est dit, mais une approbation à dire). Cette fragilité est socialement et historiquement située ; elle n'est pas un fait naturel, mais renvoie aux inégalités sociales donc construites. En somme, c'est parce que la capacité d'un être fonctionne toujours par dépassement d'une incapacité contre laquelle il lutte, que l'autonomie découle de la vulnérabilité. Et c'est en cela que la solidarité est nécessaire pour que s'expriment les capacités.

Ainsi l'expérience du book-sprint réalise et conceptualise ces principes que nous voyons à l'œuvre dans les actions qui se développent au CCO de façon plus générale. Et cela passe, nous le voyons, par des aspects également très pratiques comme le montage d'un budget, la programmation d'un projet dans le temps, son inscription dans l'institution... La construction de la confiance en soi passe par la transmission d'outils très concrets qui donnent des capacités d'agir.

## II-2 -3 -2 – Un régime de solidarité en actes

### **Extrait d'entretien Hubert Marrel /Laetitia Hamouche<sup>97</sup>**

Hubert Marrel : « y'avait des tas de soirées pour ceux qui était. J'aimais bien aller dans les soirées de soutien aux peuples différents du monde. Y'a eu les Kurdes (rire), y'a eu les...

Mireille Payrat : Les Kanaks.

H : Y'a eu les Kanaks oui, bein tu vois je me souviens plus bien. Les Afghans, y'avait pas ça aussi ? Bref, le CCO, et là je me suis dit y'a quand même quelque chose dans cet endroit là, c'est pas triste, c'est un endroit, y'avait aussi le, euh le lieu où des fois on allait euh, on avait nos réunions rue Saint Georges...

M : La maison des passages...

H : Oui, rue Saint Georges. Euh, voilà, qui a pété à un moment donné, enfin y'a eu les attentats (rire), comme on a eu au CCO d'ailleurs. Bon, alors, mais le CCO c'était vraiment un truc pour moi, euh, j'trouvais bizarre, étrange et un peu fou, parce que euh, y'avait des tas de choses de soutien aux peuples euh, du monde, du monde quoi, voilà ouais, j'me souviens les Kanaks. Et moi à l'époque j'étais très internationaliste dans la mesure où, où euh aussi je formais des jeunes pour rentrer à Bioforce, pour être euh, pour ensuite aider le tiers-monde quoi. Donc, moi euh, de mon, de ma culture on peut dire, de, de ce qui a fait ma motivation, d'abord dans l'éducation populaire dans les années 60, et puis je lisais beaucoup Croissance des jeunes nations, c'est un, un journal qui, une revue qui poussait à, à donner des informations sur le monde et tous les pays en voie de développement quoi. Et moi ça m'a toujours branché ça le, l'ailleurs quoi, les pays. Et au CCO je

---

<sup>96</sup> Cette conception se distingue d'une responsabilité juridico-morale confondue à l'imputabilité qui resitue à postériori un sens univoque à l'action afin d'en engager un auteur seul et unique qui pourra être tenu pour responsable de l'action jugée fautive et blâmable. Ricoeur « Le concept de responsabilité », in *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990. Nous reviendrons en conclusion les implications politiques d'une telle conception.

<sup>97</sup> Entretien réalisé le mardi 27 janvier 2009, accompagnée de Mireille Payrat.

trouvais euh, étonnant, assez fantastique même que il y ait un regroupement de gens, d'associations qui soutenaient tous ces peuples. L'Afrique, l'Amérique, l'Asie aussi un peu...

M : On avait les Tamouls, tu te rappelles, hein ?

H : Y'avait les Tamouls, j'me souviens plus bien. Euh, il faut dire que aussi à Venissieux Minguettes, c'était quand même, on a quand même, on avait, on n'a jamais su combien mais, quand y'avait le maire qui disait, Marcel Houel, « bon, alors on a quand même 48 nationalités », bon, euh, trois jours après il disait « y'a 54 nationalités », enfin on ne savait jamais quoi ; y'avait euh, on était aussi le refuge, euh, à Venissieux on a quand même été le refuge de toutes ces populations, fuyant les guerres, donc les Chiliens aussi et le Chili. Donc le CCO, j'y avait été ah oui, pour des soirées de soutien au Chili, ah oui, parce que à Venissieux on a eu pas mal de Chiliens qui sont venus en 73. Et on a fait venir les Kilapayuns, l'orchestre chilien qui avait soutenu AIMD, le mouvement populaire du Chili dans les années, qui étaient ambassadeurs culturels du Chili populaire, de 69 quand est ce qu'il y a eu l'élection de...(...) Voilà, les Kilapayuns étaient venus, on avait eu deux jours extraordinaires euh, c'était émouvant en Février 74, deux jours et deux nuits, deux jours et deux nuits on peut dire, on passait dans les entreprises Berliet et tout ça, on chantait, voilà, bon...

(... ) H : Les Kurdes, ça c'est ma dernière action humaine que j'ai faite, *rire*, ma dernière action humaine. J'étais à ce moment là vice-président du CCO, quoi qu'ils mont dit que j'y serais à vie, donc je dois être encore vice-président, *rire*, voilà mais, et, et là j'ai eu la responsabilité de, parce que le président n'était pas là, c'était Jean-Pierre il était pas, pas disponible, j'ai donc dû assumer euh, avec Fernanda, *rire*, le, l'action, la grève de la faim des Kurdes. Alors je connaissais bien le Maire de Venissieux, donc il a accepté de me donner une tente, le maire de Villeurbanne je le connaissais moins mais enfin ça a été plus naturel, avec la préfecture, *rire*, on a eu un truc, et on a fait des, mais enfin bon ça a pas donné grand-chose parce que... ».

***Hubert Marrel expose par ailleurs les principes qui orientent son travail éducatif et le met en parallèle avec ce que faisait le CCO pour expliquer que celui-ci ait fait appel à lui :***

« On essayait de travailler sur l'agglomération, enfin c'était vraiment euh transfrontière, voilà, transfrontière, péter, et ce que je disais c'était crever les frontières. Je, j'employais ce mot, il faut crever les frontières. Je disais premièrement, pour les jeunes, il faut donner confiance, donner confiance, ça veut dire prendre des moyens aussi, pour que il y ait confiance. Deuxièmement réaliser en vraie grandeur, c'est à dire pas des petits machins à la con euh des petits trucs euh (*il cherche ses mots*)...

L : Des actions éloignées...

H : Des amusettes euh, mais en vraie grandeur, quelque chose qui se voit. Donc j'ai fait des chantiers, des chantiers dans des villages euh avec des jeunes tout ça, y compris euh, les jeunes sortis multirécidivistes ou même des gens du voyage, mais qui se voit. Les mecs après ils vont euh, en stop voir ce qu'ils ont fait, avec des copains, voilà, donc chantiers en vrai grandeur. Alors troisièmement, organiser les techniques, euh donc j'étais dans l'informatique pédagogique interactive euh, la pédagogie euh, on peut dire euh, c'est pas le savoir comme maintenant on entend, il faut que on bourre les têtes des gens, non pas du tout, c'est ouvert. Et puis quatrièmement, la communication, enfin combien de jeunes, de mecs dans les quartiers m'ont dit "Hubert, apprend nous à parler aux gens, apprend nous à parler aux gens". Parce que moi je les enregistrerais comme ça, quand j'étais dans les studios, un studio où j'étais là pour dormir, et encore à une heure du matin on me demandait d'héberger un mec qui était dans les ascenseurs, que la mère avait rejeté, bon des fois j'avais j'avais le duvet social, j'étais complètement à la rue si on peut dire, enfin j'avais un studio ; et alors une fois je les entendais parler, j'avais mis mon magnétophone là, et j'avais entendu ils avaient 15 mots, pas plus, 15 mots pendant un quart d'heure, 20 minutes, 15 mots ; plus euh, 2, 3 injures donc il reste pas grand-chose ? Et puis après euh, j'ai fait de l'information aussi tout ça pour euh, voilà. Donc apprenons à parler, et là, c'est là où je disais il faut crever la frontière, il faut crever les frontières. Et moi, le CCO, c'était justement un excellent endroit où l'on crève les frontières, voilà.

M : Elle est belle ta formule, j'aime bien.

Si nous retrouvons dans ce témoignage ce souci de la pluralité du monde, que nous avons traité dans la partie précédente sur l'hospitalité, nous voyons sans doute ici la façon dont la responsabilité qu'elle suppose conduit à la solidarité.

H.Arendt distingue la solidarité de la pitié qui maintient les frontières entre le compatissant et le malheureux. Selon elle, pour être politique, la responsabilité doit être à la fois actuelle, c'est à dire inscrite dans des *actions* qui font durer un monde commun, et relationnelle, faite entre les hommes. Ce sont en ce sens des actions qui engagent leurs intérêts : inter-est. Ce régime de responsabilité suppose un principe d'inter-dépendance dans un réseau. Et implique premièrement de prendre en considération les effets latéraux par définition imprévisibles de nos actes et de pouvoir rendre des comptes sur ce que l'on fait par la parole : la dimension dialogique est ici fondamentale.

Or, au travers des dialogues que les entretiens provoquent et que le « speed dating interculturel » a poursuivi sur les actions qui ont eu cours dans les réseaux qui se mobilisent au(x) (abords du) CCO, il semble que l'on puisse voir comment les uns ou les autres rendent compte de la façon dont ils ont engagé leur intérêt pour telle ou telle situation en agissant très concrètement. Ce régime de solidarité n'est pas seulement moral, il est pratique et se développe sur la base de savoir-faire que le CCO mobilise et transmet de façon active et volontaire en son sein et pour ceux qui le fréquentent. Hubert Marrel, éducateur des Minguettes, identifié pour son militantisme, sera ainsi sollicité par le CCO pour contribuer au CA du CCO au moment où celui-ci s'engage dans le DSQ. Les principes de l'éducation populaire qu'il revendique, les savoir-faire et démarches qu'il développe du côté de l'action humanitaire feront écho à ce qui se développe au CCO où il rencontre d'autres acteurs porteurs de ces mêmes références et d'autres savoir-faire : Les méthodes de l'alpha notamment, que le CCO a développé de longue date et qui l'identifiait dans le territoire comme un acteur vers lequel orienter les étrangers<sup>98</sup>, ou celle de l'action communautaire à laquelle Geneviève Gibert a été formée notamment.

Au delà des moments de mobilisation autour de causes qui constituent des temps forts de la solidarité, le CCO met en place progressivement des formes de partage d'expérience et de transmission plus formalisées. C'est ce rôle fondamental à l'échelle locale qui lui vaut la reconnaissance la plus évidente et le soutien financier le plus important (avec le DSQ, le DSU puis la politique de la ville). Mais le CCO ne construit pas seulement cela comme une mission bien délimitée et pleinement identifiable : il y a bien de fait des actions et des rôles structurés avec le pôle associatif (dispositif SAVARA, formations d'accompagnement à la vie associative) et les dispositifs de soutien à l'émergence culturelle, mais c'est plus largement au travers d'un mode de relation fondé sur l'écoute et le partage que les choses semblent s'opérer... pour autant que les interstices de temps demeurent disponibles à cela.

---

<sup>98</sup> Olivier Chatelan relève que cela a sans doute contribué à l'ouverture du CCO au delà du monde étudiant, ou plus précisément à l'ouverture du monde étudiant à d'autres publics : « L'ouverture des problématiques du tiers-monde en dehors du seul monde étudiant s'est sans doute produite par l'alphabétisation. Des cours d'alphabétisation existent au CCO depuis 1971 au moins, et sont proposés aux « travailleurs étrangers ». En 1975, c'est l'activité qui occupe le plus fréquemment les locaux de la rue Courteline, avec quatre soirées hebdomadaires. Elle se poursuit tout au long des années 1980, assurée par un « groupe alphabétisation » (Alpha-CCO<sup>98</sup>) dont plusieurs étudiants ou étudiantes de l'INSA sont partie prenante<sup>98</sup>. Geneviève Gibert avait également mentionné le fait que les premiers contacts qu'elle avait établi avec le CCO consistaient à y envoyer les personnes qu'elle suivait en tant qu'assistante sociale vers les cours d'Alpha donnés au CCO.

**Extrait d'entretien : Frédérique Delarive/ réalisé par Laetitia Hamouche**

Frédérique Delarive : « Au CCO il y avait aussi, du fait qu'il y ait plein de publics différents qui se côtoient, il y avait des interactions entre... on accueillait des stages de formation de jeunes en difficulté, je ne me rappelle plus, c'était l'IFRA ou un truc comme ça, ça ne te dit rien ?

Fernanda : Si si.

F : Et en fait il y avait des connections entre les jeunes qui faisaient de la danse, enfin je pense surtout à Ali Fekhi, et ces jeunes stagiaires, donc Ali Fekhi lui il allait dans les stages témoigner de sa vie d'artiste, "prenez votre vie en main" ; enfin c'était des moments qui étaient rigolos, le fait que les publics de temps en temps se côtoient, de temps en temps il y avait des synergies entre différentes personnes. »

De véritables parcours de vie militante se construisent là et écrivent dans le même temps les trajectoires prises par certaines revendications sociales qui traversent le CCO et y prennent corps.

**Extrait d'entretien avec Kader Souifi / Laetitia Hamouche<sup>99</sup>**

K : Voilà, donc moi ....je savais qu'il y avait des asso qui venaient ici, mais moi mon univers associatif c'était le sport, la culture à l'INSA, et je venais ici pour euh, pour des concerts essentiellement donc c'était vraiment une ouverture culturelle ici euh, voilà. Mais en fait petit à petit, vers la fin des années 90, je voyais bien que, y'avait pas des associations qui venaient ici que pour organiser des concerts, et qu'il y avait des liens forts, alors sans savoir trop comment c'était structuré à l'époque. Et, donc ça c'était pour cette période là. Et quand à un moment donné euh, on a souhaité fonder l'association ARCAD, nous on était dans une situation où on avait aucun euh, moyen pour fonctionner. On est parti qu'avec notre bonne volonté euh, y'avait Marie-Christine Mabout, y'avait Soraya Benyatou, et puis y'avait moi. On était trois, *rire*, en 2003 à se dire là il faut qu'on fasse quelque chose qui corresponde à nos valeurs, à ce qu'on a envie de faire, mais c'était pas que les valeurs, c'est aussi euh, comment on fait dans la pratique sur la méthode, comment, voilà, quels moyens, quelles méthodes d'intervention pour parler de l'égalité, pour parler de la lutte euh, contre les discriminations, par quel moyen on agit, donc on avait des idées même qui n'étaient pas nettes hein, le projet associatif après il s'est construit dans le temps avec des gens qui nous on rejoint et puis, même si évidemment, *rire*, je vais pas dire que j'avais pas quelques idées, j'avais beaucoup d'idées au début, mais petit à petit y'a des choses qu'on a abandonnées, d'autres qu'on a renforcées. Mais en 2003 on était dans la situation, enfin c'était à l'été 2003, où on ne savait absolument pas comment faire, et donc on connaissait quand même pas mal d'associations, on a discuté, on a échangé. Et puis après plusieurs mois de, de réflexion on nous a aussi beaucoup reparlé du CCO, et qu'on connaissait, et puis moi euh, j'étais aussi dans l'idée toujours que cette proximité avec le campus et le milieu étudiant en général, que le CCO ça pouvait éventuellement être un endroit très très intéressant pour nous, et voilà comment on en est arrivé à venir rencontrer le CCO pour dire voilà, on est une petite association, on a peu de moyens et on voudrait trouver un lieu où l'on puisse se réunir, où l'on puisse etc., donc ça a comme ça. Et puis boum, donc c'est vraiment là que, on nous reçoit, qu'on nous explique, je sais plus exactement à quelle date ça c'est fait, je suis incapable de le dire. En tous cas, l'accord de principe a été très rapide, c'est-à-dire qu'on s'est rencontré, on a expliqué ce qu'on voulait faire, mais aussi ce qu'on a fait avant comme militants hein, mais là dans cette nouvelle structure ce qu'on voulait faire et tout, et donc on a passé un peu de temps à expliquer l'objet de l'association, ce qu'on voulait faire. C'est vrai que ce qui était intéressant c'est qu'on a passé plus de temps à nous demander ce qu'on voulait faire et nos valeurs, plutôt que nous demander des formulaires et des papiers euh, pour signer des conventions, pour "éplucher" entre guillemets mon statut et tout ; on nous a demandé

---

<sup>99</sup> Entretien réalisé le 13 février 2009, accompagnée de Pierre Corbier.

ça, mais c'est arrivé bien après quoi. Mais l'accueil qu'on a eu au départ c'était de prendre un temps de, d'échange, mais sur le principe c'est venu très très vite en fait, qu'on nous explique la pépinière associative elle a telle et telle vocation, elle permet justement d'initier et d'aider des structures qui n'ont pas forcément les moyens à, à démarrer quelque chose, *rire*, alors je sais pas si c'est quelque chose que je peux dire devant la caméra forcément, *rire* mais, on nous a, on nous a dit dès le début, votre projet nous intéresse, et avec les moyens dont on dispose ici on peut peut-être vous aider et, et puis c'est vrai que ce qu'on a beaucoup apprécié c'est qu'on nous dise dès le début, ne vous formalisez pas aujourd'hui euh, vous aurez la possibilité de réserver des salles, ou en tous les cas de commencer à travailler en ayant des créneaux de réunion dans la pépinière associative, et, et on nous a même dit bein, écoutez les premiers mois ne vous posez pas la question euh, on vous fera x mois sans vous demander quoique ce soit, et le jour où ça ira bien pour vous et que vous aurez quelques subventions par ci par là, on formalisera et vous arriverez au régime normal quoi, et pour les locations de salles, et pour la convention sur la pépinière. Ça nous a donné un temps de respiration quoi, ça avait duré six mois je pense au début, on nous avait donné le temps d'atterrir, et donc ça, c'était appréciable de parler d'abord de ce qu'on faisait et de ce qu'on allait faire, et pas forcément de conditions et d'organisation, de gestion, enfin on n'était pas sur ces questions là au début. Et donc après c'est le temps petit à petit qui, qui fait son nœud quoi, c'est-à-dire que, en étant ici bein on a vu comment c'était organisé, quelles étaient les autres associations aussi qui étaient impliquées dans le, dans le CCO en général. C'est là petit à petit qu'on a compris quels étaient les types de positionnement, bon évidemment les associations plutôt à vocation artistique, culturelle, les associations euh, dites communautaires au sens où elles fédèrent euh, des communautés, des cours de langues etc. Donc on a un petit peu compris ce type d'organisation et puis après, des organisations comme nous, sur le champ de la citoyenneté, de l'égalité des droits, donc plus engagées...

L : De militantisme social...

K : ...donc des militants, voilà. Donc ça, c'était vraiment en vivant ici qu'on s'est rendu compte de ça. Alors je disais tout à l'heure, au début des années 90 pour moi le CCO c'était un endroit bien avec des concerts, avec des gens qui se mélangeaient, et ça permettait à des étudiants de sortir du campus, enfin moi je le vivais comme ça quand j'étais étudiant. Et après quand je suis, quand j'étais beaucoup plus impliqué dans la vie militante et quand je suis vraiment venu ici, j'ai beaucoup mieux compris ça. Mais c'est vrai que l'association moi, elle m'avait été recommandée par des associations aussi qui étaient déjà ici. Euh, je suis incapable de me rappeler exactement qui, mais pas forcément des grosses structures .... Pignon sur Rue, mais petit à petit, à la fin des années 90 y'avait plein de gens qui nous ont parlé du CCO et nous ont dit, allez voir au CCO si vous cherchez vraiment un lieu de réunion etc., discutez avec eux, et ça sera peut-être possible de, de trouver un lieu d'accueil là-bas pour lancer votre association. Donc ça c'est passé comme ça. Et après, bon évidemment on avait un lien direct avec Mathilde Robin qui était chargée de la vie associative ici, et c'était bien pour nous d'avoir une interlocutrice tout le temps, tout le temps, à chaque fois, et en même temps, je trouve vraiment que le truc qui a été euh, très très très utile pour nous c'est, ces temps quoi, ces temps qui sont organisés à un moment donné pour faire rencontrer les, les associations. Alors ça peut être, bon y'a divers moments, mais j'essaie de me rappeler les, les trucs forts... En particulier, euh nous c'est paroles sur Place, on participe régulièrement, ça fait au moins trois ans qu'on y est de façon régulière. Première année, bon, Paroles sur Place on savait pas trop ce que c'était, on voyait bien qu'il se passait quelque chose à la rentrée, *rire*, mais on était encore observateurs en 2004, je pense en 2005 aussi un peu observateurs, à partir de 2006 on était vraiment complètement dedans, 2007 aussi, 2008 aussi. Et, voilà, il nous a fallu deux ans quoi pour comprendre à quoi servait Paroles sur Place, et, et c'est vrai que, ça après ça fait que quand on arrive ici euh, comment dire, enfin c'est bizarre, parce que on n'est pas...sans être là à temps plein, toutes les asso qui sont ici dans la pépinière, on, on passe euh, on repasse mais on n'est pas que des, des consommateurs, c'est-à-dire la location de salles ou chercher un local, parce que petit à petit justement on croise des gens et on se connaît, c'est-à-dire on a quand même l'impression qu'on, entre guillemets "qu'on est chez nous", non mais c'est-à-dire quand j'arrive moi je rentre au CCO, euh je rentre je dit bonjour à Jeanne euh, je monte, je rentre spontanément vers l'administration je dis bonjour à tout le monde, *rire*, on a l'impression de faire

partie intégrante de la structure, et quelle que soit finalement la position qu'on a au CCO, alors après c'est des relations faciles euh, avec les régisseurs, avec "la vie associative" entre guillemets, avec Fernanda, avec tout le monde quoi, donc il n'y a pas cette idée que on est entre guillemets "juste des locataires", on n'est pas des locataires ici, on est chez nous.

L : Euh, vous avez dit beaucoup de choses...

P : C'est important ça.

(...)

On a eu un nombre de sollicitations qui venaient mais je répète, exclusivement par le bouche à oreille, on fait ça là, on nous a parlé de vous...et souvent bon, *rire*, on fait pas d'enquête, mais quand on demandait qui, que, quoi euh, ça venait du CCO je veux dire. Tout ce qu'on a fait sur Villeurbanne et les environs y'a eu un travail euh, j'imagine, *rire*, de mise en contact dans le réseau, et voilà, nous on a apprécié ça parce que, c'est la méthode.

(...)

On a commencé à se professionnaliser en fait y'a un an et quelques, en octobre 2007 quand on a recruté notre première salariée euh, Jessica Treger, mais il a fallu attendre 4 ans pour se dire "bon là y'a trop d'activités, on ne peut plus y arriver seuls, si on veut suivre on est obligé de se professionnaliser". Mais euh, bon ça aussi c'est quelque chose, on a eu beaucoup beaucoup d'accompagnement et de conseil, je veux dire moi euh, si y'avait pas eu Mathilde du CCO pour bien m'aider à préparer cette professionnalisation, c'est-à-dire à quoi ça engage de prendre un salarié ou une salariée euh, m'expliquer un peu tous les modes, tout ce qu'il y avait derrière, tout ce qu'il fallait prévoir, enfin bon, ce conseil là à la vie associative est vachement important ; donc les formations, on va dire quasiment gratuites, *rire*, pour les assoc qui sont là, c'est aussi ça, c'est-à-dire on va nous apprendre aussi comment ça fonctionne une association, comment, comment faire des demandes de financement évidemment, mais aussi comment gérer au quotidien, puis quand on commence à avoir des projets de, d'avoir un salarié ou une salariée, qu'est ce qu'il y a derrière comme lourdeur, ou contrainte, ou obligation on dit ce qu'on veut, administratives, donc les déclarations sociales etc. etc. on, en tous cas nous, on a été aussi accompagnés par le CCO là-dessus, c'est-à-dire c'est du pratico-pratique de la vie associative, et donc ça je veux dire on l'aurait eu nulle part ailleurs. *Rire*, on m'a proposé il y a 2 ans, des locaux à Lyon, des jolis locaux parce qu'il y avait des places etc., qu'on a refusés.

L : Donc au-delà de l'apport matériel ce qu'apporte le CCO à votre association...

K : Oui c'est pas, c'est pas l'apport matériel, y'en avait, rien à fiche de l'apport matériel parce que, on aurait pu trouver n'importe quelle organisation qui avait quelques mètres carrés pas utilisés, et puis "installez-vous là et puis ça ira", mais c'était pas ça.

L : C'était, si je comprends bien le soutien, le soutien voilà, à votre association...

K : Le vrai soutien à la vie associative et l'aide à son développement, enfin, moi j'avais compris très vite, *rire*, dans les premières rencontres avec Mathilde Robin que voilà, *rire*, que il y avait beaucoup plus que simplement des problèmes de réservation de salles, mais qu'il y avait un vrai accompagnement au développement du projet associatif, et d'ailleurs avec le CCO qui ne s'est jamais immiscé à aucune seconde sur "vous devriez faire ça ou vous devriez"... voilà, c'est pas du conseil sur le projet associatif mais c'est vraiment un accompagnement à la consolidation de, de justement la euh...

L : La structure.

K :...de la structure et euh, voilà, donner des outils, accompagner, mais en même temps dès le départ comme je disais, après avoir discuté des valeurs ; c'est-à-dire c'est quoi nos valeurs d'abord, et à partir du moment où on est "d'accord" entre guillemets sur les valeurs y'a cet accompagnement là qui se fait et puis après ça échange et puis on sent un petit peu ce que ça amène. Enfin moi je, je l'ai vécu comme ça, et en même temps, enfin je sais pas, je vais peut-être dire quelque chose maintenant qui va, *rire*, qui va peut-être fâcher, *rire*...ça va pas te fâcher Pierre ce que je vais dire là ?

P : Non non.

K : C'est que justement quoi, on arrive maintenant à un moment où euh, on, on est arrivé à une maturité dans le fonctionnement euh, qu'on sait qu'on peut fonctionner, qu'on peut voler, et, et là

y'a quelque chose de terrible, c'est-à-dire qu'on sait très bien qu'aujourd'hui nous, dans notre euh, mode d'équilibre qu'on estime pour la fin de 2009 là, on sait que là on est euh coincés...

P : A l'étroit.

K : Oui, on est à l'étroit.

P : Et bein il faut partir...

K : *Rire*, il veut me mettre dehors...

P : Non, mais non, je veux dire c'est ça le développement d'une assoc...

K : Alors Mathilde m'avait expliqué, elle m'a dit non non, la pépinière associative on aide les associations à se développer etc. et à un moment donné elles peuvent voler de leurs propres ailes et elles peuvent partir. Mais en même temps il y a un attachement tellement fort que on sait qu'on doit partir et en même temps on veut pas partir quoi, enfin moi comme président d'ARCAD je suis dans cette position là qui est très très intenable quoi. C'est-à-dire que c'est pas possible de continuer euh, sans le CCO, sans un lien fort avec le CCO, et en même temps on sait très bien qu'aujourd'hui nous il nous faudrait 2 bureaux, une salle de réunion, donc bon on accueille les victimes de discrimination etc., et qu'on est dans un régime où euh, si on continue à se professionnaliser, si on a 2, 3 personnes en fixe, on peut pas y arriver euh, et on est à l'étroit ; et on veut pas, et ça justement c'était la grande question qu'on avait, on veut surtout pas entrer dans des discussions "alors on voudrait un bureau de plus"...puisque la vocation de cette pépinière c'est justement de permettre de toujours accueillir des petites structures pour les aider à démarrer etc., et donc on ne veut pas occuper une place qui est euh, primordiale pour des toutes petites structures qui n'ont pas encore de, on va dire de possibilité de développement quoi. Et donc voilà, on est là-dessus c'est-à-dire, on est complètement toujours dans le partage des valeurs, complètement dans l'idée de "il faut qu'on continue absolument à faire plein de choses au fil des ans au CCO", et en même temps on se dit que aujourd'hui la position de l'association fait que, il faut qu'on déploie plus de moyens, on est au moment du décollage.

P : Je dis sincèrement, ici y'avait le M.A.N avant, ils ont mis euh 12 ans à partir ...

K : Ouais.

P : ...bon, c'est pareil, ils ont eu leur projet de, d'institut de formation à la non-violence etc., ils ont trouvé euh, un endroit, ils avaient des financements pérennes qui leur permettait de dire "ça y'est c'est stable", alors on leur a dit mais allez-y...

L : Mhmm, l'AVDL aussi hein.

P : Voilà, l'AVDL qui est partie avant, donc vous si ARCAD vous partez c'est vrai qu'on sera, on sera triste si tu veux, c'est comme les parents avec les enfants, *rire*, tu vois on sera triste parce que déjà on va plus vous voir, et puis en même temps on sera vachement contents parce que euh, vous aurez acquis une dimension qui est euh, la dimension qui correspond ce que vous êtes, et aussi à vos projets à vous ; donc ça au CCO là-dessus, pour moi...

L : Voilà, y'a un attachement qui s'est fait...

P : Si tu veux des salles y'a deux salles de livres, *rire*.

Cette trajectoire associative traduit bien le « compagnonnage » qu'opère le CCO à l'égard des associations qu'elle reçoit. Elle est aussi significative des trajectoires personnelles qui s'y inscrivent : le président d'ARCAD sera sollicité pour faire partie du CA. On retrouve parmi les acteurs du CCO ces parcours qui manifestent des glissements de rôles et les apprentissages qui s'opèrent au fil du temps comme l'attachement qui perdure : David Chevalier l'actuel président était ainsi objecteur de conscience au CCO, et militant à Raz-Le-Front. Fabien Marquet aussi a d'abord été objecteur avant d'être embauché pour s'occuper de la communication naissante au CCO, puis a été chargé du secteur associatif avant d'être aujourd'hui responsable du secteur culturel.

Giacomo Spica a été également une de ces figures dont les compétences et engagements personnels sont catalysés par le CCO pour en faire bénéficier les autres et permettre que de la

transmission s'opère : repéré par Jean-Pierre Lachaize alors qu'il s'était engagé dans l'aventure d'un squat artistique à Villeurbanne, il est accueilli au CCO à la fermeture de celui-ci et sera chargé d'accompagner les artistes et groupes émergents pendant une dizaine d'années. On mesure à ses propos (et dans leur densité et cohérence même qui rend les coupes compliquées !) à la fois la force de la rencontre qui a lieu entre une personnalité déjà fortement engagée et tout le travail de conscientisation et d'éducation populaire qui s'opère dans les actions menées avec le CCO.

**Extrait d'entretien Giacomo Spica /Laetitia Hamouche<sup>100</sup>**

Giacomo Spica : C'était Street Art Building, qui est une usine désaffectée, où euh, bein à l'époque on a investi ce lieu et on y développait toutes les cultures urbaines et notamment le rap, le graf et tout le reste, parce qu'il n'y avait aucun endroit où les jeunes pouvaient se retrouver donc euh... Tout ça était en plein évènement de, des guerres urbaines de Vaulx-en-Velin.

L : Et oui, c'était à cette époque...

G : C'est-à-dire qu'il y avait Los Angeles qui avait éclaté, ça avait donné des idées en France du modèle Américain, donc ça avait sauté derrière, et en fait à cette période là nous on drainait un peu euh, on avait un peu tous les gens de Villeurbanne qui venaient chez nous, donc on avait vraiment beaucoup de monde, et tant que, bein tant que les évènements de Vaulx-en-Velin n'étaient pas terminés on était tranquilles et puis quand ça a été terminé la mairie nous a virés. Et donc Jean-Pierre Lachaize une fois de plus est venu nous voir en disant "il faut absolument venir chez nous, ce que vous faites est intéressant", et il l'a fait de façon à ce qu'on investisse la salle de musique et qu'on s'en occupe librement en contre partie d'une location. Il nous a beaucoup aidés à nous relever parce qu'on nous avait bien euh...

L : Massacrés...

G : Oui, massacrés, bien réduits quoi en fait, et on est passé de 2000 mètres carrés à 25 mètres carrés. Et donc voilà, la rencontre avec le CCO s'est faite à ce moment là, où on est arrivés au CCO avec une équipe moins importante qu'on avait auparavant, et on a commencé les travaux tout de suite, sur des groupes de musique ici, et notamment à partir de 92, les ateliers rap je pense que c'était les premiers en France, d'ailleurs ça faisait un bruit assez fort dans le sens où médiatiquement, où M6, tout ça, étaient friands de ça, il y a encore des documents je pense de M6, TLM, d'FR3 aussi. Ils venaient filmer ça parce que ça les intéressait. Et Jean-Pierre Lachaize et Bruno Hérail aussi, qui était en co-direction, nous ont beaucoup aidés à développer ça, aidés dans le sens où ils nous ont écoutés et ils ont pas essayer de transformer ce qu'on proposait quoi, de pas le récupérer, donc c'était assez intéressant comme point de vue. Et moi j'avoue que j'arrivais bien plus jeune hein, parce que y'a presque 20 ans, avec presque pas d'expérience, pour dire même pas du tout, et je pense que si la rencontre ne s'était pas faite avec Jean-Pierre Lachaize par exemple, Bruno Hérail, et aussi le directeur de musique de l'école de Villeurbanne qui s'appelle Camille Roy, qui est toujours vivant...

L : On m'en a parlé oui...

G : ... qu'on a rencontré aussi à cette époque là avec Jean-Charles François, directeur du CFNM, y'a des choses qui se sont mises en place, grâce à ces gens là on a pu avancer et avoir le parcours qu'on a aujourd'hui donc je pense que le CCO pour nous ça a été un déclencheur assez intéressant. (...) Mais aussi il nous a appris humainement beaucoup de choses intéressantes euh, sur le fait de...bein socialement, comment aussi euh, comment on travaille avec d'autres gens, c'est quoi la citoyenneté, c'est quoi les autres. Donc il nous a appris avec l'équipe plein de choses, plein de

<sup>100</sup> Entretien réalisé le 24 février 2009.

choses, on garde un patrimoine assez fort, donc voilà, ouais la rencontre a été assez intéressante. Après y'a eu des hauts et des bas, parce qu'on est resté quand même huit ans ici, ce qui est tout à fait normal.

Donc on était, comme dit Benoit Guillemond aujourd'hui quand il parle de moi, il dit "c'est l'un des précurseurs des friches industrielles en France". Aujourd'hui on en fait un lobby culturel, mais il y a 20 ans c'était pas ça.

Crossroad Artists Production, et puis c'est devenu Crap, et puis Crap c'est devenu aussi Carrefour des Rencontres Artistiques Pluriculturelles parce que dire au téléphone Crossroad Artists Production, y'en a qui ne comprenaient pas du tout donc on a dit on va appeler ça Crap, ça simplifie. Donc et c'est devenu aujourd'hui presque une institution quoi, donc euh... Y'a eu tout ce développement où à l'époque aussi on gérait 12 à 15 groupes toute l'année, qui venaient répéter ici, dans la salle de répétition ...

L : A l'époque ?

G : Ouais, aussi euh, Jean-Pierre nous demandait aussi de travailler sur la sonorisation, parce qu'il n'y avait pas de sono à l'époque, y'avait rien euh, y'avait pas le confort qu'il y a aujourd'hui. Donc euh, à chaque fois qu'il y avait une manifestation genre une soirée kurde, parce qu'on était à une époque où il y avait beaucoup de Kurdes ici, une association kurde assez forte aussi, et Jean-Pierre tenait à ce qu'il se passe des choses à ce niveau là, donc quand il y avait une sonorisation à faire c'est nous qui la faisons, quand y'avait aussi des animations on était toujours là pour euh, pour venir en support à tout ce qui manquait, parce qu'on avait un peu de matériel et puis voilà quoi. Euh, et puis aussi un travail avec les assoc, avec les autres associations il s'est passé plein de choses euh...

Alors on a fait de façon à ce que les mêmes avec qui on travaillait, venaient ici pour travailler, dans un premier temps c'était au Street Art (à la friche), pas très loin, mais quand on a été viré on a pu les faire venir ici, et tout d'un coup on a réfléchi ensemble à comment on pouvait travailler aussi avec des enfants de Villeurbanne et on a commencé à travailler avec les centres sociaux. Parce qu'on s'est aperçu tout d'un coup qu'avec ces ateliers là il se passait quelque chose d'assez intéressant pour la réussite scolaire dans un premier temps des enfants, parce que des ateliers d'écriture et bien évidemment ça change la donne quoi. Et les mêmes sont un peu plus intéressés, pour la structuration de l'individu aussi c'était intéressant. Aujourd'hui je peux en parler comme ça mais à l'époque on ne se rendait pas compte de tout ça, on le faisait un peu inconsciemment parce que notre seule envie c'était de se dire "bien qu'est ce qu'on peut offrir aux mêmes issus de quartiers comme nous, et de lieux très pauvres" hein, il faut pas avoir honte de le dire, "qu'est ce qu'on fait avec les mêmes pour éviter qu'ils partent dans la délinquance où tout est ouvert", donc ces ateliers là nous ont permis de recevoir un paquet de mêmes. Je dis pas qu'on était des sauveurs, mais y'avait cette partie de cette histoire là avec les éducateurs aussi de terrain où on a fait un travail aussi intéressant, où Jean-Pierre était toujours là aussi pour supporter ça euh, et donc ça a été un moment, je pense que ça a été un moment de l'histoire du mouvement hip-hop aussi ici qui a été assez fort, mais euh, pas dans une démarche justement de production, de production absolument de disque, de faire des stars, c'était pas le but, c'était simplement pour faire prendre conscience aux gens que de faire de la musique et puis de se cultiver c'était quelque chose d'assez simple et normal, et d'évident dans une vie quoi.

Et il y a des gens qui peuvent en parler comme Viviane Kolade qui était là avec un groupe à l'époque qui s'appelait les Amazones, voilà y'a eu toute cette période là. Nous étant musiciens, on avait aussi besoin de partager avec des plus jeunes un savoir qu'on a construit aussi à ce moment là avec les mêmes, qui aujourd'hui est un outil pédagogique euh, où on va jusqu'à une formation diplômante reconnue de l'Etat quoi.

L : Ca c'était le projet de base de Crossroad ?

G : Pas du tout, pas du tout. Le projet de base de Crossroad c'était euh, c'était une équipe de copains qui se disait "on a aucun endroit pour travailler, donc il nous faut un endroit, il n'est pas question qu'on paie très cher un endroit pour travailler, pour répéter" et donc on s'était dit "comme il y a des conservatoires, il y a des écoles de musique où il y a des accès où les gens ont cette facilité là, il faut qu'on arrive nous aussi à faire comprendre que, que pour les couches les... pour les minorités il y a un espace aussi", donc ça a été aussi ce combat, mais ce combat là il s'est mis en route parce que socialement il y a des gens qui faisaient beaucoup de choses. J'en reviens sur Jean-Pierre encore une fois de plus parce que ça a été pour moi un choc culturel extrêmement intéressant, c'est-à-dire que la vision que je pouvais avoir au départ d'une carrière de musicien elle était un peu égocentrique, et après tout d'un coup les rencontres ont fait que ce qu'on a envie de faire c'est loin de la réalité et si on ouvre nos yeux et nos oreilles, tout d'un coup on ne peut pas aller par là, et on ne peut pas s'empêcher de développer quelque chose où... enfin je pense que voilà, ce genre de rencontres ont fait que ça a changé le parcours du départ, mais très vite. (...)

Donc il fallait construire dans l'urgence. Alors y'a un moment que je me rappelle très bien, où le CCO nous avait invités à une réunion, alors nous les réunions on ne connaissait pas du tout euh, on trouvait ça glauque d'ailleurs, ça nous faisait plus peur qu'autre chose, et je me rappelle, j'étais peut-être avec deux ou trois personnes de l'équipe de Crap, de Crossroad donc, et on était dans la salle de concert où il y avait une espèce de conférence sur la culture et il y a un moment où on m'a demandé de prendre la parole, j'avais beaucoup de mal à parler, j'étais pas à l'aise du tout, et je me souviens d'un moment assez fort où Benoît Guillemond, donc qui est toujours à la DRAC, donc qui avait dit euh "ce que vous faites c'est de l'émergence culturelle", et j'avais pas compris ce que voulais dire émergence culturelle, émergence culturelle pour moi c'était emergenca, c'est dans les trains, le signal d'alarme pour arrêter les trains. Donc je m'étais dit "je sais pas où on met les pieds là mais euh...", ce côté intellectuel ça m'avait un peu fait peur sur le moment et on a compris après plein de choses ; et en fin de compte, si je vous parle de ça c'est que tout d'un coup on s'est aperçu qu'il y avait une urgence sociale en route, où si l'on parle de culture hip-hop si on reprend les bases de la culture hip-hop c'est un mouvement de conscience euh, où nous je pense on a été le plus près tout le temps, c'est-à-dire qu'on n'a pas voulu à un seul moment faire de la production de groupe ; on aurait pu, on aurait pu parce qu'on avait les moyens de faire ça pour vendre du groupe absolument, pour gagner de l'argent. Plein d'autres assoc sur Lyon à l'époque ont fait ça. Euh, nous la démarche elle a été différente, elle a été de se dire qu'est ce que... quand les mêmes les plus touchés, parce que moi ce qui m'intéressait c'est aussi d'aller vers les mêmes les plus touchés, ceux qui ne faisaient pas la démarche de venir parce qu'ils ne le savaient pas euh, ceux qui étaient un peu isolés dans leur coin et qui essayaient d'écrire deux bouts de texte et puis de se dire "bein peut-être que je vais pouvoir m'en sortir, peut-être que je vais pouvoir faire quelque chose de ma vie", la reconnaissance identitaire et je passe tout ce que ça suscite autour de ça. Donc moi j'ai un peu insisté en tant que directeur de Crap en disant bein "il faut qu'on arrive à monter des outils pédagogiques grâce à eux, dans ce qu'ils ont envie, pour que plus tard à leur tour eux aussi essayent de le faire, et que tout d'un coup, on prenne conscience dans ce pays que les minorités on ne peut pas les mettre de côté tout le temps quoi". Donc c'était bien dans la politique aussi de l'époque du CCO, je ne peux pas parler de la politique d'aujourd'hui parce que je ne la connais pas, mais à cette époque là cette politique était très présente.

GS : « Ca a été aussi pour moi un souci dès le début, de faire de façon à ce qu'il y ait des gens aussi qui ne soient pas touchés socialement, mais qui fassent partie de ces ateliers. Tout d'un coup j'ai provoqué ça. Alors dès le départ on a des documents là-dessus, je pense que le CCO doit en avoir aussi, où il y avait un groupe de rap où il y avait euh, une personne qui rapait, et c'était pas fait exprès, un Africain, un gars aux platines un Algérien, et puis un Français à la guitare électrique, d'un milieu lui, favorisé. Et ce groupe là a joué pendant un petit moment, il s'appelait HM69...

L : H-M ?

G : HM69, ça n'existe plus aujourd'hui.

L : Oui, j'en ai entendu parler...

G : (...) Et donc, à partir de ce constat là, c'était aussi de faire comprendre aux jeunes qu'on n'allait pas les enfermer dans une culture communautariste qui consiste à dire "vous faites du rap parce que vous êtes noir, parce que vous êtes arabes, parce qu'on ne vous veut nulle part, parce que vous devez baver des choses", baver dans le sens où ils devaient hurler, aboyer comme des chiens, c'était pas le but, c'était de dire bein voilà "vous écrivez ce que vous voulez, on respecte ça", on n'a jamais retouché les textes des gamins, on leur a dit de bosser avec d'autres gens, de s'ouvrir à d'autres formes, aller vers d'autres personnes et surtout des gens qui ont connu un milieu beaucoup plus aisé, et si bien que tout d'un coup il y a eu une prise de conscience à la fois des deux côtés, et ne pas s'enfermer. Ca n'a pas été simple de faire ça, aujourd'hui c'est très simple de le faire, à l'époque c'était pas simple du tout, et je me souviens qu'ici au CCO, quand on avait mis sur scène pour la première fois ce groupe, deux personnes qui rapaient, un aux platines, non deux y'avait Mohammed qui rapait et Yves aussi, et Karim aux platines et Etienne à la guitare, quand ils étaient sur scène ils se faisaient huer dans la salle et on entendait des choses du genre "vendu, enulé, pourri" parce que tout d'un coup ils prenaient un guitariste, ce qui était pour les gens du quartier quelque chose d'impossible à faire. Et donc nous on a tenu ça tout le temps. Et aujourd'hui ça me fait un peu sourire quand je vois qu'il y a des gens qui prétendent vouloir faire à ce que des gens se rencontrent ; et ce qui m'agace assez c'est la superposition d'esthétique euh, dans la représentation, c'est-à-dire, je vais être un peu plus clair, on prend des gens d'une minorité, des gens favorisés et on les met ensemble et on veut faire voir à tout le monde que ça marche. C'était pas le but ça. Le but a été de se dire "bein voilà, on prend des gens différents dans l'idée d'un choc culturel, on leur demande de créer ensemble et qu'est ce qu'ils en sortent", et là, sociologiquement il se passe vraiment des choses extrêmement intéressantes chez les individus où tout d'un coup euh, le devenir de ça c'est quoi, c'est comment réagissent ces mêmes aujourd'hui, qui avaient 12 et 14 ans à l'époque et qui en ont 34 ou plus aujourd'hui. Voilà, moi ça a été aussi ça tout le long, de ne pas créer de communautarisme, et c'est mon combat encore actuel. C'est-à-dire que j'aime bien mélanger plein de gens, et qu'il y ait un choc, que ce ne soit pas... Le mot métissage m'a agacé dès le début, parce que métissage c'est trop facile, et que le métissage ça sous-entend euh on prend un petit peu de là, un petit peu de là et qu'on en fait une sauce, et qu'en fait ça ne devient plus quelque de, de conscient ; c'est-à-dire tout d'un coup, prendre conscience que l'autre à une culture, et de faire avec aussi sa culture, et qu'il prenne conscience que j'en ai une, et qu'est ce qu'on fait avec ça ? Donc voilà ça a été ce combat, tout le long. Et ça a été intéressant parce tout d'un coup, qu'est ce qui m'a donné ces idées là, je pense que c'est aussi le foisonnement qu'il y a eu ici. De voir que toutes ces... j'allais dire ces communautés mais j'aime pas ce mot ; le voyage que m'a fait faire le CCO m'a donné envie aussi de faire que dans ce voyage là on peut faire de façon à ce que les gens se rencontrent.

(...)

L : Tout à l'heure vous m'avez dit que vous avez fait partie du C.A du CCO pendant un temps dans les années 90, on ne se rappelle plus exactement...donc votre statut a évolué en même temps de votre fréquentation du CCO...

G : Bein mon rôle s'est construit aussi dans ce parcours là. Parce que d'être euh, faire partie d'un C.A c'est des rencontres aussi et un point de vue que je ne connaissais pas du tout. Après y'a eu la rencontre avec le bureau, Pierre Corbier, *il tente de se souvenir*, Mireille, Monette... Monette ça a été pour moi une figure du CCO dans le C.A. Donc il y avait tous ces gens là Philippe Delpy aussi, son point de vue, voilà. Et donc ça m'a aussi amené à me construire et aussi euh, à comprendre comment je pouvais réagir dans une réunion. Parce que, *rire*, moi j'ai été viré de l'école à 14 ans, donc vraiment un échec scolaire assez fort quoi euh, donc me retrouver dans une réunion avec des profs, avec des gens qui intellectuellement qui ont été beaucoup plus loin que moi à ce niveau là, c'était extrêmement dur, et je pense aussi que Jean-Pierre avait compris plus ou moins ça et m'a envoyé au charbon une fois de plus. Donc quand je disais tout à l'heure les coups de pieds qu'il

nous a mis en nous faisant comprendre bein "non non, il ne faut pas vous endormir les gars", on va pas aller dans l'autre sens, il faut y aller quoi. Donc ce passage là je pense aussi que ça a été ça ; parce que quand il m'avait dit ça moi je lui avait dit "non mais attends, moi j'ai des difficultés à me faire comprendre". Je ne parlais pas comme je parle aujourd'hui, je n'avais pas cette facilité là. Donc voilà, je pense que... après j'ai eu la volonté de le faire, il fallait aussi que j'aie envie ; en fait la porte était ouverte pour que j'y aille.

A chaque moment de ce parcours c'est à la fois la personne qui se construit, un projet collectif qui prend forme pour le CCO, des constructions culturelles originales qui s'inventent par des branchements inédits, et du sens *commun* qui s'élabore. Ce sont aussi des connexions entre des mondes marginaux ou exclus et des espaces plus institués qui s'opèrent, le CCO étant là pleinement à l'articulation pour permettre que la reconnaissance ait lieu comme nous allons le voir dans le point qui suit. Dans la capacité même à faire récit enfin on mesure pleinement à quel point il y a bien « autonomie » acquise de la personne, au sens de Ricoeur. L'anecdote sur l'*emergence* est à ce titre remarquable : ce qui manifestait le décalage entre le monde des cultureux au vocabulaire intellectuel et le jeune référant à sa langue maternelle devient l'objet d'une prise de conscience sur l'urgence à faire de la culture un moyen d'action sociale.

### II-2-3-3 – Le CCO comme espace de reconnaissance

Une étude avait été menée, à la demande du CCO, par Michel Rautenberg et Camille Desormeau sur les ressources artistiques des associations communautaires en 2007, qui identifiait comment des parcours artistiques se développent avec le soutien du CCO. Les entretiens menés auprès d'une douzaine de personnes avaient permis de pointer le rôle crucial joué par le CCO en termes de reconnaissance et d'amorce de parcours, si ce n'est de réel tremplin de carrière. Le CCO est identifié alors comme jouant le rôle d'un lieu ressource entre « ruche » et « maternage ». Certains points de conclusion de ce rapport nous paraissent intéressants à relever qui continuent de poser aujourd'hui question au CCO. Fabien Marquet relevait notamment dans les échanges que nous avons eus le 26 septembre que le CCO constitue un *mythe* pour les personnes ou les groupes qui se tournent vers lui en un double sens : soit ils s'attendent à trouver un simple lieu de répétition, une boîte aux lettres, une salle, des moyens matériels et sont alors surpris, enthousiasmés par tout ce qui se révèle possible et l'appui reçu. Inversement, ils rêvent d'un soutien fort, de pouvoir faire carrière, de rencontrer enfin leur public et la désillusion est grande face au chemin à parcourir et aux bricolages qu'ils voient à l'œuvre ici. Comme le dit Fabien : « C'est à nous de tenir l'équilibre ».

Le CCO a souvent permis la structuration de l'activité artistique, par exemple en poussant les gens à créer une association, et ainsi donner une première existence aux groupes avec un espace de répétition, des supports de communication, la réalisation d'un premier CD, des contacts pour les premiers concerts. L'étude pointe chez la plupart des artistes rencontrés, de manière plus ou moins explicite, avec des demandes plus ou moins fortes, un souci de professionnalisation.

« On peut avancer que, à côté des compétences qu'il apporte en termes juridiques, organisationnels, le CCO joue aussi un rôle de « maternage » des artistes souvent fraîchement arrivés, même quand la professionnalisation n'est pas un objectif clairement affiché. » A côté

de la fonction conseil, la question de la salle est pointée dans l'étude comme déterminante avec celle de la possibilité de diffusion : ce sont parfois ces conditions de base d'existence qui comptent. La possibilité d'être « domiciliés » est relevée comme une dimension fondamentale qui se joue.

La notion de maternage, utilisée dans cette étude renvoie à une fonction familiale du « domestique », elle constitue une première modalité d'accompagnement qui fait écho à ce que nous avons montré aussi de l'importance des relations affectives au CCO<sup>101</sup>.

La reconnaissance que le CCO donne aux personnes et aux associations leur permet de construire à un premier niveau, confiance en eux<sup>102</sup>, une limite est cependant pointée : « Il est tout à fait clair dans les entretiens qu'il contribue à rendre confiance aux gens en leur permettant de faire valoir des compétences qui ne sont pas forcément reconnues aux migrants d'une manière générale. Mais cette posture, si elle peut paraître utile dans un premier temps, est insuffisante et ne peut suffire sur la durée. A ce titre, toutes choses égales par ailleurs, il se positionne comme un équipement d'éducation populaire, avec les atouts et les limites qui sont les leurs. C'est bien pour donner un coup de pouce, mais ensuite ? La question de l'accompagnement est difficile car le CCO est face à des gens qui sont souvent dans des situations de précarité plus ou moins forte, que les métiers de la culture attirent d'autant plus que les personnes ont des compétences qu'ils ont pu faire valoir dans un pays d'origine, que le « monde de l'art » des musiques populaires (en reprenant le terme de DC Martin) est un monde plus attirant que celui des entreprises de nettoyage ou de gardiennage. Comme tout maternage, celui-ci ne peut avoir qu'un temps. Quelles sont les procédures et les routines mises en place pour permettre aux gens de passer le cap du maternage ? »

L'étude menée en 2007 n'avait pas vocation à examiner cela précisément. Les entretiens réalisés et les observations conduites pendant la recherche-action au CCO montrent qu'il existe peu de procédures formalisées, ce qui paraît sans doute le plus opératoire se joue dans un processus long, non pas de maternage mais, comme nous avons pu le voir dans les extraits d'entretiens proposés ci-dessus, de compagnonnage. Le partage de manières de faire et de valeurs communes, mais aussi l'entrée progressive dans les réseaux d'acteurs pertinents semble donner des prises aux personnes qui progressivement se trouvent alors en capacité d'agir de façon plus autonome. La « sortie » du CCO constituant le moment où ces collectifs vont affirmer pleinement leur existence sociale et si l'on peut dire tester l'estime de soi qu'ils se sont construite, sur la base de la légitimité qu'ils ont pu accumuler au sein du CCO : le CCO jouant là comme une institution de légitimation quasi légale, si l'on reprend les distinctions opérées par Honneth. Nous pouvons établir ici une comparaison avec trois figures de la relation interculturelle et de la reconnaissance que nous avons identifiées par ailleurs et qui renvoient à des fonctions que remplirait également le CCO<sup>103</sup>. Les extraits d'entretien précédents ont pu donner à voir comment ces figures s'incarnent concrètement :

---

<sup>101</sup> Notons toutefois que cette notion n'avait pas été reconnue comme pertinente par Fernanda Leite et le CCO : la bienveillance et le principe d'une politique de l'amitié au sens de Arendt constituant des références qui font davantage sens dans les orientations d'ordre plus politique qui sont données.

<sup>102</sup> Les personnes parlent d'ailleurs souvent du CCO en utilisant le terme de « maison ». On serait là dans la première sphère de reconnaissance de Honneth, celle de l'amour qui confère de la confiance en soi. Mais à la différence que l'on se situe là toutefois déjà dans un espace qui n'est pas réservé aux seuls proches et à la fraternité, nous l'avons vu. Le registre est déjà de l'ordre de l'amitié.

<sup>103</sup> Autant-Dorier (2008) "Des agents « entremetteurs de reconnaissance » : le traitement de l'altérité aux marges de l'institution", in *La reconnaissance à l'épreuve. Explorations socio-anthropologiques*, JP Payet, A. Battagay (coord.), Presses universitaires du Septentrion.

- *Premièrement, l'engagement personnel et militant des acteurs* dans leurs fonctions, la mobilisation de leurs expériences personnelles du milieu populaire ou de l'immigration et des discriminations les posent en *témoins*, ils construisent sur cette base une relation de confiance qui confère ainsi confiance en soi aux personnes accompagnées. Si les membres fondateurs ou nombre des administrateurs du CCO ne sont pas eux-mêmes issus de ces milieux<sup>104</sup> ils vont avoir rapidement pour souci de mobiliser et de recruter des personnes issues des groupes accueillis au CCO.

- Deuxièmement, le fait que le CCO soit une association indépendante, mais financée par des dispositifs territoriaux ou étatiques situe *l'action à la marge de l'institution dans un travail d'articulation avec celle-ci*. Les intervenants sont à rapprocher de la figure du *diplomate* telle que la définit Isabelle Stengers (1997) pour qui l'intervention se donne pour horizon de garantir le milieu de l'autre. La reconnaissance acquise ici dans la sphère du droit renvoie à un processus d'émancipation qui confère aux acteurs selon Honneth, outre le respect de soi, la liberté et l'autonomie. Les actions abritées au sein du CCO gagnent une légitimité qu'elles ne pouvaient avoir seules hors les murs, comme nous l'avons vu dans le témoignage de G. Spica. L'enjeu pour le CCO étant de préserver des espaces de vide et de la souplesse pour que les normes et attentes des dites institutions et dispositifs n'étouffent pas la singularité de ce qui trouve à s'exprimer en son sein.

- Troisièmement, *la prise en compte de la diversité* est inscrite dans les principes de base du CCO. La reconnaissance des personnes dans la singularité de leurs contributions ouvre pour Honneth à la construction de l'estime de soi. A côté de la figure du témoin engagé et du diplomate, une troisième figure apparaît donc tout aussi essentielle : celle du *traducteur*<sup>105</sup>. Le traducteur permet que la langue de l'autre soit reconnue comme digne d'attention et ayant une valeur. La prise en compte de la culture de l'autre ne saurait se réduire à une valorisation simple de celle-ci et à la reconnaissance de la valeur du mode particulier de réalisation de soi, même si cela a une certaine importance. Ce qui importe c'est de pouvoir prendre part au dialogue dans l'espace commun à partir de cette voix singulière et de cette expérience spécifique. Le terme de traduction a ici toute son importance en regard de l'hypothèse que nous avons posé plus haut concernant la possibilité de faire place à l'altérité. La reconnaissance ne passe pas ici par un processus d'identification des caractéristiques de l'Autre à valoriser en soi : il s'agit au contraire de permettre que s'exprime sa voix. La traduction n'est pas l'exposition d'une langue elle consiste à permettre d'entrer en dialogue avec l'autre en cherchant des voies pour faire sens commun. Nous verrons dans le point suivant de ce chapitre comment cela parvient (en partie) à se fabriquer.

Reste que ce processus, parce qu'il suppose que les choses s'établissent dans une certaine durée, ne peut pas concerner un nombre très important de personnes et de collectifs qui

---

<sup>104</sup> On compte notamment dans le CA actuel encore beaucoup d'enseignants et anciens enseignants ou travailleurs sociaux. Ceux-ci ont toutefois été de par leurs fonctions en contact étroit avec les milieux populaires.

<sup>105</sup> Triple figure que je développais en écho aux propositions formulées par Jean-Paul Payet en introduction de ce colloque. Ces figures du témoignage, de la médiation et de l'endossement d'autrui étant pour lui caractérisées par le fait qu'elles se manifestent à un niveau infra-politique. Nous y reviendrons dans le chapitre suivant.

transitent au CCO. Nous verrons toutefois comment un événement comme Paroles sur Place, mais aussi son caractère répétitif peut peut-être permettre d'intensifier ce type de processus.

Deux autres points sont soulignés dans ce rapport par Michel Rautenberg :

1° « Le CCO est également un équipement qui fournit des prestations plus « professionnelles » avec ses résidences d'artistes, soutenues d'ailleurs par la DRAC. Ces résidences jouent un rôle évident pour favoriser l'insertion des artistes dans un monde plus professionnel, mais on ne peut pas limiter leur usage à cette forme quasi professionnelle. Ces équipements de qualité sont aussi au service de pratiques amateurs, c'est peut-être là un des points importants, partagé, là encore, avec quelques lieux relevant de l'éducation populaire comme certaines MJC. Cette proposition de prestation de qualité à des quasi-professionnels comme à de francs amateurs ne contribue-elle pas à rendre moins lisible la frontière entre les deux ? Il semble au regard des entretiens, que là encore il faille s'interroger sur les effets induits par la qualité des prestations offertes. Sur ce point il me semble essentiel d'affirmer clairement que la vie sociale ne se réduit pas à chercher un emploi stable et rémunéré, qu'il y a une place tout à fait essentielle à prendre (en fait à conserver, car c'est l'un des points nodaux du CCO) du côté de l'accompagnement à la démocratie culturelle. Ce qui est me semble-t-il le socle de CCO doit le reste absolument car il y a sur ce point un enjeu de société qui grandit à mesure que se développe le poids des industries culturelles ... »

2° « Le CCO se positionne clairement dans le cadre d'un monde de l'art un peu particulier ce qu'on pourrait nommer un « art populaire contemporain non industriel » (...) « ce que nous voyons avec ces artistes c'est que cet art populaire mondialisé est le support de formes d'économies plurielles. (...) Economies largement réglées par la pratique de l'échange de services dans lequel le CCO tient une place un peu singulière qui mériterait d'être approfondie. »

Les particularités pointées ici comme faisant la valeur de ce lieu (i.e. et constituant peut-être ainsi des éléments de repérage d'un éventuel patrimoine ?) conduisent à insister sur un point significatif : si l'on peut utiliser le vocabulaire de la capacitation pour décrire ce qui se passe au CCO, l'enjeu est de maintenir une vigilance certaine sur les fins que peut recouvrir aujourd'hui un tel vocable. Il ne saurait s'agir de renvoyer la personne à ses seules ressources et à la responsabilité individuelle de sa situation, ni non plus de proposer de rendre les gens plus compétents pour qu'ils s'adaptent mieux ou se vendent bien. S'il y a *empowerment* il ne peut qu'être collectif et pour viser une société plus juste.

Si l'on en revient au fil théorique qui nous a guidés pour lire les pratiques qui font l'esprit du CCO : le pouvoir d'agir c'est justement le principe de la liberté politique pour Arendt. Entendue comme action responsable de ses effets, mais avec pour principe fondamental que toute action déborde des intentions initiales car elle est prise dans le réseau des relations humaines. Il ne s'agit donc pas de responsabilité de l'individu, mais de responsabilité de la personne consciente de ce qui la relie au monde. Car il ne saurait y avoir d'autonomie ni de liberté détachée.

### **II – 3 – Fabriquer l'interculturalité : le pari de Paroles sur place**

Si le CCO accompagne chacun, il a eu pour souci de permettre la rencontre et, nous l'avons vu dans l'historique, a progressivement mis en place un comité d'animation : organe du CCO sans être tout à fait LE CCO, avant au contraire de choisir de distinguer ce que faisait le CCO à travers la mise en place d'événements et d'une programmation spécifique au CCO distincte de

celle des associations : c'est le moment où le *CCO info* cèdera la place aux plaquettes plus périodiques et autres flyers. On touche là à une troisième dimension forte du CCO, celle qui l'institue comme acteur qui conçoit et réalise des actions, et notamment en l'occurrence des actions *(inter)culturelles* : c'est à dire des actions qui sont à la fois culturelles et « inter » associatives, artistiques et inter-groupes, qui touchent à des questions de diversité culturelle et de reconnaissance des exclus, etc....

Cette dimension ne s'autonomise pas de celle qui permet au CCO d'être une structure d'appui et d'accompagnement, mais lui ajoute un degré de plus : la capacité à concevoir et à exprimer ce qu'est le CCO. On passe d'un lieu où il se passe des choses à un lieu **qui** fait des choses. Les personnes salariées, les volontaires, et les membres du CA s'engagent là à porter des projets, organiser les événements, obtenir des financements, construire des partenariats, faire la communication, assurer la technique (bref faire tourner la machine)...mais aussi à donner du sens, respecter l'esprit CCO, s'ouvrir aussi à ce qui semble vouloir émerger. Dans son mémoire Laetitia Hamouche identifiait l'importance de ces temps forts de l'événement, nous avons nous même éprouvé, à travers l'événement du cinquantenaire dans lequel nous avons (été) embarqués, ce qu'était le CCO. L'énergie, parfois électrique, ainsi investie contribue à faire collectif et se diffuse mobilisant les acteurs présents. Les orientations politiques du CCO, mais aussi des savoir-faire et des ressources très concrètes y sont discutés, explorés, décidés et par là transmis. C'est également là que l'on va faire l'épreuve des possibles médiations et constructions d'un monde commun.

Nous pourrions ainsi décrire et explorer de multiples événements, nous en avons choisi un : Paroles sur place.

« Maison à vivre pour de nombreux artistes et associations, le CCO Jean-Pierre Lachaize ouvre sa saison avec Paroles sur Place. Chaque année, une trentaine d'associations, compagnies, groupes s'investissent dans un projet collectif. Création artistique pluridisciplinaire, Paroles sur Place fait appel aux savoir-faire des bénévoles et des artistes. Des professionnels, metteurs en scène, comédiens, chorégraphes, musiciens encadrent les participants pour construire un spectacle atypique, reflet des interrogations et des envies de chacun. Autour d'un thème central, une centaine d'intervenants se retrouvent ainsi pour donner de leur voix, danser, écrire, dire...

La création artistique se fait alors vecteur d'une parole co-construite et interculturelle.

Paroles sur place, c'est un moyen de provoquer la rencontre inter-associative, de faire de nos locaux un lieu de convivialité et d'échange. C'est l'occasion de rendre visible le travail des associations présentes à nos côtés auprès du public, des médias et des partenaires. C'est surtout un moment de fête pour réaffirmer que vivre ensemble c'est s'enrichir quotidiennement des diverses paroles artistiques, sociales et politiques. » Site internet du CCO.

Si nous l'avons choisi, c'est parce que Paroles sur place semble constituer une sorte d'objet total : projet conçu spécifiquement comme opérateur des relations entre les associations, projet artistique, projet politique dont le propos est explicitement un discours sur la rencontre interculturelle qu'il est sensé opérer. Invention de sa directrice qui marque le tournant « culturel » dont nous avons parlé dans l'historique, il est également objet de recherche : systématiquement pris pour sujet et présenté lorsqu'il s'agit de dire ce qui se passe de

particulier au CCO<sup>106</sup>. Emblématique même de la façon de faire patrimoine au CCO, puisqu'il faut chaque année le faire exister en le recréant. Nous prenons donc en charge, dans une perspective pragmatique, cet objet pour ce qu'il est : une sorte de patrimoine actif, point de passage obligé pour comprendre le CCO et la façon dont il se construit comme tel et se donne à voir. Dans les journées d'étude lors du cinquantenaire c'est Paroles sur place qui a été présenté, comme le choix des observations « incontournables » à conduire et d'une expérience à vivre qui a été fait par notre équipe de recherche, puis comme le choix d'en faire un objet privilégié de décryptage des pratiques interculturelles et de la construction des relations par Anne Aubry pour sa thèse<sup>107</sup>.

### **II-3-1. Les conjonctions et recompositions d'une action inter...**

Nous proposons non seulement d'analyser ce qu'est Paroles sur place mais en amont de « pister », ce que le CCO appelle de manière générique « la rentrée des associations », comme exemple paradigmatique de la recherche menée par les acteurs qui en portent la responsabilité et la charge, pour se donner les moyens d'atteindre les objectifs statutaires de la structure, mais également pour donner à celle-ci une place et un rôle toujours singuliers, dits « intermédiaires ». Dans le contexte de la recherche-action, l'hypothèse est ainsi faite que le patrimoine, ou du moins les dimensions patrimoniales d'une structure associative comme le CCO, ne seraient pas constituées seulement de ce qui pourrait faire « exposition » dans un musée mais bien plutôt de ce qui pourrait faire « œuvre » (au sens large du terme). Nous comprenons que « faire œuvre » sous-tend une pratique : l'acquisition d'un savoir faire peut-être une transmission, et puis créer, transformer, renouveler et peut-être même s'attacher à remettre toujours l'ouvrage sur le métier. Car « faire œuvre » n'est pas comme « faire une œuvre » pouvant, elle, être figée et s'accrocher au mur pour être contemplée...

Plus encore, avec le suivi de l'itinéraire de cette « action » que nous avons dite paradigmatique, nous allons donner à voir que la dimension patrimoniale du CCO est peut-être le fait d'une accumulation de données d'expériences constitutives de l'itinéraire des actions du CCO. C'est la préparation, puis la répétition année après année qui feraient « œuvre patrimoniale » selon un principe de ritualisation. Notons que nous n'employons pas ici « pratique » puisque nous verrons justement qu'une même action peut être déclinée en diverses pratiques. Ainsi, au-delà du fait que la rentrée des associations est un événement qui donne corps à une éthique (ou tente de lui donner corps), et que cette éthique est justement ce qui peut donner sens et continuité à l'existence du CCO, nous ferons l'hypothèse que sa

---

<sup>106</sup> Tous les mémoires faits sur le CCO consacrent une partie à Paroles sur place, et en particulier celui réalisé par Fernanda Leite pour son DESS, qui re-théorise là ce qu'elle a créé.

<sup>107</sup> Nous reprenons ici l'analyse que Anne développe, et continue de rédiger de façon plus détaillée pour sa thèse dans une partie portant sur « Itinéraire d'une action participative au Centre Culturel Œcuménique Jean-Pierre Lachaize : De la rentrée des associations à Paroles sur Place. »

dimension patrimoniale n'est pas seulement le discours éthique en lui-même mais bien l'accumulation d'expériences pour tenter de lui donner corps.

Cela étant dit nous suivrons également un autre type de questionnement, cette fois attaché à l'action suivie elle-même : de la reconnaissance de la diversité aux pratiques interculturelles, quels sont les enjeux de négociations des places et des rôles ? Est-ce que le fait de passer de l'un à l'autre peut-être positionné sur une ligne temporelle ? Il n'y aurait pas de choix à opérer, comme nous l'avons vu précédemment entre « permettre l'expression de la diversité » et « faire qu'il y ait dialogue ». En revanche, il semble que la négociation des places et des rôles dans ce type d'action participative soit un enjeu fondamental, toujours questionné, et que le CCO n'y réponde pas de la même manière à travers l'essai de diverses pratiques.

Un autre point est à souligner : dans le cadre d'une recherche-action la question d'être « utile » à la structure se pose. Parler de données d'expériences accumulées ne dit pas comment s'opèrent les transmissions. Or, pour l'heure, et ce n'est qu'une hypothèse, peut-être que cette accumulation ou du moins sa transmission est un peu diffuse dans les diverses expériences que les acteurs ont de ce lieu, c'est-à-dire que ces acteurs, qui sont au CCO depuis un certain temps, et qui ont traversé plusieurs époques du CCO, peuvent peut-être avoir en mémoire ce caractère cumulatif des expériences mais quid de ceux qui arrivent ou qui ont une attache plus sporadique avec le centre ? ou encore de ceux qui seraient intéressés par ce type d'action et de pratiques ? ou encore de ceux que pourrait concerner le choix de ce qu'on met dans les cartons de déménagement de cette structure ?

La posture du chercheur n'est pas de « formaliser du patrimoine » ou de prétendre à l'exhaustivité ou à une compréhension totale des faits mais de démontrer, en partant des données de terrain, la dynamique, le processus de patrimonialisation, et l'itinéraire de l'action analysée. Les traces laissées par un chercheur, comme ce que peut être un rapport de recherche, font partie des processus mis en œuvre par cette recherche-action.

Les méthodes de travail employées pour ce faire ont été d'aller rechercher dans les archives du CCO des éléments de compréhension de cette action et de l'évolution des pratiques. Ces données d'archives ont été ensuite « compilées » dans un tableau permettant d'avoir une esquisse de l'itinéraire de cette action mais aussi de mettre en relation les différentes éditions explorées et de comprendre ainsi quels réseaux sont déployés. Il s'agissait donc par là de « cartographier » l'action en suivant son itinéraire. Enfin, nous avons également collecté des données ethnographiques en suivant la méthode d'observation participante de l'édition 2013 afin de comprendre ce qui se joue en termes de négociation de places et de rôles à travers la pratique participative développée dans « Paroles sur place », comme pratique particulière de la rentrée des associations.

### **II-3-1-1 – Un constat problématique... constant**

Le CCO est semble-t-il dans la recherche constante d'un équilibre entre permettre les diverses expressions des personnes et des groupes et agir pour que ses expressions soient mises en partage. Cela demande des temps différents, des temps où les portes resteront fermées et des temps de « portes ouvertes ». Nous pouvons dire que les acteurs du CCO, à l'origine de la création de l'action nommée « rentrée des associations » partent d'un constat : les associations ou personnes qui viennent au CCO pour y exercer une activité ont beau avoir un lieu commun, la rencontre entre elles ne se fait pas forcément. Ce constat est significatif en deux points. Le CCO est un observateur de ce qui se passe en son sein (et plus largement peut-être en d'autres espaces). Ce constat ne serait pas fait si le CCO n'avait pas au cœur de ses missions ou profession de foi, de faire que, au-delà de permettre l'expression des personnes seules ou en commun, les uns et les autres se rencontrent. Constater que cela ne se fait pas, c'est mettre à mal l'existence même du CCO. Finalement, construire un lieu commun ne suffit pas à atteindre les objectifs que le CCO se donne. Ce constat est une constante dans le temps.

« D'une part, habitude est prise d'énumérer le nom des groupes qui fréquentent le Centre culturel. Faire régulièrement cette liste permet « une prise de conscience de la diversité », comme si l'identité de l'association avait pour point de départ la coexistence de communautés différentes dans un lieu unique.[...]D'autre part, **le refus d'une utilisation pure et simple des locaux**, au nom de la responsabilité des communautés et des individus qui les fréquentent : « tout sera fait pour éliminer la mentalité de consommateur » assure le projet de coutumier de 1967 » [Art. Olivier Chatelan, p. 5]

« **Nous constatons** que **les associations** qui ont des points communs **s'ignorent**, et il nous a été très **difficile de les faire se rencontrer** » [CCO-infos n°0, 1988]

« Forum des cultures, Le 22 avril 1989. **Constatant** qu'un grand nombre d'**associations** de nationalités diverses venaient au CCO **sans se rencontrer** » [CCO-Infos 1989, rubriques « projets CCO »]

« Bonjour, Vous faites partis des quelques 15 associations ayant leur siège social au CCO ou partenaires. Vous vous réunissez dans les mêmes salles, à des horaires différents, **sans vous rencontrez, et parfois sans vous connaître** » [lettre d'invitation à la « rentrée des associations », 1990]

« Si les associations sont nombreuses et très diverses à fréquenter les lieux du CCO, **la rencontre et l'échange ne sont pas une conséquence "naturelle."** **Les couloirs et les machines à café ne suffisent pas pour aller au-delà des contacts de courtoisie.**

Les petites associations ont souvent du mal à faire entendre leur parole, enfermée dans une sphère trop intimiste d'écoute. En observant la fréquentation au long des différentes manifestations organisées au CCO par les associations « communautaires », nous constatons leur tendance à **circuler dans des circuits limités** par le cercle d'influence des membres de la « communauté » » [Fernanda Leite, directrice du CCO, éléments d'analyse tirés de son mémoire de DESS « Développement culturel et direction de projet », Université Lumière Lyon II – ARSEC, sous la direction de Michel Rautenberg - Septembre 2003 p.30]

Nous avons l'impression de revivre le mythe de Sisyphe. Tout serait toujours à refaire. Est-ce le constat d'un échec d'un lieu qui ne pourrait provoquer les rencontres qu'il souhaite ? Il est fort probable que ce constat soit posé pour l'éternité ! Mais dans l'idée de toujours avoir à refaire, à agir, une forte dynamique se dégage dans laquelle s'entremêlent réflexions, observations, veilles, analyses des situations et des contextes et construction d'actions

spécifiques. Cet éternel constat appelle diverses réponses. C'est ce que nous allons voir maintenant à travers l'action « la rentrée des associations ».

### II-3-1-2 - Les différentes phases « métastables » de l'action de « mises en relation »

Même si nous pouvons aisément dater la première apparition de l'action « rentrée des associations », à savoir la rentrée de 1990, cette action n'apparaît pas « ex-nihilo ». L'objet de notre travail n'est pas de remonter à la cause première et de dérouler ensuite d'une manière causale, c'est-à-dire suivant une suite de causes à effets, des actions successives sur un plan linéaire. Nous voulons bien plutôt montrer que tout est « en puissance » dans chacune des actions du CCO. Pour exprimer cela le concept de « métastabilité » de Simondon paraît heuristique.

« Dans ces expressions énigmatiques de « plus qu'unité » et de « plus qu'identité » se fait jour l'idée selon laquelle **l'être est d'emblée et constitutivement puissance de mutation**. En effet, la non-identité à soi de l'être n'est **pas un simple passage d'une identité à l'autre par négation de celle qui précède**. Mais, **parce que l'être contient du potentiel**, parce que tout ce qui est **existe avec une réserve de devenir**, la non-identité à soi de l'être doit se dire **plus qu'identité**. En ce sens, l'être est comme *en excès* sur lui-même. C'est à la thermodynamique que Simondon emprunte une série de notions afin de préciser sa description de l'être. L'être préindividuel se trouve dès lors présenté comme un système qui, ni stable ni instable, requiert pour être pensé le recours à la notion de **métastabilité**. On dit d'un système physique qu'il est en équilibre métastable (ou faux équilibre) lorsque la moindre modification des paramètres du système (pression, température, etc.) suffit à rompre cet équilibre. (...) C'est pourquoi il ne peut se perpétuer qu'en se *déphasant*. La notion de déphasage, qui désigne en thermodynamique le changement d'état d'un système, devient dans la philosophie de Simondon le nom du devenir. L'être est devenir, et il devient selon des phases.

(...) Car, en se déphasant, l'être donne toujours naissance simultanément à un individu qui médiatise deux ordres de grandeur *et* à un milieu de même niveau d'être que lui (ainsi, le milieu du végétal sera le sol sur lequel il se trouve et l'environnement immédiat avec lequel il interagit). Nul individu ne saurait exister sans un milieu qui résulte en même temps que lui de l'opération d'individuation et qui est son complément : **pour cette raison, il doit être envisagé comme le résultat seulement partiel de l'opération qui lui a donné le jour**. Ainsi, d'une manière générale, on peut considérer les individus comme des êtres qui viennent à exister **comme autant de solutions partielles à autant de problèmes d'incompatibilité entre des niveaux séparés de l'être**. Et **c'est parce qu'il y a, entre les potentiels que le préindividuel recèle, tension et incompatibilité que l'être, afin de se perpétuer, se déphase, c'est-à-dire devient**. Le devenir, ici, **n'affecte pas l'être de l'extérieur, comme un accident affecte une substance, mais constitue une de ses dimensions**. (...) Mais **l'être ne s'épuise pas dans les individus qu'il devient, et c'est à chaque phase de son devenir qu'il demeure plus qu'un**. (...) L'image la plus claire de cette opération, selon Simondon, est celle d'un cristal qui, à partir d'un germe très petit, grossit dans son eau-mère dans toutes les directions, et où « chaque couche moléculaire déjà constituée sert de base structurante à la couche en train de se former » (IG, p. 31). **La transduction exprime le sens processuel de l'individuation ; c'est pourquoi elle vaut pour tout domaine, la détermination des domaines (matière, vie, esprit, société) reposant sur les divers régimes d'individuation (physique, biologique, psychique, collective) »**. [Muriel Combe, Simondon, Individu et collectivité, Puf, 1991]

Ainsi d'autres actions de « mises en relations » pourraient bien être elles aussi des « phases métastables » de la rentrée des associations. De multiples actions auraient pu être

choisies mais deux sont analysées : la publication du CCO-Infos et le forum des cultures<sup>108</sup>.

### La publication du « CCO-Infos »

Ainsi le CCO info n° 0 (dont Anne souligne qu'il est en fait une nouvelle version d'une feuille d'information déjà existante) précise ses objectifs dont on voit la concomitance avec ceux de Paroles sur Place :

*« Il se veut, plus complet, avec plus d'informations, un outil au service des usagers. Il veut être un lien entre les personnes et les associations qui fréquentent le CCO pour des activités militantes, festives, religieuses, d'entraide ou autres. Nous voulons, ainsi passer de 120 à 300 amis qui seront plus informés de la vie du CCO. Evidemment, et c'est notre souci, les différentes rubriques, permettront à tous, et à vous même de donner votre avis, pour une action plus intense des divers utilisateurs. Nous constatons que les associations qui ont des points communs s'ignorent, et il nous a été très difficile de les faire se rencontrer. Peut-être, cette nouvelle formule du « CCO-Infos », par les articles publiés par les associations permettra de trouver des solutions. Le CA a décidé que chaque association venant au CCO recevra, moyennant une adhésion pour l'année, le « CCO-Infos ». A chaque abonné, il sera demandé une participation de 50 francs pour l'année. Nous pensons que cette somme suffira pour couvrir les frais, ou alors, faut-il s'ouvrir à des sponsors, à la publicité. A chacun d'y réfléchir et à donner son avis. Le CCO se développe, car les besoins sont nombreux et variés pour éveiller, pour aller plus loin dans la libération de l'homme et de tous les hommes ? Aussi c'est avec vous tous, tous ensemble dans nos diversités, que nous avancerons » (édito signé Jo Laurini) [texte surligné par nous]*

### L'événement « Forum des cultures »

**« Le projet fut lancé d'organiser une sorte de « FORUM DES CULTURES », où les gens pourraient enfin se rencontrer, discuter, échanger des idées, apprendre à se connaître... Ainsi le CCO, en collaboration avec d'autres associations : ISM (Inter Service Migrants) – Radio Libération (Chili) – COSOPAC (Amérique Centrale) – GKF (Kanaks) – Peuples Solidaires – L'Union Sociale des Tamouls – Dialogue (Maroc) – Collectif des Femmes Latino-Américaines – Coups de Pilon (Afrique)- Comité Chili – « Chez-vous » - Terre des hommes – a décidé de mettre sur pied une manifestation qui se déroulera sur un après-midi et une soirée et qui a comme ambition première l'émergence d'un désir de connaissance et de reconnaissance de la culture des différentes communautés (...) Il s'agit de permettre aux jeunes et moins jeunes d'approfondir leur connaissance d'une culture ou de trouver les outils le permettant, sans pour cela leur imposer un discours souvent rebutant pour eux »** [CCO-Infos, (sans numéro et sans date, sans signature) Rubrique « Projets CCO », période estimée : début 1989, par un membre de l'équipe CCO (CA ou salarié)]

L'idée est donc de faire se rencontrer les associations qui ne se rencontrent pas et le CCO en est l'entremetteur en proposant un événement le « Forum des cultures ». Nous pouvons

---

<sup>108</sup> L'analyse détaillée que Anne Aubry fait dans son texte de ces actions n'est pas reprise in extenso ici, nous avons choisi de ne conserver que les points les plus saillants, ce qui nous a conduit à quelques recompositions de l'argumentation.

constater qu'il y a effectivement des associations « cibles » : les associations porteuses de la diversité culturelle et notamment « les associations de nationalités diverses » ou plus loin dans le texte « les communautés » pour qu'elles échangent entre elles. Nous le voyons aussi ce Forum a des dimensions politiques en ce sens qu'il s'agit de donner à voir au public la diversité constitutive de la société et tenir un discours autre sur cette diversité que ce qui est proposé habituellement. Le CCO tend à singulariser son action et il a désir de transmettre un message, sensibiliser sur la question de la diversité culturelle dans la société.

Nous voyons bien poindre la critique : ce n'est pas un événement « rentrée des associations » ! Cet événement du « Forum des cultures » est intéressant parce que la notion de diversité culturelle y est centrale. Il n'est pas seulement question de la diversité associative, il y est question de la diversité culturelle et la volonté d'une « interculturalité », qui n'est pas encore formulée comme telle, est « en puissance ». Ces deux notions de créer un événement « interassociatif » et « interculturel » seront rassemblées et nommées comme telles pour Paroles sur place. C'est en ce sens que nous disons qu'il ne suffit pas de regarder seulement l'action qui porte le nom générique de « rentrée des associations » pour comprendre ce qui est en jeu.

De ce point de vue si les objectifs que le CCO se donne semblent relativement constants, il est en recherche permanente des formes d'actions pour que cela soit possible. Pour autant ces formes ne se succèdent pas, l'une remplaçant l'autre, comme on pourrait le croire, dans une déclinaison linéaire des actions. Une nouvelle forme d'agir contient l'idée de rupture avec ce qui se faisait avant, mais elle est aussi faite d'accumulation d'expériences. Certaines formes passées peuvent ainsi revenir questionner en retour l'action actuelle. En somme, les formes d'action semblent s'instruire les unes les autres et plutôt que de se développer de façon linéaire, nous pourrions songer à un développement cumulatif sous le forme du « Et...Et...Et.... ». En effet, dans ce que nous identifions comme des « ruptures », les problématiques à poser reviennent sans cesse. Il y a une sorte de mouvement, une sorte de « dynamique perpétuelle de recomposition » qui fait écho aux concepts développés par Deleuze et Guattari dans Mille Plateaux.

« Un rhizome ne commence et n'aboutit pas, il est toujours au milieu, entre les choses, inter-être, intermezzo. L'arbre est filiation, mais le rhizome est alliance, uniquement d'alliance. L'arbre impose le verbe "être", mais le rhizome a pour tissu la conjonction "et... et... et...". Il y a dans cette conjonction assez de force pour secouer et déraciner le verbe être. Où allez-vous ? d'où partez-vous ? où voulez-vous en venir ? sont des questions bien inutiles. Faire table rase, partir ou repartir à zéro, chercher un commencement, ou un fondement, impliquent une fausse conception du voyage et du mouvement (méthodique, pédagogique, initiatique, symbolique... ) ». Deleuze et Guattari, Mille plateaux, Avant propos.

Ainsi nous ne pouvons commencer par l'action « rentrée des associations » à partir de la première apparition de son énonciation. D'autres actions la contiennent déjà en puissance, qui elles-mêmes contiennent encore en puissance d'autres choses etc. etc. Il s'agit de faire des corrélations, des liens pour montrer le caractère rhizomatique des actions de « mises en relation » développées par le CCO de manière qu'on puisse les figurer par le « et...et...et... »

des Mille Plateaux. Sans faire cet effort et donc procéder au détour, il y a fort peu de chance que nous comprenions quoique ce soit au CCO et à des actions qui resteraient circonstanciées à des éléments déterminés. Ainsi, l'objectif de ce travail est bien de faire comprendre à partir d'exemples d'action de « mises en relation » comment les dynamiques sont repérables et une pensée en rhizome plus probante.

C'est pourquoi, le bilan de cette action est à prendre au sérieux parce qu'il est fort probable que nous trouverons là l'identification de problématiques constitutives de l'itinéraire de l'action analysée et que se joue là cette fameuse accumulation des acquis de l'expérience. Nous en retiendrons quelques unes :

- la notion de « démarche » entreprise qui rassemble plusieurs associations et la question de la temporalité (de la démarche et de la date de l'événement) :

*« Il est l'aboutissement de la démarche entamée depuis plus d'un an par une dizaine d'associations (...) beaucoup de manifestations plus ou moins tiers-mondistes à la même date »*

question de la temporalité d'une « démarche » : est-ce qu'une démarche commune ne doit pas se dérouler sur un temps suffisamment long pour qu'elle soit réellement « démarche » commune ?

question de la concurrence entre les événements : quelle force du CCO pour se démarquer ?

- la question de l'investissement des associations et de l'inégalité de l'investissement :

*« Les diverses associations du collectif se sont remarquablement investies dans la préparation du festival, notamment les kanaks et les tamouls, les groupes ont pratiquement tous joué le jeu en acceptant la participation au risque financier »*

- la question de la mobilisation pour être « représentatif » : qui ?

*« rééditer le forum l'an prochain en pensant à d'autres cultures sous représentées ou non représentées Afrique, Europe ( ? ) »*

- les modes d'expression choisis et la volonté d'en trouver d'autres possibles

*« Pour cela, deux modes d'expression ont été choisis : la musique : huit groupes de musique traditionnelle ou métissée se sont succédés sur la scène de la grande salle. Les stands d'exposition où chaque association a présenté divers éléments de la culture qu'elle représente (sculpture, dessin, historique, pâtisserie...) (...) [ouvrir] la place à d'autres formes d'art (graphisme, sculpture...)*

- la question de la qualité de ce qui est proposé et ressources des participants (« traditionnelles » ou « métissées ») : pas d'assignation à du folklore des cultures :

*« la qualité du spectacle offert nous a tous surpris : des danseuses traditionnelles Tamoules à « la musique Kanak de l'an 2000 », des chants palestiniens au métissage soul-funk oriental de Jimmy en passant par les danses du Cambodge, le rock Africain et la musique Latino-Américaine, chaque groupe a su séduire et surprendre le public ».*

- la question du public ciblé, sur quel territoire ?  
*« A vouloir toucher tous les publics et toute l'agglomération, nous avons perdu beaucoup d'efficacité »*
- la question du travail de la communication : comment se démarquer, être visible soi-même en tant que force de proposition de quelque chose. La visibilité des associations dépend de la visibilité du CCO lui-même. interdépendance...  
*« affiches esthétiquement remarquables mais inefficaces dans leur impact publicitaire »*
- la question de ce qui est généré par ce genre d'événement sur les personnes et les perspective de suivi de la dynamique de « collectif » entreprise. La question des négociations entre participants pour construire collectivement l'événement commun.  
*« Le collectif en sort plus fort et plus soudé, la réunion bilan a montré qu'il existe une volonté de la part des associations de travailler ensemble. Le rendez-vous est pris à la rentrée pour poursuivre ce travail. D'ores et déjà des idées ont été lancées. Certaines seront reprises, d'autres abandonnées mais toutes témoignent de cette vivacité et de l'envie de travailler ensemble. Organiser des rencontres du collectif pour autre chose que pour produire quelque chose (organiser un pique-nique au mois de septembre par exemple...) (...) lancer un bulletin d'information inter-associations afin de se transmettre réciproquement les dates des manifestations, voire permettre une coordination des dates de celles-ci. La dynamique inter-communautaire mise en place pour le forum, par delà le succès de celui-ci, a permis de créer des liens solides entre les associations faisant qu'elles ne se succèdent plus simplement au CCO mais qu'une réelle collaboration pourra avoir lieu. C'est du moins ce que j'espère » [ Signé pour le CCO, Jean-Luc, CCO-infos été 1989]*

### **La rentrée des associations sous forme « Forum des associations »**

L'événement « la rentrée des associations » est pensé par l'équipe CCO en Mai-juin 90 pour réaliser l'événement à la rentrée 1990 (septembre-octobre). Les liens avec le forum des cultures n'est pas explicite et pourtant nous pouvons penser qu'il y en a un puisque la forme et les objectifs sont similaires. Le mot « culture » disparaît au profit de la structuration associative.

*« Septembre-octobre est la période de redémarrage pour la vie associative.*

*Aussi l'équipe du CCO propose-t-elle pour le samedi 13 octobre 1990 une journée « rentrée des associations » qui permettrait de diffuser votre programme d'activités de l'année, chercher des sources vives, faire une table de presse... Mais aussi vous faire connaître, échanger... Nous inviterions les quartiers de Villeurbanne à cette fête. Et nous pourrions finir par un très beau spectacle musical : le groupe vocal polyphonique « Evasion » qui se compose de 7 filles de 13 à 18 ans d'origines diverses : Algérie, Bretagne, France, Italie, Portugal. Son spectacle a*

pour **thème « chansons révolutionnaires et contestataires »**, chansons de révoltes de toutes époques et du monde entier.<sup>109</sup>

**Pour le CCO, cette journée se situe dans la volonté de promotion ou soutien aux associations, aussi elle ne sera maintenue que si vous acceptez d'y participer et de l'organiser avec nous.** » [Signé L'équipe du CCO : G. Blanc / D. Duteil / J-P Lachaize/ S. Marchand] (Lettre d'invitation lancées par le CCO aux associations hébergées et partenaires – 1990)

Cette fois-ci, le CCO, en lançant cette invitation, semble s'adresser à l'ensemble des associations qui font la vie associative du CCO. Nous retrouvons ici plus fortement l'idée de s'adresser à un réseau. L'accent est mis sur cette notion de réseau associatif. Plus encore, le positionnement des associations dans cette « rentrée » est vu comme une stratégie d'augmentation de réseau. S'exposer, se faire connaître c'est démultiplier sa puissance associative et sa capacité d'action. Le forum est créé pour que circule l'information sur ce qui existe et pour se faire des contacts. Ce qui semble être clairement énoncé dans cette autre extrait :

Pour prendre un exemple, dans le CCO infos n°9 de décembre 1990 :

*« Rentrée des associations du 13 Octobre 1990.*

*L'objectif de cette journée étant de promouvoir et renforcer les liens du réseau associatif en permettant à chacun de « s'exposer » à d'autres. La réussite de cette après-midi a été riche en rencontres, en visiteurs et en qualité »*

La formulation d'une rentrée commune est très importante. Les associations font partie d'un « Centre » et l'idée de créer un événement commun tend à le faire ressentir. Mais deux années plus tard l'accent est moins mis sur la notion de « rentrée commune » que sur le dynamisme de la vie associative avec les éditions « associations en vogue ». La mise en exergue de la puissance de la vie associative est au cœur de l'action, qui là encore a une dimension politique importante. C'est ce que semble souligner Jean-Pierre Lachaize dans ce texte :

*« Nous tenions à sortir ce CCO Info pour « association en vogue » (ex « rentrée des associations »). Faire du CCO un haut lieu associatif reste l'objectif premier de celui-ci. Nous croyons que la vie associative reste le meilleur moyen de permettre la rencontre, l'action et le dynamisme dans les quartiers. En ces temps où on parle de tous côtés de redécouverte, de réapprentissage de la citoyenneté, la vie associative participe de façon concrète à cet effort. Vivre associatif, c'est vivre solidaire d'autres personnes imaginatives et dynamiques. Les associations contribuent très concrètement, à la construction d'une ville solidaire. Encore faut-il que celles-ci aient l'espace vital pour fonctionner, le dynamisme pour s'exposer et les fonds nécessaires pour réaliser. Mépriser ou asphyxier la vie associative, c'est condamner la ville à l'ennui, les habitants au repli sur eux-mêmes. La ville sera solidaire ou ne sera plus viable. Le CCO pour cette année 92-93, continue sur la lancée de l'année dernière pour ce qui*

---

<sup>109</sup> Notons que lors du cinquantenaire du CCO la soirée du samedi soir proposera un bal avec des musiques et chansons révolutionnaires !

*touche de l'accueil, soutien et visibilité des associations. « Associations en vogue » veut donner le départ d'une nouvelle année. Ce sont plus de 30 associations qui, cette année, ont souhaité s'y associer, vous trouverez dans ce CCO infos les fiches signalétiques de ces associations. Vous constaterez leur diversité, mais aussi leur richesse. Par ailleurs le CCO va poursuivre en 92-93 son travail d'animation culturelle » [signé JP-Lachaize]*

Ces formules et propositions ont donné lieu à des bilans et plus tard à l'analyse de Fernanda Leite qui en pointe les limites, en regard de ce qu'elle a souhaité alors développer <sup>110</sup> :

*« Un forum associatif s'organisait autrefois au début de la saison au CCO pour permettre aux associations de se rencontrer et de faire connaître leurs projets auprès d'un public élargi et des partenaires. L'essoufflement de cette initiative (maigres participations, public peu nombreux...) a conduit l'équipe du CCO à réfléchir sur la pertinence de ce projet de Forum vis-à-vis d'un certain nombre de constats et surtout vis-à-vis des objectifs affichés. L'évaluation a permis de souligner que le forum, tout en étant « sympathique » (quoique, les derniers commençaient à manquer de monde...) **ne répondait pas aux enjeux de fond**. La situation problème qui a donné son origine au Forum n'avait peut-être pas été suffisamment analysée, ou bien le CCO n'avait pas assez observé les difficultés liées à la mise en place d'un projet de rencontre. Le fait est que le Forum ne portait pas de véritable proposition pour faire face à ce qui rendait difficile la rencontre interculturelle. D'ailleurs il ne se fixait pas clairement cette perspective, l'objectif n'étant pas ciblé comme tel : seule l'idée vague de la rencontre et de faire connaître l'association à un public plus large (donc d'autres publics que le cercle habituel) permettait d'entre-lire l'objectif interculturel.*

*Le forum se contentait de placer côte à côte les associations, chacune derrière son « stand-identité ». Si le temps étendu du forum pouvait effectivement augmenter le temps de convivialité de la pause café, le résultat ressemblait plutôt à une certaine « mitoyenneté » spatiale étalée dans le temps dans l'espoir que les gens ainsi réunis aillent se balader d'un stand à un autre et se mettent à échanger.... Le Forum n'était pas conçu comme un espace-temps de mise en relation et de confrontation de ces paroles. L'observation du mouvement du public a permis de constater que le gros du déplacement consistait à faire « un petit tour » et s'arrêter devant les copains, amis, etc (expérience valable pour beaucoup de manifestation style « Forum »). **Dernier écueil, la difficulté expérimentée par les associations communautaires à se mettre en relation avec la société autrement que par leur appartenance identitaire n'était pas abordée du tout. Derrière leur stand leurs images sont figées... et en restent aux plats typiques. Si l'appartenance communautaire donne une manière « confortable » de se sentir chez soi en collectivité, la création d'un monde commun demande d'entamer un chemin de parole permettant de mettre en place un jeu d'échange où les rôles sont amenés à évoluer ».***

La question que Fernanda pose semble porter sur ce qu'on entend par la notion de rencontre et notamment sur ce que nous pouvons attendre des rencontres « interculturelles ». Pour le forum, il s'agissait encore semble-t-il selon les analyses de s'exposer à travers son activité associative et d'augmenter le réseau des participants dans une visée « stratégique ». La notion d' « interculturalité » n'était pas centrale.

---

<sup>110</sup> **Fernanda Leite**, *Quelle place pour la diversité dans l'espace commun ? L'exemple de deux actions artistiques et culturelles*, Mémoire de DESS « développement culturel et direction de projet », Université Lyon 2, ARSEC, sous la direction de Michel Rautenberg, 2003.

Ainsi, nous pouvons dire que la rencontre interassociative correspond effectivement à ce que proposait le forum associatif : c'est connaître les associations qui sont au CCO (ou qui sont partenaires etc.), leur objet, ce qui est défendue etc. avec l'idée de circulation des informations. Mais la dimension interculturelle de l'action reste un impensé. Est interculturelle une rencontre qui dépasse le simple fait d'être informé de l'existence de l'un ou de l'autre.

Avant Paroles sur place, un événement que nous pourrions dire « transitionnel » a permis de développer une rentrée associative qui ne se présente pas sous la forme d'un « forum ». Il y est question de « vivre un moment fort »...

### **La rentrée des associations « Paroles d'associations » : une forme transitionnelle ?**

Nous partons toujours du même constat à savoir que les associations doivent pouvoir se rencontrer. Mais comme nous l'avons vu, à cela s'ajoute le constat : la forme « forum » n'est peut-être pas la plus adaptée. L'équipe du CCO part donc cette fois de ce double constat pour proposer une nouvelle formule.

Dans une lettre dont les destinataires ne sont pas identifiés nous pouvons lire :

« Madame, Monsieur,

Le CCO soutient et travaille avec des associations issues de l'émergence culturelle, militantes, culturelles, communautaires et alternatives.

**Ces associations se côtoient dans les locaux du CCO, mais ont peu l'occasion de se connaître et de vivre ensemble un moment fort.**

A partir de ces constats, le CCO a proposé aux associations de réfléchir ensemble à l'organisation d'un événement. Une dizaine d'associations se sont investies dans la réflexion et l'organisation d'une soirée.

**Ces associations d'origine si diverses ont proposé un thème transversal :**

**« la parole associative : de la parole individuelle à la parole collective »**

Afin de **développer une synergie et une interaction entre tous**, la soirée sera construite autour **d'ateliers développés** par nos partenaires qui se proposent de **partager avec d'autres leur savoir-faire** ».

[Lettre datant du 30 octobre 1997, signé : l'équipe du CCO]

Le CCO n'a donc pas oublié ce qu'il devait être, il réfléchit... mais cette fois les associations sont invitées à réfléchir ensemble... nous retrouvons peut-être là la dimension de la démarche que nous avons dans le cadre de l'organisation d'un « Forum des cultures ». Ainsi, il est décidé que les associations ne seraient plus derrière des stands reflétant les activités de chacun mais que des ateliers participatifs seraient développés pour promouvoir plus d'échanges. Par ailleurs les disciplines artistiques tiennent une bonne place pour faire circuler la parole et provoquer les échanges : théâtre, arts plastiques, écriture, vidéo etc. La mise en partage est au cœur de l'événement. L'idée n'est pas encore de monter un spectacle commun comme ce sera le cas dans Paroles sur place et pour autant nous pouvons penser qu'elle est en puissance à travers la volonté de « **vivre un moment fort** ». Les objectifs de l'événement ne sont pas seulement de s'exposer » et par ce biais de ce faire des contacts. Une

autre dimension est donnée à l'événement.

**Au programme :**

18h30 : Accueil des participants

19h : Vidéo-interactif (durée 10 min) Cie Euréka : 5 écrans disposés en demi-cercle proposeront des témoignages de "paroles d'assoc"

19h15 : intervention de Gilbert Delapierre "de la parole individuelle à la parole collective"

19h40 : 6 ateliers : Réseau d'hommes : développement interpersonnel / Mektoub : Théâtre forum interactif / Crossroad artists : atelier d'écriture / Odyss'art : "de bouche à oreille" / Euréka : plateau vidéo en direct / Amitié et coop. Bénino-française : arbre à palabre

20h40 : restitution des ateliers

21h : lancement du CCO infos-associations

pot amical

moment festif

Certaines associations prennent donc en main les modalités de circulation des paroles et d'expression à travers la proposition d'ateliers. Pour ce faire, leurs savoir-faire sont mis à contribution. Les ressources des associations sont mises en avant en terme de compétences ou de capacité à... (ex du théâtre pour Mektoub, Crossroad : atelier d'écriture). Il ne s'agit donc plus seulement de « décliner son identité » mais de proposer son savoir-faire et le mettre à disposition pour un événement commun sur un thème commun. Ce thème commun est lié une problématique du monde associatif.

CCO info n°22 mai 1998 : (dans rubrique : rapport d'activité pour l'année 1997)

*« Les 200 associations qui viennent au CCO pour développer leurs activités se côtoient dans les locaux mais ont peu l'occasion **de se connaître et de vivre ensemble un moment fort**. Une dizaine d'associations se sont investies dans la réflexion et l'organisation d'une soirée dont **le thème transversal est**: la parole associative: de la parole individuelle vers la parole collective. Pour plus d'interactions, la soirée a été construite autour d'ateliers développés par chaque association (43 associations mais la mobilisation générale était de seulement 100 personnes environ). Par la suite, le CCO a pour projet de renouveler l'expérience et de décliner **cette rencontre associative en deux temps : rencontre inter associative de rentrée puis rencontre interculturelle et artistique** ».*

Nous disons que cette édition est transitionnelle puisqu'il s'agit de « renouveler l'expérience » mais en même temps de concevoir et d'établir clairement les objectifs de la rencontre dans les prochaines éditions: faire un événement « interassociatif » et « interculturel et artistique ».

### **II-3 -2- La formule « Paroles sur place »**

La première édition de Paroles sur place a lieu en 1998, mais il est singulier, encore une fois qu'elle se donne à lire comme la seconde

### **CCO info n°24 novembre 1998 :**

« Paroles sur Place 98 a mobilisé plus de monde qu'en 97, en attirant cette fois un large public. Les 3 buts de Parole sur Place :

- Provoquer la rencontre interassociative, créer des lieux de convivialité et d'échanges.
- Rendre visible le travail des associations qui travaillent avec le CCO auprès du public, des médias et des partenaires.
- Construire une parole collective à partir d'un support commun : la mise en scène d'un spectacle ».

Au delà de son itinéraire propre il faut resituer son émergence dans l'histoire du CCO comme structure : ce projet prend forme sous ses traits actuels sous la direction nouvelle de Fernanda Leite qui passe alors d'une fonction de responsable du secteur associatif, à un rôle de direction « provisoire » pendant le temps de crise que vit le CCO, pour se voir finalement reconnue pleinement comme directrice une fois la situation du CCO redressée. La proposition « Paroles sur place » porte la marque et symbolise ce redressement du CCO et le nouvel élan qui lui est donné.

### **CCO info n°25 début 2000 :**

« *« Paroles sur place » est construit autour d'un spectacle interdisciplinaire où chaque association présente son projet, ses activités au travers d'une performance artistique [...] Cette manifestation inter-associative et inter-culturelle connaît un succès croissant avec plus de 300 personnes présentes ».*

Et il devient objet d'intérêt et de réflexion pour les autres et pour celle qui en est la principale initiatrice quasi dans le même mouvement :

« *Paroles sur place est une création collective, un événement éphémère qui prend sa source dans le désir de chacun de construire un spectacle commun. Le jeu et le mouvement spécifiques de PP permettent à la parole de chaque association de se faire entendre et de prendre ainsi sa place. Se confronter avec d'autres manières de penser son rapport au monde, côtoyer d'autres réalités, faire émerger sa parole et la construire par de nouveaux outils (artistiques et culturels), tels sont entre autres les enjeux de cette manifestation »*

« *Paroles sur place est un événement éphémère pluriartistique et interculturel. Il consiste dans la création d'un spectacle à partir d'une proposition artistique portée par un metteur en scène en complicité avec d'autres artistes et de l'apport des différentes associations et groupes à la construction d'une parole collective ».*

« Les enjeux des acteurs associatifs sont co-présents et participent directement ou indirectement à leur mobilisation dans la réalisation du spectacle.

1- Il s'agit d'un moment de visibilité pour chaque association face à des publics et à des partenaires que chacune ne rencontrerait pas forcément à partir de ses propres réseaux. L'engagement des associations dans cette aventure est en grande partie porté par cette perspective.

2- L'espace de représentation se déroulant à l'enseigne du CCO, il s'établit par le biais de la participation à ce projet un jeu stratégique de reconnaissances et de légitimité

croisées entre associations-cco, cco-associations et plus largement asso-cco-partenaires-publics ». <sup>111</sup>

L'analyse proposée par Fernanda Leite dans son mémoire se fait sur le registre d'une mise en théorie de l'action (le même mémoire donne davantage matière à descriptions sur un autre événement : Théâtre-réalités). Il donne à voir ce faisant ce qu'il importe de tenir dans un tel projet.

« Le pilote à bord est le metteur-en scène. Avec la complicité de son équipe artistique, il est le garant du projet artistique. Mobilisant les énergies et les intentions, il intègre à la création la force de proposition venant des associations. Pas de fusion, l'échange se fait à partir de la reconnaissance du rôle de chacun dans le jeu. Si les interactions au long du processus, entre les propositions du départ et le travail définitif, ont évidemment fait évoluer et changer le projet de départ de l'artiste, il est clair que le projet artistique n'émerge pas exclusivement des échanges établis entre les participants. C'est lui qui apporte la thématique proposée : Frontières, ainsi que la base du dispositif que structure le spectacle présenté dès la première Réunion »

« Étudier l'impact réel d'un projet culturel est une affaire délicate, qui laisse toujours une grande marge de subjectivité à l'analyse. L'analyse pragmatique des comportements et de leur évolution n'est pas toujours bien aisée. Ici et là un témoignage ou un commentaire nous importe, dans l'illusion d'y voir la projection de nos propres visées... (...)

Un autre point, qui demanderait une grande vigilance, réside dans l'équilibre à trouver entre le désir de visibilité de chaque association et l'aspiration par le commun et par le collectif provoquée par le spectacle. Comme nous l'avons observé, les associations cherchent des moments de rencontre pour exposer leurs activités et leurs objectifs propres. Le but de Paroles, en s'éloignant du Forum, était de retrouver une scène qui lui permettrait de proposer une rencontre interculturelle dans un cadre de respect de l'altérité. Ce faisant les associations sont visibles dans l'ensemble, mais moins à titre individuel. Quelques mesures prises pour permettre de bien les distinguer (un programme détaillé de l'événement avec le nom de chaque association participante, la gazette de Paroles présentant leurs projets) ne semblent pas suffisantes pour les associations. Le fantasme des stands hantait l'imagination des organisateurs de Paroles sur Place, mais il faudrait sérieusement imaginer d'autres formules, qui exprimeraient mieux l'hétérogénéité des associations en laissant davantage la place aux expressions individuelles en dehors du temps « collectiviste » du spectacle. Les principaux atouts de ce projet résident en premier lieu dans la qualité des rapports tissés entre les différents acteurs, ce qui favorise l'ouverture et la capacité de dialogue dans une situation d'altérité. La mobilisation de la diversité des cultures présentes et de leur puissance créative dans la praxis de la construction du jeu d'énonciation et de son exercice en public génère un élargissement et une optimisation des capacités de communication où des utopies peuvent prendre corps, être expérimentées et partagées avec d'autres.

Quant au cercle d'influence de la manifestation, l'échelle médiane où il évolue nous paraît constituer une force et non une faiblesse. Elle favorise la multiplication des liens par le croisement des réseaux, contribuant à l'élargissement de l'espace d'écoute et d'interaction de ces paroles »

Ainsi, les objectifs de PP, dans une intention de mettre en pratique l'interculturalité, cumulent les données de l'expérience, à savoir provoquer les échanges inter-associatifs, faire circuler des flux informatifs susceptibles d'augmenter les réseaux de chacun, construire un

---

<sup>111</sup> « CCO – Paroles sur place – regards sur une performance artistique témoignant de l'activité culturelle des associations », 2002, Peuplement et Migrations, rapport écrit par M. Bollon-Mourier.

événement fort à vivre (marquant là en l'occurrence l'importance des affects dans l'affaire), mais y ajoute une dimension supplémentaire : faire et présenter publiquement une œuvre commune. Nous comprenons alors que la dynamique politique des actions du CCO se poursuit et s'augmente d'une autre dimension : expérimenter la construction d'un commun participatif et interculturel, c'est-à-dire fait de la diversité des ressources de chacune des parties prenantes et fait des multiples échanges et interactions entre ces parties<sup>112</sup>.

Enfin dernier niveau de construction de l'(inter)culturel : les thèmes abordés dans Paroles sur place ne se font pas, par exemple, par tirage au sort dans un tas de propositions faites par les participants y prenant part. Et ne sont pas neutres. Le CCO, à travers le choix d'un artiste ou plus directement le choix d'un thème particulier, porte un « propos », non pas en tant que contenu fixé mais dans cette volonté de mettre en discussion des sujets qui traitent tous plus ou moins des préoccupations de la structure en elle-même et qui la conduisent justement à développer ce genre de pratique. Le relevé des thèmes explorés dans les éditions successives permet d'en rendre compte :

- **1998** : « **De l'anonymat à la rencontre il n'y a qu'un pas** ». Thème : La rue, lieu de passages et de croisements.
- **1999** : « **Ombres et lumières du siècle** ». Thème : regards sur le siècle qui s'achève, en forme de fête foraine : endroit qui confond riches et pauvres, grands et petits, qui combine traditions immémoriales et inventions modernistes, qui unit rites et spontanéité, folie et sérieux, ordre et transgression, innocence et monstrosité.
- **2000** : « **permis de construire** ». Thème « en chantier », place à l'évolution et aux changements... quels sont vos chantiers personnels, les murs à abattre, les fondations à consolider, les constructions à terminer ?
- **2001** : « **Cirques du monde** ». Thème : Pierrot, enfant du cirque va s'essayer aux arts de sa famille. En guise d'apprentissage, il regardera le monde avec un œil attentif et interrogateur...
- **2002** : « **Frontières** ». Thème : les frontières, « D'une terre à une autre, d'un univers à l'autre nous traversons tous nos propres frontières et que garde-t-on ? » [...] se confronter à d'autres territoires, d'autres intimes. [...] c'est en allant toujours de l'avant tout en assurant ses arrières que la rencontre est possible »
- **2003** : « **Jeux de Lois** ». Thème : nous venons d'origines et de cultures différentes et nous visons ensemble, ici. Qu'est-ce qui définit une société ? l'un des cadres d'une société dans lequel s'inscrit la culture est la LOI. Quelles sont celles qui importent, celles qui sont à dénoncer, celles qui sembleraient nécessaires. Le jeu de lois, jouer avec les lois...
- **2004** : « **Labyrinthe** ». Thème : systèmes d'attractions et d'appartenances : déambuler dans un dédale où tous les sens sont mobilisés et parce qu'ensemble c'est mieux... l'exploration de ce qui unit, relit au sein de groupes, de communautés.
- **2005** : « **Voyage atypique en marée basse** ». Thème : prendre place dans un voilier en partance vers des contrées rêvées, imaginaires, souhaitées ou réelles.
- **2006** : « **Le grand manège des rencontres** ». Thème : la rencontre. Ambiance fête foraine et cabaret, dans le grand cirque du CCO, les attractions sont prétextes au jeu, à la rencontre. Une grande fête, un temps à vivre ensemble, jouer, manger, discuter, boire et danser. Tout le monde en piste.
- **2007** : « **Bousculades** ». Thème : rencontres et croisements : les associations, ensemble, se projettent dans le futur. Quel sera leur rôle dans 20 ans ?

---

<sup>112</sup> A l'occasion des journées d'étude de janvier c'est d'ailleurs sur ce point et ces analyses que Fernanda Leite reviendra dans son intervention quasiment dans les mêmes termes. Voir chapitre 3.

- **2008** : « **Traversée(s)** ». Thème : création vocale, musicale, gestuelle et audio-visuelle sur le thème du dialogue interculturel.
- **2009** : « **Vous êtes ici** ». Thème : Aller simple, aller retour, aller d'un point à un autre, impasse et demi tour. Mais aussi se perdre, se trouver, se retrouver ensemble et à bon port. Création musicale et labyrinthique, tous les chemins sont bons pour explorer et mettre en valeur nos multiples possibilités.
- **2010** : « **Correspon-dances** ». Thème : certaines danses sont nées dans des situations de luttes, de combat, et sont devenues avec le temps les symboles d'une certaine forme de résistance. Ces danses se nourriront des paroles et de témoignages de résistances.
- **2011** : « **Paroles sur table** ». Thème : Plongée dans l'univers de la réalité augmentée sur le thème de l'eau. C'est l'art d'évoluer et de donner à la parole toute sa dimension autour d'une table lumineuse.
- **2012** : « **La rhapsodie du cercle** ». Thème : se mettre en quête de dénouer la question de la naissance de « la chose publique ». Mise en scène s'appuyant sur la fable pédagogique du politologue Philippe Dujardin : « La chose publique ou l'invention de la politique ».
- **2013** : « **Au(x) fil(s) du vent** ». Thème : le vent emporte tout, les hommes et les femmes aussi. Travail sur l'exode, l'exil, non pas comme une fatalité mais comme lieu de rencontre.

Ainsi, le choix du thème se fait d'une part avec l'idée de trouver une thématique qui soit traitable par la diversité des associations et des personnes qui prennent part à Paroles sur Place (nous verrons par ailleurs combien cette hétérogénéité n'est pas simple à gérer) et d'autre part en l'inscrivant sur une certaine « toile de fond » de réflexion et d'actions des acteurs du CCO. Pour ce qui concerne l'édition 2013, un autre fait a permis d'englober l'événement dans cette « toile de fond ». En effet, dans son ouverture devant les « officiels » et toutes les personnes venues voir le spectacle, Fernanda évoque la date du 9 novembre (date de la représentation de 2013) et rappelle au souvenir « la nuit de cristal » comme un événement qui doit pousser chacun d'entre nous à la vigilance sur tout phénomène de recherche de boucs émissaires obstruant les possibilités de construction d'un vivre ensemble.

Les éditions successives de Paroles sur Place de 1998 à 2013 vont établir au fil du temps une même pratique, dont nous pouvons présenter le déroulement comme suit :

- Choix d'une équipe de mise en scène avec recherche éventuelle de collaborateurs.
- Choix d'un thème.
- Appel à participation (septembre).
- Réunion de lancement (fin septembre)
- Permanences artistiques (début octobre)
- Ateliers de construction du spectacle et de répétition (tout au long du mois d'octobre)
- Représentation publique du spectacle (début novembre)

Mais même si nous pouvons ainsi établir une sorte de « mécanique bien huilée » (affinée au fil des éditions et qui montre donc aussi une capitalisation des données de l'expérience par l'équipe salariée du CCO en charge de l'évènement), il n'y a pas toutefois pas de « recette miracle » à la construction d'un « commun ». Nous verrons en effet que les négociations plus ou moins formalisées tout au long du processus font partie des « résolutions » jamais définitivement actées, toujours imparfaites, de ce qui est en jeu dans les interactions elles-mêmes dès lors qu'elles doivent justement permettre de produire l'œuvre commune à partir

d'une pratique de l'interculturalité.

**Extrait d'entretien avec Marie-Claire Corbier, association Fance-Palestine/ réalisé par Fabienne Tanon**

Marie-Claire Corbier : On a contribué à « paroles sur place », en tant qu'association.

Fabienne : Oui.

MC : Puis après, contribué, ça c'est sur. Il y a longtemps quand ils ont fait « paroles sur place », l'AFPS a contribué en lisant des poèmes de Mahmoud Darwich, et on a fait un petit spectacle. Quand ils ont organisé le moment avec les associations ensemble, on a fait une fois un spectacle en tant qu'AFPS et avec le groupe Algérie, et donc tous les deux on a fait un petit spectacle sur la scène, qui était encadré par quelqu'un qui avait été embauché pour ça. (...)

On a participé à « paroles sur place », et plusieurs fois, c'était les fois où les associations devaient faire des choses ensemble. Je me rappelle de Coréens qui avaient lu des textes, enfin c'était un peu la routine quelque fois. C'est un peu la seule chose où on a vraiment participé en tant qu'association C'est-à-dire que ça a évolué, où à un moment on a du se plier à la nouvelle forme de « paroles sur place » c'était plus côte à côte mais c'était faire ce qu'on avait à faire mais avec eux, et donc là ça a été plus compliqué pour nous. C'est plus difficile de faire quelque chose de magnifique sur la Palestine. Parce qu'on a l'impression pour nous de militer toujours sur les mêmes thèmes. Cette année ce qu'il avait fait pour « paroles sur place », c'est ce qu'on montre on voit bien que le CCO évolue. Après avoir été des associations côte à côte, bein là..., et puis peut-être que des associations il y avait des gens qu'on a connus comme ça par les conseils d'administrations, depuis quelques années c'est un chorégraphe enfin quelqu'un qui organise. Et donc là c'est vrai qu'on a plus participé parce qu'on ne peut pas parler de la Palestine dans les cadres qu'ils font. Mais peut-être qu'on n'a pas cherché.

F : Est-ce que ça veut dire qu'on essaye de mettre les associations en interactions les unes avec les autres plutôt que côte à côte ?

MC : Oui c'est ça. Ça fait trois ans qu'ils font ça. C'est comme si ils cherchaient du monde, ils ont du monde, puisque les associations viennent ici. Mais c'est une personne ou deux qui font ces choses là, donc c'est très intéressant de faire d'autres choses avec d'autres, mais pas l'association, elle présente plus ce qu'elle fait. Moi personnellement, ça évolue dans ce sens mais on se demande comment on pourrait faire participer toute l'association à « paroles sur place », mais ça veut pas dire que c'est négatif.

F : Oui je comprends bien, vous êtes en interrogation.

MC : Nous c'est lourd déjà de gérer cette association, et on se voit pas de gérer différemment les activités associatives que l'on a. Et on dégage pas de militants, puisqu'on a que des vieux militants, on va se sortir de ... parce que c'est ça « paroles sur place » c'est se sortir des habitudes que l'on a dans l'association pour aller faire des choses avec d'autres et autour d'autres thèmes.

F : Est-ce que « paroles sur place » n'essaierait pas d'établir un peu plus de dialogue entre les associations ?

MC : Je ne suis pas sûre. Parce que même l'année dernière ce qu'ils avaient fait sur l'eau, finalement on fait une performance.

F : D'accord.

MC : Au moment de la performance, peut-être au moment où ça se présente on peut connaître des gens de chaque association qui vont venir, parce que ça leur plait en fait. Mais l'idée ce n'est pas de présenter les associations. Les associations elles disparaissent à l'heure actuelle. Dans « paroles sur place », c'est des individus issus d'associations qui sont mis en interaction sur un thème, et donc l'association elle est en retrait.

F : Elle est moins visible. »

MC : Moi je ne critique pas ça. Le but du CCO est bien de donner... de... de permettre aux associations d'être là et de faire cette performance avec d'autres devant un public, mais l'association en tant que telle est obligée de disparaître dans cette forme.

Les différentes éditions s'instruisent elles aussi mutuellement. Des problématiques

récurrentes se posent et chaque édition rend compte de leur mise à l'épreuve. L'objectif d'une analyse ethnographique de l'édition 2013, par la méthode de l'observation participante est de donner à voir cette mise à l'épreuve sans cesse renouvelée.

### **II-3-3 - Ethnographie de l'événement « Paroles sur place » 2013**

Il s'agit de proposer dans ce dernier temps une plongée plus ethnographique dans l'édition 2013 de Paroles sur place (voir en annexe 6 le programme de l'édition 2013). L'objectif de cette analyse est de montrer d'une part le traitement dans la pratique des problématiques qui ont été identifiées en suivant l'itinéraire de cette action, et d'autre part comment l'accumulation d'expériences se donne à voir, comment elle se transmet ou pas. En effet, il semble que cette façon de construire collectivement et de façon participative la rentrée des associations sous la forme d'un spectacle commun est venue complexifier les positionnements des unes et des autres parties prenantes. A cette complexité de jeu d'acteurs vient se rajouter le fait qu'ils changent pour la plupart d'une édition à l'autre. Ne pensant pas que les différentes problématiques puissent être une fois pour toute résolues, ce n'est sûrement pas là l'enjeu, il est question pourtant de savoir comment elles se posent aux acteurs qui ont la responsabilité de mener l'action à bien. Certaines sont-elles clairement identifiées et énoncées pendant que d'autres ne le seraient pas ? Se posent-elles dans le feu de la pratique ou sont-elles réfléchies en amont ? Sont-elles toujours traitées de façon formelle, c'est-à-dire pendant des temps de réunion ou y a-t-il une « cuisine » interne dans des temps informels ? Comment se transmettent les expériences successives ? Peut-on parler d'un savoir accumulé ? Par quels acteurs ? Peut-on parler d'un véritable patrimoine actif s'il n'est pas partagé et transmissible ? Quel rôle joue l'actuel processus de recherche-action dans la patrimonialisation de ces expériences ?

Afin de comprendre ce qui se joue dans ce type d'action et les pratiques correspondantes, nous nous appuyons sur plusieurs documents de type organisationnel, comptes rendus de réunion ou de permanences mais surtout sur des données d'observations participantes. Nous examinerons tour à tour comment se nouent ou se mettent en tension la réalisation d'une œuvre commune et celle d'un monde commun à travers divers situations « inter » : les imbrications de réseaux hétérogènes, les points de tensions et de jonctions entre des objectifs partagés et des intérêts divergents, l'entre-croisement des responsabilités et des investissements de chacun, les confrontations entre les registres de présentation de soi, les articulations entre les ressources hétérogènes des acteurs et enfin les échanges et transmissions dans les situations d'apprentissage.

#### **II-3-3 -1- Paroles sur place : l'imbrication de réseaux hétérogènes.**

La pratique de l'interculturalité développée dans le « processus-événement » Paroles sur place tient au fait de l'hétérogénéité des réseaux au travers desquels les associations ou personnes qui y prennent part sont sollicitées.

En effet, la mobilisation des « participants » (distingués de la mobilisation de l'équipe de mise en scène) s'opère à différents niveaux :

D'une part l'équipe salariée du CCO lance une invitation à participer adressée aux « Associations, bénévoles, militants, habitants du quartier, artistes, chers amis » par newsletter et courriers à l'ensemble du réseau CCO (associations hébergées, partenaires, adhérents etc.) mais également de manière plus large puisque PP<sup>113</sup> est un événement participatif ouvert à tout public (site web, Facebook, plaquette programme etc.). Il est aussi à noter que tous les membres de l'équipe salariée sont amenés à mobiliser les personnes ou associations qu'ils croisent pendant leur service (dans des temps formalisés ou non). Parfois, ils s'appuient sur la convention de domiciliation des associations en rappelant l'art.8, où est souligné une des spécificités du CCO :

« Le CCO est une pépinière associative, la domiciliation d'une association est un soutien actif qui vise à fortifier le développement de ladite association. A ce titre, l'occupant s'engage à participer de façon bénévole à des événements inter-associatifs organisés par le CCO » [Art.8 Convention de domiciliation des associations au CCO]

Pour autant, les associations hébergées au CCO ne sont jamais « obligées » par cet article de participer à PP. D'une part parce qu'il y a d'autres événements qui demandent une participation et d'autre part parce les acteurs du CCO n'entretiennent pas avec les associations participantes à PP des relations qui seraient de l'ordre de l'obligation. L'acceptation de s'investir dans un tel processus n'est pas de cet ordre comme nous le verrons un peu plus loin.

Par ailleurs, pour cette édition, les salariés du CCO ont montré également qu'ils mobilisaient des participants « potentiels » ou « à potentialités » en dehors de leur temps de travail et en dehors du « réseau CCO » (amis ou connaissances rencontrés sur d'autres temps ou lieux de socialisation). Il y a donc entrecroisements de plusieurs réseaux en ce que les participants ne sont pas forcément des personnes directement liées au CCO mais le deviennent par l'intermédiaire d'un des salariés du CCO.

En plus de cette mobilisation opérée par l'équipe salariée du CCO, les participants mobilisent eux-mêmes dans leur propre réseau. Nous pouvons citer en exemple le cas du vidéaste professionnel participant à PP. Cette année, il propose en plus de sa contribution, les services de ses étudiants du Centre Factory de Villeurbanne (deux étudiants en sonorisation, deux étudiantes vidéastes et une apprentie comédienne). D'autres participants mobilisent leurs amis :

---

<sup>113</sup> L'usage de cette abréviation fait partie des pratiques interne du CCO lui-même, intégré par Anne.

« Une des participantes se présente, elle connaît vaguement le CCO, que de nom, elle n'est jamais venue, elle a été embarquée par son ami » [Journal de bord, lundi 23 septembre 2013, Permanence artistique]

En revanche, sur cette édition, la mobilisation de tout un groupe de participants rassemblés autour d'une activité qui les relie (chorale, atelier d'écriture) semble avoir été écartée. L'effet de « groupes dans le groupe » voulait être limité contrairement à d'autres éditions où des propositions déjà « toutes faites » pouvaient être intégrées (parfois même au dernier moment) au spectacle. Ainsi, même si les participants ont mobilisé des personnes avec lesquelles ils exercent une activité par ailleurs, tous engageront leur personne dans le spectacle et non cette activité.

Même si nous donnons l'impression que les participants ne viennent que par un seul canal (soit ami d'un tel ou un tel, soit partenaires ou adhérents du CCO etc.). Il y a bien souvent un effet « cumul des canaux », comme le montre ces deux exemples :

« Je demande à une des participantes par quel biais elle est venue à PP cette année... elle me répond qu'elle connaissait la Cie Premier acte parce qu'il y a peu, elle était encore en charge des affaires culturelles à la Ville de Lyon dans le secteur « théâtre » et qu'elle connaît donc bien ce monde-là et pas mal de troupes : « j'ai dû traiter leur dossier à un moment ou à un autre » me dit-elle en riant. C'est une autre participante qui lui a parlé de PP. Connaissant le milieu du théâtre, elle a « tilté » sur le nom du metteur en scène et de sa compagnie et a accepté de participer » [Journal de bord, vendredi 8 novembre 2013, 14<sup>ème</sup> séance en atelier, semaine de répétition générale]

« Je demande à une des participantes si elle a déjà participé à PP précédemment, et la coupe en lui disant « oui mais, oui, tu as déjà participé à PP l'an dernier toi, c'est pour ça que ta tête me dit quelque chose ! » « ah non... » me répond-elle, « mais alors pourquoi j'ai la sensation de te connaître ? »... elle répond : « ah oui, j'étais là pour, comment ça s'appelle, un autre événement du CCO... ah comment... », je lui lance « ah mais oui ! C'était pour Théât'Réalités ! » « oui c'est ça ! je suis venue en tant que bénévole à Théât'... et ça m'a bien plu... », je lui demande alors « oui et puis du coup tu as vu les pièces de Sarkis... » « euh... oui, oui (l'air signifiant que ça ne l'avait pas vraiment marqué) et puis je suis dans la Cie L », entendant cela une autre participante, membre de la Cie L, s'approche de nous. La participante à qui je m'adressais reprend en désignant « oui c'est elle qui m'en a parlé, ça m'a motivée à venir » » [Journal de Bord, vendredi 8 novembre 2013, 14<sup>ème</sup> séance en atelier collectif, semaine de répétition générale]

En ce qui concerne la mobilisation de l'équipe de mise en scène, elle s'est faite dans le réseau des partenaires du CCO. En effet, plusieurs spectacles mis en scène par Sarkis Tcheumlekdjian fondateur de La Compagnie Premier acte ont été programmés lors de Théât'Réalités 2013. L'idée de proposer à Sarkis de diriger PP 2013 se fait donc peu après ce passage remarqué et très apprécié à TR 2013 (par le public comme par les membres du CA ou l'équipe salariée du CCO). Sarkis mobilisera lui-même son propre réseau (certains collaborateurs dans la Cie Premier acte) afin de l'accompagner dans cette aventure de création participative : une comédienne (Déborah Lamy) et la scénographe/ costumière de la Cie (Marie-Pierre Morel-Lab) avec lesquelles Sarkis travaille depuis plus de dix ans. En revanche pour le jour de la représentation, il semble qu'aucun des « amis » de la Cie Premier acte n'aient été mobilisé (contrairement à d'autres éditions où des acteurs du champ culturel

étaient venus par l'intermédiaire de l'équipe de mise en scène). Et puisqu'il est question de la mobilisation des publics pour le jour de la représentation nous pouvons noter deux points :

Le public de PP 2013 était composé pour une grande part de membres des réseaux des participants venant voir le spectacle pour la personne qui les sollicite. Il y avait également des membres du CA accompagnés parfois de leur famille ou amis mais très peu semble-t-il de membres d'associations hébergées ou partenaires du CCO, ni même de spectateurs « lambda » venus voir un spectacle et ce même si l'information a été diffusée très largement selon le même procédé que l'invitation à participer. En revanche il y avait des « officiels villeurbannais » pour reprendre le vocable du CCO, dont le Maire en personne. Sans nul doute qu'une stratégie électorale est à l'œuvre en raison des Municipales de 2014, mais il y a peut-être aussi en fond l'idée qu'ils se devaient d'être là au moment même où se discute avec cette équipe municipale le projet de partenariat dans la construction du futur CCO.

Enfin nous pouvons dire que le groupe de participants à PP a formé un autre réseau dans lequel circulent encore aujourd'hui (par mails essentiellement) les informations sur les activités des uns et des autres, cherchant à mobiliser des membres de ce groupe sur d'autres événements : représentation de spectacles d'artistes présents à PP, manifestations publiques (la marche contre le racisme du Samedi 30 novembre place Bellecour), soirées organisées (tous les mois) par certains participants. C'est en ce sens que la chargée de la vie associative à plusieurs reprises a signifié ce fait par des expressions telles que « il y avait tout PP ! » ou « heureusement que les participants PP étaient là ! »

Nous voyons là toutes les ramifications de réseaux hétérogènes qui se sont produites autour de PP 2013. Cet effet de « ramification » ne se prolongera pas forcément après l'événement. En revanche, un nouveau réseau apparaît. Nous pouvons retenir que l'environnement ou l'écosystème de PP n'est pas calqué sur celui du CCO, il se construit autrement dans le processus-événement lui-même. Nous voyons donc que les parties prenantes sont reliées de différentes façons à PP. La difficulté est peut-être bien de construire le « commun » avec des participants mobilisés dans des réseaux hétérogènes. Cette mobilisation tous azimuts entraînant une « hospitalité au tout-venant » pose la question des objectifs partagés déclinés en divers intérêts et peut-être même en intérêts divergents... c'est ce que nous allons aborder.

### **II-3-3-2- Les points de tensions et de jonctions entre objectifs partagés et diversification des intérêts**

Les objectifs de PP sont énoncés en 1998 comme suit :

- **Provoquer la rencontre interassociative**, créer des lieux de convivialité et d'échanges.
- **Rendre visible** le travail des associations qui travaillent avec le CCO auprès du public, des médias et des partenaires.

- *Construire une **parole collective** à partir d'un **support commun** : la mise en scène d'un spectacle* » [CCO-Infos n°24 1998]

Ces objectifs ne semblent pas avoir évolué au fil des éditions et sont présentés comme tels dans les discours de l'équipe CCO à toutes les parties prenantes de PP (l'équipe de mise en scène, les participants). Nous émettons l'hypothèse qu'il n'y a aucune raison de faire évoluer ces objectifs parce qu'ils peuvent recouvrir la disparité des intérêts des acteurs à participer à PP. Par exemple le metteur en scène de l'édition 2013 a pour intérêt l'inscription de sa Cie dans le paysage Villeurbannais (recherche de partenariats et de publics) notamment pour le développement de projets participatifs de proximité, voie dans laquelle désire s'engager désormais la Cie. Il a donc intérêt à participer à ce genre d'événement pour donner à voir ce que sa Cie est en mesure de faire.

Certains des participants ont également montré l'intérêt qu'ils ont à rendre visible leur activité associative, cela est perceptible par deux faits : d'une part l'application qu'ils ont à donner les renseignements nécessaires pour la publication de « la Gazette »<sup>114</sup> et leur attachement à certaines rectifications aux textes de présentation de leur activité associative. D'autre part, certains participants s'appliqueront à prendre part activement à la construction du spectacle à partir de l'activité qu'ils développent dans leur association (c'est le cas pour certains artistes par exemple ou associations qui proposent des ateliers).

Dans le même ordre d'idée nous pouvons également évoquer le fait que certains participent parce que c'est Sarkis de la Cie Premier acte qui prend en charge la mise en scène. La Cie est aussi un partenaire auprès duquel certains ont un intérêt à se rendre visible pour d'éventuelles collaborations ultérieures. Ces participants prendront donc aussi le travail de construction du spectacle très au sérieux et essaieront de s'investir pour donner le meilleur d'eux-mêmes.

« Une personne se présente en permanence artistique. Après quelques échanges, la personne mentionne qu'elle fait partie d'un groupe de musique kurde. Elle demande alors à Sarkis si c'est possible d'aller voir la Cie 1<sup>er</sup> Acte pour travailler avec eux (Sarkis travaille notamment avec un musicien arménien renommé) Sarkis répond « Oui bien sûr... mais ça... c'est la rencontre qui fera le reste » [Journal de Bord, Lundi 23 septembre 2013, Permanence artistique]

« (...) la personne prend la parole pour se présenter « bonjour, je suis [X] et je viens à PP pour éventuellement collaborer avec la Cie Premier acte, ce à quoi Sarkis répond dans l'instant que tout dépend de la rencontre « on ne peut savoir à l'avance... » [Journal de Bord, lundi 16 septembre 2013, soirée de lancement de PP]

Ces intérêts là sont parfois plus ou moins avoués par les participants mais jouent dans les interactions et les prises de positions dans la construction du spectacle.

---

<sup>114</sup> Paroles sur place est l'occasion chaque année de diffuser un petit dépliant présentant, outre le propos du spectacle, un petit encart pour chacune des associations qui y contribuent.

Pour d'autres il s'agit de marquer leur reconnaissance envers le CCO (parce qu'ils ont été accompagnés dans leur projet ou par les relations qu'ils y ont nouées). Nous pourrions alors comprendre que leur intérêt est aussi de continuer à entretenir ce type d'échanges et de collaborations. Pour autant certains de ces participants ne semblent pas formuler leur intérêt dans le sens d'une stratégie rationnelle. Il ne s'agit pas seulement d'un échange de service mais plutôt d'un échange de « bons procédés ». C'est en cela qu'ils disent « participer pour participer » ou pour « faire plaisir » aux acteurs d'une structure à laquelle ils tiennent, parfois même en mentionnant la personne de l'équipe salariée qu'ils ont envie de soutenir parce qu'ils la voient inquiète du nombre de participants. C'est ce que semble souligner l'extrait suivant :

« un des participants s'approche pour me saluer, je lui demande comment il va. Il me répond qu'il est juste venu pour assister à la séance mais qu'il ne participera finalement pas à PP cette année car un problème de famille le retient ailleurs. « De toute façon, ajoute-t-il, j'étais venu là pour participer, mais je vois bien qu'on n'a pas particulièrement besoin de moi, ça m'arrange quelque part » [Journal de bord, Lundi 4 novembre, 11<sup>ème</sup> séance en atelier]

D'autres paraissent être plus distants avec le fait de rendre visible leur activité, il s'agit plutôt de passer un moment convivial et de participer à l'élaboration de ce spectacle commun. Cela semble particulièrement ressortir lorsque les personnes sont membres d'une association et qu'elles signifient qu'elles ne viennent pas au titre de leur association mais à titre individuel (ce qui n'empêchera d'ailleurs pas que leur association soit présentée dans la Gazette). C'est alors qu'une problématique fait surface et nous l'avons nommée la « problématique des cacahouètes ». Il est bien entendu que celle-ci ne concerne pas seulement les personnes qui participent à PP pour une convivialité partagée mais soulève une question de fond. Cette appellation est directement liée aux reproches faits aux participants de préférer manger des cacahouètes plutôt que de travailler « sérieusement » aux répétitions, c'est ce que nous pouvons relever dans cet extrait :

« Sarkis dit que c'est bon, les gens peuvent sortir de dessous le tissu. Tout le monde sort et certains se précipitent vers le bar pour se restaurer pendant que d'autres vont aux toilettes. Une des participantes s'approche de moi et me dit « ah ! ça fait du bien ! ». Mais juste à ce moment, Sarkis veut à nouveau répéter la sortie du tissu et certains trainent un peu avant d'y retourner. Sarkis se retourne alors vivement vers le bar et lance « non mais là c'est pas possible ! ». Nathalie demande à tout le monde de se remettre en place : « c'est pas la pause ! ». Marie-Pierre lance d'un ton ironique « c'est pas l'heure de manger des cacahouètes ! » [Journal de bord, Mardi 5 novembre 2013, 12<sup>ème</sup> séance en atelier, semaine de répétition générale !]

Les instants conviviaux comme peuvent l'être ces temps de pauses sont parfois difficiles à faire correspondre avec l'idée de construire un spectacle de qualité. De même que durant la construction de ce spectacle il est difficile d'échanger sur autre chose que ce qui est en train de se faire ou de rire d'autres choses que ce qui est en train de se construire et quand bien même ces rires sont dus au travail mené (et ils sont très nombreux), ils sont bien souvent « maîtrisés » par le metteur en scène, obligé de poursuivre le sérieux de son propre travail. C'est ce que nous montre cet extrait :

« Restez à l'écoute les uns les autres, voilà c'est la bonne énergie ». Le chœur continue son mouvement et Sarkis lance « c'est bien ! ». Une des participantes dit alors son texte. Sarkis lui dit « c'est bien mais dis ton texte aux spectateurs », ce à quoi la participante rétorque « tout de suite ? ». A cette question les participants toujours assis dans les gradins rient aux éclats. « Allez on ne rit plus maintenant, tu peux reprendre ? » dit Sarkis. A la scène réalisée, une personne applaudit, Sarkis dit « c'est bien, soyons solidaires ! » » [Journal de bord, mardi 5 novembre 2013, 12<sup>ème</sup> séance en atelier, semaine de répétition générale !]

Le fait qu'il soit question de travailler sincèrement à la production d'un spectacle de qualité nous amène directement aux intérêts de la structure CCO. En effet, l'intérêt de produire ce travail est aussi une manière de singulariser le CCO dans un positionnement qui ne rentre pas dans une stricte partition du « champ du Social » et du « champ de la Culture ». Or, les liens entre ces deux champs sont désormais bien connus : si nous mettons de la Culture dans les pratiques du champ du Social ou du Social dans les pratiques du champ de la Culture, nous sommes dans du « Socio-cu ». Mais il semble que les acteurs du CCO ont bien du mal avec cette catégorie puisqu'elle draine avec elle un passif de pratiques qui ne correspondent pas à ce qu'ils veulent produire au CCO et rendre public. Pourtant, l'œuvre commune produite ne pourrait pas non plus entrer dans la programmation d'un équipement culturel institutionnel comme un spectacle « lambda ». Nous avons donc l'impression que les acteurs du CCO (et sa directrice en particulier) s'exercent à une extension du domaine de la Culture et du Social.

Pour autant, les objectifs de PP, tels qu'ils sont posés interrogent certains membres du CA et de l'équipe salariée : au vue de l'investissement que demande PP (en temps et en personnes) est-ce que les objectifs de l'action sont toujours très clairs ? Est-ce toujours un projet de rencontre interassociative ou est-ce autre chose, par exemple une action culturelle singulière ? dans ce cas pourquoi est-ce encore uniquement porté par la vie associative ? qu'est-ce qu'on cherche ? Or, il semble qu'un des objectifs de PP mentionnés dans la présentation générale de PP sur le site ne soit jamais convoqué dans la cause de cet évènement PP : « C'est surtout un moment de fête pour réaffirmer que vivre ensemble c'est s'enrichir quotidiennement des diverses paroles artistiques, sociales et politiques ». PP est une affaire politique !

Dans cette question de rendre cette politique d'action visible et publique, d'autres intérêts divergents sont entrés en friction : les acteurs du CCO privilégient le fait de faire participer un maximum de monde à PP (il n'y a pas de seuil et cela peut venir perturber le metteur en scène qui transpire de jour en jour à l'idée de devoir faire un spectacle avec plus ou moins 50 personnes en un mois à peine) mais également de faire rentrer un maximum de spectateurs dans la salle tout en respectant le choix de mise en scène de Sarkis... il a donc fallu négocier et parfois sur 50 cm de scène en plus ou en moins (selon qu'on se place du côté du membre de la régie générale en charge de la configuration de la salle ou du côté du metteur en scène qui affirme manquer de profondeur de scène pour jouer dans de bonnes conditions).

Nous le voyons, les objectifs de PP permettent à chacun des participants de s'investir suivant ses intérêts mais nous l'avons entrevu également, cette diversité d'intérêts peut parfois rendre les situations conflictuelles. Nous pouvons d'ailleurs souligner que certains participants ont dit ne pas avoir trouvé suffisamment leur compte à l'affaire. Les soifs n'ont pas toutes été suffisamment étanchées...

L'exposé de ces objectifs partagés et de la divergence d'intérêts vient interroger l'investissement et les responsabilités négociés entre les uns et les autres afin de trouver les justes équilibres du faire en commun par une pratique de l'interculturalité.

### **II-3-3-3- L'entre-croisement des responsabilités et des investissements de chacun**

Tous les acteurs de PP ont une part de responsabilité que nous dirons « générale » dès lors qu'ils y prennent part. On peut ainsi dire que chacun accepte le cadre d'interaction proposé et tient son rôle (Goffman). En revanche, il y a également une distribution plus fine des responsabilités qui sont le jeu de négociations entre les différents acteurs. Ces négociations sont bien sûr corrélées à la déclinaison des objectifs de PP et des intérêts des uns et des autres. Pour rendre compte de ces négociations nous allons présenter certains types d'interactions observés :

- **Entre l'équipe CCO et l'équipe de mise en scène.** Même si les objectifs de PP sont clairement énoncés lors des réunions de préparation (25 juin et 31 juillet 2013). Il reste que c'est tout au long du processus que les responsabilités des uns et des autres seront discutées et négociées. Ces négociations peuvent être opérées durant les réunions du comité de pilotage (14 et 17 octobre 2013) rassemblant les membres de l'équipe salariée en charge de PP et l'équipe de mise en scène. Les points de discussions et de négociations portent pour l'essentiel sur des accords que demande un « juste équilibre » entre les besoins et les possibilités de la salle, entre ce que demande un spectacle de qualité et faire de la participation, entre ce que sous-tend « faire du théâtre » et faire avec les différentes ressources de chacun etc. Pour autant, ce n'est pas seulement en temps de réunions que se discutent et se négocient les responsabilités (échanges de mails, discussion informelles etc.). En somme, l'équipe du CCO organise PP (calendrier des temps partagés, accueil des participants, matériel, repas et encas, communication, publication de la Gazette, circulation de l'information etc.), auquel s'ajoutent, notamment pour la chargée de la vie associative un travail de coordination et de suivi de la participation (réception des propositions des uns et des autres, suivi du déroulé, tous les participants ont-ils bien une place et un rôle ?) et des échanges entre les divers acteurs (participants, équipe technique, équipe CCO et équipe de mise en scène). L'équipe de mise en scène est quant à elle essentiellement responsable de la qualité du spectacle. Ainsi l'équipe CCO serait plutôt responsable des moyens et l'équipe de mise en scène de la fin... Plus encore, nous dirons que la répartition des responsabilités

engendre l'intervention des uns et des autres dans le champ d'action des uns et des autres. Pour prendre un exemple, si la chargée de vie associative constate la mise en retrait d'un participant et qu'elle demande à Sarkis de prendre ce fait en compte dans les prochaines séances, elle « perturbe » directement ses « plans artistiques ». De même si Sarkis tient à organiser des séances de répétitions en plus, la chargée de la vie associative doit lui rappeler qu'il n'a pas affaire à une « troupe de théâtre » mais à un groupe de personnes qui ont justement des intérêts divergents à produire cette œuvre commune :

« Sarkis évoque le fait d'une éventuelle répétition en plus le samedi 9 (jour de la représentation) au matin. Nathalie s'y oppose en signalant que ce sont des amateurs et que la générale du vendredi soir risque déjà de finir tard. Sarkis « je défends ce que je pense mais au final je me plie aux règles du lieu... ». Nathalie continue alors sur un autre point de l'ordre du jour « pour le moment convivial dans la semaine ». Mais Sarkis revient à la charge « je reviens sur le samedi matin : c'est eux qui vont demander si on bosse bien ! ». Nathalie rappelle qu'il a également affaire à une équipe salariée et que le temps de travail des uns et des autres ne se décide pas comme ça. Sarkis explique qu'il y a eu des temps partagés mais distincts avec le groupe du lundi et le groupe du mercredi et qu'il ne veut pas une succession de « sketches », « s'il faut faire du commun, déconstruire et construire jusqu'au dernier moment et si cela est nécessaire on fera ça même le samedi matin ! ». Nathalie rétorque qu'il ne faut pas tout le temps faire du commun « on n'est pas une troupe de théâtre, il faut arrêter à un moment donné ! ». Fernanda prend la parole « attention, la déconstruction/construction d'un spectacle est possible jusqu'au dernier moment quand on a affaire à des théâtres, à des habitués, qui ne seront donc pas perturbés par le changement, là c'est différent ! Par exemple il faut s'attendre à devoir appeler quelqu'un parce que c'est à lui de rentrer et qu'il n'est pas là, il est en train de fumer sa clope ! Là il y a pleins d'amateurs, donc il faut veiller à beaucoup de choses, y compris la technique ! Nathalie reprend « il y a un cadre, le calendrier ! » mais Sarkis répond « j'étais d'ailleurs étonné que le samedi n'y soit pas prévu ! Je suis entêté, je ne lâche rien, s'il faut je reste la nuit ! » Fernanda répond en partant sur autre chose mais qui rappelle les enjeux de PP « le rôle du CCO est aussi de travailler sur la trame, voir qui a bien trouvé sa place ou non. Il y a une veille particulière sur les timides qui ne sont peut-être même jamais venus. Par exemple une participante l'an dernier, c'est une grande gueule donc elle a su dire qu'elle n'avait pas trouvé sa place, mais pour nous c'est pas la peine de nous occuper de ce type de personnalité puisqu'ils savent se défendre tout seul. On sait qu'ils diront toute leur frustration et trouveront le moyen de l'exprimer même ailleurs s'il le faut. Nous, notre rôle est de voir ceux qui ne disent rien, c'est pour ça qu'on fait une réunion là, pour que l'équipe CCO réinvestisse bien PP à cet endroit là, pour que Sarkis gère l'artistique et nous autre chose. Après c'est à nous de faire aussi et de voir comment c'est intégré dans le spectacle ». [Journal de bord, réunion du comité de pilotage, lundi 14 octobre 2013, une heure avant le début de la 5<sup>ème</sup> séance en atelier]

Le fait que l'équipe CCO se charge du côté participatif a parfois demandé que la chargée de la vie associative s'implique dans d'autres tâches qui ne lui incombaient pas forcément au départ comme par exemple suivre la construction de la trame artistique et prendre des notes pour que les participants aient les indications suffisantes pour ne pas être perdus (indications qu'elle leur renvoyait d'une séance pour l'autre). Cela a bien aidé l'équipe de mise en scène à avancer dans cette construction :

« non ! on ne s'est pas compris, sur le roulement tout le monde rentre ! » lance Sarkis, il s'avance alors vers la scène et se tourne ensuite vers Nathalie « tu prends des notes, tu es la scripte (Déborah n'est effectivement pas présente à cette séance)... »

[Journal de bord, Mardi 5 novembre 2013, 12<sup>ème</sup> séance en atelier, semaine de répétition générale !]

### - Entre les participants et l'équipe de mise en scène :

La responsabilité de la qualité de ce qui est construit est portée par Sarkis mais pour cela il faut également que les participants soient responsabilisés dans leur place et leur rôle. Nombreuses sont les interactions qui montrent le metteur en scène en train de responsabiliser les participants tout comme les participants en train de responsabiliser le metteur en scène en lui demandant de ne pas se tromper d'objectifs. Les exemples auraient pu être multipliés à cet endroit mais nous n'en retiendrons que quelques uns pour illustrer le propos :

« bon, nous allons commencer par reprendre « aux fils du vent » parce qu'à mon grand étonnement, ça n'a pas fonctionné la dernière fois... il y en a qui ont demandé des textes, je leur en ai donné, et finalement ces textes ne sont pas sus ! Même au bout de plusieurs semaines ! Alors là je vous le dis, on doit passer un contrat de confiance, chacun doit prendre ses responsabilités et venir me voir en me disant « non je ne le sens pas », ce n'est pas moi qui vais prendre la décision pour vous, chacun doit prendre sa responsabilité pour qu'éventuellement je donne le texte à quelqu'un d'autre ! » [Journal de bord, vendredi 8 novembre 2013, 12<sup>ème</sup> séance en atelier]

« Deux participantes disent leur texte, Sarkis leur donne des éléments sur la posture du corps qu'elles doivent avoir et puis l'une d'elles se penche de plus en plus en avant... Sarkis lui dit « oui j'ai bien compris que tu te baissais pour lire ton texte et que ça n'a rien à voir avec une posture que tu veux prendre ! On ne me la fait pas ! ». Le reste des participants alors pour la plupart amassés sous un tissu dans cette séquence éclate de rire ! Sarkis reprend très sérieux « les textes doivent être sus ! » [Journal de bord, Mardi 5 novembre 2013, 12<sup>ème</sup> séance en atelier, semaine de répétition générale !]

« Fin de la séquence d'un danseur et d'un chanteur qui s'accompagne à la guitare. Applaudissements de la salle, « bravoououo !!!!!!! » sifflets, « ouais !!!! » « yeah, yeah, yeah ! » « magnifique ! », les applaudissements durent un certain temps ! un des participants salue « le public » en se penchant comme au théâtre et rejoint son partenaire de scène qui lui sourit en retour, ils s'attrapent par la main comme pour dire « bien joué ! ». Sarkis dit alors « hein ça marche », les participants répondent « ah ouais super, bravo » (rire de joie). Sarkis se lève et se tourne vers eux « super bein voilà si tout le monde pouvait travailler de son côté et ramener des choses construites euh... on pourrait boire un coup ! (rire) allez maintenant il faut qu'on enchaîne ! » et en s'adressant aux deux protagonistes « ça va ? Hein ? C'est bien bravo, vraiment, super bien chanté, très bonne présence, c'est juste ! C'est juste et pour l'un et pour l'autre... hein ? » certains des participants « ouais ! sublime ! », quelqu'un applaudit encore... Une des participantes intervient et commence à rouspéter « c'est magnifique, c'est super mais il est danseur ! », Sarkis se tourne vers elle « oui mais... », elle le coupe « nous on n'est pas acteur donc forcément les textes ne sont pas dits comme tu voudrais qu'ils soient dits ! », un participant derrière moi « on va pas rentrer là-dedans ! ». Sarkis répond « qu'il n'y ait pas de malentendu entre nous [il se rapproche de la participante tout en s'adressant à tous les participants, sa voix est grave et le volume plus bas que d'habitude], tout ce qu'on va faire ça sera beau d'accord ? », un participant « ouais ! », Sarkis reprend « c'est tout ce qu'il faut se dire ! Je ne peux pas supporter ces petites choses comme ça, ces petits décalages ! Nous travaillons pour que tout soit beau, après il y en a un qui sait jouer de la guitare et bein on le fait jouer de la guitare ! », un participant « ouais ! », Sarkis reprend « il y en a un qui sait bouger, il sait bouger ! [en s'adressant à la participante] Tu sais dire du texte, il y a des personnes qui... sont bien moins... bien moins bien servies

que toi, et c'est toi qui va le dire le texte ! Vous ne pouvez pas toujours remettre en question le travail que nous faisons ! nous avons une exigence et vous verrez, je, je, je... je vous ai demandé cette confiance dès le premier jour, dès les, les, les, comment on appelle ça, les rencontres qu'on a faites dans la salle, vous vous rappelez, je vous ai dit, il y aura un contrat entre nous qui s'appelle la confiance, si vous remettez toujours en question les choses, on perd du temps ! rendez-vous samedi, vous aurez le droit de me jeter, de nous jeter des pierres si on est à un endroit qui n'est pas de l'ordre du beau ! vous comprenez ? », la participante « non je réagis juste à ce que tu as dit à la fin du truc ! » « j'ai dit quoi ? » « t'as dit bien si tout le monde pouvait faire pareil euh... » Sarkis répond en s'adressant à l'ensemble et parle en même temps que la participante et sur un ton plus énervé « le papillon, il est pas beau le papillon ? le chœur qu'on a vu hier, le chœur quand on l'a vu gouverné par [X] il est pas beau ce chœur ? » [certains dans la salle « ah bein oui ! » « oui ! »] Sarkis « arrêtons ! soyons, soyons honnêtes ! non ! », d'autres participants interviennent en disant qu'il faut être positif, d'autres « tout est beau ! », un autre « tout le monde il est beau ! », Sarkis reprend « Non c'est important... c'est important que nous ayons une exigence vis-à-vis des autres mais vis-à-vis de nous même aussi ! », un autre participant « et puis la comparaison tue ! Faut pas comparer, la comparaison tue ! il y a aucune comparaison à avoir », Sarkis « mais le beau vient de l'humain ! il ne vient pas d'un savoir faire ! », le même participant « chacun est unique ! », Sarkis « voilà... il ne faut pas comparer »... Sarkis « je voudrais dire quand même, non ça mérite... stop excusez-moi » [tout le monde fait des commentaires en aparté, brouhaha], certains participants « chuuuuuut !!!! », un participant frappe dans ses mains pour ramener le calme... et dans une certaine tension Sarkis reprend « tout ce qu'on fera sera entendu ! », Déborah intervient alors « c'est bon calme toi Sarkis ! » ce à quoi il répond en se détournant des participants « non mais je ne supporte plus ça ! », la participante qui a lancé le « débat » a entre temps quitté l'assistance pour aller dehors prendre l'air » [Journal de bord, Mercredi 6 novembre 2013, 13<sup>ème</sup> séance en atelier, semaine de répétition générale]

Dans cet extrait nous voyons par ailleurs que les participants entre eux peuvent également se responsabiliser les uns les autres, et ce devant le metteur en scène. D'autres interactions montrent également cette forme de responsabilisation, notamment lorsqu'il est question de compter sur quelqu'un pour ramener un instrument de musique bien précis par exemple ou lors des répétitions en autogestion ou même pendant la construction du spectacle avec Sarkis lorsque certains ne sont pas suffisamment attentifs.

- **Entre les participants et l'équipe CCO** : nous l'avons vu l'équipe du CCO entretient des liens très étroits avec les participants, notamment dû au fait de l'organisation et de la coordination de PP (de nombreux mails sont envoyés, des points sont faits avant que la répétition ne commence, les discussions peuvent se poursuivre dans des temps plus informels etc.). Les participants sont donc aussi responsabilisés par l'équipe du CCO, ce que nous pouvons résumer par un « on compte sur vous ! ». Mais les participants attendent également en retour que l'équipe des salariés et notamment la chargée de la vie associative régule les rapports entre eux et l'équipe de mise en scène. Ainsi l'équipe du CCO doit aussi gérer les inquiétudes des participants sur tout un tas de « petites » choses (les costumes, le temps du filage général qui tarde à venir, les trous de mémoire dans les textes, la gestion des entrées et des sorties de scène etc.). Parfois certains énoncent des problèmes plus « généraux », de l'ordre de la tournure que prend PP cette année :

« Nous sommes le chargé de l'action culturelle et moi en train de fumer une cigarette sous le préau. Quatre participants arrivent. Une des participantes s'empresse de dire au salarié du CCO présent qu'elle se fait « grave chier » aux séances et que c'est bien la dernière fois qu'on lui demandera de participer à ce genre de truc ! « Faut pas déconner, on n'est pas des professionnels ! On n'est pas là pour faire un spectacle pro et lui a les mêmes exigences que pour les pros, ça ne fonctionne pas on est des amateurs, on est là pour s'amuser aussi ! ». Le salarié répond qu'il comprend... la participante reprend « tu sais, tu me connais, moi je suis franche ! Je dis les choses comme je les pense ! » [Journal de bord, Mardi 5 novembre 2013, 12<sup>ème</sup> séance en atelier, semaine de répétition générale !]

**Entre les membres de l'équipe de mise en scène :** des responsabilités sont également distribuées entre les membres de l'équipe de mise en scène : Déborah prend en charge quelques séances d'échauffements et le suivi de la conduite, Marie-Pierre s'occupe de réfléchir aux costumes et de quelques éléments de scénographie. Pour autant Sarkis attend d'elles aussi qu'elles donnent des conseils pendant les séances de répétition et leur demande très fréquemment ce qu'elles en pensent. Déborah suit également la distribution des rôles de chacun des participants sur le déroulé qui est en train de se construire (cela est opéré plus en dehors de séances mais en fonction de ce qu'il s'est passé lors des séances). Cette équipe est constituée de professionnels et les responsabilités sont négociées et attribuées entre eux sans que d'autres acteurs n'interviennent dans cette répartition des tâches, ce qui parfois engendrera des situations conflictuelles dès lors que l'équipe CCO viendra poser la question de la participation comme nous pouvons le voir dans cet extrait :

« Fernanda explique la nécessité de faire de la médiation pour que chacun trouve sa place. Elle demande ce que fait Marie-Pierre, la costumière-scénographe parce qu'elle pourrait travailler avec certains qui ne disent pas de textes par exemple... Elle demande aussi que lui soit transmis le déroulé, le tableau se fait chaque année pour voir justement qui fait quoi et cette année elle n'a rien ! Nathalie répond que tout n'est pas encore fixé et qu'elle attend le retour de Déborah qui s'en charge » [Journal de Bord, Réunion d'équipe mardi 22 Octobre 2013 au matin]

**- Entre les membres de l'équipe CCO :** L'extrait précédemment cité questionne également la différenciation des places et rôles que tiennent les membres de l'équipe salariés du CCO (dans l'extrait nous voyons par exemple que la directrice est là pour recadrer et distribuer les responsabilités). Mais comme nous avons déjà commencé à l'évoquer ces responsabilités sont complexes parce qu'elles se jouent à plusieurs niveaux, ce qui engendre un besoin de négociation constante des responsabilités et de savoir en quelque sorte qui fait quoi dans cette affaire. Cela peut engendrer des situations conflictuelles qui arrivent plus ou moins à se résoudre tant dans les temps de réunions que dans des temps plus informels.

« Nathalie veut exposer son point de vue sur le nombre de participants qui arrivent dans PP. Elle s'interroge, peut-être qu'il est temps de fermer les portes de la participation. Fernanda revient sur le mail qu'elle a écrit pour dire que ce n'était pas un mail pour exclure des gens mais au contraire pour redéfinir le rôle du CCO dans PP. (...) Nathalie dit alors son souci de ne pas mettre en danger les gens et la construction du spectacle. Fernanda rappelle que PP c'est faire du commun et qu'il n'a jamais été dit que c'était simple et facile, « c'est bousculer, déranger aussi les cadres de chacun, ça pleure, ça gueule etc. c'est violent tout ça mais c'est aussi comme ça la fabrication du commun ». Nathalie rappelle alors que certains n'ont

encore rien fait et que quand ils voient encore des gens arriver et qui plus est prendre un rôle, c'est problématique. Cela crée trop de disparités de participation et il faut veiller à ce que tout le monde trouve sa place selon Nathalie. Fernanda redit qu'il y a désormais un protocole d'accueil (instauré la veille) en accord avec Sarkis et que c'est à l'équipe du CCO d'expliquer le projet, filtrer, évaluer comment la personne peut rentrer dans le projet : « Il est important que le CCO intervienne aussi dans PP, qu'il soit le médiateur, il faut médier les arrivées c'est notre boulot, il faut qu'on soit en capacité de faire ça ». La décision est prise de voir avec Sarkis comment il peut commencer à faire travailler les participants qui n'ont encore rien fait autour des propositions qu'ils ont pourtant faites. » [Journal de bord, Mardi 22 octobre, réunion d'équipe]

Cette discussion ne se clôt pas à la fin du temps en réunion et se poursuivra sur le temps de midi, en cuisine, notamment entre la chargée de la vie associative et le chargé de l'action culturelle qui ne sont pas du même avis sur la question de stopper la mobilisation :

« Nathalie explique qu'elle aime que les choses soient claires et cadrées. Fabien dit que lui aime faire justement des trous dans le cadre. Nathalie rétorque qu'il faut alors gérer le fait de faire des trous et pas laisser à celui qui tient le cadre le soin de le faire « c'est trop facile sinon ! ». Malgré le dissensus et les enjeux importants qui sont discutés, le ton est cordial et humoristique » [Journal de Bord, Mardi 22 octobre 2013]

Dans cette question de la distribution des responsabilités de chacun des acteurs se joue également la question de la présentation de soi. En effet, les responsabilités peuvent se distribuer aussi en fonction de la personne qu'on a en face de soi, de comment elle se présente et se place elle-même dans le projet. Nous allons donc aborder ce point en montrant que là aussi la complexité se fait jour.

### **II-3-3- 4- Les différents registres de présentation de soi et leurs confrontations**

Se présenter, c'est aussi marquer la légitimité que nous avons à prendre place et peut-être même à assumer certaines responsabilités. La réunion de lancement de PP et les permanences artistiques ont été des temps propices à la présentation de soi. Par ailleurs nous avons également noté que c'est tout au long du processus que les acteurs se présentent les uns aux autres et que cela détermine aussi les places et les rôles tenus par chacun dans un jeu complexe. Cette présentation de soi contribue à s'accorder sur la situation dans laquelle on agit : quels sont les cadres et codes proposés comme référence pour définir la scène des interactions.

L'équipe artistique et notamment Sarkis a, dans sa présentation aux participants, tenté d'asseoir sa légitimité comme metteur en scène aux commandes de la construction de ce spectacle. C'est ce que nous pouvons lire dans l'extrait qui suit :

« A la suite de quoi Sarkis prend la parole pour se présenter, il commence par ironiser sur son nom imprononçable et dit qu'il est d'origine arménienne, poussé par le vent... la Compagnie Premier acte existant depuis 1985 avec une quarantaine de spectacles à son

actif. Il explique également son rapport avec le texte et la musique en langage très imagé (en parlant de voyage, de mouvement de rencontres dans les textes pour arriver à des créations) puis se reprend pour expliquer que la Compagnie a un très fort désir de transmission, et que c'est en ce sens qu'ils ont développé une école installée à Villeurbanne avec des valeurs et des envies. Il dit également que c'est en ce sens qu'il a accepté de participer à Paroles sur place [...] Il dit avoir assisté à Paroles sur place l'an dernier, il le présente comme un « formidable spectacle, un art vivant au plein sens du terme » ce qui rejoint sa « passion pour les voyages et la convivialité ». Sarkis raconte des anecdotes sur ses projets participatifs précédents et sur ses nombreux voyages dont il fait une liste non exhaustive aux participants et explique que c'est pour cette raison qu'il fait du théâtre en expliquant qu'il est « comme une feuille portée par le vent » et que c'est son « caractère de vie ». Du coup il enchaîne sur la présentation du thème de cette année « j'ai pensé au vent comme thème pour cette année » en y accolant un défilé de ses premières idées : migrations, le vent qui amène des graines, pas de frontière, rêveries possibles... et qu'il compte « choper le vent dans toutes ses formes d'expressions possibles : picturales ou dansées, ou chantées etc. Il annonce qu'il a un synopsis mais que celui-ci reste entièrement ouvert à toutes les propositions puisque le vent est aussi prétexte à la rencontre et aux mélanges. Il dit qu'il faut le savoir-faire et le savoir être de chacun des participants pour passer un bon moment, un moment de qualité mais précise qu'il aime quand le geste est porté « il ne faut pas simplement dire un texte pour dire un texte, mais dire un texte pour délivrer un message ». Il explique que pour les gens de théâtre le texte n'est pas un problème, il est possible dans toutes les langues et même dans une langue imaginaire (gromelo). Il précise qu'il est un enseignant et qu'il aime donc transmettre mais qu'en même temps, il apprend en transmettant. Il redonne un exemple d'une création qu'il a faite au Vietnam et pour laquelle il dit qu'il a plus appris qu'apporté au final. Sur ce il continue son explication de ce que représente le vent pour lui et relance une série de mots : le mouvement, l'exode, le déracinement, l'exil, le retour aux sources... Il annonce qu'il a déjà cherché beaucoup de poèmes et de poètes puisqu'il aime le texte, et qu'il est curieux. Le vent pour lui est aussi le mouvement et l'analyse du mouvement comme une appréhension de la mécanique des corps. C'est ce qu'il cherche. Puis il enchaîne sur le fait qu'il cherche un titre... il fait mine de chercher et puis lance « les fils du vent », « les fils du vent », « autant en apporte le vent ». « il me faut des citations ou des proverbes si vous avez, nous sommes à l'écoute, c'est la première des qualités pour être sur une scène de théâtre, l'écoute, la curiosité, l'envie d'entreprendre ». Sarkis lance également qu'ils ont l'idée d'un micro-trottoir avec des questions du type « qu'est-ce que tu penses du vent ? Qu'est-ce que le vent ? » et ce dans la langue qu'on veut. Il réexplique aussi qu'il a des expériences antérieures notamment son travail dans les prisons et dans une IME et souligne que ça a été magnifique de richesse sur ce que les gens ont pu apporter. Les paroles des enfants notamment qui ont pu exprimer des choses incroyables sur un questionnement sur la prison. Il explique que le micro-trottoir est un bon outil pour « commettre un acte artistique » en posant une simple question : qu'est-ce que le vent ? Il explique ensuite que pour sa part, le vent qu'il comprend le moins est le courant d'air « on ouvre une fenêtre et une autre et hop, le vent s'engouffre, bon même si je comprends un peu ce qu'il se passe, mais j'aimerais bien cerner plus la chose, j'aimerais qu'on m'explique », il reprend en disant qu'il a envie de chercher sur le vent et qu'il a lu beaucoup de choses, mais que naturellement il en dira pas plus pour l'heure mais qu'il aimerait bien évoquer les racines, ce que le vent apporte jusqu'à nous.... Au cours de ces explications, Sarkis interroge sans pour autant attendre une réponse « vous voyez ? vous comprenez ? » à quasiment chaque fin de phrases explicatives. Et là il finit sur alors qu'est-ce que le vent vous évoque ? Les participants présents commencent alors à dire ce que ce que le vent leur évoque : les vents des quatre coins du monde / le vent qui rend fou / le vent et les éoliennes, l'environnement, l'écologie / les instruments à vent etc. les propositions fusent (personne ne prend de notes). Sarkis intervient à nouveau pour dire qu'il faut ensuite un déduire un fil conducteur, choper le sens dramatique, la dramaturgie narrative puisque « ce qui me mobilise c'est de dire ensemble quelque chose » [...] Sarkis explique ensuite devant tout le monde que c'est sa première expérience en la matière. Et qu'il est impressionné de se trouver là devant eux et de prendre la parole. Sarkis se dit fortement intimidé et que c'est pour se rassurer aussi qu'il a prévu son filet de sécurité : une trame est déjà pensée, mais il rappelle que bien

sûr c'est encore totalement ouvert à toutes propositions. Il se dit prêt à réviser sa copie « Il est intéressant d'être entendu dans ses choix mais il faut bien voir aussi ce qu'on veut dire ensemble. Il faut trouver le fil conducteur. C'est un moyen de s'enrichir par tous les moyens » et Sarkis dit militer pour un théâtre joyeux, « parce qu'on fait dans la joie ». Il ne veut pas construire un spectacle où les propositions seraient mises côte à côte c'est pour cela qu'il faut un fil qui tissera le tout : il faut pouvoir dire quelque chose dans la qualité ». Sarkis rappelle que pour lui, le théâtre est le père des arts vivants, il y aura de toute façon des mots (ça me rappelle P Dujardin qui lors de la précédente édition disait que le politique était l'art des arts...) » [Journal de bord, lundi 16 septembre 2013, réunion de lancement PP 2013]

La longueur de cet extrait, due au soin qu'apporte Sarkis pour se présenter et présenter la Cie, montre aussi les différents registres utilisés pour asseoir sa légitimité à conduire ce spectacle précisément. Sarkis énonce en effet, ses compétences, ses capacités, ses ressources, ses acquis, ses expériences mais également ses envies, ses ambitions, sa compréhension du thème et de PP et pour cela il joue aussi sur le registre de l'intime et de l'émotion.

Il en va de même pour les participants. En revanche il se pose une autre question pour eux qui contribue au flou de la définition de ce qu'est PP et à la complexité du processus. En effet, PP joue sur différents registres et fait appel à la personne, en tant qu'elle se présente seule ou par le groupe qu'elle pourrait représenter. Cela est notamment visible lors des permanences artistiques lorsque le metteur en scène demande au participant de se présenter. Les participants demandent parfois des précisions (moi ? mon association ? mon parcours ?...), comme le metteur en scène ne détermine pas la présentation qu'il attend, laissant la personne se dire, différents registres de présentation de soi peuvent apparaître : présentation de l'activité professionnelle et/ou de son association et/ou son expérience de vie etc. La question sur les langues parlées déclenche en règle générale, lorsque la personne n'a pas déjà par elle-même évoqué des éléments de vie personnelle, le récit de la migration vécue par la personne. Des détails de vie intime sont alors dévoilés.

« **Association « Les cousines d'Averroès** », représentée par [X] : Langue maternelle : judéo-espagnol ; était prof d'espagnol ; est issue d'une famille juive d'Istanbul (1492) ; Toute sa famille a été déportée pendant la guerre. Mère née à Bursa (ville du nord-ouest de l'Anatolie en Turquie (idem pour Sarkis), venue en France en 1924, père venu en 1918. Association : Espagne et ses cultures. Averroès : philosophe andalou (XIIe siècle) dont les livres ont été brûlés par intégristes musulmans de l'époque. Il était lui-même musulman. L'asso monte des spectacles. Le premier était "L'exil et le chant" monté il y a 3 ans au CCO (Il s'appelait au début : "Et le vent emporte les mots") - Avait commencé une correspondance poétique avec une amie marocaine. En retour d'un de ses poèmes, [X] a écrit : "Cela même qui fait vivre ?", Poème sur le souffle. Elle l'a d'ailleurs apporté et le lit. Le vent : en vieillissant, [X] l'écoute et le contemple. [X] fait de nombreuses références notamment cite Jean Hatzfeld, journaliste et écrivain français : Reporter au Rwanda à l'époque du génocide, a écrit 3 ouvrages s'y rapportant : Dans le nu de la vie , Une Saison de machettes et La Stratégie des antilopes » [notes prises le lundi 23 septembre 2013 par la chargée de la vie associative dans le tableau dédié à la synthèse des permanences artistiques]

Certains des participants ne se présentent pas tous de la même façon c'est-à-dire en usant de différents registres disponibles comme peut le faire la personne de cet extrait. Ils

peuvent soit rester sur un seul registre d'énonciation soit en combiner certains mais sans se raconter de façon plus intime.

« **MRAP, association représenté par [X]** : la personne dit qu'elle veut rester discrète ; a été surpris l'an dernier de sa timidité et difficulté d'être sur scène mais prêt pour cette année, d'autant si accompagnée ; cite Théodore Monod sur l'errance » [notes prises le lundi 23 septembre 2013 par la chargée de la vie associative dans le tableau dédié à la synthèse des permanences artistiques]

Comme nous l'avons illustré ici, se présenter aux autres n'est pas fait de la même façon par tout un chacun, cela dépend aussi des personnalités qui se font face. Fernanda a souligné que le rôle du CCO était notamment de faire attention aux plus timides. Par ailleurs les plus réservés ne sont pas forcément ceux qui ne trouvent pas de place puisque leur réserve peut aussi susciter la curiosité du metteur en scène et son désir de creuser la relation artistique avec certains. En outre il est important de stipuler que la présentation des uns aux autres est opérante tout au long du processus et que certains temps de répétition en cercle restreints, voire en duos, peuvent contribuer à cela. C'est ce que semble signifier Sarkis lorsqu'il me raconte sa rencontre avec un participant. Ce dernier, en évoquant son histoire personnelle, a touché Sarkis qui trouve, de ce fait, que son texte récité n'a plus du tout la même portée et signification. Il révèle qu'il est donc content d'être allé dans cette forme d'intimité pour travailler la force de sa présence sur scène avec lui. En somme il s'est appuyé sur ce récit de vie pour que le récit fictionnel prenne de la valeur, du poids, de l'importance.

D'autre part nous avons noté que certains participants étaient soucieux de ces enjeux de placement notamment par ce qu'on donne à voir de soi et s'inquiètent quelque peu de la place qu'ils prennent alors dans le spectacle, tout en sachant qu'ils ont aussi fort intérêt à prendre cette place. C'est ce que nous pouvons lire dans l'extrait suivant :

« Discussion avec une participante dehors, sous le préau. Je demande à cette participante de se présenter. Elle me répond qu'elle est en école de théâtre et qu'elle est une élève de Arnaud de Paris... Elle voulait faire un truc en dehors de l'école et Arnaud lui a parlé de PP. Elle dit que ce qu'elle apprécie dans PP c'est le fait qu'il y ait moins de stress pour jouer devant des gens par rapport à son école où tout le monde juge tout le temps : « ici vu que ce ne sont pas des spécialistes, c'est bienveillant... ». Elle continue en me disant qu'elle ne viendra pour autant pas forcément le mercredi parce qu'elle voyait qu'elle prenait beaucoup de place vu qu'elle est très boulimique de plein de choses dès que ça concerne le théâtre. Je lui demande si c'est une chose qu'elle a entendu dire par les autres participants. Elle me dit que non... c'est juste qu'elle sent que ça peut être gênant et en plus, précise-t-elle, elle est débordée en ce moment donc ça l'arrangera de ne pas venir mercredi » [Journal de Bord, lundi 21 octobre 2013, 7<sup>ème</sup> séance en atelier]

Cette volonté de faire du théâtre a été captée par Sarkis, celui-ci ne manquera d'ailleurs pas de le souligner publiquement, sans se soucier de l'éventuelle frustration générée par cette « élection » :

« On passe à la scène de deux autres personnes. Sarkis dit qu'il a capté que l'une d'entre elle voulait être comédienne... la participante est visiblement très heureuse de cette annonce faite, sans rien dire, son visage s'illumine... Quant à sa partenaire de

scène son visage se ferme. Cette participante, je l'ai croisée par hasard à un arrêt de tram en sortant d'une séance en atelier de PP. Elle était en pleine discussion avec une de ses amies, non participante à PP. Pour ne pas les déranger et parce que nous ne nous connaissions pas plus que ça avec cette participante, je ne me suis pas approchée d'elles, mais j'ai écouté leur conversation de loin. La participante expliquait à son amie combien elle était heureuse d'avoir trouvé le temps de se remettre au théâtre, qu'elle en a déjà beaucoup fait mais qu'elle avait dû arrêter. Elle explique que la comédie l'a toujours poursuivie et qu'elle se sent douée pour ça même si elle ne veut pas en faire son métier... mais que c'est une grande passion » [Journal de bord, Lundi 4 novembre 2013, 11<sup>ème</sup> séance en atelier, semaine de répétition générale !]

Enfin nous terminerons cette esquisse de la complexité de la présentation de soi en signifiant qu'elle joue également sur l'objectif et l'intérêt porté au fait de rendre visible son association. Cela dépend d'une part des échanges que les participants ont entre eux et de la manière qu'ils ont de se présenter les uns aux autres :

« Alors que je demande à une participante de quelle association elle fait partie, celle-ci me répond « la Cie L », une autre participante intervient « à c'est bien comme nom ! mais je ne vous connaissais pas... ». Elles engagent alors une conversation toutes les deux. La participante membre de la « Cie L » reprend « oui L comme les ailes (elle mime les gestes des ailes d'un oiseau) et L comme « elle », le féminin quoi, et puis « L » comme Liberté... mais pourquoi tu devrais nous connaître ? », l'autre participante répond « bein parce que moi je travaillais au service des affaires culturelles à Lyon », « ah d'accord, mais je ne savais pas ! », « c'est quoi ce que vous faites dans cette Cie ? », la participante, membre de la Cie, explique que la Cie L fait des spectacles pour jeunes publics. Je demande alors « ah oui c'est toi qui écris les pièces ? », elle répond « non, non on part de comptines et moi je m'occupe de les mettre en scène, là on fait « Lili la bagarre », l'histoire d'une petite fille qui se bat et qui va petit à petit transformer sa violence pour la mettre au service de la défense d'une cause, celui d'un petit sans papier qui doit être expulsé »... [ *Journal de Bord, Vendredi 8 novembre 2013, 14<sup>ème</sup> séance en atelier, semaine de répétition générale* ]

Il faut préciser que cette conversation a eu lieu la veille de la représentation du spectacle. D'autre part, la présentation de soi joue dans le fait de rendre visible son activité en ce que cette activité sera ou non utilisée dans le spectacle qui dépend donc de ce que la personne dit d'elle-même. Or, il semble que les personnes disant qu'elles exerçaient une activité artistique en se présentant seront « avantagées » pour la rendre visible dans le spectacle. Mais pour autant tous les participants ne sont pas logés à la même enseigne : un participant peut avoir mentionné tout son potentiel artistique sans pour autant qu'il n'attire l'attention du metteur en scène ou de ses collaborateurs. Cela a été le cas notamment pour un danseur qui n'a pas voulu prendre sa place d'emblée dans le spectacle tout en signifiant son potentiel (par l'énonciation et par des actes de démonstration). En revanche d'autres danseurs ont su attirer l'attention du metteur en scène et trouver une place « d'entrée de jeu » dans le spectacle.

La présentation de soi a donc des dimensions complexes et joue dans la place et les rôles que les participants vont jouer dans la construction du spectacle commun. Et nous pouvons dire que la présentation de soi entre en jeu sans que nous puissions pour l'heure réellement en dévoiler la complexité. Ce flou est essentiel pour que le jeu artistique et la liberté personnelle s'expriment et fasse création ensemble.

En revanche est à noter que, au-delà des différentes présentations de soi, la construction d'un spectacle « commun » dépend aussi de la manière dont les ressources, compétences ou capacités de chacun peuvent ou non prendre place dans cette construction. Cela est directement corrélé à ce que nous entendons par la notion d' « hospitalité »<sup>115</sup>. Et justement, il s'opère des choix, des orientations que nous allons voir immédiatement comme une nouvelle épreuve de la construction du commun.

### II-3-3- 5- Les articulations entre les ressources hétérogènes des acteurs

Le thème de cette édition « Les fils du vent » a été choisi par Sarkis et approuvé par Fernanda. Cela a été définitivement décidé lors de la réunion de préparation du 25 juin 2013 et a été divulgué aux participants lors de la réunion de lancement de PP le 16 septembre 2013 :

« Sarkis enchaîne sur la présentation du thème de cette année « j'ai pensé au vent comme thème pour cette année » en y accolant un défilé de ses premières idées : migrations, le vent qui amène des graines, pas de frontière, rêveries possibles... et qu'il compte « choper le vent dans toutes ses formes d'expressions possibles : picturales ou dansées, ou chantées etc. Il annonce qu'il a un synopsis mais que celui-ci reste entièrement ouvert à toutes les propositions puisque le vent est aussi prétexte à la rencontre et aux mélanges. Il dit qu'il faut le savoir-faire et le savoir être de chacun des participants pour passer un bon moment, un moment de qualité mais précise qu'il aime quand le geste est porté « il ne faut pas simplement dire un texte pour dire un texte, mais dire un texte pour délivrer un message ». Il explique que pour les gens de théâtre le texte n'est pas un problème, il est possible dans toutes les langues et même dans une langue imaginaire (gromelo) » [Journal de bord, lundi 16 septembre 2013, réunion de lancement PP 2013]

A partir de ce thème, des choix et des orientations vont être pris et ce tout au long du processus de PP. Pour opérer ces choix, il est aussi question d'interactions et de négociations, ce que nous allons montrer dès à présent.

**« Tenir une trame » :** Sarkis l'énonce clairement aux participants, notamment lors des permanences artistiques, tous les textes proposés (qu'ils soient écrits par le participant lui-même ou par un auteur que le participant affectionne particulièrement) ne pourront être gardés pour construire la trame du spectacle. Au vu du nombre impressionnant de textes proposés par les participants, il paraît logique qu'ils ne puissent être tous gardés, et cela est d'ailleurs bien compris et accepté des participants. Sarkis explique qu'il ne s'agit pas de faire une collection de textes pour les mettre côte à côte sans qu'ils aient de liens entre eux. Il s'agit de porter un message collectivement et pour que ce message soit porté il est nécessaire de travailler sur la cohérence de la trame. Pour autant, l'idée de la cohérence ne résout pas totalement la question du choix d'un texte comme nous le verrons.

---

<sup>115</sup> Sur cette question cf Joseph Isaac, *Prises, réserves, épreuves*, in *Communications*, 65, 1997. pp. 131-142 dans lequel il énonce ce que nous pouvons entendre par la notion d' « hospitalité » entendu, non pas comme accorder une place à l'autre dans un élan de charité mais bien comme ce qui permet à l'autre d'être capable, en mesure d'exister pleinement.

Par ailleurs, Sarkis s'est lui-même présenté à PP avec une trame de textes déjà construite à partir de ces références à lui. Il a même expliqué que c'était une « sécurité », au cas où aucune proposition de textes ne serait faite ou s'il avait eu du mal à construire un message porté et porteur à partir des propositions. Etant donné le nombre de propositions des participants, Sarkis et sa collaboratrice Déborah ont au fur et à mesure des séances en atelier intégré les textes qui pouvaient former cette fameuse trame, jusqu'à, et Sarkis le dira lui-même, réduire à peau de chagrin la présence de ses propres textes.

« Sarkis redit bien qu'ils ont dû faire des choix en expliquant que ce n'est pas un jugement de valeur mais pour lier ensemble les textes. Il rappelle que 70 % des textes du spectacle sont amenés par les participants et qu'il a « balayé d'un revers de la main quasi tout ce qu'il avait pensé au départ » mais que « c'est pas grave, c'est mieux comme ça » » [Journal de bord, Lundi 14 octobre 2013, 5<sup>ème</sup> séance en atelier]

Il faut donc pour construire cette trame faire des concessions (du côté des participants comme du côté du metteur en scène), c'est-à-dire laisser à la fois la porte ouverte à des significations différentes portées par des textes hétérogènes mais fermer la porte pour que les textes aillent dans un sens commun, qui lui, est défini et tenu par le metteur en scène lui-même. Pour Sarkis, il s'agit de suivre plus ou moins la thématique de l'exil, des migrations, de l'accueil de l'autre, des rencontres. Nous le voyons, cette thématique restreint les possibilités d'interprétation que laissait le thème du « vent » présenté aux participants. Il semble alors que les choix des textes soient soumis à deux injonctions : porter sur le thème du vent mais porter aussi sur la thématique de l'exil et des rencontres. Or, que faut-il privilégier, la thématique ou le thème ? Nous pourrions répondre, qu'à l'évidence les deux sont à privilégier pour opérer le choix et pourtant, pour prendre un exemple nous pouvons mentionner la présence dans la trame d'un texte de Senghor « Je suis parti » qui porte sur l'exil et non sur le vent... Ce texte est présenté comme un texte fort par Sarkis. En somme, les choix peuvent être discutés puisque soumis à des critères qui sont à la fois de l'ordre de l'orientation sur une thématique précise et de la subjectivité du metteur en scène sur le sens que peut avoir de sélectionner ce texte plutôt qu'un autre. C'est donc là que des frustrations peuvent resurgir :

« A la fin de la séance, les participants sont encore tous assis en cercle sur des chaises, Déborah est debout en train de faire le point sur la conduite du spectacle, Sarkis est aussi debout à l'écart, et de Déborah, et des participants. Une des participantes interpellent à voix haute Déborah devant l'assistance : « mon texte n'a donc pas été retenu... », Déborah est lapidaire « bein non », voyant que le visage de la participante se fermait, Déborah ne donne pas plus d'explication sur le choix mais dit : « oui j'ai le rôle de la méchante dans l'histoire... mais en fait on ne pouvait pas tout garder », Sarkis reprend « 70 textes ont été amenés par [X], on ne pouvait pas tout garder à moins d'appeler le spectacle « les mémoires de [X] ! », l'assistance rit. Sarkis reprend « votre association a aussi amené beaucoup de textes » [la participante en question fait partie de cette association] (...) à la fin de la séance, nous discutons Nathalie et moi et deux autres participants. Ils disent avoir vu partir la participante en question furieuse et en larmes. « Mince, lance Nathalie, je ne l'ai pas vue partir ! et encore moins en pleurant ! ». Ces deux participants ont trouvé l'attitude de Déborah très dure. Ils disent que visiblement la participante était très attachée à ce texte et que c'est par ailleurs une personne très fragile. L'un des deux participants est particulièrement en colère sur cette décision de ne pas prendre ce texte, surtout qu'il ne le trouve pas incohérent avec l'ensemble « ça parle du vent non ?!!! est-ce que le texte de Senghor parle du vent ? Non !!! Alors ? ». Nathalie dit qu'elle ne l'a pas vue partir sinon elle l'aurait rattrapée pour voir avec elle une solution » [Journal de bord, Lundi 14 octobre 2013, 5<sup>ème</sup> séance en atelier]

Nous le voyons, le choix de garder ou pas tel ou tel texte plutôt qu'un autre n'est pas chose vraiment expliquée avec les participants, ou du moins pas soumise à discussion et négociée avec les participants. Sarkis est le seul acteur à avoir le pouvoir de faire les choix pour la trame du spectacle. Le participatif ici se définit par le fait de proposer des textes pour la trame et non dans l'acte de décision sur ce que doit être cette trame. Ce fait donne parfois l'impression aux participants d'être « sélectionnés » ou pas suivant la valeur de leur référence.

« **Proposez !** » : en dehors de l'appel à textes qui a été opéré pour construire la trame du spectacle, les participants doivent rendre compte de leur capacités, compétences ou envies. Nous faisons une différence entre les notions de « capacité », « compétence » et « envie » en ce que, par exemple un danseur a pour compétence de savoir danser mais peut également avoir envie de dire du texte, dans ce cas, il faudra également qu'il dise s'il est en capacité de le faire ou que soit « jaugée » cette capacité à le faire. C'est bien dans ces capacités que des déplacements peuvent être opérés (certains ne se déplaceront pas de leurs compétences pendant que d'autres le feront avec plus ou moins de prise de risques et de succès auprès du metteur en scène qui doit prendre des décisions). Dans le temps des permanences artistiques, ces capacités, compétences et envies sont exprimées par les participants, comme le montrent ces quelques exemples tirés des tableaux de synthèse de ces permanences :

« Sait dessiner, 10 ans de danse en modern jazz MJC Jean Macé, classique depuis 3 ans école de Pascale Cordioux. En tant que danseuse : air, portés, sauts et respiration »

« [L'une et l'autre] sont Slameuses : le principe, c'est dire un texte. [L'une] anime des ateliers de slam à Rillieux ; monte un festival slam en mai 2014 à Rillieux ; "Ce qui est en toi est plus grand que n'importe quel pays du Monde - ouvert à tous les vents. [L'autre] écrit, slam, fait le clown ; chante si le texte lui plait. Elle écrit depuis l'adolescence et a vu et rencontré [l'autre slameuse] et a été "subjuguée". Elle participe à une comédie musicale en Isère sur l'histoire du Gospel (par Kristaa Williams – chanteuse de gospel Villeurbanne – 2 pôles de répétitions – pôle Villeurbanne + pôle de Charvieu Chavagneux) + fait du Théâtre amateur. Lectures par les deux personnes pendant la permanence des textes issus de la trame de Sarkis »

« [Deux personnes qui se présentent ensemble]. L'une adore chanter, chante en russe, en tatar, en breton. [l'autre personne] est nicaraguayen ; parle un peu le Miskito (langue Maya) / va écrire un poème sur le vent. Joue de la guitare, écrit des poèmes ; connaît très bien les références littéraires de Sarkis. Aiment le mélange des cultures. Ils participent chaque année aux lectures multilingues à Vaulx-en-Velin. [l'une des personnes] peut faire le micro-trottoir (est journaliste) »

« Mal entendante / vent = réalité connue n'apportant que des inconnues ; souffle indispensable à la vie humaine et animale... ; grand oiseau de la fin et du renouveau ; un fugitif éphémère qui cadence les peurs et les joies ancestrales ; un fugitif éphémère qui provoque la folie ; un fugitif éphémère, des poussières soulevées, qui pétrifie l'instant paisible - tempête de sable ; un fugitif éphémère tatoué de musique, qui intensifie les rencontres amoureuses ; un fugitif éphémère explose dans les moiteurs de la mémoire. Folie // guerre. A participé au 1er Paroles sur place avec l'AFPS. Aime danser, parler, rire. A travaillé avec des artistes (Laurent Vercelletto) en résidence à Vaulx-en-Velin à l'espace Charlie Chaplin (lectures, a été choeur et choryphée) »

« [une personne] : Suit le mouvement de PP, n'est ni comédien, ni musicien "Ouvrons les frontières". Discussion du groupe autour du thème du vent puis enchaînement sur la question de la terre ; [la personne] cite une mère de famille d'origine étrangère qui a fait de la France « sa » terre depuis la perte d'un enfant ici, elle ne peut plus repartir »

Même si les capacités des personnes à lire du texte sont déjà jaugées par le metteur en scène durant ces permanences. Certaines séquences sont aussi proposées par les participants eux-

mêmes ensuite. Les décisions sur la question de qui va faire quoi s'opèrent durant les séances en ateliers en fonction de la façon dont les choses sont ressenties en situation

### « Jouer juste »

« Sarkis demande si quelqu'un d'autre a quelque chose à montrer. Un des participants lève la main. « Vas-y » dit Sarkis. Le participant sort une feuille et commence à lire son texte. Sarkis le stoppe et lui demande de venir au centre du demi-cercle pour le dire. A la fin de la lecture Sarkis lui demande s'il peut prendre sa guitare et chanter le texte. Le participant s'exécute. Il commence à chanter son texte en précisant que pour l'accorder à sa musique il a changé quelques mots. A la fin tous les participants applaudissent et Sarkis sourit pour lui dire que c'est bien et qu'il faudra intégrer ça au spectacle.

Parfois Sarkis refuse la proposition telle qu'elle est formulée et présentée par le participant pour alors solliciter d'autres participants à la séquence. Ainsi, Sarkis prend des décisions, et pour déterminer ses choix, il emploie les expressions « ça marche », « ça fonctionne », « c'est bien » jusqu'à la consécration du « c'est juste ! ».

« Sarkis dit qu'il verrait bien un écran où défile son propre texte de référence pour que ça soit lu... il demande alors à une participante si elle veut bien faire de la peinture pendant ce temps. C'est possible ? La participante semble être d'accord. Sarkis : « oui parce qu'il nous faut du plastique, là on a trop de texte ! ça va être chiant si on a que du texte ! ». Sarkis va voir Déborah pour récupérer le texte et le tend à la participante « tiens tu veux bien essayer de lire ce texte pour nous ? ». La participante s'exécute. Sarkis l'arrête au bout d'une minute « non non ! lis avec l'envie de nous faire passer des choses ! ». Elle refait mais n'est pas plus convaincante, Sarkis le lui fait savoir en faisant la moue, les bras croisés... elle retourne s'asseoir au sol et dit que ce texte ne lui convient pas du tout. Sarkis lui répond « ah si, là tu ne peux pas refuser » c'est le seul texte qu'il me reste, je ne négocierai pas là-dessus ! », « non mais je ne vois pas, de toute façon même en peinture je ne vois pas ce que je peux faire là-dessus », « mais si tu verras ! », « Non mais peut-être que ce texte n'est pas fait pour moi ! ». Sarkis demande alors à une autre participante de le lire, elle le lit de façon moins scolaire mais sans grande conviction non plus. Sarkis demande à Déborah « alors c'est elle qui le lira ? », Déborah ne répond rien. Sarkis : « non il ne sera pas lu mais passé à l'écran... ». Déborah gomme sa feuille et lance « je n'y comprends plus rien... » [Journal de bord, lundi 21 octobre 2013, 7<sup>ème</sup> séance en atelier]

La construction du spectacle se fait donc en fonction de ce qui se passe en atelier. Le critère d'appréciation qui semble déterminer les décisions qui sont prises par Sarkis est la justesse du jeu ou du moins la perspective que les participants soient en capacité de produire cette justesse pour le jour J du spectacle (et non les applaudissements des participants par exemple). Cette mention ne sert pas seulement à qualifier ce qui est produit par les participants qui jouent leur scène mais également pour les techniciens son et lumière, comme le montre l'extrait suivant :

« Pour l'instant on va écouter un extrait des micros trottoirs réalisés pour voir ce que ça donne. Laurent, Michel pouvez-vous lancer un extrait ? regard vers le haut secteur régie « Pas de souci, on envoie ». A la fin de la séquence les participants applaudissent, l'un d'entre eux lance « c'est émouvant », Laurent dit qu'il y a des problèmes de niveaux sonores encore et qu'il y a des passages peut-être encore un peu trop longs... ce à quoi Sarkis répond que ce ne sera jamais trop long pour lui ! mais rajoute qu'il n'est pas d'accord avec le vent en fond sonore des paroles... et qu'il vaut mieux laisser les voix toutes seules ou alors trouver des bruitages plus comme des percus ou du bourdon mais pas du vent, comme ce que peut proposer le contrebassiste, et ça ferait du lien en plus... Laurent et Michel enlèvent les fonds sonores et Sarkis demande une réécoute. « trop fort ça ! vous voyez c'est plus juste sans vent ! oui cet

esprit là, après on cherche ensemble hein ! » » [Journal de bord, 12<sup>ème</sup> séance en atelier, semaine de répétition générale !]

Nous verrons également que cette expression « c'est juste » sert d'indicateur aux participants en plein apprentissage dans leur rôle à tenir. Pour l'heure nous pouvons souligner le fait que seul le metteur en scène (et éventuellement ces collaboratrices) déterminent ce qui est « jouer juste » ou non. Toute intervention sur la qualité du jeu ou les propositions de mise en scène par les participants sont évitées et contournées voire d'emblée rejetées :

« Nathalie dit « oui il faut trouver une solution pour la sortie des gens et faire en sorte que le tissu soit retiré parce que [X] est gêné s'il doit danser dessus, on a vu hier, c'est pas possible ! » [X] a justement une proposition pour la sortie du rideau... il se dirige vers Sarkis pour lui parler à voix basse, et Sarkis de lui répondre « on va voir, avant je vais essayer quelque chose ». Sarkis dit « [X] va tirer le tissu et ceux qui sont dessous vont se resserrer pour former une boule ! », [X] retourne voir Sarkis pour lui dire autre chose, ce à quoi Sarkis répond « on va voir on va déjà essayer ça ! » (Sarkis ne reviendra pas sur la proposition qu'il fait pour essayer autre chose) [Journal de bord, Mardi 5 novembre 2013, 12<sup>ème</sup> séance en atelier, semaine de répétition générale !]

« Le vidéaste attiré est allé s'asseoir dans le demi cercle, il ne filme plus. A la fin de la séquence jouée par deux participantes, il intervient pour dire à Sarkis que le jeu lui paraît être trop « théâtral » façon « tragédie classique » et demande « pourquoi ne pas jouer un vrai personnage réac' plutôt que de prendre ce ton morne ? ». Sarkis l'arrête tout de suite « non non mais là je travaille, on n'est pas dans un film, c'est du théâtre, ce n'est pas comme si on faisait une vidéo, le théâtre a une manière de dire particulière on n'est pas là pour retranscrire la vérité comme dans un reportage ou quoi... et puis si on est cinquante à donner son avis, ses préférences c'est juste pas possible, je vous demande de me faire confiance... un autre participant fait une remarque à une des participantes de la séquence en question. Je n'entends pas ce qu'il dit mais Sarkis lui lance un regard noir... il ne dit rien, juste « on reprend » » [Journal de bord, Lundi 21 octobre 2013, 7<sup>ème</sup> séance en atelier]

A cette difficulté de faire des choix dans l'hétérogénéité des propositions des participants (textes, capacités, compétences, envie...) et de trouver un rôle et une place à chacun s'ajoute le fait que le groupe est mouvant tout au long du processus. Certaines personnes se désisteront au fil du temps pour plusieurs raisons : soit le participant n'arrive pas à trouver sa place dans le spectacle et/ou n'est pas particulièrement attiré par ce qui est proposé, soit le participant a finalement un imprévu qui l'oblige à arrêter. En revanche d'autres participants arrivent en cours de route. Il faut alors intégrer ces personnes alors que la construction est en cours... Cela a été source de conflits dans l'équipe du CCO jusqu'à que soit posé par la directrice un protocole d'accueil des nouveaux arrivants. Même si ce protocole a clarifié les choses, les discussions allaient encore bon train et certaines difficultés se posaient toujours : comment faire pour à la fois intégrer les ressources de ces nouveaux venus, et ce tout en ne froissant pas les participants qui n'ont encore rien à faire et commencent à trouver le temps long... la fabrication du commun est complexe !

Enfin nous terminerons par dire que certaines compétences n'ont pas du tout été explorées ni même mobilisées dans le spectacle. Nous pensons en particulier à ce participant dont la passion est le bricolage et qui ramenait pratiquement à chaque séance une de ses confections (une tour symbolisant la tour de Babel selon lui, un panneau avec des images montrant des personnes représentant l'expression de cultures différentes, un bar roulant

etc.). Aucune de ses conceptions n'a été utilisée pour le spectacle (elles pouvaient être effectivement difficiles à placer...) mais encore moins sa compétence de bricoleur... De même Sarkis avait énoncé son désir d'introduire autre chose que du texte au spectacle (bien qu'il y ait déjà de la musique et de la danse), il pensait notamment à des propositions plus plastiques. Enfin, un des participants, photographe professionnel, proposait ses services pour éventuellement inclure des images dans la construction du spectacle. Cela ne sera pas pris en compte.

L'interrogation de multiplier les disciplines dans l'équipe de la mise en scène afin de prendre en compte les diverses ressources des participants est importante. Cette question s'est posée lors des éditions précédentes. Parfois, le choix a été fait de faire collaborer des artistes de différentes disciplines, mais la construction du spectacle dépend alors largement de leur bonne entente (ce qui est apparu comme une difficulté mentionnée sur certaines évaluations). Mais alors se pose la question de l'autonomie des participants pour éventuellement mettre en partage leur ressource et construire avec. Pourrait-on imaginer des metteurs en scène en situation d'apprentissage ?

### **II-3-3- 6- Les échanges et transmissions dans les situations d'apprentissage**

Lors des séances en atelier, il y a un temps d'échauffement. Les participants sont déjà mis en situation d'apprentissage du théâtre par des indications et des consignes très précises. Ces séquences d'échauffement seront par ailleurs directement mises au service de la construction du spectacle.

« Au commencement de la première séance en atelier. Sarkis parle d'un truc hyper important pour lui : le changement de tenue nécessaire à la mise au travail « le changement de costume, on se débarrasse de ce qu'on porte la journée pour être à l'aise pour travailler, il faut une tenue spéciale pour ce temps de théâtre ». Ensuite Sarkis passe à l'action, les gens se mettent debout en grand cercle et Sarkis montre les exercices à reproduire : mouvement du corps, conscience de soi, maintien, allure, diction etc. Les participants présents jouent le jeu et Sarkis est très content » [Journal de bord, lundi 30 septembre, première séance en atelier]

Sauf que ces échauffements ont parfois été assimilés à de la « gym » par certains participants (qui s'arrangeaient pour arriver une heure après le début de la séance), ou encore qualifiés de trop « théâtre » pour d'autres pendant que d'autres encore y trouvaient largement leur compte.

« Je croise un des participants à PP, il a bien aimé la séance d'hier, lui est danseur professionnel mais connaît aussi les exercices de théâtre me dit-il. Il comprend aussi la démarche de Sarkis, c'est d'ailleurs ce qu'il aime : entrer dans l'univers de l'autre. Mais il aime aussi prêter attention à ce qui se dit autour de lui, il a entendu des murmures d'interrogation de la part des participants : ce n'est pas comme l'an dernier ! il faut voir... » [Journal de bord, mardi 1<sup>er</sup> octobre, lendemain de la première séance en atelier]

Puis pour la construction du spectacle cette situation d'apprentissage est encore amplifiée : elle balaye tout ce que peut demander la discipline du théâtre (vocabulaire,

expression de chaque parties du corps, postures, tonalité de la voix, niveau sonore de la voix, jouer juste pour tenir un propos, déplacements sur scène, entrées et sorties de scène, attitude en coulisse, placement en fonction des lumières etc.).

« La lumière est braquée sur le visage d'une participante. Sarkis lui demande « ça va la lumière ou c'est trop sur tes yeux ? » « oui un peu trop ». Sarkis s'adresse alors aux techniciens lumière : « alors baissez un peu ! il ne faut pas que ça gêne non plus ». Sarkis remonte son pantalon en faisant un demi tour sur lui-même en direction des gradins « non là c'est encore trop... là, c'est bon elle va s'habituer ! » [Journal de bord, mardi 5 novembre 2013, 12<sup>ème</sup> séance en atelier, semaine de répétition générale]

« Les participants de la scène « au fils du vent s'installent », la lumière dominante est rouge, le restant de la salle A est dans le noir... Sarkis « chuchuchut ! on se met en place »... il se tient debout devant la scène, il a retiré un des tatamis pour pouvoir se tenir debout et regarder la scène toujours d'une position centrale. Tout au long de cette séquence, il sortira peu de son rectangle vide sauf pour se rendre sur scène et donner des indications plus précises aux participants. Sarkis dit « [X], un tout petit peu plus à cours, que ça ne ferme pas le cercle, voilà, très bien... le principe, le principe, alors maintenant on va essayer de créer un climat... ça va ? le principe c'est que quand vous prenez la parole, il faut à un moment donné aussi euh, prendre la lumière, c'est une façon de parler par exemple, si [X] tu prends la parole, c'est venir prendre la parole, et pas.... Vous comprenez et ça va tout changer, alors, on y va, en italienne mais à voix forte, d'accord, même si vous sentez que c'est un peu faux, on dit souvent d'ailleurs au théâtre que plus c'est faux, plus c'est vrai, on vérifiera, enfin, plus c'est vrai, en tout cas plus c'est loin de la réalité plus c'est de l'art... au théâtre... on, on enchaîne... en italienne... ». [X] commence le texte, la poursuite se met donc sur elle et plonge le reste du groupe dans le noir. Sarkis « très bien » puis il se retourne pour s'adresser au technicien lumière « reste sur le voyageur de minuit finalement je me suis planté l'autre fois, en lumière, en poursuite... on continue, regardez toujours votre tentation c'est de regarder soit celle qui parle, soit le public, qui est à mon avis celui pour lequel on fait tout ce travail, vous voyez, donc à des moments (Sarkis frappe dans ses mains) à des répliques précises, très bien au clap, vous venez défier le public (Sarkis frappe une nouvelle fois dans ses mains et les participants tournent alors la tête en direction du public), voilà très bien ». [Sarkis continue de guider le groupe dans sa diction du texte] Sarkis « alors, c'est de meilleure facture en italienne, vous sentez ? (...) Sarkis « c'est bien Arnaud (le vidéaste qui lance les vidéos en arrière fond de la scène)... mais tu vois je peux te faire une suggestion ? travaille sur la vitesse que ce soit quelque chose de moins réel... c'est une suggestion hein, je ne te vois pas... je ne vois pas ta réaction... », Arnaud répond « je suis sous la poursuite en fait, je fais exprès pour pas que tu vois ma tête... » « comment ? » « non non je suis à côté de la poursuite » (rire) « ah oui mais je ne vois pas ta réaction... » « non non mais ouais » « tu vois parce que ça va nous tirer l'œil alors que c'est quelque chose qui... » // Sarkis « alors il y en a qui parle de lui et d'autre d'elle, on va se mettre d'accord, normalement le texte c'est le voyageur de minuit, il se trouve que c'est une femme qui le joue mais presque j'ai envie de dire peu importe que ça soit une femme ou un homme, c'est un texte que l'on dit, vous comprenez, alors on ne va pas l'attaquer parce qu'elle a une robe, on va garder le fils du vent... c'est la parole du fils, du fils du vent, d'ailleurs c'est un des titres puisqu'on a une confusion entre au fil du vent, au fils du vent, bein là ça sera le fils du vent d'accord ? on se dit ça, c'est l'occasion de rétablir euh, euh... d'accord ? ça te va ? » en s'adressant à celle qui joue le fils du vent (et qui donc est une femme) ce qui provoque le rire des participants.

Puis arrive le moment de [X], presque sur la fin du texte et Sarkis la fait reprendre et reprendre maintes fois son levé, que Sarkis ne trouve pas théâtral. Il va alors lui montrer sur scène comment se lever. Puis une fois que [X] est debout, Sarkis lui dit qu'elle ne peut pas laisser ses bras balants comme elle le fait « et puis cette attitude, posture, non ! », il l'imite (tout le monde éclate de rire) « c'est pas possible ça, tu comprends ! tu as qu'à montrer les paumes de tes mains, au moins tes bras se tiendront, c'est tout le corps qu'il faut travailler pour avoir une posture et être entendu

dans son texte ! » les autres du groupe regardent et rient aux imitations de Sarkis... Sarkis s'approche d'elle, se met côte-à-côte avec elle et lui dit « t'as jamais fait ça à quelqu'un « viens mon petit loulou » (en tendant les bras, paumes de mains ouvertes et visibles et en penchant la tête) ». Le groupe rit. [X] reproduit ce que vient de faire Sarkis en donnant sa tirade. Sarkis « voilà sans trop pencher la tête non plus ! » (d'une main il se saisit de la tête de [X] et la repositionne de façon droite) le groupe explose de rire... [X] reprend sa tirade en faisant le geste puis se retourne vers Sarkis « tu crois ? », Sarkis répond « non ! mais ne serait-ce que ça » (il revient sur le geste et le fait beaucoup plus bas à hauteur du bassin) « tu vois sinon tes mains sont comme des ficelles » (il relâche alors ses bras et ses mains le long de son corps en les laissant complètement ballants), « mais tu peux faire ça aussi » (il marque encore moins le geste), [X] reproduit et Sarkis lance « bein voilà, allons y ! ». [X] reprend fait un petit geste et le relâche aussitôt ! Sarkis « tiens les, tiens les tes mains ! », [X] reprend... sans geste, Sarkis ne dit plus rien...

Le texte file tirades après tirades, pendant ce temps Sarkis ne relâche pas son attention des acteurs, il les suit encore et toujours par des mouvements du corps engagé... comme un chef d'orchestre. Puis sur une tirade Sarkis lance « articule plus », il reprend la tirade en exagérant l'articulation, mais la personne ne reprend pas ce qu'il fait, Sarkis reprend alors un mot « dans les Bos-quets », la personne reprend « dans les bosquets » normalement... et continue son texte jusqu'à vraiment trop avaler la fin... Sarkis reprend « à-qui-que-ce-soit », la personne reprend « à qui que ce soit ». Une autre personne attaque sa réplique en s'avançant puisqu'elle doit s'approcher du public jusqu'à la marque au sol, Sarkis dit « avance encore un peu » et au technicien lumière « essaye de mettre une poursuite, très légère, une mouche... une très floue voilà... ». La personne reprend sa tirade... Sarkis redonne une indication aux techniciens lumière « et on va chercher le voyageur, Alexis ? voilà [X] c'est [X]...[X], [X] ! voilà, c'est elle... on enchaine... » » [Journal de bord, Vendredi 8 novembre 2013, 14<sup>ème</sup> séance en atelier, la veille du spectacle]

Nous le voyons Sarkis utilise également un vocabulaire très technique avec les techniciens son et lumière. Mais en même temps aura toujours son attitude de metteur en scène avec eux et donc de comment ils doivent faire pour obtenir ce qu'il demande (les techniciens lumière étant en apprentissage au CCO, ils sont également aisément en situation d'apprentissage avec Sarkis). En revanche dès lors qu'il s'agit de communiquer avec les musiciens le vocabulaire se fait moins précis. Sarkis utilise un langage en onomatopée pour diriger la musique. Le langage commun demandé par Sarkis est alors plus de l'ordre de son vocabulaire à lui, sans intégrer d'autres vocabulaires. Ou pour le dire autrement le langage commun n'est pas fabriqué à partir des différents langages des participants. Sarkis n'est que très rarement en situation d'apprentissage, sauf peut-être le fait d'apprendre à faire au CCO...

« Sarkis demande à [X] de s'installer à cours sur la scène. Il explique jardin et cours aux participants « Jules César » quand on se place du point de vue des gradins. Une personne dit « ou Jésus Christ », Sarkis répond « oui c'est comme on veut suivant les références qu'on se choisit, ça peut être Jean Claude aussi » rire de l'assistance ! Sarkis dit qu'il emploie les termes qu'on utilise dans le théâtre, c'est un langage commun « pour qu'on se comprenne et en même temps ça vous apprend des choses aussi » (...) [journal de bord, lundi 4 novembre 2013, 11<sup>ème</sup> séance en atelier, semaine de répétition générale !]

Nous pouvons noter qu'une seule participante s'est vu donner la direction des opérations durant les temps de séances dirigées par Sarkis. Il s'agit d'une participante qui maîtrisait parfaitement la technique du « circle song » c'est-à-dire le fait de construire un chant improvisé et participatif (la participante indique à une portion du chœur d'imiter la

boucle rythmique et chantée qu'elle fait, puis indique une autre boucle à une autre portion, et ainsi de suite jusqu'à imbriquer et orchestrer les différentes parties et donner à entendre un ensemble chorale).

Parfois le temps d'apprentissage devant être assuré par un participant par manque de compétence de Sarkis dans le domaine est reporté à plus tard, sans être organisé dans le temps de la séance en atelier, ni même en dehors. Les participants ont parfois échangé entre eux leur savoir-faire dans des temps informels :

« A la fin de la séance, vers le bar des personnes viennent dire à une participante qu'elle danse super bien la valse ! « pour elle c'est facile » dit-elle « je n'ai jamais appris mais je l'ai toujours dansé à diverses occasions avec mon père et autres ! », « tu peux m'apprendre » rétorque l'une, la participante répond « c'est simple, je n'ai rien d'autres à dire que 1,2,3, 1,2,3 etc. et tu tournes et tu tournes... » » [Journal de bord, lundi 21 octobre 2013, 7<sup>ème</sup> séance en atelier]

En revanche ces dernières sont parfois difficiles parce que l'apprenant n'est pas forcément considéré comme suffisamment compétent et d'autres groupes se forment comme pour avancer une autre légitimité :

« Pour cette séance, les participants étaient conviés à venir une demi-heure à l'avance pour répéter. Bon nombre de participants arrivent donc une demi-heure avant. Deux participantes prennent en main la répétition du chant, d'autres participants se joignent à elles et elles reprennent ce qu'elles disent car ça ne sonne pas juste selon eux. Les deux premières participantes ont du mal à se faire entendre. Alors une des chanteuses arrête et s'écarte du groupe en disant que c'est n'importe quoi et que tout le monde chante son truc sans qu'on comprenne les voix qui sont prises... une autre participante arrive sur ces entrefaites et la participante qui s'était retirée du groupe va vite lui demander de prendre les choses en main. Celle-ci veut d'abord se déshabiller, elle vient juste d'arriver... elle se dirige dans les gradins, un autre participant est là avec sa guitare et s'entraîne, il la regarde en riant « c'est faux, il faut que tu ailles les aider ! ». La participante répond « oui parce qu'elles ne prennent pas les bonnes voix ! », elle commence à claquer des doigts et à écouter ce qu'elles chantent, quelques instants après elle tentera d'aller les aider en répartissant un peu plus les voix de chacun mais ça ne fonctionne pas vraiment, non plus. Elle lance alors « attendez, je vais enregistrer pour qu'on se rende compte de ce qui cloche ». A côté, d'autres participants forment un autre petit groupe pour chanter une autre chanson, non incluse dans le spectacle, puisque Sarkis et Déborah l'ont écartée. Elles sont à côté des gradins dans un premier temps et puis iront ensuite s'asseoir au premier rang des gradins, à peu près au milieu pour entonner le chant, elles ont l'air très heureuse de reprendre cet air et se félicite de leur prestation » [Journal de bord, Vendredi 8 novembre 2013, 14<sup>ème</sup> séance en atelier collectif, semaine de répétition générale]

La situation d'apprentissage et la marge de manœuvre laissée pour que les uns passent d'une situation à l'autre est complexe à gérer et pourtant n'est-ce pas là également une forme d'hospitalité que de laisser à la personne le soin de nous apprendre quelque chose ?

### **Vivre l'expérience de Paroles sur Place – témoignage et analyse de Fabienne Tanon – 28/12/2013**

C'est à la suite de l'expérience de l'atelier Speed-dating, où à la hâte il m'a fallu répondre à cette demande de l'institution, imaginer une procédure d'atelier ayant pour objectif de mettre au jour

les pratiques interculturelles visibles, telles que perçues, vécues par ses utilisateurs, que j'ai pensé à Paroles sur Place comme autre lieu pour explorer cette dimension propre au CCO.

C'est en partie le fait d'une satisfaction mitigée, ressentie à la fin de cet atelier que, pour en savoir plus sur l'interculturalité vécue (mise en actes dans les pratiques de ce lieu) que j'ai voulu m'impliquer dans la réalisation de Paroles sur Places, en devenant un des membres de cette production artistique, événement phare de la rentrée du CCO.

Je vais essayer de donner un vécu personnel, donc subjectif, de ma participation dans cette réalisation, tout en essayant d'en avoir un peu de recul.

### **Mon arrivée dans Paroles sur place**

Premier point à souligner, bien que mon arrivée fut tardive, courant octobre et non dès septembre pour les rencontres préparatoires, je me suis sentie bien accueillie par Nathalie qui m'a immédiatement montré le calendrier des rencontres à venir. Je choisis très vite mon jour, et inscris mon nom sur la feuille des présences. Cette feuille sera un point de vigilance permanente pour Nathalie.

J'entre dans le cercle présent autour de Sarkis et m'insère dans le travail collectif d'échauffement. Je monte donc dans le train en marche, un peu surprise tout de même que ce soit si facile. Nous sommes bien une trentaine de personnes présentes, et je remarque que l'un d'entre nous ne parle pas français, un autre membre lui traduit les paroles de Sarkis. J'apprendrai une semaine plus tard qu'il vient d'arriver à Lyon depuis son Amérique natale, avec sa contrebasse, qu'il cherche à se loger et qu'il est un peu dépassé par les démarches administratives à faire ! Il est venu amené par un ami qui lui a parlé de Paroles sur place, et il avait dans ses bagages un morceau d'improvisation que Sarkis a choisi de mettre en début du spectacle.

Puis Sarkis parle de la distribution des textes et très vite je perçois quelques tensions à ce sujet entre participants encore dans l'attente ou la demande d'un texte. Je note que lors de cette séance, comme dans la suivante, des crispations se font jour et Sarkis prendra plusieurs fois la précaution de prévenir que tous les textes ne peuvent être pris, qu'ils sont fort nombreux et qu'un choix est à faire pour maintenir la cohérence du spectacle.

Je comprends à ce discours que tout n'est pas joué et qu'une place m'est encore possible dans ce vaste ensemble. Je me sens en terre inconnue, en éveil et en curiosité de ce qui se déroule, moi qui n'aie jamais fait de théâtre.

Sarkis cherche à distribuer les rôles de chacun et demande qui veut lire un texte. C'est ma seule compétence en la matière, je lève donc vite la main. Je me vois proposer un texte « Ouragan » à partager avec une autre, Raphaëlle, et nous tentons une première lecture à deux. Essai concluant, dit Sarkis, nos timbres de voix étant de même hauteur.

Me voici ravie de cet échange et de ma compagne de texte, et réciproquement. Cependant ce texte, je le connais, il provient d'un roman que j'ai lu et chez moi, je recherche dans le livre le passage en question. Je l'apporte à Sarkis lors de la séance suivante, il ne le connaissait pas et lui montre la suite du passage choisi, il trouve les phrases suivantes tout à fait dans l'axe du thème et notre passage est rallongé d'un paragraphe.

Sa préoccupation reste cependant que tous trouvent une place dans cette production, en texte, musique ou danse. (...)

### **Que dire de l'implication de chacun dans ce travail ?**

Sarkis insistera régulièrement sur cet aspect, montrant par là son inquiétude et la nécessité que tous soient concernés jusqu'au bout pour la réussite de la production. Pour lui c'est certainement

un challenge que de mettre au travail un groupe aussi large (plus d'une trentaine (?) de personnes) et de niveau aussi hétérogène, allant de total débutant à des artistes professionnels. Des disparités apparaissent dans les capacités de chacun à rester en alerte même si son « morceau » n'est pas répété ce jour-là. Parfois le bateau tangue mais la houle s'apaise et le travail reprend.

Le niveau de vigilance demandé par Sarkis s'il me semble tout à fait normal pour un tel défi, paraît cependant trop dur à certains, peu habitués à ce type de travail, ou encore présents déjà l'an dernier. Des comparaisons se font alors, et des critiques apparaissent quant au « dirigisme » de Sarkis. Nous participons à une mise en intensité par le travail exigé, une mise en tension, et Sarkis doit faire plusieurs rappels à l'ordre, à l'écoute des uns et des autres, à la concentration collective, à une attitude attentive de chacun face au travail de tous. Cela provoque aussi beaucoup de rires, de complicités, de moments forts entre nous.

L'échéance finale approchant, nous décidons ma partenaire et moi, avec celle qui nous accompagne au chant, d'ajouter une séance de travail supplémentaire le samedi précédant le spectacle (donc une semaine avant), au CCO. Nous voulons répéter toutes les trois et nous assurer que notre trio fonctionne. Marie Claire, notre choriste (et danseuse également), propose de nous enregistrer sur son enregistreur top niveau et d'envoyer le morceau à Déborah et Sarkis pour avis. Raphaëlle et moi acceptons, émerveillées de cette initiative si opportune.

Plusieurs groupes se sont formés et vont aussi se retrouver pour des répétitions supplémentaires. Ainsi je remarque que, malgré un flottement certain au départ, les gens se mobilisent et s'organisent, chacun à sa mesure, et que la « mayonnaise prend » peu à peu entre nous, des affinités se créent.

Les débordements que j'ai pu observer ont été de plusieurs ordres :

- tout le monde n'a pas apporté de textes, alors que d'autres en ont apporté plusieurs, et certains sont gênés de cette disparité, ce qui sous-tend l'idée selon laquelle tout le monde doit avoir un texte et lire le texte qu'il-elle a apporté
- les présences sont fluctuantes, d'abord entre les lundis et les mercredis, soirs de répétition où chacun s'est inscrit sur les feuilles d'émargement, au jour choisi, mais aussi entre les deux groupes choisis car parfois des personnes venant au groupe du lundi venaient voir les personnes au travail le mercredi. Ces mouvements dans les groupes étaient source de confusion pour l'équipe de mise en scène et d'accompagnement du CCO.
- Les rôles dans la distribution ont parfois changé en cours de route. Et un ou deux textes ont pu être remaniés, ou déplacés, sur décision de Sarkis sans que ce soit toujours bien explicité. Ce qui était assez déstabilisant pour les personnes concernées.

Mais cela étant, chacun s'est senti responsable pour

- Apprendre son texte par cœur
- être attentif aux enchaînements et à sa place dans ce travail collectif, d'autant que Sarkis a beaucoup utilisé le mode Chorale
- apporter ses compétences pour le bénéfice de la production
- respecter les apports de chacun, selon sa mesure.

**L'interculturalité, où se joue-t-elle ?**

Il est clair que les appartenances de chacun-chacune à des associations n'apparaît nullement dans ces moments de travail. Nous sommes des individus engagés dans un travail de création et les capacités et talents de chacun sont les points mis en avant.

Par contre, les moments de pause et de détente après le travail de répétition, qui a lieu au bar ou encore au Toï Toï voisin, sont l'occasion de faire connaissance et de répondre à la question « Et toi, tu représentes quelle association ? » Le besoin de se définir et de se relier par l'association que l'on représente est alors très fort. Surprise lorsque j'explique que je ne suis d'aucune association ... mais de la recherche-action qui se déroule en ce moment au CCO. Ceci me permet de me présenter aux autres et d'avoir des moments d'échange sur ce que font les uns et les autres. Par chance ma partenaire non plus ne représente pas d'association, je ne suis donc pas un cas isolé ! Une complicité de plus entre nous deux. En réalité elle enseigne le Slam et participe à des spectacles pour des associations. Donc son univers est bien associatif et elle a participé à plusieurs spectacles avec une autre personne du groupe.

Je réalise lors de ces pauses la multiplicité des contacts des uns avec les autres, à travers un maillage associatif ou encore par des projets artistiques ou culturels montés, ou en préparation, ensemble. Beaucoup sont des réguliers du CCO, d'autres y viennent pour la première fois.

L'interculturalité se joue à travers les contacts établis entre nous, au-delà de tout clivage, dans l'accueil et l'ouverture à l'autre avec ses compétences et son savoir-faire. Cela crée du foisonnement, de la dynamique, un élan, une écoute, une découverte. Ainsi lorsqu'une participante chante un chant russe, nous sommes tous silencieux et attentifs aux sonorités du chant et de sa voix.

Il existe bien une interculturalité de fait dans notre groupe de Paroles sur place, à commencer par le metteur en scène lui-même issu de la migration arménienne, mais elle est également présente à différents niveaux : culturel (au sens anthropologique), artistique (au sens des compétences présentes ou absentes), participatif (au sens des fluctuations observées au long des répétitions), associatif (au sens de l'insertion ou non dans l'univers associatif), et face à la « Maison CCO » (entre ceux qui sont des habitués de cette Maison et ceux qui y viennent pour la première fois).

Les partages vécus durant les séances de répétition et pendant le spectacle lui-même, tous ces temps forts ressortiront dans les mails échangés après le spectacle, pour remercier Sarkis et Déborah d'une part, pour saluer ce que nous venions de vivre d'autre part, mais aussi pour prolonger les contacts au travers de propositions de rencontres, de spectacles présentés par les uns ou les autres, d'activités proposées, etc.

Il est certain que diriger ce travail a dû être un réel défi pour le metteur en scène. Les contraintes, nombreuses, provenaient de deux sources distinctes : d'une part de la composition hétéroclite d'une troupe aussi diverse qui l'a obligé à jongler avec les tempéraments parfois susceptibles, avec la variation des niveaux de compétences et de capacité, avec les divergences de niveaux dans les possibilités d'adaptation et de réactivité de chacun ; et d'autre part de la temporalité accordée à l'entreprise, puisque le délai était très court : tout devait se faire en un mois, et que Paroles sur place pose des exigences de qualité et de participation dans une production co-construite par l'ensemble des participants. Peut-être est-ce dans cette pression qu'il faut comprendre le travail de recadrage que faisait Sarkis, avec ses rappels à l'ordre, ses indications dans le jeu et la diction des textes, avec son besoin d'organisation parfois jugée un peu stricte par certains, mais qui me semblait juste et indispensable pour la réussite d'une telle entreprise. J'ai en fait beaucoup admiré le travail d'équilibriste réalisé par le metteur en scène, même si une tension réelle était perceptible chez lui, bien compréhensible. Il n'était pas facile de mettre au travail un large groupe d'acteurs aussi hétérogènes, en un temps si court ! Le plus merveilleux c'est que tout a fonctionné jusqu'au résultat final !

Nous avons reconnu la prouesse en nous mobilisant spontanément pour offrir un olivier (symbole fort) à Sarkis et des plantes à Déborah, sans oublier Nathalie.

### **Ce que j'en retire ?**

Au-delà d'une expérience artistique immédiate particulièrement stimulante, j'en garde cette impression de foisonnement, d'effervescence collective, de mélanges inter-culturels, de découvertes réciproques, avec l'envie de recommencer l'an prochain.

Toutefois, l'expérience m'a montré un point faible, qui me renvoie aux paroles de Marie-Claire C dans son entretien. Elle soulignait en effet l'effacement des associations présentes à Paroles sur place en terme de visibilité en propre. Cette production n'est plus le lieu de reconnaissance des associations, n'est plus le lieu d'un affichage de leurs actions. Ce n'est pas par cet événement qu'elles peuvent se faire connaître du public, même si la gazette distribuée le soir de la performance donne des indications rapides sur ces associations. Nous avons éprouvé le besoin de mieux pouvoir nous situer réciproquement pendant les répétitions. Mon absence lors des journées de présentation de septembre a certainement accru ce besoin chez moi. Mais il serait peut-être possible d'imaginer une sorte de paperboard où chacun viendrait inscrire son nom et l'association qu'il-elle représente, et garder cela tout le long du mois de travail, de façon visible de tous. Ainsi, en cas de besoin, il serait facile de venir y jeter un coup d'œil et de situer la personne avec qui l'on vient de parler.

## **Les compétences au rassemblement**

Si Isaac Joseph examinait les relations de trafic et les conditions de l'hospitalité dans l'espace public<sup>116</sup> pour comprendre la construction de l'urbanité, ce que donne à voir cette description micro-sociologique de Paroles sur place serait plutôt de l'ordre de la construction de l'interculturalité dans un espace publique « intime »<sup>117</sup>. Dans les deux cas toutefois l'attention est portée sur la façon dont s'opèrent « les formes concrètes de la négociation et de l'accord dans les situations de contact entre individus appartenant à des cultures différentes ou se référant à des registres de justification différents »<sup>118</sup>. La description qui a été faite des rencontres au CCO permet d'identifier comment dans ce cadre spécifique des normes particulières se mettent en place et sont négociées pour « régler le rassemblement et organiser les actions conjointes » : la « formule » Paroles sur place définit ainsi un certain nombre d'objectifs, de rôles et de principes qui cadrent la situation et le processus. Mais le pari de cette situation (qui se rejoue chaque jour, et pour chaque Paroles sur place) est précisément de provoquer le rassemblement, de mettre en présence des personnes qui vont devoir mettre à l'épreuve, mais aussi par là exercer leurs compétences à produire une action conjointe. Se joue, et se développe, alors pour chacun et collectivement l'aptitude à la commutation de codes, c'est à dire à savoir mobiliser le bon registre pour rentrer en interaction avec les autres (on rigole ou on est sérieux, on parle le langage du théâtre ou l'on se met à la portée de tous...). Pour cela est requise et s'affine leur capacité à interpréter dans

---

<sup>116</sup> I. Joseph (1996), « Les compétences au rassemblement. Une ethnographie des lieux publics », *Enquête, La ville des sciences sociales*, 4, 1996.

<sup>117</sup> Dans son mémoire Fernanda Leite pointe le caractère presque familial de la représentation et du public présent pour s'en défendre immédiatement (on ne peut pas « pousser les murs »). Elle identifie le poids du cadre qui structure et nourrit le projet : le projet se passe à l'intérieur du lieu qui le nourrit et le fonde.

<sup>118</sup> Op.cit. p.7.

le cours de l'action ou de la communication des indices de contextualisation (sous le regard de qui cela s'exerce-t-il, dans quel intérêt, quels sont les objectifs à ce moment là ? où en est-on du processus ?). L'ensemble de ces situations est régulé par des procédures de justifications qui demandent, on le voit fortement dans les descriptions rapportées, une aptitude à rendre compte de l'activité. C'est dans ces dialogues permanents que le sens de ce qui se construit s'élabore également, quand cela fonctionne bien. Car nous l'avons vu il a aussi des incompréhensions, des déceptions qu'il faut réparer.

« Parler et agir en conséquence dans un contexte déterminé, c'est donc utiliser ses ressources immanentes, logées dans les plis de l'interaction et distribuées dans le cours de l'action ou de la conversation, qui appartiennent à des répertoires de rôles et de situations et les signalent pour ceux qui y sont impliqués. Les indices de contextualisation ont ainsi une double fonction : une fonction cognitive de cadrage et une fonction pratique et structurante. D'un côté, ils appartiennent à un contexte, ils sont formatés avec lui et par son contour – ce sont des ressources contextualisées ; de l'autre, étant là pour être observés et interprétés, ils sont manipulés par les participants pour redéfinir et transformer le contexte – ce sont des dispositifs contextualisants. D'un côté, ce qui est dit donne lieu à des attentes sur ce qui va suivre et fonctionne comme une invite à la coopération ; de l'autre, la manière de le dire, le moment où on le dit, attire plus ou moins l'attention de l'autre, ménage un changement de thème, ouvre un espace d'argumentation et témoigne d'une plus ou moins grande souplesse communicative. Parce que nous sommes tenus d'être à la fois acteurs et observateurs des conséquences de nos actions, nous manipulons des cadres qui sont nos propres pièges, nous sommes des « faussaires captifs » (Goffman), jouant avec les interactions comme des criminels qui commettent leurs crimes en prison. Dans ce jeu, la capacité à rendre compte de nos activités, à lever un malentendu ou à préciser nos intentions, est une compétence dont on ne sait dire si elle est sociale ou morale, civique ou politique. Rendre compte c'est s'expliquer après coup d'un comportement fâcheux, d'un impair ou d'une gaffe et réduire le fossé entre une action et les attentes qu'elle vient de décevoir. »<sup>119</sup>

Les acteurs de Paroles sur Place, comme tous ceux qui œuvrent au CCO de façon plus générale, serait ainsi des « faussaires captifs » : la question de savoir si au bout du compte Paroles sur place fabrique « vraiment » de l'interculturalité ou une œuvre artistique ou une rencontre associative est de ce point de vue sans fin. Prétendre vouloir le faire, et qui plus est qu'on le fait depuis 50 ans, c'est dans le même temps provoquer une attente et la décevoir. Le cadre proposé par le CCO, les intentions posées proposent des rôles et une scène dont les acteurs s'emparent : la description de Paroles sur place et les entretiens recueillis montrent bien toute l'ambition du projet, l'enthousiasme de ceux qui s'y engagent depuis plusieurs années, le sentiment partagé que ça marche (y compris pour le spectateur que nous sommes), on identifie les effets que cela a dans les relations nouées entre les gens au fil du temps au CCO, comment cela a pu engendrer de nouveaux projets. Dans le même temps la description fine met à jour le fait que dans les interactions ce n'est pas tout à fait ce qui est attendu qui se joue : la rencontre inter-associative est assez secondaire, les ressources culturelles des personnes ne sont prises en compte que si c'est cela dont elles souhaitent jouer, le caractère participatif reste soumis à l'exigence de la création artistique. Et cela apparaît comme la condition même pour que les acteurs puissent exprimer leurs compétences et au delà développer leurs capacités et pour que quelque chose soit créé. C'est cette ambiguïté qui va engager le CCO à toujours rendre compte et s'expliquer.

C'est sans doute là l'art d'être faussaire : Négocier sans cesse les cadres dans lesquels on peut agir. L'équipe du CCO tente de tenir ce pari qui consiste à fabriquer de l'inter(culturel) : poser un acte artistique fort ET répondre à la mission d'émergence artistique, faire de la culture ET

---

<sup>119</sup> op.cit, p. 8

jouer un rôle plus social, créer un spectacle avec la diversité des associations au sein du CCO et permettre l'expression de voix diverses dans l'espace public. La perspective visée par Fernanda Leite lorsqu'elle cite M. Agier rejoint ces compétences au rassemblement :

« Des nouvelles formes de débat politique sont créées à partir des réseaux et des lieux du niveau micro social et elles peuvent atteindre un niveau d'expression local ou national. Ces formes de participation sociales et politiques sont en relation avec celles de l'intégration des citoyens à l'échelle micro-sociale tout en opérant, de proche en proche, un changement d'échelle. C'est dans l'élargissement et la rencontre des réseaux partiels que se redessine l'échelle intermédiaire, ce chaînon manquant des villes d'aujourd'hui. Michel Agier « *L'invention de la ville, Banlieues, Townships, invasions et favelas*, EAC, 1999.

Le CCO est identifié là pour le rôle qu'il joue non seulement en interne, pour ceux qui le fréquentent, mais pour les processus plus larges auxquels il peut apporter sa contribution : l'invention de façons de concevoir et de construire un monde commun qui fasse place à la diversité et qui soit plus démocratique et juste.

Poursuivre la posture pragmatique qui a été la nôtre au cours de cette recherche-action consiste alors à rendre compte des moyens que se donne le CCO (et qu'il s'est donnés avec nous et que nous nous sommes donnés avec lui) pour faire tenir justement cette exigence : continuer la marche, c'est à dire poursuivre les actions et leur mise en réflexion.

### III- « La trace d'un pas ne vaut comme trace que par la marche dont elle témoigne »<sup>120</sup>

#### III – 1. Un « cas » qui donne matière à penser et à agir

##### III – 1-1. Une nouvelle forme d'action patrimoniale

Le chapitre précédent a permis de montrer la façon dont le CCO est moins attaché à se construire et à mettre en avant un patrimoine en propre qu'à rendre au contraire possible l'expression des autres. Selon trois dimensions liées : Il défend un principe d'hospitalité qui l'engage dans une logique de responsabilité face à la pluralité ; Il développe une solidarité en actes qui soutient le développement des capacités de chacun et leur transformation ; enfin il fabrique des expressions et des formes artistiques qui s'appuient sur et génèrent à leur tour des relations sociales, des engagements politiques et des significations culturelles. Les acteurs du CCO sont ainsi attentifs à faire perdurer et à transmettre cet « esprit » qui les anime et qui consiste à faire de la politique au sens de Rancière :

« La politique consiste à reconfigurer le partage du sensible qui définit le commun d'une communauté, à y introduire des sujets et des objets nouveaux, à rendre visible ce qui ne l'était pas et à faire entendre comme parleurs ceux qui n'étaient perçus que comme animaux bruyants »  
Jacques Rancière, (2004 : 38)

Comme nous l'avons posé en hypothèse, cette capacité à faire place à l'Autre exclut une conception réifiée d'un « nous » attachée à une vision « objectivée » de l'identité et de la conservation de celle-ci. Cette modalité singulière de faire patrimoine est clairement en décalage avec les formes instituées qui sont celles de l'exposition dans un musée qui présente une collection, ou même du lieu d'archives qui collecte et organise ses sources en vue d'un usage public ou savant. Elle fait par contre écho aux formes qu'identifient Jean-Louis Tornatore et Sébastien Paul<sup>121</sup> en examinant la façon dont « les personnes et les collectifs peuvent manifester ou concrétiser une intention patrimoniale à l'occasion de l'occupation des friches industrielles – et ce faisant être amenés à « accommoder », à reformater, à s'affranchir, etc. du partage institué, le ministère de la Culture en est un exemple, entre patrimoine et création ou action culturelle ». Notre analyse rejoint ainsi la perspective pragmatique que J.L. Tornatore développe qui se donne pour objectif de spécifier la diversité des formes de l'engagement dans l'activité patrimoniale.

---

<sup>120</sup> Pierre Bongionvanni, *Mondialisation et citoyenneté*, L'harmattan, 1999. Cité par Fernanda Leite dans son mémoire de DESS.

<sup>121</sup> Jean-Louis Tornatore et Sébastien Paul, « Publics ou populations? La démocratie culturelle en question, de l'utopie écomuséale aux «espaces intermédiaires», in Olivier Donnat et Paul Tolila (dir.) *Le(s) publie(s) de la culture. Politiques publiques et équipements culturels*. Paris, Presses de Sciences Po, vol. II (cédérom), 2003, p. 299-308.

Le point qui nous intéresse particulièrement est le lien établi entre les expériences des friches et celle de l'écomusée comme utopie communautaire :

« On connaît la formule choc lancée en 1973 par Hugues de Varine, le maître à penser de ce musée révolutionnaire : « Le musée n'a pas de visiteurs, il a des habitants ». « Instrument privilégié du développement communautaire », visant d'abord le « développement d'une conscience communautaire critique » et non pas « la connaissance et la mise en valeur d'un patrimoine » (Varine 1992 : 458), l'écomusée devait, dans l'esprit de ses promoteurs, participer à la recomposition économique et sociale de la Communauté urbaine de Creusot-Montceau-les-Mines et contribuer faire « des sujets des hommes rendus objets par la révolution et l'évolution industrielle » (*ibid.*).

Bien sûr le modèle a pu susciter des critiques vives (Le Nouenne 1992) ; bien sûr l'expérience du Creusot a été singulière en France et de courte durée ; bien sûr l'institution muséale a rapidement repris en main le modèle écomuséal. Mais on peut se demander si avec les « friches », on n'est pas en présence de formes apparentées à celle de l'éphémère utopie écomuséale qui a saisi la première reconversion de la ville-usine du Creusot. Sans vouloir reprendre les termes d'un vieux débat abandonné faute de combattants lassés de se colleter aux ambivalences de la notion de culture et d'être pris au piège des séductions ambiguës de la culture populaire, là se rejouerait sinon la lutte contre l'idéologie de la démocratisation de la culture, du moins l'exploration de la voie de la démocratie culturelle. Mais surtout on comprendrait mieux que la dimension patrimoniale des sites sur lesquels se développent ces « friches culturelles » ne soit perçue que comme un support pour des projets qui se saisissent des lieux sans s'y laisser réduire. Dès lors, ces lieux seraient moins repérés pour leurs objets que pour les actions – les projets – qui s'y déploieraient. Non pas vraiment « haut lieu du patrimoine » tout entier consacré aux valeurs de remémoration et engagés dans des stratégies de mise en exposition (Davallon 1991), mais « lieu exemplaire », défini avant tout comme « théâtre d'une action sociale pour la résolution d'un problème » (Micoud 1991 : 53), fondé à exprimer *in situ* une problématisation du lien social et à ouvrir sur d'autres espaces articulés entre eux, autrement dit mis en réseau. »

Le CCO semble bien répondre de cette vocation à problématiser le lien social et à ouvrir à d'autres espaces en réseau. Mais il opèrerait une conjonction singulière, d'un autre ordre sans doute à ce qui est décrit là, entre l'écomusée communautaire et la friche. On ne peut l'inscrire dans la série des situations de friche examinées par Lextrait et des types de patrimonialisation répertoriées par Tornatore et Paul car elle semble constituer un cas à part<sup>122</sup>.

Comme l'écomusée le CCO répond au principe d'un patrimoine vivant, en changement et en création constant, dont le public est d'abord acteur, mais les contours de ce qui serait à prendre en considération ne se définissent pas par l'identification d'un territoire et d'une communauté, au contraire il y a multitudes des communautés présentes et donc multiplicité des patrimoines potentiels.

Comme dans les friches il ne s'agit pas d'exposer des éléments du passé mais d'en faire quelque chose au travers d'un projet artistique et militant : Les expositions en tant que telles, quand il y en a et il y en a peu, sont éphémères, le matériau se perd (la frise Chronosmos faite par Christina Firmino a disparu, les post-it et les fils tendus du « photoma'ton CCO » du

---

<sup>122</sup> C. Passeron, Revel, « Raisonner à partir de singularités » *in Penser par cas*, éd. De l'EHESS, 2005, pp. 9-44. « Aux cas paradigmatiques qui illustrent la validité de la règle s'opposent les cas problématiques qui ne cadrent pas, qui engendrent des conflits de normes et conduisent à la construction de configuration problématique » (cas de conscience) dont la résolution appelle la prise en compte des circonstances et la justification par des arguments pratiques. » p.20 D'une certaine façon les friches font déjà « cas » en regard des processus de patrimonialisations institués comme le montre Tornatore et Paul, car l'intention patrimoniale n'est pas première, l'effet de sauvegarde du lieu n'arrive que parce qu'il y a activité dans le lieu.

cinquanteenaire ne font pas collection). Ce qui s'expérimente est bien de l'ordre de la performance, et laisse des traces sous forme de captation vidéo qu'il faut aller pister sur internet au gré des arborescences d'un site qui promet toujours son renouvellement<sup>123</sup>. Même si le CCO a accueilli et permis que se développe ce qui avait été initié dans une friche (Cf entretien de G. Spica), à l'inverse des friches le lieu n'est pas éphémère, ni un espace laissé à l'abandon à la suite de quelque crise industrielle : il ne constitue pas la trace d'un traumatisme collectif, d'un monde fini,... Christina Firmino, qui a par ailleurs réalisé un documentaire au long court sur une friche à Lyon, notait en comparaison qu'elle avait le sentiment qu'on était au CCO davantage dans la « réalisation » plutôt que dans le combat « contre ». Cela ne signifie pas que le contexte environnant et les personnes qui y sont présentes ne sont pas porteuses de mémoires collectives douloureuses : mais au CCO ce sont les engagements et la solidarité qui sont inscrits dans les lieux et les mémoires, pas la fin d'un monde ni l'adversité de l'usage illégal et aléatoire d'une friche. Par ailleurs s'il a bien été le « théâtre d'une action sociale » c'est pour la résolution de plus d'un problème, et pas de son propre problème.

Autre point notable, le CCO tout en restant positionné dans une logique de défense des sans voix, est en même temps « tout contre » les institutions : faire reconnaître le CCO, lui permettre d'exister et d'être financé étant le meilleur moyen sans doute pour défendre les possibilités d'expression et faire reconnaître la diversité. Nous avons vu l'importance prise par le temps protocolaire lors du cinquanteenaire du CCO où, des élus de toute la gauche du Grand Lyon et de la Région jusqu'au Cardinal Barbarin en personne, tous les soutiens possibles étaient présents ! Peu de friches connaissent une telle reconnaissance, à l'inverse peu d'éco-musées parviennent à garder leur indépendance vis à vis des autorités d'un territoire auquel ils sont identifiés et pour lequel ils deviennent un instrument de politique culturelle ou de développement touristique.

Dernier point enfin, comme le montre Serge Chaumier (2000), les éco-musées connaissent des tensions entre repli identitaire et dépossession par l'arrivée de professionnels de la culture et du patrimoine qui amènent des logiques d'analyse, de conservation, d'exposition exogènes : on observe au contraire ici une alliance forte entre les professionnels en interne, eux-mêmes fortement engagés et les membres du CA, et une capacité importante à prendre l'initiative pour s'associer à des chercheurs afin de nourrir la réflexion dans la durée d'existence du CCO. La présente recherche-action se faisant toutefois au risque de menacer ce bel ordonnancement, puisqu'elle apparaît comme devant dire ce que serait le patrimoine du CCO, et le dire au ministère de la culture ! Nous tentons dans ce troisième chapitre qui fait place aux réflexions portées par et avec le CCO de ne pas tomber dans cet écueil...

Le CCO, en tant que « cas », vient interroger la question patrimoniale dans l'espace public. Il pointe sans doute le fait qu'il ne s'agit pas seulement de faire place à la diversité dans du déjà pensé et constitué. Ce sont les modalités même par lesquelles se construit du « patrimoine » qui sont aujourd'hui bousculées, alors que dans le contexte français on butte sur la façon même de penser qui institue et légitime quoi. Or ces questions, le CCO non seulement permet

---

<sup>123</sup> La mise en image et le format vidéo sont cependant des modalités privilégiées de mise en trace et permettent de rendre accessibles via le site internet des événements passés : elles remplissent ainsi un double office de communication et de conservation. Cette matière pouvant ensuite donner lieu à reprise artistique ou réflexive comme cela a été le cas dans le cadre de la recherche-action. Nous reviendrons sur ce point dans les perspectives identifiées en conclusion de ce rapport.

de les soulever au travers de ce qu'il est, mais il les traite et nous les fait traiter en nous embarquant dans la réflexion au cours de la recherche : d'une part avec une réflexion sur la cré'activité et d'autre part autour d'un processus de réflexion et d'action sur les droits culturels.

Faire état de ces deux axes de réflexion c'est donc tout à la fois :

- rendre compte du processus de la recherche-action elle-même puisque ces questions ont constitué des espaces d'élaboration collective. Nous allons revenir juste en dessous sur cet aspect.

- rendre compte de la façon dont le CCO « utilise son patrimoine » et développe son expertise : à partir des pratiques et savoirs faire développés au CCO (la création de Paroles sur place ou du festival Théâtre-réalités, l'accompagnement des associations communautaires et des artistes émergents, les projets participatifs, ...) le CCO construit une analyse qu'il met en partage avec d'autres, il sollicite à partir de ses propres réseaux des personnes ressources (et se construit à cette occasion un nouveau réseau) qui ont des expériences comparables afin de confronter les façons de faire, de construire des référentiels communs, de défendre certaines conceptions pour alimenter en retour ses pratiques. Ce principe qui est à l'œuvre à l'occasion des journées d'étude comme du travail engagé autour des droits culturels on le retrouve de façon plus générale au CCO. Le CCO répond régulièrement à des appels à projets ou s'engage dans des réseaux comme expert sur les questions de culture, de migration, de pratiques artistiques. Il produit des études qui sont fondées premièrement sur sa capacité à documenter et à faire reconnaître l'existence de certaines personnes, communautés, cultures et pratiques à partir de ceux qui sont en son sein et au delà (à Lyon ou à l'échelle de la Région); de ce point de vue il fait reconnaître là les patrimoines qui sont en son sein. Et Deuxièmement il développe une expertise au regard de ces modes d'existence ; il propose des voies souvent novatrices et fortes pour y faire place et y faire droit dans notre société, en s'inspirant des formes œcuméniques qu'il a lui-même développées<sup>124</sup>. Le CCO joue en cela un véritable rôle de plaidoyer à l'échelle de l'agglomération et de la Région et fait valoir l'interculturalité de manière forte. Il se positionne là à l'articulation entre une fonction d'étude et une fonction militante pour défendre certaines conceptions en vue d'alimenter les orientations des politiques publiques. Nous retrouvons ici le caractère impropre du patrimoine défendu : le CCO part de ce qu'il est, de ce qui existe en son sein et de ce qu'il expérimente. Mais les expressions de la diversité dont il est question, les associations face aux politiques de l'intégration auxquelles on s'intéresse, les langues de l'immigration inventoriées, les pratiques émancipatrices ou capacitanes repérées et les orientations préconisées dans ces rapports se déploient aussi ailleurs et concernent d'autres acteurs que le seul CCO.

- Faire état des deux chantiers de réflexions ouverts par et avec le CCO c'est enfin porter le débat sur des questions de fond qui avec le CCO nous importent, et sans doute aussi les acteurs impliqués dans le GIS IPAPIC, afin de poursuivre ensemble la réflexion qui ne fait là

---

<sup>124</sup> A titre d'exemple : *Les associations face aux politiques publiques d'intégration*, coordination régionale associative. Février 2005 (Fernanda Leite y était membre du comité de pilotage). *Rendre visible et accompagner les expressions de la diversité culturelles à travers des parcours artistiques en Rhône Alpes. L'exemple des cultures urbaines et des cultures du Monde*. CCO, Christine Ramel, Nov. 2007. Les divers travaux menés pour Traces, notamment par Benjamin Vanderlick ont souvent eu pour terrain d'enquête de départ le CCO, et enfin, pendant la fin de la recherche-action : *Etude sur les langues de l'immigration en Rhône-Alpes*, CCO-CMTRA, Oct. 2013, qui a donné lieu à un rendez-vous citoyen et dont Paroles sur place 2013 a donné un magnifique écho en faisant entendre en fin de spectacle la diversité des langues présentes.

qu'être amorcée. De ce point de vue les deux sujets abordés nous amèneront à dépasser à la fois ce qui est en jeu au CCO et la question du patrimoine, débordement qui est inhérent au caractère impropre de ce qui s'institue au travers des pratiques inter(culturelles) du CCO ... Car nous faisons l'hypothèse que c'est effectivement en déployant des actions et la réflexion avec d'autres sur ces sujets que le CCO rend son patrimoine "performant" c'est à dire à la fois performatif et efficace.

### **III- 1.2 - Des épreuves transversales : l'élaboration collective d'un monde partagé et sa mise en intelligibilité**

Reprenons une dernière fois la trame proposée par Callon et que complètent Audoux et Gillet, pour à notre tour la nourrir :

*Le concept de véridiction désigne l'ensemble des pratiques qui permettent d'affirmer comme vraies des connaissances à un moment donné. Tout au long du processus, les partenaires confrontent leur savoir et leur rapport au monde au travers de leur « référentiel épistémique » (c'est à dire le savoir vu comme un actant dans les relations sociales et comme un élément d'inter-subjectivité, et non comme « le contenu cognitif d'un savoir fixe ») et aussi les « pratiques épistémiques » associées.*

*Cette épreuve de véridiction ne correspond pas à une phase du processus mais elle le traverse de part en part pour confronter les identités, les enjeux, les légitimités et les capacités de représentations des acteurs. Elle peut déboucher sur des sorties diverses mais s'accompagne de renoncements au référentiel propre de l'un ou l'autre des acteurs pour permettre le choix d'une méthodologie acceptable. De cette épreuve les partenaires construisent un accord non seulement sur les méthodes pour observer le monde mais statuent aussi sur celles qui valident leur observation et leur permettent d'énoncer une « vérité » stabilisée entre eux.*

Nous avons déjà signalé comment la possibilité de « dire le vrai » a été attestée et reconnue dans notre collaboration à la discipline historique. L'approche socio-anthropologique avait, dans la première phase, largement alimenté la production de la trame mémorielle du CCO. Mais sa version pragmatique, dans la deuxième phase, a rendu ces épreuves de véridiction compliquées dans la mesure où nous avons prétendu nous situer dans une épistémé faisant place aux savoirs *des-z-acteurs-z-eux-mêmes* pour reprendre la formule de Bruno Latour<sup>125</sup>. Ce que nous avons proposé comme méthode cherchait à prendre en charge ces savoirs déjà constitués de longue date au CCO, mais du coup nous avons été comme pris en défaut de « production » de savoir. Les deux espaces de mise au travail proposés (celui des journées d'étude portant sur la cré'activité et celui des droits culturels lors de la conférence-débat puis lors du séminaire du 26 septembre 2013 sur les droits culturels) avaient pourtant bien vocation à permettre un croisement des savoirs, mais d'emblée, sans passer par un protocole

---

<sup>125</sup> Posture elle-même inégalement distribuée entre les différents chercheurs de l'équipe. Dominique Belkis et Claire Autant-Dorier l'affirment sans doute le plus fortement, mais n'en ont pas la même acception dans le cadre d'une recherche-action avec des acteurs professionnels. Anne Aubry, issue d'une formation en philosophie et d'un master professionnel en découvre les spécificités. Michel Rautenberg en réserve l'application à une analyse du patrimoine située plus qu'à une posture d'enquête. Fabienne Tanon étant pour sa part psychologue interculturelle se réfère à un autre modèle épistémologique...

de collecte sur la base d'hypothèses que l'on aurait cherché à vérifier. Le premier a fonctionné sur le mode de l'accord tacite, et ce n'est que dans la reprise à posteriori que l'on mesure la force des points d'accord et de convergence qui s'y trouvait inscrite. Il importe donc sans doute de les redonner à lire. Le second espace a permis par les frottements provoqués de faire émerger les questions vives qui mettent en tensions les concepts, les postures, les situations : entre éthique et recherche, droits et visée philosophique, patrimoine et culture, pratique et théorie, entre séminaire de réflexion et réflexion d'équipe, égalité des positions et pratique égalitaire de la parole.

L'épreuve de véridiction se joue également dans le présent écrit et ce que nous pointons ci-dessus autour du CCO comme « cas » permet sans doute de mieux rendre compte de ce qui s'opère dans cette phase. On rentre de fait ici, selon Revel et Passeron, dans un régime de véridiction qui n'est pas celui de la démonstration déductive. Car « faire cas » et « penser par cas »<sup>126</sup>, c'est prendre en compte une situation, en reconstruire les circonstances, les contextes. La singularité du cas rend obligatoire ce passage par un récit qui lui est propre (cette fois-ci !) puisqu'il ne rentre pas dans les catégories et modèles préexistants. Le récit n'est pas nécessairement véridique et complet. Mais il rend compte « du cheminement d'un processus », il identifie les circonstances pertinentes. Cela a trait à une volonté si ce n'est de scientificité du moins d'intelligibilité. Il est un recours. Il sert à exposer. A faire comprendre comment on en est arrivé au problème : au point qui fait problème (en l'occurrence ici la difficulté à mener l'enquête *sur* le patrimoine *Du* CCO). L'histoire peut même être fautive (comme dans les cas inventés par les juristes), elle est de toute manière toujours reconstruction, sélection et réélaboration.

Le récit est donc un moyen d'exposition du cas mais aussi le moyen de rassembler les pièces d'une histoire qui n'existe pas en dehors de lui ; de lui donner un ordre ; une forme. Il rassemble des bribes d'expérience (Ricoeur). Le récit est alors une analyse interminable saisissant les traits pertinents et les questions pertinentes qu'il est possible de poser à partir du cas. On retrouve là la notion développée par Geertz de *Thick description*<sup>127</sup>.

L'épreuve de véridiction n'est pas la seule qui opère dans une recherche-action, les auteurs en identifient une autre qu'elles appellent « **épreuve de mutualité** » et qui tient au fait qu'il s'agit de construire un monde partagé :

*Il s'agit de la capacité de certains acteurs à réaliser une méditation entre les différents référentiels épistémiques portés par chacun. Ces acteurs sont caractérisés par le fait qu'ils sont porteurs, de par leurs expériences et parcours du double référentiel, et qu'ils font ainsi*

---

<sup>126</sup> Et cela n'est finalement pas contradictoire avec la façon dont les pragmatistes entendent également l'idée de mener l'enquête : puisqu'il s'agit de résoudre une situation qui fait problème, qui fait obstacle au cours ordinaire des choses. « Afin d'être surmontée, la situation problématique devient terrain d'enquête : elle est examinée afin d'y trouver des éléments qui puissent mener à la définir, puis à la résoudre. Parmi ces éléments, certains font obstacle et d'autres pourraient être convertis en des ressources pour la transformer. Ces éléments sont les traits de la situation qui sont perçus en fonction de leur utilité possible pour l'enquête. Ils sont isolés à la fois du tout que forme l'environnement et du flux que constituent nos conduites habituelles. Il s'agit là des données. » (Zask, 2004).

<sup>127</sup> Je remercie ici Pascal Vallet pour les échanges riches et stimulants que nous avons eus il y a quelques années en travaillant sur cette question. Et qui a également contribué à l'organisation et à l'animation des journées d'étude dont il est question ici.

*traduction au sens de Ricoeur de l'hospitalité langagière : ils font un travail de mise en forme linguistique dans les échanges langagiers et dans les diverses productions afin d'amorcer le dialogue : ces actes d'interprétation permettent la traduction. Cela passe concrètement par des reformulations, des questionnements ouverts, la mise en évidence de deux modes explicatifs, ils mobilisent aussi la problématique de départ qui sert de point de référence et d'accord. Ces actes sont présents chaque fois que des épreuves apparaissent : la médiation constitue une garantie de l'espace d'intersubjectivité au sein d'un espace construit sur les intérêts. Elle ouvre à la mutualité, c'est à dire à des modalités d'échange qui compensent et intègrent la dissymétrie essentielle « entre » soi et l'autre. Ces modalités tiennent au dépassement des jugements prototypiques, des clôtures référentielles et des positions légitimes et ouvrent à la reconnaissance de l'altérité. En cela il s'agit bien d'un monde partagé et pas d'un monde commun.*

Concrètement ces figures de médiation sont présentes, voire dominantes, dans le cadre de la présente recherche puisque plusieurs des administrateurs et salariés du CCO (David Chevalier, Benjamin Vanderlick, Fernanda Leite, Nathalie Tibolla...) sont aussi formés à la sociologie ou à l'anthropologie, et que le CCO lui-même réalise des missions d'étude. Inversement certains des acteurs de la recherche sont proches du CCO de longue date. Cela n'a pas empêché que nous soyons confrontés à cette épreuve : parfois parce que la proximité supposée avait conduit à faire l'économie d'une explicitation de certains termes (le patrimoine, la culture !) ou de certains attendus méthodologiques ou de démarche (qu'est ce que faire une enquête, qu'est ce qu'une recherche-action).

Mais il faudrait insister sur le fait que dans la recherche-action, il ne s'agit pas que de recherche et de savoirs : mais bien aussi d'action. C'est à cet endroit précisément que l'épreuve de mutualité se joue aussi, puisqu'il s'agit de faire une recherche « praticable » pour les acteurs et de rendre les actions « pertinentes » pour la recherche<sup>128</sup>. De ce point de vue la question de la créativité comme celle des droits culturels ont constitué des modalités pour répondre à ces enjeux :

La proposition de journée d'étude sur créativité a été apportée par l'université, s'appuyant sur un axe de réflexion engagé l'année précédente autour de l'activation citoyenne : elle active ce faisant une modalité de coopération déjà éprouvée avec le CCO puisque la première édition de ces journées d'étude s'était tenue au CCO. Elle rencontre là un axe de fond des réflexions menées au CCO (dans les termes mêmes du mémoire de DESS de sa directrice, nous allons le voir) et propose un format de rencontre qui croise chercheurs et artistes selon une modalité familière au CCO.

La proposition sur les droits culturels a été apportée par le CCO. Cette question devient progressivement une des modalités par lesquelles le CCO entend reconsidérer son action et agir avec d'autres acteurs. Anne Aubry s'investit dans cette action y jouant un rôle de médiation important entre les processus à l'œuvre dans et hors du CCO et entre les processus de réflexion sur ce thème et dans la recherche-action. Car cette approche vient précisément réinterroger les conceptions du patrimoine et interroger les termes de la problématique initialement posée, comme les pratiques qui ont cours au CCO. L'approche par les droits

---

<sup>128</sup> Steyaert, Spierings, Autant-dorier (2011). « Promoting a practice-minded culture in research organizations », *European Journal of Social Work*, Volume 14, Issue 1, 2011, Pages 123 – 139.

culturels constitue de ce point de vue une épreuve de mutualité pour la construction d'un monde partagé qui dépasse largement celle de notre collaboration...

Ces deux « entrées » vont donc permettre que des traductions de l'objet se fabriquent, plus ou moins perceptibles sur le moment... certaines ne s'opérant que dans l'écriture du présent rapport, d'autres n'étant sans doute encore présentes que potentiellement et à découvrir, à interpréter, à travailler ensemble.

Notons que si cette perspective en termes d'épreuve de mutualité est intéressante pour comprendre ce qui nous relie dans le cadre de cette recherche elle offre ainsi sans doute des clés intéressantes pour comprendre ce que fait le CCO dans d'autres de ses activités. Les fonctions de traduction et de médiation y sont de fait tout à fait essentielles.

### III – 2 - Créativité : entre temps de l'expérimentation et temps de la construction

« La création artistique interroge le monde ainsi que le processus culturel pose la question du sens, le soi dans la relation à l'autre. L'acte public résultant de ces processus instaure un espace temps où peuvent se créer des nouveaux paysages collectifs. L'acte artistique ainsi construit disloque de manière éphémère les frontières symboliques, ouvre l'espace de nouveaux possibles, des nouvelles imageries de l'altérité et d'un patrimoine commun à partager. Il engage ainsi, d'une certaine manière, de nouvelles manières d'expérimenter la citoyenneté.

Dans un contexte de mondialisation, des actions artistiques peuvent s'investir d'un rôle politique de redéfinition et de réappropriation de l'espace commun en proposant une organisation symbolique du monde. Et s'il est possible d'imaginer qu'un sens propre se construise à partir de la proximité et rende capable l'individu devenu sujet de s'approprier des pans de l'espace commun, l'hypothèse suivante peut être formulée : l'intervention de l'action culturelle et artistique dans l'espace commun pourrait, dans un processus de médiation, construire un dialogue qui engage différents sujets dans un jeu d'énonciation et de création, engendrant ainsi les conditions de l'appropriation collective d'un espace commun reconstruit à partir de la rencontre et non de l'évitement. En ce sens la ville, peut devenir le théâtre d'une possible recomposition de l'espace public. »<sup>129</sup>

Revenir sur cette hypothèse, posée dès 2003 par la directrice du CCO, c'est réaffirmer le parti-pris pragmatique dans lequel nous avons engagé cette collaboration en faisant droit à la démarche et aux questions qui importent pour les acteurs de ce lieu. Nous l'avons montré : la réflexivité qui est à l'œuvre au CCO est sans doute une de ses marques de fabrique significative et elle est à la fois une condition et une conséquence de ce que le CCO tente de faire tenir dans le temps. Cette hypothèse continue d'être à l'œuvre et en réflexion aujourd'hui, selon les modalités « rhizomatiques » déjà pointées.

Ainsi, avons nous repris le fil de cette réflexion ensemble (mais en partie aussi parallèlement puisque tous les temps de préparation n'ont pas eu lieu au CCO et avec ses membres) à la fois lors des journées d'étude de janvier, mais aussi lors du séminaire du 26 septembre 2013 où, à

---

<sup>129</sup> **Fernanda Leite**, *Quelle place pour la diversité dans l'espace commun ? L'exemple de deux actions artistiques et culturelles*, Mémoire de DESS « développement culturel et direction de projet », Université Lyon 2, ARSEC, sous la direction de Michel Rautenberg, 2003.

l'occasion de l'atelier de l'après-midi, les échanges ont porté sur ce qui fait la valeur des créations et leur portée émancipatrice<sup>130</sup>. Alors qu'à l'occasion des journées d'étude c'est Paroles sur Place qui a été présenté et mis en regard de 3 autres expérimentations<sup>131</sup>, dans l'écrit cité ci-dessus et lors de ce séminaire c'est plutôt du côté de Théât'Réalités que des prises ont été trouvées pour documenter le questionnement dont il s'agit ici<sup>132</sup>. Le propos ne sera ici ni de reprendre l'ensemble des échanges<sup>133</sup>, ni de retracer cette occurrence de l'événement, ni non plus d'analyser de façon détaillée ce qui se joue dans les échanges des journées d'étude ou lors du séminaire en termes de collaboration. Nous nous attacherons plutôt à saisir en quoi les créations artistiques font activation citoyenne en situation interculturelle. Et à la lumière de cela, ce que ces pratiques instituent ou peuvent donner à penser à ceux qui ont en charge, par ailleurs, d'instituer du patrimoine.

### III – 2-1 - Des expérimentations (inter)culturelles comme mode d'activation citoyenne

La proposition qui était faite, au travers du cinquantenaire de façon plus générale, et en particulier dans le cadre des journées d'étude était d'éprouver, c'est-à-dire de questionner mais aussi dans le même temps paradoxalement de se rendre sensible, à la façon dont émerge ce que nous avons alors appelé de la « *cré'activité* » : c'est à dire des créations artistiques qui ont pour effet ou pour visée d'activer quelque chose de l'ordre du politique. En mettant en regard l'expérience du CCO avec d'autres expériences ou expérimentations interculturelles, l'objectif est de mieux comprendre ce qui se joue dans les articulations à l'œuvre entre participation des personnes, capacitation, émancipation, hybridation des pratiques artistiques et de la dimension politique. Il s'agit de voir ce que ces projets, ce que cette intention qui consiste à convoquer de l'artistique dans les projets de montée en politique fait faire aux acteurs qui s'y engagent. Qu'est-ce que c'est que de prétendre expérimenter la participation dans quelque chose qui serait plutôt un régime esthétique ?

---

<sup>130</sup> Une vidéo de l'édition 2010 du festival théât'Réalité a été projetée au début de cet atelier. La proposition de mise en discussion elle-même qui s'appuyait sur une schématisation trop binaire n'a pas fonctionné, ce qui est en soi une indication de l'acceptabilité ou non des cadres de jugement. Mais en revanche le débat sur ce que la vidéo donne à voir, et les témoignages sur ce que l'expérience a été elle-même, fournissent de nombreuses prises pour documenter les questions qui nous intéressent ici.

<sup>131</sup> Voir en annexe le programme de la journée dans le programme du cinquantenaire.

<sup>132</sup> Contrairement à Paroles sur Place qui est plutôt tournée à l'interne du CCO, Théât'réalités vise à tisser des complicités entre une équipe artistique et les territoires d'intervention du CCO. Le CCO facilite la rencontre des artistes avec les réseaux et les associations qui ne sont pas exclusivement domiciliées au sein du CCO. « Initié en 2001 en collaboration avec une équipe artistique en résidence, Théât'Réalités investit la ville et la vie pour partager l'émotion de projets artistiques qui nous parlent du monde. Sur une journée, un samedi de fin mars, le festival expérimente autour d'un thème central une démarche artistique innovante associant des compagnies en résidence, des artistes, des habitants, des associations et groupes fréquentant le CCO. Privilégiant des rapports actifs entre le public et les artistes, Théât'Réalités propose des instants partagés mettant le spectateur en mouvement. Des propositions artistiques à vivre, en toute intimité avec les acteurs. A l'intérieur, dehors, dans chaque recoin, le public est invité à construire son parcours pour naviguer à travers des spectacles et inventer des nouveaux usages des lieux citadins. » site du CCO

<sup>133</sup> Le cinquantenaire a toutefois fait l'objet d'une retranscription en intégralité par Anne Aubry en plus de sa captation vidéo. Des actes pourront donc être produits, ce qu'on envisage de faire dans le cadre d'une reprise des éditions précédentes des journées d'étude du Master InPACT.

L'activité artistique serait pour Dewey l'un des moyens par lesquels nous entrons, par l'imagination et les émotions (...), dans d'autres formes de relations et de participations que les nôtres» (*L'art comme expérience* : 382). Que ce soit la capacité de se mettre à la place de l'autre, d'envisager des modes de vie alternative, ou d'entrer en relation originale avec certaines parties de la nature ou de notre environnement matériel, les œuvres d'art peuvent être des points de convergence entre nous et le monde. En ce sens « l'imagination est le principal instrument du bien » (*L'art comme expérience* : 397). L'expérience esthétique permettrait ainsi d'entrer en politique en ouvrant des perspectives communes de formes de vie meilleures. Faire de l'art, en faire faire et en faire l'expérience, mais aussi en faire le récit, activerait des modes de participation et de construction du monde commun dépassant les partages entre créateur et public, expert et profane, nous et les autres. (texte de présentation des journées d'étude)

La proposition était de s'attacher à saisir les moments et situations où s'inventent des possibles, où se produit une montée en politique. La particularité de ce que l'on observe au CCO du point de vue des questions posées ici consiste dans le fait que le développement des capacités d'expression des personnes ne se fait pas au prix d'un détachement vis-à-vis de leurs origines, de leurs valeurs, de leurs cultures, mais au contraire en valorisant leurs particularités et leurs diversités linguistiques, politiques, religieuses etc. Tout l'enjeu de cette recherche, et de cette dernière phase de réflexion, est bien de saisir comment les pratiques culturelles sont à la fois opératrices de rencontres qui permettent la construction d'un « inter » et en même temps comment les pratiques culturelles sont générées par les rencontres qui se produisent ici et ouvrent ainsi des espaces d'invention, de liberté, des expériences qui permettent d'inventer un commun qui fait place à la pluralité.

#### **Extrait d'entretien, Marie-Claire Corbier, réalisé par Fabienne Tanon :**

**FT :** Et est-ce que vous auriez l'exemple d'un moment fort, d'un moment particulier que vous auriez vécu au CCO ?

**MC :** Ah bien sûr, c'est Antigone avec Bénichou. C'était d'une beauté ! C'est avec Théat'réalité je crois. (...) Donc Bénichou est une jeune metteuse en scène, qui a organisé une espèce de... Geneviève Gibert elle pourrait vous en parler elle a participé à ça. C'était pour Théat'réalité, parce qu'il y a eu cette performance de Bénichou, et puis pendant qu'on était dans la grande salle il y avait des spectacles qui se jouaient dans le hall et tout. Donc Théat'réalité c'est toujours en mars donc c'était, c'est toujours assez bien Théat'réalité, on découvre beaucoup, beaucoup, il y a des gens, des lectures, enfin bon des lectures du TNP, des spectacles, pas trop de spectacles rigolos enfin des fois mais c'est toujours des spectacles qui font réfléchir, alors des fois c'est réussi et des fois c'est un peu raide. Il y a des spectacles avec des handicapés. Et donc il y a trois ans, ça commence à faire, il y a eu Antigone, une sorte de lecture d'Antigone avec un chœur, et donc le chœur était des groupes de femmes de toute l'agglomération, dont un qui s'était réuni longuement au CCO et qui a fait une sorte de contre point, un passage d'Antigone. Et donc y a eu aussi de la musique. Et le jour où ça a été réalisé, il y avait des gens tout à fait ordinaires qui ont voulu participer à ça, donc elle a fait écrire et le chœur a été des femmes qui ont fait un retour sur leur vie et qui ont vécu comment elles étaient libres ou pas libres dans leur vie, en même temps qu'Antigone essayait de trouver de l'argent auprès de l'assemblée pour donner à manger aux pauvres, aux malades, c'est-dire la lutte d'Antigone pour aider les autres dans l'Antigone. Et donc... je ne sais pas si vous connaissez Henry Bauchau?

**F :** Non

**MC :** C'est un écrivain qui a écrit « Antigone » et « Œdipe sur la route » et donc elle s'était basée sur le texte d'Henry Bauchau pour le lire. Et donc il y avait cette partie qui était lue et il y avait de la musique avec des musiciens ça c'était extraordinaire et il y avait le chœur de femmes, avec des femmes qui venaient et qui disaient « moi j'ai été marié à 13 ans, mon mari... » elles se sont libérées. C'était pas du féminisme ce n'était pas ça, c'était pour mettre en relation la lutte

d'Antigone avec ces femmes qui ont quitté leur pays. Donc il y avait un groupe qui avait monté ça à Villeurbanne avec le travail de cette Bénichou qui est partie à Paris maintenant. Et elle faisait en même temps un groupe, le groupe de Vaulx-en-Velin et le groupe de Vénissieux et elles préparaient chacune de leur côté et il y a eu un jour où elles ont fait le spectacle complet à Villeurbanne avec Théat'réalité, et là c'était énorme parce qu'il y avait ce chœur de 90 femmes. Elles n'intervenaient pas toutes mais à un moment elle a fait intervenir celles qui avaient participé, mais elles étaient toutes là parce qu'elles avaient des lectures aussi à faire toutes ensemble. C'était une espèce de réalisation qui était magistrale, sur le thème de la lutte, de la résistance finalement aux institutions et à l'institution de la famille. Et Geneviève elle a participé, moi je travaillais encore beaucoup, donc ça devait être il y a au moins 5 ans, je n'avais pas pu participer, parce que ça demandait beaucoup, ça demandait d'écrire un texte de le lire et ensuite de participer à toutes les répétitions. Et ça, ça a été vraiment de toute beauté. Donc ça a été joué une fois pour Villeurbanne et le CCO. C'était un travail avec des gens tout à fait modestes, des gens qui parlaient à peine la langue française donc ça c'était magnifique et puis ça a été tellement bien que ces femmes là, la Région a payé leur déplacement à Strasbourg au conseil de l'Europe.

**F** : Merveilleux !

**MC** : C'était énorme le nombre de femmes qui étaient présentes. Il faudra demander à Geneviève puisqu'elle elle a vécu tout ça. Ça c'était très beau et très bien compris. Parce que Bénichou elle a fait la même chose avec des universitaires, bein elle a fait lire les gens sur ce que c'est l'exil et après elle a lu le texte de l'exil et elle a fait parler des personnes et les universitaires ont lu ces textes, ça faisait un espèce de mélange qui était vraiment très très bien.

**F** : Ça a été filmé cette Antigone ?

**MC** : Non, non, non, c'est malheureux pour tous ces gens qui l'ont raté, ça n'a eu lieu qu'une fois.

L'expérience artistique doit donc être vécue, elle est unique. Pourtant au CCO elle se répète, elle se décline, se réitère. Mais le mythe s'entretient ainsi de l'idée qu'il n'y a pas de trace, qu'il fallait y être, qu'il fallait en être et le vivre. Geneviève, elle, l'a vécu !

Alors qu'il existe bien un document vidéo, qu'un montage en a été fait où sont donnés à voir des aperçus de l'événement dans sa globalité et des témoignages des participantes de « ce que ça leur a fait » de vivre cette expérience qui était pour certaines une « première fois ». Mais il sera fait reproche à celui-ci de ne pas raconter le bon mythe...

Nous allons dans les points qui suivent tenter d'examiner un certain nombre de caractéristiques des expérimentations mises en discussion qui nous permettront de revenir aux hypothèses formulées à la fois en 2003 par Fernanda Leite et dans le texte d'intention des journées d'étude.

### **III.2.2 -L'intentionnalité politique du projet artistique**

#### **III.2.2.1 – Partage du sensible**

Le collectif De L'aire, lorsqu'il décide d'investir le quartier de la Prairie à Crest, comme celui de L'âge de La Tortue à Rennes pour le quartier de Blosne, ou encore le CCO, partent d'un constat politique sur le monde qui les entoure. Celui-ci porte sur l'inégal accès à la parole dans l'espace public, sur les inégalités sociales et politiques dont sont victimes certains, sur les

discriminations de genre et de race, etc... La volonté d'aller à la rencontre de ceux qui n'ont pas voix au chapitre, de redonner la parole à ceux qui sont souvent exclus des arènes publiques est donc au cœur du propos général qui sous-tend ces projets. Et « faire de l'art » va constituer à la fois un moyen et mode d'engagement spécifique dans ce contexte.

Cette démarche volontariste est, dans le cas de De L'aire, posée dans un contexte « hostile » où il s'agit de lutter face à l'ignorance volontaire dans laquelle une collectivité tient un quartier périphérique de la ville. Le projet de Correspondances fait écho aux mêmes références que le CCO :

Nicolas Combe (L'age de la Tortue) « Face à l'émergence des discours et des politiques qui stigmatisent les personnes d'origine étrangère, on a pensé que la société civile et une association, par exemple comme la nôtre, pouvaient aussi mener des actions, mêmes modestes, pour contrer ces discours et ces politiques réactionnaires et stigmatisantes. Notre point de départ, c'était notamment, un des textes références sur lesquels s'appuie l'association depuis longtemps, comme le CCO il me semble, c'est la déclaration de l'UNESCO sur la diversité culturelle, qui nous rappelle que la vie collective se construit de manière plus durable et plus sereine une fois que chacun se sent reconnu dans la pluralité et la singularité de son identité. Et du coup pour avancer dans cette voie là, on a proposé d'expérimenter de nouvelles façons de provoquer des rencontres et des échanges avec des personnes issues d'horizons sociaux, culturels, professionnels très différents. »

Ainsi, on retrouve également d'autres références théoriques communes travaillées par ces collectifs en recherche/comprenant des chercheurs tel Jacques Rancière : «Le partage du sensible fait voir qui peut avoir part au commun en fonction de ce qu'il fait et du lieu où il est. Avoir telle occupation en tel type de lieu définit des compétences ou des incompétences au commun. Cela définit le fait d'être ou non visible dans un espace commun, doué d'une parole commune, etc. Il y a donc, à la base de la politique une « esthétique », à entendre en un sens kantien, éventuellement revisité par Foucault : un découpage des temps et des espaces, du visible et de l'invisible, de la parole et du bruit qui définit à la fois le lieu et l'enjeu de la politique comme forme d'expérience. La politique porte sur ce qu'on voit et ce qu'on peut en dire, sur qui a la compétence pour voir et la qualité pour dire, sur les propriétés des espaces et les possibles du temps.

C'est à partir de cette esthétique première que l'on peut poser la question des « pratiques esthétiques », au sens où nous l'entendons, c'est-à-dire des formes de visibilité des pratiques de l'art, du lieu qu'elles occupent, de ce qu'elles « font » au regard du commun ».<sup>134</sup>

Le projet « Océancité », s'inscrit dans cette perspective, mais dans une visée qui n'est pas directement politique. Il entend intervenir directement sur le sensible de l'expérience de l'espace publique. Notons que dans le cadre de Théat'Réalités 2007 une préfiguration de Océan'cité de Pierre Deloche avait eu lieu à Villeurbanne avec le CCO<sup>135</sup>.

Spyros Franguiadakis (Océancité) : « La création civile, le projet que nous avons mené avec

---

<sup>134</sup> J. Rancière, 27 juin 2007, [http://multitudes.samizdat.net/Le partage du sensible](http://multitudes.samizdat.net/Le%20partage%20du%20sensible)

<sup>135</sup> Océan'cité s'était tenu sur la place des Terreaux en Juin, comme pour l'édition dont il question ici qui est une reprise en hommage à Pierre Deloche décédé depuis. La manifestation qui s'était tenue avec le CCO avait eu lieu à Villeurbanne le 24 Mars 2007 dans le cadre du festival Théat'réalités. « UNE IMMOBILITÉ VIBRANTE POUR PRENDRE LE TEMPS D'ÉCOUTER SA VILLE. Au hasard d'une rue, au détour d'un chemin, la compagnie Pierre Deloche accompagnée de villeurbannais pourrait bien vous surprendre...Et si prendre le temps d'écouter sa ville, d'écouter son corps était un nouveau mode de manifestation. » (présentation archives site du CCO).

Anne (Expert), ne partait pas de l'idée d'activer quoique ce soit de politique. On n'était pas parti de cette intention là, de ce présumé là, qu'on arriverait à activer quelque chose de politique, de citoyen etc. C'est, comme l'a dit Anne tout à l'heure, c'était avant tout un projet poétique, artistique, chorégraphique, esthétique en hommage au travail de Pierre Deloche. (...) « pour évaluer le caractère public d'un espace, il nous faut réparer un oubli, nous souvenir que l'espace de la rencontre et de la communication est un espace occupé par des corps, que l'espace de la coprésence est matière et non seulement abstraction conversationnelle, et que les savoirs et les compétences esthétiques du corps méritent autant l'attention que la rhétorique du parler ensemble », c'est d'Isaac Joseph. Alors par rapport à y compris ce qui a été dit un peu ce matin, plutôt que de présupposer l'existence d'un monde commun, qui nécessiterait qu'on met un peu de côté ce qui nous sépare, la création civile s'inscrit plutôt dans un registre que c'est ce monde commun qu'il faut composer, qu'il faut créer, qu'il faut l'instaurer, qu'il faut essayer de le réussir, et il y a de très très bonnes probabilités pour que ça rate. Le monde commun n'est pas donné d'avance, pas plus que la citoyenneté. C'est un problème : Donc qu'est-ce que c'est que rassembler une multiplicité de présences dans l'espace de la ville ? (...) Qu'est-ce qui se passe quand plusieurs individus se mettent à danser en même temps à cet endroit ? »

Afin de revenir tant aux hypothèses que nous nous étions donnés dans les journées d'étude qu'à celles que Fernanda Leite posait dans son mémoire, nous allons décliner maintenant comment se nouent à la fois les modalités de participation et de recours à l'art, ou pour le dire autrement : qu'est ce qui fait prendre part à quoi et à qui... Car il n'y a rien d'évident à priori à ce que les gens veuillent bien participer, même si la dimension « artistique » peut, dans certains cas, avoir été vue comme une modalité de séduction pour les y inciter, tout comme on peut d'ailleurs faire valoir la plus-value de la présence des chercheurs dans les dispositifs participatifs.

Pascal Nicolas Le Strat (projet Correspondances) soulignait d'ailleurs bien l'ambivalence de la chose : « Il y a un double effet qui est tout aussi dérangeant, soit un effet immédiat de défiance, soit un effet immédiat de séduction, je pense que les artistes sont aussi concernés par cet effet, et l'effet de séduction n'est pas toujours le meilleur allié, c'est-à-dire que tout d'un coup des personnes ont très envie de cet effet de séduction de la recherche, de séduction du langage, de séduction de l'art. »

### **II.2.2.2 - Favoriser les protocoles « simples » de l'art et de la rencontre**

Les expérimentations dont il est question sont des projets qui associent plusieurs personnes qui ont des « métiers » et des savoirs faire multiples (architecte, sociologue, danseur, politologue, musicien, designer, plasticien, photographe, somaticienne...) et ils mobilisent les personnes qui elles aussi ont des compétences, des savoirs, des expériences. Chacun étant également aussi porteur de langues et de cultures locales, familiales, professionnelles qu'il s'agit de mettre en dialogue et de faire oeuvrer ensemble.

Si les collectifs qui sont à l'origine du projet ont pour intention d'activer quelque chose et sont porteurs de propositions et « d'outils » le souci semble toutefois d'abord être de suspendre cette intention. Amorcer la participation, partir à la rencontre, s'ouvrir à l'Autre suppose de désactiver, du moins en partie « son équipement social » ordinaire. Il ne s'agit pas pour autant de laisser de côté sa professionnalité, mais d'aller y puiser les choses les plus simples et de les rendre lisibles. Cette nécessaire « prudence » ou « modestie » tient sans doute au fait qu'ici on vient rencontrer l'autre chez lui, dans les espaces quotidiens : pas seulement sur la place

publique, mais aussi dans le jardin du quartier, dans les jardins potagers, dans le café, et même dans les garages, les caves et les appartements<sup>136</sup>. On vient solliciter l'hospitalité.

Pascal Nicolas Le-Strat (avec l'âge de la Tortue dans le Projet Correspondances) « Toute une dimension du travail ça va être de voir comment avec des protocoles, comment en créant des situations, progressivement, on arrive à désactiver ce point institutionnel inégalitaire, inhibant etc. pour ré-ouvrir un petit peu la scène, ré-ouvrir un petit peu l'espace. Gilles qui le formulait ce matin, il soulignait à quel point, en tant qu'artiste il avait été amené, moi je le formule comme ça, à apaiser ces protocoles, à faire en sorte que les protocoles ne soient pas trop bruyants, ne soient pas trop activistes d'un point de vue artistique pour que progressivement ils puissent peut-être justement le devenir avec les personnes elles-mêmes. Donc je pense qu'on a un premier effort dans un premier temps, de désactiver effectivement ce qu'on est d'une certaine façon ».

Gilles Gerbaud (De L'aire) : « La question c'était de ne pas arriver et de les installer dans des ateliers d'apprentissage d'une pratique spécifique qui serait le dessin ou la photographie, c'était pas du tout l'enjeu, c'était plutôt de mettre à disposition des outils qui permettraient de faire émerger une connaissance du territoire. Une connaissance très brute, très directe et surtout de... faire en sorte qu'elle puisse être valorisée par le biais de petites expositions, d'un travail de réinvestissement des photos par le biais de légendage, un travail de... Elisa parlait d'un travail de dessin sur calques, c'est-à-dire vraiment des gestes très très primitifs, on va dire, très simples, mais qui soient en capacité de faire émerger un témoignage et une dimension de relations à une expérience quotidienne d'un territoire de manière très très simple. Ça c'était un enjeu important avec les jeunes par rapport au fait qu'on sentait qu'ils étaient dans une pratique très très intense de l'espace public mais que cette pratique là n'était jamais interrogée et puis qu'ils y développent d'une certaine manière une dimension de compétence, une dimension de richesse d'usage qui elle-même, n'est jamais, enfin, dans le contexte de Crest hein, il y a d'autres contextes qui travaillent avec ça, mais là en l'occurrence qui était absolument pas valorisée, absolument pas interrogée. Donc l'enjeu ça a été de mettre vraiment ça en œuvre de manière très très simple dans la mesure où on est arrivé sans être commandités par une institution, on n'avait pas de légitimité a priori autre que notre désir d'être là, ce qui fait que c'était assez difficile de... comment dire, de s'imposer, il fallait qu'il y ait une relation de confiance qui s'établisse et surtout que la question du sens que portait cette proposition soit assez facile, même intuitivement de leur part, qu'ils soient en capacité de comprendre que ça avait du sens. Donc ça, ce qu'il y a eu de très très intéressant de ce point de vue là, c'était de constater que euh... il y a eu une sorte de... on s'est apprivoisé mutuellement dans le temps, par rapport au fait qu'on apportait ces outils sans discours préalables et sans... je dirais de complexité a priori, c'était juste un désir de partage commun et ça je pense qu'ils l'ont senti. »

Elisa Dumay (De L'Aire) : « on ne voulait surtout pas arriver en connaisseur de la bonne pratique en fait, ça je pense que c'était important, on s'est retrouvé assez vite dépassé d'ailleurs, dépassé dans la connaissance du quartier, on sentait qu'on était dans une position de partage, parce que c'est quand même le thème de la journée aussi, partage citoyen, voilà, on n'était pas d'un côté les professionnels ou les adultes et de l'autre côté les enfants qui ne savent pas et qui ont à apprendre, je pense enfin, le fait qu'ils soient placés en position de prendre des photos, de donner des images de vraiment transmettre de leurs représentations et puis d'être hyper

---

<sup>136</sup> Pour correspondances les rencontres se font dans la rue, les cafés, puis les discussions sont amenées chez les gens. Les valises des correspondances réalisées seront ensuite données « en résidence » chez les personnes qui les exposent à leurs invités. Pour la Prairie on passe de l'investissement des arbres en pied d'immeuble au mobilier urbain pour rejoindre les garages une fois que le froid arrive. Pour Théat'Réalités, le projet est d'investir la ville. Lors de l'édition de 2003 il s'agissait de proposer des moments de théâtre dans des jardins ouvriers, des appartements, des caves dont il a fallu négocier les accès, préparer avec les occupants les conditions d'accueil, imaginer les circulations et usages.

valorisés sur leurs compétences qu'on pourrait dire intuitives en fait, vraiment des compétences intuitives sur les usages du quartier et la façon dont ils le vivent. »

Anne Expert (Océancité) : « C'était avant tout rencontrer des personnes et nous emmener ensemble dans une expérience sensible à partir de choses extrêmement simples qui nous relient tous, on a travaillé avec la notion de poids, vous avez vu euh... beaucoup des mains qui se posent sur le buste et le poids qui s'accueille, donc on a beaucoup déjà ramené nos échanges à des échanges de sensations... Donc la préparation c'était principalement s'autoriser à avoir du temps pour entrer en relation à partir de nos corps, de nos sensations, de nos mouvements et à partir de là de réaliser un acte collectif visible, offert à la ville et tout ce que ça impliquait de ça. On a été amené à répondre à des questions simples, comment est-ce qu'on fait tenir ensemble des personnes dans un même espace qui a priori n'auraient pas trop envie d'être ensemble, et puis comment est-ce qu'on active une qualité de présence. »

Ce travail est aussi à l'œuvre dans les réalisations du CCO : par le contexte même d'hospitalité dans lequel elles prennent place d'abord et dans le protocole de rencontres individuelles mis en place pour Paroles sur place où chacun vient rencontrer le metteur en scène et dire ce qu'il souhaite mettre en partage, ou lors des éditions de Théat'réalités, qu'il s'agisse des rencontres de Géraldine Bénichou dans les centres d'hébergement pour tisser progressivement les paroles des femmes avec celle d'Antigone en 2010 ou dans le concept même du projet développé en 2003 avec la compagnie Skémée :

« Le festival recherche des rapports "actifs" au spectateur, propose des déplacements « mentaux ». Il faut faire du chemin, faire preuve de curiosité, se mettre en marche (...) pour découvrir l'autre. Ces différents déplacements seront eux aussi « traités » comme une performance artistique.

Déplacement de sphères de rencontre, démultiplication des espaces entre l'individuel et le collectif : à partir du centre culturel, constitution de petits groupes, départ vers des lieux privés (garage mécanique, appartement, jardin ouvrier, cave d'un immeuble HLM) qui s'ouvrent à une fréquentation inhabituelle. Le CCO est rebaptisé pour l'occasion du festival : Centre de Circulations Otorisées.

Un autre élément (venant de l'univers skéméen) est constitutif de l'échelle où doivent se jouer ces rencontres : l'intime. En effet, pour Michèle, il faut "*visiter l'humain au-delà des territoires*". De petites jauges de rencontres intimes, la possibilité de toucher le spectateur de sa main semblent fondamentales pour proposer un autre rapport au spectacle, à l'artiste et en conséquence à soi-même dans ce jeu d'interactions.

Pour le CCO la notion de l'intime renvoyait aussi à la sphère parfois trop intimiste des réseaux des groupes organisés à partir de leur appartenance communautaire, qu'il aimerait mobiliser dans cette aventure. L'idée d'investir ces espaces intimes ici perçus comme privés, personnels, chargés d'empreintes « propres » en proposant une circulation « publique » semblait très pertinente. »<sup>137</sup>

Si l'on peut voir dans ces protocoles « simples » une méthode de base pour rendre l'Art accessible ou pour faciliter la rencontre et finalement « séduire » le public visé, une dimension importante est toutefois à souligner qui tient au temps passé d'une part et d'autre part au fait

---

<sup>137</sup> F. Leite, Mémoire op.cit. à propos de l'édition 2003 de Théat'Réalités, avec la Compagnie Skémée.

que ces premières rencontres artistiques n'ont pas pour seule vocation de faire pratiquer de l'art aux personnes, mais d'être à l'écoute de ce qu'elles ont à dire ou ce qu'elles ressentent.

L'objet artistique, le registre esthétique offre un espace d'expression, fait médiation à ce premier stade de la rencontre comme prétexte à et support de la mise en dialogue qu'il manifeste.

Une limite est toutefois identifiée : La participation se fait au projet mais pas à son élaboration en amont. Les collectifs constitués arrivent avec une proposition déjà pensée à laquelle ils associent les personnes qui vont y prendre part. Du côté de Paroles sur Place, nous avons vu que le choix des textes par exemple revient à l'artiste qui coordonne le projet (même s'il a pris de nombreux textes proposés par les participants, mettant de côté une bonne partie de ceux qu'il avait prévus initialement). Ainsi se pose la question de l'appréhension que les participants ont de l'ensemble et de la prise qu'ils ont sur le processus : Nicolas Combe pour le projet Correspondances, relève à ce titre « l'une des grosses difficultés était de faire entendre la globalité des enjeux du projet aux membres de l'équipe et aux personnes qu'on a rencontrées. »

La question de la « participation » et du partage ne se pose toutefois pas seulement dans une relation de face à face entre ceux qui portent le projet et ceux que l'on inviterait à participer : l'enjeu est bien dans l'engagement de chacun et les jeux de déplacements qui s'opèrent pour les uns comme pour les autres dans la dynamique de l'expérimentation.

### **III.2.2.3- L'alchimie qui fait que « ça prend » et que « l'on est pris »**

Du côté des expériences conduites au CCO et des récits qui en sont faits on retrouve dans les témoignages fréquemment cette formule «on a l'impression qu'on ne va pas y arriver et finalement le jour J ça marche ! ». Cette alchimie se construit au cours de l'expérience de l'élaboration collective par les frottements qu'elle provoque, qui imposent à chacun de dépasser ce qu'il est. Elle s'opère ensuite dans le temps de la représentation : dans l'exposition publique. Ce processus étant ici démultiplié dans son incertitude et son intensité par le fait qu'il mêle des protagonistes de divers disciplines et cultures, des professionnels et des amateurs et aussi des débutants complets !

Fernanda Leite, à propos de Paroles sur Place : « Il y a une sorte de puissance du jeu qui va se construire comme ça, une puissance du jeu qui va induire une puissance des acteurs, c'est le dépassement de cette mise en danger, de j'emprunte un langage qui à la base n'est pas le mien, j'arrive avec quelque chose, bein, la parole des autres, la parole de l'artiste, enfin, comme je réagis, ce que je vais dire en fait doit tenir dans le temps, dans un temps collectif, dans un récit qui est collectif. Tout va bouger et en même temps je vais continuer de me reconnaître dans ce qui est en train d'être construit et en train de devenir du sens partagé quoi. C'est à l'intérieur de ça, de ce sujet qui se place et qui se lance, il y a une énergie qui se met en route qui est l'énergie de l'engagement, d'un engagement qui active à la fois, l'individu mais l'individu avec ce qu'il porte de collectif, ce qu'il reconnaît comme sa culture, son savoir faire, ce qu'il partage. (...) il faut parfois détruire, déconstruire, détruire pour Winicott, déconstruire pour d'autres, enfin ça dépendra de la radicalité du conflit. Parce que du conflit il y en a, des frustrations...»

L'expérience de la création commune permet le déplacement et que chacun se déprenne de ce qu'il est, de ses compétences pour développer ses capacités et sa sensibilité. Cela ne va toutefois pas de soi : là aussi, cela relève bien d'une intentionnalité du projet et des personnes

qui le font tenir et s'y engagent que de permettre ces déplacements, d'être attentif à la façon de les rendre possibles ou de les provoquer. Il y a l'engagement fort du meneur de jeu, le metteur en scène, qui relève le défi de mettre en cohérence un ensemble très hétérogène au départ de compétences et de cultures. De son engagement va découler celui des participants qui vont "faire confiance" et s'impliquer à leur tour. Là se situe probablement un des mécanismes de l'alchimie qui "fait se prendre au jeu", en un temps si court, jusqu'à la finale dans le face à face avec le public.

Elisa Dumay (De l'aire) : « ça demande à chaque corps de métier, à chaque personne qui travaille, qu'il soit architecte, artiste, médiateur, éducateur etc. de se déplacer de sa pratique pour rencontrer ses collègues de travail et fusionner quand même en quelque sorte les démarches, en tout cas les faire vraiment se rencontrer.»

Océancité : « Il ne s'agissait pas d'être danseur pour faire « Océancité » mais au contraire, le travail que nous avons déployé était ouvert à absolument chacun, chacune ».

Nicolas combe, Correspondances « C'est aussi la dimension expérimentation de nouveaux modes de collaboration entre artistes, chercheurs et d'autres professionnels qui nous intéressait donc si on propose les mêmes règles du jeu pour tout le monde peut-être qu'on aura plus de facilité à ce que les problèmes quotidiens qui surgissent pour les uns, surgissent aussi pour les autres et que ça les amène du coup à échanger sur les problèmes qu'ils ont rencontrés et comment ils peuvent poursuivre ou dépasser les difficultés qu'ils ont rencontrées. »

Le temps de la représentation ou de la mise en public semble dans ces projets tenir un rôle tout à fait essentiel, même si l'on insiste plutôt sur l'importance du processus. Tous les intervenants à la journée d'étude font d'ailleurs recours à des images qui manifestent qu'il s'est bien passé quelque chose. Ils ont besoin de représenter ces expérimentations et pas seulement d'en faire le récit, même s'ils ne présentent pas seulement les manifestations finales mais justement aussi les étapes qui y ont conduit. Les moments de mise en public ont d'ailleurs été volontairement renouvelés dans le temps dans le cas du projet de La prairie ou pensés en plusieurs phases et formats pour Correspondances, elles sont démultipliées dans le festival Théat'réalités. Pour Océancité il s'agit d'une reprise d'une manifestation dans l'espace public qui a déjà connu plusieurs occurrences et répétitions.

Ce moment recouvre plusieurs aspects et enjeux : pour les personnes qui ont participé et qui s'exposent ainsi publiquement, pour les porteurs du projet qui restituent et élargissent la scène du public visé, pour le public qui prend connaissance de ce qui a été fait et peut alors se reconnaître ou reconnaître ceux qui l'ont fait, et pour les sujets traités qui peuvent ainsi gagner une certaine légitimité dans l'arène publique. Pour le CCO, nous l'avons vu c'est un moment où prend corps en plus la dimension immatérielle de son patrimoine : les Paroles sont là sur place et le Théâtre devient réalité. Prenons au sérieux les mots dans leur caractère performatif !

Fernanda Leite : « Une autre chose en commun forte [entre l'expérience du CCO et celle de la Prairie] c'est ce moment d'événement, ce moment de rendu au public où justement ce partage s'opère et ce n'est pas qu'un processus psychologisant mais un processus donné à voir, partagé et qui change les représentations des uns et des autres quoi, il y a quelque chose dans le regard des uns et des autres. Un objet qui véhicule, qui se construit, qui se donne en partage, qui véhicule cette capacité de changement. Je pense que ça c'était très présent dans les deux. »

Nicolas Combe, *Correspondances* « Trois points essentiels, d'abord, faire en sorte que chacun des participants s'exprime sur ses valeurs et sur la vision du monde qu'il a aujourd'hui, à travers une correspondance qui est rendue publique. Le deuxième point, d'organiser la confrontation publique de ses différentes façons de voir la question de l'immigration à travers soit une exposition, parce qu'on a produit une exposition qui rassemblait l'ensemble des correspondances et les quelques réponses qu'on a pu recevoir à la suite de ça, euh... Cette confrontation publique des façons de voir la question de l'immigration, on l'organisait aussi à travers des débats, des projections de films parce qu'on a également réalisé un film, une forme de reportage qui donne à voir concrètement comment on a, comment l'équipe et les gens qu'on a rencontrés ont vécu cette expérience, on a édité un livre etc. Et puis le troisième point, le troisième objectif du projet, c'était de mettre en débat les enjeux qui concernent l'immigration là où les gens vivent et non pas seulement là où les politiciens font des discours. (...) Et la difficulté qu'on a rencontrée, dont je parlais tout à l'heure que certaines des personnes qui ont été très très très fortement investies au moment de la réalisation des correspondances, ne sont jamais venues à aucune restitution publique du projet alors que pourtant c'est celles qui se sont vraiment le plus données et qui nous ont confié un morceau de leur vie et de leur vision du monde, c'était quand même une confiance assez étonnante qu'ils nous faisaient en transmettant ce morceau d'eux-mêmes, et bien le jour où il faut mettre son nom, le rendre public, mettre son visage, le rendre public également, là ça devient pour certains plus compliqué. Donc là on entre dans les raisons profondes, insondables qui nous permettraient de comprendre le pourquoi de chaque cas individuel. Alors c'est pas le but d'essayer de le comprendre mais ça nous pose quand même des questions. »

Si l'intention était celle de « la montée en politique », avec l'hypothèse qu'en mobilisant l'esthétique on permettait que s'expriment des voix qui n'ont habituellement que peu de place ou pas de légitimité à s'exprimer dans l'espace public nous voyons ici que les choses ne sont peut-être pas si simples. Avec cette interrogation nous touchons là la question du sens de ces expériences et de ce que l'on peut en dire. En faisant cela on ouvre aussi d'autres modes d'expression qui ne se laissent pas réduire aux formes habituelles dans lesquelles le politique se reconnaît. L'activation ainsi choisie pourrait bien être plus ambiguë ou complexe, mais sans doute aussi plus riche que prévue.

Spyros Frangiadakis soulignait d'ailleurs l'embarras qui était le sien à présenter l'expérience d'Océancité : « Sans oublier un dernier élément que je voudrais signaler, qu'est ce que c'est qu'être confronté à exprimer devant vous cette expérience vécue, comment on peut s'y prendre pour transporter quelque chose qui a été vécu, quelque chose qui a été senti, dans l'ordre du dire, dans l'ordre du raconter, dans l'ordre de l'expression et du rendre compte. C'est pas simple pour nous de parler devant vous de cette expérience d'autant plus que la valeur de cette expérience ce n'est pas tant d'être dite que d'avoir été vécue sur la place. »

Ainsi, se pose alors la question de l'évaluation et des jugements que l'on peut porter sur ces expériences et sur leur qualité et leur portée. Il est significatif que cela prête à « dispute » comme nous allons le voir.

### **III.2.3 - Comment peut-on qualifier ces expériences ?**

Ainsi, lors de la projection du film réalisé par le CCO sur *Théat'réalités 2010*, que nous avons choisi de faire à l'occasion de l'atelier du 26 septembre 2013 pour ouvrir le débat, Jean Michel Lucas et Stéphanie Pryen reprochent à celui-ci de valoriser l'émotion et le caractère artistique

du projet au détriment de la force émancipatrice de l'expérience. Le point de discussion qui semble faire consensus à propos de Théat'réalités 2010 — qui est aussi l'objet d'un article de Fernanda dans la revue Ecart d'identité— c'est le fait qu'il s'est bien joué là un processus d'émancipation (notamment dans le volet « Ne pas pleurer ne pas me taire » mis en scène par G. Bénichou). Reste toutefois à identifier à quoi tient cette émancipation, quelles en sont ces conditions de possibilité ? Là où il y a mésentente dans nos discussions c'est sur la façon dont il faut qualifier ce qui s'opère là : expérience artistique ou pas ? Quelle est cette « première fois » que les personnes évoquent ? Faut-il valoriser l'émotion dans le film ? Ou bien faut-il mettre en avant le discours politique sur la dignité ?

Si ces questions de jugement importent c'est parce que s'y engage la possibilité que ces expérimentations portent et puissent éventuellement bousculer les partages institués du sensible, au delà de l'innovation sociale et de fabriquer des « formats participatifs ».

### III.2.3.1 - Les amateurs, les professionnels hybrides et ... les « autres »

Nous retrouvons ces jugements dans les commentaires reçus par Philippe Dujardin à propos de Paroles sur place 2012, dont l'analyse permet d'éclairer ce qui est en jeu ici.

Philippe Dujardin : « Je ne citerai pas les éloges, les compliments qui ont pu être faits mais je vais partir à l'inverse de l'avis le plus dépréciatif que j'ai entendu. Donc « expérience nulle et non avenue, socio-cu année 60 », voilà c'est radical, c'est abrupt. Et ce diagnostic là est extrêmement intéressant non pas qu'il nous ramène aux années 60<sup>138</sup>, parce qu'il a dit « socio-cu », c'est-à-dire une ambiguïté sociale ici, culturelle là et malgré elle, la personne qui porte ce jugement désigne le réel, c'est-à-dire, elle va désigner l'objet hybride qui a été créé ici. Et l'objet hybride, il n'est ni social, ni culturel, ni artistique, il est artistique, et culturel et social. Donc je ne peux pas le qualifier puisqu'il relève de registres différents, il relève du jeu, donc d'une action publique devant le public, donc une action publique devant un public relève-t-elle du champ artistique, du champ culturel, du champ social, je n'en sais rien et je ne veux pas le savoir. [P. Dujardin établit un parallèle avec la biennale de la danse qui subit le même jugement]. Quelque chose s'est inventé là à partir d'une matrice qui est l'hybridité. Et le tissage, enfin la métaphore du tissage est très très heureuse parce qu'au plus profond du travail grec, des grecs inventant la forme publique du débat public sur la chose publique, la métaphore du tissage est là en permanence, c'est-à-dire qu'on compose la cité comme on tisse, c'est-à-dire avec ceci et cela, donc en assemblant du divers, en assemblant de l'hétérogène, on compose quelque chose qui est à proprement parler de la chose publique, la métaphore du tissage est permanente chez les auteurs grecs. Dernière considération, maintenant je remonte encore un petit peu en généralité, l'une des personnes témoin de ce travail, elle, étonnée, stupéfaite, subjuguée par la qualité du travail, s'est encore plus étonnée quand je lui ai appris que ça n'avait rien coûté, ou pratiquement rien coûté puisque c'était le bénévolat qui était la condition de tout cela, et du coup on touche aussi à une donnée tout à fait fondamentale aujourd'hui sur la constitution de l'espace public aujourd'hui, que j'appellerais là le temps des amateurs. En revenant à l'étymologie donc du vocabulaire, « amare », aimer, l'ami de, l'amant même de, ça a pu avoir ce sens, amateur, au sens ancien c'était l'amant aussi, en tout cas l'ami d'une chose que l'on aime faire, donc la proposition se vérifie dans des tas de domaines aujourd'hui, c'est dans le champ scientifique, les scientifiques font appel à des amateurs, c'est dans le champ, on vient de le voir, culturel, artistique, ou les « sachants » et les experts s'associent pour

---

<sup>138</sup> Encore que, dans la perspective patrimoniale qui nous intéresse ici ce renvoi puisse aussi faire sens ! Nous avons vu que les savoir-faire de l'éducation populaire font partie de ce qui est transmis par le biais notamment de certains des membres du CA.

le défilé de la biennale par exemple, avec des amateurs, c'est dans les conseils de quartier, c'est dans les conseils de développement, c'est la dite « société civile » qui est là, ce ne sont jamais que des amateurs qui sont là pour servir une cause ou une autre. Donc de ce point de vue, nous sommes entrés, et l'expérience qui a été faite ici, nous fait entrer avec d'autres expériences dans ce temps qui est en train de s'ouvrir, me semble-t-il, en train de se généraliser, me semble-t-il, du temps des amateurs, simplement de ceux qui aiment faire, et c'est le faire qui agrège autour de la cause que l'on entend servir ou honorer. Alors cour des miracles, certainement, oui, comme si les gens qui étaient là l'avaient toujours fait, enfin, voilà, ce qui a été entendu tout à l'heure, dans ce très beau document de 2009, on avait l'impression que ces gens là l'avaient toujours fait, bein non ils ne l'ont pas toujours fait et le professionnel qui est le musicien coordonnateur ou Sophie Tabakov, la danseuse que l'on voit dans le document qui sont des professionnels de la danse deviennent amateurs au sens où ils ont à apprendre comme les amateurs avec lesquels ils travaillent, ce qu'il en est d'une expérience qui n'est pas une expérience du professionnel, donc le professionnel doit apprendre comme les amateurs, en même temps que les amateurs, lui s'initie au savoir-faire des professionnels, donc il y a une hybridité qui se crée, qui se constitue, qui me semble absolument caractéristique des espaces communs que nous sommes en train de créer.»

Les expérimentations dont il s'agit là, comme sans doute ce que fait plus généralement le CCO depuis quelques décennies, n'entrent pas dans les cadres et dans les partages institués. Face aux institutions de l'Art, du social ou du politique elles débordent toujours. Néanmoins elles ne peuvent pas complètement se passer ou s'extraire des injonctions à s'identifier, à se faire reconnaître. Faut-il pour autant, comme le suggérait Jean-Michel Lucas, ne pas prétendre faire de l'Art pour éviter de s'exposer aux jugements de ceux qui tiennent les institutions artistiques ? Et dans le même ordre d'idée, faudrait-il ne pas prétendre faire de social pour qu'on ne vous reproche pas de ne pas suffisamment réduire les inégalités ou de ne pas prendre en compte les plus exclus ? Faudrait-il ne pas prétendre faire de politique pour ne pas qu'on vous reproche de leurrer les gens sur leur pouvoir d'agir ?

Pascal Nicolas-Le-Strat : « Et ce qui nous a intéressé parce que je crois que c'est le sens de ce projet c'est de maintenir le malaise, de faire vivre le malentendu, de le faire vivre au point où dans le centre d'art de la Criée, à Rennes, Romain Louvel a exposé tous les travaux, ceux des sociologues, ceux des autres artistes, des éducateurs et en signant systématiquement, « plasticien Romain Louvel » euh... « chanteuse Romain Louvel » euh... « enfant un tel Romain Louvel » etc. etc. Donc une seule signature qui renvoyait effectivement à une pluralité de métiers et d'activités, donc euh... derrière ce geste c'est pas simplement le plaisir, même si il y a du ludique, c'était effectivement d'attester le trouble dans lequel on se retrouve. Et trouble effectivement qui est effectif, j'en sais quelque chose en tant que sociologue, surtout lorsqu'on me fait le plaisir de me nommer dans une sociologie expérimentale (rire) ça m'a beaucoup aidé. »

Elisa Dumay (De l'aire) : « vous êtes qui vous ? voilà, bein... alors moi quand on me demande ce que c'est que « De l'aire » en général je me sens mal, je ne sais jamais comment dire (rire), souvent on prend un prétexte avec un projet par exemple mais on le raconte, on raconte une histoire en fait. Alors à un moment donné on est un peu des auteurs euh... de quelque chose. C'est-à-dire, on est auteur d'une démarche à plusieurs, on construit quelque chose de façon collective, donc j'ai l'impression que le travail d'auteur sera assez juste par rapport à ça.(...) il ne faut pas forcément toujours essayer d'entrer dans des catégories, c'est ça qui est intéressant justement, c'est de se dire qu'on peut quand même exister même si on n'a pas un métier. On peut quand même inventer des démarches et des modalités d'action, c'est possible. Voilà, donc ne vous "encasez" pas forcément pour exister (rire)... »

Si le maintien du trouble peut être une posture et le refus de « l'encasement » un principe salubre, reste que ce temps des amateurs et de l'engagement n'est toutefois pas sans trouver ses limites. Certes « Paroles sur place » ne coûte presque rien, mais le CCO vit à la limite de sa survie financière, l'équipe professionnelle et les jeunes en service « civique » sont surchargés de travail et paient de leur personne, même si chacun « aime » ce qu'il fait. Ce temps des amateurs est un temps bien commode pour les institutions qui voient ainsi se produire à leurs marges ou même contre elles des formes de prises en charge de la fabrication du commun qu'elles n'assurent plus ou que très partiellement. La reconnaissance de ces formes hybrides, innovantes atteste que l'on identifie clairement le rôle qu'elles jouent, mais les moyens qui leurs sont donnés demeurent souvent très réduits, ponctuels et soumis aux aléas des fluctuations politiques et budgétaires.

Elisa Dumay : « C'est un engagement qui nous prend aux tripes, parce qu'en plus quand on y passe du temps, on y est le soir, on y est aussi le week-end, c'est pour ça aussi qu'on y venait beaucoup en famille parce que sinon, nos conjoints, conjointes pétaient les plombs avec le quartier de la Prairie, ils nous disaient « mais là vous y êtes tout le temps enfin, faut bon », voilà et puis qu'à un moment donné, on n'a plus de financement, nous on doit vivre aussi de ce qu'on fait, donc il y a tout une partie qui a été une partie de bénévolat, parce que vu le temps qu'on y a passé évidemment, on n'a pas compté toutes nos heures, mais on a quand même été financé, et c'était quand même voilà, on tenait tous à... c'était... on est parti quand même là-dessus en se disant pendant un an on fait d'abord un travail d'approche, de recherche, de voir si les gens ont envie et si nous on a envie et au bout d'un an, on va aller voir, on va rencontrer la DRAC, on va aller rencontrer la Région, on va aller rencontrer des gens qui sont sensibles à ce type d'action, qui comprennent notre démarche et on va leur proposer non pas un projet avec un résultat mais on va leur proposer ce processus de recherche, sans savoir où on va. Donc on a pu avoir, monter une production financière là-dessus, mais ça ne peut pas durer non plus éternellement quoi. »

Si on ne peut que se réjouir du moment civique dont parle P. Dujardin (qui serait celui précisément où des acteurs x, y ou pas, encartés ou pas mais intéressés d'une façon ou d'une autre à la chose publique, entrent en lice), il convient toutefois d'interroger le désengagement qu'il autorise du côté des appareils et des institutions politiques.

### **III.2.3.2 – Les effets attendus et les effets décalés de l'activation**

#### **- L'émancipation « durable » plutôt que l'empowerment « fun »**

Nicolas Combe (Correspondances) identifiait ce qui constituait pour lui l'un des objectifs de l'action citant JM Lucas : « la responsabilité politique éminente est de permettre des relations d'interactions entre les personnes dans l'espace public comme relations d'émancipation, dans le respect de l'attachement de chacun à sa culture et en même temps des arrachements nécessaires à la construction de sujets autonomes en société de liberté. C'est bien cette universalité des interactions culturelles que la politique culturelle devrait mettre au centre de la démocratie ».

Si lors du séminaire du 26 septembre Jean-Michel Lucas propose l'abandon du terme « Art » c'est justement afin de ne pas se tromper sur ce qui fait « valeur » dans le processus.

Combattre pour que ce qui est produit soit nommé « Art » serait peine perdue. D'une part parce que les « adversaires » dont les missions sont justement de qualifier l'« art » et de travailler à garder les dimensions « exceptionnelles » en opérant un « tri », une « sélection » sur ce qui fait œuvre et sur ce qui peut-être estampillé « artiste reconnu comme ayant un talent particulier » sont de trop grande envergure... D'autre part, ce combat serait inutile puisque ce qui est recherché n'est pas tant de faire de l'« art » mais de faire « œuvre » en suivant des valeurs éthiques choisies. Mieux vaut alors se battre, selon lui, pour cette liberté d'expression des identités culturelles que permet ce genre d'expérimentation artistique par exemple. Mais, pour certains acteurs présents, il n'est justement pas question d'abandonner le terme « Art » au nom de cette même liberté d'expression ! Conserver le terme et le déployer autrement peut aussi avoir une visée politique : en tant qu'on conteste le fait qu'il soit réservé à certains...

Ce dont témoigne Paulette, assidue au CCO et de Paroles sur Places, invitée à parler de son expérience lors des journées d'étude semble faire écho assez directement à la visée émancipatrice et en attester des effets. Mais elle nous dit autre chose aussi : c'est que ce résultat ne se fait pas sur l'instant et par la « magie » d'une seule rencontre en un seul lieu. C'est bien tout le maillage des professionnels du centre d'accueil social dans lequel elle était, avec ceux du monde associatif communautaire qu'elle inscrit au CCO parallèlement, relié avec les acteurs du CCO eux-mêmes fabriquant des connections avec des artistes.... Et reproduisant ces expériences de participation dans la durée qui permet d'étayer la personne.

Paulette Maoni : « Il y a eu la Charade (Structure d'hébergement) qui m'a proposé bien évidemment au début, de travailler dans pas mal d'ateliers artistiques, culturels qui sont donnés par des artistes qui sont des professionnels, bein moi qui ne connaissais rien du tout, et à chaque fois je disais, ça ne m'intéresse pas, mais j'ai été forcée par la Charade qu'il fallait absolument que j'aie à toutes les activités artistiques. C'est simplement pour aider les mamans, quand on arrive dans une institution comme ça avec les enfants, on est complètement perdu et on a envie de voir personne. Et moi je peux dire que grâce à la Charade, ils m'ont poussée pour aller vers l'avant et c'est grâce à la Charade aussi que j'ai pu me découvrir en tant que femme à part entière, que je peux me dire, je peux faire des choses par moi-même, et non plus cette vie de mère de famille et d'épouse, c'est-à-dire travailler, rentrer à la maison, s'occuper des enfants, faire les courses comme la plupart des femmes et des épouses quoi, et là je peux enfin dire que j'ai pensé qu'à moi, et ça a été un bonheur, de la preuve, j'ai toujours continué jusqu'à maintenant, et le bonheur surtout pour nous... certaines femmes qui ont été hébergées dans les centres d'hébergements, ça nous a permis, de dépendre que de nous-mêmes, ne plus dépendre de l'homme, du ménage, enfin de la vie de famille, on pense enfin à nous, on nous a offert, ce bonheur, de connaître pas mal de choses qu'on ne savait pas du tout, moi je me rappelle quand il y a eu notre euh... une euh... comment on appelle ça, elle est metteur en scène, cette femme travaillait à Grenoble, et un jour, elle a voulu venir dans les centres d'hébergements pour travailler avec nous, pour faire du théâtre. Moi on m'a dit « Paulette il va falloir que tu sois là-bas », bein bien évidemment je suis venue, je me suis assise en tant que spectatrice et je suis là et j'ai attendu et puis là voilà, elle vient vers moi elle me dit « ah Paulette, non qu'est-ce que tu fais ? » je lui dit « bein j'attends, je suis en train d'attendre que vous allez faire un spectacle devant nous, vous allez former un spectacle et tout, moi je suis venue en tant que spectatrice », elle me répond « non Paulette, il va falloir que tu viennes avec nous », j'ai dit « non, je n'ai jamais fait du comment on appelle ça là, du théâtre et je ne sais même pas comment il faut parler », la preuve, je peux vous dire que maintenant je peux parler ouvertement à vous, que avant il n'en est pas question ! « Ça fait honte » comme on dit chez nous en Polynésie, « ah non ça fait honte, il ne faut pas parler et rien du tout », et grâce à ce metteur en scène, elle nous a appris à nous connaître au fond de nous-même et à travailler euh... sur les paroles, sur les textes et puis le travail d'amateur, d'amatrice, pour faire un spectacle avec

elle, et bein la preuve hein, c'est que ça marche jusqu'à aujourd'hui encore et je suis toujours avec. A un moment donné il y a eu, je ne sais pas si vous avez connu, le metteur en scène du théâtre du Grabuge qui est Mme Bénichou, Géraldine, c'était pareil, j'étais encore en centre d'hébergements lorsqu'elle était venue et elle nous a proposé qu'elle avait envie de travailler avec nous, les femmes qui étaient dans les hébergements, moi je lui ai répondu « mais qui nous prouve que tu vas nous amener jusqu'à... c'est-à-dire se présenter devant le public ? », je l'ai pris au mot et la preuve, depuis chaque fois qu'ils font quelque chose, et bein je suis toujours partante avec eux. »

Ainsi, si l'expérimentation est un « moment » de création, ce qui fait sens c'est aussi la répétition et l'importance des processus d'apprentissage, de prise de confiance, de la qualité qui se construit dans le temps. Si le jour J ça marche, c'est aussi parce que les « participants » ne sont pas si « profanes » et « amateurs » que ça ou du moins ce sont des amateurs tenaces : Paroles sur place s'appuie sur un « noyau dur » de participants qui « connaissent la musique ».

Fernanda Leite indique dans son analyse du processus de construction de Théat'Réalités : « Mais avant d'y arriver, c'est le chaos et l'éclatement. Seules les relations déjà existantes permettent de se lancer dans le jeu de la construction : relations d'amitié, relations traditionnelles entre les associations et le CCO, références diverses de chacun à son propre cadre d'intervention habituel. (...) Enfin il est évident que le réseau de départ du CCO était une mine d'or d'où tirer les fils à tisser. »<sup>139</sup>

De même Anne Expert note : « C'est-à-dire qu'une personne qui fait une création civile, elle n'est pas prête à être dans l'espace public après quinze heures de préparation et que peut-être, les personnes qui étaient les plus prêtes c'était les personnes qui avaient fait déjà 5 ou 6 créations et qui avaient compris et qui savaient prendre en compte la dimension de la ville, de l'espace public. Pour moi c'est à cet endroit là que je vois que ça se travaille, c'est des couches qui se rajoutent les une aux autres. »

On trouve dans ces constats un écho à l'analyse de Nina Eliasoph sur les limites des formes actuelles de l'empowerment aux Etats-Unis. Julien Talpin<sup>140</sup> souligne que Eliasoph en contrepoint « fait au contraire l'éloge de la répétition et de la durée dans les trajectoires d'apprentissage civique. Si le langage de l'empowerment s'avère incapable d'émanciper les individus, des processus d'apprentissages peuvent néanmoins survenir à la marge, mais pas là où on les attend, dans les interstices des organisations, en coulisses, et loin de la scène publique faite de fun, de diversité et d'opportunités. Par contraste avec ces bénévoles si souvent vantés, Eliasoph souligne le rôle des travailleurs sociaux et des organisateurs professionnels qui parviennent à transmettre des savoirs et des savoir-faire aux enfants qu'ils encadrent. A contre-pied de l'éloge récurrent de la figure du bénévole dans la culture américaine – et de la dénonciation des bureaucrates et des fonctionnaires –, elle souligne que les professionnels, parce qu'ils ont une action régulière et répétée, parviennent à construire une relation de confiance avec leurs publics, et peuvent dès lors devenir sources d'empowerment. (...) C'est avant tout l'intensité de l'expérience qui est à même de marquer suffisamment les acteurs pour éventuellement les transformer durablement. » Dans ces processus il convient donc de prêter attention à la nécessaire montée en compétence de ceux

---

<sup>139</sup> Op.cit, p.51-52

<sup>140</sup> Julien Talpin, décembre 2011, la vie des idées.fr, *L'essentiel n'est pas de participer*, recension de l'ouvrage de Nina Eliasoph, *Making Volunteers. Civic Life after Welfare's End*, Princeton, Princeton University Press, 2011, 308 p.

qui s'engagent régulièrement<sup>141</sup>. Cela ne doit pas être vu comme un problème, comme cela est souvent dénoncé dans les processus participatifs, mais identifié comme une force.

Le constat qui est fait au sujet de l'expérience conduite à Crest manifeste sans doute cette nécessité d'une inscription dans la durée.

Elisa Dumay : « On a essayé de proposer une réunion de quartier mais en fait des réunions de quartier très sincèrement pfff ça marchait pas, on s'est rendu compte qu'il fallait créer l'événement, l'action, mais quand, à un moment donné, on a suggéré de faire une association de quartier, on s'est rendu compte qu'on était complètement à côté de la plaque et que si il n'y avait pas une structure, une institution, quelle qu'elle soit, présente en permanence ou régulièrement sur place, comme nous on l'a fait mais dans la durée, ça ne pouvait pas émerger des habitants en fait, c'était vraiment nous qui créions le lien. <sup>142</sup>»

De même, la « mesure » de ce qui s'opère dans ce type d'expérience n'est sans doute pas à faire sur le plan de la capacité immédiate des personnes à s'engager dans des instances de participation spécifiquement politique. D'autant que dans ce cas de figure ces instances n'existent pas : les autorités locales n'en veulent pas ! Il y aurait d'une certaine façon un comble à vouloir activer précisément les citoyens là où on ne les attend pas. Et de façon générale pourtant on peut constater que c'est souvent du côté des populations les plus démunies que l'injonction à la participation est la plus forte. C'est précisément parce qu'on fait l'hypothèse d'un déficit, d'un défaut à compenser que l'on va mettre en place des projets. D'une certaine manière les actions dont nous parlons ici relèvent de cette même intention (exception faite de Océancité), même si leurs conditions de réalisation ne répondent pas d'un programme de politique sociale directement. Comme le pointait l'un des participants cette question engage la responsabilité de ce que nous faisons dans ce type d'entreprise : « On active autant que nécessaire, jusqu'au point où ça se déplace et là on se dit « mais de quel droit on continue à activer ? », c'est-à-dire « comment on continue effectivement à s'autoriser en sachant qu'au bout d'un moment ce sont bien ces personnes qui vont se retrouver exposées au même précipice ? voilà ! ». Donc moi ce qui m'intéresse c'est ce dissensus, à un moment où effectivement on était en hésitation par rapport effectivement à la propre dynamique qu'on a si bien réussie, d'une certaine manière. »

Pris dans les injonctions de la société délibérative, de la participation citoyenne, des sciences citoyennes, dans l'avènement du temps des amateurs, et autre recherche-action collaborative, il conviendrait peut-être de suspendre un instant la frénésie et l'enthousiasme pour examiner ce que l'on est en train de fabriquer. Le développement de ce mode de *gouvernement dans un monde incertain*<sup>143</sup>, s'il a permis de faire place aux profanes et d'ouvrir le débat démocratique comporte le risque de privilégier les procédures de participation ad-

---

<sup>141</sup> On retrouve ici finalement le temporalité assez classique de la visée éducative progressiste de l'intervention sociale telle qu'on pu l'analyser Jacques Ion et Bertrand Ravon. Elle s'oppose à la logique de l'urgence. Le second régime que nous pointons ci-dessous s'en distingue également mais en se rapprochant plutôt de ce que Bertrand Ravon identifie comme le souci du social et les principes de *Care*. (Ravon 2008)

<sup>142</sup> Voir l'ouvrage produit qui atteste le souci de faire trace de l'expérience auprès des habitants et au delà. De l'Aire ( 2012), *Quartier Prairie*, impressions modernes, Guilherand granges. [www.delair.eu](http://www.delair.eu)

<sup>143</sup> Pour mêler les deux titres Callon M, Lascoumes P. et Barthes Y. (2001), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Seuil. Et Lascoumes, Le Galès (2004) *Gouverner par les instruments*. Paris, Presses de Sciences Po.

hoc où l'on convoque les personnes au titre d'une identité assignée et sur la base d'une inactivité supposée qu'il s'agirait de remettre en activité<sup>144</sup>. Or, si l'on suit Rancière, il ne sera jamais possible, ni surtout souhaitable de *prendre en compte* tout le peuple, de trouver *la bonne mesure*, sauf à renoncer à la politique pour instituer de la police.

Deux autres régimes « sensibles » semblent apparaître qui ne relèvent pas directement de l'activation citoyenne ou politique : d'une part celui de la reconnaissance des contributions ordinaires au vivre ensemble, plus infra-politique et d'autre part celui de l'expérience esthétique qui fait surgir du possible. Ces deux régimes s'inscriraient à la fois en contre-point et comme des dimensions complémentaires ou articulées de l'activation. Dans les termes de Simondon, évoqués au sujet de Paroles sur place, on pourrait plus exactement parler d'états « déphasés » de l'activation, c'est à dire de moments justement où les choses sont en état de potentialité, non pas inactives, mais infra ou pré-active. De fait, ils ne sauraient fonctionner seuls : à l'image de ce que pointe Nina Eliasoph pour le caractère « fun » des dispositifs d'empowerment, la reconnaissance ou la performance esthétique peuvent désactiver toute dimension conflictuelle et débat politique. C'est bien parce qu'il y a intentionnalité de faire débat d'une part, et d'autre part inscription dans des espaces de cohabitation et dans un temps partagé que s'élabore du commun.

#### - **Les contributions ordinaires au vivre ensemble**

Pascal Nicolas-Le Strat (Correspondances) : « L'enjeu c'est on ne peut pas interpellé, solliciter les personnes là où on sait que frontalement elles vont se prendre le rapport de disqualification ou d'intimidation, c'est-à-dire effectivement les solliciter dans le rapport très abstrait, désincarné du citoyen. Donc ça veut dire si on les interpelle, si on les sollicite, il faut le faire effectivement à un endroit qui correspond effectivement à une qualification, au sens où quelque chose qu'elles peuvent faire valoir, qu'elles peuvent ré-attester comme étant leur contribution. Cette caractérisation est très ouverte, c'est-à-dire j'ai pas de... délimitation, ce qui me préoccupe c'est que la personne puisse prendre la parole, s'autoriser, en regard de ce qu'elle considère comme étant une contribution dans son quartier etc. Donc qu'elle puisse s'engager au cœur, de ce qu'elle est et de ce qu'elle vit et après je pense qu'on a une responsabilité en tant que chercheur, en tant qu'artiste, c'est effectivement d'interagir avec cette contribution, de là où elle part, dans la forme où elle part, pour évoluer, (vers) un rapport de requalification, de reconnaissance. »

Le lieu du politique n'est ainsi pas forcément dans les espaces institués où on l'attend : dans le face à face avec la mairie qui ne peut avoir lieu, ou dans la restitution publique où les personnes qui ont livré leur point de vue sur l'immigration ne seront finalement pas présentes, et peut-être pas non plus dans le discours que le CCO peut tenir sur Théat'réalités à travers une vidéo qui se fait prendre dans ses enjeux de communication.

Il est peut-être perçu davantage dans des petites choses, et là où du commun prend sens et consistance... Elisa Dumay identifie ainsi divers signes qui attestent de ce qui a changé dans les

---

<sup>144</sup> Nous devons les réflexions développées ici aux échanges qui ont eu lieu dans le cadre de l'équipe « Politique de la connaissance » du Centre Max Weber, et notamment aux analyses proposées par Anne-Sophie Haeringer à partir de la reprise des séminaires qui ont eu lieu en 2012-2013, dont les journées d'étude constituaient l'une des séances ouvertes sur Expérimentation et esthétique.

rapport entre les gens dans le quartier : « on ne va pas faire des bouffes ensemble mais on se parle », voilà, je pense que la représentation, l'image des jeunes a beaucoup changé dans le quartier, les jeunes d'abord eux-mêmes, ils se sont vachement responsabilisés, ils ont commencé à réparer eux-mêmes le stade de foot, ils sont vraiment rentrés sur plein d'aspects du côté de la construction en fait. (...) Maintenant, il y a des instit' aussi qui nous disent qu'à l'école où on a nos enfants d'ailleurs maintenant, des instit' qui nous disent « on a vraiment vu évoluer les jeunes, on n'a pas les mêmes contacts avec les parents, maintenant on peut dialoguer avec les pères on a fait des rencontres avec les instit' qui nous ont vraiment dit qu'elles avaient senti de façon notable, des évolutions sur elles, le dialogue qu'elles avaient avec les parents et puis sur les jeunes eux-mêmes en fait, donc voilà, il y a toute une série d'impacts mais tu vois c'est pas mesurable en fait, c'est... ».

Ce ne sont pas dans des espaces ad hoc, décalés des engagements et préoccupations réelles des personnes, que les choses prennent, mais dans leurs lieux de vie. Et nous avons identifié que ces expériences entendent justement prendre place dans les lieux où les problèmes se posent pour les gens. On s'inscrit là dans le registre de la civilité des relations, des possibilités de cohabitation dans un monde commun au sens le plus concret du terme. Il n'y a pas nécessairement là « montée en politique » du côté de la citoyenneté abstraite, mais on se saisit des questions ordinaires qui se posent dans le vivre ensemble. Les expérimentations faites tentent de ce point de vue d'explorer des voies de cohabitation.

De ce point de vue, nous avons souligné que le CCO est sans doute depuis au moins une décennie moins directement engagé dans les lieux de vie des personnes : il est toutefois lui-même un espace de cohabitation en ce qu'il accueille la vie associative en son sein. Cette dimension de la cohabitation est également au cœur des questions qu'il se pose dans le choix de sa nouvelle implantation. Ce n'est sans doute également pas toujours dans les moments « spectaculaires » institués lors de Théat'réalités ou de Paroles sur place ou des autres opérations culturelles que le CCO *fait œuvre commune*, mais dans les marmites aux odeurs épicées que touille Roland, autour du bar où s'engagent les conversations, dans les temps de latence où l'on attend que la « brigade » se mette en mouvement pour partir vers le lieu de la prochaine performance et où les uns et les autres se retrouvent, prennent des nouvelles de chacun, font les présentations des proches et amis, hésitent sur ce qu'ils iront voir ou entendre après, échangent sur ce qu'ils ont découvert dans la piscine<sup>145</sup> ou dans le recoin derrière le parking.

### **- La portée esthétique de l'expérience**

A l'inverse de la dimension ordinaire, on repère ce que l'expérience esthétique fait surgir et peut ouvrir comme horizon. L'expérience de De L'aire à Crest rend visible un ensemble de connaissances et d'images du quartier, ouvrant ainsi des potentiels qui n'étaient jusqu'à présent pas identifiés comme tels. Les arbres en pied d'immeubles deviennent un lieu d'activités communes (projection de film, repas collectif, exposition de photos) qui lui donnent des usages qu'il n'avait pas et permet aux personnes du quartier, mais aussi de la ville, d'identifier la qualité de cet espace public et la qualité de vie potentielle du lieu.

---

<sup>145</sup> La piscine est le nom donné à l'une des salles du CCO, du fait de la configuration de son sol en creux, c'est aussi l'ancienne chapelle.

Fernanda : « Quelque part le langage artistique, il est facilitateur, même si il y en a (qui sont) des artistes, si je dis langage artistique, c'est aussi se lancer d'autres, c'est la danseuse qui va tenter de trouver ses pas avec 80 tambours autour d'elle et qui va se lancer dans cette expérimentation. C'est à chaque fois ce dialogue là, c'est cette discussion là entre les uns qui se répondent qui fait qu'on va... donc il y a cet élargissement de ce que j'appellerais un capital culturel esthétique, l'utilisation des nouveaux langages qui sont expérimentés et quelque part cette liberté de l'art et de la fiction qui va permettre d'adopter des identités d'emprunt, c'est-à-dire de manière fictionnelle. Je vais plus facilement me lancer dans quelque chose qui n'est plus tout à fait moi et à ce titre je dirais non, je citerais un peu Richard Shusterman qui dit justement que « manipuler les langages œuvre, enfin dans le cadre de ces nouvelles expressions, permet des nouvelles expériences de narrations alternatives et des vocabulaires alternatifs qui constituent des instruments de changement et de la construction de soi » ».

Anne Expert : « Ce que ça fait aux personnes de participer c'est que bon, elles le disent comme ça de manière simple, elles disent « je ne traverserai plus jamais la place des Terreaux de la même manière ». Ensuite beaucoup parlent d'une autorisation qu'ils se sont donnés, je pense que cette expérience c'est une grande expérience d'autorisation. Et... voilà le mot autorisation pour moi c'est le mot qui revient le plus souvent. C'est ce que cette expérience autorise aux personnes qui la font, oui bon c'est ça, autorisation et ouverture... »

Spyros Franguiadakis : « S'autoriser aussi à être vu, je ne sais pas comment il faut dire ça, à être regardé comme quelqu'un qui performe quelque chose à ce moment là, à cet instant là et pour ce temps là. »

Michel Rautenberg : « Et je me souviens très très bien bon d'abord l'émotion, j'ai partagé exactement la même émotion que tu évoquais tout à l'heure et je m'en souviens encore dix ans après, moi non plus je ne regarde plus la place des Terreaux de la même façon depuis, c'est vrai. »

Spyros Franguiadakis : « Création civile repose, si on paraphrase du Goffman, dans une manière de briser les routines. Il invite chaque participant à faire sa partie et à se tenir hors d'elle. A sortir de sa bulle, de son propre espace de danse et à s'intéresser à tous les autres, se rendre attentif, disponible, sensible à tous les autres, sortir de sa bulle, ne pas s'occuper que de ses affaires, sortir de sa réserve, pour se rendre disponible à éventuellement pouvoir aussi s'occuper des affaires des autres. C'est dans cette conversion ou peut-être dans cette reconfiguration des présences que ce qui se passe me regarde, me concerne, je m'engage à en répondre, à en répondre de ce tout. Mais que donc, bon, je vais vite... Du civil... c'est bien dans ce qui se passe, c'est bien dans cette invitation à être là, présent, conscient de sa présence et de celle des autres. Le civil s'expérimente dans le mouvement qui parcourt ceux qui participent. »

L'expérience de Océancité, manifeste particulièrement ce régime de l'expérience esthétique, en ce qu'elle suspend justement l'intention d'activation citoyenne qui était première dans les autres expérimentations discutées. Elle donne ainsi à voir de façon plus directe ce que « ça fait » que de faire surgir de l'émotion et la sensibilité esthétique dans l'expérience quotidienne. Pierre Deloche, à qui il est ainsi rendu hommage, souhaitait à travers ces créations civiles manifester là son amour de la ville, et inciter les gens à ralentir pour prendre conscience de cet espace et de ce temps de présence que nous avons en partage.

Brecht, comme le rappelle Fernanda dans son mémoire, proposait de « *découvrir l'insolite derrière le quotidien* ». La mise à distance du quotidien à partir de la mise en jeu de l'espace urbain établit une relation individu-collectif-espace-société qui introduit un interstice par rapport au sens commun, propose de nouveaux sens possibles et instaure d'une manière éphémère de nouveaux rapports sociaux, culturels et politiques. L'espace

urbain est investi temporairement par un autre récit, construit collectivement et partagé publiquement. « *La ville elle-même, telle qu'elle est vécue à ce moment là, se trouve transformée dans ses rythmes et l'occupation de ses espaces.* »<sup>146</sup>

### - Cumulativité dans le temps

Les éléments de conclusion proposés dans son mémoire par Fernanda reposent la question de départ à un double niveau qui nous intéresse fortement ici celui politique, mais aussi celui du rôle du CCO comme instituant un patrimoine : « Si l'art ne peut remplacer la politique pour changer la vie, il peut interroger l'humain, le sensible et les représentations symboliques de l'homme dans le monde : à ce titre il se trouve investi d'un rôle politique d'emprunt. »

L'esthétique n'est de ce point de vue pas directement un activateur de citoyenneté, mais il a la possibilité de faire surgir de l'inédit, de bousculer les partages institués.

« Contrairement à l'éphémérité de l'acte artistique, le concours d'un acteur culturel dont l'action est ancrée dans un temps inscrit dans la durée féconde la rencontre de ces deux temporalités (celle de l'engagement et celle de la mémoire des communautés). (...) « L'effectuation » du lieu provoquée par ces actions artistiques médiées par un acteur associatif aux dynamiques de proximité ancrées dans un temps et un espace intermédiaires vivifie le local, meut la perception même du territoire vécu et partagé, **intervient dans un processus de constitution d'un patrimoine commun**, élargit la sphère d'appropriation et de partage social, urbain, culturel et politique des associations et groupes confrontés aux processus d'exclusion et de la mondialisation. » p.64 (souligné par nous)

Il ne s'agit plus seulement ici de l'effraction dans le sensible à un moment particulier de surgissement du politique, mais au contraire de constituer un patrimoine commun. Il est fait référence ici au rôle du CCO comme « institution » installée dans la durée, ancrée dans la proximité d'un espace intermédiaire, en prise avec un ensemble d'autres acteurs. Alors que 10 ans se sont écoulés depuis ce texte, ces expériences partagées, accumulées au fil du temps, ont depuis continuées à être filmées, montées, elles ont été l'objet de bilans, d'articles de presse, mais aussi d'interviews, de mémoires et du présent rapport. Cela donne corps à l'esprit et au mythe CCO pour reprendre l'expression de Fabien Marquet (salarié du CCO). Même si elles laissent peu de traces sans doute dans l'espace urbain, elle en laisse sur la toile et tisse ainsi un ensemble de récits qu'il convient de relier à d'autres.

Ceci nous amène à revenir à ce que nous posons en amorce de ce chapitre sur les proximités et singularités du CCO vis à vis des friches et des écomusées communautaires, pour décliner les prolongements concrets de nos projets.

Il est de ce point de vue tout à fait significatif que ce soit précisément sur ce point que les connexions avec le Rize se (re)fassent : Xavier de La Selle notait que si le projet du Rize n'est pas celui de l'écomusée<sup>147</sup>, il se trouve interpellé par des demandes et attentes qui sont bien

---

<sup>146</sup> Sarah Meneghella, *Le théâtre d'appartement, un théâtre de crise*, L'harmattan, 1999 p. 115 et Agier cités par F. Leite.

<sup>147</sup> Le projet politique du Rize est ainsi présenté sur son site : « Le Rize est un lieu culturel original, fondé sur un projet voulu par la municipalité de Villeurbanne au début des années 2000. Il s'agissait de créer un centre dédié à la « mémoire ouvrière, multiethnique et fraternelle des villes du 20<sup>e</sup> siècle », qui puise son sens dans son ancrage à Villeurbanne, considérée comme territoire exemplaire de l'urbanisation de l'ère

en résonnance avec cette forme d'approche. Le souci de construire et de transmettre un récit commun construit à plusieurs voix, et notamment celle de la mémoire des habitants, pose de plus en plus au Rize la question de la participation directe de ceux-ci aux projets du Rize. Ainsi en est-il par exemple de l'inter-quartier mémoire et patrimoine de Villeurbanne monté avec les Conseils de quartier.

Enfin la connexion s'établit aussi sur la nature des récits qui sont produits de façon plus générale : Au manque de patrimoine monumental, de type architectural dont pâtit Villeurbanne à côté de Lyon Xavier De La Selle relève qu'on oppose aussi ici un patrimoine « faible » : « *le patrimoine c'est les gens* ». Dans une tendance au *story telling* qu'il convient sans doute d'interroger, tant nous avons montré que la faiblesse ne vaut que si elle nourrit un projet politique et éthique fort.

La proposition est donc faite à l'issue de ce parcours de recherche d'ouvrir les questionnements et témoignages recueillis au CCO à d'autres et notamment de mettre en débat la façon singulière qu'il y aurait de faire patrimoine au CCO... mais peut-être aussi plus largement à Villeurbanne. Nous reviendrons sur ce point et les propositions d'actions qui s'ouvrent aujourd'hui à la fin de ce chapitre et en conclusion du rapport.

---

industrielle. Ouvert au public en 2008, le Rize a pour vocation de transmettre un récit commun de la ville, construit à plusieurs voix à partir des archives, des mémoires des habitants et des travaux des chercheurs associés. En travaillant à faire connaître et reconnaître les cultures des Villeurbannais, le Rize contribue à la cohésion sociale : « faire société » à partir du partage des mémoires et de la compréhension du « vivre ensemble » dans les villes d'aujourd'hui. Comme une passerelle entre le passé et le présent, entre le local et l'universel, le Rize aide à mieux comprendre la ville d'aujourd'hui et à imaginer celle de demain.» Notons que le CCO n'a pas souhaité contribuer en tant que tel à l'exposition sur les cultes dans la ville qui s'ouvre à compter de février.

### III- 3 : Les droits culturels : d'une voie pour inventer une instance éthique au CCO... au renouvellement des conceptions du patrimoine ?

« L'association du C.C.O. J.P. Lachaize a pour objectif de favoriser la promotion individuelle et collective de tout l'homme et de tous les hommes. Elle inscrit son action dans le cadre du respect et de la mise en oeuvre des droits de l'homme. Elle contribue à l'accueil de toute personne et de tout groupe pour faciliter son expression et sa participation au sein de la société dans un esprit œcuménique, c'est-à-dire, ouvert à l'universel dans une volonté de dialogue pour construire un vivre ensemble dans toute la terre habitée. Elle se dote de tous les moyens nécessaires à la réalisation de son objectif » [Statuts associatifs, déclarés et approuvés le 23 juin 2005 en AG extraordinaire]

Si nous sommes attentifs au texte rédigé de l'objet associatif du CCO, d'une part nous pouvons retrouver la dimension patrimoniale de l'écriture dans le sens où il y a un aspect cumulatif de ce qui a précédé (encore faut-il pour s'en rendre compte connaître son évolution) et d'autre part, nous pouvons remarquer que la notion d'universalité n'est pas accolée à un éventuel texte comme par exemple la déclaration des droits de l'homme mais à la notion d'« esprit œcuménique ». Pour le dire autrement, il semble que « s'ouvrir à l'universel », c'est reconnaître chaque personne « de toute la terre habitée » dans l'expression d'elle-même (en « individuel » ou en « collectif » ou en « groupe ») et concevoir que le dialogue est possible pour « construire un vivre ensemble ». Cela est donc différent que de dire que nous ne pouvons dialoguer qu'avec les personnes qui reconnaissent et ont pour cadre éthique la déclaration des droits de l'homme (qui est, somme toute, une déclaration dont l'importance et la nécessité ne font pas de doute mais qui est aussi un texte parmi tant d'autres possibles, existants ou à écrire...). De sorte que la dimension de l'universalité au CCO serait plus de l'ordre de la conception d'un « esprit œcuménique » qui prendrait corps par « le respect et la mise en œuvre des droits de l'homme ». La dimension de l'agir serait donc tout de même bien sous-tendue par l'éthique des droits de l'homme...

Nous avons, dans les pages qui précèdent, commencé à pointer de quelle façon les acteurs du CCO se dotent d'une certaine éthique : au travers de l'esprit CCO qu'ils s'attachent à faire tenir dans leurs pratiques et à discuter dans des instances de palabres sans cesse réouvertes. En ce sens nous pouvons d'ailleurs dire que le patrimoine du CCO consiste moins en un capital acquis qu'en une posture éthique. La réflexion et les actions qui s'engagent au CCO autour du référentiel des « droits culturels » sont une occurrence, forte et affirmée comme telle, de ce souci éthique. Nous allons ainsi retracer comment celui-ci est progressivement mobilisé, déjà présent « en puissance » mais encore à endosser par ses acteurs. L'hypothèse que nous faisons est que ce référentiel sert à ré-activer le patrimoine du CCO : il réouvre de nouveaux débats, il permet de réintroduire la question de la revendication des droits *sur* la question culturelle, il donne prise aussi au CCO pour questionner ses modes de fonctionnement. Dans le même temps ce référentiel et sa mise en œuvre sont venues

interroger les concepts et la perspective même de la recherche-action et réciproquement : est-il pertinent de parler d'interculturalité ? Les attachements culturels peuvent-ils se réduire à une perspective normative en termes de « droits » ? S'agit-il de constituer des patrimoines à faire reconnaître ou de construire du commun ? etc...

Ces questionnements ont un effet retour intéressant sur le point de dissensus fort que la notion de patrimoine avait produit au moment de la re-problématisation que le présent programme a amené : l'idée d'institution d'un patrimoine au CCO est perçue comme un risque de figer la structure et donc de la rendre inopérante politiquement en ce que sa dynamique pour être dans le monde, pour compter dans les débats du monde risquerait d'être « enkystée »... Or, nous émettons l'hypothèse que le concept de patrimoine peut être « approprié » par le CCO et conçu de façon plus « appropriée » par ses acteurs en se mettant à l'épreuve des droits culturels ou en se confrontant à la convention de Faro (2005). Au delà, les dimensions patrimoniales du CCO pourraient elles-mêmes permettre une « nouvelle » conception du patrimoine, notamment à travers le développement du concept de « patrimoine impropre », et permettre de continuer d'ouvrir les perspectives que laissent entrevoir les droits culturels et la convention de Faro. Nous verrons que le séminaire du 26 septembre a été l'occasion de lancer cette réflexion que les acteurs du CCO et de la recherche-action pourraient poursuivre notamment au Rize.

### III-3-1 – Arrivée des droits culturels au CCO et décalages horaires...

#### III-3-1-1- Une démarche entreprise

Nous allons voir dans cette partie comment la question des droits culturels a été saisie au CCO, et pourquoi et comment une démarche participative a été entreprise sur cette question là. L'itinéraire de cette réflexion éthique au CCO est encore une fois fait de nombreuses ramifications...

Ce que nous avons noté sur la charte de 1994 ou observé lors du week-end du 12 mai 2012 autour du futur déménagement du CCO montre que les personnes présentes (certains membres du CA, de l'équipe salariée) étaient moins leur réflexion sur des textes canoniques que sur leur vécu, leur expérience du CCO et d'autres « lieux », de pratiques à mettre en partage. Mais celles-ci s'alimentent régulièrement de concepts et de théories. La référence à différents textes peut être un des moteurs de la réflexion éthique et donc de l'agir.

En effet, la réflexion éthique au CCO ne s'engage pas sans avoir une conscience, voire une analyse du contexte, de l'environnement, du système dans lequel la structure entend tenir le sens et la continuité de son existence. Or, les textes internationaux font également partie de ce contexte de réflexion et d'analyse. Le travail analytique de Fernanda Leite nous permet d'en apporter la preuve puisque dans son mémoire de DESS et dans d'autres écrits, elle étaye

son analyse notamment par les textes de l'UNESCO<sup>148</sup> (qui, s'ils ne changent pas la face du monde en eux-mêmes, peuvent y contribuer par le fait qu'ils peuvent « stimuler » certains acteurs à la réflexion éthique et l'envie d'agir). Il nous permet également d'identifier comment ces réflexions sont ainsi présentes au CCO au delà de la seule mise en œuvre effective de l'atelier « droits culturels ».

Il est par ailleurs étonnant de constater qu'au même moment où Fernanda Leite se saisissait de ces textes pour remettre sur le métier à tisser l'enjeu culturel, au CCO et plus largement dans l'espace public, Jean-Michel Lucas en faisait de même. Or, tous deux rencontreront aussi sur leur itinéraire la Déclaration des Droits culturels (ou de Fribourg) éditée en 2007, et notamment l'un de ses auteurs, Patrice Meyer-Bisch, jusqu'à se rencontrer eux-mêmes pour se trouver des points de convergence très forts. Ces trois personnes joueront un rôle central dans les différentes dynamiques suscitées par ce référentiel des droits culturels au CCO, comme le montrera la suite de notre propos.

La déclaration des droits culturels sonne comme la découverte de la terre promise (celle de l'œcuménisme ?) et notamment par le fait que la définition de la notion de « culture » s'étoffe : « Le terme « culture » recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement » [Art. 2 a de la déclaration des droits culturels, Fribourg, 2007]. Cette définition de la « culture » renouvelle l'enjeu politique du « culturel » notamment dans le contexte de la République française. Il ne s'agit donc pas, par ce type de définition de la notion de « culture » de rester, comme le rappelle Fernanda dans son mémoire de DESS, dans le « politiquement correct » en « vantant les vertus de la diversité culturelle ».

« Il est devenu de bon ton et « politiquement correct » de vanter les vertus de la diversité culturelle. Assaisonnée à toutes les sauces, elle conforte tout autant l'industrie culturelle assoiffée de nouvelles offres pour mieux s'adapter à l'évolution des marchés que le politique dans son acceptation molle de la différence, tant qu'elle est bien rangée aux musées et aux manifestations « culture du monde », les travailleurs sociaux et les « hommes de bonne volonté » soucieux de venir au secours des plus démunis, valorisant les cultures de ces populations comme un passage nécessaire pour bien réussir leur intégration, le touriste en quête d'exotisme et d'ailleurs (...) Ce qui est moins visible dans toutes ces représentations de la diversité c'est la reconnaissance des différentes identités culturelles en tant qu'elles participent à part entière de la société. Cela suppose d'admettre l'hétérogénéité constitutive de nos sociétés contemporaines. D'admettre, par exemple, les phénomènes migratoires comme un événement complexe, englobant la participation des populations qui vivent durablement en territoire français à la construction économique du pays tout en reconnaissant son apport humain - social, culturel, moral - à la manière même d'être Français aujourd'hui. Admettre l'altérité pourrait être une manière de reconnaître la part d'universalité qui habite l'autre et, plus difficile peut-être, qui m'habite moi

---

<sup>148</sup> Notamment la Déclaration universelle sur la diversité culturelle de 2001 ou la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de 2005.

comme autre de l'autre »<sup>149</sup>

Fernanda explicite donc que prendre en compte la diversité culturelle dans la société c'est-à-dire ne pas rester seulement dans le « politiquement correct », impose de concevoir autrement l'espace public (éminemment politique) pour envisager la construction du commun. Nous retrouvons dans cet extrait une pensée très proche de celle développée par Patrice Meyer-Bisch dans la déclaration des droits culturels et défendue par Jean-Michel Lucas à travers son développement d'une Approche Basée sur les Droits Humains (ABDH).

« « L'espace public est le lieu institué d'un vivre-ensemble qui lie la pluralité des communautés particulières, qui fait accéder des mondes vécus à une visibilité politique et qui, maintenant les lieux communs dans leurs intervalles et leurs connexions, donne existence à un monde commun » [Citation d'Etienne Tassin, *Espace commun ou espace public? L'antagonisme de la communauté et de la publicité*. Revue Hermès n°10, CNRS, Paris, 1992, mise en exergue avant l'argumentaire] (...) Le déficit d'explicitation dans le jeu des représentations de la diversité révèle l'absence d'un espace public de concertation, de mise en énonciation conflictuelle capable d'arbitrer au nom de l'intérêt général (et non pas au nom de chaque groupe ou de la moyenne) car l'espace public n'est pas la somme de chaque communauté, comme le « nous » n'est pas l'addition des « je ». L'autre perçu dans ce qu'il est, sans fusion, ni rejet, n'est plus une altérité à réduire au même, mais le lieu d'une différence. (...) Etre en mesure de revivifier par le dialogue l'espace commun, de l'investir de sens politique, de donner à l'altérité la place de s'exprimer dans des scènes publiques. Tout cela suppose l'invention de nouvelles formes de citoyenneté. Mais les paroles, dans leur dimension discursive, peuvent tourner à l'affrontement quand l'espace commun est dominé par les imageries fantasmatisques de l'autre. La gestion du lien énonciatif suppose de réunir les conditions d'un dialogue, la nécessité d'affronter les frontières symboliques érigées pour préserver l'homogénéité. Il devient important de réfléchir aux conditions d'une médiation possible »<sup>150</sup>

De sorte que, en s'appuyant à la fois sur ces textes internationaux et sur l'histoire, les valeurs, les pratiques de la structure CCO pour renouveler la prise en compte de la diversité culturelle, la possibilité de dialogue et la construction d'un commun fait d'interculturalité, Fernanda produit une analyse qui lui laisse à penser que les acteurs successifs du CCO ont, non seulement toujours eu, à leur manière, une Approche Basée sur les Droits Humains, mais également « fait » (selon son expression, qui rappelle la notion de mise en œuvre) des droits culturels sans le savoir ou sans le nommer comme tel. Pour autant, le cadre éthique de la déclaration des « droits culturels », cette fois nommés comme tels, ne semble pas aller de soi, notamment pour les membres du CA. Nous pouvons pour l'heure résumer la problématique qu'ils se posent comme suit : pourquoi chercher d'autres référentiels que celui des droits de

---

<sup>149</sup> Fernanda Leite, « Quelle place pour la diversité culturelle dans l'espace commun ? L'exemple de deux actions artistiques et culturelles », mémoire de DESS « Développement culturel et direction de projet », Université Lumière Lyon II – ARSEC, sous la direction de Michel Rautenberg - Septembre 2003, p.18.

<sup>150</sup> op.cit. p.20.

l'homme pour promouvoir et mettre en œuvre l'objet associatif du CCO ? Pourquoi ressentir le besoin de « déclarer » des « droits culturels » ? Il convient donc d'ouvrir la palabre.

Lorsqu'il est question de réfléchir publiquement et de façon participative sur une thématique particulière ou un concept, le CCO, et notamment sa directrice, propose l'organisation de « cafés philo ». En janvier 2012, c'est donc sous le titre « Violence et pauvreté culturelle » qu'un « café philo » s'organise au CCO en partenariat avec l'association Culture pour Tous, chacune des structures usant de son propre réseau pour lancer l'invitation à venir participer au débat. Dans ce cadre là, Patrice Meyer-Bisch, coordinateur de l'Institut Interdisciplinaire d'Ethique et des Droits de l'Homme (IIEDH) de Fribourg (Suisse), est invité à présenter son point de vue sur le lien entre violence et pauvreté culturelle. A cette occasion, il argumente sur l'effectivité de ce lien et donc la nécessité de développer la connaissance et la reconnaissance des droits culturels. Patrice Meyer-Bisch explique que les droits culturels, par ailleurs déjà mentionnés ou contenus en puissance dans d'autres textes internationaux sont complètement interdépendants des droits de l'homme. Il soutient même que les droits culturels pourraient bien être la clé de voute des autres droits de l'homme puisqu'en effet, le respect de la « dignité » humaine ne pourrait s'entendre sans le respect des droits culturels des personnes. C'est ce que laisse entrevoir la lecture de la présentation de ce café philo :

« Les droits de l'homme sont un ensemble de droits fondamentaux, inaliénables, interdépendants, indivisibles et garantis par des textes internationaux et nationaux. Parmi ces droits, il en est qui sont peu connus, alors qu'ils ont une relation singulière avec les autres droits dans la mesure où leur exercice effectif conditionne celui de l'ensemble des autres droits. Il s'agit des droits culturels : le droit à l'éducation, le droit à une information adéquate, le droit de choisir ses références culturelles, le droit de se référer à une communauté, d'exprimer son identité, le droit de participer à la vie culturelle, tout cela dans le respect des autres droits de l'homme.

**Pour Patrice Meyer-Bisch, toute violence commence par une violation des droits culturels, y compris la guerre.** Promouvoir les droits culturels pour traiter les violences permettrait donc de restaurer la pleine dignité de l'homme.

C'est autour de ces questions et à partir d'une évocation de son ouvrage Droits culturels et traitement des violences paru en 2009 chez l'Harmattan, que Patrice Meyer-Bisch vous invite à débattre autour de plusieurs questions : pourquoi les droits culturels jouent-ils un rôle central dans le traitement des violences ? De quoi parlons-nous en nous référant à la notion de pauvreté culturelle ? Et si le respect des droits culturels de chacun était la première condition du développement des personnes et de leurs liens sociaux ?

**Le Café Philo sera précédé à 15 h - 18 h avec la rencontre avec l'équipe du CCO et sa directrice Fernanda Leite**, présentation du lieu. Temps d'échange de pratiques à partir des projets portés par les acteurs et partenaires présents et la participation de Patrice Meyer-Bisch, philosophe et coordonnateur de l'IIEDH, l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des Droits de l'Homme, à l'Université de Fribourg »

L'évènement a rencontré un vif succès auprès des acteurs présents, affirmant alors leur volonté d'aller plus loin tant dans l'échange sur les pratiques que dans l'exploration de ce type de référentiel pour les analyser. Fernanda pour le CCO, Audrey Pascaud pour Culture pour tous et Patrice Meyer-Bisch de l'IIEDH ont donc pris la décision de poursuivre la démarche en proposant l'organisation d'un groupe afin de permettre aux personnes intéressées de travailler à partir de ce référentiel. Très vite cette décision sera formalisée dans un projet intitulé « Observation participative de l'effectivité des droits culturels dans l'agglomération lyonnaise » et dont les trois acteurs cités sont les porteurs. Ce projet s'adresse aux « professionnels venant des différents secteurs publics, associatifs et privés, dans les domaines de la culture, du social, de l'éducation et de l'aménagement du territoire, des étudiants et des chercheurs ainsi que des particuliers intéressés ». Ses objectifs sont notamment de :

- Montrer les liens entre le culturel, le social, le politique et le développement des territoires ;
- Développer les capacités de compréhension, d'observation et de réalisation des droits culturels dans les milieux professionnels du social, du culturel, de l'économie et du politique ;
- Poursuivre l'élaboration d'une méthode participative d'observation, liant l'analyse de cas d'école, la définition d'indicateurs spécifiques et l'établissement de cartographies appropriées ;
- Permettre aux personnes/ structures intéressées de mieux comprendre où elles en sont par rapport à ces droits (diagnostic à partir d'outils de mesure et d'une méthodologie à constituer et médiatiser) ;
- Contribuer à l'évolution des politiques publiques, en lien avec les projets en cours dans d'autres départements (Ardèche, Gironde, Nord et Territoire de Belfort).

Nous pouvons nous poser la question de savoir pourquoi cet évènement a rencontré un vif succès auprès des personnes présentes à tel point qu'il engendre une démarche collaborative et participative ?

### **III-3-1-2 -Des échanges (interculturels) de pratiques entre une diversité d'acteurs et un questionnement renouvelé sur les projets participatifs**

Ce qui apparait moins clairement dans la communication de l'évènement est l'organisation d'un temps d'échange de pratiques sur la question des projets participatifs entre les acteurs présents et ce, avant l'intervention de Patrice Meyer-Bisch. Ainsi, les acteurs, divers par leur statuts (universitaires, acteurs sociaux, culturels, politiques, éducatifs etc.) sont invités à réfléchir en petits groupes mixtes à partir de plusieurs questions posées :

- Qu'est-ce qu'on entend par « projet participatif » ? Qu'est-ce que ça évoque ?
- Quelles sont les raisons qui amènent à développer ces types de projets : Pourquoi on le fait ? qui le demande, pourquoi, pour faire quoi ? est-ce qu'on le fait parce qu'il y a un dossier de subvention qui nous donne de l'argent et que cet argent il faut le justifier ? est-ce que les

objectifs des politiques publiques sont les mêmes que les miens ? est-ce que ce sont ceux des participants ?

- Quels sont les moyens nécessaires et mobilisés ? quelle implication des différents participants, quelle gouvernance ? Quelles différentes temporalités ?
- Comment évaluer ce type de projet ? quels sont les critères, les indicateurs retenus ?

Dans ces questions posées nous voyons poindre la volonté de questionner la dimension éthique qui sous-tend les projets participatifs pour en réfléchir aussi les modes opératoires. Les comptes rendus des échanges soulèvent de nombreuses problématiques auxquelles ont à faire face les acteurs pour faire correspondre leurs « idéaux » avec ce qu'ils sont en mesure de mettre en place. Ils révèlent également que ces acteurs se reconnaissent de nombreux points communs dans les problématiques abordées. Par ailleurs nous pouvons souligner que si les projets participatifs sont, dans ce « café philo », explorés dans leurs multiples formes, cela fait écho aux questionnements et problématiques posées dans les journées d'études du cinquantenaire (Cf partie III-2 du présent rapport).

Or, c'est à la suite de l'établissement de ces problématiques partagées et parfois communes que Patrice Meyer-Bisch est alors invité à présenter le changement de paradigme que peut opérer le référentiel des droits culturels. Il se trouve que l'explication de ce référentiel éthique entre en résonance avec les enjeux et les problématiques des acteurs.

Ainsi, si la démarche d'observation participative de l'effectivité des droits culturels dans l'agglomération lyonnaise s'engage c'est bien parce qu'elle trouve un écho dans les réalités vécues au quotidien des acteurs présents. Il devient alors pour ces acteurs nécessaire d'agir et de continuer la réflexion (même si les acteurs présents lors de ce « café philo » ne s'engageront pas tous dans cette démarche, loin s'en faut). Or, cette démarche, de par sa thématique, ses enjeux, ses objectifs, son caractère exploratoire et expérimental ne pouvait être ignorée de la recherche-action en cours<sup>151</sup>.

Pour l'heure, ce qu'il est important de souligner est le fait que le référentiel des droits culturels prend place et ampleur au CCO par l'intermédiaire de Fernanda Leite qui enjoint à de multiples reprises de « changer de lunette » pour penser l'enjeu culturel dans les pratiques développées aux CCO et plus largement dans d'autres espaces. Plus encore, la directrice du CCO présente la structure comme étant déjà complètement « connectée » à ce type de référentiel. C'est ce que nous allons voir dans la partie suivante.

---

<sup>151</sup> En effet, en tant que doctorante en sociologie impliquée dans la recherche-action, en immersion depuis mars 2012, je me suis interrogée dès le départ sur les valeurs portées par les acteurs du CCO et aux moyens de leur donner corps dans les pratiques développées. Une fois informée de la première séance de ce groupe de travail, je m'y suis rendue en prenant cette démarche comme une pratique collaborative du CCO pouvant donc contribuer d'une certaine façon à la compréhension de ce que fait cette structure et de sa manière de faire. Une fois cette dynamique exploratoire et expérimentale amorcée, je me suis trouvée à prendre part activement à sa coordination et son organisation et serai donc en mesure d'en produire une explication qu'il ne serait pas raisonnable d'aborder ici tant les enjeux sont complexes.

### III-3-1-2: Le CCO, déjà acteur d'une Approche Basée sur les Droits Humains comprenant les droits culturels ?

Ce « café philo » est conçu, comme nous l'avons vu, en plusieurs temps. Afin de lancer la séance d'échange de pratiques, Fernanda présente le CCO comme difficile à cerner tant par l'originalité de son histoire que dans ses multiples actions et ses types d'approches. L'enregistrement audio de ce café nous a permis de relever quelques éléments de sa présentation qui semblent inscrire justement le CCO dans la ligne d'une ABDH comprenant les Droits culturels sans pour autant jamais les citer comme tels. Ce qui est intéressant de constater est que Fernanda s'appuie alors sur deux éléments :

En premier point, elle part de la lecture de l'objet associatif de la structure établi en 2005 pour faire comprendre à son auditoire ce qu'est le CCO. Ainsi pour comprendre le CCO, il faudrait connaître d'abord les valeurs portées en son sein. Elle expose donc l'attachement à la notion de « personne » qui est accueillie et reconnue au CCO sans être « saucissonnée » (c'est-à-dire semble-t-il, dans le respect de son « identité culturelle » telle que cette notion est définie dans la déclaration des droits culturels, ce que nous verrons par la suite). De plus, elle présente publiquement les moyens que se donne le CCO pour accompagner les personnes dans ce qu'elles entendent développer et ce, en recherchant toujours à faire qu'elles se rencontrent pour augmenter encore leurs « capacités » (ce qui rapproche le CCO de l'ABDH).

« **Le mot œcuménique**, au-delà du sens religieux, veut dire étymologiquement « vivre ensemble dans toute la terre habitée » et on s'est dit que **cette volonté là continuait de résonner dans le projet actuel** et **qu'on le gardait** dans une volonté d'inscrire dans l'histoire cet apport qui a fait **que depuis toujours**, il était évident pour les personnes qui s'activent ici, que **les personnes arrivaient avec ce qu'elles étaient, avec leurs appartenances qu'elles avaient et qu'on ne les saucissonnait pas**. Elles arrivaient avec ce qu'elles portaient comme **étant leur identité et elles étaient accueillies**, y compris leurs identités dites religieuses et **ça continue de faire partie d'une constance dans cette capacité d'accueil des autres**, de l'autre et de tous les autres et de toutes les différences **en ayant toujours comme trait commun cette question de la défense des droits de l'homme**. Donc ce qui pourrait être limite dans cette notion de cet accueil très élargi, **a toujours été l'horizon des droits de l'homme** et dans quelle mesure, ces groupes, ces collectifs qui venaient ici donc, respectaient ou étaient co-porteurs de cette volonté de respecter les droits de l'homme (...). **Ça veut dire qu'on part d'une notion de culture élargie**, donc pas réservée qu'aux arts ou aux spectacles mais celle d'une notion plus anthropologique, **celle qui nous permet de dire « JE dans le monde »**, **celle qui nous permet de dire, avec mes codes, mes valeurs, avec ma langue, avec tout ce qui peut me permettre, mon répertoire de choses qui me permet d'être dans le monde, comment je vais m'identifier, comment je vais me reconnaître en tant que personne, à l'intérieur d'un groupe et donc on a toujours compris cette culture dans ce sens plus large**. Le fait de mettre les gens au cœur était aussi cette notion de culture là, la défense, la promotion de la pluralité de ces présences et des cultures, et de **la diversité des cultures présentes sur le territoire, qu'elles trouvent leur place, toute leur place, qu'elles trouvent des espaces pour évoluer, des espaces pour grandir, des espaces d'écoute, d'échange, et de mobilité**. Et on s'est rendu compte aussi qu'on n'était pas tous égaux, autant en droit on nait tous égaux mais dans les faits, dans l'exercice effectifs de ces droits, selon la situation dans laquelle on se retrouve, on n'est pas en réalité en égal de l'autre. **Très tôt dans le cheminement**

**du CCO**, on a eu envie d'être plus proche et **d'accompagner en particulier ceux** qui se retrouvaient de fait, pour des raisons multiples (migratoire, d'exclusion économique, territoriale...), **certains groupes, en conséquence certaines cultures portées**, qui se trouvent **en situation d'avoir moins** de droits, **moins d'espaces, moins** de circulations, **moins** de capacités à parler avec les autres et **moins** représentées dans les propositions et dans l'offre artistique internationale, **donc moins d'espaces pour être en dialogue et faire vivre les réseaux, les liens qu'on a avec la société**. Le cœur du projet du CCO est donc **d'accompagner** les individus et les collectifs **pour plus de capacité**, à les porter plus loin avec d'autres et faire circuler ces paroles là qui sont de fait, à la base, en situation d'inégalité par rapport à l'ensemble, **c'est-à-dire qui sont en déficit de leurs droits effectifs de fabriquer, participer activement à nourrir notre bien commun** tout simplement. **Donc le cœur du travail du CCO, il est là, donc accompagner des démarches (...)** donc ça se structure dans **deux grands champs**. [Présentation des pôles « **vie associative** » et « **action culturelle** » par les deux salariés concernés puis Fernanda reprend] donc je vais **continuer** peut-être un peu **sur cette dimension inter-associative** puisque effectivement si le cœur du travail est l'accompagnement des démarches des uns et des autres pour qu'ils aillent plus loin, **que l'environnement** soit moins sources de problème, c'est-à-dire que lorsqu'on ne connaît pas les règles, qu'on ne sait pas juridiquement, comptablement comment ça fonctionne, on est pompé par ça au lieu d'être pompé par les objectifs de son propre projet, et donc l'objectif est de diminuer les freins qui font que les gens capotent leurs initiatives par difficultés à **appréhender ces milieux**. Ça c'est la partie plus individuelle. **Mais il y a aussi la vie interassociative** car au-delà de toutes ces multitudes de gens qui viennent pour leur projet, nous nous sommes dits que **nous étions justement dans un carrefour de rencontres** mais que cette **rencontre elle ne se faisait pas toute seule**. On s'était rendu compte qu'on était riche de ces 350 associations qui venaient nous voir et de ces 60 artistes qui à l'année étaient accueillis mais que **comment on mettait en œuvre des actions qui permettaient que ces gens puissent se nourrir les uns les autres et que leurs paroles soient davantage écoutées** ».

D'autre part, après une présentation « générale » du CCO, Fernanda expose l'action Paroles sur place comme une pratique participative, inter-associative et interculturelle (cette exposition est soutenue par la présentation d'un film d'une dizaine de minutes sur une des éditions de PP). Or, les critères d'évaluation de cette action divulgués par Fernanda semblent encore une fois complètement correspondre à l'ABDH développée en prenant en compte les « droits culturels » des personnes même s'ils ne sont pas encore cités comme tels. C'est ce que montre l'extrait suivant :

« Un autre critère pour nous important dans cette dimension de projet participatif qui est Paroles sur place était de tenter de bien euh... dans les objectifs c'était de : est-ce que les gens en ayant participé à ça, ils sont plus forts, est-ce qu'ils maîtrisent plus de codes qui permettent d'aller plus loin, parce qu'ils ont côtoyé d'autres manières de faire, d'autres langages artistiques, d'autres personnes venant d'horizon et de réseaux hétérogènes... donc est-ce qu'on arrive en montrant leurs codes culturels, en élargissant le réseau de connexions et des liens entre les uns et les autres, est-ce qu'on arrive à ce que les gens soient plus capables d'aller plus loin, d'être davantage écoutés par un public plus élargi que celui qu'il n'aurait pas tout seul (...) et est-ce que, puisque nous présentons ça en public, à un moment donné il se passe autre chose (...), on donne à tous ce qui était déjà un peu à nous, et qui commençait à nous nourrir, à nous rendre plus fort, on le partage... on a une sorte de reconnaissance de la valorisation, donc on a aussi cet aspect des objectifs

qui est « je suis plus capable parce que je maîtrise plus de codes et j'ai aussi plus de liens avec des réseaux plus hétérogènes, j'ai plus de reconnaissance donc j'ai plus de mobilité aussi » »

Cette façon qu'a Fernanda de présenter l'action du CCO, faisant entrer la structure en résonnance avec une ABDH comprenant les droits culturels, nous pouvons peu ou prou la retrouver à plusieurs reprises, comme par exemple dans l'écrit (dont Fernanda est l'auteur) présentant la conférence-débat « Droits culturels, universalisme et communautés » du cinquantenaire. En effet, dans ce texte il est dit que le CCO a su dans le temps se « décaler » politiquement par rapport au cadre de la République française<sup>152</sup>, notamment en faisant place aux « communautés », et ce bien que la structure demeure insérée dans le système de mise en œuvre des politiques publiques. De plus, la présentation de la conférence-débat du cinquantenaire est aussi l'occasion de faire le lien avec le projet « Observation participative de **l'effectivité des droits culturels** dans l'agglomération lyonnaise » dont le CCO est un des porteurs. Or, cette présentation largement publicisée, qui plus est à l'occasion du cinquantenaire, peut se lire comme une manière d'acter que les « droits culturels » sont déjà un référentiel éthique au CCO surtout qu'il est question d'en rechercher l'effectivité à travers la démarche du projet cité.

Ainsi, le fait que Fernanda fasse des liens entre les valeurs et les actions développées au CCO et une ABDH comprenant les droits culturels, soit implicitement dans la façon de le présenter, soit explicitement dans la démarche engagée d'observation de leur effectivité peut générer un certain décalage avec ceux qui agissent au CCO sans connaître ce référentiel là ou qui, à entendre la notion de « droits culturels », sont plutôt circonspects.

En effet, il nous faut alors préciser ici quelque chose d'important : ce qui fait problème n'est pas tant l'ABDH puisque d'une part l'action du CCO est bien fortement sous-tendue par l'éthique des droits de l'homme (et que lorsqu'on parle d'ABDH c'est bien des droits de l'homme dont il s'agit), et d'autre part les acteurs du CCO connaissent très bien ce genre d'Approche Basée sur les Droits Humains pour le développement. En revanche, nommer « les droits culturels » pour en faire un référentiel éthique au même titre que les droits de l'homme ou encore soutenir qu'une ABDH appelle forcément la référence aux droits culturels leur semble problématique ou du moins loin d'être une évidence. Pourquoi les droits de l'homme ne suffisent-ils pas ? Pourquoi la nécessité de mentionner des « droits culturels » ?

C'est donc bien cette question des « droits culturels » et d'une nécessité de les reconnaître pour entreprendre une ABDH qu'il faut poser. Ainsi, bien que les « droits culturels » semblent déjà prendre place au CCO, comme l'avons vu, il est alors question de revenir à la mise en débat de ce référentiel précisément nommé comme tel.

---

<sup>152</sup> : CF Jacques Ion, *S'engager dans une société d'individus*, Armand Colin, 2012, notamment les p. 105 à 135 où il explique sur quelles conceptions s'est fondée la République française en présentant également leurs apories et dont l'enjeu serait bien désormais de les surmonter.

### III-3-2 Les droits culturels mis en débat au CCO

Les « droits culturels » nommés comme tels semblent donc ne pas faire « sens » ou « être appropriés » par bon nombre d'acteurs du CCO. Parfois quelques circonspections voire réticences se font sentir. Il n'est pas question d'adopter ce référentiel éthique sans l'avoir mis en débat pour en comprendre la teneur et les enjeux. Aussi, la question des droits culturels prend « officiellement » place dans la recherche-action elle-même en tant que pratique du questionnement et du débat au CCO...

#### III-3-2-1 : L'épreuve de l' « exposition » des droits culturels

Tout au long du déroulement de la recherche-action, plusieurs moments ont été organisés pour que les « droits culturels » soient exposés et questionnés. Parfois ces moments recoupent le temps de la recherche-action (conférence-débat du cinquantenaire, séminaire du 26 septembre par exemple). Parfois ces moments d'exposition et de publicisation sont « hors cadre » de la recherche-action sans pour autant qu'ils ne soient pas saisis comme des données importantes des pratiques du CCO (démarche du projet « observation de l'effectivité des droits culturels dans l'agglomération lyonnaise » ou réunion « pédagogique » à l'attention des membres du CA du CCO par exemple).

De ces divers moments nous retiendrons que les enjeux du questionnement sur les droits culturels sont bien souvent l'objet d'une imbrication de plusieurs niveaux et qu'il ne s'agit pas seulement de poser la question d'un choix éthique pour la structure CCO. Cela montre encore une fois que le CCO est un espace de débat sur les problématiques qui le concernent mais qui entrent également en résonance dans des espaces qui le dépassent largement. C'est ce que nous pouvons montrer par exemple en reprenant la formulation des questions posées aux deux intervenants de la conférence-débat du cinquantenaire par Michel Rautenberg, animateur du débat :

« Comment prend-on en compte la diversité culturelle dans l'universalisme républicain ? C'est une question que les gens ici se posent et c'est une question que nous vous posons. Qu'est-ce que les droits culturels peuvent apporter à cette problématique, en quoi ces droits culturels peuvent-ils aider à résoudre ce qui apparaît parfois à certains comme étant des choses antagonistes. Voilà la question dont nos amis vont débattre ».

Nous ajouterons également que pour exposer les droits culturels et répondre aux questions et enjeux qui se posent (à différentes échelles) les deux protagonistes choisis sont : Patrice Meyer-Bisch et/ou Jean-Michel Lucas. Ainsi, ils interviendront à plusieurs reprises au CCO ou ailleurs pour différents temps de partage (encore une fois plus ou moins publics).

Il n'est pas question ici de développer toute la teneur des débats engagés sous différentes formes, en divers moments et lieux. Mais nous pouvons dégager certains éléments des discours tenus par l'un et par l'autre, invités à exposer leurs propos<sup>153</sup> et sur lesquels rebondissent leurs récepteurs pour encore et toujours interroger le référentiel qui leur est présenté. Ce qui est intéressant à relever dans ce processus c'est que les choses prennent place au CCO à travers des espaces de dialogue, de mise en discussion, de réinterprétation. Il ne s'agit pas de plonger dans des textes mais de discuter avec les personnes.

- **Les droits culturels posent, en enjeu politique, la liberté et la dignité humaine :**

Patrice Meyer-Bisch souligne la dimension politique et activiste de la déclaration des droits culturels :

« Donc c'est un peu ce texte [la déclaration des droits culturels] qui est un prétexte en réalité et aux combats politiques et à l'action, mais quand je dis « combats politiques, action » je veux toujours dire « réflexion » parce qu'un combat sans réflexion, une action sans réflexion c'est de l'idéologie » [Extrait de l'exposé de P. Meyer-Bisch lors de la conférence-débat du cinquantenaire CCO]

Il pose alors les droits culturels comme « un idéal de liberté » qui suppose des libertés. La notion d'idéal sous-entend que la liberté ne peut jamais être complètement atteinte ni acquise, mais toujours à atteindre dans une quête constante. La déclaration des droits culturels va dans le sens de cette quête voire conquête :

« La réalisation des droits culturels nécessite un cheminement qui permet à tout sujet de vivre librement son identité culturelle avec une dimension étonnante, nous avons des diversités, des identités culturelles qui sont toutes bricolées, et c'est important, et que nous bricolions constamment. Demain vous allez lire un livre formidable qui va vous bouleverser, ça va changer quelque chose de votre identité. Vous allez rencontrer quelqu'un et vous aurez un lien fort, d'amitié par exemple et bien, ça va changer votre identité et ainsi de suite... Mais peut-être aussi vous serez bouleversé par un paysage, par un arbre... et ça aussi ça peut changer son identité (...) et donc cette liberté interne, on pourrait dire, implique aussi une liberté externe, parce que faut-il encore (...) que le milieu le permette (...) nous avons besoin les uns les autres que chacun soit le plus libre possible. Nous avons besoin que chacun soit le plus intelligent possible. Nous avons besoin que chacun soit le plus sensible possible, soit le plus engagé possible, pourquoi ? Parce qu'à ce moment là nous allons nous nourrir de l'intelligence des autres, de la liberté des autres, de la sensibilité des autres. Ce n'est pas du tout du fusionnel parce que sa sensibilité ne sera pas la mienne mais elle va me la provoquer. Son intelligence ne sera pas la mienne mais elle va me provoquer. Et donc plus je serai en interaction, en inter-liberté, en inter-responsabilité, si vous voulez, en inter-subjectivité, plus je serai moi » [extrait

---

<sup>153</sup> Pour entrer dans les détails de la réflexion des deux intervenants, cf leurs ouvrages. Pour Patrice Meyer-Bisch, *Déclarer les droits culturels, commentaire de la déclaration de Fribourg*, Schulthess Madias Juridiques, 2010 (entre autres). Pour Jean-Michel Lucas, *Culture et développement durable, il est temps d'organiser la palabre*, Irma, 2012 (entre autres).

de l'exposé de P. Meyer-Bisch lors de la conférence-débat du cinquantenaire CCO]

Pour Patrice Meyer-Bisch cet idéal appelle justement la notion de « droit » :

« Donc on va chercher à développer ce bel idéal en disant quoi ? Un droit, on est très normatif en droit de l'homme, un droit c'est le plus court chemin [pour l'expression et le respect de la dignité humaine] (...) On est normatif mais dans une normativité qui libère, chaque homme chaque femme a droit à pouvoir exprimer cet espèce de liberté fondamentale, d'ouverture qui peut inquiéter ou déstabiliser les autres » [extrait de l'exposé de P. Meyer-Bisch lors de la conférence-débat du cinquantenaire CCO]

Jean-Michel Lucas pour sa part pointe les impasses qu'il a identifiées au cours de sa carrière : d'une part les missions de sélection des « œuvres capitales de l'humanité » que se sont attribués le Ministère de la Culture et tout l'appareil étatique et supra-étatique en matière de politique culturelle avec pour objectif de dire le « commun de l'humanité » et donc de montrer la voie pour une réelle « émancipation des personnes », d'autre part la définition du « commun » par le rapport marchand et le système concurrentiel (à savoir plus un produit culturel circule sur le marché et plus il sera considéré comme répondant à un besoin commun et donc le besoin définirait aussi le commun de l'humanité...) et enfin « la démocratie culturelle » (à savoir répondre à une demande de reconnaissance de « LA culture » de chaque groupe dans une société devenant alors complètement fragmentée et segmentée). En regard de cela, il a trouvé dans certains textes internationaux et notamment à travers la déclaration des droits culturels une bouffée d'oxygène pour repenser le sens et la valeur du « culturel » dans la société posant par là l'enjeu d'une véritable éthique publique aux dimensions politiques cruciales :

« Et puis je suis tombé sur la déclaration des droits culturels de 2007 (...) et là c'est intéressant parce qu'il y avait des éléments qui s'articulaient et que j'avais pas vus avant et que là ça me convenait bien (...) En pensant l'humanité on ne la pensait plus à travers les œuvres, c'était plus les œuvres capitales qui portaient l'humanité à elles toutes seules (...) c'était plus non plus la marchandise culturelle (...) la question de la valeur d'humanité culturelle elle était maintenant dans les personnes. C'était la personne en tant qu'être de liberté, en tant qu'être humain de dignité... l'enjeu à ce moment là au cœur de la politique culturelle [c'était] l'identité de la personne dans sa manière de voir le monde, c'est-à-dire son identité culturelle (...) Dans toute la logique des droits culturels, on reconnaît la dignité et la liberté de la personne et la personne c'est l'individu qui sait que les autres existent, et qui sait que les autres sont aussi des êtres de liberté et de dignité et c'est là que j'ai trouvé qu'on avait la solution et à partir de là tout ce décline après. A ce moment là, la question de l'identité culturelle ne pouvait pas se penser autrement que dans l'interaction avec les autres identités culturelles. On n'est plus dans un monde de besoins, on ne cherche pas à répondre aux besoins de chaque individu parce qu'il aurait une identité culturelle auxquelles il faudrait répondre, on est là parce qu'on a tous affaire, on est tous contributeurs de l'universalité de l'humanité, tous contributeurs de l'humanité avec notre identité culturelle et que l'enjeu politique c'est de faire en sorte que les identités culturelles arrivent à s'agencer pour essayer de faire humanité ensemble. (...) La notion de droits culturels renvoie à l'enjeu de faire humanité ensemble chacun avec son identité culturelle » [Extrait

de l'exposé de J-M Lucas lors de la réunion pédagogique avec les membres du CA,  
Mardi 24 septembre 2013]

Jean-Michel Lucas expose donc la notion de liberté avec l'idée qu'il devient impératif que les personnes puissent exprimer librement leur identité culturelle et puissent mettre en partage avec d'autres dans un jeu « d'attachements-arrachements » (pour reprendre ses termes) qui se joue tout au long de l'existence. Si les personnes ont plus de liberté de dire et se dire, cela implique nécessairement la « gestion » de l'hétérogénéité des libertés :

« Votre boulot, c'est quoi ? C'est des personnes qui ont une certaine liberté de dire leur identité, et si vous êtes là avec eux, c'est pourquoi ? C'est pour leur permettre d'être plus humain, c'est-à-dire d'avoir plus de liberté, mais aussi d'avoir plus de capacité, le terme que j'aime bien mais que personne n'utilise mais moi je l'utilise tant pis, c'est pris à Amartya Sen, c'est plus de capacité avec l'idée de liberté, ça veut dire que chaque personne qui va être là dans la relation, elle va dire son sens, le sens qu'elle voit au monde. Le point de départ c'est votre responsabilité de gérer des libertés hétérogènes » [Extrait de l'exposé de JM Lucas lors de la conférence-débat du cinquantenaire CCO et dans lequel il rejouait sa discussion avec les directeurs de MJC de Bretagne au moment de la réécriture de leur projet]

- **Culture, identité culturelle, communautés, interculturalité :**

Les deux intervenants reposent toujours la définition de la culture telle qu'elle est énoncée dans la déclaration des droits culturels à savoir :

Art2a de la déclaration des droits culturels, 2007 : « le terme « culture » recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels **une personne ou un groupe exprime son humanité** et les **significations qu'il donne à son existence et à son développement** »

Cette définition de la culture sous-tend les notions « d'identité culturelles » et de « références culturelles » telles que définies dans la déclaration des droits culturels. Pour rendre compte de ces notions, nous citons un extrait de l'exposé de Patrice Meyer-Bisch lors du cinquantenaire :

« L'identité culturelle est comprise comme « l'ensemble des références culturelles, par lequel une personne seule ou en commun se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité ». Donc ça veut dire références linguistiques, vous avez des références géographiques, vous avez des références de disciplines apprises, vous avez des références de modes de vie, vous avez des références de cuisines, vous avez des références vestimentaires, vous avez des références familiales etc. etc. et ces références elles changent au cours de la vie et puis on va prioriser tantôt plutôt l'une tantôt plutôt l'autre, et mon identité ça va être ce cheminement permanent qui est (...) le lieu où je m'expose aux autres, puisque chacune de ces références, je vais les partager avec d'autres. Je découvre un nouveau savoir, je découvre des nouveaux auteurs, je découvre une discipline, je découvre un nouveau pays, de nouveaux habitants, et bien mon identité a grandi, comme ma peau. C'est une peau qui se développe, ma culture, c'est ma peau, elle est sensible, c'est ma parole, c'est mon regard, c'est superficiel et en même temps, il n'y a rien de plus profond. Je suis touché par mes références culturelles comme je suis touché sur ma peau » [Extrait de l'exposé de P. Meyer-Bisch lors de la conférence-débat du cinquantenaire CCO]

Jean-Michel Lucas insiste sur un point qui peut concerner bon nombre d'acteurs de structures recevant des publics. A partir de cette conception de l'identité culturelle d'une personne (seule ou en commun) il est difficile de concevoir que les personnes soient assignées à une catégorie. Partant de ce fait, il remet également en question la notion d'interculturalité (remise en cause qui ne vaut justement que si l'on s'est débarrassé préalablement des groupes attachés à des identités collectives revendiquées) :

« Vous ne pouvez pas commencer en disant « nous, on bosse avec des catégories » vous travaillez avec des personnes qui chacune va dire sa liberté, alors vous enlevez s'il vous plaît, « habitants » et « populations », et vous pouvez dire des « personnes » qui ont une façon de voir le monde à leur façon, mais cette façon est singulière. (...) C'est pareil vous enlevez « interculturel », pour les raisons susdites de tout à l'heure, pourquoi il faudrait enlever « interculturel » ? Parce que ça voudrait dire qu'il y a des endroits qui ne seraient pas « interculturels », ça voudrait dire que vous avez rencontré, ici ou demain, des quoi ? Des « gens » ? ah bon d'accord des « gens », des « populations », des « habitants » qui ne seraient pas dans l'interculturalité avec les autres ? Si vous prenez les droits culturels et l'approche ABDH comme référence, il n'y a plus d'interculturalité puisque chaque personne est nécessairement, n'a pas la même culture que l'autre, deux jumeaux n'ont pas la même culture. Le référentiel pour vous c'est les personnes, arrêtez avec les jeunes, c'est pareil, les jeunes vous anonymisez, c'est pas les jeunes, c'est tel jeune, qui a tel parcours, qui a telle identité. La question est « sous quelle facette de son identité la personne veut être ici dans un rapport avec vous qui va être une œuvre ? ». Vous n'allez pas réinventer le stéréotype, c'est un jeune, c'est un habitant etc., c'est une dame, c'est un marocain, c'est un immigré, d'abord, vous avez une négociation à faire pour ne pas dire écoute etc. mais c'est une vraie négociation, sous quelle facette de son identité, la personne veut être en relation (ça sera le mot clé), avec vous, pendant le temps où elle sera ici » [Extrait de l'exposé de JM Lucas lors de la conférence-débat du cinquantenaire CCO et dans lequel il jouait sa discussion avec les directeurs de MJC de Bretagne au moment de la réécriture de leur projet]

Patrice Meyer-Bisch, sans pour autant s'interdire l'usage du concept d'interculturalité pour qualifier des pratiques, phénomènes ou situations est en adéquation avec ce que dit Jean-Michel Lucas :

« Interculturel (...) c'est pas entre les roms, les ... je ne sais pas qui etc etc. non, c'est entre les personnes, que nous sommes par exemple ici, parce que nous avons tous des milieux culturels composés extrêmement différents » [Extrait de l'exposé de P. Meyer-Bisch lors de la conférence-débat du cinquantenaire CCO]

De même, la notion de « communauté » est définie par Patrice Meyer-Bisch comme le fait d'avoir un bien commun mais en lui attribuant un caractère dynamique dans le sens où :

« C'est une œuvre et ça n'est rien d'autre ! L'œuvre pas spécialement « artistique », [mais] « culturelle » dans tous les sens du terme. (...) Une communauté [est] ce qu'on va ouvrir constamment, qu'on va maintenir. (...) Ce qui existe, ce sont les personnes, il n'y a rien au-delà ! Si on croit qu'il y a quelque chose qui est au delà des personnes par exemple l'Etat, par exemple l'entreprise, par exemple l'église, par exemple n'importe quelle communauté, c'est un leurre et un leurre qui est complètement contraire avec la notion de

droits de l'homme (...) Mais alors ça implique qu'une communauté culturelle est bien une notion à géométrie variable. Et ça ne se réfère pas simplement à une communauté ethnique (...) A ce moment-là, une communauté c'est une pratique culturelle (...) » [Extrait de l'exposé de P. Meyer-Bisch lors de la conférence-débat du cinquantenaire CCO]

- **Quand la subjectivité et la notion d'intimité font leur entrée en politique :**

Pour Jean-Michel Lucas la « subjectivité » des personnes entre dans le jeu des négociations de la vie collective :

« On est ensemble mais pour être ensemble il faut négocier sur ce qui fait qu'à un moment donné on partage les mêmes valeurs, (...) et donc là il y a une négociation et du coup on ne retrouve plus un individu citoyen dans une société, on retrouve une personne qui est en situation, parce que c'est organisé comme ça avec la conférence de dissensus, d'être porteuse effectivement d'une négociation sur ce qui fait la vie commune, les standards de la vie commune (...) les personnes ne sont pas participatives, elles sont délibératives, et elles sont donc parties prenantes, « stake-holders », disent les anglais. Donc on enlève « citoyen » qui renvoie peut-être un peu trop, surtout en France à Etat, organisation, être neutre, être dans une position de, on efface sa subjectivité pour être un citoyen de l'objectivité de la vie collective, et là on est au contraire dans l'idée, ma subjectivité, parce que je suis un être libre et plus en capacité, est un élément de la négociation et je suis partie prenante aux « standards de la vie collective » ». [Extrait de l'exposé de JM Lucas lors de la conférence-débat du cinquantenaire CCO]

Patrice Meyer-Bisch ira jusqu'à développer la notion d' « intimité » qui ne peut être pensée comme devant relever uniquement de la sphère du privée, bien au contraire. La « chose publique » devrait être pensée comme ce qu'on a « au cœur » c'est à dire quelque chose qui nous est « intime ». L'espace politique est fait de cette intimité comprise comme tous les rapports que les personnes entretiennent avec leur environnement.

« On dit républicain, normalement c'est la chose publique, mais en France quand on dit la chose publique, on dit souvent la chose de l'Etat. Perversion. La chose publique, c'est la chose qu'on a au cœur. Ce qui fait l'espace politique, c'est précisément ce qui en nous est intime. Cette intimité c'est quoi ? C'est le rapport qu'on a à l'humain, à l'homme, à la femme, au sexe, à l'amour, à la tendresse, à l'eau, au sable, au travail, c'est ça qui est le plus intime et en même temps, c'est ce qu'il y a de commun. Voilà l'espace public. L'espace public qu'on est capable par la culture, par un travail culturel de partager.» [Extrait de l'exposé de P. Meyer-Bisch lors de la conférence-débat du cinquantenaire CCO]

Avant d'aborder en dernier point l'importance des relations, il nous faut préciser que prendre en compte la subjectivité des personnes voire développer la notion d'intimité n'implique pas de se départir d'un argumentaire produit par la raison pour entrer dans la négociation collective. C'est ce qu'explique Jean-Michel Lucas et que nous pouvons lire dans l'extrait suivant :

« Cette réflexion sur les capacités qui permettent à la personne de dire « j'ai raison, je vais argumenter, je vais donner mes raisons », c'est très important et

des lieux comme le votre sont essentiels de ce point de vue là : armer la raison, le commun on ne le fait qu'avec la raison, on ne va pas le faire avec nos convictions sinon on frôle le fascisme... si je veux faire humanité, c'est la raison qui doit venir dépasser les convictions, il faut donc les outils... c'est la « mise en raison des convictions » [notion] d'Amartya Sen. Où sont les lieux de mise en raison de ces convictions ? Ce n'est pas faire un atelier théâtre ou cinéma... ou si, mais en tant que c'est justement une « mise en raison des convictions ». C'est ça pour moi les droits culturels ou ce que j'appelle ABDH ». [Extrait de l'exposé de J-M Lucas lors de la réunion pédagogique avec les membres du CA, Mardi 24 septembre 2013]

Pour Patrice Meyer-Bisch, il en va de même :

« Il ne faut pas l'oublier, l'universalité c'est un concept rationnel [c'est-à-dire fondé sur la raison], ce qu'a expliqué un tout petit peu Jean-Michel tout à l'heure, si vous ne faites pas ça, c'est le raisonnement par l'absurde (...) Si on fait un marché globalisé qui détruit toutes les différences, ça va devenir la cata, donc, non seulement la cata mais impossible, si vous faite un marché extra-concurrentiel euh hyper concurrentiel, vous bouffez toute l'économie. Donc les équilibres dialectiques concurrence-coopération, centre-périphérie etc. ce sont des équilibres rationnels. Et la fonction du droit, c'est de garantir ces pôles, ne les bouffez pas ! Gardez la distance des libertés, gardez la distance de la raison. Qui dit la raison ? C'est du dialogue, c'est du débat permanent mais qui comme dans toutes démarches scientifiques, à mon avis la politique c'est ça le rationalisme moderne, c'est-à-dire, on construit, on débat, et on ne dit pas ce qui est vrai, mais on dit ce qui est faux, ce n'est pas pareil. Et pour la dignité c'est pareil, on peut dire « ça c'est honteux », maintenant la dignité on peut la définir de mille et une façon. Mais laisser violer quelqu'un, laisser affamer quelqu'un, laisser quelqu'un en prison simplement parce qu'il n'est pas d'accord avec le régime, ça c'est faux. Et là dessus on se dresse, l'universalité c'est l'homme qui se dresse et qui dit non » [Extrait de l'exposé de P. Meyer-Bisch lors de la conférence-débat du cinquantenaire CCO]

- **Connexions, correspondances, liens, relations, inter -, réciprocité :**

Les droits culturels des personnes ne peuvent s'entendre ni même se concevoir en dehors de l'« interaction ». Comprendre l'humain c'est le comprendre comme un être-en-relation, ce qui demande de développer tous types de connexions qu'il peut entretenir avec son environnement<sup>154</sup>. Ce devrait être un des objectifs affirmés de toute structure qui entend développer son action selon l'ABDH comprenant les droits culturels (ce qui n'est d'ailleurs pas sans lien avec les objectifs que se donnent les acteurs du CCO), c'est ce qu'indique Jean-Michel Lucas dans l'extrait suivant :

---

<sup>154</sup> Nous pouvons par ailleurs rapprocher ce qui est développé ici de l'expérience « esthétique » développée par Dewey notamment dans *L'art comme expérience* (2010) dans lequel l'être humain est identifié comme un être-en-relation, un organisme en interaction avec son environnement (physique, biologique, social, culturel...). En tant qu'être-en-relation, l'humain possède des capacités pour entrer en relation dont les émotions, les désirs, l'imaginaire, font partie intégrantes. De même, chez Dewey, l'expérience de la relation permet de donner sens au monde dans lequel elle s'éprouve. Et parce que toute personne est un être-en-relation et a des expériences esthétiques (telles que définies par Dewey), toute personne devient en mesure d'éprouver l'universel...

« Pourquoi vous avez mis « connexions » entre parenthèses ! Vous vous rendez compte ? Vous avez mis « connexions » entre parenthèses ! Mais votre boulot, c'est justement, votre vrai boulot, le boulot qu'on peut espérer au titre des droits humains, c'est non seulement plus de libertés, plus de responsabilités mais votre boulot c'est que chaque identité soit en connexion avec d'autres. Quand je dis chaque j'exagère un peu, c'est que vous vous soyez là pour nourrir les connexions, c'est le cœur » [Extrait de l'exposé de JM Lucas lors de la conférence-débat du cinquantenaire CCO et dans lequel il rejouait sa discussion avec les directeurs de MJC de Bretagne au moment de la réécriture de leur projet]

Patrice Meyer-Bisch rappelle l'importance du développement du « lien ». Non seulement les personnes sont des « êtres-en-relation » mais elles doivent agir tels des « tisserands », c'est-à-dire développer du lien :

« On a des personnes qui sont au pluriel et des communautés qui sont au pluriel et qui font du tissage social, chaque personne étant un nœud dans le tissu social, est un tisserand du tissu social. Mais tisserand du tissu social, ça veut dire créer des liens. » [Extrait de l'exposé de P. Meyer-Bisch lors de la conférence-débat du cinquantenaire CCO]

Plus encore, pour Patrice Meyer-Bisch, la notion de « réciprocité » est développée et est étendue à divers types de liens entretenus par les personnes :

« Autrement dit, la réciprocité ce n'est pas simplement la réciprocité entre vous et moi, c'est la réciprocité entre nos sens, c'est la réciprocité entre nos sens et les choses » [Extrait de l'exposé de P. Meyer-Bisch lors de la conférence-débat du cinquantenaire CCO]

Il en va de même avec l'importance de faire des « correspondances » :

« Les correspondances, c'est tout Bachelard, hein, vous l'avez reconnu, on a ces correspondances entre toutes les dialectiques des sens. Les dialectiques des sens, c'est ça, à mon avis, l'esthétique et c'est ça qui nous permet cette vitalité. (...) Un Etat c'est une communauté de citoyens et on s'engage, n'est-ce pas, ce n'est pas l'Etat subi, c'est nous qui sommes co-citoyens, et donc à ce moment là ça veut dire que le devoir de l'autre homme ça nous concerne (...) Et donc c'est au cœur de cette identité (...) on a besoin de l'intelligence des sens, on a besoin de cette correspondance entre les sens et les choses qui nous permet la correspondance entre son corps et celles des autres » [Extrait de l'exposé de P. Meyer-Bisch lors de la conférence-débat du cinquantenaire CCO]

Enfin, nous ne pourrions finir sans évoquer l'importance des « inter » dans le développement de Patrice Meyer-Bisch, ce qui est notamment exprimé par l'extrait suivant déjà cité :

« La réalisation des droits culturels nécessite un cheminement qui permet à tout sujet de vivre librement son identité culturelle avec une dimension étonnante, nous avons des diversités, des identités culturelles qui sont toutes bricolées, et c'est important, et que nous bricolions constamment. (...) Et donc plus je serai en interaction, en inter-liberté, en inter-responsabilité, si vous voulez, en inter-subjectivité, plus je serai moi » [extrait de l'exposé de P. Meyer-Bisch lors de la conférence-débat du cinquantenaire CCO]

Cet extrait du discours de Patrice Meyer-Bisch a déjà été cité en début de cette présentation à propos de « l'idéal de liberté » que tracent les droits culturels. Les deux exposés, que ce soit celui de Patrice Meyer-Bisch ou celui de Jean-Michel Lucas suivent un déroulement logique dans lequel tous les concepts, bien souvent redéfinis suivant la logique même du développement, sont complètement interconnectés les uns aux autres et interdépendants les uns des autres. Même si nous ne délivrons là que quelques éléments de cette logique, il semble que l'enchaînement et le caractère systémique des notions conceptualisées sont rendus visibles. La difficulté de saisir une pensée complexe comportant autant de concepts et exposée dans un temps limité (en mode conférence) n'empêche pour autant pas les récepteurs de venir réinterroger les deux intervenants et de créer du débat. Aussi, nous ne reprendrons pas ici toutes les questions posées dans les divers moments d'exposition des droits culturels bien qu'elles rendent compte du fait que les choses ne sont pas si évidentes que ce qui paraît être dans un argumentaire divulgué par deux grands orateurs. Nous nous focaliserons en revanche sur celles que se posent les membres du CA. Mais avant cela il nous faut ajouter un dernier point important concernant les deux intervenants.

En effet, si les deux intervenants ne semblent pas toujours, dans leurs réponses, contenter les personnes qui les questionnent, c'est peut-être l'effet de la logique propre développée. Aussi, il semble que l'objectif des deux intervenants n'est pas d'apporter un « kit » de réponses et de solutions toutes faites aux problématiques posées mais plutôt de développer la nécessité d'un débat éthique constant comme par ailleurs une éthique du débat. De sorte que les droits culturels sont moins l'objet d'une application « mécanique » de préceptes à suivre, comme un malade prendrait une dose de médicaments prescrits pour aller mieux, que le fait d'interroger les préceptes que chacun se donne dans une pratique qui sera toujours, elle, imparfaite. Agir de la sorte permettrait de travailler à l'effectivité de l'éthique, c'est ce que nous allons voir dans la partie suivante.

### **III-3-2-2. Les droits culturels : une éthique qui cherche son effectivité dans l'interrogation des pratiques**

Pour Patrice Meyer-Bisch comme pour Jean-Michel Lucas, la déclaration des droits culturels ne doit pas seulement rester en l'état de « déclaration » qu'on affiche au mur. Il est donc bien question de montrer ce qu'impliquent ces droits et de rechercher leur effectivité dans la pratique. Or, c'est là que les chemins des deux hommes se séparent en partie.

Pour Patrice Meyer-Bisch cela se traduit notamment par le développement de démarches telles que celle entreprise dans le projet « Observation participative de l'effectivité des droits culturels dans l'agglomération lyonnaise ». Il est question, en partant des pratiques des divers acteurs parties-prenantes, de développer une méthodologie qui permette d'interroger les pratiques au prisme du référentiel des droits culturels (alors admis comme

référentiel) et à terme de déterminer des « indicateurs de connectivité » permettant d'outiller la mesure d'une effectivité des droits culturels contribuant à « évaluer les dynamiques du développement » (ABDH). Il s'agit comme il l'explique dans de nombreux textes et exposés oraux de « mesurer autrement » dans les perspectives d'un respect de l'éthique des droits de l'homme et notamment des droits culturels des personnes (qui nous le rappelons sont en interdépendances).

« Le développement n'est pas la croissance, et ce n'est pas non plus un mécanisme, c'est une dynamique multi-orientée par la liberté des hommes, sinon il n'est pas plus légitime que soutenable. Un choix d'indicateurs n'est donc pas neutre, **c'est un choix de valeurs** au niveau des objectifs comme à celui des moyens (...) Il s'agit bien d'une grammaire des libertés [dont] il convient de chercher une orthographe (...) Les indicateurs que nous cherchons sont ceux qui permettent d'évaluer une dynamique de libertés et de responsabilités » [Extrait d'un texte non publié à ce jour « Mesurer l'effectivité des droits culturels pour évaluer les dynamiques du développement » P. Meyer-Bisch, 2013]

Pour Jean-Michel Lucas cela se traduit par la nécessité d' « organiser la palabre » ou « la conférence de dissensus » dans l'optique d'une ABDH puisque :

« S'il y a bien deux mots qu'on ne peut pas définir, ni par le Ministère de la Culture, ni par une horde d'avocats, ni par une constitution c'est le mot « dignité », au sens où chacun est porteur de dignité et chacun subit la dignité ou l'indignité des autres à chaque instant donc là le mot il n'est pas définissable par un système objectif, et le mot « humanité » il n'est plus définissable non plus parce que faire humanité ensemble c'est faire en sorte que dans le rapport aux autres, l'autre se sente un être libre en droit et en dignité. Du coup les droits culturels c'est l'organisation d'un espace public où se confrontent nécessairement des personnes qui ayant une vision du monde différente doivent, quand même arriver à faire humanité ensemble dans la dignité réciproque et pour moi les Droits culturels c'est cette logique de la confrontation, cette logique du dissensus... faire humanité c'est faire qu'on ressorte de la discussion avec des êtres un peu plus libres, un peu plus en dignité, et si on n'y arrive pas bien il n'y a plus d'humanité. On est acculé à cette négociation... Amartya Sen qui le dit très bien, ce qui est essentiel pour nous, humanité c'est de considérer l'hétérogénéité des libertés, j'aime bien cette expression « hétérogénéité des libertés ». Il faut arriver à faire humanité ensemble à partir de cette hétérogénéité des libertés et pour moi les droits culturels c'est cette idée là. Un système politique qui pose ça comme enjeu « reconnaître chaque personne dans sa dignité », il ne peut pas marcher autrement que par l'organisation de multiples espaces publics où on va discuter ou confronter ces revendications de dignité, c'est donc la question de la reconnaissance qui devient centrale. L'espace de la culture n'est plus l'espace de l'action, faire un concert, faire un spectacle, ça c'est des actions... l'espace de la politique culturelle, c'est l'espace de la palabre, c'est l'espace où l'autre dans sa vision globale du monde, il est là et comment on peut quand même faire ensemble » [Extrait de l'exposé de J-M Lucas lors de la réunion pédagogique avec les membres du CA, Mardi 24 septembre 2013]

Lorsque Jean-Michel Lucas intervient en tant que consultant « en déformation culturelle » (selon son expression), comme par exemple auprès des directeurs de MJC de

Bretagne entreprenant eux-mêmes un questionnement du sens de leur action par l'ABDH, il indique les questions d'ordre éthique qui doivent se poser pour chaque pratique exercée :

« « Architectes de développement humain », ils n'étaient plus des organisateurs de MJC et d'ateliers vaguement pour des jeunes, ils étaient devenus, ceux qui, sans eux, sans leur existence, ne permettrait pas le développement humain c'est-à-dire plus de libertés et plus de capacités » (...) Chaque pratique est très bien à condition qu'on prenne le temps de dire « bon allez, cette pratique là, de cet atelier par exemple, est-ce qu'elle est conforme à ces principes, plus de libertés, plus de capacités, plus de responsabilités ? », aucune pratique ne sera parfaite (...) mais la responsabilité politique du directeur de MJC, pour prendre cet exemple là, c'est de s'interroger en disant « est-ce que cette pratique peut-être améliorée et permettre aux personnes plus de libertés, plus de capacités, plus de responsabilités, c'est-à-dire plus de dignité » après tout pour moi les droits culturels c'est ça, plus de dignité dans la construction d'une société de libertés » [Extrait de l'exposé de JM Lucas lors de la conférence-débat du cinquantenaire CCO et dans lequel il rejouait sa discussion avec les directeurs de MJC de Bretagne au moment de la réécriture de leur projet]

Jean-Michel Lucas dit bien que le travail engagé avec les directeurs de MJC a été possible parce qu'ils se posaient eux-mêmes un certain nombre de questions sur le sens de leur action. C'est dans ce cadre qu'il a été précisément invité par ces directeurs intéressés par l'Approche Basée sur les Droits de l'Homme (ABDH) et notamment le référentiel des droits culturels. Et justement, s'ils en viennent à se poser ces questions, c'est parce que les directeurs éprouvent un malaise à ce que la MJC ne soit considérée seulement comme « une espèce d'épicerie où les jeunes viennent louer un atelier, faire un peu de musique (...) exactement comme au supermarché » (selon les propos de Jean-Michel Lucas lors de la conférence-débat du cinquantenaire). Or, nous ne pouvons pas oublier que cela était une problématique forte posée au CCO dès les premiers temps de son existence :

« D'autre part, est régulièrement réaffirmé le refus d'une utilisation pure et simple des locaux au nom de la responsabilité des communautés et des individus qui les fréquentent : « tout sera fait pour éliminer la mentalité de consommateur » assure le projet de coutumier de 1967 » [Article « le CCO : histoire d'un lieu atypique », Olivier Chatelan, 2012, p.5]

Pour autant, même si les personnes qui constituent l'auditoire des développements de Patrice Meyer-Bisch et de Jean-Michel Lucas sont réceptives et parfois aussi enthousiastes que les acteurs du discours, appréciant par là les enjeux renouvelés que permettent de soulever les droits culturels, il reste que les questions sont nombreuses. Le concept même de « droits culturels » et la nécessité de les rendre effectifs ne laissent pas indifférent, comme nous l'avons déjà signalé.

Or, nous avons également vu précédemment que le sens des actions développées par le CCO était perpétuellement soumis à réflexion par les acteurs qui en portent la responsabilité et la charge. Ainsi le questionnement éthique est primordial pour réaffirmer ce à quoi les acteurs tiennent et quelles sont les implications pratiques ou les conséquences de cet attachement. Le problème pour les membres du CA n'est donc pas le questionnement

éthique en lui-même mais bien de savoir si les droits culturels doivent devenir un référentiel pour poser le questionnement éthique. C'est ce que nous allons aborder dès à présent.

### **III-3-2-3- Les droits culturels énoncés comme tels peuvent-ils devenir un référentiel du CCO ?**

La mise en lien, opérée par Fernanda, des valeurs et des actions développées au CCO avec une ABDH comprenant les droits culturels n'est sûrement pas une « usurpation ». Nous commençons peut-être à voir nous-mêmes ces liens traçant peut-être même la singularité du développement d'une telle structure. Nous voudrions par ailleurs relever ici une corrélation. Lors du cinquantenaire, une personne du public cite un adage auquel elle croit « ma liberté s'arrête là où commence celle des autres ». Ce à quoi Patrice Meyer-Bisch répond :

« Vous avez dit « ma liberté s'arrête là où commence celle des autres ». On a passé ça, maintenant on dit « ma liberté commence là où commence celle des autres ». Et donc votre liberté est la mienne, on peut se limiter parce qu'il ne faut pas qu'on parle tous les deux en même temps, mais dans notre échange de parole, on s'élève mutuellement.»[extrait de l'exposé de P. Meyer-Bisch lors de la conférence-débat du cinquantenaire CCO]

Or, cette réponse nous amène à la relier (par correspondance ou résonance) à l'extrait de l'entretien<sup>155</sup> avec Jean Latreille, un des principaux fondateurs du CCO, dans lequel il explique à ses interlocuteurs :

« J'essaie de montrer que j'ai compris en vous rappelant la fameuse formule « ma liberté s'arrête là où commence la liberté d'autrui », et moi je dis c'est la formule la plus fautive que je connaisse, parce qu'il faut dire ma liberté s'épanouit quand elle rencontre la liberté d'un autre ».

Pour autant les « droits culturels » énoncés comme tels peuvent-ils devenir un référentiel éthique du CCO ? Nous allons esquisser ce qui paraît complexe dans cette notion aux membres du CA.

En premier point, le lien entre l'activisme militant du CCO et au CCO et ce qui est activé politiquement par la notion des droits culturels n'est pas évident pour les membres du CA. En effet, autant « le respect et la mise en œuvre des droits de l'homme » énoncé dans l'objet de l'association leur semble armer suffisamment l'action pour lutter ou adhérer aux luttes contre les inégalités sociales, pour le droit au logement, contre les discriminations, le racisme, pour l'expression des minorités, contre les formes d'oppressions, les dictatures, pour que des systèmes économiques alternatifs existent, etc. Autant n'y a-t-il pas danger à « culturaliser » les luttes ou problématiques avec la notion de « droits culturels » ? N'y a-t-il pas danger à promouvoir cette notion pouvant renvoyer aussi à une judiciarisation des relations et donc à d'autres formes d'inégalités ? N'y a-t-il pas pour les membres du CA une façon de voir qui correspondrait aux craintes énoncées par Jacques Ion telles que nous pouvons les lire dans cet extrait de son dernier ouvrage [Ion, 2012] :

---

<sup>155</sup> : entretien cité dans la partie II-2-2-2 de ce rapport.

« En préférant luttés pour la dignité plutôt que luttés pour la reconnaissance, nous ne cédon pas à un vocabulaire d'actualité (...) La notion de reconnaissance risque d'avantage d'enfermer dans le différencialisme, de renvoyer à des identités substantielles ou de type communautariste. Alors que les luttés dont il est question visent fondamentalement à refuser d'être traité spécifiquement, refusent l'assignation identitaire et la domination que souvent elle implique. C'est d'ailleurs le propre de la condition contemporaine que de pouvoir jouer des identités, en mettant à distance les appartenances, car elles peuvent être réversibles, utilisées transitoirement ou stratégiquement. Mais elles ne suffisent pas à définir totalement l'individu. La pluralité des appartenances permet au contraire de garantir le quant-à-soi du sujet. La diversité des attachements permet de n'en essentialiser aucun.» p. 131.

Aussi c'est bien la lutte pour la « dignité des personnes » qui est reconnue comme fondamentale pour les membres du CA alors que les « droits culturels » résonnent pour l'heure dans leur esprit comme une quête offensive de la reconnaissance de soi, pour soi, par soi, chacun en faisant de même de son côté dans une certaine forme d'étanchéité. Nous l'avons vu, si le CCO accueille les personnes et les communautés pour *ce qu'elles sont*, ce qu'il entend défendre et promouvoir c'est *qui* elles peuvent être et construire *en commun*. Or le principe d'une défense en droit de leurs références respectives est ainsi à priori perçue comme contradictoire.

En second point, certains membres du CA (notamment ceux qui connaissent le CCO depuis longtemps) évoquent le fait qu' « une page se tourne au CCO » et que la structure est à un « moment charnière ». L'effet du cinquantenaire, de la recherche-action et les perspectives du déménagement n'y sont sûrement pas pour rien générant peut-être même, comme le souligne notamment le président de la structure, une forme plus « muséale » du CCO en remémorant des « faits d'armes » de l'activisme militant plutôt que de poser les questions des nouvelles formes d'un militantisme activiste. En effet, pour les membres du CA, et en particulier son président, ce qui semble faire question aujourd'hui est de savoir pourquoi le CCO, au vue de son passé ne s'est pas inscrit dans les registres actuels du militantisme tel qu'il se renouvelle (comme avec le mouvement des indignés par exemple), pourquoi le CCO n'est pas en prise directe ou connecté avec les mouvements militants actuels ? En posant cette question, il pointe également le fait que la dimension « activiste » du CCO a tendance à se déclinier sur un volet « culturel » ce qui constitue peut-être une grande différence avec l'orientation plus directement « politique » que le CCO avait avant. Aussi cela serait conforté par les réflexions portées sur un activisme qui, même si les enjeux politiques ne sont pas à dénier de cette forme, passerait par le vecteur artistique (orientation choisie par Fernanda elle-même dans son mémoire de DESS intitulé pour rappel « Quelle place pour la diversité culturelle dans l'espace commun ? L'exemple de deux actions artistiques et culturelle » ou dans la thématique des journées d'étude organisées pour le cinquantenaire « pARTage citoyen : des expérimentations (inter)culturelles comme mode d'activation citoyenne »)...

Ainsi, le « tournant » serait indéniable et peut-être que certains membres du CA voient aussi dans l'arrivée du référentiel des « droits culturels » (semblant être pris cette fois-ci au sens de « droits à l'expression artistique pour tous ») le moyen de le conforter.

Par ailleurs, même si nous comprenons bien que les « droits culturels » ne sont pas à réduire au secteur culturel, loin s'en faut (ce que comprendront également les membres du CA présents à la « réunion pédagogique » sur les droits culturels proposée par Fernanda et conduite par Jean-Michel Lucas), il reste que ce terme ne se départit pas aussi facilement de ces ambiguïtés. En effet, comme l'explique Jean-Michel Lucas lors de cette réunion (et en fin de séance) la notion de « droits culturels » est particulièrement ambiguë en France, puisqu'elle renvoie bien souvent à la nécessité de développer le domaine des « arts » pour tous. De sorte que, selon lui, si le risque de cette réduction est trop élevé, il vaudrait mieux lui préférer la notion de « développement des droits humains » en renonçant au terme « droits culturels » (pour l'heure en tout cas) en ce qu'il amènerait la confusion sur les enjeux que ces droits sous-tendent pourtant :

« Mais il faut peut-être arrêter d'ailleurs de parler de droits culturels... c'est dur à piger parce que quand on dit « culture » en France on ne dit pas [« culture » tel que le terme est notamment défini dans la déclaration des droits culturels] on dit « dessin » etc. moi j'ai glissé et maintenant je dis « développement des droits humains » mais pour moi c'est pareil ! On ne peut pas s'empêcher en France de ramener le culturel à l'expression d'un imaginaire, je préfère dire le développement des droits humains, ABDH, c'est plus de liberté, plus de dignité pour permettre à la personne d'être acteur de ses propres négociations » [Extrait de l'exposé de J-M Lucas lors de la réunion pédagogique avec les membres du CA, Mardi 24 septembre 2013]

Il n'est pas lieu ici de trancher sur cette question ni même de résoudre, en reprenant le référentiel des droits culturels, les points d'achoppement soulevés par les membres du CA. Nous allons plutôt nous attacher à montrer dans une dernière partie que la problématique terminologique fait partie du débat éthique ou du temps de palabre. Par ailleurs cela nous amènera à montrer combien parler de « patrimoine », en usant de ce terme précisément est problématique pour les acteurs du CCO. Ce terme courrait le risque de sa réduction à quelque chose, tel qu'il est compris et employé dans l'usage courant dans le contexte français, tout comme le terme de « droits culturels ».

Pour autant, et nous allons le formuler sous forme d'hypothèse, le clou du spectacle pourrait bien être que pour redéployer le terme de « patrimoine » de façon « appropriée » au CCO (dans les deux sens du terme), il soit nécessaire de porter son attention sur le référentiel des « droits culturels » compris cette fois dans les dimensions exposées notamment dans les argumentaires des deux intervenants.

### III-3-3 – Les droits culturels heuristiques pour repenser les conceptions du « patrimoine » ?

Le séminaire du 26 septembre avait pour intention d'éclaircir nos réflexions sur un point qui semblait à priori problématique, soulevé par Michel Rautenberg qui notait : « Il y a sans doute une aporie à parler de patrimoine faible et à défendre une approche fondée sur les droits culturels ». D'un côté donc une approche de recherche qui suppose l'idée d'un patrimoine plutôt « intime », qui se construit « à bas bruit » et de l'autre une démarche qui recourt au droit qui par principe énonce une norme. Nous avons vu dans les lignes qui précède déjà qu'il y a pourtant des convergences et qu'entre la ligne du référentiel défendue par Patrice Meyer –bisch et le principe de la palabre prônée par Jean-Michel Lucas il y a des inflexions qui rendent l'aporie moins nette.

Ce séminaire a été l'occasion de lancer un débat à la fois éthique (qu'est ce qui est en jeu au CCO entre valeurs et pratiques ?) et une mise à l'épreuve terminologique et de posture d'ordre presque politique (qu'engageons nous les uns et les autres au travers des notions et termes employés et pour quoi faire ? ). Il était bien question tout au long de cette journée de faire en sorte que différents points de vue s'expriment et se confrontent entre divers types d'acteurs (membres du CA, de l'équipe salariée, de la recherche-action, chercheurs invités, consultant en « déformation culturelle » et « amis » du CCO). Certains des acteurs pouvant d'ailleurs avoir plusieurs « casquettes »... il est peut être là bien question justement de laisser s'exprimer des « identités culturelles » dans toute leur complexité autour de la table des négociations. Mais il n'a pas été si facile de faire advenir en pratique l'égalité de temps de parole en référence à l'égalité des intelligences pourtant posée en théorie !

Nous ne reviendrons pas ici sur certains aspects du débat qui ont déjà été repris dans les parties précédentes à propos de l'esprit CCO ou de ce qui fait la valeur des créations du CCO pour nous concentrer sur les discussions qui concernent le patrimoine et les processus de patrimonialisation.

La question se pose de savoir que faire de la notion de « patrimoine » au CCO ? Comment ce terme peut-il s'entendre, se comprendre, être approprié (dans les deux sens du terme) pour exprimer ce qui fait sens et continuité dans le temps, ce qui est de l'ordre de l'attachement, dans une volonté de transmission (pour partir d'une définition a minima du terme « patrimoine » comme l'expliquait Michel Rautenberg lors de ce séminaire) ?

Or, les discussions vont bon train, chacun des acteurs présents exprimant ses questionnements et son point de vue : Est-ce que ce sont les pratiques exercées qui peuvent être l'objet d'une patrimonialisation ? Mais alors est-ce une énonciation générale qu'il faut en donner (comme l' « accueil » ou plutôt l' « hospitalité », la « rencontre »... ) ? Ou alors faut-il plutôt envisager d'énoncer les processus engagés dans les pratiques ? Dans quelle mesure ? Ne serait-il pas alors plutôt question d'énoncer des valeurs, une certaine éthique défendue ? Est-ce alors le référentiel des droits de l'homme ? Est-ce « l'esprit œcuménique » ? Est-il

nécessaire de plus préciser les choses ? Une fois les valeurs établies comme un patrimoine éthique, en avons-nous terminé avec le processus de patrimonialisation ? Le patrimoine du CCO ne serait-il pas composé de tout ce que les personnes qui sont passées depuis 50 ans ont voulu mettre d'eux-mêmes ? Est-ce que le patrimoine du CCO ne serait pas le fait de permettre à d'autres personnes d'opérer eux-mêmes une sorte de processus de patrimonialisation par le fait de laisser à ces personnes la liberté de dire ce à quoi elles tiennent et ce qu'elles veulent transmettre ? N'est-il pas un lieu qui permet à des personnes d'exprimer quelque chose de leur patrimoine ? Qui peut dire le patrimoine et de quel patrimoine parlons-nous ? Ne s'agit-il pas plutôt de permettre que circulent différentes références culturelles auxquelles les personnes sont attachées ? N'est-il pas alors nécessaire d'abandonner le terme « trop fort » de « patrimoine » pour énoncer ce à quoi les gens tiennent au CCO ou ce qu'ils viennent exprimer ainsi que toutes les formes de transmissions possibles dans cette structure... Parler de « patrimoine » n'est-ce pas prendre le risque de figer ou réifier les formes d'attachements, de briser les dynamiques qui permettent aussi l'« arrachement » et qui font justement correspondre le CCO avec l'image du bateau de Thésée utilisée par Christina Firmino ?

Le fait même d'engager ce type de discussions dans lesquelles il y a effectivement différents points de vue et questionnements sur ce qui peut être de l'ordre du patrimoine au CCO, c'est peut-être bien là reconnaître le besoin de laisser s'exprimer les personnes sur ce qui fait sens et continuité pour eux et admettre que suivant les contextes, les situations, les personnes, et où se placent les personnes pour en parler, le patrimoine sera différent. « Faire patrimoine » serait alors permettre que plusieurs propos soient tenus et accepter l'idée que ceux-ci évoluent. Il s'agit donc moins de concevoir le patrimoine comme un inventaire en listant tout ce qui pourrait en faire partie que de le concevoir en terme d'échanges constants permettant également qu'il change... Ne faudrait-il pas alors se doter d'une sorte d'éthique du patrimoine pour en renouveler la conception ?

Rappelons nous que le comité de pilotage de la recherche-action a proposé l'idée suivante : plutôt que d'étudier les pratiques interculturelles dans les institutions patrimoniales, il s'agit de penser l'institution d'un patrimoine au CCO à partir des pratiques (inter-)culturelles. Que nous vaut le bénéfice d'un tel détour ?

Il s'agirait effectivement de se départir de l'idée que ce qui fait patrimoine pourrait se dire seulement par des personnes « habilitées » dotées d'un « pouvoir institutionnel ». Cela rappelle par ailleurs les propos tenus par Jean-Michel Lucas critiquant le fait que certains seraient institutionnellement habilités à choisir « les œuvres capitales pour l'humanité ». En effet, le fait de reconnaître des patrimoines en les « labélisant » en tant que « patrimoines culturels de l'humanité » sommant ainsi à faire des inventaires pour d'éventuelles inscriptions sur quelques listes que ce soit pourrait sembler tout aussi problématique. En tout état de cause, cette façon de faire patrimoine ne semble pas correspondre à ce que nous pouvons percevoir des dimensions patrimoniales du CCO poussant même les acteurs de la structure

CCO à ne pas user du terme. Mais il y a encore une fois peut-être un enjeu capital à défendre le terme même de « patrimoine » en redimensionnant alors ses contours comme les façons de « faire patrimoine ».

C'est sans doute sur ce point que les débats sont à ouvrir à la lumière de ce que nous avons commencé à pointer autour de la notion de patrimoine impropre. Le CCO pourrait bien être propre, par les dimensions de son patrimoine impropre, tel qu'énoncé précédemment dans ce rapport, à venir questionner les bases sur lesquelles sont pensées les droits culturels et notamment la convention de Faro. Poussant ainsi la perspective ouverte d'un pas de plus.

En effet, dans l'article 2 de la convention de Faro le patrimoine culturel est défini de la façon suivante :

- a- Le patrimoine culturel constitue un ensemble de ressources héritées du passé que des personnes considèrent, par-delà le régime de propriété des biens, comme un reflet et une expression de leurs valeurs, croyances, savoirs et traditions en continuelle évolution. Cela inclut tous les aspects de l'environnement résultant de l'interaction dans le temps entre les personnes et les lieux ;
- b- Une communauté patrimoniale se compose de personnes qui attachent de la valeur à des aspects spécifiques du patrimoine culturel qu'elles souhaitent, dans le cadre de l'action publique, maintenir et transmettre aux générations futures.

Or cette conception du patrimoine demeure fondée sur la notion d'héritage selon un principe assez linéaire de la tradition qui fait peu de place aux formes plus rhizomatiques ou métastables de déploiement du patrimoine que nous avons pointées. Dans les pratiques à l'œuvre au CCO se manifestent « une modalité potentielle » de ce que peuvent être les personnes qui n'annule pas les autres potentiels qui pourront se manifester avec d'autres milieux associés. Si l'être ne peut se perpétuer qu'en se *déphasant* selon Simondon, le moment de la patrimonialisation est l'un de ces moments où les individus et les communautés « cherchent des solutions partielles à autant de problèmes d'incompatibilité entre des niveaux de l'être ». Cela va consister à stabiliser une version possible associée à un milieu i.e. à constituer *le patrimoine culturel d'une communauté dans le cadre d'une action publique* (si l'on se situe dans le contexte de la déclaration de Faro) mais « pour cette raison il ne peut être envisagé que comme le résultat seulement partiel de l'opération qui lui a donné le jour » (Combe, 1991). Cela ne signifie en rien qu'il n'est pas important de le défendre et que la dignité de la personne n'y est pas fortement attachée, mais il convient sans doute de défendre davantage les possibilités pour les personnes de s'associer aux milieux qui leurs conviennent et de pouvoir explorer des potentiels que de leur garantir de rester attachés aux mêmes « ressources » et « aspects spécifiques » reproduisant les modes de labellisation dominants. Les luttes pour les droits culturels sont également des luttes contre une conception hégémonique du patrimoine<sup>156</sup>, ou bien des tactiques qui détournent les vestiges et pratiques instituées de la mémoire et du patrimoine à des fins créatives alternatives, sur le mode de la friche.

---

<sup>156</sup> Smith, Shackel, Campbell, *Heritage, Labour and the working class*, Routledge, 2011.

C'est sur ces termes qu'un second point de débat nous semble pouvoir être ouvert : qu'est – ce qui fait patrimoine ?

Si un intérêt se développe au CCO pour une approche basées sur les droits humains ou une démarche sur l'effectivité des droits culturels, c'est parce que cela offre une opportunité et un cadre pour un travail éthique. Nous avons insisté sur la façon dont s'articulait au CCO accumulation des données de l'expérience et réflexivité sur les pratiques. Or les conceptions dominantes du patrimoine, jusqu'à celle de patrimoine immatériel, ont tendance à concevoir celui-ci comme « quelque chose », objet d'une action (maintenir, transmettre). Ce que nous constatons ici c'est que l'important est plutôt dans la façon dont on mobilise et dont on associe les « quelque-choses ». La patrimonialisation s'articule autour de la transmission d'un « savoir maison » (Nathalie Heinich, 2009) qui se nourrit du renouvellement des multiples expériences artistiques et culturelles et de la sédimentation des pratiques dans les mémoires. D'une part, le fait de ne jamais chercher à qualifier comme tels les patrimoines culturels des personnes mais plutôt chercher à faire qu'ils puissent s'exprimer soit par le biais des pratiques que les acteurs du CCO mettent en œuvre, soit en permettant que des pratiques y soient mises en œuvre, préserve leur dynamique. D'autre part, ce qui est transmis c'est justement la capacité d'agir et le souci constant de tenir l'esprit CCO : on rejoint bien ici la visée de dignité et l'horizon émancipatoire défendus par Jean-Michel Lucas ou Patrice Meyer Bisch qui suppose de se doter d'instances éthiques. Le patrimoine découle ici davantage d'un dispositif (Tornatore, 2006) dans lequel chacun s'engage.

Faire œuvre d'humanité ce n'est donc pas sélectionner et labéliser du patrimoine culturel pour le reconnaître en restant dans le « politiquement correct » (particulièrement bien défini par Fernanda dans l'extrait cité précédemment) et par là, le préserver de toutes relations (sauf de l'assaut touristique !) pour mieux le conserver en l'état. Faire œuvre d'humanité c'est permettre aux personnes d'exprimer ce à quoi elles tiennent, ce qui fait sens et continuité pour elles en tant qu'elles sont associées dans différents milieux qui les font être. Ce qui implique que ce à quoi elles tiennent mais aussi leurs capacités d'association soient respectées. Mais il est aussi question de promouvoir les espaces de palabres autour de ce qui fait sens et continuité afin de faire proliférer les rhizomes.

Oser le terme de « patrimoine » est un acte politique qui implique peut-être inéluctablement un autre acte politique, celui d'oser le terme de « droits culturels » afin de défendre la liberté et la dignité des personnes comme des êtres-en-relation. Le débat est ouvert !

## Vers quelques suites et projets à venir ....

La proposition issue de cette réflexion est donc d'organiser au RIZE (qui est partie prenante à travers son directeur du groupe « droits culturels » de l'agglomération lyonnaise), une première séance de rencontre avec des collectifs associatifs, militants autour du thème *N'ayons pas peur du mot « patrimoine »*. Cette manifestation qui aura lieu en mars 2014 s'inscrit dans le cadre de rencontres que le RIZE anime dont d'autres occurrences ont notamment eu lieu autour des termes « ouvrier » ou « immigration ». **Qu'est ce qui fait patrimoine à Villeurbanne ? Comment ce qui est analysé, travaillé à l'échelle du CCO vient poser question à d'autres acteurs ou structures ? Quelles formes peut prendre le patrimoine ?**

L'enjeu est alors d'élargir le public au double sens du terme : Premièrement, le public d'une institution patrimoniale telle que le RIZE, mais dans ce cadre le « public » du Rize n'est pas à entendre comme celui qui vient *voir* une exposition mais comme celui qui construit la matière avec laquelle le Rize travaille. Et, deuxièmement le public au sens de Dewey : celui des personnes qui se sentent concernées par une question ou un problème public, et qui mènent l'enquête. « Dans l'idéal, en matière d'enquêtes sociales, les personnes concernées sont en même temps les sujets et les objets de leurs investigations : participer aux enquêtes est en soi une reprise d'activité. » (Zask, 2004 : 16). Dans cette perspective l'enjeu de la réflexion porte sur la façon dont les acteurs se nourrissent et construisent des données pour l'action aujourd'hui. Ainsi, la contribution de Pucciarelli concernant le centre d'archives sur les alternatives sociales à Lyon lors de rencontres du GIS IPAPIC à Lyon ou la perspective de Joëlle Le Marec illustrent cette conception d'un rapport actif au patrimoine.

Ensuite il nous semble pertinent, au regard de la richesse des expériences conduites au CCO et des difficultés à en rendre compte sous la forme d'un rapport écrit d'ouvrir à d'autres formes de restitution, de mise à disposition, de partage, de reprise. Nous l'avons souligné, les expériences, même si elles s'accumulent et font trace dans les mémoires ou donnent des forces pour agir... s'effacent. Dans l'immédiat nous avons renvoyé au site internet du CCO qui recèle de nombreuses vidéos et documents. Certains sont bruts, à l'image de la captation du cinquantenaire, mais nous en avons aussi fait une retranscription. D'autres sont déjà traités (montages vidéo de Paroles sur place ou théat'réalités) et tiennent un propos sur ces objets spécifiques. Certains documents sont des analyses ou proposent des interprétations plus globales sur le CCO : les mémoires et articles, le film de Christina Firmino, le book sprint. D'autres documents ne sont pas accessibles au public : les entretiens filmés, les archives de communication, les documents qui recèlent pourtant une grande richesse qui pourrait intéresser des étudiants ou d'autres collectifs en recherche. En l'état il faut pour s'y retrouver et y trouver quelque chose savoir ce qu'on y cherche... et avoir de la chance !

Trois types de dispositifs au moins pourraient être imaginés en regard notamment des expériences qui nous ont été données à voir dans les autres projets travaillés au sein de ce programme de recherche ou ailleurs.

- Dans le cadre du nouveau site internet du CCO, une plate-forme spécifique pourrait être créée (avec une entrée par le RIZE également) qui soit un espace partagé permettant l'exploration, mais aussi le dépôt de nouvelles pièces et contributions. L'ancien site internet va devenir de fait un site « archive » dont il serait intéressant de penser l'usage. Le travail que

Anne Aubry réalise sur la mise en perspective des « actions » du CCO à la fois dans la durée (comme cela a été présenté ici pour Paroles sur Place), mais aussi en faisant une cartographie des réseaux que cela génère pourrait constituer une architecture de base innovante pour concevoir un tel dispositif. Cette proposition fait écho aux expériences de web documentaire menées par Marie-Thérèse Têtu et Alain Battegay dans le cadre du présent programme, mais emprunte plus directement à l'expérience menée au Québec autour du Mont Réal qui s'attache à mettre en valeur la *relation* aux objets patrimoniaux plutôt que le patrimoine lui-même. Marie-Blanche Fourcade montre ainsi que le site web donne accès au vécu sensible et à la mémoire à laquelle on n'a pas accès sur place. Le site permet ainsi co-création du patrimoine à travers les expériences émotives du faire et de l'être<sup>157</sup>. Le site du CCO fait déjà pour une part exister la multidimensionnalité et l'épaisseur temporelle du CCO alors que dans le quotidien le lieu en soi en porte peu de traces. Mais ce site reste pour le moment une plateforme d'information et de communication, il y a un réel enjeu dans la perspective de son déménagement à expérimenter autre chose.

- Il serait peut-être intéressant, notamment à partir des expériences conduites dans théat'réalités, de proposer des visites virtuelles dans les sites que le festival aura occupés et transfigurés. Cela laisserait ainsi les possibles ouverts plus longtemps et démultiplierait les visites alors qu'il est souvent déploré un public trop faible, ou le fait que l'on n'a pas le temps d'assister à tout. Cela supposerait de penser davantage en amont les performances du CCO pour qu'elles soient captées et ainsi ressaisissables. Mais, eu égard aux remarques que nous avons faites plus haut, il convient de prêter attention à ne pas créer, par cet effet virtuel, une ville fantôme ! Les visites pourraient ainsi être accompagnées par des voisins, ou confiées à des acteurs du territoire partenaires du CCO (centre social, MJC, associations) qui en resteraient les « gardiens » et conserveraient ainsi le souci de les relier à l'ordinaire du lieu et des usages qu'ils en ont. Cette proposition ne faisant sens que si elle permet de continuer à faire du lien et non pour envoyer des « cyber citoyens » branchés fantasmer seuls sur les potentiels hallucinants du lieu !

- Enfin, en collaboration avec le RIZE, des résidences partagées ou circulante d'artistes pourraient être imaginées, puisque ce sont des pratiques que ces deux structures ont en commun quoique dans des modalités différentes. La circulation du CCO vers le RIZE, mais pourquoi pas aussi du RIZE vers le CCO permettrait de transporter des questions, d'élargir l'auditoire ou de le décaler, etc... Notons à ce propos que l'expérimentation artistique conduite à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration avec le projet de la ZON-MAI donne à voir de façon intéressante comment, au sein d'une institution patrimoniale, ce type de proposition peut être mis en œuvre. Expérience intime de la migration mise en exposition dans un dispositif de projection, temps de performance dansé qui vient bousculer le rythme de la déambulation de la visite du musée et enfin recueil des témoignages de ceux qui ont

---

<sup>157</sup> Les conceptions du patrimoine : regards croisés sur les patrimonialisations et leurs particularités, COLLOQUE - LUNDI 19 et MARDI 20 NOVEMBRE 2012 - Université Jean Monnet - Saint-Etienne Marie-Blanche Fourcade (Docteure en ethnologie, Groupe interuniversitaire de recherche sur les paysages de la représentation, la ville et les identités urbaines, Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, Université du Québec à Montréal). *Patrimoine urbain et webdocumentaires : expériences de médiations numériques de Montréal à Alger* / Thème 3 : La transformation de la notion et des objets de patrimoine sur un territoire ou au sein d'une communauté.

« vécu » cette expérimentation et disent les échos que cela fait avec leur propre vécu dont les témoignages vidéos sont proposés sur le site de la CNHI.

Mais il est fort à parier que le CCO inventera d'autres choses encore...

## Bibliographie

### Recherches conduites par et autour du CCO

BOLLON MOURIER M., *CCO, Paroles sur place*, « regards sur une performance artistique témoignant de l'activité culturelle des associations », Peuplement et migrations, 2002.

LEITE Fernanda, sous la direction de Michel Rautenberg *Quelle place pour la diversité culturelle dans l'espace commun ? L'exemple de deux actions artistiques et culturelles*, mémoire de DESS « Développement culturel et direction de projet », faculté de sociologie, Université Lumière Lyon II – ARSEC - Septembre 2003

LEITE Fernanda et VERCOUTERE François (ccordination), *Associations face aux politiques publiques de l'intégration, recherche action*, chercheurs associés : Michel Rautenberg, Laure CHEBBAH-Malicet, politologue, et Jean-Claude Barthez sociologue, 2005.

HAMOUCHE Laetitia, *S'ouvrir à la diversité et gérer l'altérité*, mémoire de master 1 Université Jean Monnet, Faculté des Sciences Humaines et sociales, direction de Michel Rautenberg, 2009.

RAUTENBERG Michel avec la collaboration de Camille DESORMEAU, *Recherche action sur les ressources artistiques des associations communautaires fréquentant le CCO*, (Université de Saint Etienne), Le 15 décembre 2007.

VANDERLICK Benjamin, rapport d'étude « *Les actions mémorielles liées à l'immigration en Rhône-Alpes : entre reconnaissance symbolique en enjeux de patrimonialisation* » réalisée pour le ministère de la culture et de la communication, 2008.

### Ouvrages généraux

AGIER Michel , *L'Invention de la ville. Banlieue, township, invasions et favelas*. Paris, Éditions des Archives contemporaines, 1999, 176 p.

ARENDT H., *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, 1972.

ARENDT H., *Qu'est ce que la politique ?* Le Seuil, Paris, 1995.

AUDOUX Christine, GILLET Anne, 2011, « Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 43.

AUGOYARD Jean-François, « Spectateur urbain d'une culture 'hors les murs' », Culture et Recherche – Déc. 2005, Paris, Ministère de la Culture et de la communication, 2005.

AUTANT-DORIER Claire (2011), "Des agents « entremetteurs de reconnaissance » : le traitement de l'altérité aux marges de l'institution", in *La reconnaissance à l'épreuve. Explorations socio-anthropologiques*, JP Payet, A. Battegay (coord.), Presses universitaires du Septentrion, 2008, pp.123-132.

CALLON Michel, 1986, « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques dans la Baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, n°36, pp. 169-208.

CALLON M, LASCOUMES P. et BARTHES Y., *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Seuil, Paris, 2001, 261 p.

CHAUMIER Serge, « *Les ambivalences du devenir d'un écomusée : entre repli identitaire et dépossession* », *Publics et musée*, vol 17, n°17\_18, 2000, pp. 83-113.

COMBES Muriel, *Simondon, Individu et collectivité*, Paris, Puf, 1991.

DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Mille Plateaux, Capitalisme et schizophrénie 2*, Paris, Les Editions de Minuit, 1980.

DERRIDA Jacques , *Le monolinguisme de l'Autre, ou la prothèse de l'origine*. Paris, Galilée, 1996.

DERRIDA Jacques, « Auto-immunités, suivi des réels et symboliques » in J. Derrida et J.Habermas , *Le « concept » de 11 septembre. Dialogues à New-York (octobre-décembre 2001), avec Giovanna Borradori*, Paris Galilée, 2004.

DEWEY J., *Logique. La théorie de l'enquête*, Paris, PUF (1938), 1993

DEWEY John, *L'art comme expérience*, Paris, Coll. Folio Essais, Gallimard, 2010.

DOURLENS Christine « Action collective, engagements privés : la régulation par les chartes » in *Ce qui nous relie*, sous la direction de A. MICOUD et M. PERONI, L'Aube, 2000, p. 330.

DUJARDIN Philippe, *La chose publique ou l'invention de la politique*, Chronique sociale, 2011.

ELIASOPH Nina , *Making Volunteers. Civic Life after Welfare's End*, Princeton, Princeton University Press, 2011, 308 p.

GOFFMAN Erving, *Les cadres de l'expérience*, Minuit, Paris, 1991.

HATZFELD Hélène, HATZFELD Marc, RINGART Nadia, *Quand la marge est créatrice*, Ed. de L'Aube, La Tour-d'Aigues, 1998.

HATZFELD, Hélène, *Faire de la politique autrement. Les expériences inachevées des années 70*, Adels/ Presse universitaire de Rennes, 2005.

HERTZFELD, Michael, *L'Intimité culturelle. Poétique sociale dans l'Etat-Nation*, Pul, 2007.

ION Jacques, *La fin des militants ?*, Paris, Editions de l'Atelier, 1997

ION Jacques, *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Armand Colin, 2012.

JOSEPH Isaac, « Le musée, le territoire, la valeur » in Jeudy H.P., dir., *Patrimoines en folie*, Paris, MSH, 1990.

JOSEPH Isaac, « Les compétences aux rassemblement. Une ethnographie des lieux publics », *Enquête, La ville des sciences sociales*, 4, 1996.

LATOUR B., « Factures/fractures : de la notion de réseau à celle d'attachement » in Micoud A. et Peroni M., (coord.), *Ce qui nous relie*, éd. De l'Aube, 2000.

LUCAS Jean-Michel, *Culture et développement durable, il est temps d'organiser la palabre*, Irma, 2012.

MEYER-BISCH Patrice, *Déclarer les droits culturels, commentaire de la déclaration de Fribourg*, Genève-Zurich-Bâle, Schulthess Madias Juridiques, Bruxelles, Bruyant, 2010.

NICOLAS LE STRAT Pascal, *Expérimentations politiques*, éditions Fulenn, 2007.

PASSERON J-C., REVEL, « Raisonner à partir de singularités » in *Penser par cas*, éd. De l'EHESS, 2005.

PHARO P., QUERE L., *Les formes de l'action*, Paris, EHESS, coll. « Raisons pratiques », 1990

RANCIERE Jacques, *Aux bords du politique*, Paris, Folio, essais, 262 p, 1998.

RANCIERE Jacques, 1995, *La Méésentente : politique et philosophie*, Paris, Galilée.

RANCIERE Jacques, 2000, *Le Partage du sensible, esthétique et politique*. Paris, La Fabrique et J. Rancière, 27 juin 2007, <http://multitudes.samizdat.net/Le-partage-du-sensible>

RAUTENBERG Michel, *La rupture patrimoniale*, édition A la croisée, 2003.

Rautenberg Michel, 2008, « L' «interculturel » , une expression de l'imaginaire social de l'altérité », *Hommes et migrations*, « L'interculturalité en débat », hors série, nov 2008), p 30-44.

RAVON Bertrand « Souci du social et action publique sur mesure », *SociologieS* Théories et recherches, mis en ligne le 30 octobre 2008, URL : <http://sociologies.revues.org/2713>

RICŒUR Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990.

SAEZ, Glévarec, *Le patrimoine saisi par les associations*, la documentation française, 2002.

Smith, Shackel, Campbell, *Heritage, Labour and the working class*, Routledge, 2011.

STEYAERT Jan, SPIERINGS Frans, AUTANT DORIER Claire « Promoting a practice-minded culture in research organizations », *European Journal of Social Work*, Volume 14, Issue 1, 2011, Pages 123 – 139.

TALPIN Julien, décembre 2011, la vie des idées.fr, *L'essentiel n'est pas de participer*, recension de l'ouvrage de Nina Eliasoph, *Making Volunteers. Civic Life after Welfare's End*, Princeton, Princeton University Press, 2011.

TASSIN Étienne, *Le Trésor perdu. Hannah Arendt, l'intelligence de l'action politique*, Paris, Payot, 1999.

THEVENOT L., « Pragmatique de la connaissance » in Borzeix A., Bouvier A., Pharo P.(éds.), *Sociologie et connaissance. Nouvelles approches cognitives*, Paris, CNRS, 1998, p. 101-119

TORNATORE, J.L., « Les formes d'engagement dans l'activité patrimoniale. De quelques manières de s'accommoder au passé », *Questions de communication, série actes 3 : Formes de l'engagement et espace public*, sous la direction de Vincent Meyer et Jacques Walter, Nancy, Presses universitaires de Nancy, p. 515-538, 2006, [en ligne] <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00122998>

TORNATORE Jean-Louis et PAUL Sébastien, « Publics ou populations ? La démocratie culturelle en question, de l'utopie écomuséale aux «espaces intermédiaires», in Olivier Donnat et Paul Tolila (dir.) *Le(s) publie(s) de la culture. Politiques publiques et équipements culturels*, Paris, Presses de Sciences Po, vol. II (cédérom), 2003, pp. 299-308.

TRUC Gérome, *Assumer l'humanité. Hannah Arendt : la responsabilité face à la pluralité*, éd. De l'université de Bruxelles, 2008, 152 p.

VARINE, Hugues de « Quelques regards sur le monde latin », *Publics et musées*, 17-18, «L'écomusée : rêve ou réalité », 2001, pp. 96-203.

ZASK Joëlle, « L'enquête sociale comme inter-objectivation », *Raisons Pratiques* (ed EHESS), 2004, n°15.

ZASK Joëlle, *Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation*, Paris, Le Bord de l'eau, 2011.

## ANNEXES

## TABLE DES ANNEXES

<b>TABLE DES ANNEXES</b>	<b>1</b>
<b>ANNEXE I - Tableau récapitulatif des étapes de la recherche-action</b>	<b>2</b>
<b>ANNEXE 2 – PROTOCOLES DE RECHERCHE</b>	<b>6</b>
Annexe 2.1 : Exemple du protocole de collecte pour les entretiens conduits pendant la première phase de recherche	6
Annexe 2 – 2- Grille d’entretien auprès des associations du CCO préparatoire au « speed dating interculturelité » réalisés par Fabienne Tanon	12
Tableau des entretiens réalisés par Fabienne Tanon	14
Tableau des entretiens réalisés par Anne Aubry	14
<b>ANNEXE 3 : ARTICLES DE OLIVIER CHATELAN</b>	<b>16</b>
Annexe 3.1	16
LE CENTRE CULTUREL ŒCUMÉNIQUE (CCO) : HISTOIRE D’UN LIEU ATYPIQUE	16
Annexe 3.2 :	37
LE CENTRE CULTUREL ŒCUMÉNIQUE (CCO) ET L’ACCOMPAGNEMENT DES ÉTRANGERS, DU DEBUT DES ANNEES 1960 A LA FIN DES ANNEES 1980.	37
<b>ANNEXE 4</b>	<b>47</b>
<b>PROGRAMME DU CINQUANTENAIRE</b>	<b>47</b>
<b>ANNEXE 5 : GAZETTE PAROLES SUR PLACES NOVEMBRE 2013</b>	<b>68</b>
<b>ANNEXE 6 : CCO INFO 13 AVRIL 1994</b>	<b>73</b>
<b>Annexe 7 : Liste des liens internet et des contenus</b>	<b>75</b>

## ANNEXE I - Tableau récapitulatif des étapes de la recherche-action

Les croisements entre logique d'exploration et logique de mise en partage, observations des évènements du CCO et construction d'évènements, organisation pratique et réflexions de fond se donnent à voir dans ce tableau chronologique des étapes de recherche.

### Légende du tableau

<b>En bleu</b> : réunions de pilotage de la recherche-action	<b>En gris</b> : temps de terrain
<b>En rose</b> : autres temps de travail formalisés	<b>En rouge</b> : réalisations et productions finalisées
<b>En jaune</b> : temps forts de réalisation et de partage public de la recherche-action	
<b>En vert</b> : évènements propres au CCO qui donnent lieu à observation particulière	

Dates	phasage du projet - évènements	Contenu et Réalisations
Février à mai 2012	<p><b>Phase 1 : lancement et redéfinition</b></p> <p><b>28 février : 1° comité de pilotage</b></p> <p>Mars : démarrage du contrat doctoral de Anne Aubry Mars à juin : Immersion sur le terrain.</p> <p>3 séances Atelier « ouverture d'archives »</p> <p><b>2° comité de pilotage 5 avril</b></p>	<p>Articulation de la recherche-action aux temporalités du CCO. Hypothèses pour la mise en place des ateliers. Modification du budget prévisionnel</p> <p>Observation festival Théat'Réalités – recueil pour l'analyse des réseaux à l'œuvre dans ce projet.</p> <p>Prise de connaissance des <b>mémoires et rapports réalisés sur et par le CCO</b>. Lectures théoriques.</p> <p>Rencontres et entretiens informels avec les acteurs du CCO.</p> <p>Travail sur les archives par Olivier Chatelan.</p> <p>Atelier « ouverture d'archives » : prise de connaissance et tri des archives non encore classées (équipe 5-6 personnes du CA et chercheurs).</p> <p>-&gt; <b>Identifications des enjeux de déménagement comme moment révélateur de ce qui fait/fera patrimoine.</b></p> <p><b>Projet de faire du 50tenaire en janvier 2013 un moment de la recherche-action.</b></p> <p>Définition d'un nouvel aspect à creuser dans l'histoire du CCO : la place des communautés étrangères années 60-70.</p>
Mai à octobre 2012	<p><b>3° comité de pilotage : 4 mai 12 – 13 mai</b> : WE de réflexion sur le projet de déménagement du CCO-Participation de C. Autant-Dorier et Michel Rautenberg.</p> <p><b>17 juillet</b> : réunion de reprise</p> <p><b>4° comité de pilotage : 30 mai</b></p> <p><b>Table ronde sur l'histoire du CCO à la</b></p>	<p>Recueil des visions que les personnes ont du CCO – Hypothèses de maison « futur CCO ».</p> <p><b>Réalisation et présentation publique de l'article de Olivier Chatelan</b> – Recueil des témoignages et débats en</p>

	<p>suite de l'AG 13 juin 2013</p> <p>5° comité de pilotage : 8 juin Réunions /skype</p> <p>Paroles sur place : 10 novembre réalisation collective des associations et acteurs présents aux CCO.</p> <p>Mise en place du « photoma'ton CCO »</p> <p>Démarrage de la démarche « Observation participative de l'effectivité des Droits culturels dans l'agglomération lyonnaise »</p>	<p>collaboration avec le LAHRA.</p> <p>Prise de contact avec Julie Chateauvert et scénario « book-sprint »</p> <p>Observation de l'événement. (qui sera l'objet d'une présentation dans le cadre des journées d'étude).</p> <p>Collecte d'une série de photos des personnes qui passent au CCO, avec qq mots sur leur lien à celui-ci.</p> <p>Inscription de Anne Aubry à ce groupe de travail (réunion 09 mai, 27 juin, 11 sept, 6 nov) construction de la méthodologie et phase de test : collecte de cas d'école, cartographie des parties prenantes et chaîne de valeurs.</p>
Septembre à décembre 2012	<p><b>Phase 2 : Programmation et préparation du cinquantenaire</b></p> <p>6°, 7° et 8° comité de pilotage : les 19 septembre, 17 octobre, 14 novembre.</p> <p>Réunions de travail préparatoires (organisation pratique et orientations de fond)</p>	<p>Texte de cadrage des journées d'étude sur « Des expérimentations (inter)culturelles comme mode d'activation citoyenne » (Claire Autant-Dorier, Dominique Belkis) – mobilisation des intervenants.</p> <p>Réalisation d'entretiens pour le speed dating inter-culturalité (Fabienne Tanon)</p> <p>Conceptualisation et mise en place des dispositifs : « Labo des connexions » (Anne Aubry + géographes) et « chantier déménagement » (Dominique Belkis, CA et CA CCO avec Julie Bernard et Pauline Sherer).</p> <p>Constitution du groupe et rassemblement de la matière pour le Book sprint. (Claire Autant-Dorier, Anne Aubry, Fernanda Leite et groupe des sprinteurs).</p>
janvier 2013	<p><b>Temps de réalisation du cinquantenaire du 12 au 19 janvier : semaine « 50 ans du CCO »<sup>1</sup></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Book sprint</li> <li>- journées d'étude</li> <li>- conférence débat « droits culturels, universalisme, démocratie »</li> <li>- table ronde</li> <li>- ateliers</li> <li>- projection du film de Christina Firmino sur le CCO</li> </ul> <p>soirée festive</p>	<p>Journées d'étude : « Des expérimentations (inter)culturelles comme mode d'activation citoyenne »</p> <p>Documentaire poétique de Christina Firmino sur le CCO</p> <p>Réalisation du « book » distribué aux participants (clé USB)</p> <p>Enregistrement des interventions et débats</p> <p>Collecte de matériel (données géolocalisées, entretiens collectifs, « maisons CCO »,...)</p> <p>Observation du déroulement, des publics présents...</p>

<sup>1</sup> Cf en annexe 4 le programme du cinquantenaire.

Public présent sur cet événement (tel qu'identifié à partir des fiches d'inscription, or, et c'est une caractéristique du CCO, beaucoup des personnes qui fréquentent le lieu, y ont leurs activités ou en sont voisins ne font pas la démarche de s'inscrire formellement : ils viennent ! on peut estimer à 10 – 15% ce public supplémentaire.)

Journées d'étude Jeudi : 50 personnes / Vendredi : 70 personnes – plutôt étudiants (St Etienne et Lyon), enseignants, professionnels (ville saint Etienne et Lyon, travailleurs sociaux), et quelques membres du CA ou partenaires du CCO.

<p>Février à Juillet 2013</p>	<p><b>Phase 3 : bilan du cinquantenaire, analyse et reprise du matériau.</b></p> <p>6 février : bilan d'ensemble  11 février : bilan book sprint  18 février : bilan et perspectives pour le chantier déménagement</p> <p>10° comité de pilotage : 11 mars</p> <p>Festival Théat'réalités : mois de mars</p> <p>11° comité de pilotage : 3 avril (partiel)</p> <p>11° comité de pilotage : 13 avril (suite)</p>	<p>Premières analyses partagées sur l'événement, ce qui a été produit, ce qui s'est passé. (notes détaillées des discussions)</p> <p>Analyse des matériaux recueillis, analyse du public présent, rédaction des observations...</p> <p>Identification des pistes d'analyse, discussion sur les modalités de reprise et les prolongements à envisager.</p> <p>Poursuite des observations et recueil de données pour la cartographie de réseau.</p> <p>Retranscription speed dating interculturalité, pistes d'analyse par Fabienne Tanon.</p> <p>Bilan Speed Dating et bilan Labo des connexions et poursuite des analyses.</p> <p>Rédaction et restitution au CCO de l'analyse du labo des connexions avec traitement des données géolocalisées par Anne Aubry. Identifications des limites du questionnaire.</p> <p>Analyses suite. Discussion sur l'articulation avec les projets et la programmation du Rize/ <b>Projet de séminaire « Droits culturels- patrimoine ».</b></p>
<p>Avril-juillet 2013 :</p>	<p><b>Phase 4 : Redéploiements de la recherche-action</b></p> <p>8 avril : le book sprint... suites et autres réunions</p> <p>Groupe « Droits culturels » de l'agglomération lyonnaise</p> <p>Juin : préparation séminaire droits culturels /</p> <p>5 juillet : rdv JM Lucas</p>	<p>Réunion des sprinteurs : retour sur le contenu du book et les hypothèses de prolongements éventuels. Projet de diffuser la démarche « Book sprint » auprès d'autres acteurs.</p> <p>Poursuite de la participation de Anne Aubry ( 22 janvier, 18 avril- journée de formation publique, 16 mai, 03 juillet, 9 octobre, 4 décembre)</p> <p>Rédaction du <b>texte pour le séminaire « droits culturels »</b> par Anne Aubry.</p>

Conférence du vendredi soir : 80 personnes présentes – membres d'associations culturelles et compagnies artistiques, MJC et centres sociaux, élus de Villeurbanne et Grand Lyon, universitaires.  
Samedi 14h30 : 110 personnes (présence plus forte de proches de personnes du CCO et public des manifestations du CCO). Concert du samedi soir : 190 personnes.

<p>Sept – Décem bre 2013</p>	<p>Septembre : temps de préparation séminaire droits culturels.</p> <p>26 septembre 2012 – séminaire droits culturels</p> <p>12° comité de pilotage – 8 octobre 2013</p> <p>12/10/2013 – réunion suivi programme Paris.</p> <p>9/11/ 2013 - Paroles sur Place 2013.</p> <p><b>Rédaction du rapport final</b></p>	<p>Préparation et proposition ateliers par Anne Aubry et Claire Autant-Dorier avec les intervenants et le CCO.</p> <p>Enregistrement de la séance.</p> <p>Septembre-octobre : traitement des matériaux recueillis, reprise de l'ensemble des données et analyse du processus de collaboration.</p> <p>Présentation de quelques pistes d'analyse (charte, processus...)</p> <p>Retour sur le séminaire Droits culturels</p> <p>Définition des modalités de reprises avec le RIZE :</p> <p>Définition des orientations qui seront poursuivies à travers les activités et projets du CCO.</p> <p>Préparation réunion de suivi du programme.</p> <p>Paroles sur place : observation participante de Anne et Fabienne</p> <p>Analyse PP – Rédaction par Anne Aubry d'une analyse longitudinale de la « rentrée des associations » et description ethnographique de PP 2013</p> <p>15/11/2013 : Proposition de plan détaillé et validation</p> <p>5/12/2013 : Création de la drop box « rapport de recherche »</p> <p>12/01/2014 : Rendu du rapport de recherche</p>
<p>Janvier Mars 2014</p>	<p>Fin Janvier : présentation du rapport au sein du CCO.</p> <p>Mars : Séminaire au RIZE « N'ayons pas peur du mot Patrimoine »</p>	<p>Mise en discussion, échanges.</p> <p>Organisation du séminaire.</p>

### Annexe 2.1 : Exemple du protocole de collecte pour les entretiens conduits pendant la première phase de recherche

#### Entretien N° 4 : Kader Souifi

Une douzaine d'entretiens sont prévus pour cette première étape de la recherche-action, portant sur le recueil de données mémorielles.

Kader Souifi est la quatrième personne interviewée de cette liste.

Laetitia Hamouche est chargée de mener cet entretien. Pour cela, elle est accompagnée de Pierre Corbier (président du CCO).

Lors d'un entretien téléphonique avec Kader Souifi, Pierre Corbier s'est chargée de lui présenter la démarche. Ce dernier l'a approuvé et fût d'accord pour convenir d'une date d'entretien afin de pouvoir interroger ses souvenirs du CCO.

Kader Souifi rejoint Laetitia Hamouche et Pierre Corbier au CCO le vendredi 13 Février à 10h00. L'entretien a lieu dans la salle 6 du CCO.

Après la fiche de renseignements de cet entretien présentée ci-après, vous trouverez la grille d'entretien qui a servi de support à cette rencontre, ainsi que la retranscription de cet entretien.

#### Légende :

- *Italique* : Les mots écrits en italique sont des notes émises par Laetitia lors de la retranscription.

- ... : Lorsque ces trois points de suspension se situent dans une phrase en cours d'élocution, cela signifie que la personne qui parle ne termine pas sa phrase et continue de parler.

Lorsque ces trois points de suspension se situent à la fin d'une phrase, cela signifie que la personne perd la parole, quelqu'un d'autre la prend. Soulignons que cela est courant lors de cet entretien puisqu'il s'agit d'une discussion entre trois protagonistes qui réagissent aux prises de paroles de chacun.

- ■ J'ai surligné en vert les mots dont l'écriture m'est incertaine (il s'agit souvent de noms), ou des mots que je ne comprend pas lors de l'écoute de l'entretien au dictaphone.

- ■ J'ai surligné en bleu quelques repères temporels (pour savoir où en est l'entretien par rapport à la réécoute du dictaphone).

- ■ J'ai surligné en rouge les éléments importants qui me semblent ressortir de l'entretien.

### Fiche d'identification de la situation d'entretien

Numéro	4
--------	---

Thème de la collecte	Recherche action. Premier recueil de données mémorielles de la recherche, pour tenter d'éclairer l'histoire du CCO.
Identité du collecté	Kader Souifi <i>Adresse (les coordonnées de chaque personne sont indiquées dans le document)</i> <i>téléphone</i> <i>mail</i> Professeur d'Université en micro-électronique. Président de l'association ARCAD. Année de la première fréquentation du CCO : début des années 1990.
Identité du collecteur	Laetitia Hamouche <i>Adresse</i> <i>téléphone</i> <i>mail au CCO pendant la recherche</i> <a href="#"><u>mail personnel</u></a> Travail réalisé au cours d'un stage de 3 mois au CCO (étudiante en Master 1 Sociologie à l'Université Jean Monnet ; Directeur de mémoire : Michel Rautenberg).
Identité de l'accompagnateur	Pierre Corbier <i>Adresse</i> <i>Téléphone</i> Président du CCO.
Contexte, motif de la collecte	Outil(s) utilisé(s) pour la collecte de données : L'entretien sera enregistré à l'aide d'un dictaphone et filmé par caméra. Ce recueil mémoriel sera utilisé dans le cadre du début de la recherche. Le but est de garder une trace de ces entretiens et éventuellement élaborer un rendu artistique à partir d'un montage vidéo de ces entretiens et d'autres sources (documents d'archives...).
La date et le lieu de la collecte	Entretien réalisé le vendredi 13 Février 2009 à 10h00 dans la salle 6 du CCO. Durée de l'entretien : 1h25. Nécessité de convenir d'un deuxième entretien.

### Informations sur les données collectées :

Recueil de paroles	Photographie	Document papier
<p>- Clauses de confidentialité : Kader Souifi souhaite révéler son identité et ne pas laisser son témoignage anonyme.</p> <p>- Conditions d'utilisation des données recueillies : Kader Souifi est d'accord pour que le CCO exploite les données recueillies lors de cet entretien et réalise éventuellement une projection vidéo dans laquelle la parole et l'image de Kader Souifi pourront être présentés.</p> <p>- Type d'entretien : semi-directif ; cf. grille d'entretien.</p> <p>- Indexation : Evènements remémorés, dates importantes : ...</p>	Aucun document présenté.	Aucun document présenté.

## **Grille d'entretien**

Après avoir réalisé le premier entretien avec Hubert Marrel le Mardi 27 Janvier 2009, et après avoir pris note des remarques des membres du C.A sur la grille d'entretien proposée suite à la réunion du 14 Janvier, Laetitia réadapte la grille d'entretien de départ afin d'en proposer une qui soit la plus pertinente possible.

### **I / Les premiers pas au CCO...**

#### **A / Avant la première venue au CCO.**

- Aviez-vous entendu parler de ce lieu, de ce qu'il s'y passait avant de vous y rendre pour la première fois ?

Si oui, par quelles personnes, quel lien entreteniez-vous avec ces dernières ? Dans quel contexte vous a-t-on parlé du CCO, comment vous l'a-t-on présenté ?

- Avant de connaître le CCO, quelles(s) image(s) aviez-vous de ce lieu, de ce qu'il s'y passait ? Comment vous le représentiez-vous selon le discours que l'on vous en avait fait ?

#### **B / Les premières rencontres avec le CCO.**

- Racontez-nous vos premières visites au CCO (date, accompagné ou non, dans quel but, personnes rencontrées au CCO...).

- Quel était le contexte de vos premières fréquentations du CCO ? (Lutte pour des questions d'ordre social...).

- Comment avez-vous vécu ces premières rencontres avec le CCO ? Quelle(s) image(s) en gardez-vous ?

### **II / Souvenirs du ou des projets personnels ...**

#### **A / Le lien entre votre ou vos projets de départ et le CCO.**

- Votre premier projet a-t-il évolué ?

- Comment le CCO vous a-t-il accompagné dans ce projet ?

- Votre rôle et votre fonction au sein du CCO ont-ils évolué ? Autrement dit, votre statut au sein du CCO s'est-il modifié depuis les débuts de vos fréquentations du CCO jusqu'à aujourd'hui ?

#### **B / Le CCO, lieu de rencontres.**

- Quelles sont les rencontres faites au CCO qui vous ont le plus marqué ? (Avec des personnes dont le statut est formel tel par exemple des personnalités politiques ou autres, ou non formel tel par exemple des rencontres avec des groupes communautaires).

- Considérez-vous que le CCO serait un lieu privilégié d'interactions ? En quoi le CCO participe t-il de ces interactions lorsqu'il s'agit de rencontres entre des personnes de milieux différents, de cultures différentes ?

### C / L'expérience du CCO.

- Comment parleriez-vous de votre parcours lié au CCO ? De votre engagement militant ?

- Qu'est ce que représente le CCO aujourd'hui, pour vous ?

- Quel souvenir gardez-vous des évènements (culturels ou associatifs) organisés au CCO (tel Paroles sur Place ou de nombreux autres évènements organisés au CCO) ?

Qu'est-ce que ces évènements révèlent selon vous de la personnalité du CCO ?

### III / Souvenirs des projets du CCO.

#### A / Le CCO c'est...

- De quels mouvements forts vous souvenez-vous au CCO ?

- Des personnes rencontrées au cours de ces mouvements vous ont-elles plus marqué que

d'autres (équipe du CCO, associations, personnalités...) ? Pourquoi, et quel lien entreteniez-vous avec ces dernières ?

- Comment parleriez-vous de l'évolution des projets du CCO ? Pouvez-vous nous donner des éléments sur l'histoire du CCO et de ses projets ? (*cf. tableau*)

- Quelles personnes, quels acteurs ont selon-vous participé à porter le projet du CCO et à le soutenir ?

#### B / Regard personnel sur le projet CCO.

- Feriez-vous un lien entre l'évolution des projets soutenus par le CCO et l'évolution de la société.

- Pensez-vous que l'on pourrait faire un parallèle entre l'évolution des projets du CCO, et l'évolution des projets soutenus par les associations ? Autrement dit, le CCO a-t-il influencé les projets des associations, et inversement, les associations n'auraient-elles pas selon vous participé à modifier d'une certaine manière la trajectoire du CCO ?

A la fin de l'entretien, il faudrait penser à demander aux interviewés s'ils possèderaient des documents qui pourraient nous informer sur l'histoire du CCO (documents écrits, photos, affiches...), mais aussi de nous indiquer quelles sont les personnes qui pourraient nous informer sur cette histoire (afin de pouvoir dresser une liste qui soit la plus exhaustive possible pour la suite de la recherche-action).

## Annexe 2 – 2- Grille d’entretien auprès des associations du CCO préparatoire au « speed dating interculturel » réalisés par Fabienne Tanon

Nom de la personne  
Nom de l’Association  
Date  
-----

Entretien n° :

**Consigne** : Présenter en 2 mots le cadre de cette recherche autour du cinquantenaire du CCO, puis demander : pouvez vous me raconter comment vous êtes venus au CCO, ce que vous y trouvez depuis.

### 1 - L’affiliation au CCO

- Quelle a été votre porte d’entrée au CCO, comment y êtes vous arrivé ?  
*(Quand ? A quelle occasion ? Par quel contact ?)*
- Quelles personnes vous ont accueilli au CCO ?  
*(Repérer de quelle(s) « filiations » historiques cela relève pour la personne (religieuse, sociale, militante, étudiante, communautaire, quartier...))*

### 2 - Vos activités au CCO ?

- Quelles sont vos activités au CCO ?
- Comment ce lieu a-t-il pu aider votre association dans ses actions, dans ses besoins ?
- Quel soutien vous a-t-il apporté ? Sous quelle forme ?  
*(ex : possibilité d’avoir un lieu, partage de pratiques, accès à des réseaux / une scène, espace d’échange, de débats)*
- Est-ce que les activités de votre association ont évoluées dans le temps ? Quels ont été les changements ?
- Est-ce le fait d’être au CCO qui a été un facteur de changement ?
  - A quels évènements du CCO avez vous contribué ? Qu’est ce qui vous intéresse dans cette action ? *(Paroles sur place, festival Théâtre-réalités, café citoyen, action militante...)* ?
  - Comment les activités que vous avez contribuent à ce qui se passe au CCO ? à ce qu’est le CCO ? Qu’est-ce que vous avez apporté au CCO ?

### 3 – Les relations dans le CCO et ailleurs

- Quels sont les liens que vous avez construits au CCO ? Selon quelle durée ?  
*(Faire préciser avec qui : autres assoc, professionnels, membres du CA, public qui vient aux activités proposées... et sur quoi).*
- Est-ce que vous retrouvez ici des personnes connues par ailleurs ?  
Ou inversement est-ce que vous poursuivez à l’extérieur des relations avec des personnes connues au CCO ?
- Est-ce que le CCO a été pour vous un tremplin pour créer d’autres liens forts ailleurs ?  
Soit au niveau culturel, communautaire, dans le quartier, artistiques ou autres ?

- Est-ce que vous êtes du quartier/ de Villeurbanne ?
- Est-ce que vous même avez amené des gens au CCO ?

#### **4 - Expériences marquantes, révélatrices :**

- Pouvez vous me raconter un événement remarquable qui vous a particulièrement marqué ou que vous avez retenu ?
- Inversement est-ce que vous avez connu des moments plus difficiles ? conflits, tensions, interrogations, débats internes...
- Que représente pour vous ce lieu ?
- Qu'y avez vous trouvé de particulier ?

#### **5 - Dialogue interculturel**

- Par votre expérience au CCO pouvez dire qu'il y a eu transmission d'un savoir-faire ou de pratiques favorisant le dialogue des cultures ?
- En quoi ce dialogue entre les cultures vous semble-t-il marqué, présent au CCO ? Selon vous qu'est ce qui rend cela possible ?
- Est-ce une dimension qui intervient dans votre pratique et votre travail au sein de votre association ?
- Est-ce un enjeu fort pour vous personnellement dans vos activités ?
- Pouvez vous me donner un exemple d'un moment particulier qui mette en lumière cette pratique de l'interculturel au CCO ?
- un exemple d'un moment de tension et comment il a pu être résolu ?
- En dehors de l'interculturalité est-ce qu'il y a d'autres dimensions du CCO qui vous semblent importantes, significatives ?

#### **6 - Déménagement et patrimoine**

- Dans le futur du CCO, il est question qu'il change de lieu. Dans cette éventualité, que faut-il absolument garder et préserver du CCO actuel ?
- Quels en sont les points forts selon vous ? Ce qui serait à conserver ?
- Et quels en sont les points faibles, les aspects à ne pas reproduire ?
- Qu'est-ce qui pourrait être apporté, changé ?
- Comment imaginez-vous le futur du CCO dans une sorte d'idéal ?
- Dans la réflexion engagée à l'occasion des 50 ans du CCO qu'est-ce qui vous semble important à mettre en avant ? Quels sont les choses à valoriser, à transmettre ? Qu'est-ce qui pourrait constituer un « patrimoine » propre au CCO ?

**Tableau des entretiens réalisés par Fabienne Tanon**

<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Type d'entretien</b>
Philippe Delpy	Ancien membre CA et soutien du CCO au FASILD	Entretien exploratoire
Fernanda Leite	Directrice CCO	Entretien exploratoire
Chantal Passelande	Comptable du CCO	Entretien exploratoire
Jean -Paul Gras	Membre CA	Entretien exploratoire
Fabien Marquet	Chargé de secteur Culture au CCO	Entretien exploratoire
Paul Bissardon	Ancien directeur du CCO, religieux	Entretien exploratoire
Marie-Claire Corbier	Association solidarité France Palestine	Entretien en vue du speed dating
Mme Bertin	Cours Persans et Association franco-iranienne	Entretien en vue du speed dating
Amoi Franck	Kest Media	Entretien en vue du speed dating
Serge Bonneton	Association France-Cuba	Entretien en vue du speed dating

**Tableau des entretiens réalisés par Anne Aubry**

<b>Dates</b>	<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Objectif de l'entretien</b>
24/04/2012	Pauline Bance	Service Civique Volontaire au CCO - Action culturelle	Réaliser une cartographie de Théât'réalités 2012
26/04/2012	Fabien Marquet	Salarié CCO - Action culturelle	Réaliser une cartographie de Théât'réalités 2012
25/05/2012	Claire Martinez et Laura Tempo	Salariée CCO et Service Civique Volontaire au CCO - Service communication	Réaliser une cartographie de Théât'réalités 2012
05/06/2012	Fernanda Leite	Salariée CCO - Directrice	Réaliser une cartographie de Théât'réalités 2012
30/05/2013	Doucoure Moussa	Trésorier de l' APPCA (Association Pour la Promotion de la Culture Africaine)	Entretien exploratoire sur les attaches avec le lieu CCO
03/06/ 2013	« Beatnick »	Membre de l'association Les Gars Lurins	Entretien exploratoire sur les attaches avec le lieu CCO
10/06/2013	Virginie Ghazarian	Membre de l'association Palmyre	Entretien exploratoire sur les attaches avec le lieu CCO
17/06/2013	Elsa Hind	Directrice artistique	Entretien

		de l'association A l'ouest des Balkans	exploratoire sur les attaches avec le lieu CCO
--	--	---	--

### Annexe 3.1

#### LE CENTRE CULTUREL ŒCUMÉNIQUE (CCO) : HISTOIRE D'UN LIEU ATYPIQUE

Olivier CHATELAN, janvier

2012.

Cet article ne prétend pas apporter une vision exhaustive de l'histoire du CCO depuis sa création en 1963. Il a l'ambition plus modeste de proposer quelques grandes lignes structurantes de réflexion dans le cadre d'une recherche-action sur la mémoire de l'association engagée en partenariat avec la direction actuelle du CCO afin de mettre historiquement en perspective 50 ans de continuités et de ruptures. Ce travail s'appuie sur le dépouillement d'une partie des archives de l'association conservées rue Courteline mais ces sources, nécessairement lacunaires, ne suffisent pas à éclaircir des zones d'ombre. Nous comptons sur les témoignages des anciens membres du CCO pour nous aider à combler les manques et affiner la restitution de cette histoire, tout en gardant notre liberté et notre légitimité de chercheur, dans un dialogue subtil mais enrichissant entre histoire(s) et mémoire(s). Il faut donc considérer ces quelques pages comme une première mise par écrit d'un récit qui entend surtout identifier une chronologie, laisser la place aux paroles des acteurs par des citations qui nous ont paru significatives et préciser les principaux enjeux de cette histoire, afin de susciter des interrogations nouvelles sur la trajectoire d'une association singulière.

Des thématiques récurrentes sont déclinées dans chacune des parties chronologiques qui composent l'armature de cet article : la succession des équipes et des personnalités en place ; les questions financières et matérielles ; les activités du CCO elles-mêmes ; enfin les réflexions des membres du CCO sur l'identité de l'association.

#### **I. Le moment fondateur: le Centre culturel comme aumônerie d'étudiants (1963-1968)**

##### 1° Pourquoi une aumônerie à la Doua ?

L'association nommée « Centre culturel pour les aumôneries et les cultes catholique et protestant » est déclarée en préfecture du Rhône en janvier 1963. Elle doit sa création au prêtre Jean Latreille qui est alors aumônier des étudiants catholiques de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA). Pour l'ancien vicaire de la paroisse ouvrière de Sainte-Jeanne d'Arc de Parilly à Vénissieux, formé à la philosophie et fils d'un grand historien du catholicisme social (André Latreille), il s'agit, comme le mentionnent les premiers statuts de l'association, de répondre à trois objectifs : favoriser la culture chrétienne et la vie religieuse du quartier universitaire de Villeurbanne ; assurer la construction et la gérance d'un certain nombre d'immeubles à usage de lieux de culte, de logements pour les aumôniers et de toutes salles à l'usage d'une pastorale de jeunes ; enfin contribuer autant que possible aux frais d'aumônerie et des mouvements de jeunesse chrétiens<sup>2</sup>. Le projet est donc sans ambiguïté de nature religieuse à l'origine. Le siège de l'association est situé au 1 rue Longchamp, c'est-à-

---

<sup>2</sup> Archives du Centre culturel œcuménique (désormais ACCO), carton 1, statuts de l'association, janvier 1963.

dire à la cure de la paroisse de Croix-Luizet dont dépend canoniquement le quartier. La lettre d'appel à souscription qu'envoient les membres fondateurs en janvier 1963 affirme qu' « il faut un lieu de culte, un lieu de rencontre et de culture chrétienne, et mettre à la disposition des étudiants une aumônerie ». Alors que sortent de terre l'INSA et une nouvelle faculté de sciences, l'enjeu est de « baptiser ce nouveau monde technique<sup>3</sup> ».

Deux facteurs propres à l'Église catholique expliquent la création de cette aumônerie. L'installation d'une partie du campus scientifique sur le site de la Doua à Villeurbanne oblige l'Archevêché à compléter l'offre d'aumônerie déjà présente sur la place Gaillon au centre de Lyon. Nommé comme aumônier de l'INSA pour compléter le travail du dominicain Belaud, aumônier des étudiants catholiques de la Faculté des sciences, Jean Latreille obtient du recteur Jean Capelle un bureau dans les locaux de l'INSA. Là, il reçoit régulièrement des groupes d'étudiants mais le cardinal-archevêque Gerlier lui demande de trouver un lieu hors de l'INSA afin de respecter la laïcité de l'enseignement supérieur<sup>4</sup>. Après avoir investi un garage inoccupé<sup>5</sup> puis utilisé un rez-de-chaussée d'immeuble où le jeune aumônier utilise son tourne-disque comme support des discussions et des réflexions sur l'Évangile, Jean Latreille se préoccupe de rechercher un terrain à proximité du monde étudiant pour y faire construire un lieu de culte.

L'autre facteur tient au renouvellement de l'encadrement pastoral des étudiants que souhaite initier Jean Latreille à Villeurbanne. À ses yeux, les mouvements d'Action catholique ne suffisent pas et il dit vouloir « chercher autre chose », distinct aussi de ce qui se fait alors à la Maison des étudiants catholiques (MEC) – tenue par les jésuites à la Guillotière – par une plus grande intégration aux paroisses villeurbannaises<sup>6</sup>. En particulier, la dimension culturelle telle qu'elle a été énoncée dans le projet Langevin-Wallon après-guerre lui paraît nécessaire pour des jeunes gens immergés dans les théories scientifiques et il est soucieux de l'émergence de personnalités chrétiennes au sein du monde étudiant. Quelque temps après la création du Centre culturel, Jean Latreille expliquera la nécessité d'une nouvelle forme d'aumônerie, rendue plus urgente à ses yeux après la crise de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) en 1965 : « Un certain nombre d'étudiants manifestent simultanément une aspiration religieuse et une volonté d'engagement également fortes. Or, depuis quelques années, et surtout depuis la dernière crise de la JEC, ils sont désemparés, ne sachant plus bien sur quoi reposent leurs engagements. Ils ne savent plus retrouver le point de réfraction de la pensée évangélique sur leurs options temporelles. Les solutions qui leur sont proposées leur apparaissent et sont dualistes. De fait, certains jécistes à partir d'une évangélisation conçue assez arbitrairement, laissent de côté les vrais problèmes temporels. Quant à la JUC, en même temps qu'une adhésion à peu près inconditionnée à une certaine politique, elle affirme une fidélité fervente à l'Évangile mais ne montre pas de lien entre ces deux fidélités<sup>7</sup> ».

À ces facteurs propres aux catholiques s'ajoute la volonté de Jean Latreille d'associer les protestants à la création de cette aumônerie.

---

<sup>3</sup> ACCO3, lettre aux industriels et ingénieurs, janvier 1963.

<sup>4</sup> « Si nous acceptons la manière dont l'Université française comprend la laïcité, nous pouvons espérer que l'Éducation nationale prendra soin de fournir aux étudiants tous les lieux de rencontre dont ils ont besoin pour leurs activités diverses, spécialement culturelles. Mais elle ne fournira pas les salles nécessaires à la culture religieuse et à la prière. C'est pour répondre à ce besoin que nous avons fondé notre association » (ACCO3, lettre de Jean Latreille à Pierre Lombard, 2 décembre 1964).

<sup>5</sup> Une note non datée de Jean Latreille et du père Belaud parle également d'une usine glaciale inoccupée, puis d'un rez-de-chaussée plus confortable de 60 m<sup>2</sup> (ACCO2, « L'aumônerie de la Faculté des sciences à Lyon », sans date, probablement fin 1965).

<sup>6</sup> ACCO3, lettre de Jean Latreille au père Belaud, 11 juin (?) 1963.

<sup>7</sup> ACCO2, « L'aumônerie de la Faculté des sciences... ».

## 2° Le dialogue avec les protestants

Dès le projet initial d'aumônerie, Jean Latreille a tenu à associer les protestants à sa démarche. Parmi les membres fondateurs du Centre culturel (CC) – qui n'est pas encore « œcuménique » dans son appellation – figurent les pasteurs Bruston et Lambert, respectivement aumôniers de la Faculté des sciences et de l'INSA, et un représentant de la Fédération française des associations chrétiennes d'étudiants (FFACE), Durand-Gosselin.

Pourtant, la partie protestante prend assez rapidement ses distances avec le projet. Pour la construction d'abord. Si l'Archevêché – *via* l'Association diocésaine – est propriétaire du terrain, comment mettre celui-ci à disposition de l'association pluriconfessionnelle ? Jean Latreille fait part de difficultés juridiques à la représentante nationale de la Fédération française, Antoinette Scheurer. La solution proposée par l'aumônier serait que l'acte d'achat du terrain soit signé à la fois par l'Archevêché et par la Fédération afin que le bail emphytéotique concédé à l'association ne comporte pas d'ambiguïté. Le pasteur Henri Bruston explique que les protestants ne participeront pas à une construction d'une aumônerie si l'Archevêché est seul propriétaire du terrain. Mais la direction nationale désavoue finalement le pasteur Bruston et accepte que l'Archevêché signe seul l'acte d'achat. Pour des raisons financières ? Sans doute, car elles sont évoquées dès le départ. Mais un autre facteur au moins explique que l'achat du terrain et l'étude des premiers plans se fassent sans la Fédération protestante : Pierre Brenac, son nouveau responsable, émet un certain nombre de conditions à la réalisation commune. La notion d'aumônerie universitaire, explique-t-il, fait débat au sein la Fédération et ces discussions internes ne permettent pas de s'engager plus avant ; par ailleurs, les nouveaux locaux doivent être « un lieu de dialogue entre étudiants de toutes origines spirituelles et idéologiques » et ce, afin de marquer « l'ouverture à gauche » de la Fédération<sup>8</sup>. Celle-ci restera donc en retrait de la construction, mais se tient informée de l'avancée du projet d'aumônerie, rappelant en particulier que « les questions d'ordre technique ne sont pas neutres quant au fond »<sup>9</sup>. La présence d'étudiants protestants et le soutien financier – symbolique mais systématiquement reconduit d'année en année jusque tard dans l'histoire du CCO – témoigne côté protestant de rester partie prenante de l'association même si sa participation a été minoritaire.

## 3° L'appui du patronat catholique lyonnais

Le Centre culturel qui deviendra à Villeurbanne un haut-lieu du militantisme de gauche compte parmi ses membres fondateurs une majorité de grands patrons lyonnais : Joseph Courbier, PDG des Produits chimiques de Gerland ; Dougerolle, administrateur de sociétés ; Jean Labasse, banquier chez Schlumberger ; Pierre Lombard, président de la Rhodiaceta et premier président du Centre culturel ; l'industriel Charles Meyrieux, qui représente au CC les Amis de l'Université de Lyon ; Henri P. Martin et Frédéric Traverse, également industriels ; Hugues Morel-Journal, président de la Chambre de Commerce ; enfin René Truchot, président du Comité interprofessionnel du logement. Ces trois derniers ont fortement contribué à la mise en place au début des années 1950 d'un Comité d'expansion de la région lyonnaise qui entendait devenir l'interlocuteur de l'État pour les questions de planification économique et d'aménagement du territoire. Ce groupe d'intérêts patronaux avait notamment fait appel à l'équipe centrale de l'association Économie et Humanisme pour

---

<sup>8</sup> ACCO3, lettre de Pierre Brenac à Jean Latreille, 21 décembre 1964.

<sup>9</sup> ACCO3, lettre de Gérard Peloux de l'Alliance des équipes unionistes de France (région Rhône-Alpes) à Jean Latreille, 29 novembre 1966.

réaliser le premier diagnostic socio-économique de l'agglomération lyonnaise après-guerre<sup>10</sup>. À ces représentants du grand patronat lyonnais s'ajoutent deux ingénieurs, Gilly et Dupré-Latour, ainsi que l'Union sociale d'ingénieurs catholiques, cadres et chefs d'entreprises (USIC) représentée à Lyon par Alec Cumet. Les autres membres fondateurs sont les quatre aumôniers catholiques et protestants de l'INSA et de la faculté des sciences. Le premier bureau de janvier 1963 est exclusivement composé de ces industriels<sup>11</sup>. Cette présence du haut patronat n'est pas si surprenante : au réseau d'amis du père de Jean Latreille s'ajoute la volonté des industriels de connaître et d'encadrer, y compris par l'éducation religieuse, de futurs ingénieurs fiables sous tous rapports<sup>12</sup>. Cette prépondérance de la bourgeoisie lyonnaise se lit également dans les contacts suscités pour obtenir des fonds. Ce sont en effet les annuaires des ingénieurs et des enseignants des écoles d'ingénieurs de la région lyonnaise qui sont utilisés pour lancer l'appel aux dons. D'après les notes internes à l'association, environ 15 000 circulaires ont été envoyées et pas moins de 7 000 personnes ont été contactées<sup>13</sup>.

#### 4° La construction d'une première tranche et le démarrage des activités

Une fois le terrain acheté par l'Association diocésaine (1964), Jean Latreille se préoccupe dès janvier-février 1965 de rechercher des fonds. Malgré 100 000 francs d'encaisse grâce aux dons et à une subvention du Centre catholique universitaire (CCU), le coût de la construction (400 000 francs) reste trop élevé. L'Office diocésain des paroisses nouvelles (ODPN) prend alors à sa charge la facture du gros œuvre et complète la somme manquante en proposant un prêt à l'association. Le démarrage des travaux est décidé en décembre 1966. Plusieurs architectes sont consultés et, après des atermoiements et la recherche active de conseils auprès de divers experts<sup>14</sup>, c'est le projet de Bernard Chamussy qui est adopté à cette date. Une première salle polyvalente (actuelle salle B de 100 places), des pièces adjacentes et un appartement sortent de terre. Au moment de l'achèvement des travaux à l'été 1967, l'ODPN consent au Centre culturel un bail de 9 ans au terme duquel une vente des bâtiments au prix de revient pourra être réalisée<sup>15</sup>. L'Assemblée générale du 5 janvier 1968 peut se tenir rue Courteline.

Les sources conservées sont peu bavardes sur le fonctionnement quotidien des premiers temps de l'association. Un des moments importants a été la constitution en 1967 d'un Comité de maison confié à des étudiants sous la bienveillance d'un « résident » membre de droit. Jean Latreille est le premier à assurer cette charge. Le Comité de maison assure la gestion quotidienne du Centre. Les protestants tiennent à ce que l'animation soit le fait des

---

<sup>10</sup> Ce diagnostic a été publié : Comité pour l'aménagement et l'expansion économique de la région lyonnaise, *Lyon et sa région. Analyse et enquêtes pour l'aménagement du territoire*, Lyon, Bosc Frères, 1955. Sur ce point, voir Olivier Chatelan, « Expertise catholique et débuts de l'aménagement du territoire à Lyon (1945-1957) », *Chrétiens et sociétés, XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, 15, 2008, p. 107-128.

<sup>11</sup> Lombard est président, Dupré-Latour vice-président, Gilly secrétaire et Martin trésorier.

<sup>12</sup> Entretien de Jean Latreille avec Laetitia Hamrouche.

<sup>13</sup> ACCO3, comptes-rendus de réunion, 28 juin 1963 et 13 janvier 1964. Parmi les 22 membres qui ont versé au moins 250 francs en 1963, on peut citer Geneviève Latreille, sœur de Jean Latreille et professeur à la Faculté de Lettres de Lyon, ou Madame Payen, domiciliée rue Corneille dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon qui acquiert le statut de membre bienfaitrice avec un don exceptionnel de 5 000 francs (liste de ces « sympathisants » en ACCO3).

<sup>14</sup> Parmi lesquels : Louis Naillod, conseiller municipal à Lyon et membre de la CFTC du Rhône ; l'architecte Arthaud qui a fait construire la maison des Centraliens catholiques à Écully ; ou encore l'Association des fonctionnaires catholiques pour approcher et sensibiliser les percepteurs du Rhône au problème du financement de l'association.

<sup>15</sup> ACCO3, procès-verbal de l'assemblée générale de l'association, 30 juin 1967.

jeunes eux-mêmes et un premier bilan dressé par le Conseil d'administration en janvier 1968 loue son bon fonctionnement. Un coutumier est rédigé en 1967 qui « doit permettre aux communautés de vivre une vie équilibrée », comportant « prise de conscience de soi par la prière et prise de conscience des autres par la rencontre fraternelle ». Un planning des réunions prévues doit permettre aux groupes de réserver des salles, « permettant à chacun de conserver son visage propre et sa liberté, tout en évitant l'étanchéité des uns aux autres<sup>16</sup> ». L'Assemblée générale extraordinaire du 30 juin 1967 modifie les statuts originels pour permettre aux étudiants de participer au conseil d'administration du Centre. Désormais, la composition du CA sera établie comme suit : un tiers de membres fondateurs ou bienfaiteurs ; un tiers d'étudiants considérés comme « membres actifs » ; les aumôniers et représentants des mouvements complétant le dernier tiers.

Ce temps des origines contient en son sein des éléments qui sont appelés à perdurer et à marquer l'identité du lieu. Le premier porte sur l'interprétation ambiguë des buts de l'association. Pour la partie protestante (FFACE), « la liberté politique comme la possibilité de la discussion politique sur ce qui se passera dans le Centre apparaissent capitales ». À cet égard, les locaux doivent être mis à disposition de qui les demanderait. La naissance d'un mouvement étudiant, plus que celui d'une simple aumônerie, paraît primordiale pour la partie protestante<sup>17</sup>. Côté catholique, le projet a été conçu à l'origine pour « faire quelque chose ensemble [avec les protestants] sur le plan théologique » et donner un lieu de culte aux étudiants du nouveau campus.

Cette possible divergence, que les protestants appellent également « disparité des options de travail », initie des procédures ou des rites qui constituent le deuxième élément appelé à perdurer. D'une part, habitude est prise d'énumérer le nom des groupes qui fréquentent le Centre culturel. Faire régulièrement cette liste permet « une prise de conscience de la diversité », comme si l'identité de l'association avait pour point de départ la coexistence de communautés différentes dans un lieu unique. Cette spécificité du Centre culturel peut expliquer au moins en partie l'importance accordée à la gestion des locaux par l'intermédiaire du planning : l'enjeu spatial est prégnant dès les débuts de l'association, qui naît d'abord d'une absence de lieu de culte et de réunion. D'autre part, est régulièrement réaffirmé le refus d'une utilisation pure et simple des locaux, au nom de la responsabilité des communautés et des individus qui les fréquentent : « Tout sera fait pour éliminer la mentalité de consommateur » assure le projet de coutumier de 1967.

## **II. 1968 et ses suites : un tournant pour le Centre culturel**

Bien que les sources consultées jusqu'à présent se soient avérées insuffisantes pour évaluer de façon satisfaisante les conséquences des événements de mai-juin 1968 sur le Centre culturel, il est possible de repérer quelques éléments qui dessinent des ruptures plus que des continuités dans la vie de l'association.

### 1° Comment réinventer une aumônerie étudiante ?

La première cassure avec les années fondatrices vient de la difficulté rencontrée par Jean Latreille et ses confrères d'inventer une aumônerie étudiante qui soit adaptée au monde universitaire de l'après-Mai. Les nouveaux bacheliers de la rentrée 1968 reprochent au Centre

---

<sup>16</sup> ACCO3, lettre de Gérard Peloux de l'Alliance des équipes unionistes de France (région Rhône-Alpes) à Jean Latreille, 23 mai 1967.

<sup>17</sup> Idem.

culturel de « ne pas faire de propositions précises<sup>18</sup> ». Dans un texte daté de 1971, le résident du CC évoque ses doutes sur la capacité des aumôniers à faire vivre des groupes stables fréquentés régulièrement par de jeunes citadins qui ne soient pas des passants anonymes. Car, aux yeux de Jean Latreille, l'engagement des étudiants dans des structures de type politique, religieux ou associatif tend à disparaître. Éléments de la masse et non membres d'une ou de plusieurs communauté(s), ballottés entre sorties en groupe et spontanéisme irresponsable, les étudiants offriraient peu de prise pour les « révéler à eux-mêmes » : « Tout se passe comme s'ils étaient incapables de prendre des initiatives individuelles et comme s'il ne servait à rien de leur proposer "autre chose". À quelques exceptions près (une équipe de Jeunesse ouvrière chrétienne, quelques équipes du Mouvement rural des jeunes chrétiens), ils n'ont pas de contact avec un quartier ni un village. L'implantation du campus y est pour beaucoup et la barrière qui les entoure n'est pas un symbole vide (...) ». Désarmés, les aumôniers s'interrogent sur les formes à donner à leur ministère : « Nous ne pouvons plus faire de "pastorale étudiante" et nous ne pouvons pas nous en passer ». Jean Latreille dresse un constat sans concession du Centre culturel : « On s'excuserait du mot "culture" si l'on était persuadé que la foi laboure, ensemence et fait porter du fruit. Mais à vrai dire le mot "centre d'accueil" eut tout aussi bien convenu. Car c'est un véritable caravansérail. On y trouve de tout, du meilleur et du moins bon, de la prière et des danses folkloriques, des cercles catéchétiques et des jeux de cartes, un vrai bistrot la semaine et une paroisse le dimanche (...). Aujourd'hui on y passe beaucoup mais personne ne s'y attache, il n'y a même pas une équipe pour gérer la maison. On voudrait pouvoir y dialoguer ; en fait, on s'y rencontre, par hasard et par nécessité (...) ». Jean Latreille veut croire pourtant au levain dans la pâte que permettent « une maison immense avec de l'"ambiance", des occasions pour que les jeunes s'expriment les uns devant les autres, et surtout une oreille attentive et un mot d'approbation (...). Et c'est une chose précieuse pour les étudiants lorsqu'ils peuvent réaliser une idée, si minime soit-elle : un tract, c'est difficile à rédiger, une réunion, c'est difficile à convoquer, à diriger correctement, l'unique numéro d'un petit journal photocopié. À plus forte raison si un groupe réussit à mettre sur pied un cycle de conférences, une opération "Pakistan" ou un week-end international... ». Du fait de ce nouveau contexte déstabilisant où la revendication incessante de participation ne se satisfait plus des formes traditionnelles d'engagement, le rôle du Centre culturel tel que l'entend Jean Latreille est probablement à chercher du côté d'une présence humble et enfouie dans le monde étudiant, noyau de stabilité et d'interconnaissance qui suscite sur le long terme le goût de l'initiative et le sens des responsabilités sociales : « Il arrive que les étudiants aient besoin de plusieurs années pour se situer. Ils écrivent alors et on s'aperçoit du rôle qu'on a joué en étant là, comme un point de fidélité : on leur a permis de pousser quelque racine. Et puis, même si l'on n'avait rien fait d'autre, on a prié au milieu d'eux<sup>19</sup> ». Il reste que la lassitude et les difficultés évoquées plus haut expliquent sans doute en partie la prise de distance avec le Centre : Jean Latreille a laissé sa place de résident et d'aumônier de l'INSA à Jean Comby entre novembre 1971 et juin 1972<sup>20</sup>.

## 2° Une nouvelle équipe dans de nouveaux locaux

Car le second changement, sans doute en lien avec ces difficultés, intervient dans les recompositions à la tête du Centre culturel. C'est la fin de l'époque des fondateurs même si la

---

<sup>18</sup> ACCO2, note sur la rentrée 1969 (l'auteur n'a pu être identifié : Jean Latreille ?).

<sup>19</sup> ACCO2, Jean Latreille, « Le Centre culturel, aumônerie étudiante en 1971 ».

<sup>20</sup> Jean Latreille est l'auteur de la lettre de convocation à l'assemblée générale de l'association du 3 novembre 1971 au cours de laquelle est présenté le nouvel aumônier mais la prise en charge de la maison par Jean Comby est officialisée en juin 1972 lors de l'assemblée générale suivante (ACCO3).

part du mouvement étudiant dans les causes du départ de plusieurs figures patronales reste difficile à évaluer. Hugues Morel-Journal démissionne en février 1969 car, dit-il, « il est bon de rajeunir les cadres<sup>21</sup> ». Pierre Lombard effectue à sa demande en 1973 sa dernière année comme président<sup>22</sup>, et parmi les membres du Conseil d'administration qui se réunit en février 1974, Courbier (présent), Labasse et Truchot (excusés) sont les seuls industriels rescapés de la fondation neuf ans plus tôt<sup>23</sup>. Il en va de même pour les représentants des Églises et des mouvements, dont aucun des noms de 1963 n'apparaît dans la liste des membres du CA en février 1970<sup>24</sup>. À l'inverse – et c'est une autre nouveauté après 1968 : les noms des six représentants étudiants élus au conseil d'administration sont désormais mentionnés dans les comptes-rendus<sup>25</sup>.

L'autre changement vient de l'agrandissement significatif des locaux par la construction de la grande salle polyvalente de 400 places (salle A). Envisagée dès janvier 1968, c'est-à-dire peu de temps après la construction de la première tranche, elle est décidée en février 1970 et achevée avant la fin de la même année<sup>26</sup>. Cette salle supplémentaire était une évidence aux yeux de la direction du Centre culturel, « compte tenu de l'état des finances<sup>27</sup>, de la promesse d'aide de l'ODPN, de la nécessité d'augmenter la capacité du Centre<sup>28</sup>, des besoins d'un quartier démuné en salles de réunion<sup>29</sup> ». L'extension de la surface disponible (12 salles désormais) rend possible un nombre croissant d'activités hébergées par le Centre. Pour l'année 1971-1972 par exemple<sup>30</sup>, la semaine est rythmée par la réunion des groupes confessionnels (catéchèse le lundi, cercle biblique protestant le mardi, prière quotidienne sous diverses formes dans la chapelle, messe dominicale auxquels assistent 250 riverains ou étudiants), mais également par d'autres activités : des chorales, des cours d'alphabétisation destinés aux travailleurs étrangers, des réunions de mouvements chrétiens comme La Vie nouvelle ou de « groupes nationaux » (parmi lesquels une communauté malgache assidue), la tenue d'une « Semaine des intellectuels chrétiens » à l'initiative du Centre lyonnais de recherche religieuse ou encore des « tables-rondes-débats sur des sujets culturels », aussi appelés « Mercredis du CCO », inaugurés en janvier 1972<sup>31</sup>. À partir

---

<sup>21</sup> ACCO3, lettre d'Hugues Morel-Journal, 18 février 1969. Il continue de faire des dons à l'association jusqu'en 1972.

<sup>22</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 12 février 1974.

<sup>23</sup> Le premier trésorier de l'association, Henri Martin, est décédé en septembre 1970.

<sup>24</sup> Parmi les nouveaux membres du CA à cette date : les pasteurs Monsarrat et Kaltenmark, les prêtres Trouiller et Perrot respectivement aumôniers des étudiants en sciences et de l'INSA, Kirchener le représentant la Fédération des enseignants protestants ; Mesdemoiselles Casati et Blondeau qui représentent le CCU.

<sup>25</sup> Première mention des noms attestée pour l'assemblée générale du 13 février 1970 : Daniel Deprez, Guy Galland, Geneviève Guichard, Gérard Martineau, Jean Montel et Bernard Réveille.

<sup>26</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 26 octobre 1970.

<sup>27</sup> À titre d'exemple pour l'année 1968 figurent parmi les principaux donateurs signalés : la communauté catholique de l'INSA (2 000 francs), le Groupe biblique universitaire [protestant] (300), ou la Conférence Saint-Vincent-de-Paul. Le plus gros bailleur de fonds est le Centre catholique universitaire (« des millions ») qui a cédé une partie du fichier de ses adhérents-cotisants au Centre culturel, lequel bénéficie également du parrainage de Saint-Joseph-des-Brotteaux : les sommes versées à l'ODPN par cette riche paroisse lyonnaise voisine de Villeurbanne sont utilisées pour le remboursement de la dette (ACCO2, « Commentaire sur les dons reçus en 1968 »).

<sup>28</sup> En 1967, l'accueil au Centre culturel d'une session pré-universitaire avec la participation de l'UNEF et la venue de Marc Oraison avaient rencontré un franc succès et les locaux s'étaient avérés insuffisants.

<sup>29</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 13 février 1970.

<sup>30</sup> ACCO3, lettre de Jean Latreille aux donateurs, année universitaire 1971-1972.

<sup>31</sup> Au programme des Mercredis du CCO en janvier-mars 1972 : « La coopération, principes et réalités » ; « Le Pakistan et la question du Bengale » ; « La Chine aujourd'hui » (par l'Amitié franco-chinoise) ; « Témoignages sur le Brésil contemporain » (ACCO3, affiche des Mercredis du CCO, 1972). Un bilan en février 1974 indique

d'octobre 1970, une participation financière est demandée aux utilisateurs des salles<sup>32</sup>. Signe des charges croissantes d'entretien de ces locaux : en 1968 est versé par l'association un premier salaire<sup>33</sup>, celui de la femme de ménage Marie-Rose Labouré.

Le nombre limité de salles oblige à faire des choix pour l'accueil des groupes et, plus fondamentalement, à poser la question de l'identité du Centre culturel : « Cette réunion qui regroupait tous les volontaires avait été convoquée pour répondre à une question très pratique : comment répartir les douze salles du CCO. Très vite et très consciemment, nous avons voulu déborder ce problème d'organisation pour examiner quels groupes le CCO se devait d'accueillir en priorité. Finalement la question devenait : quel est le but du Centre ? (...). À chaque moment de la discussion précédente jaillissait la question de fond : à quoi sert, à quoi doit servir le Centre culturel ? ». Les critiques émises par Jean Latreille sur l'absence de communauté au sein du Centre sont partagées par d'autres : « On se réjouit d'apprendre que des groupes du quartier utilisent le Centre culturel et le prennent en charge. Mais une "utilisation" pure et simple ne suffit pas. Les groupes juxtaposés s'ignorent et l'aumônier résident est trop souvent le seul à avoir une vue d'ensemble des tenants et des aboutissants (financement par exemple) ». Un des maîtres mots de l'équipe du Centre est l'« ouverture », qui interdit de réserver aux seuls étudiants les locaux de l'association : « Il n'y a pas "ceux du Centre" et "ceux du dehors"<sup>34</sup> », et le fossé qui sépare le quartier de la population universitaire doit être comblé en faisant constamment le lien entre les deux mondes<sup>35</sup>.

Malgré les avis optimistes du début 1970 et deux prêts de 200 000 francs, l'achèvement de la première tranche des travaux et la mise en chantier de la seconde ont grevé le budget de l'association. En juin 1972, au moment de son départ, Jean Latreille avance plus de 12 000 francs pour combler le déficit. Le Centre culturel obtient un report partiel des remboursements à l'ODPN (5 300 francs de « loyer » et un peu plus de 5 000 francs d'annuité trimestrielle pour l'emprunt<sup>36</sup>), « dans l'attente d'une simplification des comptes et de la recherche d'une solution définitive<sup>37</sup> ». L'arrivée d'une communauté mariste à la tête de l'association sonne comme un nouveau départ, avec des orientations nouvelles susceptibles de donner au Centre culturel les moyens de sa survie financière, en recomposant la fidélité à ses engagements originels.

### **III. Le temps de Paul Bissardon (1974-1982) : l'« âge d'or » du CCO ?**

« La présence des frères », explique Gilles Jeannin dans le rapport moral de l'AG de 1981, « a donné un esprit à ces murs, un ton différent des autres lieux culturels, ce qui est très apprécié des utilisateurs du CCO<sup>38</sup> ». En quoi consiste ce nouveau style, ce « visage<sup>39</sup> » nouveau donné à l'association ?

#### 1° Le relais par la communauté mariste

---

que l'auditoire varie entre 30 et 500 personnes selon les sujets proposés.

<sup>32</sup> Ces contributions s'élèvent à 250 francs pour la salle A, 100 francs pour la salle B, 25 francs pour les salles moyennes (ACCO3, règlement de l'utilisation des salles pour l'année scolaire 1970-1971).

<sup>33</sup> ACCO3, bilan financier au 31 décembre 1968.

<sup>34</sup> ACCO2, compte-rendu de la réunion du 9 décembre 1971.

<sup>35</sup> ACCO3, lettre de Jean Latreille aux donateurs, année universitaire 1971-1972.

<sup>36</sup> ACCO3, bilan financier au 31 décembre 1972.

<sup>37</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 26 septembre 1974.

<sup>38</sup> ACCO4, compte-rendu de l'assemblée générale du 29 janvier 1981.

<sup>39</sup> L'expression est du président Peysson dans le même document.

Alors qu'une assemblée générale s'était déjà réunie quelques mois auparavant en février 1974, une nouvelle convocation pour le 26 septembre est envoyée par le président du Centre culturel, André Peysson. C'est que la situation a entre temps beaucoup changé à la tête de l'association. Le prêtre Jean Comby est sur le départ et il est remplacé par le religieux mariste Paul Bissardon qui devient le nouveau résident (mais sans être président de l'association), entouré d'une communauté de quatre frères de la même congrégation : Joseph Callaert, Jean Bernard, professeur à l'école catholique des Charpenes, Jean Bobillier-Monnot, étudiant en biologie sur le campus de la Doua et Jean-Pierre Lachaize, éducateur municipal et aumônier de collège public. Ce remaniement de la direction a été précédé par l'arrivée de nouveaux membres au sein du Conseil d'administration : peu avant 1974, le prêtre oratorien Bernard Meuret a été nommé aumônier de l'INSA où il enseigne la sociologie ; l'industriel Charles Agnès et Roussel<sup>40</sup> sont devenus membres du Bureau.

Qui a pris l'initiative de ce remaniement ? Il est expliqué aux adhérents de l'association que la communauté mariste, en particulier par son travail auprès des jeunes du quartier, était déjà très intégrée à la vie du quartier de Croix-Luizet. Mais l'Archevêché, qui exerce une influence considérable dans la gestion du Centre culturel – par la propriété des locaux, les créances et la présence des deux aumôniers catholiques au sein du conseil d'administration – n'est sans doute pas étranger à cette recomposition. Lors de l'assemblée générale qui entérine l'arrivée de Paul Bissardon et de ses confrères, le nouveau CA propose comme solution à la crise financière du Centre culturel une alternative qui peut avoir été soufflée par Fourvière : soit un remboursement de la dette à l'ODPN sous la forme d'annuités variables d'une année sur l'autre en fonction des disponibilités de l'association ; soit le versement d'une somme fixe au titre de la location du terrain. Dans le deuxième cas, le Centre culturel renoncerait définitivement à devenir propriétaire. Cette seconde proposition est présentée par le CA comme « plus acceptable d'un point de vue juridique<sup>41</sup> ». Aucune source consultée ne permet cependant d'affirmer que la situation s'est clarifiée : en janvier 1978, le compte-rendu d'exploitation indique que le versement demandé par an est de 27 242 francs<sup>42</sup>, ce qui laisserait penser que c'est donc la deuxième solution qui a été adoptée. Toutefois, dès septembre 1979, il est mentionné dans les comptes que « le remboursement [au diocèse] est fait suivant les possibilités, en principe 10 000 francs par an<sup>43</sup> » ! L'Archevêché affirme en tout cas en janvier 1976 qu'il « approuve et s'efforcera de soutenir autant qu'il pourra ce qui se cherche et se fait au Centre culturel<sup>44</sup> ». Ce soutien se manifeste par le versement d'une subvention annuelle de l'Archevêché (de l'ordre de 15 000 francs en moyenne pendant les années Bissardon et donc de façon parallèle au remboursement de la dette contractée) qui contribue en particulier à fournir le salaire du gestionnaire<sup>45</sup>.

## 2° La recherche de nouveaux financements

La nouvelle équipe s'emploie à assainir la situation financière, en dressant d'abord la liste des sources des difficultés : baisse constante des apports extérieurs, notamment en

---

<sup>40</sup> S'agit-il de l'industriel Jean-Claude Roussel ?

<sup>41</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 26 septembre 1974.

<sup>42</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 27 janvier 1978.

<sup>43</sup> ACCO4, comptes 1978-1979.

<sup>44</sup> ACCO3, rapport moral de l'assemblée générale extraordinaire du 21 janvier 1976.

<sup>45</sup> Le soutien financier du diocèse se manifestait avant l'arrivée de la communauté mariste par l'octroi de prêts pour le financement des constructions, comme celui de 30 000 francs accordé en 1972 pour l'achèvement des travaux (ACCO3, bilan financier au 31 décembre 1972).

provenance du CCU (qui vont cesser complètement après 1976) ; hausse du coût de la vie et des charges ; remboursement exceptionnel de 10 000 francs à une bienfaitrice. En avril 1975, le déficit atteint 39 000 francs, sans compter la dette contractée auprès de l'ODPN pour la construction dont le montant s'élève en janvier 1976 à près de 340 000 francs. Un chiffre qui émeut Paul Bissardon au point de demander des explications à des membres plus anciens sur les motivations qui ont conduit à la construction de la seconde tranche<sup>46</sup>. L'employée de maison ne travaille plus que trois jours par semaine pour limiter les charges à payer et il est convenu que des comptes prévisionnels soient désormais établis pour anticiper les difficultés<sup>47</sup>.

L'heure est également à la volonté affichée d'accroître les recettes. Le fichier des membres actifs de l'association est réactualisé en 1975<sup>48</sup>. Un débat est ouvert en assemblée générale la même année sur l'opportunité de demander des subventions en direction des pouvoirs publics (ministère de la Jeunesse et des Sports) et des collectivités locales (Conseil général du Rhône et Ville de Villeurbanne). Jusqu'en 1977, le CCO n'a en effet bénéficié que des prêts du diocèse et des dons de divers organismes, dont le CCU et l'Église réformée (subvention en nette augmentation sur la période, passant de 1 000 à 4 000 francs entre 1976 et 1981). En revanche, 1977 est l'année de la prise de contact avec la municipalité socialiste de Charles Hernu qui vient d'être élue. Les nouveaux édiles promettent d'allouer une subvention car « ils se sont rendus compte du service que nous rendions à de nombreuses organisations<sup>49</sup> ». La direction du CCO se veut très vigilante sur sa liberté d'action, réaffirmée constamment à partir de ce nouveau financement. Les relations sont parfois tendues entre les deux partenaires, comme au début de l'année 1980 : le Bureau reproche à la municipalité de mener une politique culturelle de prestige, qui entrave le dialogue et méconnaît la vocation culturelle du CCO au service d'un quartier<sup>50</sup>. Pourtant, le soutien financier de la Mairie de Villeurbanne croît régulièrement, passant de 5 000 francs en 1978 à 340 000 francs<sup>51</sup> en 1998, pour atteindre environ 95 000 euros en 2004<sup>52</sup>. Dès le départ, la direction reconnaît qu'il y a deux logiques qui ne se superposent pas nécessairement : l'animation culturelle et l'équipement de la maison. D'où la question de l'un des membres du CA en janvier 1980 : « Peut-on dire non à la Mairie<sup>53</sup> ? ». À ce soutien annuel s'ajoute en effet la prise en charge des travaux : la Ville a pris le relais de l'Archevêché.

### 3° De l'aumônerie à l'animation

La nouvelle équipe explique dès son arrivée que « les activités de l'aumônerie se poursuivront comme les années précédentes : messe du dimanche, groupes de réflexion<sup>54</sup>... ». De fait, la communauté catholique étudiante continue de se réunir plusieurs fois dans la semaine : eucharistie quotidienne par les aumôniers de l'INSA et de la faculté des sciences,

---

<sup>46</sup> ACCO3, lettre de Louis Trouiller à Paul Bissardon, 20 février 1978.

<sup>47</sup> ACCO3, rapports financiers de l'association, 21 avril 1975 et 21 janvier 1976.

<sup>48</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 21 janvier 1976.

<sup>49</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 27 janvier 1978.

<sup>50</sup> ACCO4, compte-rendu du conseil d'administration du 16 janvier 1980 et « rapport immoral » (anonyme), 1979-1980.

<sup>51</sup> Ce chiffre correspond à la somme de l'ensemble des subventions municipales : 260 000 francs pour le fonctionnement du CCO, 70 000 francs au titre du contrat de ville et 10 000 francs pour des actions spécifiques (ACCO6, rapport financier 1998).

<sup>52</sup> ACCO6, rapport financier 2004.

<sup>53</sup> ACCO4, compte-rendu du conseil d'administration du 16 janvier 1980.

<sup>54</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 26 septembre 1974.

soirée autour de disques vinyle le jeudi, répétitions de musique le samedi, avant la messe dominicale qui rassemble quelque 150 jeunes en 1975 encore<sup>55</sup>. En outre, un projet de formation chrétienne permanente à destination des étudiants voit le jour sous la houlette de Bernard Canuet à partir de 1975, en lien avec les prêtres des paroisses environnantes<sup>56</sup>. C'est également au début des années Bissardon que l'association change de nom pour devenir le Centre culturel *œcuménique* (janvier 1976)<sup>57</sup>.

Cette nouvelle appellation est à considérer avec prudence, car les aspects religieux deviennent de fait moins centraux dans l'identité du lieu et il faut sans doute entendre l'œcuménisme au sens où l'emploie Paul Bissardon, qui évoque « l'évolution du CCO surtout aumônerie d'étudiants au CCO lieu de liberté, d'accueil et de rencontre de tous ceux et celles qui travaillent à une promotion de l'homme<sup>58</sup> ». C'est à cette époque qu'est créée la formule appelée à être rappelée à chaque fois que se pose la question de l'identité du CCO : « Nous ne voulons pas être seulement des loueurs de salles, mais participer à la promotion réelle de l'homme<sup>59</sup> ». Paul Bissardon et Jean-Pierre Lachaize ont souhaité dès leur arrivée renforcer les liens entre les étudiants et le quartier et c'est sur le second terme que l'accent est porté. L'animation remplace au milieu des années 1970 le mot « aumônerie », qui n'apparaît quasiment plus dans les comptes-rendus de réunions. En janvier 1985, une modification des statuts entérinera officiellement cette évolution : ce ne seront plus les quatre aumôniers qui apparaîtront comme membres fondateurs de l'association mais les Églises, qui désignent des « représentants » – qui ne sont donc plus nécessairement aumôniers – pour participer à l'AG du CCO<sup>60</sup>. Dans la mémoire de l'association, la venue de la communauté mariste sera en ce sens considérée comme un changement de cap important : pour les 30 ans du CCO, une brochure de présentation explique que dans l'histoire de l'association, « le grand tournant s'est situé en 1974 avec l'arrivée d'une équipe d'animateurs remplaçant l'équipe d'aumôniers<sup>61</sup> ». Mais qui est désigné sous ce vocable d'« animateurs » : le groupe qui se constitue autour de Jean-Pierre Lachaize pour la programmation des concerts ? Si Paul Bissardon est « gestionnaire » du Centre culturel, il refuse le terme d'« animateur ».

Ce relais pris par l'animation ne peut se réduire à une reconstruction *a posteriori* par les militants. Dès 1975, Jean-Pierre Lachaize s'inquiète de la présence d'un groupe d'adolescents oisifs dans le CCO : « Pour l'instant nous nous contentons de les laisser entrer. Nous n'avons rien à leur proposer. Peut-être y a-t-il là une place pour un animateur à temps partiel qui prendrait en charge une certaine animation du quartier ». La réponse du président Peysson mérite d'être citée car elle donne à voir un tournant dans les orientations du Centre : « M. le président fait remarquer que cette ouverture du CC au quartier n'est pas la vocation première de la maison. Mais s'il s'avère effectivement que le Centre ne peut pas être utilisé davantage par les étudiants il faut prendre une autre orientation et répondre à ces besoins du quartier. Dans le même sens, le Centre peut être le lieu d'expression pour des chanteurs ou des groupes dont le message mérite d'être entendu<sup>62</sup> ». Un Comité d'animation voit le jour en 1976 qui entend ne plus « limiter le Centre à la "simple" location de salles mais [le] lancer dans des propositions d'animation du quartier<sup>63</sup> », pour devenir un véritable « entrepreneur

---

<sup>55</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 21 avril 1975.

<sup>56</sup> Idem.

<sup>57</sup> ACCO1, procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 janvier 1976.

<sup>58</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 28 janvier 1977.

<sup>59</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 27 janvier 1978.

<sup>60</sup> ACCO1, modification des statuts lors de l'assemblée générale extraordinaire du 24 janvier 1985.

<sup>61</sup> ACCO5, brochure sur l'assemblée générale du 13 avril 1994.

<sup>62</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 21 avril 1975.

<sup>63</sup> ACCO4, rapport moral du 29 janvier 1981.

culturel<sup>64</sup> ». À partir de 1977, le CCO est fortement sollicité par des troupes de théâtre de l'agglomération – dont le Théâtre national populaire (TNP) de Villeurbanne – pour disposer des locaux de la rue Courteline<sup>65</sup>. Ceux-ci accueillent un nombre toujours croissant d'associations. Quelques exemples montrent la grande diversité des activités au tournant des années 1970-1980 : cours d'alphabétisation (quatre soirs par semaine), de gymnastique et de couture ; théâtre, concerts et bals folk ; soutien aux personnes handicapées ou aux anti-nucléaires ; pots de retraite de la CFDT Impôts ; réunions du comité d'animation Buers-Croix-Luizet, du patronage laïc de Croix-Luizet (club de basket PLCL), des commerçants de la rue Salengro ou du Mouvement pour une alternative non-violente (MAN) ; soirées-débat de la Commission féminine du PCF ou des scouts de France ; congrès national de la JEC ; meetings et soutien en faveur des étudiants tunisiens en grève de la faim... À partir de 1978, la direction du CCO accueille des organismes de formation professionnelle qui se disent intéressés par ce qui se fait au Centre<sup>66</sup>. Dans le même registre, la direction du CCO donne son accord de principe à l'installation d'un atelier de menuiserie dans les locaux de la rue Courteline : créé par l'aumônier de l'hôpital psychiatrique du Vinatier, Jean Vimort, il permettrait une réinsertion professionnelle des patients<sup>67</sup>.

Au début des années 1980, la nécessité d'une véritable équipe d'animation émerge du fait de plusieurs facteurs : la construction de nouvelles résidences dans le quartier pour des populations que le CCO souhaite faire participer aux activités du Centre ; le nombre croissant de groupes fréquentant les locaux ; la charge de travail trop importante pour Paul Bissardon, qui annonce en novembre 1980 vouloir passer la main. Un poste de deuxième permanent a été créé en janvier 1981<sup>68</sup>, qu'occupe Guy Corona, technicien électronique, qui propose une animation autour de la formation en audio-visuel<sup>69</sup>.

L'année 1982 marque donc un troisième tournant dans l'histoire du CCO : au moment où l'association s'inquiète de chercher un remplaçant pour Paul Bissardon, ses membres actifs reviennent sur des questions de fond, qui structurent la vie de ce lieu atypique : « à quoi sert le CCO ? » s'interrogent les membres du conseil consultatif en décembre 1981. Parmi les réponses : le Centre culturel sert à l'expression et la reconquête du pouvoir perdu de l'homme, confisqué par les « monopolisateurs », ou encore à une action de désaliénation en fournissant à tous un minimum en matière culturelle, afin d'offrir des prises sur la vie et d'encourager les initiatives<sup>70</sup>. L'animation proposée au CCO n'est donc pas neutre sur le plan politique et certains adhérents critiquent ce militantisme qui ne serait que concession à une mode passagère, en faisant comme si le Centre avait les moyens de ses ambitions : « L'an dernier, la formule sacrée, le dogme était : "enraciner le CCO dans le quartier". Cette année on nous demande d'enregistrer une fois pour toutes que cette formule n'a plus cours, qu'elle laisse la place à une autre qui s'énonce : "engageons-nous". L'animateur doit être quelqu'un qui est au

---

<sup>64</sup> ACCO4, compte-rendu du conseil d'administration du 16 janvier 1980.

<sup>65</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 27 janvier 1978. En mars 1978, 800 spectateurs sont accueillis dans le cadre de la décentralisation du TNP. Une enquête réalisée à cette occasion par le CCO sur sa propre visibilité et sa notoriété indique que sur l'ensemble des spectateurs domiciliés à Lyon ou dans un autre quartier de Villeurbanne qui ont répondu au questionnaire, 64 % « n'ont jamais entendu parler du CCO » (ACCO3, questionnaire d'enquête « À propos de la venue du TNP au CCO », mars 1978).

<sup>66</sup> Il s'agit du Centre d'études et de formation industrielle (CEFI) et du Centre français de la coopération agricole (CEFCA) en 1978, mais les stages de formation internes aux entreprises sont refusés (ACCO3, comptes-rendus de l'assemblée générale des 27 janvier 1978 et 2 février 1979).

<sup>67</sup> ACCO3, compte-rendu de l'assemblée générale du 21 avril 1975. Aucune autre source ne confirme l'installation effective de cet atelier.

<sup>68</sup> ACCO4, compte-rendu de l'assemblée générale du 29 janvier 1981.

<sup>69</sup> ACCO4, compte-rendu de la réunion du Comité consultatif du 5 novembre 1980.

<sup>70</sup> ACCO4, notes de préparation pour le Conseil consultatif, 2 décembre 1981.

fait de toutes les luttes et qui aide l'association à se prononcer sur tout (...). Le fait de changer de formule ne va pas provoquer une grande émotion dans la population étant donné que rien n'a été fait dans ce sens, il y aura peu de gens pour se rendre compte du changement (...). Qu'est-ce qui nous permet de dire que l'orientation n'était pas bonne puisque rien n'a été tenté dans cette direction ? Comment une association qui n'a pas une grande détermination pour sa vie propre va tout d'un coup devenir capable de se prononcer tous azimuts, de s'engager fermement et lucidement aux côtés des militants<sup>71</sup> ? (...) ». La période qui s'ouvre avec le départ de Paul Bissardon voit le CCO est de fait marquée par un accompagnement plus étroit des associations qui fréquentent la rue Courteline.

#### **IV. Une association « au service des associations » (1982-1990)**

##### 1° Ruptures et continuités dans les équipes de direction et d'animation

Paul Bissardon laisse sa place en 1982 à un autre religieux mariste, afin de maintenir la présence de la communauté religieuse au sein du Centre culturel. Pierre Boichon, ingénieur agronome, est le nouveau permanent à temps complet du CCO. Il reste toutefois peu de temps dans l'équipe d'animation puisque c'est Jean-Yves Chenel qui occupe ce poste dès 1984 ou 1985<sup>72</sup>. Guy Corona, qui souhaite se consacrer à la sonorisation professionnelle, est remplacé la même année par Jean Bourgeois au poste de second animateur<sup>73</sup>. Un troisième est embauché dès septembre 1983, en la personne de Michel Guillaud, objecteur de conscience et militant au Mouvement pour une alternative non-violente (MAN)<sup>74</sup>.

L'équipe de direction s'est également renouvelée depuis l'annonce du départ de Paul Bissardon. André Peysson cède sa place de président en janvier 1982 à Jo Laurini, lui-même remplacé par Jean-Michel Privolt en 1983. En janvier 1985, une modification des statuts élargit le recrutement des membres du CA en supprimant la condition de nationalité française<sup>75</sup>. Avec l'arrivée des objecteurs de conscience qui font au CCO leur service civil, l'équipe grossit pour atteindre dix permanents en 1986<sup>76</sup>. L'année 1986-1987 marque un fort *turn-over* dans la direction et l'animation. Les trois animateurs permanents – Chenel, Bourgeois et Guillaud – quittent l'équipe en 1986<sup>77</sup>. L'assemblée générale qui suit, en janvier 1987, enregistre la démission de 8 membres du CA<sup>78</sup>.

Maurice Bardel est alors élu président<sup>79</sup>, dans ce qui est perçu comme un nouveau contexte par la nouvelle équipe. Contexte économique et social d'abord : la montée du chômage, le creusement des inégalités et le développement des thèmes sécuritaires dans la presse conduisent la direction du CCO à privilégier l'attention aux exclus et aux « laissés pour compte ». Face au chômage, l'association assure une permanence emploi-formation et

---

<sup>71</sup> ACCO4, texte anonyme, pochette « 1981 ».

<sup>72</sup> Il est encore membre de l'équipe d'animation en janvier 1984 (ACCO4, compte-rendu de l'assemblée générale du 26 janvier 1984).

<sup>73</sup> ACCO4, rapport moral de l'assemblée générale, 21 janvier 1982.

<sup>74</sup> Michel Guillaud est également le co-organisateur de la Marche pour l'égalité et contre le racisme en octobre 1983 (ACCO4, compte-rendu de l'assemblée générale du 26 janvier 1984). Il sera ordonné prêtre en juillet 1990.

<sup>75</sup> ACCO1, modification des statuts lors de l'assemblée générale extraordinaire du 24 janvier 1985.

<sup>76</sup> ACCO4, compte-rendu de l'assemblée générale du 23 janvier 1986.

<sup>77</sup> ACCO5, chronologie du renouvellement de l'équipe en 1986.

<sup>78</sup> Il s'agit de Guy Corona, Isabelle Didier, Marc Garnier, Patrick Guedj, Dominique Jarrosson, Jean-Pierre Lachaize, Marc Plisson et Jean-Michel Privolt (ACCO5, compte-rendu de l'assemblée générale du 22 janvier 1987).

<sup>79</sup> ACCO4, composition du Conseil d'administration au 24 janvier 1985.

soutient la création d'entreprises en abritant plusieurs projets ; face aux difficultés des immigrés, elle se préoccupe de la question du logement, de l'école et des réfugiés. Contexte interne aussi : l'accueil tous azimuts au CCO a montré ses limites en 1986 puisque pour la première fois une association aux méthodes douteuses a été exclue du CCO. La direction souhaite enfin renouveler son attention envers une population que l'association, de l'avis de certains membres, a peut-être eu tendance à oublier les années précédentes : les jeunes, et notamment les lycéens et étudiants qui fréquentent l'Aumônerie universitaire de la Doua, entité désormais séparée des bâtiments du CCO<sup>80</sup>.

## 2° Soutiens et situation financière

Cette période est celle de la baisse de l'autofinancement même s'il reste majoritaire, passant de 69 % en 1983 à 55 % en 1987<sup>81</sup>. Les subventions sont en effet en hausse sur la période. Si l'Église réformée assure toujours une participation symbolique (de l'ordre de 2 000 francs à la fin des années 1980), de nouveaux soutiens financiers apparaissent en 1985-1986 : la Mission régionale du Fonds d'action sociale (FAS) représentée par la sociologue Andrée Chazallette accorde une première subvention de 55 000 francs en 1985, tandis que la DRAC (Direction régionale aux affaires culturelles) lui verse 15 000 francs. Cette reconnaissance de l'action du CCO et le renforcement des partenariats sont rendus visibles aussi par la présence des financeurs lors des assemblées générales. À celle de janvier 1986, quatre conseillers généraux sont présents<sup>82</sup>, dont le président de l'assemblée départementale Jean Palluy, ainsi que neuf conseillers municipaux. Jean-Jacques Queyranne, alors député, conseiller général du Rhône et premier adjoint au maire de Villeurbanne, vient annoncer l'octroi d'une subvention municipale de 150 000 francs afin de renforcer l'équipe des permanents du CCO<sup>83</sup>.

Les recettes liées à l'utilisation des locaux sont également en augmentation. La rénovation des deux grandes salles – la salle A en 1982, la salle B en 1983, grâce à la participation financière de la Ville – a permis une hausse à la fois de la fréquentation et des tarifs pratiqués pour la location. La participation des utilisateurs a par exemple augmenté de 50 % entre janvier 1983 et janvier 1984<sup>84</sup> ! L'association bénéficie aussi de subventions dues à l'accueil dans ses murs d'organismes de formation (bien qu'en perte de vitesse au milieu des années 1980), ainsi que des subsides en provenance du ministère des Affaires étrangères en raison du service civil des objecteurs.

Pourtant, des difficultés demeurent, qui rendent fragile la situation matérielle du CCO. L'équilibre financier, malgré la hausse des recettes, devient de plus en plus problématique et l'association est chaque année en déficit à la fin des années 1980. Ces difficultés de trésorerie ont conduit à contracter un nouvel emprunt auprès de l'Archevêché, deux fois 50 000 francs – en 1987 puis 1988<sup>85</sup> – alors que le CCO devait encore rembourser la somme de 220 000 francs à l'Association diocésaine en 1981 (à raison de 10 000 francs de versements annuels<sup>86</sup>). Le taux de remplissage des locaux est loin d'être à son maximum, car en journée les salles sont vides. Enfin, la direction déplore le manque de responsabilité de certains groupes « qui

---

<sup>80</sup> ACCO5, compte-rendu de l'assemblée générale du 22 janvier 1987.

<sup>81</sup> ACCO4, comptes-rendus des assemblées générales des 27 janvier 1983 et 22 janvier 1987.

<sup>82</sup> Le Conseil général du Rhône verse une subvention annuelle de l'ordre de 10 000 francs au milieu des années 1980.

<sup>83</sup> ACCO5, compte-rendu de l'assemblée générale du 23 janvier 1986.

<sup>84</sup> ACCO4, compte-rendu de l'assemblée générale du 26 janvier 1984.

<sup>85</sup> ACCO5, comptes d'exploitation 1986-1987 et 1987-1988.

<sup>86</sup> ACCO4, comptes d'exploitation 1980-1981.

posent problème au CCO mais aussi au voisinage<sup>87</sup> ».

Ces difficultés financières n'empêchent cependant pas, on l'a dit, une attractivité croissante du CCO. Le bal folk hebdomadaire et les cours d'alphabétisation sont les activités les plus plébiscitées, mais la diversité des activités et des groupes, déjà réelle dans les années précédentes, s'accroît encore au cours de la décennie 1980. En janvier 1984, un bilan réalisé par la direction du CCO fait état de 176 associations, ce qui représente une fréquentation estimée à plus de 10 000 personnes par an<sup>88</sup>. Cet « encouragement très net à continuer<sup>89</sup> » se traduit également par le fait qu'un nombre croissant de ces associations ont leur siège au CCO, de l'ordre d'une vingtaine en 1989<sup>90</sup>. De l'avis de la direction, la diversité des activités est telle qu'elle rend quasiment impossible tout classement : régies de copropriété, comités d'entreprises et « arbres de Noël », associations caritatives et étudiantes, *meetings* sur les différents conflits en cours (Irlande du nord, Salvador) coexistent avec des répétitions de théâtre ou de musique – ce dernier secteur connaissant une croissance de 800 % en nombre d'heures de présence entre 1987 et 1989<sup>91</sup>. Le groupe AJDC du quartier du Tonkin et ses chorégraphies de type *smurf*, les membres de la troupe Mektoub, le chanteur Jimmy Ohid hébergé au CCO, le groupe zairois Malo ou les néo-calédoniens kanaks Tchimado sont quelques-uns de ces groupes accueillis en raison à la fois du manque de locaux dans le quartier et de l'expression culturelle dont ils sont porteurs.

D'une façon générale, le profil des groupes tend à changer au cours de la décennie 1980. La direction constate à plusieurs reprises que les activités proprement militantes sont en recul. Jean-Michel Privolt l'interprète comme « un changement de mobilisation par rapport aux années 1970. Nous avons peut-être moins envie de nous rassembler autour de vastes projets idéologiques. Comme il est normal en temps de crise, nous souhaitons nous donner à des buts plus rapidement atteints, à des valeurs plus précises, plus sûres ; est opéré un certain retour sur nous-mêmes et une démarche, suivant le terme employé, de "petits pas"<sup>92</sup> ». À l'inverse, les secteurs de la formation permanente et surtout des loisirs connaissent un succès croissant. Autre caractéristique : le nombre de groupes étrangers est en hausse, atteignant un quart des utilisateurs en 1983-1984 contre 10 % l'année précédente<sup>93</sup>. Une répartition des activités pour l'année 1988 donne une idée de ces bouleversements : sur les 150 associations accueillies, 29 % concernent les activités culturelles au sens large, 24 % la culture des migrants, 13 % ont pour objet un problème de société ou une cause militante, 8 % correspondent à une offre de formation<sup>94</sup>. Cependant, cette mutation du profil des adhérents se traduit par la présence de groupes moins fortunés<sup>95</sup>.

### 3° Quelle identité pour le CCO ?

Le foisonnement des activités abritées par le CCO pose plus que jamais le problème de son identité et de son éventuelle spécificité. Un « projet d'action » est rédigé en 1982 pour donner une cohérence aux initiatives du Centre culturel. Le but de l'association reste large :

---

<sup>87</sup> ACCO5, compte-rendu de l'assemblée générale du 23 janvier 1986.

<sup>88</sup> ACCO4, compte-rendu de l'assemblée générale du 26 janvier 1984. En 1989, un autre bilan indique une légère diminution, avec 145 associations accueillies.

<sup>89</sup> ACCO4, compte-rendu de l'assemblée générale du 24 janvier 1985.

<sup>90</sup> ACCO5, compte-rendu d'activités pour 1989. C'est par exemple le cas du MAN en 1981.

<sup>91</sup> ACCO5, compte-rendu d'activités pour 1989.

<sup>92</sup> ACCO4, compte-rendu de l'assemblée générale du 26 janvier 1984.

<sup>93</sup> ACCO4, compte-rendu de l'assemblée générale du 24 janvier 1985.

<sup>94</sup> Reste 10 % d'activités « diverses » (ACCO5, compte-rendu d'activités pour 1988).

<sup>95</sup> ACCO5, compte-rendu de l'assemblée générale du 28 mars 1990.

« administrer un lieu et organiser son animation de façon qu'il permette la réalisation d'activités culturelles et politiques, et qu'il participe le mieux possible au développement de la prise de conscience, de l'expression et de la réflexion critique des participants ». En terme d'objectifs, les formulations restent elles aussi suffisamment floues pour englober l'ensemble des activités déjà présentes rue Courteline : « s'orienter principalement vers l'accueil de toute personne et de tout groupe susceptibles d'être intéressés par le lieu, et ceux dont l'action encourage l'individu à vouloir acquérir ou à se donner les moyens d'acquérir des prises sur sa vie personnelle et sociale ». C'est finalement par la négative que le CCO se définit le mieux, comme structure à la fois anti-sectaire et anti-extrémiste : « En conséquence, l'association se refuse d'accueillir ceux dont l'action se situe dans les faits à l'opposé de celle décrite plus haut<sup>96</sup> ». Cette orientation prend une actualité particulière à partir de 1984, au moment où le Front national est davantage présent dans les urnes et dans les médias. Le président Privolt définit alors le CCO comme un lieu de reconnaissance et d'expression des différentes cultures, microcosme de la France « terre d'accueil », preuve visible de l'ouverture à la différence et à l'altérité. Désormais, l'accueil et l'écoute ne suffisent plus : la direction souhaite voir le CCO s'engager comme « promoteur d'actions ». Le festival « Cinémas du monde entier » (septembre 1984 – juin 1986) programmé par les animateurs du CCO est une première initiative en ce sens<sup>97</sup>.

De façon concomitante et potentiellement contradictoire, une autre facette de l'identité du CCO se dessine au cours des années 1980 : le Centre culturel se pense de plus en plus comme « une association au service des associations », comme le consigne – sans doute pour la première fois – le compte-rendu de l'assemblée générale de janvier 1984. Lors de l'AG de l'année suivante, ce rôle du CCO « au service de la vie associative régionale » est porté au débat, résumé en ces termes dans le compte-rendu : « Si des associations veulent créer quelque chose, le CCO est prêt à les aider mais il n'est pas là pour s'investir à leur place. Il favorise les contacts entre associations<sup>98</sup> ». Un an après, la direction explique que le Centre culturel « fait partie de tout un réseau au sein du quartier de l'agglomération, ce qui lui permet d'aider à la constitution d'associations, de créer des rapports entre différents partenaires<sup>99</sup> (...) ».

Ce rôle d'interface et d'incubation associative prend une forme concrète au milieu des années 1980 puisque le CCO aide à la mise en place de deux associations appelées à occuper une place croissante dans le militantisme villeurbannais. En mai 1985 naît l'Association pour le développement local (ADL) qui souhaite agir de façon efficace sur le quartier dans les domaines de l'emploi et de la formation en créant un réseau de solidarité. Un des permanents du CCO a été son premier président, ses membres se sont longtemps réunis rue Courteline et cette association obtient des subventions des mêmes financeurs que son aînée (FAS et municipalité). La même année est fondée l'Association villeurbanaise pour le droit au logement (AVDL), qui vise d'abord à faciliter l'accès des étrangers à un habitat décent. Son siège social est au CCO, qui a pris des positions en son nom et met gratuitement à sa disposition, pour un temps, ses locaux et son matériel. Des permanents et des membres du CA du Centre culturel participent à la vie de cette nouvelle venue<sup>100</sup>.

Pensé à la fois comme lieu d'expression des exclus (et plus particulièrement des immigrés), comme promoteur d'actions culturelles, comme mouvement de défense de l'emploi et du droit au logement et carrefour de la vie associative locale et régionale, le CCO

---

<sup>96</sup> ACCO4, texte du projet d'action, 1982.

<sup>97</sup> ACCO4, compte-rendu de l'assemblée générale du 23 janvier 1986.

<sup>98</sup> ACCO4, compte-rendu de l'assemblée générale du 24 janvier 1985.

<sup>99</sup> ACCO4, compte-rendu de l'assemblée générale du 23 janvier 1986.

<sup>100</sup> Idem.

est une organisation atypique, qui éprouve des difficultés à donner une visibilité à ses réalisations, au point de déstabiliser certains de ses interlocuteurs. Pour preuve, ce partenaire de l'association qui s'interroge à voix haute après visionnage d'un montage vidéo censé résumer l'action du CCO : « J'ai du mal à saisir l'essentiel. Plein de choses qui s'accumulent. C'est quoi ? Quels objectifs de fond ? En tant que directeur de centre social, rien n'apparaît de travail en commun<sup>101</sup> ». Cette tendance « ubiquiste » de l'association préoccupe également l'équipe de direction et d'animation du Centre culturel, ne serait-ce que pour des raisons matérielles : l'effectif des permanents et des bénévoles ne permet pas d'agir sur tous les tableaux<sup>102</sup> et une partie d'entre eux souhaite « sortir du flou<sup>103</sup> ».

En 1989 est donc lancée une opération « remue-méninges » qui prend la forme de plusieurs étapes. Est d'abord envoyé aux membres de l'association un questionnaire, qui se décompose en trois rubriques : « Que représente le CCO pour vous ? Qu'aimeriez-vous y trouver en plus de ce qui existe déjà ? Qu'est-ce qui vous gêne au CCO<sup>104</sup> ? ». À la première question sont proposées plusieurs réponses possibles, qui montrent la diversité des représentations des adhérents : « un certain nombre de salles à louer à un tarif intéressant ? Un espace de liberté culturelle ? Un espace de liberté politique ? Un lieu où l'accueil est agréable ? Un lieu à caractère confessionnel ? Un lieu type centre social ? Un lieu type MJC ? Une maison de quartier ? Un lieu indéfinissable (sic) parce que : activités très diverses ; objectifs pas assez précisés ; autres raisons ? ». Le troisième item est également accompagné de suggestions : « Opinions trop prononcées ? Options pas assez prononcées ? Manque d'efficacité de l'équipe ? Sous-utilisation du CCO ? Manque de compétences techniques ? ». Dans un deuxième temps, les réponses sont lues et synthétisées par un extérieur au CCO, Bernard Husson, directeur de l'Institut d'études sociales<sup>105</sup>. Husson joue le rôle d'animateur lors du débat proposé lors de l'assemblée générale du 22 mars 1989. Enfin, une journée de réflexion rassemble à Saint-Martin-la-Plaine (Loire) en mai 1989 l'ensemble de l'équipe du CCO (animateurs et membres du CA) pour procéder à un « déballage » et tenter de définir quelques priorités pour l'avenir.

S'il est difficile en quelques lignes de rendre compte de la richesse des réponses conservées dans les archives de l'association, on peut néanmoins dresser quelques constats. D'une façon ou d'une autre, les présents de Saint-Martin-la-Plaine partagent le sentiment d'un flou sur la définition même de l'objet CCO mais « l'envie de plus de rigueur » ou la volonté de « définir le message du CCO » exprimées par certains membres n'est pas partagée par tous. Reviennent souvent dans les réponses : le respect des droits de l'homme et la promotion de l'humain, la liberté de manœuvre et la vigilance face aux événements, mais très peu la dimension religieuse, ni comme source de l'engagement, ni en tant qu'activité fondatrice de l'association. Dans les réponses au questionnaire, c'est autour de la liberté politique que les propos sont les plus développés. Ancré à gauche, l'association ne doit pas, pour plusieurs membres, devenir un lieu de militantisme partisan ou apparaître comme un concurrent d'autres mouvements ou associations, même si beaucoup revendiquent la nécessité de définir une ou des stratégies d'action<sup>106</sup>. On peut esquisser une série de couples dialectiques qui

---

<sup>101</sup> ACCO5, notes sur l'assemblée générale du 17 mars 1988.

<sup>102</sup> Ce constat est récurrent dans les rapports moraux de l'association. Voir par exemple : ACCO5, rapport moral de l'assemblée générale du 22 mars 1989.

<sup>103</sup> ACCO5, compte-rendu de la journée de réflexion de Saint-Martin-la-Plaine du 21 mai 1989.

<sup>104</sup> ACCO5, compte-rendu d'activités 1988.

<sup>105</sup> L'Institut d'études sociales créé en 1958 est un département de la Faculté d'économie de l'Université Pierre-Mendès-France-Grenoble 2.

<sup>106</sup> ACCO5, réponses au questionnaire, notes manuscrites, compte-rendu de la journée de réflexion de Saint-Martin-la-Plaine du 21 mai 1989.

résumé l'objet des débats en cette année 1989 :

- engagement militant et idéologique ou respect des différences et des sensibilités dans un sens apolitique.
- les objectifs sont à préciser ou la diversité et l'accueil suffisent à définir l' « esprit » CCO.
- l'échelle locale et de la ville ou l'échelle nationale et internationale.
- gestion ou animation et disponibilité de l'équipe.
- dépannage d'urgence ou réflexion et recul ou vigilance.
- création d'événements ou accompagnement dans le cadre de partenariats.
- lieu de parole ou d'action.
- spécificité ou banalisation du CCO.
- liberté à l'égard des financeurs et autofinancement ou recherche de subventions.
- plus généralement : quelle est la nature du lien avec les autres associations : partenariat, concurrence, aide et promotion, coordination, formation à l'animation et aux stratégies d'action, documentation ?

À l'issue de la journée de Saint-Martin-la-Plaine, « il semble à tous que nous sommes d'accord sur le fond, même si celui-ci n'a pas été expressément formulé faute de temps<sup>107</sup> ». Deux priorités sont malgré tout dégagées des discussions pour la fin d'année 1989 : le CCO comme « tête de réseau associatif » et « la lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes ». Une charte est adoptée par le Conseil d'administration en février 1990. Elle définit le CCO comme « une équipe, des bâtiments au service de la vie associative, une association, au service d'un projet : favoriser une dynamique d'expression, de rencontre et de solidarité au plan local comme au plan international ; promouvoir un développement individuel et collectif dans toutes ses dimensions : culturelle et politique, sociale et religieuse<sup>108</sup> ». Dans le rapport moral de l'année 1989 figurent cependant d'autres définitions du Centre culturel : « Le CCO comme lieu d'accueil, lieu original – notamment en ce qu'il "tient le bout du local et de l'international" – lieu d'émergence d'initiatives et d'associations, lieu d'initiatives dans un cadre partenarial ». Il s'agit de mettre des mots sur « le sens d'une fidélité<sup>109</sup> ». Mais au moment où les membres actifs de l'association tentent de définir plus précisément la nature et les objectifs de leur travail, l'offre de partenariat en provenance de l'État *via* le Développement social des quartiers (DSQ) vient bousculer les perspectives.

## **V. Des années DSQ à la professionnalisation de la gestion de projets (de 1990 au début des années 2000).**

1990 a été perçue *a posteriori* comme une année charnière dans l'histoire du CCO : en raison de l'intense effort collectif de réflexion et de réflexivité qui vient d'être évoqué mais également parce que c'est l'année où l'association devient un partenaire privilégié des pouvoirs publics, en tant qu'acteur culturel à l'échelle locale et nationale.

### 1° La situation financière et les soutiens

---

<sup>107</sup> ACCO5, compte-rendu de la journée de réflexion de Saint-Martin-la-Plaine du 21 mai 1989.

<sup>108</sup> ACCO5, présentation de la Charte du 26 février 1990.

<sup>109</sup> ACCO5, compte-rendu de l'assemblée générale du 28 mars 1990.

Au cours des trois années pendant lesquelles le CCO est engagé dans la procédure de développement social des quartiers (DSQ), le budget de l'association change d'envergure : le total des subventions du FAS accordées au seul titre du DSQ s'élève à 1 095 000 francs entre 1991 et 1994 ; pour la Ville de Villeurbanne, la dotation DSQ représente entre 1993 et 1994 370 000 francs<sup>110</sup>. À ces soutiens s'ajoutent : les subventions dites de fonctionnement accordées au CCO par le FAS et la municipalité, des subsides de la CEE/UE (pour la première fois en 1995), des aides de la DRAC, du Conseil général et de la Préfecture du Rhône, enfin une subvention pour l'accueil des objecteurs de conscience. Contrepartie de ces soutiens : la parole est donnée aux financeurs des projets culturels de l'association, qui justifient leur partenariat avec le CCO. Andrée Chazalette, pour le FAS, et Colette Jacquot, de l'Inter-Service-Migrants, souhaitent encourager l'affirmation des populations immigrées, permise par l'action culturelle de l'association. Pour Benoît Guillemont (de la DRAC), le rôle du CCO est une structure capable de repérer les capacités sur le terrain autour de trois enjeux : la mémoire associée à l'identité, l'émergence culturelle et la création artistique, ce que confirme également Jean Grane le chef de projet DSQ. Du côté de la municipalité, on salue l'évolution du CCO sur le sens de l'expression « démocratisation de la culture » : l'adjoint délégué à la culture, Jean-Paul Bret, apprécie que l'accès au plus grand nombre ne s'effectue plus au détriment de la qualité artistique, comme cela avait pu être le cas « il y a quelques années ». Pour autant, il ne saurait être question, chez une partie des membres de la direction, d'expertiser les résultats obtenus : lorsque le FAS évoque en 1993 la nécessité d'« évaluer ces expériences afin de faire des choix », les réactions sont immédiates. Jean-Pierre Lachaize est inquiet pour l'identité même du CCO : « C'est dangereux de ne parler que d'évaluation. Qu'est-ce qu'on fait de la dynamique qui a été suscitée ? Quel support continue-t-on à être ? ». Il propose sur un ton provocateur d'appliquer cette évaluation à la politique culturelle menée par la Ville de Villeurbanne pour en contester les fondements. Le président Maurice Bardel souligne quant à lui que les critères d'évaluation auraient dû être présentés au départ, même s'il reconnaît le besoin d'un certain professionnalisme<sup>111</sup>. L'histoire récente du CCO montre qu'il sera entendu.

La fin de la procédure DSQ après 1994 ne marque pas la fin des financements. Les « contrats de ville » et les « actions spécifiques » subventionnés par le FAS et la mairie de Villeurbanne prennent une partie du relais jusqu'au début des années 2000 au moins. Pourtant, la fin des années 1990 a été marquée par un très sévère assainissement financier. Le commissaire aux comptes relève en effet de nombreuses anomalies et erreurs dans les résultats financiers présentés en septembre 1998, portant le déficit réel de l'association à 93 000 francs. Une politique drastique de contrôle des dépenses est engagée à partir de l'année suivante sous le mandat de Jean-Paul Gras nouvellement élu. À partir du début des années 2000, l'équipe en place adopte pour priorités « la stabilisation du financement des projets et la pérennisation des emplois au sein de l'association<sup>112</sup> ». Le contexte y incite fortement : l'État comme une partie des

---

<sup>110</sup> Ces chiffres s'appuient sur les données disponibles dans les documents conservés en ACCO5. Ils sont à prendre comme un minimum.

<sup>111</sup> ACCO5, comptes-rendus des assemblées générales des 15 avril 1992 et 14 avril 1993.

<sup>112</sup> ACCO6, compte-rendu de l'assemblée générale du 23 juin 2005.

partenaires traditionnels du CCO (en particulier le FAS devenu Fasild) restructurent progressivement leurs subventions au détriment de la politique de la ville ; les emplois-jeunes et les contrats aidés se terminent ; en interne, le provisionnement pour les indemnités de fin de carrière doit être pris en compte pour les départs à la retraite des salariés du CCO. Le relatif succès de cette politique de pérennisation (sortie de la précarisation pour deux emplois : un agent d'entretien et la régie générale) a eu pour contrepartie une augmentation des charges salariales.

En 2005, le rapport de gestion salue les résultats excédentaires de l'association permis notamment par un gain de professionnalisme de l'équipe en place. Pour accroître ses marges de manœuvre et « consolider sa place comme équipement structurant<sup>113</sup> », l'association tente de diversifier son financement en sollicitant des partenaires aux périmètres plus élargis : la Communauté urbaine, la région, l'Union européenne. Une des difficultés rencontrées est cependant l'échelonnement des soutiens financiers : le CCO, comme d'autres associations, doit disposer d'un fonds de roulement suffisamment important pour que les projets soient financés avant le versement souvent tardif des subventions, en particulier européennes<sup>114</sup>.

## 2° L'interrelation au cœur de l'identité CCO ?

Le nombre d'associations hébergées reste élevé mais connaît une légère baisse sur la période, passant de 180 en 1991 à 166 en 2003. La grande salle est utilisée plus d'un jour sur trois en moyenne sur l'année au début de la décennie 1990<sup>115</sup>. D'après une estimation réalisée en juillet 2003, 115 personnes en moyenne fréquentent quotidiennement les locaux de la rue Courteline. Si, à partir des « années DSQ », l'action culturelle sort renforcée du partenariat noué avec les acteurs de la politique de la ville, les projets du CCO ne s'y réduisent pas. L'économie sociale et solidaire est ainsi présentée comme nouveau chantier du CCO en 2002. Le soutien à la cause des immigrés, lui aussi fondement de l'identité de l'association, en fait une cible de l'extrême droite : par deux fois, les locaux et le matériel subissent des dégradations en 1998<sup>116</sup>.

Cependant, à côté du « développement culturel », c'est le préfixe « inter- » qui résume le mieux, aux yeux des responsables de l'association, la philosophie de la rue Courteline. L'équipe en place souhaite avant tout mettre des moyens à disposition des autres associations (location de salles, mutualisation des informations) pour favoriser les contacts, décloisonner les publics ou faire émerger la parole des associations les moins visibles. Cette « inter-associativité » passe également par la formation et la qualification des bénévoles et des porteurs de projets afin de leur donner une prise sur un environnement associatif devenu complexe sur les plans juridique et économique<sup>117</sup>. Le changement de nom de l'association (devenant en juin 2003 le « CCO-Jean-Pierre

---

<sup>113</sup> ACCO6, procès-verbal de l'assemblée générale du 23 juin 2004.

<sup>114</sup> ACCO6, rapport de gestion 2004.

<sup>115</sup> *CCO Infos*, 11, avril-mai 1992.

<sup>116</sup> ACCO6, procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mai 1998.

<sup>117</sup> ACCO6, procès-verbal de l'assemblée générale du 23 juin 2004.

Lachaize ») et surtout la modification des statuts qui l'accompagne deux ans plus tard marquent résolument le passage à des problématiques contemporaines sécularisées : l'origine religieuse est mentionnée en préambule pour mémoire ; l'adjectif « œcuménique » est redéfini dans un sens plus laïc (« c'est-à-dire ouvert à l'universel dans une volonté de dialogue pour construire un vivre ensemble dans toute la terre habitée ») ; enfin, la déclinaison des différents types d'activités (réflexives, religieuses, politiques, artistiques, syndicales, sportives) est abandonnée au profit d'une double orientation : « concilier l'ancrage local et une présence à l'échelle de l'agglomération ; promouvoir l'homme à travers une attention particulière aux exclus, afin de leur permettre de "prendre la parole"<sup>118</sup> ».

La longévité du CCO est remarquable : toutes les associations ne fêtent pas leur cinquantième anniversaire. Cette aptitude à durer n'est sans doute pas à chercher simplement du côté d'une tradition de subventionnement par la municipalité villeurbannaise, même si le soutien de la Ville, régulier et conséquent, explique pour une part le dynamisme et la capacité d'action de l'association. Elle n'est pas seulement due, non plus, à la persistance de causes à défendre ou de combats à mener, car d'autres structures militantes occupent et partagent le terrain du militantisme sans avoir pour autant étouffé ou marginalisé ce qui se fait et se dit rue Courteline. Cette capacité à rassembler les énergies tient probablement davantage à l'idée – peut-être illusoire mais à coup sûr mobilisatrice et partagée au sein des équipes successives – d'une fidélité à ce que fut le CCO au cours d'un demi-siècle d'histoire. Comment définir ou caractériser cette fidélité aux origines ou aux prédécesseurs ? Les membres du CCO n'ont pas cessé de se poser la question. Pour tenter d'y répondre, on peut ici proposer deux hypothèses, qui restent à discuter. La première est contenue dans le fait même que les militants du CCO se posent précisément la question : c'est cette réflexivité incessante, cette obsession de l'utilité et du sens – propres au catholicisme de gauche de ces années pour une large part – qui frappent l'observateur extérieur. La forte intellectualisation du projet est une marque de fabrique. La seconde hypothèse fait de la notion de communauté un fil rouge dans l'histoire du CCO. De façon assez curieuse (parce que jouant sur un registre insuffisamment laïque ?), le terme apparaît peu fréquemment dans la parole des acteurs des trente dernières années, alors même qu'il caractérise fortement les débuts du Centre culturel (« communauté catholique de l'INSA », « communauté mariste ») et qu'il peut se décliner sous différentes formes, permettant en cela de rassembler diverses sensibilités au sein de l'association tout en conservant l'essentiel : ne pas être seulement « des loueurs de salles » mais créer quelque chose qui à la fois fédère et dépasse les groupes et les personnes qui fréquentent quotidiennement le CCO. Ce que l'on pourrait appeler, peut-être, un supplément d'âme.

---

<sup>118</sup> ACCO6, procès-verbaux des assemblées extraordinaires des 5 juin 2003 et 23 juin 2005.

## Annexe 3.2 :

### LE CENTRE CULTUREL ŒCUMÉNIQUE (CCO) ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTRANGERS, DU DÉBUT DES ANNÉES 1960 A LA FIN DES ANNÉES 1980.

Olivier CHATELAN

Évoquer la façon dont historiquement le Centre culturel œcuménique (CCO) a accompagné les étrangers et les communautés étrangères, c'est probablement tenter d'apporter des éléments de réponse à la question suivante : comment créer des liens sociaux dans une société aujourd'hui multiculturelle où l'individu est devenu le fondement de la légitimité démocratique ? Ou, pour le dire autrement : comment faire société en ne niant pas la pluralité et l'altérité, lorsque la tradition, notamment religieuse, a été progressivement évacuée des fondements du vivre-ensemble<sup>119</sup> ? Tout incite à penser que l'attention que porte le CCO, dès ses origines, aux communautés – catholique et protestante au départ, conjuguée à la présence d'une communauté mariste entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1980, puis étrangères par le biais d'associations créées par des populations immigrées – distingue à coup sûr la rue Courteline du modèle d'intégration « à la française », qui a privilégié dans son histoire récente et qui privilégie encore l'intégration par l'individu, supposé libre, par l'adoption de références partagées (on sait le rôle de l'école et de la formation intellectuelle dans la construction d'un sentiment d'appartenance à la nation), au détriment d'un modèle dit « anglo-saxon » qui intègre des groupes avec leurs spécificités culturelles. Pourtant, cette hypothèse mérite d'être confrontée à un travail d'analyse des archives de l'association, car le CCO puise à plusieurs sources, qui ont à la fois complexifié son héritage et ouvert en permanence de nouveaux espaces de luttes ou d'expression.

C'est à cette histoire de l'accompagnement par le CCO des étrangers et des groupes qui les représentent que s'intéresse cette brève étude, à partir des fonds disponibles rue Courteline, depuis ses origines au début des années 1960 et jusqu'à la fin des années 1980. Sans doute ce travail occulte-t-il la richesse des échanges informels et des discussions qui n'ont pas donné lieu à une trace écrite. Par ailleurs, le travail réalisé par Jean-Pierre Lachaize dans l'accueil des populations immigrées apparaît peu dans les documents consultés, alors que nombre d'administrateurs, de militants et d'adhérents des associations présentes au CCO dans les années 1980 peuvent témoigner de cet engagement au quotidien, avant même que Jean-Pierre Lachaize devienne directeur<sup>120</sup>. Cette approche par le dépouillement des archives manuscrites et imprimées fournit cependant des éléments de distance critique sur le passé d'un lieu qui, jusqu'au milieu des années 2000, s'était peu interrogé sur ses origines. Deux points distincts structureront l'analyse, en prenant pour entrée un découpage chronologique qui recoupe deux phases de l'histoire du CCO<sup>121</sup>.

---

<sup>119</sup> Voir l'ouvrage éclairant et magistral de Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, Paris, Gallimard, 2007.

<sup>120</sup> Un bon aperçu de ses multiples combats dans la biographie réalisée à partir de témoignages par le Collectif « Famille et amis de Jean-Pierre », *Un Homme en mouvement. Jean-Pierre Lachaize. Résister, agir, partager...*, 2005.

<sup>121</sup> N'est pas rappelée ici l'histoire générale du CCO, qui avait fait l'objet d'un précédent article (Olivier

## I. LE CCO COMME AUMONERIE : L'ACCUEIL DES ETUDIANTS ETRANGERS (1963-1972)

Le « Centre culturel pour les aumôneries et les cultes catholique et protestant », qui doit sa création au prêtre Jean Latreille alors aumônier des étudiants catholiques de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA) n'accorde pas à son origine une place particulière aux étudiants ou aux communautés d'origine étrangère. Dans les statuts de l'association déclarée en préfecture du Rhône en janvier 1963, on ne trouve nulle mention de l'accueil de ces groupes. Pourtant, très rapidement, Jean Latreille est préoccupé par le sort des étudiants non-nationaux qui suivent des cours sur le campus de la Doua. Il participe à l'élaboration d'un réseau informel d'accueil des étudiants étrangers qui entre en résonance avec l'intérêt que porte alors l'Église catholique aux migrants. Les archives consultées restent cependant peu bavardes sur le profil de ces étudiants.

### 1° La participation à un réseau d'accueil des étudiants étrangers

Jean Latreille est en contact avec des structures lyonnaises dédiées à l'accueil des étudiants étrangers. À partir de 1966 au moins, l'aumônier de l'INSA est en relation avec l'association « Accueil et rencontres », créée en 1963 avec le concours de membres de diverses associations : la Chronique sociale et Croissance des Jeunes nations toutes deux situées rue du Plat ; la Cimade, le Secours catholique, l'Union féminine civique et sociale (UFCS), Vie Nouvelle, Pax Christi et les Œuvres pontificales missionnaires. Jean Latreille est le destinataire d'une enquête réalisée à la demande de l'association qui porte sur *Les travailleurs étrangers dans la région Rhône-Alpes*<sup>122</sup>. Il dispose en outre d'une liste des « organismes lyonnais s'intéressant aux problèmes du tiers-monde » établie vraisemblablement à la fin des années 1960.

Jean Latreille est en contact assez étroit avec les responsables du Foyer international de Lyon situé quai Romain Rolland dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon. Celui-ci regroupe sans étiquette confessionnelle des étudiants venus d'Europe, d'Afrique ou d'Asie et propose à ses résidents des réunions et des activités culturelles. En octobre 1967, alors que le Foyer doit faire face à une baisse de ses effectifs qui pose la question de son maintien<sup>123</sup>, son nouvel aumônier l'abbé Leroy a l'initiative d'une enquête sur l'aumônerie des étudiants étrangers à Lyon pour laquelle Jean Latreille est sollicité. De la même façon, Jean Latreille fournit à la demande du Foyer international les coordonnées

---

Chatelan, « Le Centre culturel œcuménique : histoire d'un lieu atypique », 2012).

<sup>122</sup> Réalisé en 1960 à l'Institut d'Études Politiques de Lyon sous la direction de l'économiste Gilbert Blardone, ce mémoire a été publié aux Éditions de la Chronique sociale (Archives du Centre culturel œcuménique (désormais ACCO), 85, lettre de l'association à Jean Latreille, 8 novembre 1966).

<sup>123</sup> ACCO, 85, lettre de Luc Laurent, prêtre du Centre de formation pastorale et missionnaire (Faculté théologique de Lyon) en charge du Foyer international des étudiants à Jean Latreille, 10 mars 1967.

d'établissements d'enseignement à l'étranger ainsi que les noms de familles intéressées par l'accueil chez elles pour quelques mois d'étudiants étrangers qui auraient « le désir de connaître la vie de famille en France, dans toute sa simplicité<sup>124</sup> ». Le Centre culturel a par ailleurs connaissance des activités proposées par le Foyer international afin de diffuser l'information auprès des étudiants susceptibles d'être intéressés<sup>125</sup>.

L'intérêt que porte Jean Latreille aux étudiants étrangers tient aussi à la forte augmentation de leurs effectifs. Il en va alors de même dans les diocèses de la région parisienne et Jean Latreille s'est procuré de la documentation à propos de ceux que l'on nomme alors les étudiants « d'outre-mer »<sup>126</sup>. Il envoie chaque année une liste des aumôneries d'étudiants en fonctionnement dans la région lyonnaise à deux types de destinataires : d'une part aux institutions et aux organismes parisiens, catholiques ou non<sup>127</sup>, en charge de ces questions et, d'autre part, aux aumôneries de quelques grands établissements d'enseignement supérieur d'Afrique de l'Ouest : celles de Yaoundé et de Douala au Cameroun et celle de l'université de Dakar au Sénégal, auxquelles il faut ajouter le couvent dominicain d'Abidjan en charge de la pastorale universitaire<sup>128</sup>.

## 2° L'intérêt de l'Église catholique pour les migrants

L'action de Jean Latreille est donc à mettre aussi en relation avec l'intérêt que porte l'Église catholique envers les communautés étrangères installées dans les pays du Nord. La Constitution apostolique *Exsul Familia* promulguée le 1<sup>er</sup> août 1952 abordait pour la première fois l'ensemble des dimensions des « émigrants » et instaurait une pastorale spécifique à leur égard. En 1969, le pape Paul VI prend acte, dans le *motu proprio* intitulé *Pastoralis Migratorum Cura*, des nouvelles formes des migrations, notamment celles établies dans le but de coopérations scientifiques et techniques pour les pays dits alors « en voie de développement ». Rome craint que les difficultés d'installation de ces populations n'affectent leur vie religieuse. Cette fois, c'est le terme « migrant » qui est utilisé comme notion englobante pour désigner « tous ceux qui, pour un motif ou pour un autre, viennent à résider en dehors de leur patrie ou de leur

---

<sup>124</sup> ACCO, 85, lettres de Bernadette Mazard du 20 juin 1967 et de Madame Jeantet du 29 mai 1969.

<sup>125</sup> Parmi lesquelles : des conférences hebdomadaires sur le Tiers-monde assurées par Croissance des jeunes nations, des excursions dans les sites touristiques de la région lyonnaise, des sorties au théâtre, dans des musées locaux ou au cinéma (ACCO, 85, calendrier des activités d'octobre à décembre 1968).

<sup>126</sup> Il s'est procuré le numéro de juillet 1967 de la *Revue de la vie diocésaine de Paris-Créteil-Nanterre-Saint-Denis* dont le dossier porte sur les « 50 000 étudiants étrangers » à accueillir dans les aumôneries franciliennes.

<sup>127</sup> Il s'agit de : l'Orientation pédagogique des étudiants étrangers (8 rue Jean Calvin), le Centre d'études de l'Orient contemporain et le Centre d'études sur l'Afrique et l'Asie modernes (19 rue du Four), l'Institut des Hautes études d'Amérique latine (28 rue Saint-Guillaume), l'Institut des Professeurs français à l'étranger (47 rue des Écoles), la Maison de l'Asie (22 avenue du Président Wilson), la Cité internationale (21 boulevard Jourdan), la Direction de la Coopération du Ministère de l'Éducation nationale (110 rue de Grenelle), le Haut Comité de la défense et de l'expression de la langue française (29 quai Voltaire), l'Inspection générale des Affaires d'outre-mer (27 rue Oudinot), l'Association universitaire pour le développement de l'enseignement et de la culture en Afrique (4 rue Cambon), le Foyer international de l'Institut catholique (21 rue d'Assas), l'Alliance française (101 boulevard Raspail), les Amitiés françaises à l'étranger de l'Institut catholique, Pax Christi et Accueil Étrangers (ACCO, 85, liste manuscrite, sans date).

<sup>128</sup> ACCO, 85, lettre de Jean Latreille du 16 mai 1967.

communauté ethnique, et requièrent une assistance particulière correspondant à des besoins réels<sup>129</sup> ». Le cas des étudiants étrangers fait en outre l'objet d'une attention particulière. L'encyclique *Evangelii Praecones* de 1951 met l'accent sur l'assistance spirituelle à apporter à cette population au statut original. Un an plus tard, dans *Exsul Familia*, Pie XII demandait aux évêques de veiller à cette assistance spirituelle des jeunes Africains et Asiatiques que la poursuite d'études amène à séjourner temporairement dans leur diocèse. Il préconisait de consacrer à cet apostolat quelques prêtres expérimentés et dévoués<sup>130</sup>. En 1967, au moment où Jean Latreille découvre l'ampleur du problème, sont rediscutés à Versailles les statuts de la Conférence des aumôniers d'étudiants d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie (CAEDA) dont l'objectif est de rendre plus efficace cette pastorale spécifique par des rencontres entre aumôniers à l'échelle européenne, par la création d'un fonds d'entraide (la Fondation Saint-Paul) et par l'animation d'un Secrétariat général implanté à Londres<sup>131</sup>. Est-il possible de savoir qui sont ces étudiants ?

### 3. Qui sont ces étudiants étrangers ?

Dans l'enquête proposée par l'aumônier des étudiants de Lyon l'abbé Leroy, il apparaît que 2150 étudiants fréquentent des établissements d'enseignement supérieur à Lyon au 1<sup>er</sup> janvier 1968. Pour l'INSA proprement dite, ils sont un peu plus d'une centaine (108). Les nationalités les plus représentées à l'échelle de la ville sont, en importance numérique, les ressortissants d'Europe (616 avec en particulier presque 200 Allemands), du Proche et Moyen Orient (536 étudiants dont 172 Libanais) et enfin d'Afrique (575), dont 325 en provenance du Maghreb et 250 du reste du continent. D'après l'aumônier du Foyer international, les étudiants de chaque nationalité sont en demande d'un lieu où se rencontrer et souhaitent établir des « rapports culturels avec la France, et pas seulement avec des "étudiants français" ! »<sup>132</sup>.

Jean Latreille propose lui aussi son propre questionnaire à destination des étudiants étrangers de la Doua, non à des fins statistiques comme le père Leroy pour le Secrétariat diocésain de la pastorale, mais pour faciliter les conditions d'accueil de ces jeunes au CCO<sup>133</sup>. Des repas et des soirées amicales et dansantes sont organisés, notamment lorsque les restaurants universitaires sont fermés (le week-end et pendant les congés), dans le but de faire partager sa connaissance du pays d'origine et de faciliter l'intégration sur le campus (par exemple une aide aux démarches administratives par

---

<sup>129</sup> *La Documentation catholique*, 1970, 1555, p. 59-71 (texte promulgué le 15 août 1969). Ce texte approuve l'*Instruction sur la pastorale des migrants* rédigée en novembre 1968 par la Congrégation des évêques après consultation des Conférences épiscopales.

<sup>130</sup> *L'accueil de l'étranger*, *La Documentation catholique*, hors-série, 4, février 1996.

<sup>131</sup> La CAEDA est née en 1961 à Rome. Les congrès romains pour l'apostolat des laïcs de 1957 et 1967 se sont également intéressés à l'accueil des étudiants étrangers et aux problèmes qu'il pose (ACCO, 85, note sur la CAEDA, auteur et date non mentionnées).

<sup>132</sup> Ceux d'entre eux qui ont vu leur bourse arriver à échéance ou supprimée pour raisons politiques, cherchent un travail pour financer leur séjour et le père Leroy est favorable à la création d'un « service de placement de travail » en leur faveur (ACCO, 85, Abbé Leroy, « Rapport sur l'aumônerie des étudiants étrangers à Lyon. Année universitaire 1967-1968 »).

<sup>133</sup> Le questionnaire situe le CCO au 38 rue de l'Hippodrome. Il date donc d'avant l'été 1967, date d'achèvement des travaux de la rue Courteline.

des étudiants français)<sup>134</sup>. Au début des années 1970, un groupe malgache (s'agit-il de l'Amicale des Malgaches de Lyon, une fois citée ?) se réunit régulièrement au Centre culturel, qui est distingué des étudiants étrangers<sup>135</sup>. Il s'agit sans doute de la première communauté étrangère accueillie au CCO en dehors de l'aumônerie proprement dite.

Or, le CCO devient précisément, assez rapidement, *un* sinon *le* lieu d'expression des communautés étrangères à Villeurbanne.

## **II. LE CCO COMME LIEU D'EXPRESSION DE L'IDENTITE CULTURELLE DE COMMUNAUTES ETRANGERES, DU DEBUT DES ANNEES 1970 A LA FIN DES ANNEES 1980.**

À partir des années 1970 essentiellement, le CCO accompagne les communautés étrangères dans deux directions : il est d'une part le lieu d'expression de différentes luttes politiques tiers-mondistes exprimées et menées en France par des étudiants puis par des groupes étrangers à propos de leur pays d'origine et, d'autre part, il promeut l'insertion des communautés étrangères dans l'espace public en France.

---

<sup>134</sup> ACCO, 85, questionnaire CCO à destination des étudiants étrangers de la Doua, sans date.

<sup>135</sup> ACCO, 85, compte-rendu de la réunion du 9 décembre 1971 au CCO ; liste d'adresses utiles pour l'Amicale des Malgaches de Lyon ; lettre de Jean Latreille aux donateurs du CCO, 1971. Il existe cependant une Association des étudiants d'origine malgache en France (AEOM) qui fréquente le CCO en 1979-1980 (ACCO, 4, lettre aux invités de l'assemblée générale, 16 janvier 1980).

## 1° Le CCO caisse de résonance des revendications politiques des étudiants du tiers-monde

Au début des années 1970, des table-rondes-débats organisées sous le titre « Les Mercredis du CCO » invitent les groupes d'étrangers présents au CCO à parler de leur pays pour en montrer les enjeux contemporains. Ainsi, entre janvier et mars 1972, sont évoqués : la question du Bengale au Pakistan, c'est-à-dire la naissance du Bangladesh intervenue un an plus tôt ; les « réalités chinoises » (présentées par les Amitiés franco-chinoises) ou les enjeux du Brésil contemporain, à partir de témoignages<sup>136</sup>.

Avec le départ de Jean Latreille en 1972, l'aumônerie occupe une place moins centrale au sein des activités du CCO, de plus en plus investi par des associations qui trouvent là des locaux et un accueil amical. Les étudiants étrangers sont désormais représentés par des associations, comme la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF)<sup>137</sup>. Surtout, la politisation de certaines associations étudiantes entre dans les murs du CCO : en 1977, le Centre culturel soutient la grève de la faim d'étudiants tunisiens et accueille les meetings de l'Union générale des étudiants tunisiens (UGET) en mars 1980<sup>138</sup>. La présence d'associations d'étudiants étrangers se poursuit tout au long de la décennie 1980, avec en 1984 par exemple : l'association des étudiants camerounais, l'Union des étudiants antillou-guyanais (UDEAG), le Comité de défense des étudiants étrangers, le GUPS (Union générale des étudiants palestiniens), les Étudiants démocrates libanais, la revue *Dialogue* animée par des étudiants marocains), etc<sup>139</sup>...

L'ouverture des problématiques du tiers-monde en dehors du seul monde étudiant s'est sans doute produite par l'alphabétisation. Des cours d'alphabétisation existent au CCO depuis 1971 au moins, et sont proposés aux « travailleurs étrangers »<sup>140</sup>. En 1975, c'est l'activité qui occupe le plus fréquemment les locaux de la rue Courteline, avec quatre soirées hebdomadaires. Elle se poursuit tout au long des années 1980, assurée par un « groupe alphabétisation » (Alpha-CCO<sup>141</sup>) dont plusieurs étudiants ou étudiantes de l'INSA sont partie prenante<sup>142</sup>. L'alphabétisation est placée en tête de la liste des groupes utilisateurs du CCO en janvier 1982 et le nombre de demandes pour assister à ces cours est en augmentation au cours de la décennie 1980. En 1984, deux groupes existent, dont l'association « Para vivre »<sup>143</sup>. En 1985, un bilan des activités à destination des étrangers fait apparaître que les cours de langue française sont complétés par des cours d'arabe<sup>144</sup>.

En décembre 1981, Paul Bissardon, résident du CCO et donc sans doute le plus

---

<sup>136</sup> ACCO, 3, affiche des « Mercredis du CCO », 1972.

<sup>137</sup> ACCO, 4, lettre aux invités de l'assemblée générale, 16 janvier 1980.

<sup>138</sup> ACCO, 3, compte-rendu manuscrit de l'assemblée générale du CCO du 28 janvier 1977 ; ACCO, 4, compte-rendu des activités au CCO, année 1980.

<sup>139</sup> ACCO, 4, liste des groupes venus au CCO entre janvier 1984 et janvier 1985.

<sup>140</sup> ACCO, 85, lettre de Jean Latreille aux donateurs du CCO, 1971. Des cours existaient déjà au début des années 1960 au moment de la fin de la guerre d'Algérie (1962) mais aucune archive écrite n'en atteste.

<sup>141</sup> ACCO, 4, « liste des associations ayant utilisé le CCO, saison 1982-1983 et début 1983-1984 ».

<sup>142</sup> ACCO, 4, liste d'émargement de l'assemblée générale du CCO du 29 janvier 1981.

<sup>143</sup> ACCO, 3, liste des membres du CCO du 2 janvier 1982 ; ACCO, 4, rapport moral de l'assemblée générale du CCO du 21 janvier 1982 ; ACCO, 4, liste des groupes venus au CCO entre janvier 1984 et janvier 1985.

<sup>144</sup> ACCO, 43, lettre de Jean-Marie Privolt, président du CCO, au Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles, 1<sup>er</sup> mars 1985.

informé des activités du Centre culturel, estime que la dimension « étudiants et travailleurs étrangers » est la deuxième en termes de fréquence des activités, juste après la dimension « luttes diverses et thèmes de réflexion<sup>145</sup> ». Le rapport moral de l'assemblée générale de 1982 confirme qu'à côté des meetings sur les conflits en cours, ce sont « les fêtes d'expression d'une identité culturelle » qui reflètent le mieux l'image du CCO, et le texte prend l'exemple des Bretons, des Valdotains, des Vietnamiens<sup>146</sup>, des Syriens et des diverses nationalités du continent africain. Si l'on en croit les chiffres des comptes-rendus d'activité, la participation des groupes étrangers est en très nette augmentation en 1983-1984, passant de 10 à 24 % du total des utilisateurs, avec 39 groupes sur les 86 classés dans la rubrique « vie associative et expression populaire<sup>147</sup> ». Le CCO ne s'est jamais pensé comme le lieu d'accueil des seules communautés étrangères à l'exclusion des autres types d'engagements ou d'autres types d'expression culturelle ou artistique, mais la grande diversité des groupes étrangers est un fait remarquable. Citons, parmi les associations venues au CCO en 1984, en dehors des associations estudiantines : la Fraternité togolaise, la communauté ukrainienne, l'Union générale des Afghans en France, l'Union nationale des Camerounais, l'Association des Portugais ou encore le groupe des Yougoslaves.

Le Centre culturel accueille sans distinction les communautés immigrées et leurs descendants, quelque soit l'origine de la migration ou la situation de la communauté en tant que groupe dans la vie de la cité : place est faite aux « immigrés économiques, réfugiés politiques, groupes à forte tendance communautaire, communautés éclatées, communautés bien insérées, en situation de marginalité ou d'exclusion ou encore les familles, les travailleurs, les jeunes, les femmes, les étudiants, c'est-à-dire tous ceux qui vivent en France<sup>148</sup> ». Un certain nombre d'associations mènent un combat pour les droits de l'homme et contre la dictature dans le pays d'origine. C'est le cas par exemple du soutien apporté à Radio Liberación au Chili contre le pouvoir d'Augusto Pinochet, ou encore au Cameroun pour la libération des prisonniers politiques au milieu des années 1980. Entre 1984 et 1986, le festival « Cinémas du monde entier » qui est une des premières manifestations artistiques et culturelles propres au CCO, a été pensé comme un lien possible entre les cultures étrangères présentes au sein des associations accueillies au CCO. Dix films de huit nationalités différentes ont été projetés et ont réuni un public venu des centres sociaux et des écoles du quartier<sup>149</sup>. Deux mobilisations en faveur des populations immigrées sont plus particulièrement documentées et peuvent servir d'illustration des engagements vécus au CCO.

## **2° Deux exemples de mobilisation du CCO en faveur des populations immigrées.**

En 1985, le CCO s'inquiète de blocages administratifs dans l'accès au logement pour les familles étrangères de l'agglomération lyonnaise. Michel Guillaud, alors troisième

---

<sup>145</sup> ACCO, 4, notes de préparation sur le Comité consultatif, 2 décembre 1981.

<sup>146</sup> En 1980, le Vietnam est très présent au CCO : réunions du groupe des Vietnamiens libres, soirée animée par Bernard Vial sur les camps de réfugiés du Sud-Est asiatique, festivités du Nouvel an vietnamien en février rue Courteline (ACCO, 4).

<sup>147</sup> Ces 39 groupes étrangers représentent 23 % des 170 associations accueillies au CCO en 1983-1984 (ACCO, 43, compte-rendu d'activité 1983-1984).

<sup>148</sup> ACCO, 43, lettre de Jean-Marie Privolt président du CCO au Fonds d'action sociale, 10 mars 1986.

<sup>149</sup> ACCO, 43, compte-rendu d'activité de « Cinémas du monde entier ». Ce festival a été prolongé par la « Nuit du film d'ailleurs ».

permanent du Centre, souhaite engager une action de sensibilisation à l'égard de l'opinion publique semblable à celle entreprise un an auparavant à Grenoble par le « Groupe Chrétiens et Immigrés Français » (GCIF). Il fait part de ce projet de mobilisation à des mouvements d'Églises et à plusieurs associations impliquées sur ces questions. En novembre et décembre 1985, ont lieu au CCO trois grandes rencontres de coordination qui réunissent chacune une quarantaine de participants dont la plupart représentent des associations militantes ou des mouvements d'Église impliqués dans la question des mal-logés : sont présents le CCFD, la Pastorale des migrants et la Mission catholique italienne, la Cimade et l'Entraide protestante, l'aumônerie des étudiants étrangers, le Groupe Maghreb, le Foyer Notre Dame des Sans-abris, ou encore le prêtre Bernard Devert, fondateur d'Habitat et Humanisme la même année. D'autres sont membres d'associations militantes, comme l'Association villeurbannaise pour le droit au logement (AVDL) née également en 1985 et portée au départ par des membres du CCO, le Secours catholique, ATD-Quart Monde, les Petits Frères des Pauvres ou des administrateurs HLM<sup>150</sup>. Plusieurs émissions sur le droit au logement sont diffusées sur Radio-Fourvière de janvier à mars 1986 et 15 000 tracts et affiches sont diffusés dans 120 paroisses catholiques de l'agglomération ainsi qu'après des groupes CCFD.

Autre exemple de mobilisation : le CCO, comme d'autres associations, soutient en juin 1986 la grève de la faim entamée par deux jeunes militants du collectif « Jeunes Arabes de Lyon et banlieue », Djida Tazdait et Nasser Zair, contre le projet de loi du gouvernement relatif aux conditions d'entrée et de séjour en France : le renouvellement automatique de la carte de séjour de dix ans serait remis en cause et le recours judiciaire en cas d'expulsion supprimé. Le cardinal-archevêque de Lyon Albert Decourtray, qui avec Cheik Abbas, le recteur de l'Institut musulman de la Mosquée de Paris, soutient le combat des deux jeunes, écrit à la direction du CCO pour les remercier de leur prise de position<sup>151</sup>.

La lutte pour la reconnaissance des droits des immigrés est en fait plus ancienne. Le CCO est par exemple une des premières scènes du groupe de rock « Carte de séjour » autour de son chanteur Rachid Taha, qui s'est constitué à Villeurbanne au début des années 1980. Il y a eu aussi l'accueil dans les murs du CCO des participants de la « Marche pour l'égalité et contre le racisme » qui fait étape à Lyon fin octobre 1983. La pluie a chassé les militants de la place Bellecour et la rue Courteline a servi un soir de base de repli pour cette « Marche des Beurs » avec l'aide de Michel Guillaud<sup>152</sup>. Les « rouleurs à mobylettes » de « Convergences 84 », qui entendent poursuivre la Marche des Beurs un an plus tard – pas seulement sur le mot d'ordre de l'antiracisme mais pour une reconnaissance à part entière des droits de la deuxième génération d'immigrés<sup>153</sup> – sont soutenus par le CCO, ce qui vaut des alertes à la bombe et des menaces par téléphone à la direction<sup>154</sup>. Plus tard, en 1998, l'accueil de l'association « Ras l'front » donnera lieu à des actes de vandalisme dans les locaux du CCO.

### 3° La question du religieux

Les activités confessionnelles sont accueillies au CCO, ce qui peut apparaître comme une entorse à la tradition républicaine de l'intégration, qui relègue à la seule sphère privée

---

<sup>150</sup> ACCO, 79, comptes-rendus des réunions « Églises à Lyon/logement » des 12 novembre et 17 décembre 1985.

<sup>151</sup> ACCO, 78, tract de soutien, pétition et lettre du Cardinal Decourtray du 29 juin 1986.

<sup>152</sup> ACCO, 4, compte-rendu de l'assemblée générale du 26 janvier 1984.

<sup>153</sup> Albano Cordeiro, « Convergences 84 : retour sur un échec », *Plein droit*, 2005/2, 65-66, p. 59-63.

<sup>154</sup> ACCO, 43, lettre de demande de subvention au FAS par le président du CCO Jean-Marie Privolt, 1<sup>er</sup> mars 1985.

l'expression de la vie religieuse. Pourtant, la laïcité est bien respectée entre les murs du CCO, si l'on admet qu'elle repose sur trois piliers potentiellement contradictoires : la neutralité de l'État, la liberté de culte et la reconnaissance de la pluralité religieuse. La célébration de plusieurs cultes et des fêtes religieuses (notamment bouddhistes ou musulmanes avec les familles du quartier) ne soulève pas de difficulté<sup>155</sup>, sans doute parce que les communautés catholique et protestante de l'INSA sont fondatrices d'un lieu initialement et longtemps confessionnel. On compte par exemple pour l'année 1984 20 groupes confessionnels, répartis comme suit : 13 catholiques, 4 protestants, 2 orthodoxes et 1 musulman, ce qui représente 6,4 % de l'ensemble des groupes utilisateurs du CCO. La reconnaissance des identités culturelles peut passer par l'expression du religieux, ce qui ne veut pas dire que le Conseil d'administration du CCO ne se donne pas le droit de savoir ce qui se fait et se dit dans ces groupes. Au cours des années 1980, le Centre culturel affirme n'être « ni indifférent, ni neutre par rapport à eux et [cette position] nécessite un travail considérable de contacts pour discerner les objectifs et les motivations des groupes », comme l'explique le président Jean-Marie Privolt<sup>156</sup>. Le CCO ne remet pas en cause la laïcité républicaine et prend la décision d'exclure une association qui refuse les principes de la séparation des Églises et de l'État<sup>157</sup>.

La dimension religieuse reste pourtant peu évoquée dans les présentations du CCO par ses administrateurs, peut-être parce qu'elle n'est qu'une composante parmi d'autres de l'identité culturelle des individus et des groupes qui fréquentent la rue Courteline. L'expression autonome des communautés, sa formalisation en association et la reconnaissance de la culture des immigrés englobent la dimension religieuse qui n'est pas pour ces groupes le principe de l'association. C'est la dimension culturelle et/ou d'engagement pour les droits de l'homme qui sont les conditions d'un accueil au CCO. Jean-Pierre Lachaize explique en 1990 que dans le cadre de son ouverture aux associations représentant des communautés étrangères ou minoritaires, le CCO accueille, soutient et promeut un certain nombre de groupes composés essentiellement de Maghrébins. « Cependant », dit-il, « aucune ne se réclame de son appartenance à la religion musulmane comme fédérateur de structure ». Et le directeur de citer plusieurs associations dont l'objectif principal n'est pas l'exercice du culte mais la défense des droits de la personne dans les pays du Maghreb, ou la promotion de la culture d'origine pour la maintenir vivante dans les communautés installées en France<sup>158</sup>. C'est en tant que lieu d'expression culturelle et artistique que le CCO deviendra à partir de 1990 partenaire du Développement social des quartiers (DSQ) dans le cadre de la politique de la Ville menée à différentes échelles.

C'est donc le respect des droits de l'homme et la volonté de créer des liens avec d'autres groupes qui constituent les conditions nécessaires de l'accueil au CCO pour une association. *A contrario*, le Conseil d'administration décide en 1990, après de nombreuses tentatives de pourparlers, d'exclure l'association turque de l'Union islamique en France en raison des idées d'extrême droite qu'elle professe, en lien avec la mouvance ultra-nationaliste des Loups Gris<sup>159</sup>.

En introduction, je posais la question de savoir comment concilier la liberté et l'égalité de tous les citoyens et la reconnaissance publique de leurs spécificités culturelles qui sont collectives. Il serait tentant, intellectuellement, de rapprocher l'histoire du CCO de l'un des

---

<sup>155</sup> Idem.

<sup>156</sup> Idem.

<sup>157</sup> ACCO, 147, Jean-Pierre Lachaize (pour le CCO), « Problèmes avec des associations islamiques que nous avons été amenées à exclure en 1990 ».

<sup>158</sup> Idem.

<sup>159</sup> Idem.

deux positionnements qui structurent le débat : « intégrationniste » ou « multiculturaliste<sup>160</sup> ». Pour les premiers, le repli sur la communauté conduit à enfermer l'individu dans une appartenance qui entre en contradiction avec celles des autres, d'où les risques d'une fragmentation sociale et d'une inflation des revendications toutes deux ingérables pour le politique car difficilement solubles dans la construction d'un vivre-ensemble. Pour les seconds, seules l'expression d'une culture et la reconnaissance par les pouvoirs publics de groupes différenciés peuvent poser les bases d'une vie démocratique incarnée, qui ne considère pas l'individu comme une pure abstraction. Or, en essayant de retrouver le fil de cette histoire très rapidement évoquée, il apparaît que les administrateurs du CCO ont fait tenir ensemble ces deux visions : dans la fidélité aux origines du CCO qui traverse les représentations et les pratiques des militants, il y a bien la revendication d'une stricte égalité entre les groupes accueillis, l'absolu des droits de l'homme et de la dignité de l'homme, le droit à l'expression pour ceux qui en sont privés, et l'accès de tous à la pleine reconnaissance de ce qui fonde la citoyenneté, quelque soit l'origine géographique, la couleur de peau ou ses croyances. Dans le même temps, sans renoncer à ces postulats, ou parce que l'on ne veut pas y renoncer, le CCO offre un espace pour l'expression des cultures et en crée les conditions de possibilité. La référence constante à l'universel ou à la pluralité constitue une garantie de cet équilibre subtil qui fait du CCO un lieu si particulier dans l'histoire des engagements contemporains.

---

<sup>160</sup> Typologie reprise dans Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration*, op. cit.

## **ANNEXE 4**

### **PROGRAMME DU CINQUANTAIRE**

**CCO**  
J. Pierre LACHAÏZÉ

**DÉJÀ  
50 ANS!**

DU 12 AU 19 JANVIER 2013



**PROGRAMME**

SAISON  
**2012**  
**2013**

# DÉJÀ 50 ANS, ÇA SE FAIT' !

A l'occasion de son cinquantième anniversaire en janvier 2013, l'équipe du CCO et son Conseil d'Administration ont décidé d'organiser un événement qui soit à l'image de son foisonnement, de son goût pour l'innovation sociale et pour l'hybridation, autour d'une semaine de rencontres, de débats et de performances, croisant savoirs artistiques, scientifiques et citoyens. Cette manifestation sera aussi l'occasion de s'interroger sur un prochain déménagement du CCO.

Le CCO (Centre Culturel Œcuménique) de Villeurbanne est l'un des plus anciens laboratoires d'innovation sociale et artistique de l'agglomération lyonnaise. Depuis 50 ans, il accueille une multitude d'initiatives collectives et de rencontres favorisant le dialogue interculturel. Le CCO reçoit ou accompagne chaque année plus de 350 associations venant de tous horizons et environ 60 groupes artistiques de disciplines variées, aux esthétiques multiples, amateurs ou professionnels. Lieu de vigilance et de débats, le CCO est aussi engagé pour le respect des droits de l'Homme et l'égalité des individus et des cultures.

Au cœur de cet engagement, s'illustrent des notions et des pratiques qui participent au quotidien de ses membres, pour certaines depuis ses origines : participation, expérimentation sociale et culturelle, débat, mais aussi communautés culturelles, diversité, droits culturels, universalisme.

Pour comprendre ce qui fonde le CCO et pour nourrir la réflexion sur son avenir, ces journées donneront lieu à une mise en mots collective. **Le cinquantième sera ainsi synonyme de partage, de prospective, d'examen des valeurs qui le fondent, de réaffirmation des engagements pluriels, intellectuels, artistiques, militants qui le caractérisent depuis plusieurs décennies.** Cet événement est réalisé en partenariat avec le Centre Max Weber qui présentera les premiers résultats d'une recherche en cours menée au CCO.



FAIRE VIVRE LA VOLONTÉ  
DE RENCONTRES DE  
« L'ENSEMBLE DE LA  
TERRE HABITÉE ».

David Chevallier  
Président du CCO



# INTERVIEW DE FERNANDA LEITE

DIRECTRICE DU CCO



**FERNANDA LEITE** dirige le CCO depuis plus de dix ans. Titulaire d'un DEA d'études théâtrales et d'un DESS direction de projets de développement culturel, elle est aussi chargée d'enseignement à l'Université.

## Pourquoi mener une Recherche-Action au CCO ?

**Fernanda Leite** : Le CCO a démarré en 2008, de manière emblématique pendant l'année européenne du dialogue interculturel, une recherche-action pluridisciplinaire articulant une approche scientifique, artistique et participative. Cette recherche-action donne lieu en 2012 à un programme de recherche : « Pratiques interculturelles et institution d'un patrimoine » financé par le Ministère de la Culture. Nous avons voulu interroger l'histoire même du lieu, sa mémoire sociale, et avons émis l'hypothèse que le CCO est un laboratoire où s'expérimente une nouvelle manière d'appréhender les questions liées à l'altérité et à la pluralité dans l'espace public.

## Quel est l'objectif de cette Recherche-Action ?

**FL** : Dans un contexte de mondialisation des échanges et face aux enjeux majeurs de recrudescence des crispations identitaires, il est urgent de mettre en valeur des pratiques innovantes de construction d'un espace commun capable de « prendre en souci » les différentes manières d'être au monde.

## Dans ce contexte, quel est le rôle du CCO ?

**FL** : Le rôle du CCO dans le domaine de l'accueil de l'autre et de l'expression de la diversité n'est pas un discours mais un fait. Le CCO est un lieu reconnu dans l'agglomération lyonnaise par la place accordée à l'expression des différentes paroles co-présentes dans notre société.

Le CCO est attentif aux paroles fragilisées par les processus d'exclusion et de discrimination, afin qu'elles puissent se structurer, trouver une caisse de résonance dans l'espace public, croiser d'autres réseaux plus hétérogènes capables de mailler de nouvelles solidarités et renforcer la capacité des acteurs à prendre leur place au sein de notre société. Ces pratiques interculturelles présentes à plusieurs niveaux tout au long de l'histoire du CCO, l'accueil des différents groupes et personnalités, la présence renouvelée et élargie de différentes « communautés » ont bousculé le projet qui n'a pas cessé de se déplacer tout en gardant une continuité, des valeurs, des manières de co-construire.



**DU 12 AU 19 JANVIER**

# CHANTIER BOOKSPRINT

Le défi fou d'une équipe de 12 personnes, en constante interaction avec le public !

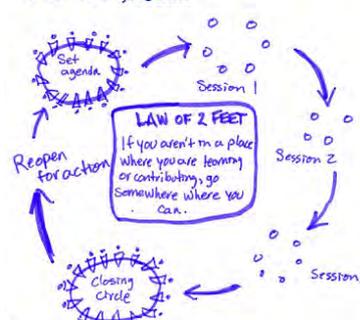
Un BookSprint est une méthode d'écriture collaborative qui consiste en la rédaction intensive d'un document en quelques jours, sur un sujet prédéterminé et préparé à l'avance, par une équipe d'une douzaine de personnes aidées de collaborateurs en ligne qui en complètent la rédaction. Provenant du milieu du logiciel libre, il s'inspire à la fois sur le plan technologique et sur le plan du travail collaboratif des principes de l'Open Source qui valorisent la contribution de chacun à la mesure de ses moyens et de ses envies.

Le BookSprint sera l'occasion de se saisir de nos archives, de témoins, et personnes invitées pour alimenter les réflexions et écritures des contenus et donneront ainsi matière à débats et discussions autour des thèmes forts qui émergent du projet du CCO : le rapport aux communautés, l'attachement à un universel qui se nourrit de la diversité, l'engagement et la transformation sociale...



## OPEN SPACE TECHNOLOGY

Whoever comes are the right people.  
Whatever happens is the only thing that could have  
When it starts is the right time.  
When it's over, it's over.



Pendant toute la semaine de création, le public pourra interagir avec la production : la rédaction sera projetée sur écran offrant la possibilité au public de participer au projet et d'échanger directement avec les Booksprinters sur la plateforme virtuelle.

Ce projet est conduit par Julie Chateauvert, artiste performeuse québécoise, militante féministe et chercheuse sur la poésie en langue des signes.

Elle aidera en amont à la préparation des booksprinters et sera présente lors de la phase intensive du travail d'écriture afin d'animer et coordonner la production collective et partagée.

# JEUDI 17 & VENDREDI 18 JANVIER

## JOURNÉES D'ÉTUDE DU MASTER IN.P.A.C.T.

« pARTage citoyen : des expérimentations (inter)culturelles comme mode d'activation citoyenne »

A l'occasion de son cinquantenaire, le CCO Jean-Pierre Lachaize accueille la 4ème édition des journées d'études du master INPACT : le retour sur les lieux de la première édition intitulée « **La voix des citoyens entre politiques publiques et mobilisations collectives** » (2010), permet de poursuivre le fil des réflexions engagées alors entre chercheurs, praticiens, étudiants, artistes, élus et citoyens.

Le Centre Culturel Oecuménique, aumônerie étudiante à son origine, a accueilli des activités culturelles, des associations communautaires, des actions et des groupes militants et demeure aujourd'hui encore à la fois un lieu d'expressions culturelles diverses et d'émergence artistique, un espace de débats sur les enjeux démocratiques, urbains et scientifiques actuels. Un lieu notamment dans lequel les communautés ont droit de cité, dans un contexte national où les activités communautaires sont souvent perçues comme une menace de communautarisme.

**Les pratiques interculturelles inventées ici constituent ainsi une matière à penser forte qui est, à l'occasion du cinquantenaire, l'objet d'un travail de mémoire.**

Cette conjonction d'événements est l'occasion d'approfondir les échanges initiés l'année dernière sur les formes d'activation citoyenne en accordant une attention particulière aux formes d'expérimentations artistiques. **Le public est invité à prendre part à un événement à temporalité multiple qui articule les journées d'études (jeudi 17 et vendredi 18) aux manifestations du cinquantenaire du CCO (vendredi 18 soir et samedi 19).**

Journées D'études

Master In.P.A.C.T. :

Ingénierie de projet, Action communautaire et territoires

&

Master Espaces Publics :

architecture, design, pratiques

Expérimentations (inter)culturelles comme mode d'activation citoyenne

Les tentatives actuelles d'activation citoyenne ont une double dimension : activation des personnes auxquelles on propose des activités artistiques pour retrouver l'estime de soi, qu'elles puissent retrouver une capacité à agir et (re)devenir autonomes, et activation des citoyens dans les divers dispositifs participatifs de l'échelle européenne à celle du quartier. **Ces tentatives mobilisent de façon significative des ressources artistiques tant du côté des actions de sensibilisation menées par des activistes militants (manifestations festives, occupation/performance dans des espaces objets d'enjeu d'aménagement, théâtre forum ou invisible - Kellenberger et Renaud, 2006) que du côté des politiques publiques (accompagnement de publics précaires, fresques demandées à des graffeurs, événements festifs du type défilé de la biennale de la danse, ateliers urbains participatifs).**

L'hypothèse, selon laquelle l'expérimentation artistique peut être une modalité ouverte de construction du commun, n'est cependant pas sans ambivalence : les projets conduits en son nom oscillent entre l'innovation sociale, la reconnaissance réelle de pratiques artistiques émergentes, l'accès au débat public de populations marginalisées et un « maquillage esthétique » de procédures pseudo-participatives ou des fonctions de pacification et de socialisation normative (Millot, 2005). Les débats récurrents sur la démocratisation de la culture montrent combien le partage est d'abord une partition. **Les expressions artistiques ne sont pas d'emblée partagées et l'accès à celles-ci est bien souvent empêché ou embarrassé. De même, les cultures des diverses communautés les divisent tout autant qu'elles peuvent constituer des passerelles pour la rencontre.** Le présupposé de la défaillance à compenser (difficultés d'expression) ou de la différence à combler (risque de repli communautaire) étant d'ailleurs souvent à l'origine même de projets d'activation où l'art est un recours.

L'enjeu n'est toutefois pas tant de trancher entre ce qui serait de bonnes ou de mauvaises formes, de bonnes pratiques ou de mauvais usages mais de s'attacher à saisir les moments

et situations où s'inventent des possibles, où se produit une montée en politique. L'activité artistique serait pour Dewey l'un « des moyens par lesquels nous entrons, par l'imagination et les émotions (...), dans d'autres formes de relations et de participations que les nôtres » (« L'art comme expérience »). Que ce soit la capacité de se mettre à la place de l'autre, d'envisager des modes de vie alternative, ou d'entrer en relation originale avec certaines parties de la nature ou de notre environnement matériel, les oeuvres d'art peuvent être des points de convergence entre nous et le monde. En ce sens « l'imagination est le principal instrument du bien » (« L'art comme expérience »). L'expérience esthétique permettrait ainsi d'entrer en politique en ouvrant des perspectives communes de formes de vie meilleures. **Faire de l'art, en faire faire et en faire l'expérience, mais aussi en faire le récit, activerait des modes de participation et de construction du monde commun dépassant les partages entre créateur et public, expert et profane, nous et les autres.**

Il s'agit donc d'éprouver, c'est-à-dire de questionner mais aussi dans le même temps paradoxalement de se rendre sensible à la façon dont émerge de la « créativité » et à ce qu'elle active.

*Quels sont les processus formels de prise de consistance et de construction d'un commun ? Comment et à travers quoi se développent des capacités d'expression pour des personnes ou des groupes à qui cela était dénié ? En quoi la dimension esthétique de ces activités confère de la légitimité aux paroles et aux actions ainsi produites ? Dans quelle mesure le processus de création et d'expression et les modes d'exposition permettent-ils de prendre part au débat public ?*

*Quelle(s) citoyenneté(s) est(sont) produite(s) à travers ces expériences ? Quels sont les décalages opérés par rapport aux catégorisations instituées et par rapport aux formes instituées de débats elles-mêmes ? Comment les expérimentations font débat et exposent les débats sur des questions publiques ?*

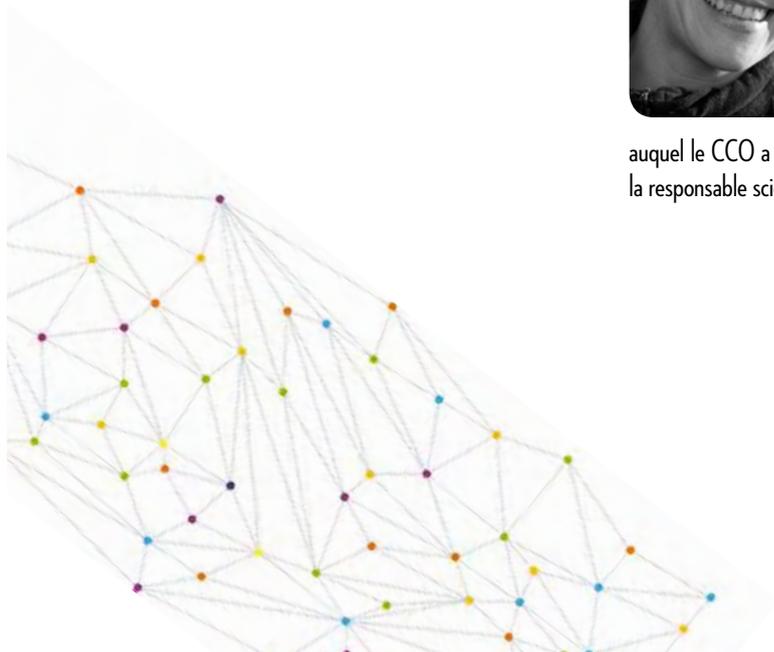
**La première demi-journée se situe du côté de la fabrique de l'expérimentation avec des processus en train de se faire. La seconde journée se situe plutôt du côté de récits d'expérimentations conduites par des collectifs hybrides d'artistes-chercheurs-citoyens.**



### Claire Autant-Dorier

est sociologue et dirige le master Ingénierie de Projet, Action Communautaire et Territoires. Depuis début 2012 la recherche-action connaît une nouvelle étape avec l'appel à projet du Ministère de la Culture « Pratiques interculturelles dans les institutions patrimoniales »

auquel le CCO a répondu avec le Centre Max Weber. Elle est la responsable scientifique de cette étape de la recherche.



## JEUDI 17 JANVIER

JOURNÉES D'ÉTUDE DU MASTER IN.P.A.C.T.

### 13H30 ACCUEIL PUBLIC

### 14H LANCEMENT DE LA JOURNÉE

Avec Claire Autant-Dorier, Pascale Pichon, Fernanda Leite

### 14H30 PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIMENTATION EN COURS « BOOKSPRINT » JULIE CHATEAUVERT

Des acteurs et complices du CCO se seront engagés depuis quelques jours dans une expérience d'écriture collective « intense » : manifeste commun de ce à quoi tient le CCO (cf. présentation de la page « Chantier BookSprint »). Julie Chateauvert, artiste performeuse québécoise et maître d'œuvre de cette performance, présentera le concept « BookSprint », ses motifs et principes. **Accompagnée d'un bookspinteur, elle nous dévoilera le sommaire de cette œuvre in progress.**

### 15H - 18H30 PRÉSENTATION ET EXPÉRIMENTATION DES TROIS RÉPERTOIRES D'ACTION COMMUNAUTAIRE

Trois groupes d'étudiants présenteront un travail effectué au cours du premier semestre du Master InPACT. La consigne donnée est de se saisir de la notion d'action communautaire qui est au cœur de l'intitulé de la formation afin d'en identifier les origines, les contours, les usages... 3 thèmes et 3 formes ont été choisis. **Ils seront non seulement présentés mais aussi expérimentés avec le public.**

#### RAC 1 : Blog - L'action communautaire vue d'ici

Géraldine Germani, Linda Hammar, Cédric Hutereau, Tiffany Tonda

#### RAC 2 : Radio - Formes d'expression

Jesse De Sa, Malika Lebbal, Sonia Moussaoui

#### RAC 3 : Vidéo - Faire Valoir l'action communautaire

Philippe Bariol, Sonia Bessam, Séléna Poyet, Hind Ziani

### 19H - 20H TABLE RONDE AVEC LES BOOKSPRINTEURS

## VENDREDI 18 JANVIER

JOURNÉES D'ÉTUDE DU MASTER IN.P.A.C.T.

### 9H ACCUEIL PUBLIC, PRÉSENTATION & CONDUITE DES DÉBATS

Avec Dominique Belkis (MCF Université Jean Monnet Saint Etienne - Centre Max Weber), Claire Autant-Dorier et Hélène Hatzfeld.

### 9H30 - 12H RENCONTRES-DÉBAT

Débat animé par Dominique Belkis et Claire Autant-Dorier.

### AU CCO : PAROLES SUR PLACE

Avec **Fernanda Leite** (Directrice du CCO), **Philippe Dujardin** (politologue et auteur du texte « *La chose publique ou l'invention du politique* ») et des acteurs de *Paroles sur Place 2012*.

Paroles sur Place est le rendez-vous incontournable d'ouverture de saison du CCO Jean-Pierre Lachaize. **Associations, bénévoles, militants et habitants, construisent ensemble**

**un événement artistique et interculturel atypique.** Pendant deux mois, amateurs et professionnels assemblent leurs mots, leurs voix, leurs instruments, leurs gestes et leurs danses. Ils font œuvre commune dans cette aventure collective dont ils sont à la fois les sources d'inspirations et les interprètes.

Cette création constitue un lieu d'échanges et de rencontres qui fabriquent du commun pour le CCO et son public. **Nous reviendrons sur sa conception et la façon dont ces créations ouvrent au débat.**

#### **DE L'AIRE : DE LA PRAIRIE À LA PRAIRIE**

**Avec Elisa Dumay (médiateur) et Gilles Gerbaud (artiste plasticien, pilote les ateliers)**

De l'aire est une structure qui conçoit et met en œuvre des projets créatifs et participatifs pour apporter des réponses sur des enjeux d'aménagement du territoire et de développement de la vie publique. Elle fonctionne comme une plateforme réunissant des professionnels d'horizons différents. Ces croisements de compétences permettent d'inventer des pratiques créatives de mobilisation citoyenne.

**Les porteurs de ce projet novateur viendront nous présenter les actions qu'ils mènent depuis 2008 dans le quartier dit Prairie-Maladière situé à la périphérie de Crest (ville de 8 000 habitants, Drôme).**

Réunis par De l'aire, un groupe d'habitants et de professionnels à la fois (artiste, architecte, éducateur, photographe) ont eu envie de croiser leurs compétences pour mener une réflexion partagée avec les habitants de ce quartier sur leurs usages de l'espace public. Il s'agissait surtout de stimuler leurs capacités à faire naître des idées, des projets pour améliorer leur cadre de vie. **De cette démarche très volontaire est née l'expérimentation d'outils d'expression et d'analyse mixant une approche artistique et une approche urbaine (photographie, dessin, cartographie, sérigraphie sur T-shirts, textes et récits, formation au design graphique...).** Thèmes traités : l'aménagement global du quartier et ses relations avec les quartiers proches, le mobilier urbain, la place du végétal, les déplacements, la vie collective, l'intégration dans la Ville... Depuis 2008, des ateliers se sont réalisés dans l'espace public avec les habitants de tous âges et de toutes cultures : dans un garage aménagé, autour d'une table de ping-pong en béton... Les restitutions de travaux ont été exposés régulièrement *in situ* (autour des arbres, sur les halls) et dans des lieux partenaires (Médiathèque départementale). Faire voir le processus avait pour but de montrer une lecture

globale du projet et de valoriser la démarche des habitants. **En parallèle, une programmation artistique a été mise en place de façon régulière pour tester des lieux d'usages collectifs et pour activer des temps de fêtes invitant un public extérieur de plus en plus nombreux : concerts, spectacles de marionnettes, projections de films en plein air....**

En 2010, le projet a évolué vers une synthèse d'un diagnostic et d'aménagements possibles, pérennes ou éphémères. Cette phase a été conditionnée par l'accord de la Commune et du bailleur social (DAH).

#### **13H - 14H30 BUFFET-COMPTOIR AVEC LES BOOKSPRINTEURS**

#### **14H30 - 17H30 RENCONTRES-DÉBATS**

**Débat animé par Pascal Vallet, sociologue spécialiste de l'art et des pratiques culturelles, maître de conférence à l'Université Jean Monnet, Saint-Etienne.**

#### **COMPAGNIE PIERRE DELOCHE - RETOUR SUR « CRÉATION CIVILE », QUAND L'ESPACE DE LA CITÉ OFFRE UNE PLACE À L'EXPÉRIENCE SENSIBLE**

**Avec Anne Expert (chorégraphe - direction artistique) et Spyros Franguiadakis (co-directeur artistique de la création civile 2012, sociologue, Centre Max Weber)**

Entre 2000 et 2009, le chorégraphe Pierre Deloche a réalisé une dizaine de créations civiles dans la ville de Lyon, explorant les liens entre espace public et mouvements de vie, entre danse et expression civile. En 2012, le désir de lui rendre hommage et de relancer un projet de création fait naître OcéanCité, une poésie du temps présent, le samedi 20 octobre, sur la place des Terreaux. Il s'agit d'une danse accomplie dans l'espace de la ville et accessible à tou-te-s sans habilités ni compétences pré requises. La danse est épurée et subtile : des femmes et des hommes prennent place et se passent le relais, ils se tiennent debout, dans la douceur d'une verticalité qui les relie, entre ciel et terre, entre l'océan et la cité. Par la qualité de l'attention explorée, la qualité de la relation déployée avec les éléments de la place et le monde alentour, la partition chorégraphique invite à se rendre disponible à une qualité de présence et à une sincérité, à ouvrir quelque chose de singulier dans la façon de vivre et de ressentir l'instant présent.

Cette intervention permet de questionner ce que cette expérience chorégraphique fait faire à l'espace public de la ville. De plus, loin

d'un référentiel de dénonciation ou de réparation, nous verrons en quoi cette création civile permettra d'explorer la conception de la citoyenneté, non pas comme un « déjà là » susceptible d'être activé ou ré-activé, mais comme une œuvre co-créée in situ et en acte par chacun-e.

#### **CORRESPONDANCES CITOYENNES : « L'AGE DE LA TORTUE »**

De septembre 2010 à juillet 2011, l'équipe de l'Age de la Tortue a travaillé aux côtés des personnes qui vivent à Rennes, Cluj (Roumanie) et Tarragona (Espagne) en vue de réaliser un ouvrage, un film documentaire et un site Internet sur les migrations et les conditions de développement d'un dialogue interculturel en Europe.

Dans chaque ville, 4 artistes et 2 chercheurs se sont installés pendant un mois dans un appartement dédié au projet et sont

partis à la rencontre de personnes vivant dans ces villes en vue de les mobiliser de matière intime et sensible. L'objectif était que chaque participant puisse s'exprimer sur ses valeurs et le sens qu'il donne à sa vie, puis à organiser la confrontation de ces valeurs. Chaque récit a été matérialisé sous la forme d'une « Correspondance » (vidéo, édition, création sonore, photographie...) qui a été adressée à un destinataire (élus, voisins, inconnus...). Les présentations publiques de ces productions (expositions, projections de films, etc.) sont aujourd'hui autant d'occasions de débats en vue d'alimenter à l'échelle communautaire les travaux des chercheurs et les réflexions des citoyens et des décideurs publics.

**Pascal Nicolas Le Strat reviendra sur cette expérience et ce qu'elle a produit. Comment elle s'inscrit dans une démarche de sociologie « expérimentale ».**

## **LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DU VENDREDI 18 !**

### **19H - CONFÉRENCE-DÉBAT : DROITS CULTURELS, UNIVERSALISME ET COMMUNAUTÉS**

Animé par Michel Rautenberg, sociologue, directeur adjoint du Centre Max Weber avec comme discutante Héléne Hatzfeld, Chargée de mission au Département de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et de la Technologie au Ministère de la Culture, Directrice du groupement « Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles » (IPAPIC).



Michel Rautenberg et Héléne Hatzfeld

#### **LES 2 INTERVENANTS**



##### **Jean-Michel Lucas**

*Alias* Doc Kasimir Bisou, Docteur d'Etat en Sciences politiques, conseiller au cabinet du ministre de la culture Jack Lang.



##### **Patrice Meyer-Bisch**

Coordinateur de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des Droits de l'Homme, et chaire UNESCO des Droits de l'Homme et de la démocratie, Université de Fribourg (Suisse)

Le contrat républicain fait face à un contexte historique nouveau : mondialisation des échanges, montée des processus d'individuation, affirmation accrue des identités culturelles/culturelles/ethniques dans l'espace public... Les communautés sont évoquées tantôt comme lieux de nouvelles solidarités, tantôt comme lieux d'enfermement. Le mot communauté ferait trembler les fondements républicains ? La reconnaissance de l'égalité des hommes et de leurs cultures ne serait pas l'affirmation d'un lien indéfectible entre culture et identité, universalisme et individualisme des droits humains ? Dans ce contexte, comment les processus interculturels et la reconnaissance des droits culturels peuvent-ils participer à une refondation d'un monde commun qui se nourrit de la diversité ?

## ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La problématique des droits culturels, a émergé dans les années 90 en Europe à la suite du travail réalisé par les experts internationaux du « groupe de Fribourg », qui a donné lieu en 1991 à un premier colloque « Les droits culturels, une catégorie sous-développée de droits de l'Homme ». **Depuis, les droits culturels sont reconnus par la jurisprudence de la Cour Européenne des droits de l'Homme, et sont évoqués explicitement dans la Déclaration Universelle sur la diversité culturelle de l'Unesco en 2001.** Ils ont pourtant encore du mal à trouver leur place dans le débat public français, mais aussi dans les préoccupations des chercheurs et intellectuels de la sphère médiatique nationale.

L'histoire du CCO, rappelée rapidement en introduction, montre que ces préoccupations sont les siennes depuis longtemps ; il est même possible de dire qu'elles participèrent quasiment, sous d'autres termes, de sa fondation. Le CCO se trouve ainsi de manière récurrente à la croisée des chemins, entre une reconnaissance par les institutions publiques qui le soutiennent de manière ininterrompue (Ville, Région, Etat) depuis les années 80 pour son action en matière de démocratisation de la culture ; et une orientation philosophique qui peine à trouver sa pleine légitimité politique.

**Le cinquantenaire est l'occasion de s'interroger sur ce paradoxe d'une aide publique à une institution qui revendique des valeurs de respect de la diversité culturelle qui ne participent pas à la doxa républicaine nationale.** Il s'agira de dépasser les analyses en termes d'opportunisme ou de pragmatisme qui sont souvent attachées à la compréhension de l'action publique locale.

L'hypothèse tient aux valeurs des origines du CCO qui s'ancrent dans la philosophie humaniste et la théologie chrétienne qui nous ont appris à marier universalisme de la foi et diversité de ses expressions. Mais aujourd'hui la grande majorité des membres du CCO - administrateurs et personnels compris - n'inscrivent plus leur vision du monde dans l'univers de la foi

chrétienne. Est-ce alors un héritage spirituel, un patrimoine de valeurs qui continuerait de s'exprimer ?

D'un autre côté, le soutien des pouvoirs publics n'est-il pas l'expression de l'embarras des administrations et de certains élus devant des postures « républicanistes » trop rigides ? **En public on défend une intégration (à la république, à la nation, à la société) qui ne souffre pas de modalités particulières ; tout en soutenant des projets culturels et artistiques qui défendent des pratiques de l'intégration qui passent par la reconnaissance des spécificités culturelles.**

Ce « paradoxe du CCO » nous semble interroger de manière originale les conceptions françaises d'universel et de diversité.

## LE GROUPE EFFECTIVITÉ DES DROITS CULTURELS DANS L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE ET LE CCO

En janvier 2011, le CCO a organisé une première rencontre publique avec Patrice Meyer-Bisch, philosophe et coordonnateur de l'IEDH, l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des Droits de l'Homme, à l'Université de Fribourg, expert pour l'Unesco et l'ONU et co-auteur de la déclaration de Fribourg sur les droits culturels.

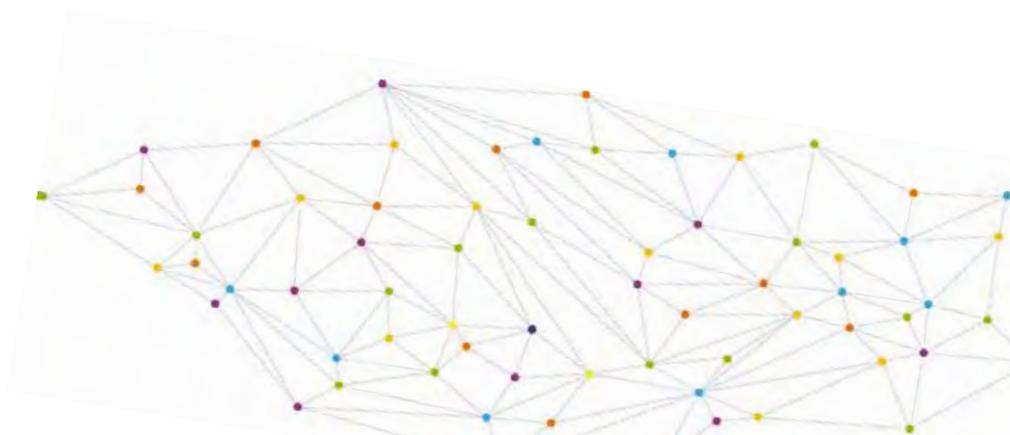
Les droits culturels recouvrent des droits très vastes comme la liberté de choisir ses références culturelles, d'exercer des activités culturelles, le droit d'accéder et de participer à la vie culturelle, à commencer par la langue, le droit à l'éducation... Ils affirment un lien indéfectible entre culture et identité, universalisme et individualisme des droits humains.

**« Pourquoi les droits culturels jouent-ils un rôle central dans le traitement des violences ? De quoi parlons-nous en nous référant à la notion de pauvreté culturelle ? Et si le respect des droits culturels de chacun était la première condition du développement des personnes et de leurs liens sociaux ? » Voici des questions au cœur de cette rencontre mise en place en partenariat avec l'association Culture pour tous.**

Suite au succès et à l'intérêt de l'initiative, qui comportait un

temps d'échange d'expériences autour de projets participatifs mis en œuvre par les acteurs sociaux et culturels inscrits à cette journée, il a été décidé de constituer un groupe de travail avec Patrice Meyer-Bisch afin de permettre aux personnes/structures intéressées de travailler sur la question de l'effectivité des droits culturels à l'échelle de l'agglomération lyonnaise, territoire d'action du CCO. **Le constat est que les droits culturels, malgré leur inscription depuis plus de 10 ans dans des conventions officielles de l'UNESCO** comme la déclaration universelle sur la diversité culturelle (2001), la convention sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005) **sont très peu évoqués en France comme dans le reste de l'Europe et que la traduction de cette responsabilité dans l'action politique fait défaut.**

**Ce groupe (actuellement d'environ 20 personnes) est constitué d'institutions culturelles, acteurs sociaux, élus, artistes et militants associatifs.** Il se donne comme objectifs d'analyser nos pratiques à partir d'outils de mesure et d'une méthodologie élaborée par l'Institut de Fribourg ; de contribuer à l'évolution des politiques publiques sur nos territoires d'action et à partir d'analyses faites à l'aide de nouveaux indicateurs à constituer (cf. projet de l'IIEDH dans le Nord, en Ardèche et en Gironde, et plus largement la constitution d'observatoires mis en place avec le concours de l'institut en plusieurs endroits du monde) ; et d'enclencher une nouvelle étape associant un plus grand nombre d'acteurs de l'agglomération à partir d'une journée de sensibilisation aux droits culturels au premier trimestre 2013.



# SAMEDI 19 JANVIER

9H30 - ACCUEIL

10H - 12H LANCEMENT DES ATELIERS !

## ATELIER BOOKSPRINT : UNE EXPÉRIENCE INTENSE D'ÉCRITURE COLLECTIVE À VIVRE !

La matinée du samedi 19 sera la dernière étape du travail de l'équipe des Booksprinteurs démarré le 12 janvier ! Des interactions avec le public seront au rendez-vous.

**Responsables du chantier :** Claire Autant-Dorier (anthropologue, dirige le Master INPACT), Geneviève Gibert et Eliane Benbanaste-Stadler (administratrices du CCO).

**Artiste associé :** Julie Chateauvert

## ATELIER « SPEED DATING INTERCULTURALITÉ »

10h-12h & 17h-19h30

Le CCO accueille depuis 50 ans des gens dont les diversités et les parcours trouvent ici un écho et un sens, qui y développent leurs projets, les transportent ailleurs et se nourrissent mutuellement. Fabienne Tanon, responsable de ce chantier, réalise notamment auprès des associations communautaires, un recueil de récits de vie et de parcours qui ont pour but de mieux comprendre comment ces acteurs contribuent à l'interculturalité du CCO, ce qu'ils y trouvent, comment cela porte leurs pratiques et l'expression de leurs actions.

L'atelier « speed-dating interculturalité » : à partir d'un court extrait audio d'entretiens réalisés depuis 2009, il est demandé de jouer le jeu de la rencontre, de suivre le fil d'une conversation libre dans le temps compté d'une rencontre privilégiée en petit groupes, quelques mots qui viennent en tête sur le thème de l'interculturalité, en compagnie de Fabienne Tanon.

**Responsable du chantier :** Fabienne Tanon (psychologue interculturelle), complice Amélie Msahel (étudiante)

## ATELIER « FABRIQUE DU CCO DE DEMAIN »

10h-12h, 14h-14h30 & 17h-19h30

Cet atelier est en prise avec un bouleversement majeur qui attend le CCO : celui de son probable déménagement. Ce chantier du CCO lui-même en tant que lieu où se sont instituées des pratiques, met à l'épreuve des questions de valeurs, d'héritage, de continuité, de patrimonialisation... Et ceci de manière très pratique : Qu'est-ce qu'on garde ? A quoi on tient ? De quoi a-t-on besoin pour continuer nos activités ? Mais l'esprit des lieux c'est aussi ceux qui le fréquentent : Quelle place pour le CCO dans votre quartier ? dans la ville ? et au-delà ? Comment voyez-vous le CCO demain ?



**Dans le cadre de cette journée, un atelier participatif vous permettra de fabriquer le CCO de demain tel que vous pouvez l'imaginer...**

**Responsables du chantier :** Dominique Belkis (sociologue), Fernanda Leite (directrice du CCO), David Chevallier (président du CCO), Fabien Marquet (chargé de l'action culturelle au CCO), Maurice Bardel et Marie-Ange Byard (administrateurs du CCO).

**Equipe associée :**

Julie Bernard (architecte) et Pauline Scherer (sociologue).



## ATELIER « LE LABO' DES CONNEXIONS »

Afin de comprendre pourquoi le CCO, au fil de son histoire, est devenu une maison à tisser des liens entre les personnes qui s'y attachent de quelque manière que ce soit, il semble essentiel de faire état des connexions existantes avec ce lieu... Nous émettons l'hypothèse que pour saisir et donner corps au concept d'interculturalité de manière dynamique au CCO, nous devons donner à voir la qualité des liens qui rattachent les uns et les autres dans les rencontres et constructions de projets communs.

C'est en ce sens qu'a débuté une première phase exploratoire de l'état des connexions avec un travail cartographique sur l'édition 2012 de *Théâtre Réalités*. Il s'agit de repérer les modes d'ancrage et d'attachement à travers lesquels le CCO construit une action. Quels réseaux sont ainsi activés ou initiés ? A quels espaces ce type d'événement connecte le CCO ? Quel territoire pratique cela dessine-t-il ? La mise en évidence des dynamiques sur lesquelles ce projet s'est appuyé, de celles qu'il a permis d'initier constituera également une ressource pour penser et élaborer les projets des éditions suivantes... au fil de l'eau...

**« Le labo' des connexions » a pour objectif d'enrichir l'étude des connexions en portant une attention particulière aux personnes qui seront présentes en ce jour de célébration du cinquantenaire.** A l'aide d'outils de collecte, il vous sera proposé de prendre le temps de réfléchir, d'expliquer et de matérialiser vos différentes attaches au CCO. **Plusieurs types de cartographies, se nourrissant au fur et à mesure des données collectées, rendront compte de la capitalisation des ressources et des potentiels, toujours hétérogènes et donc de ce qu'il est mis commun et en partage par le biais d'une structure comme le CCO.**

Ce travail sur les différentes mises en lien et connexions, générant de la mise en partage viendra affiner l'analyse des formes d'hétérogénéité en présence et des différents types d'« inter- » auxquels nous avons affaire dans les productions sociales et culturelles générées par une association comme le CCO. Toutes les formes d'« inter- » peuvent se subsumer sous le concept d'« interculturalité » compris comme ce qui nous relie sans jamais nous nier dans nos particularismes.

**Projet conduit par Anne Aubry** (doctorante en recherche-action au CCO)

**Complices associés :** Carole Bessenay (chercheuse à la Faculté SHS), Pierre-Olivier Mazagol, Florent Fayeaux et Clément Dodane (chercheurs à l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne).

## ATELIER « PHOTOMA' TON CCO »

10h-12h 17h-19h30 ou en autonomie

En dehors du bâtiment en lui-même, le CCO est avant tout un lieu dans lequel se fabrique au quotidien du social et du culturel. L'équipe du CCO a décidé de rendre visible les connexions des personnes rattachées à ce lieu par la mise en place du « Photoma'Ton CCO ». D'une manière ludique, nous invitons quiconque voudra se prêter au jeu, à matérialiser ses attaches au lieu.



Situé dans le hall, le « Photoma'Ton CCO » fonctionne comme un photomaton classique. Il suffit de s'installer et de prendre son visage en photo grâce à la tablette numérique fixée en face de soi. Le participant aura veillé à coller sur son front un post-it sur lequel sera signifié en mots ou en dessin ce qui symbolise le mieux, sur l'instant, son attachement au CCO.

Une fois prise, cette photo sera imprimée par nos soins et affichée ultérieurement sur le réseau CCO qui est symbolisé sur les murs du hall d'entrée. Cette production artistique figure schématiquement les liens grâce à des fils reliés entre eux par des points névralgiques. Ainsi, **c'est bien au fur et à mesure de l'avancée dans la saison que se tissera plastiquement la toile des liens qui nous relie.**

**Responsables de chantier :** Claire Martinez (chargée de communication au CCO), Jonathan Cardillac (régisseur du CCO) et Anne Aubry.

## LE CCO FAIT SON CINÉMA

11h-12h-15h-17h-18h-19h

**Projection du film « Les bateaux de Thésée », documentaire poétique sur les dynamiques de l'altérité, par Christina Firmino (26 mn).** « Un film poético-documentaire qui navigue sur les eaux historiques du CCO. Redécouvrant son passé, ce bateau regarde avec attention son présent : *je ne suis plus le même, je suis un autre moi-même*. Quand la rencontre, l'échange et la solidarité se perpétuent, les Bateaux de Thésée nous explorent. »

**Artiste :** Christina Firmino

**Parole sur place :** film d'Arnaud Deparis sur l'édition 2011 de l'évènement inter-associatif annuel du CCO.

**Film d'Adrien Beldan sur l'histoire du CCO** présentée par 4 personnes clés des 50 ans de celui-ci : Olivier Chatelan (historien), Paul Bissardon (ancien permanent), Maurice Bardel (ancien président de l'association) et Paul Latreille (frère de Jean Latreille).



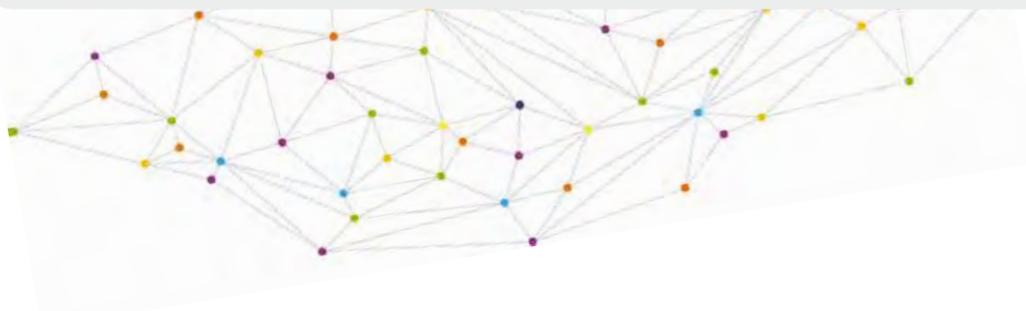
### 12H30 DÉJEUNER

### 14H00 ACCUEIL ET DECOUVERTE DES ATELIERS

### 14H30 - 15H30 ALLOCUTION D'OUVERTURE PAR LE PRÉSIDENT DU CCO DAVID CHEVALLIER

#### PRISE DE PAROLE DES PARTENAIRES

- > **M. JEAN-PAUL BRET**, Maire de Villeurbanne
- > **M. MICHEL FORISSIER**, 1er vice-président au Conseil Général du Rhône
- > **M. JEAN JACK QUEYRANNE**, Président du Conseil Régional Rhône-Alpes
- > **MME LÉLA BENCHARIF**, vice-présidente du Conseil Régional, déléguée à la démocratie participative, à la vie associative et à l'éducation populaire
- > **MME FARIDA BOUDAUD**, vice-présidente du Conseil Régional déléguée à la culture et à la lutte contre les discriminations
- > **M. MAURICIO ESPINOSA-BARRY**, délégué du préfet à l'égalité des chances
- > **CARDINAL PHILIPPE BARBARIN**, Archevêque de Lyon



### 15H30 - 17H30 TABLE-RONDE CCO - L'ART DE LA FABRICATION DU COMMUN

En cinquante ans d'engagements, le projet du CCO a connu évolutions et continuité dans la transmission de la prise en compte de l'Homme dans sa globalité et dans sa relation à l'autre.

#### INTERVENANTS

- > **Olivier Chatelan**, historien, chercheur au LARHRA, présentation de son article *Le CCO, l'aumônerie et l'accompagnement des communautés étrangères, du début des années 1960 au début des années 1980*
- > 2 participants du BookSprint autour de l'expérience et du projet du CCO,
- > **Christina Firmino**, vidéaste réalisatrice du film *Les bateaux de Thésée*.
- > **Claire-Autant Dorier**, anthropologue, dirige l'étape actuelle de la recherche-action.

#### ANIMATEUR

- > **David Chevallier**, président du CCO

#### DISCUTANT

- > **Michel Rautenberg**, sociologue et directeur adjoint du CMW

### 17H30 - 19H30 REPRISE DES ATELIERS !

#### 19H30 - 20H30 BUFFET DINATOIRE PRISE DE PAROLE DU PRÉSIDENT DU CCO POUR LE LANCEMENT DE LA SOIRÉE FESTIVE

> **RETROUVEZ DES ÉLÉMENTS BIOGRAPHIQUES DES INTERVENANTS, CHERCHEURS ET ARTISTES ASSOCIÉS AUX 50 ANS DU CCO À LA FIN DU PROGRAMME.**

## 21H CONCERT / BAL !

Dès 21h la soirée prendra une tournure musicale avec le concert d'**EL COMUNERO !**



Le groupe reprend, (ré)interprète et fait revivre des chants de lutte et des chants révolutionnaires de la guerre d'Espagne.

Puis un **BAL RÉVOLUTIONNAIRE**

vous invitera à danser sur des chants militants de tous les temps et dans toutes les langues, pour finir dans la joie... et l'engagement !



## **MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DE LA RECHERCHE-ACTION**

- **Anne Aubry**, doctorante en sociologie/anthropologie, UJM de Saint-Etienne, CMW. Anne Aubry a suivi un cursus en philosophie (obtention d'une maîtrise à l'Université Lyon III), puis a obtenu le Master 2 Mention Médiation et Construction des identités collectives, Spécialité Politiques sociales et développement territorial, parcours InPACT (Ingénierie de Projet, Action Communautaire et Territoires) à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne.
- **Claire Autant-Dorier**, enseignant-chercheur en sociologie, membre du Centre MaxWeber, maître de conférences à l'UJM à Saint-Etienne, responsable du Master InPACT (Ingénierie de Projet, Action communautaire et Territoire). Claire Autant-Dorier a travaillé, à la suite de sa thèse sur les réseaux de migrants entre la France et la Turquie, sur la problématique de la reconnaissance des minorités et conduit des travaux dans le cadre de dispositifs de recherche impliqués.
- **Dominique Belkis**, maître de conférences à UJM à Saint-Etienne, responsable du Master « sociologie et anthropologie », membre du CMW. Après une thèse sur la construction des identités ethniques dans les Balkans, elle travaille depuis plus de dix ans sur la figure contemporaine du migrant que sont les réfugiés et les demandeurs d'asile. Elle a par ailleurs dirigé un programme de recherche intitulé « Travail de mémoire, mémoire partagée » dans le cadre du premier Programme de Recherche Territorialisées Rhône-Alpes 2005-2008 et co-dirige actuellement un séminaire de recherche « Pragmatique de la mémoire » au sein du Centre Max Weber où elle s'intéresse plus particulièrement aux formes expressives de la mémoire.
- **Olivier Chatelan**, professeur agrégé, il a intégré le comité pour l'étape historique fin 2010, historien, chercheur associé au Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (LARHRA). Olivier Chatelan est l'auteur d'une thèse sur « Les catholiques et la croissance urbaine dans l'agglomération lyonnaise pendant les Trentes Glorieuses (1945-1975).
- **Xavier de la Selle**, directeur du Rize depuis son ouverture en 2008. Le Rize a noué des liens étroits avec le CCO, notamment dans le cadre de son projet de recherche-action sur l'histoire et la mémoire de ce lieu. Le Rize est associé au travail scientifique et culturel effectué et pourra lui apporter en temps voulu une caisse de résonance.
- **Geneviève Gibert**, membre du Conseil d'Administration du CCO et militante associative, elle a occupé le poste d'Assistante Sociale de 1966 à 1985 aux Buers, et de 1989 à 2006 aux Minguettes à Villeurbanne.
- **Fernanda Leite**, est directrice du CCO depuis 1998 et a exercé des nombreuses années comme directrice de théâtre. Elle est membre du comité pédagogique et enseigne à l'université Lyon 2 au sein du master 2 Développement culturel et direction de projets. Elle collabore également avec le Master InPACT de la faculté de Sociologie l'Université Jean Monnet (Saint-Etienne). Dans le cadre de son travail au CCO elle a été à l'initiative de plusieurs recherche-actions autour des problématiques qui touchent l'action du CCO.
- **Michel Rautenberg**, anthropologue et professeur de sociologie à l'Université Jean Monnet (UJM) de Saint-Etienne est directeur adjoint du Centre Max Weber (CMW). Il est spécialiste des questions patrimoniales. Il s'est aussi engagé comme chercheur aux côtés du CCO dans des démarches associatives régionales qui ont donné lieu à une recherche-action et une journée de restitution au Conseil Régional « Les Associations face aux politiques publiques de l'intégration », chercheurs associés : Laure Chebbah Malicet, politologue, et Jean-Claude Barthez sociologue, 2005. Il est le responsable scientifique et membre du comité de pilotage de la recherche-action depuis 2008.

- **Fabienne Tanon**, maître de conférences en psychologie interculturelle à l'ENS et est membre du Centre Max Weber. Fabienne Tanon a travaillé sur les migrations africaines, en particulier celles des mineurs isolés étrangers, à la fois dans un cadre de recherche universitaire, mais aussi dans un cadre humanitaire, pour des missions dans le cadre de la Décennie Mondiale du Développement Culturel de l'UNESCO (DMDC) ou pour la Croix Rouge française. Ses travaux l'ont menée à interroger les identités culturelles à la croisée des parcours de migrations d'enfants ou adolescents comme d'adultes.

- **Benjamin Vanderlick**, ethnologue et photographe indépendant, de 2005 à 2009, il a animé le réseau régional «Traces en Rhône-Alpes- forum régional des mémoires d'immigrés» en tant que chargé de mission action culturelle & recherche. Depuis 2006, il a réalisé plusieurs études et rapports ethnologiques sur la valorisation des mémoires sociales, de l'immigration et des conflits ainsi que sur les rôles des lieux de mémoire associés à ces notions. Ses intérêts se portent également sur la reconnaissance dans l'histoire et le patrimoine local des pratiques culturelles populaires. Les sujets et la réflexion anthropologiques qui l'animent se retrouvent dans ses projets photographiques.

## **INTERVENANTS DES JOURNÉES D'ÉTUDE**

- **Nicolas Combes** coordonne le collectif d'artistes l'Âge de la Tortue, créé en 2001 et installé à Rennes dans le quartier du Blosne. L'Âge de la tortue organise des résidences d'artistes en France et à l'étranger pendant lesquelles des comédiens, des photographes ou des plasticiens partent à la rencontre des habitants pour collecter leur parole, leurs rêves et leurs doutes.

- **Philippe Dujardin** est politologue, docteur d'État en sciences politiques. Il est, depuis 2010, consultant en qualité de conseiller scientifique de la Direction de la Prospective du Dialogue public à la Communauté urbaine de Lyon.

- **Elisa Dumay** est issue d'une formation universitaire en sociologie et histoire de l'art. Elle a réuni ces deux centres d'intérêts dans un master en direction de projets culturels. Elle a travaillé dans le domaine de la diffusion et du montage de projets en milieu rural avec une compagnie de théâtre, puis dans la mise en place de résidences d'artistes qui mettaient en oeuvre des rencontres inédites pendant deux années entre artistes et habitants dans plusieurs petits villages de la Drôme autour des questions d'histoire, de paysage, de vivre ensemble. En 2002, elle crée De l'aire avec quelques amis artistes, architectes, curieux. La structure se professionnalise très vite et elle devient l'occasion de rechercher et de produire des démarches alliant les questions de développement local, de vie publique, d'urbanisme, croisées avec la création artistique et la médiation culturelle.

- **Anne Expert** est praticienne somatique, enseignante certifiée en Body-Mind Centering®, danseuse, directrice artistique d'OcéanCité, une poésie du temps présent. Proche collaboratrice de Pierre Deloche, elle a codirigé les dernières créations civiles - Océan Cité en 2007, Circlès en 2008, Constellations en 2009. Sa passion pour l'expression du corps sensible, conscient, en mouvement la conduit à développer un travail artistique et une démarche de transmission dans le domaine des pratiques somatiques. Elle est responsable du cycle de formation 'Matière(s)' adressé aux artistes et aux professionnels de la santé et de l'éducation. Son parcours et ses engagements l'amènent à explorer les dialogues entre le somatique, l'artistique, le social et le politique.

- **Spyros Frangiadakis** est sociologue, enseignant - chercheur à l'Université Lumière Lyon 2 et au Centre Max Weber - POCO du CNRS. Ses activités de recherche portent sur la manière de (re)penser la dimension du politique. Après avoir travaillé pendant plusieurs années sur les transformations de l'engagement dans l'espace public, il s'est intéressé à l'accès au droit d'asile et à des

questions relatives aux modes de présence des migrants. En tant que membre du comité scientifique au festival « A nous de voir. Cinéma et Sciences » à Oullins, il s'intéresse aux situations d'enquête explorant par le mode esthétique d'autres voies possibles à « faire connaissance ». Ses recherches actuelles portent sur la danse, le handicap et sur la transmission somatique. La collaboration avec le chorégraphe Pierre Deloche lors de ses trois dernières créations a donné lieu à quelques conférences à double voix autour du concept de « Créations Civiles », et un ouvrage de leurs « dialogues » est en cours d'élaboration.

- **Pascal Nicolas-Le Strat** est maître de conférence en sociologie à l'Université Paul Valéry-Montpellier 3. Ses travaux portent sur les micropolitiques de création ou de résistance et sur les formes d'expérimentation artistique et sociale. Il s'investit fréquemment dans des dynamiques de recherche-action et de recherche-participative.

- **Pascal Vallet** est maître de conférence à l'université de Saint Etienne et membre du Centre Max Weber. Sa thèse sur l'enseignement du dessin de nu s'intéressait aux techniques et aux savoir-faire dans les arts visuels, aux idéologies des artistes et des auteurs (théoriciens, praticiens, historiens ou sociologues) qui traitent des activités artistiques, ainsi qu'aux rapports à l'image lorsqu'ils sont le produit d'une « volonté d'art ». Il a ensuite réalisé des enquêtes multi-méthodologiques sur les publics des théâtres, l'indifférence ou l'éloignement à l'offre culturelle en introduisant la notion d'expérience esthétique dans ses descriptions et analyses.

## **INTERVENANTS DES 50 ANS**

- **Julie Bernard** est diplômée de l'école d'architecture de Saint-Étienne. Elle met ses compétences en architecture au service des projets alliant recherches et propositions (textuelles, sonores, vidéos, graphiques, cartographiques, architecturales et scénographique). Pour Julie, le travail s'élabore en immersion dans le territoire. Les projets s'inspirent des lieux et des rencontres et impliquent les gens (habitants, usagers, salariés, etc.) dans le processus de création.

- **Julie Chateaufort** est une artiste performeuse québécoise, militante féministe et chercheuse sur la poésie en langue des signes. Elle est en charge du projet Booksprint sur lequel elle guidera les participants dans l'élaboration du document final.

- **David Chevallier**, président du CCO et directeur de l'observatoire social de Lyon.

- **Christina Firmino** intègre le collectif item en 2009 avec ses instruments de monteuse, réalisatrice et radio-activiste, après avoir obtenu un Deug en Littératures et Civilisations Espagnoles et une Maîtrise. En 2005, en autodidacte, elle réalise ses premiers travaux vidéos. Aujourd'hui, c'est avec son micro et/ou avec sa caméra qu'elle pose son regard sensible sur un monde qui marche bien souvent sur la tête. Dans la lignée des mouvements de l'éducation populaire et du cinéma militant, elle pense les médias comme un moyen de constructions sociales.

- **Hélène Hatzfeld** est une politologue française, docteur d'État en science politique, agrégée de lettres classiques, elle est maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris et enseigne les sciences humaines et sociales à l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon. Actuellement chargée de mission au Département de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et de la Technologie au Ministère de la Culture et Directrice du groupement « Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles » (IPAPIC).

- **Jean-Michel Lucas**, est docteur d'État en sciences économiques. Il met à profit son expérience dans l'administration culturelle

(directeur régional des affaires culturelles, conseiller au cabinet du ministre de la Culture, Jack Lang, présidence d'associations de musiques actuelles...) et dans la recherche universitaire (maître de conférences à l'Université Rennes 2) pour s'engager dans la défense des droits culturels des personnes. Sous le pseudo du Doc Kasimir Bisou, il poursuit ses travaux sur la critique des politiques culturelles publiques qui, de plus en plus, se contentent de renforcer l'attractivité et le rayonnement culturel des territoires.

- **Patrice Meyer-Bisch** est spécialisé dans la philosophie des droits de l'homme. Il est responsable de la Chaire UNESCO sur les droits de l'homme et la démocratie à l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme de l'Université de Fribourg ; et chercheur associé CNRS, Laboratoire « Communication et politique ». Il est l'un des principaux artisans de la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels de 2007.

- **Pauline Scherer** trace un chemin d'acteur-chercheur à la croisée des sciences humaines et de l'action sociale, culturelle et politique. Spécialisée en sociologie des actions collectives, elle travaille en collaboration avec d'autres praticiens (artistes, designers, architectes, travailleurs sociaux...) pour concevoir et animer des projets ou des recherches-actions qui questionnent les pratiques de co-création, l'implication des usagers/citoyens, les processus micropolitiques et la fabrication du « commun ».

# CONTACTS

## CCO

39 rue Georges Courteline  
69 100 Villeurbanne  
Tél. 04 78 93 41 44  
Fax. 04 78 93 49 11  
cco@cco-villeurbanne.org

## FERNANDA LEITE

Ligne directe 04 37 48 88 11  
Portable 06 80 18 90 65  
direction@cco-villeurbanne.org

## CLAIRE MARTINEZ

*Chargée de communication*  
Ligne directe 04 37 48 88 17  
communication@cco-villeurbanne.org

## MATHIEU COTTEREAU

*Chargé des relations publiques*  
Ligne directe 04 37 48 88 17  
communication3@cco-villeurbanne.org

# FINANCEURS



Rhône-Alpes Région

villeurbanne



# PARTENAIRES

iPapic



LERIZE  
mémoires, cultures, échanges

**ANNEXE 5 : GAZETTE PAROLES SUR PLACES NOVEMBRE 2013**

SAISON 2013  
2014

Samedi 9 novembre 2013

# PAROLES SUR PLACE

Ouverture de saison

## EDITO

TEMPS FORT DE L'ANNÉE, PAROLES SUR PLACE  
LANÇE LA NOUVELLE SAISON DANS UN ESPRIT DE PARTAGE  
ET DE CRÉATION. IL DONNE DU SENS À LA  
RENCONTRE DE PAROLES MULTIPLES, ARTISTIQUES,  
SOCIALES ET POLITIQUES, MARQUE DE FABRIQUE DU CCO.  
UNE TRENTAINE D'ASSOCIATIONS, COMPAGNIES  
ET GROUPES S'INVESTISSENT DANS UNE CRÉATION  
ARTISTIQUE PLURIDISCIPLINAIRE ET COLLECTIVE.

DES PROFESSIONNELS,  
METTEURS EN SCÈNE,  
CHORÉGRAPHERS, MUSICIENS  
DIRIGENT LES PARTICIPANTS POUR  
CONSTRUIRE UN SPECTACLE  
UNIQUE !



**CCO**  
Centre Culturel de la Côte d'Or

**LA GAZETTE « PAROLES SUR PLACE »**

## ÉQUIPE ARTISTIQUE

Cette édition est dirigée par Sarkis Tchoumlekdjian, metteur en scène de la Compagnie Premier Acte à Villeurbanne, en collaboration avec Déborah Lamy, comédienne, Marie-Pierre Morel Lab, scénographe et costumière, toutes deux issues de la compagnie et avec le complicité de nombreux artistes.

### SARKIS TCHEUMLEKDJIAN

Il fonde en 1985 la Compagnie Premier Acte et y assume les fonctions d'auteur et de metteur en scène. En 2000, il crée l'École Premier Acte. Depuis 1985, il a mis en scène, écrit ou adapté plus de trente-cinq spectacles, en privilégiant toujours l'écrit et le répertoire contemporains, les textes originaux ou inédits. Il s'inspire notamment des œuvres de Gabriel Garcia Marquez.

### DÉBORAH LAMY

Diplômée du Conservatoire Régional d'Art Dramatique de Lyon, elle rejoint la compagnie Premier Acte en 1999 et devient une fidèle collaboratrice de Sarkis. Elle reçoit le prix d'interprétation féminine au festival international de théâtre de Téhéran en février 2006 pour son rôle dans *Maccabée*.

### MARIE-PIERRE MOREL LAB

Scénographe et costumière, elle collabore avec la compagnie Premier Acte depuis 1990 et notamment sur la pièce *Maccabée*.

## LES COMPLICES

### ARNAUD DEPARIS

Diplômé de l'École des Beaux-Arts de Lyon, il intervient sur le projet en tant qu'artiste-visualiste et a réalisé le trailer *Paroles sur place* 2013.

### Laurent LARZILLIERE, Michel VALLEE

Ambiances, paysages sonores, conception et réalisation du micro-traiter.

## UNE PRODUCTION CCO

### DIRECTION

Fernande Lete

### COORDINATION DU PROJET

Nathalie Tibolla

assistée par Marlène Vuitton, Anne Aubry, Marie-Ange Byard, Roland Gornin et Fabien Marquet (Action culturelle).

### RÉGIE TECHNIQUE

Jonathan Cardillac assisté par Benjamin Garcia et Alexis Montbrat.

### COMMUNICATION

Marlène Götter assistée par Loana Sautot.

### ADMINISTRATION

Chantal Pisselonde.

## AUX FILS DU VENT

### QU'EN DIT LE VENT ?

« J'ai une idée du vent dans mon bagage. Celle que le vent emporte tout, les hommes et les femmes aussi. Avec cette idée-là, j'ai voulu travailler sur l'exil, l'exode, pas comme une fatalité, mais comme un lieu de rencontre ». Sarkis Tchoumlekdjian.

Le vent comme matière à créer, sans à puiser et images à confronter, autant de directions qui ont conduit Sarkis à imaginer le spectacle « Aux fils du vent ».

Au fil des ateliers, les participants se sont imprégnés de l'intention, en y mêlant leur attention et qualité artistique dans un esprit d'échange collectif. Sensible aux écrits, Sarkis s'est entouré d'œuvres d'autres et a également fait appel aux talents d'écrivains des participants. « J'ai apporté des textes sur l'exance qui est le thème central de mon théâtre... Les participants de *Paroles sur place* ont apporté les textes qu'ils ont écrit ou ceux qui les inspirent. »

Marie-Pierre Morel Lab, a imaginé une scénographie, où la mouvance est visible et le vent rebondit entre la machine, la couleur et l'humain.

*Quand le vent est frappé, Quand fut détruite la Cité de Dine, Quand la tyrannie est bousculé jusqu'au dernier des souffles, Le Voyageur fut jeté, ah brévilé dans fourages, Jusqu'au dévêt sans route,*

*Vers l'exode sans but. D'autres, nombreux*

*Des familles entières jetées au vide*

*Au non*

*À l'égarement*

*Cherchant un lieu*

*Et ne sachant*

*De l'exil*

*Et ne le trouvant, Ou bien trouvant un puits et voyant leurs mains vides Voyant l'abandon de corde*

*Et voyant un enfant, d'une pierre insondable, révéler la vérité :*

*Que le puit est sec depuis des siècles Et qu'ils sont des plantes déracinées.*

Extrait de *Rue des Amants* de Saïd Bahadine Majrouh

Textes d'auteurs : Léopold Sédar Senghor, Yeghiché Tchaventz, Sayd Bakrodine Majrouh, Laurent Guadit, Yann Frenkiel, Isabelle Dubois et Orlando Davila, Khaled Kamouni, Marie-Thérèse Durand, Rachel Buendia et Rocco Santoro.

### LA COMPAGNIE PREMIER ACTE

La Compagnie a été créée en 1985 à Villeurbanne sous l'impulsion de Sarkis Tchoumlekdjian, Assad Ghoussari, Catherine Vial, Patrick Assis Miegis, Michel Trastou et Massoug Pamoukjian. La plupart de ses adaptations théâtrales sont inspirées du Roman pour son contenu humaniste, et de la Poésie pour son souffle universel. Depuis plus de dix ans, Premier Acte dirige de son Ecole, une structure vouée à la recherche théâtrale et à l'enseignement, mène des projets artistiques et pédagogiques en France et à l'étranger.

### AVEC LA PARTICIPATION DE :

Auteurs du micro-traiter : Marie-Christine Dumier, Céline Hernandez, Caroline Lagarde et Alain Lecluse.

Musique et chant : Magali Bernier (accordéon), Orlando Davila (guitare), Franck Devri (contrebasse), Emmanuelle Dambon (voix), Elise Fattori, Anne Fontana, Myrta Nando, Jean-Christophe Kamak, Khaled Kamouni (percussions) et Jeanne Paillet.

Dances : Gabriela Alvarez Espinosa, Marie-Claire Bernier, Stéphanie Dor, Yéo Eby, Virginie Ghazarian, Jo Jéme, Lionel Kapamba, Alain Lecluse, Jean Marie Mousongor, Lukasa, Laurine Oziro et et Sabina Vahia.

Aux textes et dans les choros : Myriam Baldis, Alexandra Brunand, Pascal Charvot, Jean-Pierre Corbuet, Sabine Dikil, Marie-Christine Dumier, Myriam Ghazarian, Céline Hernandez, Sylvie Grebert, Jeanne Kies, Caroline Lagarde, Hélène Martini, Saliha Mammad, Paulette Mami, Jeanne Njo Bakinda, Noëlle Sallier, Fabienne Tanni, Delphine Tanni, Raphaëlle Vivien et Christine.

Le CCO est soutenu par :



rhône-alpes villeurbanne

ALPES RHÔNE-ALPES

CCO

# PARTICIPANTS

## PAROLES DE PLUMES ETC.

L'association Paroles de Plumes etc. a pour objectif de permettre à ceux qui partagent le plaisir d'écrire, de se retrouver en ateliers réguliers. Elle part à la rencontre de publics novices dans l'écriture.

Elle intègre aux projets qu'elle initie de nouveaux chemins à découvrir, en proposant des ateliers interdisciplinaires.

(arts plastiques, théâtre, photo...) et participe aux événements tels que Paroles sur place, le Printemps des poètes...

Contact  
Tél : 06 82 79 10 73  
email : parolesdeplumes@yahoo.fr  
web : www.parolesdeplumes.fr

## DIBADANCECOMPANY

Dibadancecompany est une compagnie de danse contemporaine congolaise. A l'origine, la compagnie formait de nombreux talents aujourd'hui reconnus sur la scène locale et internationale.

Désormais, elle forme des artistes de la danse contemporaine au Congo et crée, diffuse et produit des spectacles vivants.

dans le monde. Dibadancecompany a toujours été soucieuse d'intégrer un volet social au volet artistique en choisissant au sein de sa compagnie des jeunes recrutés dans des milieux défavorisés.

Contact  
email : dibadance@yahoo.fr

## CIE L

L'association Cie L a pour objet la création théâtrale. Cie L, Elle Liberté - Ailes, pour que nos projets deviennent des réalités et s'évoquent vers le Ciel.

Mysam Gharbi, comédien et metteur en scène de la Cie L, crée en 2013 un spectacle tout public *Lil le bagarre*, adaptation

du roman jeunesse de Rachel Corembert. La Cie L souhaite par le théâtre de création faire de nos origines culturelles, sociales et générationnelles, une richesse que l'on partage pour se rencontrer et créer.

Contact  
email : cie.l@orange.fr

## YVOIR

La compagnie YVOIR promeut l'art sous toutes ses formes et est spécialisée dans la danse africaine et afro-contemporaine.

La dernière création de Yvo Ey chorégraphie de la compagnie. La

traversée clandestine traite de l'immigration clandestine à travers deux regards.

Contact  
Tél : 06 82 40 34 00  
email : Ebyyoy@wanadoo.fr

## RÉSEAU EDUCATION SANS FRONTIÈRES VILLEURBAINNE

Le collectif Réseau Education Sans Frontières (RESF) milite contre les reconduites à la frontière d'enfants, de jeunes majeurs et de leurs parents étrangers en situation irrégulière.

RESF soutient les familles en se mobilisant sur les projets de loi ; en les accompagnant dans leurs démarches juridiques et

administratives et en les aidant, via le réseau, dans leur vie quotidienne.

permanences : tous les 3<sup>e</sup> vendredi du mois à 16h à la MJC de Villeurbanne.

Contact  
Tél : 06 51 11 24 29  
web : www.education-sans-frontieres.org

## CRÉSUS RHÔNE (SURENDETTEMENT)

L'association CRÉSUS (Chambre Régionale du Surendettement Social) regroupe 23 associations agréées réparties sur tout le territoire.

Elle lutte contre toutes les formes d'exclusion sociale et financière en venant en aide aux personnes en difficulté financière ou en situation de surendettement.

Ses activités s'articulent autour de 3 axes : la prévention, le traitement de ces surendettements et l'accompagnement.

Permanences (uniquement sur rendez-vous)  
- Palais de la mutualité, du lundi au vendredi de 9h30 à 17h  
- CCO Villeurbanne, les samedis de 9 à 12h  
- E.P.L. Vaulx-en-Velin, les mercredis de 14h à 17h30

Contact  
Palais de la mutualité  
1 Place Antoine Jutard  
69003 Lyon  
Tél : 04 72 82 89 27 -  
06 45 58 89 96  
email : contact@crsusrhone.org  
web : www.crususrhone.org

## AFAL

L'AFAL (Association France Amérique Latine) avait comme mission première la solidarité et l'information des citoyens français sur les conditions de répression des dictatures militaires ou militaires en Amérique latine dans les années soixante-dix.

Aujourd'hui AFAL est un espace d'échanges

inter-culturel et une porte ouverte à la solidarité franco-latino-américaine dans l'agglomération lyonnaise et la région Rhône-Alpes.

Tél : 09 52 22 80 25  
email : afal@afal.fr  
web : www.afal.fr

## KNL

KNL est une compagnie de danse Hip-Hop contemporaine. Elle s'inscrit dans une démarche de création et de diffusion sous différentes formes. Elle intervient auprès des jeunes de différentes structures pour partager sa vision de la danse et tout son savoir-faire.

Contact  
email : Compagniekn@gmail.com  
web : www.compagniekn.com

## GOSPEL COLORS

GOSPEL COLORS véhicule son énergie à travers le Gospel en s'inspirant des rythmes et des mélodies afro-américaines, rythmes blues et africains. L'amitié et la passion pour la musique rejoignent les fondements de leur association artistique.

Contact  
email : gospelcolors@orange.fr  
web : www.gospelcolors.fr

## L'INSTANT MOBILE

L'Instant mobile est une compagnie de théâtre professionnelle créée par Magali Berruet, Arnaud Chevalier et Stéphanie Soeur. Son axe de recherche principal se situe dans la notion de passage à l'acte. Les créations théâtrales sont le fruit d'une recherche d'articulation entre individu et collectif, entre mots et actes, entre esthétique et sensations.

Contact  
email : linstantmobile@gmail.com  
web : www.linstantmobile.org

## JCK TRAFIC SOUND

JCK TRAFIC SOUND est le nom donné à un groupe composé de sept musiciens. Diversité et mélange, le groupe propose aujourd'hui son style world music à la scène lyonnaise.

Contact  
email : traficsound.jck@gmail.com

## PALMYRE

L'association Palmyre a été fondée par la danseuse Virginie Gharzan. Elle a pour but de promouvoir la danse orientale en tant que culture riche et diverse, à travers des stages et des spectacles.

Ses chorégraphies sont inspirées des styles libanais, syriens et égyptiens. Elle propose également des danses Bollywood ainsi que des stages.

Contact  
email : viadancepalmyre.fr  
web : www.via.com/palmyre/virginie

# PARTICIPANTS

## CONCILIABLES

Conciliables est une association qui regroupe des résidentes et ex-résidentes de CHRS femmes-enfants du Rhône, des travailleurs sociaux et des artistes.

Interculturelle avant tout, il s'agit de mettre en lumière les œuvres créées par ces femmes pour résister aux difficultés quotidiennes. Montrer que l'essence même de l'humanité est au cœur de la création

artistique et que le partage de ces richesses est une dynamique émancipatrice et joyeuse pour toute l'association.

Contact  
Tél : 04 72 13 53 82 - 06 60 53 74 22  
email : conciliables@free.fr  
web : www.conciliables.fr

## MAISON DU CITOYEN

La Maison du Citoyen est un lieu d'échange de compétences et de savoirs.

Chaque adhérent peut s'impliquer suivant ses possibilités, ses convictions et ses disponibilités, tout en respectant le principe de neutralité et de différence.

Les bénévoles, fondateurs de la Maison, collaborent aux différentes commissions d'animation et aux activités qui concernent l'échange de

connaissances, de savoir-faire, l'information et la formation des citoyens.

Contact  
67 rue Octavie  
69100 Villeurbanne  
Tél. 04 78 68 99 27  
email : maisonducitoyen@wanadoo.fr

## HENDI

Hendi (Habitat Emploi Nature Développement des Initiatives) est une association dont l'objet est de contribuer au développement équitable et durable en Tunisie. Elle cible en priorité les régions défavorisées en lançant des projets d'intérêt général.

Hendi Association accompagne des initiatives à visée collective en s'appuyant sur les ressources et compétences des personnes, en privilégiant le respect de leur cadre de vie,

les ressources locales et l'environnement naturel de leurs territoires. Elle s'appuie sur la solidarité, l'amitié et les échanges entre deux peuples. Elle organise des manifestations interculturelles en France et en Tunisie.

Contact  
email : hendiassociation.org  
web : www.hendiassociation.org

## LA COMPAGNIE MÉDITE

La Compagnie Médite travaille sur des installations de dessins, de performances chorégraphiques et de musiques acoustiques spatiales.

Elle développe une recherche sur le chant comme expression de l'essence humaine, la perception énergétique du corps avec son immatérialité et sa présence, la méditation.

Muriel-Claire Bernard est la plasticienne, chorégraphe et compositrice

acoustique de la Compagnie. Elle ouvrira prochainement un cours de danse contemporaine lent et à la méditation pour des adultes amateurs.

Contact  
Tél. 06 79 25 55 60  
email : marieclaire.bernard@lacompagniemedite.fr  
web : www.lacompagniemedite.fr

## CIE GAI SAVOIR (PROJET OUVRE MOI TA PORTE)

La Compagnie du Gai Savoir déploie des activités de formation et de sensibilisation aux arts vivants depuis vingt ans. Cette activité participe à tisser du lien entre les populations de quartiers et les personnes âgées.

En 2013 / 2014, la Compagnie développe le projet intergénérationnel de création de chanson : Ouvre-moi ta porte à Villeurbanne avec

Pascal Charreton (auteur-compositeur, interprète et comédien).

Contact  
email : gaisavoir@hotmail.com  
ouvre-moi-ta-porte@gmail.com  
web : www.gaisavoir.org  
www.facebook.com/ouvre-moi-ta-porte  
www.facebook.com/pascal.charreton

## LE MRAP

Le MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Unité entre les Peuples) est une association laïque qui a pour objet de lutter contre le racisme et contre toutes les formes de discriminations (sexistes, liées à l'orientation sexuelle et à l'âge ou au handicap).

Permanence : tous les mardis de 12h à 14 h au CCO

Contact  
Tél : 06 84 48 84 72

## MALANY

L'association Malany promeut la culture de l'Afrique de l'Ouest en organisant des cours et des stages de danse africaine (dispensés par Alya Camara), des ateliers, des soirées, des rencontres et des spectacles, dans le but de récolter des dons pour encourager le développement économique, social et culturel en Guinée.

Contact  
email : malanyjong@gmail.com  
web : association-malanyasso-web.com

## QIMEL

Qimel est un collectif qui souhaite contribuer à la reconnaissance et à la valorisation des initiatives et des expressions tirées du quotidien et de la diversité culturelle. L'association met en œuvre des ateliers de création associant photographies et textes, sons et esthétiques, pour réaliser différents supports abordant des thèmes divers.

Contact  
Christophe Bessard  
Tél : 06 95 50 06 27  
email : contact@qimel.com  
web : www.qimel.com

## TAMAHII TAHITI NUI

Tamahi Tahiti Nui promeut le Rito-Maohi et la danse folklorique polynésiennne par des cours ouverts à tous.

Contact  
email : tamahii@orange.fr

## SHAOLINSHADOW

Shaolinshadow est une structure de création audiovisuelle. Elle réalise des courts métrages, des mini-séries et des initiatives à l'audiovisuel.

Active sur Paris, Grenoble et Lyon depuis 2004, elle prépare plusieurs courts-métrages tournés tout au long de l'année dans le Rhône. L'équipe prépare actuellement un projet de série, Allobroge, mettant

en valeur le patrimoine de la région Rhône-Alpes.

Contact  
email : shaolinshadow.asso@gmail.com  
web : www.shaolinshadow.com

## CCO

CCO J.P. Lachaze  
39, rue Courbeline  
69100 Villeurbanne  
Tél : 04 78 93 43 44  
cco@cco-villeurbanne.org  
www.cco-villeurbanne.org  
Bus - C17, C26, 33, 69  
Tram - T1, T4 - Issa Station

EDITO

\* Avec le printemps revient le temps... des Assemblées Générales. L'idée en avait germé l'an dernier \* et si nous faisons notre assemblée générale le même jour, histoire de donner un coup de phare sur la vie associative locale, de concrétiser un travail en commun sur toute l'année, de mettre en valeur la vitalité d'une vie associative, de croiser nos expériences et notre travail ?

Histoire aussi de ne mobiliser les adhérents communs aux 3 associations qu'une soirée. En effet ADL, AVDL, CCO sont nés et se sont développés sur Buers Croix Lutzet même si leur action aujourd'hui a largement débordé le quartier.

Chaque une de ces 3 associations ont largement développé leurs activités ces dernières années. Elles ont acquis reconnaissance et légitimité dans leur actions.

ADL, Association pour le Développement Local, est née en 1985, de la volonté de travailleurs sociaux, de militants associatifs, d'acteurs économiques, dans le but de créer une dynamique sur le quartier autour de l'emploi formation.

Aujourd'hui ADL s'est développée, a diversifié ses modes d'intervention. Elle est le partenaire des structures de la ville travaillant sur l'emploi et la formation.

AVDL, Association pour le Droit au Logement, est née la même année de la volonté d'un groupe de familles exclues des circuits d'attribution de logements, ce groupe était soutenu par les mêmes travailleurs sociaux. Très vite la mobilisation de bon nombre de familles et de militants, a permis de créer une dynamique revendicative sur le quartier aux premières familles de trouver le logement décent auquel elles aspiraient depuis des années.

AVDL a beaucoup fait parler d'elle par ses prises de positions et ses actions. Aujourd'hui l'association avec ses 5 salariés mène une action efficace auprès des familles mal logées.

Enfin le CCO fait figure de grand frère plus âgé avec ses 30 ans d'existence. Le grand tournant s'est situé en 74 avec l'arrivée d'une équipe d'animateurs remplaçant l'équipe d'adhésifs. Puis progressivement l'action du CCO s'est orientée vers l'accueil, le soutien et le développement de la vie associative et depuis 3 ans à travers le DSQ, un gros travail s'est effectué sur l'émergence culturelle auprès des groupes de jeunes.

Nous avons voulu cette année aussi donner un thème à ce rassemblement, thème bien d'actualité: l'exclusion. Nous voulons simplement montrer comment chaque association à sa manière lutte contre l'exclusion: exclusion de l'emploi, exclusion du logement, exclusion de la culture.

Pour ce faire, un débat nous permettra à partir de témoignages, d'évaluer le travail fait par chacune des associations: comment ensemble lutter contre l'exclusion sous toutes ses formes?

En ces temps où le nombre des exclus grandit, nos associations doivent parler et interpeller afin que notre société ne tombe pas dans une société dure.

Les assemblées générales par associations seront donc limitées dans le temps. Vous trouverez co-après les rapports d'activités de chacune des associations. Vous aurez tout le loisir de les lire avant. Les assemblées générales permettront la présentation des rapports financiers et l'élection du conseil d'administration. La discussion sur les orientations et les rapports d'activités auront lieu lors du débat général commun aux 3 associations qui suivra.

\* A la fin du débat, un buffet permettra de poursuivre les discussions.



SANPGE

POUR VENIR AU CCO VOUS PREFEREZ UTILISER :

- Le cyclonoteur du CCO \_\_\_\_\_ 5 %
- Le vélo de Majid \_\_\_\_\_ 80 %
- Sans opinion \_\_\_\_\_ 5 %
- Arrive au CCO par hasard \_\_\_\_\_ 8 %
- La voiture de Jean-Pierre \_\_\_\_\_ 2 %



POUR VOUS, CCO CORRESPOND A :

- Centre Culturel Occidentale \_\_\_\_\_ 7 %
- Centre Culturel Organisé \_\_\_\_\_ 3 %
- Centre Culturel Ouvrier \_\_\_\_\_ 13 %
- Un défilé d'élocution \_\_\_\_\_ 21 %
- Centre Carrement Ouvert \_\_\_\_\_ 20 %
- Dezzanzot \_\_\_\_\_ 12 %
- Comité des Combattants de l'Ofliciation \_\_\_\_\_ 5 %
- Congé, Confort, Objection \_\_\_\_\_ 9 %

VOUS VENEZ LOUER LA SALLE 4, VOUS :

- Payez en avance en réservant \_\_\_\_\_ 1 %
- Payez à l'ouverture de la salle \_\_\_\_\_ 20 %
- Payez à la fermeture de la salle \_\_\_\_\_ 7 %
- Payez en 5 fois sans frais \_\_\_\_\_ 15 %
- Payez en 52 fois sans frais sur 2 ans \_\_\_\_\_ 25 %
- Payez parce que vous avez besoin de la salle A gratuitement \_\_\_\_\_ 25 %
- Payez à la Saint Glinglin ( patron des centres culturels occuementiques) \_\_\_\_\_ 10 %
- Payez en monnaie de singe pour ne pas nous hanter \_\_\_\_\_ 20 %
- Payez, payez, il faut toujours payer, on pourrait peut-être s'entendre, il faut que le vois Jean-Pierre, le barbu, le le secans bien, en fait longtemps que notre association vent ne, on a démarré au CCO et, faut lire aussi qu'on attendait plus de monde, etc..... \_\_\_\_\_ 20%





### LA CULTURE FACTEUR DE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

Lorsque le C.C.O. s'est engagé dans le Développement Social de Quartier, il s'interrogeait sur la façon de concrétiser son engagement dans une procédure locale. L'enjeu était de continuer à être élément de dynamisation de la vie associative et ouvert sur l'ensemble de l'agglomération tout en s'impliquant de façon très concrète dans des actions "culturelles" à l'échelle du quartier.

Cette expérience de trois ans s'est accompagnée d'une réflexion permanente sur le rôle du C.C.O. par rapport à la dimension culturelle. Cette Assemblée Générale marque une étape. Nous avons besoin de repenser ce qu'est la culture pour le C.C.O., en quoi les actions qui y sont menées sont culturelles.

Nous soumettons à votre réflexion la charte qui suit :

La culture est un "outil" pour :

- 1) Communiquer.
- 2) Recevoir.
- 3) Exister.
- 4) Perfectionner.

### 1. COMMUNIQUER

L'action culturelle propre, ne aide à découvrir des outils de communication entre les individus, entre les groupes organisés en association ou non.

La culture permet le dialogue entre générations et modes de vie différents.

Dans l'existence tout peut être dit culture!

Pourant nos choix nous d'appeler "culturel" les temps forts d'expression, concerts, travaillés ... tels qu'ils s'expriment dans une chanson, une pièce de théâtre, une oeuvre picturale, une danse, une musique, etc.

Dans notre société où la violence physique, verbale, économique et sociale est un mode de communication courant, communiquer (dialoguer avec des mots, des symboles, des rites ...) est la première application que le C.C.O. donne de la culture.

### 2. RECEVOIR

Le C.C.O. va donc travailler prioritairement à faire explorer la culture propre des personnes qu'il reçoit. Mais pour qu'il y ait une véritable communication il est impossible d'interdire les membres d'une culture particulière: sur eux-mêmes. Le C.C.O. veut également aider à recevoir les expressions culturelles qui viennent d'autres milieux. Cet apprentissage à l'écoute, à l'assaut de la différence est indispensable pour l'enrichissement culturel.

### 3. EXISTER

Notre société se transforme au gré des conséquences non-encore maîtrisées des innovations techniques et technologiques. Le chômage grandit, se généralise. Le travail salarié ne sera plus, semble-t-il, le seul critère de la reconnaissance sociale.

Il est bon de regarder la diminution du nombre d'autres travailleurs comme une chance pour l'homme qui s'épanouit aussi en dehors d'un travail économiquement productif. Le C.C.O. œuvre à ce que les gens arrivent en toute sècher à être reconnus socialement. La culture aide à cette reconnaissance en favorisant la créativité individuelle, personnelle et collective. Elle favorise l'acquisition de sa place de citoyen.

### 4. PERFECTIONNER

Progresser et se perfectionner dans l'action culturelle est le but du C.C.O. Bien sûr cette exigence se fait sans que l'on oublie qu'il y a des paliers divers. Favoriser une "émersion culturelle" demande que l'on ne néglige pas celui ou celle qui n'y parvient pas.

Autrement dit, c'est une exigence du C.C.O. que d'aider à produire la qualité de la communication.

Le C.C.O. veut permettre aux groupes qui y parviennent de ne plus vivre fermés sur eux-mêmes. L'exigence de communication propre à toute expression culturelle demande que les groupes arrivent à s'ouvrir, à se faire connaître à d'autres quartiers, à l'ensemble de la ville, voire à d'autres villes.

Le C.C.O., à travers la création culturelle, met en lien les individus et les groupes. Il travaille dans ce sens depuis la démarche d'émersion des projets jusqu'à leur réalisation. Il agit, dans un processus de dynamique de la réussite, en aidant à se situer dans sa propre histoire. Il va dans le sens de l'humanisation de chacun et de l'ensemble de la société.

En préambule au débat de notre Assemblée Générale, nous dirons que l'exclusion s'étend aujourd'hui dans la vie quotidienne sous des formes multiples. Elle touche des groupes et des personnes très divers. Les inégalités s'accroissent, quant à l'emploi, au logement, à l'accès au savoir, à la culture...

Le C.C.O. a su créer un espace d'accueil et d'échanges, être un lieu privilégié de découvertes inter-culturelles en s'attachant à fournir un service de qualité et à permettre à chacun de donner forme et sens à ses expériences de la vie. C'est peut-être d'abord cela l'accès à la culture.

Nous devons donc défendre ensemble la capacité d'expression et la participation des citoyens en continuant à nous organiser collectivement, à travailler, à faire reconnaître et obtenir les moyens nécessaires à la concrétisation et à la reconnaissance de nos projets.

## Annexe 7 : Liste des liens internet et des contenus

- **Le site du CCO** : <http://www.cco-villeurbanne.org/>

- **La présentation de la recherche-action** :

<http://www.cco-villeurbanne.org/spip.php?rubrique397>

Alors qu'il a fêté ses 50 ans en 2013, le CCO a démarré en 2008, de manière emblématique pendant l'année européenne du dialogue interculturel, une recherche-action pluridisciplinaire articulant une approche scientifique, artistique et participative.

Nous avons voulu interroger l'histoire même du lieu, sa mémoire sociale, et avons émis l'hypothèse que le CCO est un laboratoire où s'expérimente une nouvelle manière d'appréhender les questions liées à l'altérité et à la pluralité dans l'espace public.

On y trouve la présentation du comité de pilotage, celle des chantiers initiaux et un récapitulatif des étapes de la recherche depuis 2008.

- **Les 50 ans on l'a fait !**

[http://www.cco-villeurbanne.org/spip.php?article2302&var\\_mode=calcul](http://www.cco-villeurbanne.org/spip.php?article2302&var_mode=calcul)

A l'occasion de son cinquantième anniversaire en janvier 2013, l'équipe du CCO et son Conseil d'Administration ont organisé un événement à l'image de son foisonnement, de son goût pour l'innovation sociale et pour l'hybridation, autour d'une semaine de rencontres, de débats et de performances, croisant savoirs artistiques, scientifiques et citoyens.

On y trouve les vidéos de la conférence –débat du vendredi soir, le moment protocolaire du samedi après-midi et la table-ronde, les ateliers, le film « le bateau de Thésée ».

Les textes : le 2° article de Olivier Chatelan, le book sprint, le texte du discours du président du CCO.

- Le séminaire du 26 septembre 2013

<http://www.cco-villeurbanne.org/spip.php?article2338>

« DROITS CULTURELS, PATRIMOINES ET PRATIQUES INTERCULTURELLES »

Séminaire organisé par le CCO et le Centre Max Weber Dans la continuité de la Recherche-Action menée depuis 2008, le CCO et le centre Max Weber propose un séminaire autour des questions des droits cultures, patrimoines et pratiques interculturelles, le jeudi 26 septembre 2013 de 9h à 17h. (annonce seulement).